MÉMOIRES DE
JULES HUMBERT-DROZ

DIX ANS DE LUTTE ANTIFASCISTE

1931-1941

A LA BACONNIÈRE NEUCHATEL



JULES HUMBERT-DROZ AU PRINTEMPS 1971

MÉMOIRES DE
JULES HUMBERT-DROZ

DIX ANS DE LUTTE ANTIFASCISTE

1931-1941

A LA BACONNIÈRE - NEUCHATEL

Le destin a voulu que ce tome III des *Mémoires* de Jules Humbert-Droz soit le dernier écrit par l'auteur.

Jules Humbert-Droz est décédé le 16 octobre 1971, peu après avoir terminé le dernier chapitre de cet ouvrage. Il m'a confié la tâche de finir l'œuvre commencée. Fidèle à ce désir, j'ai entrepris la rédaction d'un tome IV, à paraître en 1973, qui comprendra la période 1941–1971. Ces années, certes parmi les plus captivantes et les plus émouvantes de sa vie — arrestations, exclusion du Parti communiste, rentrée au Parti socialiste — marquent le couronnement de son activité inlassable au sein du mouvement socialiste et des milieux progressistes. Ses lettres de prison, ses notes concernant des questions importantes, toujours actuelles (désarmement, service civil, logement, etc.), y trouveront une large place, afin de donner au dernier tome le caractère propre aux trois premiers.

JENNY HUMBERT-DROZ.

La Chaux-de-Fonds, février 1972.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Ma nomination inattendue et incompréhensible à la direction du Parti communiste suisse avait vraisemblablement été préparée à Moscou. Le secrétariat des pays de l'Europe centrale avait adressé une philippique à la direction de Bamatter, qui avait été imposée par l'Internationale elle-même au parti lors de son Cinquième congrès, après qu'elle eut liquidé la direction de Franz Welti, de Bâle, qui avait soutenu, en 1928, mon opposition à la politique sectaire de Staline.

Sous la direction de Welti, le parti avait progressé à chaque élection et jouissait d'une influence réelle dans le pays, alors que la nouvelle direction encaissait échec sur échec. A Moscou, on rendait les militants de la direction responsables de ces échecs et non la politique qui leur était dictée par l'Internationale.

Une résolution fut adressée à la direction du parti par le secrétariat des pays de l'Europe centrale à la suite de l'échec électoral de l'automne 1931. Elle communiquait la décision de me laisser six mois en Suisse. Celui qui prit la décision de me placer à la direction du parti, sans doute avec l'accord préalable de Moscou, était le camarade désigné par X (Gypner). On changeait donc les hommes, non la politique, seule responsable des échecs du parti.

Voici le texte de la résolution adressée le 22 novembre 1931 au Parti communiste suisse par le secrétariat des pays de l'Europe centrale:

«1. Le secrétariat de l'Europe centrale ne peut enregistrer que de très faibles résultats sur le chemin de la réalisation du tournant décidé par le Cinquième congrès du parti et constate que la situation

reste, comme auparavant, très insatisfaisante (stagnation de l'organisation, insuccès de la plupart des campagnes du parti, manque d'une direction ferme du parti). Face à la crise économique qui s'approfondit, à la radicalisation accrue et à la volonté de lutte des masses ouvrières (grèves, démonstrations politiques), le parti reste continuellement bien en arrière des possibilités objectives.

2. Le secrétariat constate avant tout:

a) que le parti ne peut pas enregistrer de succès sérieux dans la lutte contre l'opportunisme et dans la question de la consolidation du parti, de sorte qu'aujourd'hui encore les conceptions de droite ont un terrain solide dans une série d'organisations du parti (Bâle, Zurich, Schaffhouse, Berne, Suisse romande) et qu'une grande partie des membres n'appliquent pas la ligne du Cinquième congrès.

b) Que la lutte contre le Parti socialiste n'est pas menée, ou mal menée. Le parti a en particulier entièrement failli dans la lutte contre les socialistes «de gauche» et aucun travail n'est fait parmi les ouvriers socialistes.

c) Que le parti a négligé la lutte d'organisation et d'idéologie contre le Parti communiste d'opposition (PCO) à Schaffhouse, ce qui a conduit à un renforcement de l'influence de ce parti à Schaffhouse.

d) Bien que le parti et l'Organisation syndicale révolutionnaire (OSR) puissent enregistrer quelques succès sur le terrain de la lutte contre la baisse des salaires (grèves couronnées de succès, c'est-à-dire intervention dans des mouvements de salaires qui ont abouti), l'attitude du parti dans son ensemble, pour mobiliser les masses ouvrières contre la baisse des salaires et l'offensive du patronat, est cependant insuffisante et le travail du parti dans les entreprises est faible et insatisfaisant.

Le secrétariat demande à la direction du parti de combler les lacunes mentionnées, d'orienter et de développer le travail du parti vers la lutte contre l'opportunisme de droite, contre le Parti socialiste et particulièrement contre le Parti socialiste «de gauche», contre le PCO et contre la baisse des salaires.

Le Bureau politique doit rédiger immédiatement la lettre à tous les membres du parti, selon la décision du Bureau politique du 31 octobre (sur l'évaluation et les résultats du travail du parti durant les derniers mois et sur les tâches qui se posent au parti), sur la base de la ligne tracée dans les présentes décisions du secrétariat des pays.

3. Vu que persiste toujours à la direction du parti une absence d'esprit collectif, vu aussi le travail défectueux du secrétariat du parti et de la rédaction, le secrétariat des pays estime qu'il faut envisager une réorganisation de ces organes. Le secrétariat attend du Bureau politique qu'il prenne position sur cette question et décide des mesures qui soient aptes à améliorer le travail des organes dirigeants

et à le rendre plus collectif. Le secrétariat des pays est d'accord que le centre de la direction du parti soit transféré à Zurich et prie le Bureau politique d'élaborer les mesures pratiques nécessaires.

4. Le Bureau politique doit immédiatement rendre publique sa prise de position politique concernant les résultats des élections au Conseil national.

Le parti doit tout entreprendre pour que son groupe parlementaire développe une activité parlementaire révolutionnaire.

Le parti doit élaborer, en liaison avec l'ouverture de la session, un programme de travail parlementaire révolutionnaire et charger son groupe d'entrer en scène avec une déclaration programmatique. Il faut élaborer une série de propositions (motions) concrètes et les publier ouvertement.

Le groupe parlementaire doit présenter à la première session du Conseil national une interpellation sur la question de la guerre (Mandchourie), de même une interpellation concernant Ruegg et Hofmaier [1].

5. La nécessité d'édifier une organisation forte du parti à Schaffhouse et la lutte contre le PCO réclament de la direction du parti qu'elle accorde une attention des plus soutenues à Schaffhouse et consacre à l'organisation de cette région un travail pratique plus intense. Le dirigeant politique actuel de Schaffhouse ne doit pas être libéré de son travail de parti, ni de ses fonctions actuelles dans le parti.

6. Le camarade Humbert-Droz reste à la disposition du parti suisse pour la durée de six mois. Le camarade Humbert-Droz doit être chargé en première ligne de l'édification de l'organisation du parti en Suisse romande et doit consacrer son attention particulière à la conduite de la lutte contre la socialdémocratie «de gauche». Le camarade Humbert-Droz doit être convoqué pour participer au travail et aux conférences (séances) des organes dirigeants concernant tout le travail du parti.

(Le point 7 concerne des questions de propriété relatives à l'imprimerie du parti, à Bâle, sans importance pour la politique du parti.)

8. Le camarade X (Gypner), délégué en Suisse pour une semaine, discutera avec la direction du parti de la réalisation de ces décisions.»

---

[1] Emprisonnés, le premier en Chine, le second en Italie.

INTRODUCTION

Mon intention n'est pas d'écrire dans ce troisième tome de mes Mémoires *l'histoire du Parti communiste suisse de 1931 à 1943. Cette période fut la plus troublée et la plus difficile de ma vie de militant. Toute l'activité du Parti communiste suisse pendant ces douze années fut dominée par les décisions prises à Moscou, qui non seulement fixaient la tactique louvoyante et bourrée de contradictions de l'Etat russe et de l'Internationale, que tous les partis communistes devaient appliquer, mais modifiaient encore à volonté la direction du Parti communiste suisse.*

Staline, dont l'unique but était de rester seul maître du parti russe et de l'Internationale, avait coutume de briser et de liquider les oppositions puis de reprendre à son compte l'essentiel de leur politique.

Après avoir combattu et exclu du Parti communiste russe l'opposition Trotsky-Zinoviev qui revendiquait la lutte contre les koulaks à l'intérieur et la liquidation du front unique avec la socialdémocratie dans l'Internationale, il décida de «collectiviser» l'agriculture et de liquider les koulaks. Il le fit avec une brutalité que les trotskystes eux-mêmes, après avoir approuvé et salué cette politique comme une victoire de leur opposition, jugèrent exagérée. Deux millions de paysans furent déportés sans moyens en Sibérie; la plupart y moururent de faim et de froid.

La collectivisation forcée de l'agriculture suscita une résistance farouche des masses paysannes, contraintes de mettre en commun non seulement les terres qui leur avaient été réparties, mais encore leur bétail et jusqu'à la volaille. Les paysans préférèrent abattre leurs vaches et tuer leurs poules plutôt que de les remettre aux kolkhozes inaptes techniquement à assumer les fonctions qui subitement leur étaient dévolues. Ce fut dans les campagnes l'occasion d'une grande nouba qui laissa les paysans pauvres plus misérables qu'avant. Staline

se vit obligé d'opérer un recul. Dans un article de la Pravda, *il condamna le zèle des commissaires chargés d'exécuter ses décrets. Les paysans retirèrent des kolkhozes ce qui restait de leur cheptel. Aujourd'hui encore, bien que les kolkhozes aient organisé le travail collectif des paysans, l'agriculture soviétique ne s'est pas remise de ce premier échec; elle reste l'un des problèmes majeurs de la politique économique des soviets.*

Sur le plan international, Staline appliqua la politique préconisée par la fraction Trotsky–Zinoviev contre le front unique et, au moment où le fascisme devenait menaçant en Allemagne, il lança contre la socialdémocratie l'injure du social-fascisme.

Cette orientation trotskyste de sa politique fut à l'origine d'un conflit avec Boukharine, Rykov et Tomsky et de la liquidation de la «droite opportuniste» aussi bien dans l'Internationale que dans le Parti communiste soviétique. Elle aboutit à une double catastrophe: la pénurie de vivres en Union soviétique et la victoire de Hitler en Allemagne en même temps que le développement du mouvement fasciste dans toute l'Europe occidentale.

Encore une fois Staline fit volte-face: au Septième congrès mondial de l'Internationale, il fit proclamer par la bouche de Dimitrov la politique de front unique et de front populaire condamnée en 1928 et en 1932 comme opportuniste lorsque «la droite» en préconisait l'application. Dès lors, il ne fut plus question de social-fascisme, et en France Maurice Thorez soutint le gouvernement de front populaire de Léon Blum.

Ce renversement d'orientation qui permit de prêter une aide politique et militaire aux républicains espagnols prit fin avec le pacte Hitler–Staline, avec l'adhésion de l'URSS au Pacte anticomintern qui groupait Mussolini, Hitler et les généraux japonais, puis avec la dissolution de l'Internationale communiste en mai 1943 et l'alliance militaire avec les impérialismes anglo-saxons.

Les partis communistes devenus instruments dociles de l'Etat russe furent obligés de s'aligner et de suivre tous les méandres contradictoires de la politique que Staline imposait à son propre parti, faisant condamner et fusiller les collaborateurs les plus prestigieux de Lénine qui s'opposaient à cette autocratie et défendaient la mission historique de la Révolution russe de 1917.

Je relaterai essentiellement dans ce troisième tome les péripéties de mes relations avec l'Internationale communiste qui aboutirent, en 1943, à mon exclusion du Parti communiste suisse.

Persuadé en 1927 déjà que la politique de Staline conduirait à une catastrophe et que cette catastrophe ouvrirait les yeux de ceux qui le suivaient aveuglément, certain aussi qu'un revirement se produirait à ce moment-là, j'avais pris la décision de rester discipliné pour agir du dedans, tout en maintenant mon opposition.

Cette attitude qui m'imposa des compromis fut infiniment plus difficile et plus grosse de dangers que je ne l'avais pensé en 1928. Il me fallut, pendant des années, pratiquer la politique de duplicité dont usèrent toutes les oppositions durant cette période : multiplier et renouveler les mea-culpa chaque fois qu'une tentative de ma part de modifier la tactique sectaire de l'Internationale était stigmatisée comme «une rechute dans les erreurs opportunistes», défendre publiquement la politique stalinienne pendant que, clandestinement, je cherchais à regrouper ceux qu'on a dénommés les conciliateurs à cause de leur attitude conciliante envers les socialistes. Les chefs de l'Internationale n'avaient aucun doute sur ma véritable position politique. J'avais dit à Manouilsky, en 1929, que je condamnais ma politique par discipline, mais sans changer d'opinion. Eux, les chefs, se contentaient d'une attitude extérieure de soumission tout en se faisant un plaisir de la rendre difficile afin d'éprouver le degré de discipline de ceux qui pratiquaient ce double jeu. Cependant nombre de mes amis, Monatte, Rosmer et d'autres, me crurent partisan convaincu de Staline parce que je n'avais pas, comme eux, rompu mes liens avec l'Internationale et parce qu'ils n'avaient pour me juger que mes écrits et mes déclarations publics.

Le tournant opéré au Septième congrès mondial (1935) renforça ma conviction que j'avais bien agi en restant un oppositionnel discipliné. Car enfin, mais avec sept ans de retard sur l'histoire, l'Internationale communiste appliquait à l'égard de la socialdémocratie la politique de Lénine à laquelle je m'étais efforcé de rester fidèle. Au lendemain du Septième congrès mondial, je fus réhabilité et replacé à la direction du Parti communiste suisse, considéré comme particulièrement capable d'appliquer la politique de front unique !

A ce moment-là, je crus réellement que Staline changeait sa politique et qu'en Union soviétique aussi Boukharine et les oppositionnels de «droite» et de «gauche» seraient réhabilités et largement mis à contribution pour lutter contre le fascisme... et ce furent les grands procès de Moscou ! Tout d'abord j'avais fait confiance à ces procès, jusqu'au moment où Boukharine, à son tour, fut jugé et exécuté. Je le connaissais assez bien pour être certain qu'il n'avait pas commis les crimes dont on l'accusait. Dès lors ma méfiance envers Staline ne fit qu'augmenter. Je ressentis le traité Hitler–Staline et la dissolution de l'Internationale comme une trahison. L'inutilité de vouloir changer de l'intérieur l'histoire du mouvement communiste m'apparut clairement. L'Etat soviétique n'était plus la Révolution russe. L'Internationale communiste était morte. Aussi mon exclusion du Parti communiste suisse fut-elle pour moi la délivrance d'un joug que j'avais trop longtemps supporté dans l'espoir d'un retour aux sources. Je compris aussi qu'on ne remonte pas le cours de l'histoire.

En Suisse, la grande majorité de la classe ouvrière était organisée dans le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse. La Deuxième Guerre mondiale ne posait pas les problèmes au même niveau que la première. Pas de crise révolutionnaire, le Parti communiste réduit à l'état de secte impuissante. Pour agir en faveur des ouvriers et en faveur de la paix, il fallait rejoindre le Parti socialiste, se lier aux masses travailleuses. Je conseillai à mes amis, exclus comme moi du Parti communiste, d'adhérer au Parti socialiste ; tout en me rendant bien compte qu'après mes vingt années de vie militante dans le mouvement communiste je ne pouvais songer à y rentrer de moi-même, j'appelai les communistes à refaire l'unité.

Très peu de temps après mon exclusion du Parti communiste, Hans Oprecht et Walther Bringolf, tous deux fonctionnaires dirigeants du Parti socialiste suisse, me proposèrent de rentrer au Parti socialiste. Je le fis sans illusion et malgré une très vive opposition de vieux militants socialistes qui ne pouvaient oublier ma longue activité dans le mouvement communiste. Néanmoins je fus admis et, quelques années plus tard, nommé secrétaire central du Parti socialiste suisse, poste que j'occupai pendant treize ans.

Lors d'une conférence de l'Internationale socialiste, Guy Mollet me fit cette remarque : « Jamais une chose pareille n'aurait pu se produire dans un autre parti socialiste ! »

Quant à moi je pense que l'expérience du mouvement ouvrier que j'avais acquise dans les rangs communistes m'a permis et me permet encore d'être utile au mouvement socialiste de mon pays.

Je procéderai, pour rédiger ce troisième tome, comme je l'ai fait pour les deux précédents, c'est-à-dire en étayant mes souvenirs de documents que j'ai conservés et que ma compagne a largement contribué à ordonner et à classer, apportant à mon travail, pour cette période aussi, sa propre contribution.

JULES HUMBERT-DROZ.

I

INTERDICTION DE PAROLE DANS LE CANTON DE NEUCHATEL

La mère patrie n'a pas accueilli à bras ouverts le fils prodigue revenu au pays. Elle n'a pas tué le veau gras, mais bien les libertés démocratiques. Prenant part à la campagne qui précédait les élections au Conseil national, je parlais à La Chaux-de-Fonds le 21 octobre 1931. En ma qualité de candidat, c'était mon droit démocratique le plus élémentaire de pouvoir parler librement dans ma ville natale.

A l'amphithéâtre du Collège primaire qui contenait au maximum deux cents places, je fis un exposé des principes communistes. Or, sur l'initiative de Paul Graber, les militants socialistes avaient été mobilisés pour occuper la salle qui était comble et m'empêcher de parler. La *Sentinelle* du 22 octobre l'avoue impudemment: «*La plus grande partie des auditeurs étaient nos amis socialistes venus pour faire comprendre à Humbert-Droz leur réprobation et pour marquer le divorce qui les sépare de lui.*»

Je lis dans le compte rendu de cette réunion, publié par la *Sentinelle*: «*Jules Humbert-Droz exposa les méthodes moscoutaires et précisa l'action violente des bolcheviks par ces mots: Nous voulons faire couler le sang*», et la rédaction ajoutait ce commentaire: «*On ne saurait trop insister sur deux faits: 1° Humbert-Droz veut que le sang coule et nous protestons, comme ont protesté nos amis...*»

Une telle affirmation, répétée et soulignée par la rédaction du journal, était non seulement un grossier et stupide mensonge, mais encore et surtout une provocation, une invite au gouvernement d'interdire les assemblées de propagande communiste.

C'est la raison qui m'incita à faire à La Chaux-de-Fonds, après les élections, le 10 novembre, une nouvelle conférence publique sur

la Révolution russe, dans la grande salle de la Maison du Peuple. Le gouvernement n'ayant pas réagi à l'appel indirect du Parti socialiste, celui-ci recourut à une nouvelle provocation. La conférence était contradictoire. Une fois encore le Parti socialiste mobilisa ses membres et ses chefs les plus en vue, tandis que le Conseil communal socialiste, de son côté, mettait sur pied ses forces de police au complet... Pourquoi toute cette armada s'il ne se préparait une bagarre qui forcerait la main au Gouvernement neuchâtelois?

Le 10 novembre, sous le titre «*La conférence de ce soir*», la *Sentinelle* annonçait: «*Nous rappelons à tous les membres du parti que Paul Graber assistera ce soir à l'assemblée contradictoire organisée par le Parti communiste. Nous prions tous les socialistes de se rendre assez tôt à la salle communale s'ils veulent obtenir une bonne place.*» Qu'est-ce donc qu'«une bonne place», sinon celle qui est aussi près que possible de la tribune de l'orateur?

Le lendemain, 11 novembre, la *Sentinelle* titrait sur plusieurs colonnes: «*Un fiasco communiste à La Chaux-de-Fonds.*»

La salle, qui contient plus de mille deux cents personnes, était pleine à craquer. Beaucoup de curieux venus là comme pour un match de boxe et, bien entendu, le ban et l'arrière-ban des militants socialistes.

Je commençai mon exposé en protestant contre le compte rendu de ma conférence du 25 octobre paru dans la *Sentinelle*, car jamais je n'avais dit: «Nous voulons faire couler le sang.» Tranquillement je soulignai qu'une révolution n'est possible dans un pays que lorsqu'une situation et une crise révolutionnaires existent, en affirmant aussi que ce n'était pas le cas en Suisse et je répétai ce que j'avais réellement dit, à savoir: «Si le sang doit couler il vaut mieux que ce soit celui des bourgeois que celui des ouvriers qui sont toujours les victimes.» J'ajoutai que nous faisions un travail d'éducation et de propagande et que jamais je n'ai appelé les ouvriers à faire la révolution en Suisse.

Alors s'engagea la contradiction socialiste qui aussitôt passionna le débat. Paul Graber, Henri Perret, René Robert, Fritz Eymann, Marc Alber excitèrent l'auditoire à un point tel qu'à une heure et demie du matin, excédé par tant de mauvaise foi et jugeant qu'on cherchait la bagarre pour laquelle la police était mobilisée, je quittai la salle en laissant les socialistes maîtres de la tribune où ils firent encore parler un Russe qui débita tous les ragots de la presse bourgeoise contre la Révolution russe.

A aucun moment je n'avais abandonné mon calme ni la maîtrise de moi-même, si bien que la presse bourgeoise le souligna dans ses comptes rendus.

La *Sentinelle* donna de la discussion sa propre version et souligna par cette simple phrase l'état d'excitation dans lequel les chefs socialistes avaient entraîné l'auditoire: «*Finalement Humbert-Droz est si copieusement hué et chahuté qu'il range ses papiers dans sa serviette, descend de la tribune et file...*»

Il est certain que si j'avais perdu mon sang-froid c'eût été la bagarre que cherchaient les chefs socialistes et en vue de laquelle la police était sur place. Mais, après dix ans de travail dans l'Internationale communiste, j'avais appris à être sur mes gardes et je me méfiais des provocations.

Dans son intervention à cette assemblée mémorable, René Robert avait déclaré: «Humbert-Droz devrait se féliciter d'être en Suisse pour avoir le droit de parler comme il le fait.»

La réponse à cette allusion aux bienfaits de la démocratie ne se fit pas attendre: le 13 novembre le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel prenait l'arrêté suivant:

«Vu un office du 11 novembre 1931 de la Préfecture de La Chaux-de-Fonds et deux rapports de la police cantonale, office et rapports desquels il résulte qu'au cours de deux récentes conférences publiques le communiste Jules-Frédéric Humbert-Droz, fils de Jules-Alfred et de Marie née Bille, né le 23 septembre 1891 à La Chaux-de-Fonds, originaire du Locle, domicilié à Boudevilliers, a prononcé des discours contenant des appels à l'action révolutionnaire, les méthodes employées en Russie devant servir d'exemple au prolétariat suisse:

Vu l'article 11 de la Constitution cantonale;

Sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de police,

arrête :

Article premier. — Sont interdites sur territoire neuchâtelois toutes assemblées publiques organisées par le communiste Jules-Frédéric Humbert-Droz ou dans lesquelles le communiste Jules-Frédéric Humbert-Droz devrait prendre la parole.

Art. 2. — Sont applicables en cas de contravention les articles 434 et 439 du Code pénal.

Art. 3. — Le Département de police est chargé de veiller à l'observation du présent arrêté.

Neuchâtel, 13 novembre 1931.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le chancelier, STUDER-JEANRENAUD.

Le vice-président, ALF. CLOTTU.»

Je fis aussitôt contre cet arrêté liberticide un recours au Tribunal fédéral que Jean Vincent rédigea.

Dans sa réponse à ce recours, le Conseil d'Etat légitima son arrêté en s'appuyant entre autres sur le mensonge propagé par le Parti socialiste dans la *Sentinelle* du 26 octobre, selon lequel j'aurais affirmé: «Nous voulons faire couler le sang.» J'avais, dans mon exposé du 10 novembre, dénoncé ce mensonge et protesté contre de telles méthodes de polémique électorale et Paul Graber en y répondant ne l'avait pas maintenu. Il affirma même, le 18 novembre, dans un débat au Grand Conseil sur l'arrêté en question: «Humbert-Droz n'ayant jamais préconisé d'organiser la violence chez nous, il ne tombait pas sous le coup de la loi.» Les socialistes, manifestement inquiets du résultat de leurs provocations, défendirent au Grand Conseil les libertés démocratiques.

Le 20 mai 1932, à une voix de majorité, le Tribunal fédéral décidait d'admettre mon recours et d'annuler l'arrêté du Gouvernement neuchâtelois.

Certaines considérations de cette décision du Tribunal fédéral valent la peine d'être consignées ici, car, quelques années plus tard, lorsque les tendances fascistes s'affirmèrent, plusieurs cantons et le Conseil fédéral renouvelèrent non seulement l'interdiction de parole, mais encore interdirent le Parti communiste dans plusieurs cantons et le Tribunal fédéral se déjugea lui-même en approuvant l'interdiction des cours marxistes à Lausanne et celle du Parti communiste dans ces mêmes cantons, abandonnant les principes démocratiques qui motivaient ainsi l'admission de mon recours:

«... tous les rapports et témoignages concordent sur ce point — à aucun moment Humbert-Droz n'a provoqué ou incité ses auditeurs à une action violente immédiate. Au cours des deux conférences tout se passa sans incident sérieux; la police n'eut pas à intervenir. Les adversaires politiques des communistes purent d'ailleurs défendre leurs principes. Et ils l'ont fait avec succès. L'effet de «l'exposé séduisant» du conférencier «a été bien diminué», déclare le préfet, par la riposte des contradicteurs socialistes.

En présence de ces faits, la mesure prise par le gouvernement ne peut se justifier au regard des principes constitutionnels et légaux en vigueur. Sans doute ne doit-on pas s'en tenir à la lettre de l'article premier de l'arrêté; elle interdit sans aucune limitation quant au temps, quant au lieu et quant à l'objet toute assemblée publique organisée par le recourant ou dans lesquelles il devrait prendre la parole. Mais le préambule de l'arrêté indique, et le Conseil d'Etat confirme dans ses réponse et duplique, que l'interdiction a unique-

ment pour but d'empêcher Humbert-Droz de tenir des discours analogues à ceux des 21 octobre et 10 novembre 1931.

Ainsi circonscrite, la défense revient à interdire au recourant d'une façon générale toute propagande communiste dans des assemblées publiques, car, en définitive, les deux conférences incriminées n'ont pas eu d'autre but et n'ont pas été autre chose.

La présente espèce diffère donc des mesures prises dans le canton de Neuchâtel et dans d'autres cantons pour prévenir des troubles que les circonstances du moment faisaient craindre...

... En l'espèce, la paix et l'ordre publics n'ont pas été troublés lors des conférences du recourant, et rien dans les rapports de police et du préfet ne permettait de considérer la tranquillité générale comme menacée.

... Le Conseil d'Etat invoque dans sa réponse le Code pénal neuchâtelois (art. 116). Cette loi réprime les délits perpétrés contre la sûreté intérieure de l'Etat, et l'article 116 permet au juge de sévir déjà «quand l'attentat est manifesté par des actes préparatoires tels qu'assemblées organisées pour l'exécution...» Il suffit de se rappeler les faits qu'on vient d'exposer pour se rendre compte de l'inapplicabilité de cette disposition tant dans sa lettre que dans son esprit. On n'est pas en présence d'assemblées organisées en vue de l'exécution d'un attentat contre la sûreté intérieure du canton de Neuchâtel. Par là on ne peut, évidemment, entendre qu'un attentat qui doit être la conséquence directe, immédiate ou tout au moins très prochaine de l'assemblée. Il ne suffit pas qu'un orateur fasse d'une façon générale de la propagande pour des idées révolutionnaires qui, peut-être, se réaliseront un jour plus ou moins éloigné. Or, on l'a déjà relevé, c'est de cela qu'il s'agit dans le cas particulier. Le recourant a exposé la doctrine communiste dans des conférences contradictoires où ses adversaires politiques ont également pris la parole. Il n'a pas incité ses auditeurs à des actes de violence immédiats. Aussi bien n'a-t-il pas été traduit en justice. Le Conseil d'Etat ne cite aucune autre disposition du droit pénal neuchâtelois que le recourant aurait violée. Il n'y a eu ni délit contre l'Etat, ni actes préparatoires d'un pareil attentat, et ce qui s'est passé dans les deux conférences ne permet pas de dire que, dans une nouvelle assemblée, le recourant enfreindrait la loi pénale.

... On doit dès lors admettre que, dans son arrêté, le Gouvernement neuchâtelois ne vise pas uniquement les assemblées prévues par l'article 116 C. P., mais estime pouvoir interdire la propagande communiste parce qu'elle met en danger l'existence de l'Etat en prêchant la révolution et le recours à la force.

Il est sans doute contraire aux principes juridiques en vigueur de modifier l'organisation existante de l'État autrement que par les voies constitutionnelles. Mais il est tout aussi indubitable que, selon les principes régissant le droit public suisse actuel, la propagande de n'importe quelle doctrine, par la presse ou par la parole, est permise tant qu'elle ne dégénère pas en actes illégaux. En 1854, s'agissant de l'Association du Grutli, le Conseil fédéral a constaté

que «l'hostilité, sourde ou déclarée contre l'ordre établi ou le gouvernement»... n'avait rien d'illicite, que «travailler et voter contre le gouvernement... c'est l'exercice d'un droit politique garanti, mais non un délit ni un danger pour l'Etat, aussi longtemps qu'on n'a pas usé de moyens coupables tels que la corruption, l'intimidation ou la fraude».

... On ne peut dès lors s'opposer à la propagande communiste si elle reste dans les limites d'un exposé de doctrine et s'efforce de gagner de nouveaux adhérents sans les inciter directement à se livrer à des actes de violence immédiats... les principes de liberté qui régissent actuellement la démocratie suisse obligent le citoyen à tolérer même l'exposé de théories contraires à l'ordre établi... Aujourd'hui, malgré l'article 78 du Code civil qui permet de dissoudre les associations dont le but est illicite ou contraire aux mœurs, les associations communistes ne sont interdites nulle part en Suisse où elles jouissent de la liberté de la presse pour défendre et répandre leurs idées... Il doit en être de même de la propagande par la parole dans les assemblées publiques, pourvu que les limites qu'on vient de tracer soient respectées. Or, cette fois-ci le recourant ne les a dépassées ni dans le but non immédiat qu'il a proposé, ni dans les moyens qu'il a préconisés pour l'avenir.

... Voulût-on même admettre que le législateur neuchâtelois a entendu le mot d'illégalité dans un sens large embrassant aussi ce qui est dangereux pour l'Etat, il n'en demeurerait pas moins que l'autorité n'a pas interdit les associations communistes dans le canton de Neuchâtel. Il n'appartiendrait d'ailleurs pas au gouvernement de prendre cette décision...

... Les associations communistes ont, comme les autres associations politiques, le droit de déployer leur activité sur le territoire neuchâtelois, en tant qu'elles restent dans le cadre délimité plus haut. Et cette activité, qui n'est pas interdite à l'association, ne saurait être défendue à l'un de ses membres.

L'arrêté du Conseil d'Etat ne trouve dès lors un appui ni dans le droit pénal neuchâtelois, ni dans les limites de la propagande licite d'idées, fussent-elles subversives, ni dans le caractère des associations communistes elles-mêmes. Aucune illégalité dans le but et les moyens employés ne pouvant ainsi être reprochée au recourant en ce qui concerne l'association à laquelle il appartient et les deux assemblées qui ont provoqué la mesure du Conseil d'Etat, la décision prise pour l'avenir manque de base et doit être annulée sans qu'il soit nécessaire d'examiner si d'autres motifs encore exigent cette annulation.»

J'avais été privé de ma liberté de parole dans le canton de Neuchâtel pendant plus de six mois.

Mon canton d'origine entendait me créer encore d'autres ennuis. J'avais vécu trois mois chez ma mère, à Boudevilliers, sans aucune ressource. Le secrétariat du Parti communiste à Zurich attendait, comme moi du reste, une confirmation de Moscou avant d'admettre

ma désignation à la tête du parti. Pendant ce temps je ne recevais aucun salaire. Le secrétariat me convoquait à ses séances en spécifiant que, si je n'avais pas la somme nécessaire pour payer mon billet de chemin de fer, il m'en enverrait le montant. Heureusement Jenny recevait encore des traductions à faire pour le Bureau d'éditions de Moscou, qui lui étaient rétribuées par la filiale de Paris, ce qui nous permettait de vivoter.

L'idée de me confier le secrétariat du Parti communiste suisse ne me souriait guère. Je n'avais aucune aptitude à devenir un bureaucrate et j'avais toujours considéré mon travail de secrétaire comme celui d'un propagandiste, d'un animateur, d'un agitateur, d'un polémiste et d'un éducateur. Aussi proposai-je au Comité directeur du Parti communiste suisse de m'utiliser en Suisse romande et non au secrétariat central, en adressant au secrétariat, en date du 14 janvier, la lettre suivante au sujet de mon utilisation:

«Boudevilliers/Neuchâtel, 14 janvier 1932.

Aux membres du secrétariat du Parti communiste suisse

Camarades,

En suite des quelques échanges de vues que nous avons eus déjà concernant l'organisation du secrétariat et du travail de la direction du parti, et en vue des discussions que nous aurons encore au retour de R. Muller et des décisions que nous devrons prendre, je désire faire quelques remarques concernant mon utilisation à la direction du parti.

1. Je pense que ce serait une erreur d'organiser le secrétariat en faisant de moi le point fixe ou le centre du secrétariat.

D'abord, selon les décisions mêmes de l'I.C., je ne suis que temporairement en Suisse. Déjà trois mois sont écoulés des six mois pour lesquels l'I.C. m'a mis à la disposition du P.C. suisse, et jusqu'au moment où l'I.C. prendra la décision de me laisser définitivement en Suisse, je pense que ce serait une erreur d'organiser la direction du parti sans tenir compte de ce caractère passager de mon travail ici.

Ensuite, je crois que le travail permanent au secrétariat, pour en assurer le fonctionnement quotidien régulier, est une mauvaise utilisation de ma force de travail. Il est plus utile au parti que je reste un propagandiste et un agitateur parcourant le pays pour les réunions publiques, la polémique avec les adversaires, le contact personnel direct avec les camarades, et cela surtout en Suisse romande où le parti peut exploiter entièrement mes capacités plutôt que de réaliser un travail de bureau et d'administrateur du secrétariat. Les deux travaux sont nécessaires; le secrétariat doit fonctionner techniquement, bien et rapidement, mais ce travail nécessite la présence d'un

camarade en permanence qui tienne de fait en main le secrétariat. Ce camarade ne peut pas en même temps passer la moitié ou les trois quarts de son temps en voyages d'agitation aux quatre coins du pays. Pour le travail quotidien permanent du secrétariat, il faut un camarade qui connaisse bien le parti et ses membres, qui puisse travailler en allemand sans difficultés et qui ait aussi les qualités d'administrateur et d'organisateur. C'est pourquoi je pense que je ne suis pas le camarade le plus apte à ce travail et que je serais plus utile à la direction du parti en continuant mon travail d'agitation, de propagande et d'organisation, particulièrement en Suisse romande où de grosses difficultés s'offrent au parti, en collaborant naturellement systématiquement et de toutes mes forces à la direction politique du parti par une participation régulière aux séances du secrétariat et par l'élaboration des documents politiques que le secrétariat pourrait me confier.

Je pense que le camarade Robi Muller, qui connaît bien Zurich et le parti tout entier, doit assumer la tâche d'être le centre quotidien et permanent du secrétariat.

2. En ce qui concerne mon travail, je pense que nous devons tenir compte, dans une certaine mesure, de la protestation des Romands qui fut trop violente et trop absolue à la Conférence de Lausanne, mais qui correspond à une situation de fait. Notre parti s'y développe, depuis mon retour surtout. Les sections ont fortement augmenté leurs effectifs. De nouvelles sections se forment: Jeunesse à La Chaux-de-Fonds, parti à Neuchâtel et Vevey, Jeunesse à Fribourg, groupes à Yverdon, Lucens, Vallorbe et d'autres endroits demandent qu'on y aille. Mais tout cela est encore mal organisé et ne fonctionnera vraiment que si je reste ici encore un certain temps, comme animateur en Suisse romande. A cela il faut ajouter que le journal doit être hebdomadaire à partir du 1er mars et que ma participation à la rédaction doit être régulière.

C'est pourquoi je pose encore une fois la question d'envisager, dans la division du travail, s'il ne serait pas utile que je conserve encore mon activité essentielle et mon siège en Suisse romande, à Lausanne, où les possibilités de rayonner et de travailler sont les plus grandes, en allant régulièrement à Zurich pour les séances du secrétariat qu'on pourrait combiner avec la mise en pages du journal. De toutes façons si je continue mon travail d'agitation, je ne serai pas à Zurich en permanence et si ce travail se concentre surtout sur la Suisse romande, je perdrais moins de temps en ayant mon siège à Lausanne qu'à Zurich. Cela me paraît être aussi une décision plus conforme, pour l'utilisation de mon travail, aux décisions de l'I.C. Naturellement j'exécuterai toute décision que vous prendrez à ce sujet.

3. Enfin, je suis obligé de poser d'une façon urgente et décisive la question de mon salaire. Depuis que je suis en Suisse, soit plus de trois mois, je n'ai touché du parti aucun salaire, ni aucune

indemnité de voyage. J'ai vécu depuis le 1er novembre sur le salaire d'un mois de vacances que je n'ai pas prises, accordé par l'Internationale. Depuis que l'abonnement général d'un mois que m'avait donné le parti, du 20 novembre au 20 décembre, est périmé, j'ai même déboursé de ma poche les frais de chemin de fer. C'est par des efforts constants d'économie que j'ai fait durer ainsi, pendant deux mois et demi, le salaire d'un mois, mais je suis maintenant dans l'impossibilité absolue de continuer. Et si le parti ne prend pas des mesures concrètes pour m'assurer un salaire, je devrai ou limiter le temps que je consacre au travail du parti, pour gagner, par un travail de traduction, de quoi entretenir ma famille, ou poser la question de mon retour à Moscou, au service de l'I.C. Je sais qu'un accord de principe a été pris à la suite de la décision du Politbureau, entre les camarades du secrétariat, de me payer un salaire et que l'on avait demandé au caissier, en décembre déjà, de me verser 150 francs. Mais les semaines passent et je ne reçois même pas du parti le remboursement de mes frais de chemin de fer. J'avise les membres du secrétariat que, malgré toute ma bonne volonté, il m'est impossible de continuer ainsi et que si le parti ne peut me verser les frais de chemin de fer que j'ai supportés, je ne pourrai même plus avancer ce qui est nécessaire pour me déplacer pour les réunions de la campagne LLL [1].

Ceci pose à nouveau la question d'un abonnement général d'un mois ou de trois mois. Depuis le 1er janvier j'ai déjà dépensé plus de 65 francs en frais de chemin de fer. Avec la perspective de déplacements à Bâle, Schaffhouse, Genève, pour la campagne LLL, les voyages nécessaires, quelle que soit l'organisation du secrétariat, entre Zurich, Lausanne, Genève, etc., je pense qu'il serait mieux de prendre un abonnement de trois mois. Mais cela dépend en partie de l'organisation de mon travail.

Je pose ces questions parce qu'elles sont urgentes et ne peuvent plus, malheureusement, être renvoyées.»

Au commencement de l'année 1932, l'Internationale restant toujours muette, je m'installai seul, en chambre meublée, à Zurich.

Mais le Gouvernement neuchâtelois, qui venait de recevoir la gifle du Tribunal fédéral, me chercha noise jusqu'à Zurich. Le 22 juin il m'envoyait un bordereau d'impôts pour quatre mois de séjour dans le canton de Neuchâtel, en 1931, et évaluait d'autorité mon revenu imposable à sept cent vingt francs par mois, alors que je n'avais pas touché de salaire durant cette période. De plus le bordereau était adressé à mon domicile à Zurich avec la mention «Jules Humbert-Droz, *agent russe*»! J'ignorai ce papier et, mis aux poursuites, je fis opposition à la saisie, sur quoi le conflit fut porté devant la justice zurichoise qui débouta le Gouvernement neuchâtelois.

[1] Campagne Lénine, Liebknecht, Luxembourg.

II

NOUVELLE TENTATIVE DE MODIFIER LA POLITIQUE DE L'INTERNATIONALE

Moscou ayant enfin, tacitement, accepté les décisions de son délégué concernant la direction du Parti communiste suisse, Jenny me rejoignit à Zurich et se mit à la recherche d'un appartement afin d'y réunir la famille. Pour les enfants c'était un nouveau bouleversement. Après avoir été plongés pendant sept ans dans le milieu russe, avoir appris et parlé le russe devenu leur langue maternelle, puis avoir fréquenté une demi-année l'école en langue française à Boudevilliers, ils allaient passer à l'école allemande, contraints d'apprendre en même temps le dialecte zurichois, seul moyen de communiquer avec leurs petits camarades.

Pour éviter de sérieuses complications entre les sections principales du parti, celles de Bâle et de Zurich, à un moment où il venait de subir et subissait encore une profonde crise, je fis admettre un secrétariat composé de trois membres: R. Muller, conseiller national de Zurich, et Krebs, de Bâle; j'y représentais moi-même la Suisse romande.

Nous nous efforçâmes de redonner au parti une vie et une activité normales et surtout de ranimer la confiance chez les membres après la défaite électorale. Quelques actions nous permirent de relever le moral des militants. Ce fut entre autres, à Zurich, où les communistes qui dirigeaient la Fédération des ouvriers du cuir et du vêtement déclenchèrent une grève sauvage contre les baisses de salaires dans la fabrique de chaussures de Brüttisellen. Cette grève dura plusieurs semaines; dirigée par un comité de grève qui groupait des ouvriers syndiqués et non syndiqués, elle permit d'organiser, dans la classe ouvrière suisse, un mouvement de solidarité qui rapporta plus de quatre-vingt mille francs.

A Zurich encore, pour répondre aux augmentations de loyers alors que la crise économique frappait lourdement les travailleurs, éclata, sous la direction du communiste Itschner et soutenue par le parti et la presse communistes, une grève des locataires qui refusaient les augmentations de loyer. Les grévistes continuaient à verser leurs loyers, mais au comité de grève. Ce mouvement rallia plusieurs centaines de locataires qui, solidairement, empêchèrent les propriétaires et les autorités, par des manifestations imposantes, de jeter les locataires grévistes à la rue.

C'est aussi à Zurich que, sous l'influence des communistes, fut déclenchée une grève sauvage des monteurs de l'industrie du bâtiment qui donna lieu à de violentes manifestations que Jenny relatait ainsi dans une lettre à sa mère, en date du 19 juin 1932:

«... Je voudrais, à cause des événements que nous vivons en ce moment à Zurich, vous en informer et vous tranquilliser dans la mesure où c'est possible.

L'origine de tout cela? Une grève des monteurs de chauffage central déclenchée par les ouvriers, contre la volonté des chefs syndicaux qui se sont mis d'accord avec les patrons pour une baisse des salaires. Cette grève en est à sa sixième semaine. Toute la presse, sauf la nôtre, a qualifié cette grève de «grève communiste sauvage», alors qu'en réalité le comité d'action qui la dirige, nommé par les ouvriers en grève, comprend trois communistes sur un total d'une vingtaine de membres. En réalité les ouvriers font bloc contre leurs chefs et le patronat. Les caisses syndicales de Zurich sont naturellement fermées aux grévistes. Les socialistes ont lancé le mot d'ordre: «Fermez vos poches!» et c'est grâce à la solidarité touchante du prolétariat zurichois qui a fait collectes, souscriptions, dons en nature également, que cette grève a pu tenir plus de cinq semaines.

Lundi matin, sur les chantiers où les grévistes se rendaient pour faire comprendre à ceux qui continuaient à travailler qu'ils faisaient œuvre de kroumirs et trahissaient leur cause, la municipalité socialiste avait soigneusement groupé ses forces de police qui intervinrent avec leur brutalité coutumière. Les ouvriers ripostèrent avec leurs poings aux menaces des revolvers. Il y eut plusieurs ouvriers et un ou deux policiers blessés. Pour protester contre ces brutalités, une manifestation fut annoncée, toujours par le comité de grève — déjà arrêté en partie, puis reconstitué — pour mercredi soir. La municipalité l'interdit et fit savoir que la police userait de tous les moyens contre les manifestants. Sur ce, notre journal zurichois reproduisit cet ordre d'interdiction et un manifeste distribué en ville mercredi après-midi, ainsi que des pancartes promenées dans les rues annonçant que la manifestation n'aurait pas lieu. Mais les masses indignées ne l'entendaient pas ainsi et le soir quatre à cinq mille personnes étaient rassemblées sur la place. La police, très compacte

et agressive, pullulait. Au cours de la soirée, de 80 le nombre des policiers mobilisés est monté à 200 (chiffres de la presse bourgeoise). A la caserne, tout était prêt pour intervenir, soldats, mitrailleuses, munitions, et aider à tuer. Devant cette foule à la portée des matraques, des sabres et des revolvers de la police armée jusqu'aux dents, un communiste prit la parole et donna l'ordre d'évacuer la place pour se regrouper à un autre endroit. La police, furieuse de voir sa proie lui échapper et décidée à provoquer, fit usage de ses matraques et refoula la masse vers une rue adjacente en pleine réfection. Le coup était bien combiné. Les manifestants, indignés, s'emparèrent des pierres, des pavés et se défendirent. Ce fut alors la charge sabre au clair et, presque en même temps, la fusillade. Les premières salves, tirées au-dessus des têtes, allèrent se loger dans les premiers, deuxièmes ou troisièmes étages des maisons voisines. C'est ainsi que le premier blessé fut une fillette. Plusieurs personnes, entre autres des femmes, furent atteintes ainsi. Les gens descendirent alors en masse dans la rue pour crier leur horreur et leur indignation face aux agissements de la police et la foule se défendit âprement. Pas un tas de pierres ne resta sur place. Les policiers, alors fous furieux, tirèrent en plein sur cette masse sans défense, comme à Petersbourg devant le Palais d'Hiver. Leur cruauté dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Ils tirèrent sur ceux qui se précipitaient au secours des blessés. Tout cela, la presse bourgeoise l'ignore prudemment. Un policier qui s'était posté en lieu sûr a tiré quarante coups à tort et à travers. Je n'étais pas à cette manifestation, persuadée qu'elle n'aurait pas lieu. Mais Jules, qui rentrait vers onze heures du soir d'une assemblée, entendit soudain un crépitement alors qu'il était encore bien loin du quartier où cela se passait; mais, à quelques pas, à l'extrémité d'une très longue rue qui passe sous la voie ferrée, une balle, arrivée on ne sait d'où, venait de percer la vitrine d'un magasin; elle devait avoir passé par-dessus la voie ferrée. Ainsi, même les voyageurs dans les trains étaient menacés. Les fusillades continuèrent jusqu'à deux heures du matin. Le lendemain je devais être à huit heures au bureau pour taper un bulletin mensuel. J'y trouve notre secrétaire, blanc de colère qui me dit: «Des vandales ont passé ici cette nuit! Toutes les portes sont forcées, tous les verrous sautés. On a volé diverses choses. Est-ce possible que la police agisse ainsi!» Effectivement, après avoir fait sauter toutes les portes de la maison, les policiers, au nombre de 60, sans que personne ne soit présent, avaient mis la maison sens dessus dessous, de la cave au grenier, s'étaient emparés de divers matériaux, cachets, livrets de parti, timbres et même d'une somme de 20 francs (!) en laissant ouverts, à leur départ, tous les tiroirs, toutes les armoires et toutes les portes! Et c'est ce que l'on appelle les gardiens de l'ordre!

Voilà donc le fameux «nid de révolutionnaires», voilà les «documents accablants» dont on parle. On a découvert, il est vrai, au deuxième étage, chez les jeunes, trois armes dont on a fait grand cas dans la presse, à la radio et je ne sais où encore. C'était le repaire

des bandits! Or, aujourd'hui on fait le silence. Pourquoi? Parce que ces trois armes sont de vieux flingots rouillés et sans aucune munition, que les jeunes avaient récemment utilisés pour jouer sur la scène. C'est là tout leur crime.

Hier soir, jeudi, nous avions une réunion de militants pour fixer les mesures à prendre. Quelqu'un vint nous annoncer que les gens se massaient de nouveau par milliers sur l'Helvetiaplatz et attendaient. Nous avons écourté notre assemblée pour nous y rendre. Il y avait bien huit mille personnes. Les rues étaient obstruées, mais pas un policier à l'horizon. Aussi tout se passa dans le calme le plus parfait. Après trois discours la foule fut invitée à se disperser. D'un pas tranquille elle s'achemina cependant par la même rue que le jour précédent. C'était une foule immense. Sur une autre place on dispersa définitivement la manifestation. C'est bien la preuve éclatante que quand la police n'est pas là, tout se passe dans l'ordre. Nos copains se sont chargés d'y veiller en exhortant au calme les trop fougueux et en remettant à l'ordre les provocateurs.

Mais ce matin, nouvelles arrestations de nos militants, saisie de notre journal et fermeture de l'imprimerie sur laquelle on a apposé les scellés. Ce soir, j'ignore ce qui se passe. Il faut espérer que les masses, satisfaites de leur démonstration d'hier, seront restées chez elles. Mais demain c'est l'enterrement de la première victime, et ça risque d'être grave, une fois de plus.

Ce que je vous raconte ici, soit je l'ai vu de mes propres yeux, soit je le tiens de témoins dignes de foi. Bien sûr la version officielle est diamétralement opposée...»

Bien qu'absorbé par de nombreuses conférences publiques et par l'administration du parti avec ses multiples réunions, je n'oubliais pas le but que je m'étais fixé en acceptant la charge écrasante de diriger un parti que j'avais abandonné pendant plus de dix ans: utiliser mes fonctions pour tenter de modifier la politique de l'Internationale. La menace hitlérienne grandissait en Allemagne. Dans divers pays les résultats électoraux démontraient une baisse d'influence des partis communistes, au moment où une crise économique d'une exceptionnelle intensité frappait la classe ouvrière.

A Moscou, bien qu'on eût admis au pis-aller la décision de me remettre à la direction du parti, on cherchait la petite bête et dénigrait notre travail. A peine installée, la direction reçut une lettre du secrétariat politique de l'Internationale contenant une critique malintentionnée de son activité. Je n'en ai pas pris copie et l'original doit être dans les archives du Parti communiste que je ne puis consulter, si elles existent encore, ou dans les dossiers de la police, encore moins accessibles. Mais je répondis à ces critiques malveillantes

par une lettre où perçait mon désaccord et mon opposition à cette manière d'intervenir dans la vie du parti sans en consulter la direction:

«Au secrétariat politique de l'Internationale communiste

Camarades,

Nous avons étudié attentivement et discuté la lettre adressée par le secrétariat politique de l'I.C. au Comité central de notre parti.

Nous sommes étonnés qu'une lettre aussi importante, qui condamne en bloc toute l'activité du parti sans y découvrir aucun côté positif, aucun signe ni même aucun effort d'amélioration ait pu être élaborée et envoyée sans qu'un membre de la direction du parti ait été appelé à en discuter le contenu politique.

Comme nous ne sommes pas d'accord avec l'orientation et la signification politique de la lettre, nous nous permettons de vous communiquer les remarques que nous aurions faites au moment de l'élaboration et de la discussion du texte de la lettre, si nous avions été présents.

Nous connaissons et reconnaissons les grandes faiblesses de notre parti. Nous en avons fait, dans le projet de résolution politique, une critique sévère. Mais les faiblesses, nous les avons vues, nous les avons signalées nous-mêmes à l'instructeur qui fut parmi nous et nous avons pris une série de mesures pour les combattre. Nous pouvons dire que, dans une certaine mesure et sur certains points, nous sommes parvenus, sinon à les surmonter, du moins à améliorer sensiblement la situation. C'est pourquoi nous sommes étonnés que le secrétariat politique de l'I.C., dans sa critique le plus souvent justifiée, ne tienne aucun compte de l'état dans lequel se trouvait le parti au moment où le secrétariat fut renouvelé, ni de l'effort fait depuis décembre pour améliorer le travail et l'action du parti, ni des modestes résultats obtenus dans cette voie.

Nous ne toucherons que quelques points qui nous paraissent importants et sur lesquels nous ne pouvons accepter sans autre votre critique.

Vous écrivez: «Vor allem muss festgestellt werden, dass die Partei im Kampfe gegen die Sozialdemokratie sowie auch in der Aufrollung einer breiten Einheitsfronttaktik gegenüber den sozialdemokratischen Arbeitern bisher keinen Schritt vorwärts zu verzeichnen hat.»

Nous admettons que les résultats obtenus dans ces deux directions soient très insuffisants, mais nous ne pouvons admettre sans nous mettre en contradiction avec les faits votre affirmation absolue que le parti n'a fait dans ce domaine aucun pas en avant.

Les résultats des élections au Conseil national et au Grand Conseil à Zurich prouvent que le parti a fait dans cette région industrielle par excellence, où notre influence décroissait d'année en année, un pas en avant dans la conquête des masses qui suivaient la social-démocratie. Le développement du parti et la création de nouvelles sections en Suisse romande, en Argovie, à Saint-Gall, Soleure, le

développement de notre presse (600 nouveaux abonnés au *Kämpfer, Drapeau rouge* hebdomadaire avec tirage doublé) se fait au détriment de la socialdémocratie, par la conquête d'ouvriers influencés par elle.

La grève de Brüttisellen et la grève actuelle des monteurs de Zurich prouvent aussi que le parti et l'Opposition syndicale révolutionnaire ont compris comment réaliser un large front unique à la base, avec les ouvriers réformistes contre leurs chefs, dans la lutte pour la défense des salaires. De telles grèves ne sont pas dues au hasard; elles ne sont possibles que parce que la parti s'efforce de réaliser toujours et systématiquement le front unique, de combattre les chefs réformistes et leur politique, de démontrer par la propagande et par les faits qu'il est possible de conduire des grèves en temps de crise.

C'est pourquoi nous ne pouvons accepter sans autre l'affirmation que «die Partei in der selbständigen Führung der Wirtschaftskämpfe, in der bisherigen Passivität verharrt! »

Il est vrai que cette réalisation du front unique et ces grèves indépendantes n'ont pas encore été possibles dans toutes les industries et à l'échelle nationale. Mais il faut tenir compte des forces réelles du parti et, en évaluant ses forces, voir s'il fait un effort pour réaliser le front unique et conduire des grèves pour sortir de son isolement et de la passivité — et nous affirmons que le parti fait cet effort, proportionné à ses forces. Il y a trois communistes membres du parti dans la grève des 360 monteurs de Zurich. Il n'y en avait pas un seul à Brüttisellen. Cependant ces deux grèves sont ou ont été entièrement sous notre direction par la réalisation très large du front unique.

De même si, à Genève, le parti qui compte 60 membres réussit à grouper dans ses manifestations contre la guerre du 2 février et du 6 avril et dans sa manifestation indépendante du 1er mai de 1500 à 2000 personnes, c'est grâce à une politique de front unique orientée vers les usines.

Le fait qu'à Genève de plus en plus les ouvriers socialdémocrates travaillent et luttent avec nous dans le Secours rouge, le Sport ouvrier rouge, le Théâtre prolétarien et, depuis peu, prennent part à la constitution et au travail de l'Opposition syndicale révolutionnaire est une preuve que notre politique de front unique commence à porter des fruits.

Nous n'acceptons pas non plus votre critique concernant l'attitude du parti à l'égard de la socialdémocratie. Vous dites: «In der Partei sind noch Unklarheiten über die Rolle der Sozialdemokratie...» C'est vrai qu'il y eut de telles positions peu claires, mais il est vrai aussi que dès qu'elles sont venues à la connaissance de la direction, le secrétariat du parti a aussitôt provoqué une discussion et une clarification de la question en convainquant les camarades de la fausseté de leur position. Il n'y a pas de «Halbheiten» dans notre position à l'égard de la socialdémocratie et ce que vous nous proposez à l'égard des gauchistes de Genève est exactement ce que nous avons fait, dès le début et bien avant de recevoir votre lettre:

démontrer que dans toutes les questions suisses, les chefs de gauche furent les exécuteurs de la politique de la droite.

Nous ne sommes pas d'accord non plus avec votre appréciation que le parti «liess die Direktiven des Politsekretariats in der Frage des Kampfes gegen die Renegaten bisher vollkommen ungeachtet». En réalité vous savez que la façon bureaucratique et mécanique avec laquelle les représentants de l'I.C. ont appliqué des décisions du Cinquième congrès à Schaffhouse a fortement discrédité le parti et l'Internationale aux yeux des ouvriers de Schaffhouse, et qu'il est difficile de reconquérir les positions perdues. Mais, tandis que le représentant de l'I.C., qui était ici au moment des élections au Conseil national, a laissé Schaffhouse sans lui accorder l'attention suffisante, la nouvelle direction s'est efforcée d'y provoquer une clarification de la situation politique. Un membre du secrétariat, désigné spécialement pour ce travail, est allé plusieurs fois à Schaffhouse, soit pour démasquer publiquement la politique de Bringolf, soit pour préparer, par une discussion au sein de notre parti, la politique qui a conduit à une première clarification politique au 1er mai où deux manifestations ont eu lieu: celle de Bringolf allié aux socialdémocrates sur le programme imposé par la socialdémocratie, l'autre organisée par notre parti et avec ses mots d'ordre, et entraînant une partie des ouvriers qui jusqu'ici suivaient Bringolf.

Il n'est pas juste de dire que notre organisation de Schaffhouse s'est trouvée jusqu'ici à la remorque de Bringolf. La tactique que le secrétariat du parti a suivie à Schaffhouse en vue du 1er mai fut précisément de dégager notre parti de l'influence de Bringolf, de lui faire prendre l'initiative et de provoquer une clarification politique qui a réussi et qui permettra à notre parti de poursuivre sa politique indépendante et plus agressive à l'égard de Bringolf.

Les résultats obtenus à Zurich aux dernières élections et dans la grève des locataires, les grèves de Brüttisellen et des monteurs, le changement de situation à notre avantage à Schaffhouse, etc., sont des succès modestes, très insuffisants, mais ils ne furent pas accidentels. Ils furent possibles grâce à un effort systématique de la direction du parti pour l'orienter dans la voie des réalisations des décisions du Cinquième congrès et des directives de l'I.C. et l'on peut prévoir que cette politique juste donnera des résultats de plus en plus positifs. C'est pourquoi on ne peut pas affirmer, comme vous le faites, que ces côtés positifs, qui ont tendance à se développer, sont supplantés par le recul de Bâle.

Cette façon arithmétique et schématique de juger les résultats du parti n'est pas marxiste. Il serait politiquement faux de dire, au point de vue international, que les succès de la construction socialiste en URSS sont supplantés par la perte des voix communistes aux élections de Prusse et de France.

Il faut analyser, d'une part, les facteurs du succès là où ils se produisent et, d'autre part, les raisons du recul et prendre les mesures nécessaires pour parer aux causes du recul. Vous savez, par votre instructeur, que nous avions aussitôt établi, en accord avec notre

organisation de Bâle, un plan d'action qui correspond exactement aux directives de votre lettre, pour remédier à la situation de Bâle, plan qui est en train d'être réalisé.

Vous ne pouviez ignorer cet effort de la direction du parti pour en améliorer le travail, puisque votre instructeur lui-même l'a reconnu en notre présence après avoir vu notre travail de près.

Cependant votre lettre n'en tient aucunement compte. Elle passe complètement sous silence les côtés positifs et exagère les faiblesses dans le but évident d'affaiblir la direction et de discréditer son travail devant le Comité central.

Vous avez visé ce résultat en donnant à votre lettre son caractère essentiellement négatif. Une telle appréciation de l'activité de la direction du parti doit avoir des conséquences d'organisation que vous ne posez directement pas vous-mêmes, mais qui sont posées implicitement par le contenu politique de votre lettre.

De même que nous vous exposons en toute franchise notre point de vue, nous vous communiquons que la direction du parti n'a aucune intention de demeurer à sa tête, puisque l'Internationale exprime ainsi son désir de procéder à un changement de direction.

Nous attendons donc, sur ce point important pour l'avenir du parti vos propositions concrètes. L'appréciation donnée par votre lettre, du travail du parti ne correspondant pas à l'autocritique qu'en fait le Bureau politique dans son projet de résolution, nous attendons aussi sur ce point vos directives pour la séance du Comité central qui a été renvoyée aux 4 et 5 juin.

Le Bureau politique du Parti communiste suisse. »

Les instructions réclamées ne furent pas données, mais notre lettre ne fut pas un élément favorable à la discussion que je voulais provoquer au Douzième Plénum de l'Exécutif.

J'adressai à l'Exécutif de l'Internationale une lettre lui faisant part de mes plans.

A Genève, Léon Nicole, qui formait l'extrême gauche du Parti socialiste, était en opposition à la politique du Parti socialiste suisse. Il défendait l'Union soviétique dans son journal et menait campagne contre le danger de guerre. De plus, un bon nombre de membres du Parti socialiste avaient adhéré à l'Association Suisse-URSS. Je proposais à l'Internationale d'organiser une collaboration avec les partis socialistes genevois et vaudois dirigés par Léon Nicole. A Schaffhouse, Walther Bringolf avait détaché de l'Internationale l'organisation du Parti communiste et créé une section du «Parti communiste opposition», de la tendance droite Brandler-Thalheimer dans le Parti communiste allemand. Mais il avait fait quelques approches pour rentrer dans le Parti communiste suisse. Je

communiquai à Moscou mon intention de prendre avec Bringolf les contacts nécessaires pour le faire rentrer au Parti communiste.

Je n'ai malheureusement pas conservé la copie de cette lettre, mais son contenu est confirmé par la réponse qu'y donna publiquement l'Internationale.

D'autre part, en vue de la séance de l'Exécutif élargi de 1932, je préparai un document réclamant de l'Internationale un changement de tactique, un retour à la politique de front unique avec la social-démocratie pour lutter contre le fascisme et la guerre qui étaient, pour la bourgeoisie, l'unique voie possible pour surmonter sa crise économique et politique du début des années trente.

Voici les passages les plus importants de ce document, accepté à l'unanimité par le Comité central du Parti communiste suisse, après quelques retouches:

«*Aggravation de la crise capitaliste.* — La situation internationale est caractérisée par une aggravation et une extension de la crise à l'ensemble des pays capitalistes. Elle se manifeste par une diminution croissante de la production et une augmentation correspondante du chômage, par une diminution des échanges commerciaux et la passivité des balances commerciales de la plupart des Etats, par une crise agraire généralisée, par un ébranlement de tout le système financier international: baisse des changes, inflation, krach des établissements de crédit, faillites des trusts et des grands concerns internationaux, baisse des valeurs et devises, augmentation générale des faillites, par une guerre douanière et commerciale générale, produit du protectionnisme renforcé par lequel les Etats capitalistes essayent de se protéger, mais qui ne fait qu'aggraver la crise générale. Au point de vue social et politique, la crise entraîne à l'intérieur de chaque Etat un renforcement des contradictions et des antagonismes sociaux et politiques, une offensive renforcée du patronat contre la classe ouvrière, une misère accrue des grandes masses travailleuses, en particulier des paysans laborieux, une prolétarisation de fortes couches de la petite bourgeoisie, une lutte au sein de la classe dominante entre les divers groupes de la bourgeoisie, une disparition des entreprises capitalistes faibles, une concentration plus grande des capitaux, une radicalisation des masses ouvrières et paysannes, de violentes luttes sociales et politiques qui toujours plus déterminent la politique intérieure de chaque Etat, le développement du fascisme et des forces dictatoriales réactionnaires des gouvernements, la fascisation grandissante des pays à système parlementaire, la maturation d'une situation révolutionnaire à l'intérieur d'un nombre croissant d'Etats.

Au point de vue international, une aggravation des antagonismes entre grands Etats impérialistes, la volonté de reviser les traités de

paix, aussi bien en ce qui concerne les clauses territoriales que les dettes de guerre, la lutte pour un nouveau partage du monde et pour la colonisation de territoires tels que l'URSS, l'Amérique latine, la Chine, d'où jaillit à nouveau la guerre de pillage impérialiste, que ce soit contre l'Union soviétique, contre les peuples coloniaux ou contre les puissances impérialistes elles-mêmes, l'exploitation renforcée des colonies plus atteintes encore par la crise, l'accroissement du mouvement révolutionnaire des peuples coloniaux; liée à la guerre et à l'accroissement des antagonismes internationaux, la faillite des illusions pacifistes-démocratiques que la SDN, la Conférence du désarmement et le système parlementaire bourgeois avaient semées, le développement des mouvements nationalistes, militaristes et fascistes, la menace de l'extension de la guerre impérialiste du Japon contre la Chine en une guerre contre l'Union soviétique et en une nouvelle guerre mondiale pour la destruction du système de Versailles et un nouveau partage du monde. La guerre impérialiste apparaît de plus en plus comme l'unique et fatal aboutissement des contradictions croissantes du régime capitaliste aggravées par la crise. La menace d'une nouvelle guerre mondiale domine la situation internationale.

L'issue capitaliste de la crise. — Bien que des représentants en vue de la classe bourgeoise soient acculés à la faillite et au suicide par la crise, que des couches chaque jour plus profondes de la petite bourgeoisie, précipitées dans la misère, perdent confiance dans le régime capitaliste, il serait faux de penser que le capitalisme s'écroulera de lui-même, que la classe bourgeoise abandonnera elle-même ses privilèges et se suicidera en tant que classe dominante. Au contraire, la bourgeoisie, comme classe, s'efforce de chercher une issue capitaliste de la crise par un nouveau partage du monde, de ses richesses naturelles et de ses marchés, par l'écrasement armé de l'Union soviétique, forteresse du mouvement révolutionnaire mondial et par une exploitation accrue et inouïe des masses travailleuses des colonies et des vieux pays capitalistes. La bourgeoisie tend tous ses efforts vers cette issue capitaliste. La guerre se développe en Orient par l'agression de l'impérialisme japonais, appuyé activement par la France, l'Angleterre et la SDN contre le peuple chinois; cette guerre est dirigée non seulement vers la conquête de sources de matières premières et d'immenses marchés d'exploitation, elle vise aussi à écraser le mouvement social et national d'émancipation du peuple chinois qui a pris une extension menaçante pour l'impérialisme, au centre de la Chine, dans le territoire soviétique, et à abattre l'Union soviétique en créant une forte base d'opérations militaires en Mandchourie. Pour réaliser ses plans d'exploitation accrue des masses travailleuses, le capitalisme est contraint d'écraser le pays du socialisme en construction, la forteresse du mouvement révolutionnaire de tous les opprimés. C'est pourquoi les dangers de guerre contre l'URSS ont acquis, par le développement de la crise, une acuité et une imminence énormes. La préparation directe et matérielle de la guerre contre l'Union soviétique, les provocations et les actes d'hostilité directe s'intensifient et se multiplient et le

moment approche où la ferme et inébranlable politique de l'URSS ne sera plus suffisante pour parer à la volonté de guerre des impérialistes. Les derniers attentats contre le président français Doumer et le premier ministre japonais montrent à quels moyens recourent les instigateurs de guerre. En vue de cette guerre, les Etats impérialistes s'efforcent de rejeter au second plan leurs antagonismes grandissants, et de réaliser le front unique contre-révolutionnaire. La SDN a réussi jusqu'à maintenant à maintenir ce front unique, mais l'aggravation des antagonismes et des luttes entre grands Etats impérialistes, qui apparaît toujours plus clairement dans les conférences internationales, montre que tôt ou tard ce front unique se disloquera et que la guerre entre grands Etats impérialistes pour un nouveau partage du monde, la guerre mondiale sera l'unique aboutissement des antagonismes avivés par la crise.

... Parallèlement à la conduite de la guerre de rapine en Chine, aux préparatifs actifs, politiques, «moraux», matériels et à la provocation directe, criminelle et sanglante de la guerre contre l'URSS, la bourgeoisie mène une offensive généralisée et chaque jour plus violente contre le niveau de vie et les libertés démocratiques de la classe ouvrière, des ouvriers et des paysans travailleurs, pour augmenter l'exploitation des masses et sauver ses profits. Baisse des salaires et des secours de chômage, augmentation des impôts directs et indirects, élévation des tarifs douaniers qui maintiennent la vie chère, limitation et suppression des vacances et des assurances sociales, cette offensive économique est doublée d'une offensive politique contre l'avant-garde de la classe ouvrière. Répression croissante du mouvement ouvrier par les mesures de police, par des lois d'exception, par le développement du mouvement fasciste et par la fréquence d'actions des plus brutales contre la classe ouvrière. Cette aggravation de la misère et de l'exploitation de la classe ouvrière industrielle et agricole est accompagnée d'une misère grandissante de la masse des petits paysans travailleurs profondément touchés par la crise agraire et la mévente de leurs produits et écrasés par le paiement de la rente foncière, des intérêts hypothécaires, des taxes et des redevances de toutes sortes.

Guerre, appauvrissement et asservissement des peuples opprimés et des masses travailleuses, telle est la seule voie pour la bourgeoisie, de surmonter momentanément la crise actuelle. Une telle issue est possible si le prolétariat ne rassemble pas ses forces dans un puissant front unique des travailleurs pour résister. Mais cette issue ne peut être que temporaire et ne fera qu'aggraver la crise générale du capitalisme, accentuer encore les antagonismes des classes et préparer de nouvelles crises chaque fois plus profondes et plus insurmontables jusqu'à ce que les masses soulevées par la misère et l'exploitation accrues, par la guerre et ses horreurs, s'engagent dans la seule issue réelle possible à la crise, celle de l'action révolutionnaire pour renverser la domination capitaliste et instaurer la dictature prolétarienne, premier pas vers la construction du socialisme.

Le rôle de la socialdémocratie internationale. — Le principal obstacle à la mobilisation des masses en vue de trouver, par l'action révolutionnaire, une issue révolutionnaire à la crise est l'influence encore dominante de la socialdémocratie et du réformisme syndical dans la classe ouvrière des grands pays capitalistes. La socialdémocratie internationale, la Deuxième Internationale qui s'est mise, en 1914, au service des états-majors pour la conduite de la guerre impérialiste jusqu'au bout, qui a trahi l'internationalisme prolétarien et la lutte de classe pour proclamer et défendre le principe de la défense nationale et de l'union sacrée, s'est montrée toujours plus cyniquement l'agent de la bourgeoisie capitaliste au sein du mouvement ouvrier, son principal appui social aux heures décisives de la lutte révolutionnaire de l'après-guerre, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, en Angleterre, en Espagne et ailleurs; elle sauva le régime d'exploitation capitaliste en divisant les organisations ouvrières et en noyant dans le sang, avec l'aide de la police et du fascisme, l'avant-garde de la classe ouvrière.

La socialdémocratie a été et reste l'avant-garde de la campagne de calomnie et de préparation «morale» et active de la guerre contre l'Union soviétique. Elle fut la digue qui empêcha le prolétariat occidental de suivre l'exemple des travailleurs russes. Aujourd'hui que la guerre menace directement l'Union soviétique, la presse et les chefs socialdémocrates sont les principaux agents de diffusion des fausses nouvelles et des mensonges destinés à préparer l'intervention, au sein des masses ouvrières dans lesquelles l'Union soviétique doit avoir ses principaux alliés et défenseurs.

La Deuxième Internationale joue une fois de plus ce rôle d'agent du capitalisme dans le mouvement ouvrier au cours de la crise présente. Les chefs socialdémocrates et réformistes cherchent une issue capitaliste à la crise, conseillent la bourgeoisie, s'allient à elle pour faire accepter à la classe ouvrière les baisses de salaires, pour parfaire l'organisation militaire de l'Etat capitaliste et, au Japon, pour soutenir la guerre impérialiste; en Europe, pour semer et entretenir les illusions pacifistes dans la SDN, dans la Conférence du désarmement et empêcher par là la mobilisation des forces ouvrières contre la guerre. En Allemagne, en Espagne, en Pologne et dans les autres Etats capitalistes, la socialdémocratie est devenue un des agents actifs de la fascisation de l'Etat.

Par sa politique de «capitalisme d'Etat», de l'économie organisée, du contrôle des banques et des trusts par l'Etat bourgeois, par la politique du «moindre mal» qui l'entraîne aux pires compromis, elle s'efforce d'utiliser les masses ouvrières, sur lesquelles elle a encore une influence, à la solution capitaliste de la crise par le renforcement du pouvoir et des compétences de l'Etat bourgeois, intimement lié au capital financier et contrôlé par lui. Par ses théories du capitalisme d'Etat, du contrôle de l'Etat bourgeois sur toute la vie économique, par ses efforts vers une collaboration de classe sous le contrôle de l'Etat, par sa lutte violente contre le prolétariat révolutionnaire, la socialdémocratie se rapproche de plus en plus

des théories économiques et sociales et de la pratique du fascisme.

Cette trahison systématique des intérêts des masses travailleuses provoque une désaffection grandissante des ouvriers à l'égard des partis socialdémocrates qui ont perdu au cours des dernières élections en Angleterre et surtout en Allemagne des millions de voix ouvrières, un déplacement de la base sociale de la socialdémocratie vers la petite bourgeoisie. Au sein même de la socialdémocratie, cette politique essentiellement conservatrice des bases du régime capitaliste a provoqué un mouvement d'opposition de gauche sympathique à l'Union soviétique et au communisme; les chefs socialdémocrates de gauche l'utilisent pour empêcher le passage des masses au communisme, soit en jouant à l'opposition au sein de la Deuxième Internationale, soit en créant des partis socialdémocrates de gauche, comme le SAP allemand.

... Il faut reconnaître qu'au cours des dernières années, au point de vue international, nos partis n'ont pas fait de progrès décisifs dans cette voie. Au contraire, malgré le fait que des millions d'électeurs ouvriers se sont détachés de la socialdémocratie, malgré les millions de chômeurs et la misère extrême, nos partis n'ont pas su pratiquer un large front unique et organiser les principales masses sous leur influence. Les élections anglaises, allemandes, françaises, suisses marquent une stagnation ou même un recul sensible de l'influence communiste. Là où nous avons gagné en influence, nos succès sont encore très en retard sur les conditions objectives favorables.

Ce fait doit être soumis à l'examen sévère de l'autocritique bolchevique et la prochaine séance du Comité exécutif de l'Internationale communiste devra trouver les voies et moyens de liquider cet état de choses.

Notre politique à l'égard de la socialdémocratie n'a pas été comprise des masses qu'elle devait convaincre. Nous n'avons pas su attirer ni organiser ceux qui abandonnent la socialdémocratie: nous n'avons pas su entraîner dans la lutte contre le capitalisme et le fascisme les ouvriers socialdémocrates, ni leur faire comprendre le rôle de leurs chefs et de leur parti. Trop souvent notre politique a donné l'impression que notre principal ennemi était la socialdémocratie et non la bourgeoisie. Trop souvent notre lutte a le caractère exclusif d'une politique antisocialdémocrate au lieu d'une lutte acharnée contre le capitalisme. Notre politique de front unique est restée une phrase, une formule sans l'effort pour réaliser un contact réel et la lutte commune avec les ouvriers socialdémocraties. Nous avons trop souvent considéré et pratiqué le front unique seulement comme un moyen de démasquer les chefs socialdémocrates et non comme la tactique révolutionnaire de mobilisation et d'unification des masses pour l'action. Notre principal ennemi reste la bourgeoisie; cet ennemi a des agents dans le mouvement ouvrier que nous devons combattre comme étant le principal appui social de la bourgeoisie, le principal obstacle à la mobilisation et à la lutte des masses contre le capitalisme. Notre principal effort dans la classe

ouvrière doit donc être dirigé contre les chefs socialdémocrates, leur idéologie et leur politique réformiste. Mais nous ne porterons de coups réels à la socialdémocratie que dans la mesure où nous intensifierons la lutte de classe contre la bourgeoisie, dans la mesure où nous entraînerons dans cette lutte, que la socialdémocratie abandonne et trahit, la classe ouvrière restée sous l'influence réformiste. C'est par une lutte de classe renforcée, en réalisant un large front unique à la base avec les ouvriers socialdémocrates pour l'action contre la guerre et l'offensive capitaliste, que nous porterons les coups les plus rudes à la socialdémocratie, et que nous ferons comprendre aux masses ses trahisons, son rôle de principal soutien du régime capitaliste et d'agent actif de la fascisation de l'Etat.

Par une application sectaire de sa ligne politique, par la scission syndicale contre laquelle il n'a ni su, ni voulu énergiquement lutter, notre mouvement communiste s'est isolé trop souvent des masses; il a perdu le contact avec les ouvriers influencés par les réformistes. Par des épurations nécessaires, mais opérées souvent mécaniquement et bureaucratiquement d'en haut, sans l'effort correspondant pour convaincre et pour appliquer une large démocratie prolétarienne dans nos organisations, par l'absence d'une vie politique réelle de la masse des membres du parti et la répétition de formules générales au lieu d'un effort constant de pensée pour appliquer les principes généraux aux conditions concrètes, nos organisations ont perdu dans une large mesure leur force d'attraction sur les masses et même sur leurs propres membres, d'où la diminution et l'énorme fluctuation de nos effectifs, l'insuffisance de nos cadres, leur faiblesse idéologique, l'état squelettique et sectaire d'un grand nombre de nos organisations syndicales révolutionnaires, de nos cellules de jeunes et d'adultes. Ce sectarisme n'a du reste nullement préservé nos organisations de l'opportunisme qu'il était censé combattre; au contraire, il a développé la passivité et l'isolement, l'absence d'effort et d'action réelle cachant le plus souvent ce manque d'activité révolutionnaire et les actions les plus opportunistes sous une phraséologie d'extrême gauche et sous des formules sans vie, incompréhensibles pour les simples ouvriers.

Les méthodes de notre travail doivent être sérieusement contrôlées et améliorées de façon à redonner à notre mouvement sa force d'attraction sur les masses, pour renforcer par là sa capacité de lutte contre le capitalisme et son principal appui social dans le mouvement ouvrier.

La politique du Parti communiste. — Cette situation nationale démontre la justesse des résolutions du Cinquième congrès du parti et du Plénum de l'I.C. qui ont suivi et la nécessité qu'il y avait de changer radicalement la politique antérieure du parti, d'en combattre et d'en éliminer les tendances opportunistes en orientant nettement le parti vers un travail et une action révolutionnaires de masse.

L'application, quoique encore très mauvaise, de la ligne politique du Cinquième congrès a cependant permis au parti d'enregistrer certains succès. Le référendum contre la loi sur le tabac et contre

la loi d'assurance vieillesse a démontré la possibilité, malgré notre faiblesse d'organisation, d'entraîner de larges couches de travailleurs des usines et des champs derrière la politique de notre parti, lorsqu'elle correspond aux intérêts des larges masses du peuple travailleur. Les grèves organisées et conduites par l'Opposition syndicale révolutionnaire et la Fédération rouge du cuir et du vêtement contre la baisse des salaires ont démontré la fausseté des affirmations socialdémocrates concernant la possibilité des luttes ouvrières. La grève de Brüttisellen en particulier a démontré l'entière justesse de la tactique de l'Internationale syndicale rouge concernant la conduite indépendante des grèves, par la réalisation d'un large front unique de la base dans les usines et par l'élection d'un large comité de front unique à la base comme aussi la fausseté des théories opportunistes et trotskystes opposées à la nouvelle tactique syndicale.

Les élections au Conseil national et au Grand Conseil de Zurich ont marqué une augmentation sensible de notre influence dans la classe ouvrière de Zurich et une partie de la Suisse. Le mouvement des locataires a prouvé que le parti sait trouver la voie pour entraîner à la lutte de classe contre la bourgeoisie et ses agents socialdémocrates de nouvelles couches de la population travailleuse encore éloignées de notre mouvement. L'augmentation des membres du parti et des lecteurs de notre presse au cours des derniers mois, la consolidation et le développement de notre organisation dans des régions nouvelles, Saint-Gall, Berne, Suisse romande, la transformation du *Drapeau rouge* en hebdomadaire, les grandes démonstrations de masse à Zurich sont autant de résultats positifs qui démontrent la justesse de la ligne politique fixée et adoptée par le parti.

L'élimination de l'opportuniste-trotskyste Bobst sans qu'il entraîne personne avec lui et au moment où le parti développait son influence et augmentait le nombre de ses membres, prouve que la direction du parti a compris comment mener une lutte énergique contre l'opportunisme en convainquant le parti de la justesse de sa politique et en utilisant cette occasion pour procéder à une clarification idéologique et à une augmentation de l'influence du parti.

Cependant ces succès modestes ne sauraient nous faire oublier les faiblesses énormes et les erreurs politiques de notre parti, qui l'ont empêché d'obtenir, dans l'ensemble, des résultats plus importants et qui ont provoqué sur les deux points les plus forts de notre front, à Bâle et à Schaffhouse, un affaiblissement sérieux de notre influence.

Dans l'ensemble du pays on ne peut dire que notre parti ait réussi à faire une brèche sérieuse dans la classe ouvrière encore sous l'influence des socialdémocrates ou organisés dans les syndicats réformistes. Nous commençons seulement d'obtenir les premiers résultats sur ce terrain dans la région industrielle importante de Zurich où nous avons conduit nos combats les plus importants contre la bourgeoisie et réalisé un large front unique, démontrant ainsi aux

ouvriers socialdémocrates, par des faits et des expériences tirés de leur lutte quotidienne contre la bourgeoisie, les trahisons de la politique socialdémocrate. Mais le fait que nous avons recueilli aux élections au Grand Conseil à peine le quart des voix perdues par le Parti socialdémocrate prouve que nous ne devons pas surestimer la brèche que nous avons pu opérer à Zurich même au sein des ouvriers socialdémocrates. Cependant la réalisation répétée du front unique par la base dans les grèves dirigées par l'Opposition syndicale révolutionnaire, comme la grève de Brüttisellen et la grève des monteurs, où nous avons entraîné l'ensemble de la classe ouvrière, poussé le Parti socialdémocrate et les chefs réformistes dans la défensive et provoqué de larges discussions dans les rangs socialistes et réformistes est la voie juste où nous devons persévérer. Dans l'ensemble nous avons été trop un parti de propagande et d'agitation, pas assez un parti d'action. Naturellement on ne peut séparer l'action révolutionnaire de la propagande et de l'agitation, mais les ouvriers ont pu gagner l'impression que notre parti se contente de critiquer la socialdémocratie, de lancer des mots d'ordre généralement justes, de parler et d'écrire, mais qu'il ne sait ni ne peut faire triompher ses théories et ses mots d'ordre et conduire la classe ouvrière à la lutte. Dans le parti lui-même l'opinion est encore très répandue que nous sommes trop faibles pour organiser et conduire des luttes effectives d'une façon indépendante, que nous devons nous contenter d'un travail d'opposition à la socialdémocratie, d'agitation, de propagande et d'organisation. Rien n'est plus faux ni plus dangereux pour notre parti. Ce n'est que dans la mesure où, en évaluant de sang-froid nos forces et celles de l'adversaire, nous engagerons des actions et des luttes effectives contre la bourgeoisie, pour la défense des intérêts immédiats de la classe ouvrière et que nous réussirons par là, en réalisant le front unique de tous les ouvriers, à démasquer le rôle de la socialdémocratie comme principal soutien social de la bourgeoisie, que notre propagande et notre agitation, que nous devons continuer et améliorer, trouveront un écho plus large parmi les masses. L'expérience de la grève de Brüttisellen, des grèves de locataires, de notre référendum contre l'impôt du tabac et contre les assurances Schulthess en sont la preuve. La faiblesse de notre action s'est révélée particulièrement dans les secteurs les plus importants de notre travail:

1) dans la lutte contre la guerre et pour la défense de l'URSS. Il a existé et il existe encore dans les rangs mêmes du parti une sous-estimation du danger de guerre, du rôle de la bourgeoisie suisse et de la socialdémocratie dans la préparation à la guerre. Les résultats de notre Semaine contre la guerre et de la Journée du 6 avril sont très insuffisants, aussi bien en ce qui concerne la préparation de la campagne, la mobilisation effective des masses, qu'en ce qui concerne les résultats obtenus. La démonstration de Bâle, qui a réuni à peine le 10% des membres cotisants des organisations révolutionnaires, est une preuve de cette sous-estimation des dangers de guerre au

sein même de nos organisations. Si le parti n'est pas convaincu lui-même, il ne saurait mobiliser les masses. Une autre erreur, c'est de se contenter de phrases fortes et générales et d'oublier le travail concret et effectif. Un exemple typique de cette erreur est la résolution de la Conférence intercantonale de Berne et Soleure qui accuse d'une part notre bourgeoisie d'être à la tête du front unique impérialiste contre l'URSS, ce qui ne correspond pas à la réalité et qui, d'autre part, oublie de parler du travail concret à faire contre la préparation de la guerre dans les cantons de Berne et Soleure où existent d'importantes fabriques d'armes;

2) dans la lutte contre la baisse des salaires. Sans diminuer en rien l'importance politique et le résultat pratique des grèves dirigées par l'Opposition syndicale révolutionnaire au cours de l'année écoulée, il faut reconnaître que ces grèves furent, en regard de l'offensive patronale contre les salaires, peu nombreuses dans des branches secondaires de l'industrie suisse et dans de petites et moyennes entreprises, mais que la baisse des salaires s'est réalisée principalement dans la grosse industrie, dans la métallurgie, sans que notre parti et nos organisations syndicales révolutionnaires aient réussi à organiser une résistance quelconque à cette baisse des salaires, ni même une opposition sérieuse à la politique de capitulation et de trahison des chefs réformistes;

3) cette impossibilité, pour notre parti et pour l'Opposition syndicale révolutionnaire, d'organiser une large résistance à la baisse des salaires dans les principales entreprises, à un moment où de grandes manifestations de masse se déroulaient à Zurich démontre la grande insuffisance, pour ne pas dire l'inexistence de notre travail en usine et de notre travail syndical. L'augmentation de nos effectifs à Zurich, dans la Suisse orientale et romande ne s'est pas réalisée sur la base de l'usine, mais encore sur la base exclusivement territoriale. A Bâle où nous avons une base d'organisation dans les principales entreprises, les cellules d'usines, à quelques faibles exceptions près, n'ont pas réalisé un travail effectif à l'usine même, elles ont participé à la passivité générale du parti. L'Opposition syndicale révolutionnaire et les syndicats rouges n'ont pas fait non plus un travail à l'usine, ni même un effort sérieux d'y pénétrer, de s'y organiser et d'y prendre en main la direction des luttes quotidiennes pour l'amélioration des conditions de travail.

Notre travail syndical a été extrêmement faible, aussi bien dans les syndicats révolutionnaires que dans les syndicats réformistes. Le fait que nous n'avons organisé que 350 membres dans l'Opposition syndicale révolutionnaire, au sein des syndicats réformistes, prouve la faiblesse extrême de notre travail d'opposition et le manque presque absolu de contact avec les ouvriers réformistes. La scission syndicale provoquée par les chefs réformistes qui a séparé des organisations syndicales 5000 ouvriers révolutionnaires les a isolés des masses organisées dans les syndicats réformistes ou sous leur

influence. Nos organisations révolutionnaires, au lieu de développer un grand travail de front unique à l'égard des ouvriers réformistes, de recréer des groupes de l'Opposition syndicale révolutionnaire dans les organisations réformistes ont souvent mené une politique sectaire d'isolement.

L'orientation décisive de tout notre travail vers l'usine et vers le travail d'opposition syndicale au sein des organisations réformistes, lié à l'application de la tactique du front unique syndical des syndicats révolutionnaires à l'égard des organisations réformistes est la condition première et indispensable pour le développement ultérieur de notre parti, de son influence sur les masses et de son action contre la guerre et contre l'offensive patronale;

4) notre travail quotidien n'est pas assez systématique et persévérant. La campagne de l'initiative pour une assurance vieillesse aux frais des riches a échoué — alors qu'elle aurait pu très facilement aboutir — faute d'un travail quotidien et prolongé de la plupart des membres et des organisations du parti qui sous-estimaient l'importance de la lutte pour l'assurance sociale et n'avaient eux-mêmes pas foi dans la réalisation de notre initiative, tandis que la direction centrale ne déployait pas l'énergie nécessaire pour mener cette campagne. Notre travail parmi les chômeurs et partiellement aussi notre campagne pour la baisse des loyers ont faibli. Après quelques semaines d'intense agitation, notre action se ralentit et diminue. Le parti n'a pas encore compris comment lier toutes ses actions. Chaque campagne est menée pour elle-même indépendamment des autres tâches du parti. Il est nécessaire que le parti se libère de ses antiques formes socialdémocrates de travail et d'organisation;

5) les deux points les plus faibles de notre front sont les deux cantons où nous avions les plus fortes positions, Schaffhouse et Bâle-Ville.

A Schaffhouse le parti a perdu, au profit de Bringolf et des renégats, les fortes positions qu'il avait au sein de la classe ouvrière, par suite de la scission du Parti communiste par l'opposition. La façon mécanique et bureaucratique dont furent appliquées les décisions du Cinquième congrès et opérées les exclusions avant que les ouvriers en aient compris les raisons politiques, a contribué à affaiblir l'autorité du parti et de l'Internationale et rendu extrêmement lent et difficile le procès de clarification politique et de reconquête des positions perdues. De plus, après la scission, notre parti est devenu presque exclusivement un parti anti-Bringolf, réduisant sa politique à lutter contre lui. La banqueroute et la décomposition des brandlériens en Allemagne, qui a accéléré l'orientation de Bringolf vers la fusion avec la socialdémocratie, ont permis au parti de Schaffhouse de regagner une partie de son influence. L'ensemble du parti, sa direction et sa presse doivent considérer la question de Schaffhouse comme une question de l'ensemble du parti et renforcer considérablement la lutte énergique

et systématique commencée pour démasquer la politique de Bringolf et reconquérir les ouvriers qui se sont laissé égarer par lui.

A Bâle, notre parti a perdu une partie importante de ses électeurs et cette perte d'influence constatée aux élections du Conseil national s'est accentuée encore, quoique plus faiblement lors des dernières élections au Grand Conseil. L'application de la politique classe contre classe a sans doute contribué à éloigner du parti certains suiveurs, mais la nouvelle ligne politique qui devait augmenter l'activité et la lutte de classe du parti aurait dû, si elle avait été bien appliquée, récupérer au sein de la classe ouvrière, bien plus que les déchets provoqués parmi les électeurs par le changement de politique.

La situation à Bâle est extrêmement sérieuse, entre autres parce que la mauvaise application de la politique du Cinquième congrès, au lieu d'activer la vie et l'action du parti, l'a plongé dans la passivité, l'isolement et le sectarisme. Ici aussi la manière bureaucratique, mécanique et sectaire dont le secrétariat du parti et les représentants de l'I.C. ont appliqué les décisions du Cinquième congrès est en grande partie responsable de cette situation. Un grand nombre de membres et de fonctionnaires du parti ont accepté ses résolutions sans être convaincus de leur justesse et de leur nécessité, souvent par crainte d'être condamnés et exclus. Au lieu de travailler avec ardeur à l'application de la nouvelle politique, ils sont restés dans une attitude d'expectative passive, sinon hostile. Le parti possède encore à Bâle un grand nombre de membres cotisants, un réseau d'organisations dans les usines, une organisation syndicale révolutionnaire numériquement forte et une proportion très satisfaisante de cellules d'usines, mais elles n'ont qu'une vie bureaucratique et manquent de conviction et d'élan révolutionnaire pour appliquer la politique du parti.

La direction du parti doit intervenir activement pour combattre énergiquement, à l'appui des expériences de l'année dernière, les formes nouvelles prises par l'opportunisme, pour convaincre les membres du parti de la justesse de sa politique et pour activer toute la vie du parti à travers une large discussion de sa base, en attirant puis en formant de nouveaux cadres, en combattant la passivité, etc.;

6) un domaine extrêmement faible de notre action et auquel l'ensemble du parti doit porter son attention et son aide active, c'est l'organisation des Jeunesses communistes qui, dans toute la Suisse et en particulier à Zurich, végète comme une petite organisation sectaire, alors que les Jeunesses socialdémocrates se développent et attirent la jeunesse ouvrière. Le fait qu'un grand nombre de jeunes ouvriers assistent à nos meetings est une preuve que le terrain est favorable au développement des Jeunesses communistes;

7) Le Comité central doit aussi constater que notre travail de masse et les organisations révolutionnaires de masse n'ont pas fait de progrès sensibles. L'organisation des pionniers est en régression, le travail parmi les femmes végète. Les organisations de masse

du front unique révèlent les mêmes faiblesses que le parti lui-même.

Perspectives et tâches. — De cette analyse succincte de la situation et de l'activité du parti découlent les perspectives prochaines et les tâches essentielles du parti.

La crise s'accentue, entraînant avec elle une extension de la guerre et des dangers de guerre et une aggravation de l'offensive capitaliste contre les salaires et le niveau de vie, et contre les maigres droits politiques de la classe ouvrière.

Devant les efforts de la bourgeoisie et de la socialdémocratie d'aboutir à une issue capitaliste de la crise au moyen d'une exploitation renforcée des masses ouvrières et d'une extension des compétences de l'Etat bourgeois, notre parti lutte pour une issue révolutionnaire socialiste de la crise, la seule issue réelle qui apporte l'affranchissement du prolétariat et des masses travailleuses de l'exploitation capitaliste. Pour y arriver, notre parti doit utiliser les mouvements politiques et sociaux provoqués par la crise, qui ébranlent le système capitaliste, et mobiliser les masses laborieuses dans une lutte pour la défense et la réalisation de leurs intérêts quotidiens. Ces luttes défensives, qui mobilisent les masses contre la guerre et l'exploitation accrue, contre une issue capitaliste, acquièrent, par leur étendue et leur force, un caractère politique de plus en plus évident, prennent toujours davantage l'aspect de luttes offensives; partant des intérêts quotidiens, elles sont dirigées toujours plus contre l'ensemble du système capitaliste, par suite de la crise.

La tâche centrale stratégique du parti est donc d'appliquer les résolutions du Cinquième congrès à la situation présente, c'est-à-dire de préparer, d'organiser et de guider la mobilisation et la lutte des masses travailleuses — des ouvriers, des employés et des petits paysans — contre la guerre impérialiste, pour la défense de l'URSS et des travailleurs chinois, pour la reconnaissance de l'Union soviétique et la reprise de relations diplomatiques et commerciales avec elle, contre la baisse des salaires, pour la baisse des loyers et du coût de la vie, contre la politique douanière et la politique des prix du gouvernement, contre les conséquences du chômage, pour la semaine de quarante heures à égalité de salaires, pour l'assurance chômage et l'assurance sociale aux frais de l'Etat et des patrons, contre les impôts qui frappent la masse, pour la suppression des hypothèques des petits paysans, contre la répression policière et la fascisation de l'Etat. Le parti doit organiser et conduire ces luttes contre la bourgeoisie en pratiquant une large politique de front unique avec les ouvriers socialdémocrates, chrétiens, sans parti, et en intensifiant par là sa lutte contre la socialdémocratie et les chefs réformistes, en particulier contre la démagogie des chefs de gauche, des renégats et des trotskystes.

Dans l'application de ces directives générales essentielles, le parti doit veiller spécialement

1) *sur le terrain de la lutte contre la guerre,* à surmonter la sous-estimation du danger dans ses propres organisations, intensifier sa

campagne de presse, porter le maximum de son effort sur les usines travaillant, ou susceptibles de travailler pour la guerre, sur les transports, réorganiser sérieusement et intensifier son travail anti;

2) *sur le terrain de la lutte contre l'offensive patronale,* ne pas se contenter d'une propagande générale contre la baisse des salaires, mais intervenir concrètement dans chaque cas pour développer une agitation précise en vue de la résistance et organiser cette résistance en utilisant les expériences de Brüttisellen et de la grève des monteurs partout, et dans le but de réaliser un front unique de la grande majorité des ouvriers, pour la lutte;

3) *dans la lutte et l'organisation des chômeurs,* ne pas créer un mouvement révolutionnaire des chômeurs là où existe un mouvement dirigé par les réformistes. Travailler comme opposition révolutionnaire au sein du mouvement réformiste, pour en conquérir la majorité et la direction. Ne pas se borner aux revendications générales, mais lutter pour chaque amélioration concrète de détail. Combattre avec la dernière énergie les tendances xénophobes répandues par les bourgeois et les chefs socialdémocrates. Entraîner et organiser les ouvriers étrangers dans la lutte commune avec les ouvriers suisses. Le travail parmi les émigrés doit être celui de tout le parti. Il acquiert dans la situation actuelle une importance toute spéciale;

4) *dans l'aide à apporter aux Jeunesses,* que chaque organisation du parti s'efforce de créer une organisation révolutionnaire de jeunes; combattre l'avant-gardisme, mais tendre par tous les moyens à vivifier et à activer le travail et l'action des Jeunesses;

5) *dans le domaine syndical,* renforcer les organisations syndicales révolutionnaires et concentrer leur travail sur l'usine et les question concrètes qui s'y posent; organiser et faire travailler les fractions syndicales; avant tout intensifier le travail et l'organisation de l'OSR dans les grands syndicats réformistes;

6) *dans la question agraire,* passer d'une analyse et d'une théorie générales à l'organisation pratique du travail concret parmi les paysans laborieux, détruisant ainsi la base sociale du fascisme et gagnant des alliés à la lutte du prolétariat;

7) *dans le domaine de l'organisation,* effort soutenu et sérieux pour pénétrer dans les usines et créer les cellules d'usines, vivifier leur activité là où elles existent. Dans ce domaine, opérer un tournant radical dans le travail d'organisation. Formation de nouveaux cadres. Education et formation théorique des membres. Recrutement intense de nouveaux membres et de nouveaux lecteurs pour notre presse. Unification plus grande du travail du parti dans les trois régions linguistiques différentes. Renforcement de la direction du parti;

8) *presse.* Sans affaiblir le *Basler Vorwärts,* transformer dans le délai de trois mois le *Kämpfer* en organe quotidien central à six pages, avec amélioration correspondante de sa rédaction. Contrôle et unification du contenu politique de toute la presse par le secrétariat du parti;

9) *dans la vie intérieure du parti,* concentration de l'effort sur

Schaffhouse et Bâle pour y surmonter les conséquences de la crise. Tout en continuant à combattre l'opportunisme de droite comme le danger principal, liquider définitivement le sectarisme et les erreurs ultra-gauchistes qui se sont manifestées dans l'application des résolutions du Cinquième congrès; secouer la passivité en faisant comprendre aux camarades qui craignent de travailler et d'agir par souci de commettre des fautes que l'inaction est la pire des fautes que peuvent commettre un militant et une organisation communistes. Formation de nouveaux cadres en attirant au travail et aux postes responsables de jeunes éléments en les éduquant, mais en même temps utilisation sans réserve de tous les anciens camarades qui acceptent intégralement la politique du Cinquième congrès et qui sont disposés à travailler. Amélioration du travail collectif à tous les échelons du parti, division du travail et activisation de chaque membre du parti.»

Une délégation formée de Robert Muller, de Giorgio (émigré italien en Suisse) et de moi-même fut envoyée à Moscou pour la douzième séance de l'Exécutif élargi, afin d'y défendre les thèses du Comité central. Arrivé à Berlin, je cherchai à m'orienter déjà auprès du Bureau de l'Europe occidentale. J'en informais Jenny le 6 août:

«... J'ai vu aussi le petit Gypner qui n'est plus au courant de nos affaires et se plaint que la maison centrale traite ses affaires directement avec les filiales sans s'occuper de son commis voyageur de Berlin. Ce WEB est devenu un rouage parfaitement inutile. Il est vrai qu'on se demande ce que fait la direction centrale dans tous ces événements. Il y a une administration centrale, il n'y a pas de direction politique internationale. Ici la situation politique est loin d'être claire après les élections; et les fascistes eux-mêmes sont divisés sur la tactique à suivre, un peu surpris de l'avance communiste et de leur recul sur certains points, surpris surtout par la résistance physique de la classe ouvrière. Hitler cherche un compromis avec le Centre catholique. Mais ses lieutenants veulent tout le pouvoir et s'efforcent de faire échouer ses pourparlers de coulisses avec le Centre. On parle de la mise de notre parti dans l'illégalité. La revue *L'Internationale communiste* est suspendue pour trois mois, presque tous les journaux communistes aussi pour des périodes plus ou moins longues. Julius [1] attend d'un jour à l'autre une suspension, temporaire d'abord, de l'*Inprekorr*. Il est content d'avoir posé en Suisse les bases de sa nouvelle entreprise.

Je rapprends à haïr Berlin en courant de café en café et en menant cette vie de chien sur la rue qui est la nôtre dans cette peu sympathique ville...»

[1] Julius Alpari, communiste hongrois, rédacteur en chef de la *Correspondance internationale*.

Mais, à Moscou, nous fûmes fort mal reçus. Le premier fonctionnaire de l'Internationale que je rencontrai fut Magyar, militant hongrois, partisan de Boukharine, qui m'aborda en ces termes: «Etes-vous devenus fous en Suisse pour proposer à l'Exécutif une nouvelle politique? Avec ces gens (et du poing il montrait le Kremlin) on ne peut plus discuter. C'est autrement qu'il faut les combattre. Votre résolution leur donnera une nouvelle et belle occasion de vous écraser et d'animer un Exécutif qui n'avait qu'à ruminer les vieilles formules!» Ce même Magyar fut, pendant l'Exécutif, l'un des rédacteurs des thèses les plus stupides sur le social-fascisme et la socialdémocratie, frères siamois du fascisme! La tactique de l'opposition était-elle de pousser jusqu'à l'absurde les fautes de Staline pour provoquer la catastrophe que je prévoyais et ouvrir ainsi les yeux des partis et de leurs militants?

J'avais adopté une autre voie que la politique du pire que je n'avais jamais admise. Je croyais encore la discussion possible. Je vis hélas bien vite mon erreur. Une grande commission fut nommée pour s'occuper des nouvelles affaires suisses. Le secrétaire des pays de l'Europe centrale (Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Autriche, Suisse) était à ce moment-là le Russe Knorine. Il forma une commission qui était plus un tribunal qu'une tribune de discussion, avec les Allemands Remmele et Neumann, le Hongrois Bela Kun, les Russes Piatnitzky et Smoliansky, et j'en passe. Tous ont été plus tard arrêtés et exécutés par Staline mais, en 1932, c'est moi qui devais être une nouvelle fois «exécuté». Mes deux camarades du parti suisse me lâchèrent dès qu'ils sentirent le danger. A nouveau j'étais seul. Je fis part régulièrement à Jenny de mes impressions à l'issue des séances de cette importante commission:

«Moscou, 11 août 1932.

... Vite quelques mots pour t'annoncer mon arrivée au but. Hier soir seulement je pouvais prendre possession de ma chambre, le 20, où tout est en ordre! Mais que de vieilleries dans les armoires et les valises!

La discussion suisse commencera ce soir. Cela ne paraît pas devoir être très grave. Mais on ne sait pas ce qu'on rencontrera en route.

Chacun attend ici le Plénum pour le 15, au plus tard le 20. De sorte que je compte rester ici pour le Plénum. Cela peut prolonger mon séjour jusqu'au début de septembre.

J'ai vu déjà beaucoup de copains, Louis [1], Voya, Maggi, Joseph

[1] Louis (Idelsohn), un ami russe, attaché à la section d'organisation de l'Internationale communiste.

qui a passé deux mois en France avec son fils l'an dernier. Je dois voir Louis un peu plus longuement tout à l'heure. Tout semble dormir du plus profond sommeil ici et je suis fort heureux de n'être plus dans cet appareil en léthargie. La lutte en Suisse est autrement plus intéressante...

Je retrouve notre home un peu poussiéreux et fatigué et surtout... bien vide. Robi Muller le partage avec moi mais ça n'a pas le même charme que lorsque tu y étais. Tout est mort quand tu n'es pas là et je m'aperçois que notre gentil petit nid du Lux n'était gentil et doux que parce que tes yeux l'illuminaient de leur caressante lumière. C'est maintenant un logis comme un autre, peuplé de souvenirs et de vieux chiffons, mais d'où la vie a fui...»

«12 août 1932.

... Ce qui devait arriver est arrivé. Hier soir pendant six heures le débat s'est engagé non autour des questions que nous posions, mais autour de notre résolution du dernier Comité central. Ce fut une attaque violente contre mon «opportunisme». Cette résolution est considérée comme une plate-forme internationale dirigée contre la ligne du Comintern. Une récidive de mes anciennes fautes, etc., etc. Tu vois la suite, accompagnée d'attaques méchantes dans l'esprit des discussions d'il y a quatre ans. Je revis les heures pénibles de 1928/29 et je suis triste surtout, triste à pleurer de voir que tous nos efforts, tout notre travail, nos luttes difficiles et ingrates contre la bourgeoisie suisse et la socialdémocratie aboutissent à cela. Etre accusé de vouloir pactiser avec Nicole, de ménager la socialdémocratie. Là-bas j'aime la lutte contre nos ennemis, ici je ne peux plus même me défendre de toutes ces accusations stupides. Si mon travail n'a pas pu convaincre les camarades de ma sincérité et de mon dévouement absolu à notre cause, que peuvent faire les pauvres phrases de défense? Et puis il y a quelque chose qui s'est brisé en moi hier soir devant cette attaque générale, concertée, préparée. Je ne retrouve plus ce ressort qui me permettait de relever l'échine et de tenir tête à la tempête, contre des ennemis, oui, contre des camarades, non. Je ne puis plus, je ne veux plus, ce sont des forces perdues. Ah! comme j'aimerais t'avoir auprès de moi pendant ces jours de grande tristesse. En toi je retrouvais mes forces, mon équilibre intérieur. Tu étais mon grand soutien, mon grand refuge. Je pouvais, sinon oublier, du moins me reposer et me refraîchir dans la douceur et la caresse de tes yeux.

Aujourd'hui je suis seul, si seul sous l'avalanche. Et ce qui m'inquiète, ce n'est pas ma personne. Je suis tanné et refait. Mais, notre mouvement en Suisse, notre parti. Que va-t-il sortir de tout cela pour notre pauvre petit parti, si frêle encore, convalescent mal remis de la dernière crise? Je me torture l'esprit pour trouver le moyen d'éviter une débâcle.

Que sera demain? Je doute après cette attaque que l'on me laisse reprendre le chemin de Suisse et le travail dans le parti, même à un

poste secondaire, contrôlé par... par qui? Qui formera notre secrétariat? Je compte déjà qu'on me retiendra ici au-delà du Plénum Que deviendra le *Drapeau rouge*? Quand nous reverrons-nous? Et où?

Demain continue le débat politique. Nous avons décidé de ne pas défendre notre résolution, mais de la condamner. Cela suffira-t-il? Sans doute non! On veut quoi? Que nous affirmions avoir fait un travail fractionnel international? Mais nous ne pouvons pourtant pas dire ce qui n'est pas! Mentir à son parti pour se calomnier soi-même parce que des camarades se sont créé un échafaudage de suppositions absurdes, nous ne le pouvons pas. Ce serait un crime contre l'Internationale et contre nous-mêmes.

J'espère que d'ici quelques jours je saurai à peu près ce qui m'attend et je t'écrirai. Continue à faire le *Drapeau rouge* de ton mieux en attendant. Je sais que c'est un gros effort que tu donnes et que ces nouvelles sont de nature à te décourager aussi. Mais nous travaillons pour une cause qui est, heureusement, plus grande que les hommes. Ne dis rien à personne de ce que je t'écris. Je le fais pour décharger mon cœur bien gros et tu sais que tu es la seule à qui je puisse tout dire.

Déjà de parler avec toi il me semble que je suis plus calme, moins triste. Ecris-moi si tu en trouves le temps. Je suis dans notre vieille chambre 20. Peut-être y suis-je de nouveau pour des années d'inactivité? Est-ce que cela vaut la peine de recommencer, ce que j'ai fait en 1928? Rester discipliné dans l'attente de pouvoir travailler de nouveau? Quand la démonstration est faite que je ne puis pas travailler utilement? Je ne ferai pas de coup de tête, sois tranquille. Je te demanderai conseil avant d'agir si de grandes décisions devaient être prises. Je ferai comme si tu étais là. Je ne veux même pas parler avec mes anciens amis qui sont ici parce qu'on pourrait encore construire je ne sais quel plan contre l'I.C., alors que mon seul désir, mon seul effort, mon seul travail a été de la défendre et de la servir... »

A cette lettre déprimée, Jenny réagit avec l'extraordinaire vaillance qui fut, toute ma vie, le plus grand réconfort. Elle avait, en mon absence, une besogne écrasante. A côté de son travail professionnel responsable à l'agence de presse RUNA (Rundschau-Nachrichten-Agentur, installée à Zurich par le service de presse de la *Correspondance internationale*), elle me remplaçait dans la plupart de mes multiples activités, à la rédaction du *Drapeau rouge*, devenu hebdomadaire et imprimé à Zurich, à l'imprimerie du parti, se chargeant de la correspondance avec les sections romandes, faisant en même temps son ménage et s'occupant des enfants. Elle parvenait encore, malgré cette besogne surhumaine, à m'écrire régulièrement et à me réconforter dans les moments difficiles. Sa lettre du 16 août 1932 en témoigne:

«Zurich, mardi 16 août.

... A midi, au retour de l'imprimerie, j'ai trouvé ta lettre du 12 qui m'a fortement et péniblement impressionnée, tu peux le croire. J'ai eu un moment de défaillance, me demandant si je n'allais pas plaquer tout le travail du parti, le journal, etc. Mais la raison a repris le dessus. Que deviendra-t-il notre pauvre petit parti si nous l'abandonnons maintenant qu'il s'agit de donner le plus fort coup de collier. Nous avons tant vécu en plein dans la lutte pendant une année, nous commençons à voir les premiers résultats satisfaisants de notre travail et maintenant tout abandonner? Ce serait un crime. Il faut, il faut absolument, non pas pour moi, pour nous autres, mais pour l'avenir du parti et du mouvement que tu reviennes le plus vite possible. Déjà depuis les quelque dix jours que tu es loin, les sections semblent s'être assoupies. Tu n'es plus là pour secouer leur torpeur. On réclame ta présence à La Tchaux, à Lausanne et je ne sais où encore. Et il faudrait aller leur dire que tu es limogé, que tu n'as pas combattu suffisamment les socios! Mais, voyons donc! Personne ne le prendra au sérieux! Ce serait le plus gros mensonge et le plus grand crime vis-à-vis de notre mouvement que de te retenir là-bas dans l'inactivité, alors qu'il y a tant et tant à faire ici. Vrai, je n'y comprends plus rien. Ont-ils tous perdu la tête là-bas à force de se disséquer les uns les autres? Ne comprennent-ils vraiment plus la réalité au point de rechercher, de cultiver, d'échafauder dans leurs cerveaux maladifs des divisions intérieures toutes artificielles, alors qu'il s'agit de s'unir ferme, de se serrer les coudes pour foncer contre l'ennemi, pour empêcher la guerre contre l'URSS, pour développer nos partis, leur gagner des membres.

Enfin, je présume que la question est tranchée là-bas et que mes pauvres réflexions ne pourront que panser un peu ton cœur blessé. Oui, je voudrais être près de toi pour partager tes peines. C'est plus facile de les supporter à deux. Tu es seul là-bas pour recevoir les coups et moi je suis seule ici, ployant sous une tâche énorme et d'autant plus lourde de responsabilités maintenant que «l'appareil» a jugé...

... Bref, je tourne et retourne dans ma tête ce que tu m'écris et me demande s'il y a encore possibilité de collaborer avec des gens qui ont à tel point perdu le sens de la réalité. A force de se flageller avec les verges de la critique et de l'autocritique, ils en ont oublié le principal ennemi, la bourgeoisie, le capitalisme, que nous devons exterminer. Et maintenant qu'il tremble sur ses bases, cet ennemi, alors qu'il serait plus facile de l'écraser, nos divisions intestines lui permettront de se reconsolider. Ce sera le plus grand crime devant l'histoire, la plus grande trahison du mouvement avec celle de 1914. Je suis si écœurée et en même temps si navrée de voir qu'il n'y a pas plus de bon sens et surtout plus de compréhension qu'autrefois chez nos «autorités». Aller repêcher un Itschner, fou, escroc, menteur, pour diriger nos troupes? Ou bien une nullité de première grandeur comme Sigi[1]?

[1] Sigi Bamatter, communiste bâlois, formé à Moscou, docile à tous les ordres de Staline.

Tout est possible et l'on peut s'y attendre.

Tu dis que tu ne veux pas te défendre. Mais, nos progrès, nos petits succès, et la grève des monteurs? Cela n'est donc rien! Peut-être que s'il y avait eu échec on aurait été moins injuste à notre égard. C'est évidemment désagréable de devoir reconnaître qu'un camarade, désigné pour être limogé, sait conduire son parti à des succès. Evidemment la grosse défaite du Parti communiste allemand aux élections partielles fut une grande victoire! Deux poids, deux mesures!

En tout cas, si un conseil est en place, je ne puis formuler que celui-ci: exiger ton retour ici et continuer à travailler, serait-ce à un poste secondaire — je m'en contrefiche. Mais *il le faut* pour l'avenir du parti. Sinon dans un an tout est fichu, tu le sais — et «ils» le savent aussi bien que moi. S'ils s'y opposent, qu'ils assument la responsabilité de tous les échecs ultérieurs et certains...»

Quelques jours plus tard, j'avisais Jenny que la situation n'était pas aussi désespérée que je l'avais cru premièrement et que je m'étais chargé de tous les péchés passés, présents et futurs de mes camarades et de moi-même:

«Moscou, 14 août 1932.

... Deux mots en vitesse pour ne pas te laisser sous la triste impression de ma dernière lettre qui était macabre.

Il y a eu aujourd'hui la suite du débat. Violent encore, mais avec la volonté évidente de ne pas pousser les choses au pire. J'ai aussi l'impression qu'on me laissera rentrer avec moins de responsabilités de direction, ce que je salue avec un contentement non dissimulé. J'ai fait un mea-culpa, une flagellation dans le genre que tu sais. La résolution n'était du reste pas soutenable et manque d'une orientation vraiment révolutionnaire. Le subconscient opportuniste a certainement percé à travers tout le document. J'ai pris sur moi tous mes péchés et aussi la grande partie de ceux des autres. J'ai le dos plus large et la peau plus coriace, comme un vieux corbeau déjà. Knorine, qui avait été très violent, a fini par être très cordial après la déclaration que j'ai faite.

Et maintenant ce sera en Suisse que nous aurons à clarifier la situation. Je te dis, j'espère rentrer. Ne t'en fais pas dans tous les cas. Le ressort marche à nouveau. L'instinct de la conservation m'a aidé à ne pas me laisser couler à pic. Je vais commencer les envois de livres.

Ecris-moi. J'ai reçu aujourd'hui ta première lettre du 7, après l'épreuve. Mais elle a contribué aussi à me réconforter, comme bien tu penses...»

«Moscou, 15 août 1932.

Encore une lettre en vitesse après une journée décisive. La tempête est passée et je reste debout. J'ai bien perdu quelques plumes, qui repousseront j'espère. Le projet de résolution est très violent contre

moi et rappelle toutes mes fautes passées. Je prends sur mon dos toutes les fautes commises par moi et celles commises par les autres, que je n'aurais pas dû laisser passer sans doute, et même un certain nombre de fautes qu'en général personne n'a jamais commises, mais qui sont largement distribuées en supplément.

La résolution a passé en Commission politique. Je te dirai de vive voix mes impressions. Piat(nitzky) furieux, comme toutes les fois qu'il agit contre son gré. Mais la chose semble se circonscrire au secrétariat. Il dépend de Staline encore de l'élargir ou de la laisser là, ou même de l'atténuer encore. Quelques délégués en sont navrés, ils pensaient déjà que ça donnerait de l'intérêt à notre fête de famille.

La résolution prévoit mon retour en Suisse et me fait un devoir de combattre mes péchés et leurs suites.

Au cas où tu aurais reçu mon article de Tilsitt, je te prie de ne pas le publier avant que je l'aie revu, parce que je crains qu'il ne contienne certaines choses pas très orthodoxes. Si tu as publié la première partie, attends mon retour avant de publier la suite.

Je serai déchargé de la direction politique du parti. Ce sera plus agréable de travailler. Je serai moins surchargé et pourrai faire mieux le journal. Au fond excellente solution, proposée par moi en décembre et dont je poursuivais peut-être inconsciemment la réalisation... ».

«Moscou, 19 août 1932.

... Ici chacun attend de savoir ce qu'il doit penser des grands problèmes internationaux. Les thèses ne sont pas encore prêtes, les formules pas définitives et chacun attend les textes précis avant d'oser dire et même de penser quelque chose, de crainte de subir mon sort.

Notre délégation suisse est malade. Giorgio est au lit avec une petite bronchite et Robi se sent cassé et a mal dans tous les membres. C'est moi qui, quoique mis en bouillie dès le premier jour, tiens encore le coup le plus crânement... Je ne rentrerai pas par mer, mais le plus directement possible. Mais je parle de rentrer et notre Plénum n'est pas encore commencé! J'espère cependant que ça ira vite et que mes péchés ne seront pas utilisés pour mettre Hitler au second plan. Nos affaires suisses sont provisoirement liquidées... »

«Moscou, 22 août 1932.

... J'espère que tu auras reçu mes lettres qui t'auront mise au courant de la discussion et des conclusions provisoires auxquelles on est arrivé. Je t'ai écrit que j'en étais content. Je suis déchargé de la responsabilité politique du parti et je reste au travail en Suisse romande, avec siège à Zurich. C'est au fond ce que je souhaitais en décembre. Un travail pratique dans un coin sous l'observation et le contrôle d'une direction qui a la confiance de la maison centrale. Cette confiance, je comprends chaque jour mieux que je ne pourrai

pas la reconquérir tant que les hommes qui aujourd'hui dirigent seront là. C'était une illusion de croire que le travail pouvait effacer ce qui fut la base de nos accords de 1928. Mais l'essentiel, comme tu dis justement, est de pouvoir continuer un travail utile, une lutte contre la bourgeoisie et les chefs socialistes.

Le Plénum ne commencera que le 25 et durera sans doute dix jours au moins, de façon que je n'ai guère la perspective de rentrer avant le 10 septembre, au plus tôt.

Muller est très malade. Il a été transporté hier d'urgence à l'hôpital avec 39,3 de fièvre, des vomissements et des selles sanglantes, maux de tête, etc. Je l'ai vu ce matin. La fièvre est un peu tombée et le médecin m'a dit qu'il croyait que ce n'est qu'une colitis aiguë et qu'avec trois ou quatre jours de lit il se tirera d'affaire. Mais je crains encore que ce ne soit le typhus. C'est naturellement le résultat de la mauvaise nourriture des premiers jours jointe à une forte tension nerveuse. Je continuerai à aller le voir. Giorgio partira ce soir et mettra les copains du secrétariat au courant de ce qui s'est passé...

Cette lettre te parviendra sans doute pour ton anniversaire. Je l'enverrai par avion pour qu'elle t'arrive à temps. Que te dire qui ne soit pas banal et que je ne t'aie pas encore dit? Les mots sont si pauvres pour exprimer ce que le cœur ressent. Je ne puis que répéter bien mal mon vieux refrain, le refrain de toute ma vie. C'est que je t'aime bien, bien tendrement et que les années qui maintenant cheminent rapides et accumulent les ans n'ont pas émoussé mon amour de jeunesse, mais l'ont vivifié, approfondi dans une lutte commune pour un idéal identique. Chaque année j'apprécie davantage les qualités de ton cœur si plein d'une inépuisable tendresse et de ton intelligence qui s'affine et s'affirme. Tu es vraiment la compagne de ma vie, compagne infiniment précieuse parce qu'elle est non seulement une aide diligente, mais aussi celle auprès de qui les forces vitales se renouvellent, celle qui encourage et soutient aux jours difficiles, celle dont le clair et tendre regard est un réconfort quotidien.

Tout cela tu le sais. Je te l'ai dit tendrement en chuchotant des caresses, je te l'ai écrit lorsque, séparé de toi, je rêvais le revoir prochain. Aujourd'hui que tu assumes une partie de ma tâche et que tu es surchargée de besogne, je te suis infiniment reconnaissant de t'être mise à la tâche avec ce fier courage...

Les lettres que nous recevons du secrétariat provisoire démontrent que les copains sont désorientés parce que nous avons donné l'ordre de retirer les résolutions. Heureusement que Giorgio est rentré. Il pourra mettre de la clarté. Je crains un peu les difficultés que va créer le changement de direction. Mais rien à faire. La résolution n'est pas encore terminée ni définitive. On parle d'en adoucir quelques points, particulièrement injustes et «übertrieben» qui donnent à cette résolution essentiellement dirigée contre moi un caractère peu sérieux qui saute aux yeux du premier venu et qui sera d'autant plus remarqué en Suisse que les copains connaissent mon travail sur place...»

Jenny savait s'indigner sans jamais se décourager. Elle effaçait en moi le désespoir qui parfois m'accablait. Elle me tenait aussi au courant de la situation des relations entre le Parti socialiste suisse et le Parti communiste dans sa lettre du 16 août:

«En Suisse romande, ça va très mal entre E.-P. Graber et Nicole. Ça sent la scission. Nicole réclame du Parti socialiste suisse qu'il juge l'attitude de Paul Graber dans la question Chavichvily [1] et demande, appuyé par les partis socialistes de Vaud et de Genève, la suppression du secrétariat romand, «secrétariat coûteux et inutile, même nuisible». Il est probable que Paul Graber aura l'appui du Comité directeur du Parti socialiste suisse. Si Nicole sort du Parti socialiste (il attaque aujourd'hui très violemment l'Internationale ouvrière syndicale pour son attitude «traître» vis-à-vis du Congrès mondial pour la paix), il est certain qu'il fondera son propre parti à Genève et si tu n'es pas ici pour lui tenir tête, il aura beau jeu pour nous enlever tous nos éléments sur place. C'est donc urgent et si là-bas on fait la sourde oreille avertis-les qu'ils ne viennent pas se plaindre si d'ici à six mois nous n'avons plus que quatre ou cinq copains à Genève. Qu'en ce cas ils endossent toutes les responsabilités.»

Les enfants étaient touchants d'affection pour leur maman. Le 27 août 1932, jour de son anniversaire, date qu'ils n'avaient pas oubliée alors que j'étais absent, ils lui préparèrent une petite fête charmante que Jenny me rapportait ainsi dans sa lettre du 29 août:

«Samedi ce fut la grande journée! Pierrot s'était renseigné pour savoir à quelle heure on osait me réveiller! A 7 heures, ai-je répondu. A 7 heures sonnant, un bolide entre dans ma chambre à coucher et me souhaite bonne fête, puis il va chuchoter deux mots à l'oreille de Zou qui se lève comme un ressort, rampe sous son lit et en retire un paquet bien ficelé qui me fut remis avec mille excuses de n'avoir pu acheter grand-chose, n'ayant guère de sous, mais avec l'espoir que cela me serait utile. Je déballe, déballe, déballe, dix, vingt, trente papiers au moins. Le paquet est réduit au volume d'une allumette et je refuse d'aller plus loin. Mais on m'encourage avec de grands éclats de rire... et je finis par découvrir une petite cuiller en os pour le sel.

Dans la matinée, gros envoi de maman, fleurs, couteaux inoxydables, tourte, etc... Mais un mystère continuait à planer, des clins d'œil et des chuchotements que je feignais de ne pas remarquer. Il me fut interdit de donner aucune instruction pour le souper. Le soir je rentrai tard, à la nuit, trois pages de télégrammes. Les enfants m'attendaient au tram. On me fit alors entrer en grande pompe dans la chambre à manger, toute fleurie. Sur la table, un superbe

[1] Khariton Chavichvily, socialiste géorgien, violemment antibolchevique, était en conflit avec L. Nicole et son journal *Le Travail*.

biscuit confectionné par Zou, une crème aussi et une pyramide de paquets qui atteignait la lampe. Il fallut recommencer les déballages du matin. Je fis mine de n'en rien vouloir, avertie que j'étais. Mais cela souleva des protestations violentes. Et je découvris des tas de choses fort utiles et délicieusement choisies, un porte-monnaie, deux tabliers de caoutchouc, des pantoufles et, sur le divan, un immense coussin bleu qui étalait ses rondeurs. On fit de la musique jusqu'à dix heures. Bref, journée ravissante, pleine de surprises, mais à laquelle il manquait l'essentiel, ta présence... »

Si j'étais soumis à une rude épreuve, j'avais à Zurich un foyer rayonnant de tendresse, de compréhension et d'amour.

Mon limogeage fut reçu au Parti communiste suisse avec stupeur. Encore une fois Jenny m'en donna la primeur:

« Zurich, le 20 août 1932.

... Je te remercie surtout de m'avoir avisée le plus rapidement possible que les choses n'avaient pas été poussées au pire. Mais je t'assure que j'ai vécu trente-six heures de grande angoisse à l'idée que tout notre travail allait s'écrouler. Espérons qu'il n'en sera rien puisque la suite a pris une autre tournure.

Je passais au secrétariat mercredi après midi où Fausch (secrétaire administratif du Parti communiste) ne savait rien encore. Mais j'étais à peine arrivée à la rédaction qu'il me lance un coup de téléphone m'avisant qu'il avait à me communiquer quelque chose d'urgence! Je le pressentais, mais fis l'ignorante jusqu'au bout. C'était le petit mot de Robi (Muller), l'avis aux sections et aux cellules. Fausch voulait refuser d'y mettre sa signature, comme c'était indiqué. Koni Meyer en apprenant cette nouvelle est devenu blanc comme un linge et Rosa (Grimm, femme divorcée de Robert Grimm), que je m'attendais voir prendre une attaque, fit tranquillement ses réflexions, pleines de verve et d'ironie. Elle me regardait d'un petit œil compatissant, avec trop d'insistance. Je lui demandai pourquoi. — « Vous avez un regard si triste et vous êtes si jolie! » me répondit-elle; cette note de gaieté nous fit éclater de rire. Ainsi, c'est grâce à Rosa surtout que nous ne l'avons pas pris trop au tragique. Elle a un bon ressort, cette petite femme, bien qu'elle soit sujette aux palpitations!... »

Un numéro de la revue *L'Internationale communiste* fut consacré à la préparation de cette séance de l'Exécutif. Etant donné la gravité de la situation internationale, je présumais que l'article de fond serait sans doute dirigé contre le danger fasciste et l'hitlérisme... Bernique! Le numéro du 15 septembre / 1er octobre publiait en tête un article officiel titré: « *Feu bolchevik sur l'opportunisme* » dirigé entièrement contre moi. Je devenais donc la vedette de cet Exécutif.

On n'avait semble-t-il rien de mieux à faire qu'à donner la chasse aux déviations de tout acabit! Voici cet article:

«*La fin de la stabilisation capitaliste* — due à trois années de développement de la crise économique mondiale, à la montée impétueuse de l'essor révolutionnaire dans les pays capitalistes et aux grandes victoires du socialisme en URSS qui, dans la seconde période quinquennale, procède à la construction d'une société socialiste sans classe — marque une nouvelle étape, *plus élevée*[1] du développement de la lutte de classe révolutionnaire du prolétariat. Cette nouvelle étape pousse la socialdémocratie à de nouvelles manœuvres gauchistes et, de ce fait, pose *d'une nouvelle façon*[1] les questions de lutte entre l'avant-garde communiste et la social-démocratie pour la conquête des masses prolétariennes, lutte qui se poursuit depuis la fondation de l'Internationale communiste. Au cours de treize années d'existence de l'Internationale communiste, chaque fois que la crise de la socialdémocratie s'aggravait, que les partis communistes étaient placés devant la nécessité d'opérer un tournant tactique en connexion avec la nouvelle phase de développement du mouvement ouvrier international, chaque fois on voyait se former au sein des partis communistes une agence de la bourgeoisie destinée à freiner la progression de la lutte révolutionnaire. Au lieu d'avancer, au lieu de s'adapter rapidement aux nouvelles conditions pour préparer la classe ouvrière aux futures batailles révolutionnaires décisives de classe, au lieu d'accentuer le rôle des partis communistes dans la direction *indépendante*[1] des batailles de classe et *d'intensifier*[1] la lutte contre la socialdémocratie, les éléments opportunistes au sein de l'Internationale communiste, dans ces périodes de reprise, ont tiré ouvertement *en arrière*[1] les partis communistes *en s'adaptant à la socialdémocratie*[1], à ses manœuvres de «gauche», en aidant la socialdémocratie par le truchement de son agence «gauche» et «ultra-gauche» à tromper les masses ouvrières qui s'écartaient d'elle. Ce faisant ils leur faisaient croire que la socialdémocratie se trouvait *en deçà*[1] de la barricade, qu'il n'y avait soi-disant pas de différence *radicale*[1] entre le communisme et la socialdémocratie, que les chefs socialdémocrates «de gauche» *évoluaient vers le communisme ou balançaient*[1] entre le communisme et la socialdémocratie.

Le sens de la lutte contre les droitiers et les conciliateurs depuis le Sixième congrès de l'Internationale communiste, qui a tracé les perspectives de la crise de la stabilisation capitaliste et du nouvel essor révolutionnaire, était précisément dans la nécessité d'alerter les masses pour la *lutte*[1], pour préparer la *contre-offensive et l'offensive*[1] de la classe ouvrière — tandis que les droitiers et les conciliateurs ne voyaient que le renforcement du capitalisme, que les défaites de la classe ouvrière. Et, reflétant l'humeur de l'aristocratie ouvrière, ils ont tiré d'une série de défaites prolétariennes antérieures la leçon

[1] Souligné dans l'original.

opportuniste qui voulait que l'essor de la révolution prolétarienne fût ajourné pour une longue période.

Déjà au XV[e] congrès du Parti communiste de l'URSS (bolchevik), Staline, analysant le développement des contradictions de la stabilisation partielle du capitalisme, a marqué que le fait, pour les pays capitalistes, d'avoir atteint et dépassé le niveau d'avant guerre de leur production et de leur commerce ne signifie point que la stabilisation du capitalisme soit devenue ferme et solide, mais au contraire:

«C'est de la stabilisation même, du fait que la production augmente, du fait que le commerce se développe, que le progrès technique et les possibilités productives s'accroissent, alors que le marché mondial, les nouveaux partages de ce marché et les sphères d'influence des divers groupes impérialistes restent plus ou moins stables — c'est de là précisément que *surgit la crise la plus profonde et la plus aiguë du capitalisme mondial, crise grosse de nouvelles guerres et menaçant l'existence de toute stabilisation en général.* [1]»

A ce moment droites et conciliateurs niaient cette perspective. Et le projet de thèse de Boukharine et son discours de clôture au Sixième congrès de l'Internationale communiste sous-estimaient l'ébranlement de la stabilisation capitaliste et le développement des contradictions intérieures du capitalisme, ainsi que l'essor de la lutte révolutionnaire de classe du prolétariat. Dans leur attaque contre la ligne de l'Internationale communiste, les droites et les conciliateurs, Humbert-Droz et Serra en tête (séance du secrétariat politique de l'Internationale communiste du 4 décembre 1928) s'inspiraient du mémorandum des conciliateurs allemands qui évoquait le «*renforcement économique* [1] des bases de la stabilisation relative actuelle et, par suite, du pouvoir politique de la bourgeoisie».

Trois ans de crise économique dévastatrice pour le capitalisme mondial se sont écoulés depuis. Les théories socialdémocrates du «capitalisme organisé», de la «démocratie économique», du «mieux-être matériel de la classe ouvrière sur la base de la rationalisation capitaliste» ont crevé comme bulles de savon. De même se sont effondrées lamentablement les théories socialdémocrates (reprises par les droites et les conciliateurs) sur l'«exclusivisme» et autre «harmonie capitaliste». Aujourd'hui il n'est pas (et il ne saurait y avoir) de théoriciens socialdémocrates pour nier la crise de la stabilisation capitaliste. Le rôle historique de la socialdémocratie et de son agence opportuniste dans les rangs des partis communistes en ce qui touche leur zèle à servir le capitalisme est tout *autre* [1]. La fin de la stabilisation capitaliste a suscité un essor révolutionnaire formidable des masses ouvrières. Mais cet essor se poursuit de façon inégale. La lutte de classe révolutionnaire du prolétariat, atteignant un *degré supérieur* [1] incite la bourgeoisie à employer des formes plus aiguës d'attaque contre la classe ouvrière, des méthodes plus aiguisées de terreur fasciste. Tout le camp social-fasciste crie à une nouvelle période de «recul» du mouvement ouvrier. Comme pendant toutes

[1] Souligné dans l'original.

les périodes antérieures d'aggravation de la crise de la socialdémocratie, on voit se former au sein de l'avant-garde communiste un détachement auxiliaire de la socialdémocratie qui «envisage» l'inégalité de l'essor révolutionnaire, non pas du point de vue des atteintes que, dans sa poussée en avant, la classe ouvrière doit subir de la part de l'ennemi de classe [1]. De tous ces facteurs il fait la ligne *principale* [2] du développement.

Chose caractéristique et qui n'est pas un effet du hasard — les *représentants* [2] les plus marquants de cette nouvelle explosion d'opportunisme et de capitulation devant la socialdémocratie sont ces mêmes «commentateurs» des décisions du Sixième congrès de l'Internationale communiste qui, au seuil de la troisième période, déformaient d'une façon grossièrement opportuniste la ligne du Sixième congrès de l'I.C. et attiraient l'avant-garde communiste dans le marais de la socialdémocratie.

A la veille de la XIIe assemblée plénière du Comité exécutif de l'I.C., qui doit fixer la tactique de l'Internationale communiste dans les conditions de la fin de la stabilisation capitaliste et, notamment, les méthodes de lutte contre les manœuvres gauchistes de la socialdémocratie, qui s'efforce aujourd'hui sous le couvert de discours hypocrites sur les «grandes perspectives du socialisme» et la «préparation à la grève générale» de *détourner* [2] les masses ouvrières de la lutte révolutionnaire réelle et concrète, sous la direction de l'ex-conciliateur Humbert-Droz, des résolutions sont rédigées dans le Parti communiste suisse témoignant du danger que représente l'opportunisme, en particulier l'opportunisme de droite, au moment de s'élever à un nouveau degré, supérieur, du développement révolutionnaire.

«Il faut avouer — est-il dit dans la résolution rédigée par Humbert-Droz — qu'au cours des dernières années de crise... les partis communistes n'ont fait aucun pas décisif en avant. *Au contraire* [2]... Ce fait doit être soumis à une autocritique bolchevique sévère et la prochaine assemblée plénière du Comité exécutif de l'I.C. doit trouver les moyens pour liquider cet état de choses.»

Ainsi, l'éternel refrain des opportunistes, c'est «catastrophe» Alors qu'à la faveur du développement de la crise du capitalisme et de l'essor révolutionnaire grandissant, l'influence de l'avant-garde communiste monte partout et que dans certains pays les partis communistes de masse, *seuls* [2] organisateurs et dirigeants de l'essor révolutionnaire massif, gagnent en puissance, Humbert-Droz, au lieu de faire réellement une autocritique bolchevique des causes de l'utilisation insuffisante par l'avant-garde communiste de toutes les possibilités objectives offertes par le développement de la crise économique mondiale et de toutes les contradictions du capitalisme, crie aux défaites de l'Internationale communiste.

---

[1] Cette phrase, peu claire, est conforme à l'original.
[2] Souligné dans l'original.

Pratiquement, selon Humbert-Droz, voici ce que cela signifie:

a) au lieu de souligner l'*aggravation* [1] de toutes les contradictions de l'impérialisme, résultat des tentatives faites jusqu'à présent pour surmonter ces contradictions au moyen d'ententes capitalistes «organisées» (ce qui ne signifie pas le moins du monde la théorie de la faillite automatique du capitalisme), c'est-à-dire qu'au lieu d'envisager *les perspectives d'une solution révolutionnaire* [1] de la crise, on souligne une autre perspective: celle d'une solution *capitaliste* [1] de la crise.

Voici ce qui est dit dans la résolution d'Humbert-Droz:

«La guerre, la ruine et l'asservissement des peuples opprimés et des classes travailleuses, tel est le seul moyen possible pour la bourgeoisie de surmonter la crise actuelle.»

b) Au lieu d'utiliser la lutte économique du prolétariat qui *s'entrecroise* [1] toujours plus (même dans la Suisse pour l'instant la moins frappée par la crise — exemple les barricades de Zurich pendant la récente grève des monteurs!) avec la lutte *politique* [1] immédiate contre le mécanisme de l'Etat bourgeois, on rétrécit artificiellement dans le sens *trade-unioniste* [1] la lutte gréviste du prolétariat en la faisant rentrer dans un cadre purement *économique* [1], ce qui relève de la fameuse théorie de la droite sur la *défense pure* [1] de la classe ouvrière.

C'est dans cet esprit qu'ont été rédigés plusieurs documents de l'Opposition syndicale révolutionnaire sous la direction d'Humbert-Droz et de Bodenmann, autrefois compagnon d'armes d'Humbert-Droz dans l'opposition de droite.

c) Au lieu de combattre les *illusions démocratiques* [1], ce sont des refrains socialdémocrates affirmant que «pour mobiliser la classe ouvrière et pouvoir la mener vers des batailles victorieuses, il faut d'abord conquérir la majorité de la classe ouvrière et de ses alliés.»

De notre point de vue léniniste, on ne peut conquérir la majorité de la classe ouvrière qu'en l'alertant pour la lutte. Même pour l'insurrection, selon Lénine, il suffit de gagner les couches essentielles du prolétariat sur un point décisif. Selon Humbert-Droz, on ne peut mobiliser la classe ouvrière pour la lutte qu'après avoir préalablement conquis sa majorité et la majorité de ses alliés. C'est justement ce que préconise à l'heure actuelle Otto Bauer en assignant une «base idéologique» à la plus grande trahison que la social-démocratie ait commise, le 20 juillet, vis-à-vis de la classe ouvrière en qualifiant de *provocation* [1] l'appel du Parti communiste allemand à la grève politique de masse contre le coup d'Etat fasciste de von Papen. On n'aurait pas dû débrayer, selon Bauer, parce que, pour déclarer la grève politique il faut avoir la majorité de la classe ouvrière et de tout le peuple. Or, cette majorité n'est pas encore

---

[1] Souligné dans l'original.

acquise, les élections parlementaires, présidentielles et prussiennes l'ont démontré. C'est précisément ce que déclaraient les mencheviks russes contre la Révolution d'octobre et ce à quoi Lénine a répondu maintes fois avant et après la Révolution d'octobre (articles «Les bolcheviks doivent prendre le pouvoir», «A propos des élections à l'Assemblée constituante», etc.), à savoir que dans le combat décisif pour le pouvoir il suffit même d'avoir la majorité sûre des principaux détachements du prolétariat dans les centres décisifs du pays.

«Les bolcheviks peuvent et doivent prendre en main le pouvoir — écrivait Lénine à la veille d'Octobre — parce que la majorité active des éléments révolutionnaires du peuple des deux capitales suffit pour entraîner la masse, vaincre la résistance de l'adversaire, le défaire, conquérir le pouvoir et le garder. La majorité dans les soviets des deux capitales est le *fruit*[1] du développement du peuple *dans notre sens.*[1]»

d) Au lieu de *renforcer*[1] la lutte contre la socialdémocratie, de dénoncer la véritable nature traîtresse de la socialdémocratie «de gauche» et «ultra-gauche» aux yeux des grandes masses ouvrières, c'est une attitude de «confiance» à l'égard de ces manœuvres et une *capitulation*[1] de fait devant la socialdémocratie. Selon Humbert-Droz le social-fasciste genevois Nicole représente le flanc extrême gauche (sans guillemets) de la socialdémocratie, qui, dans nombre de questions internationales des plus importantes et, en premier lieu, dans la question de la lutte contre la guerre impérialiste poursuit des buts «*identiques au communisme*»[1].

Selon Humbert-Droz, le socialdémocrate «ultra-gauche» de Genève, Nicole, «évolue vers le communisme» et toute son «erreur» consiste en ceci qu'il «ne dénonce pas suffisamment les chefs de droite de la socialdémocratie et ne chasse pas des syndicats les bureaucrates réformistes». D'où le silence que, dans la partie générale de sa résolution sur la démocratie, Humbert-Droz fait autour de la mission historique de la socialdémocratie «de gauche», destinée à soustraire les ouvriers à l'influence communiste. D'où la position capitularde dans la question de la tactique du front unique: «bloc» avec le socialdémocrate «ultra-gauche» Nicole au lieu de l'accentuation de la campagne de propagande contre lui parmi les ouvriers socialdémocrates genevois de sentiments révolutionnaires mais qui lui font confiance. D'où enfin la proposition monstrueuse pour un communiste d'organiser des fractions communistes *au sein*[1] du Parti socialdémocrate genevois «ultra-gauche» de Nicole: Humbert-Droz a évidemment oublié les 21 conditions de l'Internationale communiste. Une différenciation entre les diverses ailes du camp social-fasciste s'impose. Mais ce ne doit être qu'une différenciation des méthodes de lutte et de dénonciation des groupes socialdémocrates, *en connexion avec les méthodes dont ils se servent pour abuser de la classe ouvrière*[1].

---

[1] Souligné dans l'original.

e) Au lieu de dénoncer résolument et sans merci le renégat de droite Bringolf qui s'est emparé par fraude de l'organisation du parti de Schaffhouse et qui depuis deux ans mène un travail de sape et de provocation contre le Parti communiste suisse, c'est une attitude de «confiance» à l'égard des bruits que répand cet agent social-fasciste sur le désir qu'il aurait de réintégrer le Parti communiste; c'est la question sérieusement posée relative aux «conditions de sa réadmission» devant l'Internationale communiste (serait-il admis au cas où il accepterait de dissoudre son organisation). Exactement comme les conciliateurs allemands de 1928–1929 qui exigeaient la «concentration de toutes les forces communistes» jusques et y compris les renégats exclus tels que Brandler et Thalheimer!

Vous avez oublié les 21 conditions de l'Internationale communiste, Humbert-Droz!

f) Au lieu d'accentuer le rôle *dirigeant*[1] du Parti communiste, on pose, dans le sens *trade-unioniste*[1] la question des rapports du parti et des syndicats. Selon Humbert-Droz la décision du parti relative à la tactique de l'organisation syndicale révolutionnaire ne peut être appliquée et doit être retirée aux fins de «revision» (même si cette décision est juste, précise la résolution d'Humbert-Droz), si les communistes militant dans les organisations syndicales s'affirment contre cette décision. Nous sommes ici, et dans les autres organisations de masse de la classe ouvrière, en présence d'une négation du rôle des fractions communistes dans les syndicats. Vous avez oublié les 21 conditions de l'Internationale communiste, Humbert-Droz!

Et maintenant on voit ce qui a poussé Humbert-Droz à faire ces déclarations calomnieuses disant que «au cours des dernières années de crise... les partis communistes n'ont fait aucun pas décisif en avant *Au contraire*[1].» Il l'a fait pour appeler au recul devant les difficultés et à l'adaptation à la socialdémocratie.

Humbert-Droz a reconnu, sous le feu critique du Comité exécutif de l'I.C., ce qu'il y avait d'opportuniste dans sa résolution. Cet aveu, il faut qu'il le confirme par des actes. Mais cela ne nous affranchit pas du devoir de soumettre cette résolution à la critique publique. Car nous sommes ici en présence d'une nouvelle *plate-forme internationale*[1] de la droite qu'Humbert-Droz soumet à la prochaine XIIe assemblée plénière du Comité exécutif de l'I.C. Il est question ici d'une *plate-forme internationale*[1] qui est le prolongement direct de la lutte que la droite et les conciliateurs ont menée contre la ligne générale de l'Internationale communiste dans l'intervalle de la deuxième et de la troisième période, en 1928–1929. Aujourd'hui il est question d'une nouvelle plate-forme internationale de l'opportunisme de droite, au moment où s'opère un nouveau tournant politique au sein de l'avant-garde communiste.

---

[1] Souligné dans l'original.

La XIIe assemblée plénière du Comité exécutif de l'I.C. sera tenue d'appeler toutes les sections de l'Internationale communiste à faire preuve de vigilance dans la préparation actuelle des masses en vue des futures batailles révolutionnaires et de la lutte implacable contre l'opportunisme de droite relevant la tête, ce principal danger, contre le sectarisme de gauche qui l'alimente et qui, tous deux, conduisent à la passivité, au refus de mener la lutte révolutionnaire, à la capitulation devant la socialdémocratie.

Haut le drapeau bolchevik de la lutte pour la dictature du prolétariat! Intensifiez le feu bolchevik sur l'opportunisme! [1] »

Je continuai à tenir Jenny au courant de mes impressions du XIIe Plénum:

«Moscou, 29 août 1932.

... Le Plénum est commencé. Kou-Kou (Kuusinen) a fait un long rapport bourré de citations et très macaronique. A la fin il m'a jeté un coup de griffe en passant. Ce fut jusqu'à présent la seule allusion. Mais toute notre affaire peut encore rebondir et Robi (Muller) est dans une très sombre «Stimmung». Il espérait partir demain et on lui a fait comprendre qu'il devait rester pendant le débat politique, que la Suisse devait parler, etc. Naturellement il se sent plus mal à l'aise que moi qui ai déjà passé par des jours pires et qui suis refait aux situations difficiles et désagréables. Aujourd'hui Thälmann a fait un rapport infiniment meilleur à tout point de vue que celui de K. (Kuusinen). Sur le terrain syndical c'est une sérieuse revision de la politique de Lozovsky et la concentration de l'effort sur les syndicats réformistes. Je comprends mieux pourquoi l'on m'a battu si fort avant de faire le tournant...»

«Moscou, 30 août 1932.

... Hier soir Thälmann a terminé son rapport et a vivement attaqué «ma plateforme», opposée à celle de l'I.C., en m'invitant à aller la défendre à la tribune. La chose vient donc au Plénum en plein et sera sans doute encore grossie et reprise maintenant par une série d'orateurs. Naturellement je prendrai la parole pour condamner une fois encore mes fautes, notre résolution, la «plate-forme» qu'elle représente, etc., etc. Il est probable que vous aurez des échos de tout cela par la presse avant notre rentrée et que le parti suisse va subir un nouveau contrecoup de tout cela qui sera un aliment salué avec plaisir par les socialistes. Ils réussiront à masquer leurs trahisons en passant à la contre-attaque et en nous poussant momentanément dans la défensive. Mais il n'y a rien à faire. Le vin est tiré, il faut le boire. La faute initiale fut ma nomination au secrétariat du parti sans l'assentiment formel de l'I.C. Muller est très affecté de la tournure prise par tout cela. Il sent naturellement les difficultés qui l'attendent au retour et a déjà l'intention de tomber malade pour éviter les responsabilités et les difficultés en Suisse. Ici il désire

[1] Souligné dans l'original.

partir au plus vite et se lamente. J'ai bien des inquiétudes sur l'avenir de notre direction dans ces conditions.

Mais là aussi il faudra malgré tout tenir tête aux difficultés et comme nous avons de bons ouvriers dans le parti, on en viendra à bout.

Je reprends ma lettre interrompue par les deux séances de la journée. Deux séances intéressantes. Lensky a fait un rapport bien préparé et vivant et Gottwald a apporté une gerbe d'expériences du mouvement tchèque et un ensemble de réflexions plein de bon sens pratique, si éloignées des palabres scolastiques de l'appareil que c'était vraiment rafraîchissant. On sent, comme encore jamais ce ne fut le cas, la différence, pour ne pas dire le divorce entre ceux qui vivent et luttent au jour le jour à l'étranger et ceux qui ont la déformation de l'appareil d'ici, sans contact avec l'influence quotidienne du mouvement, sans frottement quotidien avec des ouvriers socialistes et autres.

Jamais encore je ne me suis senti aussi complètement d'accord avec la ligne politique des rapports et pourtant par une contradiction que j'ai peine à comprendre je dois être le bouc émissaire et la tête de Turc de ce Plénum. Je t'avoue que je n'y comprends rien encore et que je me demande par moment si j'ai perdu tout sens politique pour comprendre si peu les raisons de ma position d'accusé... »

«Moscou, 1er septembre 1932.

... Le Plénum se poursuit lentement et sans donner encore bien clairement une orientation nette. Deux discours ont été à mon avis excellents. Celui de Gottwald de Tchécoslovaquie et celui de Pollitt sur l'Angleterre. Tous deux étaient pénétrés d'une grande expérience du travail de masse, de cette expérience si riche qu'on acquiert quand on se trempe dans l'action et la lutte effective parmi les ouvriers. Leur orientation contre la phrase révolutionnaire, contre les coupeurs de cheveux en quatre, pour le travail tenace et patient dans les syndicats réformistes, pour le front unique, était identique au fond à la nôtre.

Depuis l'attaque de Thälmann, rien n'a été dirigé contre moi. Mais aujourd'hui paraît le numéro de l'*Internationale communiste* avec un éditorial qui me vise. Il est donc probable que la bataille va être livrée dès demain dans le discours de Manou (Manouilsky), avec une vigueur accrue. L'appareil fait un effort évident pour grossir l'affaire.

Je me prépare à intervenir pour reconnaître mes fautes une fois de plus. Muller qui croyait pouvoir partir le 3 ou le 4 voit les jours se succéder sans perspective de départ. Quant à moi j'ai encore quelques doutes sur l'éventualité de mon retour. Mon affaire subit de telles transformations que je m'attends encore à des imprévus. Il est donc probable que la presse socialiste suisse et celle des renégats de Schaffhouse va reprendre l'article de la revue et en faire une campagne contre notre parti. Il faut y être préparé sinon l'attaque surprendra les copains et comme Giorgio a été ici le témoin du débat

et un des éléments actifs sur lesquels l'Exécutif s'est appuyé pour me combattre, c'est lui qui doit préparer le parti et éventuellement sa riposte dans la presse, au moins jusqu'à ce que nous rentrions. Il joua ici un double jeu qui m'a ouvert les yeux sur son véritable caractère. Muller est remis à peu près complètement de son entérite. Il est encore au régime, mais il désire avant tout partir et se trouve dans un état d'esprit fort déprimé. Je ne te dirai pas que je suis, quant à moi, dans une très bonne «Stimmung». Cette lutte me déprime aussi, mais je tiens le coup maintenant mieux que les premiers jours. J'espère que je rentrerai sans avoir le système nerveux trop ébranlé.»

Je fis, le 3 septembre, devant l'Exécutif, le mea-culpa que la Commission suisse et mes deux compagnons d'infortune réclamaient de moi. J'y ai multiplié les citations tirées de ma «plate-forme» que seuls connaissaient les membres de la commission qui m'avait condamné, dans l'espoir que quelques délégués la jugeraient autrement que les membres de la commission. Je soulignai en particulier l'activité de front unique déployée par le parti suisse sous ma direction, le fait qu'à Genève des chefs socialistes comme Nicole faisaient partie des Amis de l'URSS au côté de communistes qui poussaient l'«opportunisme» jusqu'à ne pas utiliser les Amis de l'URSS pour démasquer les chefs socialistes membres de cette association; le fait aussi qu'à Schaffhouse un comité d'action des chômeurs, présidé par Bringolf, et dont notre camarade communiste Wullschleger était secrétaire, s'occupait, d'un commun accord, de défendre les intérêts des chômeurs, sans que les communistes aient utilisé cette organisation de front unique pour stigmatiser le renégat Bringolf. Ceux qui, parmi les délégués, n'étaient pas encore complètement aveuglés ne pouvaient qu'approuver la façon dont nous avions mis sur pied et conduit ces organisations de front unique avec le Parti socialiste.

Mais combien parmi eux étaient encore à même de saisir toute l'ironie que cachait ce mea-culpa?

L'Exécutif élargi, après m'avoir entendu, vota une résolution préparée par la Commission politique, dont voici le texte (traduit de l'allemand):

«Après avoir entendu le rapport du camarade Humbert-Droz sur le but de la délégation du secrétariat du Comité central du Parti communiste suisse et les interventions des membres du secrétariat, les camarades Muller et Giorgio, la Commission politique de l'EKKI constate ce qui suit:

1. Les allégations du camarade Humbert-Droz concernant une méfiance politique de l'EKKI à l'égard de la direction du Parti

communiste suisse et le travail de sape de son autorité qui se seraient soi-disant manifestés dans l'affaire Itschner et dans les lettres de Bamatter, n'ont aucune base. La décision de la Commission politique de l'EKKI concernant le mouvement des locataires prouve au contraire que l'EKKI ne voulait rien avoir à faire avec Itschner sans le parti ou en le tenant à l'écart. Les lettres de Bamatter, arrivées presque en même temps que la délégation, n'ont été discutées ni par le secrétariat de pays, ni par la Commission de contrôle internationale, ni par la Commission politique de l'EKKI. La Commission politique de l'EKKI constate que tout membre du parti a le droit de s'adresser directement à l'Internationale communiste, au sujet de telle ou telle question et que les lettres de Bamatter ne peuvent par conséquent pas être considérées comme un acte illégal pour saper le prestige de l'actuelle direction du parti, cela d'autant moins que Bamatter a adressé copie de ses lettres au Comité central du Parti communiste suisse. La Commission politique constate de plus que les questions posées par le camarade Bamatter dans ses lettres n'auraient pas été décidées sans la participation de la direction du parti.

2. Les allégations du camarade Humbert-Droz concernant le travail tendant à saper le prestige de la direction du Parti communiste suisse ne servent qu'à camoufler une attaque politique contre la ligne générale de l'Internationale communiste. La résolution du Plénum du Comité central du Parti communiste suisse sur la situation internationale et les tâches des partis communistes, qui a été écrite par le camarade Humbert-Droz, comme aussi une série d'autres résolutions et documents écrits et acceptés sous sa direction sont en réalité une plate-forme internationale opportuniste de droite qui prétend tracer à tout le mouvement communiste international une ligne politique différente de la ligne générale de l'Internationale communiste et qui est la continuation directe de l'orientation défaitiste opportuniste de droite du camarade Humbert-Droz et de tous les droitiers et conciliateurs des années 1928–1929.

3. Cette attaque du camarade Humbert-Droz qui n'est pas fortuite et qui est déterminée par la nouvelle étape de la lutte révolutionnaire, face à la fin de la stabilisation capitaliste, est en réalité une tentative de faire reculer l'avant-garde communiste et aboutit à la capitulation devant les renégats, devant la socialdémocratie et devant toute la bourgeoisie dans sa lutte pour une issue capitaliste de la crise. Comme en 1928–1929, le camarade Humbert-Droz ne prévoit que le renforcement de la bourgeoisie et une défaite de la classe ouvrière. Il ne voit pas la fin de la stabilisation capitaliste, mais compte d'avance avec la possibilité d'une issue capitaliste à la crise et il émet des théories, avec tout le camp du social-fascisme (y compris les brandlériens [1] et les trotskystes) sur un nouveau recul du mouvement ouvrier, condamnant ainsi l'avant-garde communiste à la passivité. Comme en 1928–1929, le camarade Humbert-Droz capitule devant la socialdémocratie, cette fois-ci sous la bannière du

[1] Partisans de Brandler, chef de la droite du Parti communiste allemand.

front unique avec la très dangereuse «gauche socialdémocrate», en particulier avec le groupe genevois du social-fasciste Nicole, en faisant confiance aux manœuvres traîtresses de la socialdémocratie de «gauche» et «d'extrême gauche», qu'il présente comme une évolution des chefs socialistes de gauche vers le communisme, en déclarant que leurs buts traîtres sont identiques aux buts du communisme. De même que les conciliateurs de 1928–1929, le camarade Humbert-Droz capitule en réalité devant le renégat de droite Bringolf et prend pour bon argent les bruits répandus par lui concernant son désir de rentrer dans le Parti communiste suisse, alors qu'il ne s'agit que d'une manœuvre traîtresse contre le Parti communiste suisse. Il propose sérieusement à l'Internationale communiste de prendre position au sujet de cette manœuvre du renégat Bringolf. Comme en 1928–1929, le camarade Humbert-Droz met en question la justesse de la politique tendant à la création d'un mouvement syndical révolutionnaire indépendant, et dénature, dans un sens trade-unioniste, la question des relations du parti et des syndicats (en particulier en ce qui concerne le rôle dirigeant des fractions communistes dans les syndicats).

Comme en 1928–1929, le camarade Humbert-Droz soulève la question de la tactique du Parti communiste allemand, qui joue actuellement un rôle prépondérant dans le mouvement communiste international, en utilisant la critique contre le Parti communiste allemand comme une arme de lutte contre toute la ligne de l'Internationale communiste.

De même que les conciliateurs de droite de 1928–1929, il rejette l'arme de l'autocritique vis-à-vis de ses propres fautes opportunistes dans le Parti communiste suisse. Il veut par contre imposer à toute l'Internationale communiste, au prochain XIIe Plénum, une autocritique résolue considérant que la situation de l'Internationale communiste est catastrophique. Comme les conciliateurs de droite (et toutes les oppositions de droite et de gauche dans l'Internationale), le camarade Humbert-Droz soulève le problème des relations réciproques du Parti communiste suisse et de l'Internationale communiste, problème réglé depuis l'adhésion du P.C. suisse à l'Internationale.»

Cette résolution en arrivait aux conclusions suivantes:

«*a)* Déployer immédiatement une large campagne dans tout le Parti communiste suisse, du Comité central aux cellules de base, contre tous les documents et résolutions opportunistes écrits et acceptés sous la direction du camarade Humbert-Droz.

b) Créer le plus rapidement possible une direction politique collective du Parti communiste suisse en y faisant participer le maximum de nouveaux cadres ouvriers, afin d'assurer une forte direction au parti.

c) Renforcer immédiatement et par tous les moyens la campagne pour démasquer le renégat Bringolf et les manœuvres traîtresses

du groupe socialiste genevois de Nicole et empêcher toute formation d'un bloc au sommet avec eux.

d) Le Comité central du Parti communiste suisse est chargé d'exercer immédiatement un contrôle politique des organisations du parti de Genève et de Schaffhouse.

e) Le Comité central du Parti communiste suisse est chargé de renforcer la direction de la presse du parti.

f) Les membres du Comité central du Parti communiste suisse doivent être rendus attentifs à leur devoir d'être plus vigilants à l'égard des documents politiques importants publiés au nom du Comité central.

g) Le camarade Humbert-Droz a le devoir de démasquer devant les organisations du parti le caractère opportuniste des documents politiques écrits par lui ou sous sa direction, de les dénoncer et de démontrer le tort qu'il a causé au Parti communiste suisse.

La Commission politique prend note avec satisfaction des déclarations des membres de la délégation, les camarades Muller et Giorgio, concernant la correction immédiate des négligences qu'ils ont commises comme membres du Comité central du Parti communiste suisse. Elle prend note de la déclaration du camarade Humbert-Droz qui reconnaît ses fautes opportunistes et promet de les corriger. »

Je fus donc condamné à retourner en Suisse pour y faire mon autocritique et convaincre le Comité central d'appliquer les décisions du XIIe Plénum. J'étais chargé du travail en Suisse romande et de la lutte contre Nicole avec lequel j'avais voulu collaborer dans le mouvement contre le danger de guerre.

Une séance du Comité central ayant décidé servilement d'appliquer les décisions de l'Internationale, j'écrivis pour la presse communiste un mea-culpa dont les sous-entendus railleurs sont apparus clairement, quelques années plus tard, à la lumière des décisions du Septième congrès mondial de réaliser le front unique et le front populaire, comme aussi par la désignation, après mon exclusion du Parti communiste, du «social-fasciste» Léon Nicole à la présidence des communistes suisses, ralliés sous le nom camouflé de Parti du travail ou POP (Parti ouvrier et populaire).

Voici le texte de l'article d'autocritique paru en 1932 dans le *Basler Vorwärts* du 1er novembre et dans le *Drapeau rouge* du 5 novembre:

Les décisions de la dernière séance de notre Comité central

A l'occasion du XIIe Plénum de l'I.C., les organes dirigeants de l'Internationale ont fait une critique sévère et juste de la politique suivie par notre parti, dès la fin de l'année dernière. Sous ma direction

et ma responsabilité politiques personnelles, le parti, au lieu de progresser dans l'application des décisions du Cinquième congrès du parti et dans sa bolchevisation, en poursuivant la lutte contre l'opportunisme de droite comme principal danger dans notre parti et dans l'Internationale, a en réalité opéré un recul et poursuivi une politique opportuniste qui l'eût ramené à l'état antérieur au Cinquième congrès.

Cette politique opportuniste s'est exprimée dans les documents politiques proposés et acceptés à la séance du Comité central de juin, en particulier dans la résolution politique proposée et rédigée par moi au Comité central et qui constitue une véritable plate-forme internationale opportuniste de droite, opposée à la politique de l'Internationale communiste dans des questions aussi fondamentales que celles de l'appréciation de la situation internationale et des succès et des tâches du mouvement communiste mondial.

Au lieu de souligner comme le fait la résolution politique du XIIe Plénum *la fin de la stabilisation relative du capitalisme* [1], la résolution de juin de notre Comité central, par suite d'une méfiance à l'égard des forces révolutionnaires de la classe ouvrière et d'une fausse appréciation purement défensive du caractère de ses luttes, soulignait au contraire *la possibilité* [1] pour la bourgeoisie de trouver une issue capitaliste à la crise actuelle, par la guerre, l'appauvrissement et l'asservissement des peuples opprimés et des masses travailleuses si le prolétariat ne rassemble pas ses forces pour résister dans un puissant front unique.

Au lieu de souligner *l'essor prodigieux du mouvement révolutionnaire* [1] international et les succès grandissants des sections de l'I.C., notre résolution de juin donnait *une appréciation essentiellement pessimiste et défaitiste du mouvement communiste international* [1] et concluait à la possibilité pour le XIIe Plénum de trouver les voies et moyens de liquider cet état de choses, ce qui signifiait clairement la nécessité de modifier la ligne de la direction politique de l'I.C. dans le sens d'une application opportuniste de la tactique du front unique, par la formation d'un bloc politique avec les chefs de «gauche» de la socialdémocratie tels que Nicole et d'une politique conciliatrice à l'égard de renégats tels que Bringolf. Cette politique eût conduit à une capitulation politique devant la socialdémocratie et les renégats.

Les résolutions du Comité central de juin démontrent aussi une sous-estimation de l'autocritique bolchevique et de sa continuelle et quotidienne application pour améliorer le travail du parti.

La dernière séance de notre Comité central, en septembre, après avoir pris connaissance du rapport de notre délégation au XIIe Plénum et des résolutions de l'I.C., a décidé d'ouvrir une vaste discussion au sein du parti, dans le but d'opérer un tournant dans sa politique, de procéder à la correction des erreurs commises et de prendre les mesures nécessaires à l'application des importantes décisions du XIIe Plénum dans tous les domaines de l'activité du parti.

---

[1] Souligné dans le texte.

Le danger de l'opportunisme dans notre parti apparaît clairement dans la création du front unique au sommet avec les organisations et les chefs de «gauche» de la socialdémocratie, des renégats et des Jeunesses socialistes, qui s'est exprimée dans une série de questions fondamentales de notre activité comme le mouvement des chômeurs, dans la question de la fusion syndicale de la Fédération unitaire avec la FOBB à Lausanne, dans la question de la participation aux manifestations réformistes du 11 septembre et tout spécialement dans la question de la lutte contre la guerre et le militarisme et du Congrès d'Amsterdam, au lieu d'organiser la lutte commune des ouvriers communistes et socialdémocrates à la base, à l'usine, au syndicat.

En fait, dans la collaboration avec les Nicole, Jeanneret–Minkine et autres chefs socialdémocrates de «gauche» et les renégats comme Bringolf, dans le bloc réalisé par les Jeunesses communistes avec les Jeunesses socialistes, à Zurich et à Genève et avec les Jeunesses anarchistes à Genève, notre mouvement abandonnait son visage et sa politique révolutionnaires indépendants et par conséquent son rôle dirigeant pour se présenter aux masses dans un front unique sans principes, dans un bloc politique avec les chefs socialdémocrates les plus dangereux pour le mouvement révolutionnaire, ceux qui masquent la politique de trahison de la socialdémocratie sous des phrases et des gestes «révolutionnaires», dans le but d'empêcher le passage des masses ouvrières sous l'influence du Parti communiste. Un exemple frappant de cette politique sans principes fut l'accord réalisé entre les Jeunesses communistes à Genève, selon lequel les Jeunesses communistes cesseraient d'applaudir l'armée rouge sur l'écran du cinéma, à condition que les Jeunesses anarchistes cessent de la siffler, cela pour permettre une action commune contre les films militaristes.

C'est pourquoi notre position à l'égard des chefs de «gauche» et des renégats et le problème du front unique par la base avec les ouvriers socialistes, à l'usine, dans les syndicats réformistes et parmi les chômeurs doivent être au centre de la discussion intérieure du parti.

Il faut démontrer impitoyablement les erreurs opportunistes commises, les découvrir à tous les échelons du parti pour les corriger résolument et surtout pour éviter de les commettre de nouveau ou de tomber, par réaction, dans une passivité et dans un sectarisme qui nous isoleraient des masses et qui sont une tout autre forme «gauchiste» de l'opportunisme.

C'est en étudiant et en s'efforçant d'appliquer au jour le jour la résolution du XIIe Plénum de l'I.C., dont les récents événements de Saint-Gall, Fribourg, Zurich démontrent la justesse pour la Suisse aussi, que nos organisations opéreront le redressement de la politique du parti, nécessaire pour accomplir notre tâche révolutionnaire. Chaque membre du parti doit tirer les enseignements des fautes commises et porter aussi l'ensemble du parti à un degré plus élevé de son développement politique et de sa maturité bolchevique.»

III

LE MASSACRE DE NOVEMBRE 1932
A GENÈVE

Le fascisme qui s'étendait en Allemagne avait trouvé en Suisse un sol favorable à sa propagation. En Suisse allemande le *Front national* gagnait du terrain et en Suisse romande quelques groupes s'étaient constitués: Géo Oltramare à Genève, avec son *Union nationale*, et le colonel Fonjallaz développaient leur propagande fasciste avec l'appui bienveillant des autorités. Depuis la grève générale de 1918 et la scission du mouvement ouvrier, la bourgeoisie au pouvoir était de plus en plus réactionnaire et agressive.

Géo Oltramare organisa, à Genève, le 9 novembre 1932, une grande manifestation publique à la salle de Plainpalais, pour mettre en accusation Nicole et Dicker, représentants du Parti socialiste genevois au Conseil national. Le Parti socialiste réagit en organisant une manifestation antifasciste du peuple genevois. Cette contre-manifestation, bien qu'interdite par le Gouvernement genevois, fut maintenue et le Conseil d'Etat mobilisa les troupes genevoises «pour maintenir l'ordre». Mais les ouvriers sous l'uniforme refusèrent de marcher contre leurs camarades pour «protéger» les fascistes. Le Conseil d'Etat, affolé par cette mutinerie des troupes genevoises, fit appel à la Confédération pour obtenir des contingents d'autres cantons. Une école de recrues valaisanne, sous le commandement du colonel Lederrey, fut expédiée à Genève pour empêcher la contre-manifestation socialiste et prendre sous sa protection le meeting fasciste.

Des milliers de manifestants répondirent à l'appel du Parti socialiste et à celui du Parti communiste réclamant un «front unique à la base contre le fascisme menaçant!» La présence de la troupe

provoqua évidemment la colère des manifestants. Il y eut des scènes de fraternisation avec les soldats. De jeunes recrues passèrent leurs fusils aux manifestants qui les brisèrent. Le colonel Lederrey, perdant tout sang-froid, fit sonner le clairon et donna aussitôt l'ordre à un groupe de soldats massés devant le Palais des Expositions de tirer sur la foule avec mitrailleuses et fusils. Plusieurs jeunes soldats tirèrent en l'air, d'autres n'obéirent pas à ce commandement, mais le massacre ordonné par le colonel Lederrey coucha du premier coup treize morts sur le pavé et plus de soixante blessés. Parmi les morts, le père d'une des recrues qui avaient tiré.

Vincent était alors absent de Genève, mandaté en Chine pour y défendre un communiste polonais arrêté par la police de Tchang Kaï-chek tandis qu'il était porteur d'un passeport suisse au nom de Ruegg.

Je fus immédiatement dépêché à Genève par la nouvelle direction du parti, sans qu'aucun de ses membres ne m'accompagnât. Le *Drapeau rouge*, dont j'étais rédacteur, mena une campagne vigoureuse. J'étais à Genève, sur place, pendant la journée, pour conseiller le Parti communiste et convenir avec lui de la conduite à tenir et tard dans la nuit je retournais à Zurich d'où je repartais pour Genève dès le tirage du journal terminé, emportant avec moi tout un ballot de la dernière édition.

Le premier numéro du journal publia le résumé suivant des événements suivi d'un appel à la grève générale (*Drapeau rouge* du 12 novembre):

« *Dans les rues de Carouge*

Des milliers et des milliers de travailleurs étaient dans les rues mercredi au soir. Le fascisme de Genève n'est pas en odeur de sainteté. Rue de Carouge, sous la poussée de la foule, grossissante de minute en minute, la police aux ordres de la réaction dégaina et frappa sauvagement les manifestants du premier rang. Une réaction immédiate se fit dans la foule, mais pas en suffisance pour rompre le barrage fait de chaînes tendues au travers de la rue et de brutes en uniformes. Le remous amena une partie de la foule au boulevard du Pont-d'Arve. Là, une section de recrues amenée de Lausanne fut désarmée. Des jeunes, se rappelant leur classe, nous tendaient leurs fusils. Aucune violence ne fut faite à ces gars en uniforme, mais leur matériel à tuer fut mis dans un piteux état. Les fusils se rompaient les uns après les autres, les casques étaient aplatis comme au marteau-pilon. Une faute, les copains ne devaient pas détruire les armes, mais devaient les garder et se défendre avec. Puis ce fut la poussée vers la place du Palais des Expositions. C'est alors qu'à un coup de clairon, que la foule crut être celui des pompiers, les officiers

assassins donnèrent l'ordre sanguinaire de tuer, de massacrer, d'abattre tout ce qui se trouvait sur la place en direction du boulevard du Pont-d'Arve.

C'est alors que des hommes, jeunes et vieux, tombèrent sans défense aucune. Des consommateurs dans les cafés, de paisibles citoyens à leur fenêtre, furent tués ou blessés.

Tel est le bilan du fascisme naissant à Genève, tel est le bilan du Conseil d'Etat genevois.

Les vampires bourgeois se sont repus du sang ouvrier.

*

Vers 22 h. 30, après les fusillades meurtrières, la foule désemparée, ne recevant aucune instruction des chefs socialistes, stationnait dans la rue de Carouge.

Notre camarade Lebet, en accord avec les dirigeants du Parti communiste, prit la parole, exposa le bilan des mœurs policières, fascistes et militaires. Sous le signe du Front rouge, il fit acclamer le mot d'ordre de grève générale de protestation. Il fit jurer de venger les camarades assassinés en redoublant l'action et en renforçant les organisations révolutionnaires. Puis le cortège continua à travers la Corraterie, les rues basses, place du Molard, pont du Mont-Blanc, place Cornavin. Là encore quelques mots d'ordre précis, puis l'ordre de se disperser est donné en invitant les travailleurs à la grève générale.

A ce moment les flics arrivent en nombre. Trop tard. La manifestation fut terminée par nos propres mots d'ordre.

*

9 h. 45

Devant le Palais des Expositions, dans l'obscurité, une section de soldats est postée. Les manifestants ne croient pas que la troupe soit capable de tirer. Les travailleurs causent et discutent avec les soldats et les invitent à la fraternisation. Les officiers s'y opposent. De nombreuses recrues remettent leur arme aux ouvriers. Une vingtaine de fusils furent cassés de cette manière par les manifestants. Un soldat, pour le simple motif d'avoir causé avec les ouvriers, est arrêté.

Les manifestants protestent. A ce moment, un officier fait sonner le clairon. Les fusils sont en joue, les mitrailleuses braquées. Le feu crépite; c'est l'assassinat! Le meurtre organisé, le sol est parsemé de victimes. On reconnaît notre vaillant camarade Henri Furst étendu, la moitié de la tête enlevée par le fusil mitrailleur, sa cervelle gisant à côté de lui, la boîte crânienne pulvérisée.

Un vieux tombe, le dos troué de plusieurs balles, c'est le père d'un des soldats auxquels les officiers ont ordonné de tirer! Un autre, la mâchoire à moitié enlevée. C'est un véritable jeu de massacre, même sur ceux qui cherchent à emporter les blessés.

Le Parti communiste perd en notre vaillant camarade un de ses meilleurs militants.

Notre bourgeoisie a fait voir qu'elle était au rang du tzarisme, du fascisme. Elle n'a plus rien à envier à Mussolini.

Devant les victimes du 9 novembre, nous promettons solennellement de les venger.

Vous ne perdez rien pour attendre, bourgeois assassins, le moment viendra.

Les funérailles des victimes auraient lieu dimanche aux frais de la ville !

L'Union des syndicats, préoccupée avant tout d'empêcher la grève générale de protestation, aurait décidé d'organiser les funérailles des victimes dimanche, afin d'empêcher tout mouvement de grève en liaison avec elles.

Ces funérailles se feraient aux frais de la ville! Un scandale! Après avoir fait tuer les ouvriers, la bourgeoisie payerait leur cercueil!

Ouvriers, réclamez des funérailles organisées et payées par les organisations ouvrières. Faites de ces funérailles une formidable démonstration contre les assassins du gouvernement, contre le fascisme et la bourgeoisie.

Pas d'entente avec la bourgeoisie sanguinaire et F. Martin le Sanglant. La lutte pour le châtiment exemplaire des coupables!

La trahison réformiste

Jeudi soir, alors que la classe ouvrière genevoise attendait de ses organisations un mot d'ordre d'action, la grève générale pour vendredi déjà, l'assemblée du Parti socialiste, d'une part, et l'Union des syndicats, de l'autre, décidaient de ne pas proclamer la grève générale de protestation.

LE PARTI COMMUNISTE APPELLE A L'ACTION

Le comité du Parti communiste genevois prenait jeudi soir la décision d'appeler, malgré la trahison réformiste, les ouvriers *à l'action, en réalisant une grève politique de masse samedi.*

Le tract suivant fut distribué vendredi pour préparer la grève générale:

«*Travailleurs de Genève !*

Contre l'assassinat organisé et perpétré par le Conseil d'Etat et la camarilla des officiers pour favoriser la formation du mouvement fasciste à Genève, diminuer les salaires et étrangler le mouvement ouvrier, élevez votre PROTESTATION ÉNERGIQUE en organisant *la grève générale de protestation samedi.*

Transformez les obsèques des victimes en une formidable démonstration contre le régime de vol, de corruption et d'assassinat!

Samedi tous debout! Quittez les usines, désertez les chantiers pour exiger:

La punition des coupables.

L'emprisonnement de F. Martin et des officiers qui ont ordonné l'assassinat.

Le retrait des troupes et l'abolition de l'état d'exception.
La dissolution de l'Union nationale.
Le désarmement de la police.

Camarades, ne vous laissez pas endormir par le chloroforme que les chefs réformistes et socialdémocrates ne manqueront pas d'utiliser. Formez sur chaque chantier, dans chaque usine, des comités de lutte.

Ouvriers socialistes, communistes, anarchistes, chrétiens sans parti, tous unis en un formidable front de lutte contre le crime et la répression! Tous en grève samedi matin!

Parti communiste.
Jeunesse communiste.
Union syndicale révolutionnaire.»

Ce même numéro publiait aussi un autre appel rédigé par moi, ainsi libellé:

«Alerte, camarades! Travailleurs!

Depuis des mois et des mois le Parti communiste lutte sans cesse contre les hordes fascistes.

A la formation de l'OPN, parti fasciste du cafouilleux Oltramare, les communistes se sont dressés avec force contre les prétentions réactionnaires de ce groupement.

Lors d'un meeting provocateur à la Salle communale de Plainpalais, en 1931, seuls les communistes tinrent tête aux fascistes et à la meute policière.

Depuis des mois et des mois notre parti alerte les travailleurs contre l'offensive réactionnaire.

Au lendemain d'événements graves, les plus graves depuis la grève générale, nous sommes obligés de constater que notre alarme contre le fascisme suisse et genevois fut en dessous de la réalité.

Nous sommes obligés de dire aux ouvriers que leurs chefs socialistes et syndicalistes n'ont pas voulu voir la montée du fascisme. A nos appels à la lutte, les chefs socialistes ont nié le danger, en prétextant que nous attachions trop d'importance au fasciste d'opérette Géo.

Hier, 9 novembre, la réaction, sous sa forme la plus agressive et la plus criminelle, a démontré que le fascisme était instauré à l'Hôtel de Ville. Le Conseil d'Etat *in corpore* a ordonné des actes dignes du gouvernement de Mussolini.

Nous accusons le conseiller d'Etat Frédéric Martin responsable D'UNE TUERIE ORGANISÉE CONTRE DES OUVRIERS SANS ARMES.

C'est sous les ordres du chef du Département de justice et police que la troupe, un détachement de jeunes recrues de 20 ans, fut mobilisée dans le but de mitrailler la classe ouvrière.

LE GOUVERNEMENT SEUL EST RESPONSABLE DU SANG VERSÉ.

Travailleurs!

Nos jeunes soldats, sous la terreur de leurs officiers, ont tiré dans le tas. Ils n'ont pas compris l'acte criminel qu'ils accomplissaient. Signalons cependant que de nombreux soldats ont tiré en l'air, qu'un soldat a jeté son fusil à terre. Quelques jeunes recrues se sont donc rendu compte du crime ordonné par leurs officiers.

Le colonel Lederrey et son premier-lieutenant Burnat ont donné l'ordre de tirer dans le tas, sans avertissement. Au moment où le calme le plus absolu régnait dans la rue, les fusils mitrailleurs, les mitrailleuses même accomplissaient leur œuvre de mort.

Au moment où nous écrivons ces lignes, 12 travailleurs sont morts, 65 sont blessés. Mais le nombre des morts augmente d'heure en heure ensuite de la gravité des blessures.

Bilan d'un régime à l'agonie.

Travailleurs!

Inutile de se lamenter et de pleurer.

La bourgeoisie genevoise est entrée dans la voie du fascisme.

Nous devons resserrer les rangs, la lutte révolutionnaire doit s'organiser sur des bases solides.

Les ouvriers morts pour la cause seront vengés par une action toujours plus intense.

Pour vaincre la bourgeoisie, il faut conquérir l'armée.

Les travailleurs soldats doivent apprendre que les engins de guerre qu'ils ont entre les mains ne sont pas faits pour assassiner le peuple, qu'ils devront servir à libérer le prolétariat du joug capitaliste.

Et maintenant, camarades, au travail, à l'action!

Tous dans les rangs révolutionnaires!

Tous au Parti communiste,

le vrai parti d'action, celui qui, hier soir, en face des événements graves, ne perdit pas son sang-froid et sut, par des mots d'ordre justes, entraîner les ouvriers en rangs serrés dans les rues de Genève. C'est derrière lui que les ouvriers protestèrent contre les assassins responsables du crime, c'est sous ses mots d'ordre qu'ils manifestèrent sur les places publiques, acclamant le front contre la bourgeoisie. Malgré les menaces policières, ils ont tenu la rue, tard dans la nuit.

ILS ONT ACCLAMÉ LE MOT D'ORDRE DE GRÈVE GÉNÉRALE DE PROTESTATION:

Travailleurs!

Tous vous avez constaté qu'après les premiers coups de mitraille, les chefs socialistes ont disparu, les députés socialistes étaient introuvables.

Au moment du danger, aucun mot d'ordre ne fut donné par eux, seuls les militants communistes prirent leurs responsabilités et assurèrent la direction de la manifestation, lançant le mot d'ordre de GRÈVE GÉNÉRALE, formant un vaste cortège à travers la ville.

Travailleurs!

Les événements du 9 novembre démontrent que seul le parti de Lénine est capable d'assumer des responsabilités d'action.

La Révolution russe a triomphé grâce à l'énergie du Parti bolchevik. En Suisse, le prolétariat triomphera aussi sous la conduite du Parti bolchevik, le Parti communiste.

Travailleurs avec nous:

1. Exigez la punition des coupables.
2. Indemnités complètes aux parents des victimes par une loi d'urgence.
3. Désarmement des forces de police.
4. Libération immédiate sans condition, des emprisonnés.

Renforcez les rangs du Parti communiste et de sa Jeunesse.

Tous en masse dans vos organisations de classe, Opposition syndicale révolutionnaire, Garde ouvrière, Secours rouge et Secours ouvrier international, Alliance antifasciste.

Parti et Jeunesse communistes,
rayon de Genève.»

Le Parti communiste suisse appela aussi tous les ouvriers à protester partout «contre l'assassinat des ouvriers genevois». Des meetings et des manifestations de protestation eurent lieu à Zurich, Winterthour, Schaffhouse, Bâle, Bienne, Berne et Lucerne. Dans plusieurs de ces villes, interdits par la police, ils donnèrent lieu à des affrontements violents et à des arrestations en masse. En Suisse romande, à Lausanne, le même 9 novembre, les participants à un meeting anniversaire de la Révolution russe descendirent spontanément dans la rue à la nouvelle de l'assassinat de treize citoyens suisses par l'armée suisse à Genève et improvisèrent une importante manifestation. Le jour suivant, une grève générale fut déclenchée pour protester contre ce crime.

Enfin les Jeunesses communistes lancèrent de leur côté un appel spécial «à toutes les recrues, à tous les soldats et à tous les jeunes astreints au service militaire». Cet appel disait:

«Camarades,

A Genève le sang ouvrier a coulé. On a tiré avec des mitrailleuses sur une manifestation ouvrière dirigée contre le fascisme. Treize morts et 60 blessés sont restés couchés sur le pavé.

Une formidable indignation soulève la classe ouvrière de Genève et de toute la Suisse.

Les grands coupables de cet assassinat en masse, le conseiller d'Etat F. Martin qui fit appeler une école de recrues pour protéger une réunion fasciste, n'est pas emprisonné ni même puni, pas plus que le colonel Lederrey qui donna l'ordre de tirer. Au contraire, le Conseil fédéral a mobilisé de nouvelles troupes, il a fait emprisonner des dizaines et dizaines d'ouvriers communistes et socialistes et il est prêt à protéger le meurtre des ouvriers par les balles et les baïonnettes.

Et pourtant, les soldats de Genève qui furent mobilisés en quatre bataillons ont donné au colonel Lederrey et aux autres représentants galonnés des magnats des banques et des paysans riches une réponse bien catégorique.

Par le chant de l'Internationale, ils ont fraternisé avec les ouvriers en grève et se sont refusés à prendre la grosse munition.

Au colonel Lederrey qui s'apprêtait à leur faire un discours, ils ont crié à la face: «Assassin!»

L'attitude héroïque des soldats genevois a donné la chair de poule au gouvernement qui fit aussitôt appeler à Genève deux bataillons valaisans et déjà le jour suivant la majeure partie des troupes genevoises fut démobilisée.

Camarades, le massacre sanglant qui s'est déroulé à Genève, siège de la Société des Nations, où, sous la conduite de l'impérialisme français l'on prépare la guerre contre l'Union soviétique, pays de la construction socialiste, a d'un coup déchiré le voile des illusions pacifistes et mis à nu le véritable visage de la bourgeoisie suisse.

De jeunes recrues reçurent l'ordre de tirer à la mitrailleuse sur leurs pères et leurs frères. *Le père de l'une des recrues tomba mort, percé d'une balle.*

Parmi les manifestants se trouvèrent des *provocateurs* qui frappèrent les jeunes recrues, leur jetèrent du poivre au visage pour les exciter contre les ouvriers. La Fédération des Jeunesses communistes, elle, veut la fraternisation des soldats et des recrues qui sont nos camarades de travail sous l'uniforme; elle condamne de la façon la plus énergique toute provocation à l'égard des soldats et des recrues.

De même, c'est une erreur de briser les fusils comme l'ont fait à Genève les pacifistes et les anarchistes et d'exposer les ouvriers sans la moindre défense aux balles de l'ennemi.

Camarades, lorsque les officiers voudront vous ordonner de tirer sur le prolétariat, suivez l'exemple des soldats genevois: *Ne tirez pas sur vos camarades de peine! Fraternisez avec vos camarades de classe! Prenez les armes que vous donne le gouvernement et passez aux côtés des ouvriers et des paysans pauvres.* Luttez en commun avec eux pour du travail et du pain, pour un gouvernement ouvrier et paysan!

Car demain déjà, lorsque la faim vous poussera dans la rue, lorsque vous lutterez contre la baisse des salaires, lorsque, en qualité de paysans pauvres, vous refuserez de payer les intérêts aux banques, le même gouvernement lèvera contre vous l'armée et fera tirer sur vous sans pitié, si les soldats marchent.

Camarades, aujourd'hui le gouvernement des banquiers et des gros paysans s'appuie sur vos baïonnettes. Si vous marchez, le régime de l'exploitation des pauvres par les riches est assuré, une fois de plus, et la «patrie» des profits et des coffres-forts bien garnis n'est pas en danger. Si vous obéissez aux officiers, fils de banquiers et de gros paysans, et que vous tourniez vos armes contre la classe des exploités, contre les ouvriers et les paysans pauvres d'une autre localité, d'un autre canton, les mêmes armes se tourneront contre vous quand vous lutterez pour votre pain.

Camarade! Quand tu es sous l'uniforme, n'oublie pas que tu es un enfant de la classe des travailleurs, un fils de paysan pauvre. N'oublie jamais que les officiers, tel le colonel Lederrey, appartiennent à la classe des riches.

Camarades! *Un bon nombre de soldats* qui ont fraternisé avec les ouvriers en grève, ainsi que cent soldats genevois qui ne se sont pas présentés sont en partie emprisonnés et *traduits devant les tribunaux militaires pour être jugés.* Le gouvernement qui a tremblé devant les scènes de fraternisation entre soldats et ouvriers et qui aujourd'hui, grâce à la trahison des chefs de la socialdémocratie et des syndicats réformistes, se sent de nouveau fort, veut *condamner à de lourdes peines* les soldats qui ont passé aux côtés des ouvriers.

Jeunes ouvriers, soldats, recrues,

Ces soldats ont passé au côté des ouvriers en lutte. Nous ne devons pas permettre que, pour cela, *ils soient jetés en prison pour des mois ou des années.* Puisque, sous l'uniforme, ils ont pris fait et cause pour la classe ouvrière, nous devons, nous, par milliers et dizaines de milliers prendre leur défense et lutter pour leur libération.

Jeunes ouvriers, soldats, recrues,

Formez partout des comités pour la défense des ouvriers et des soldats emprisonnés. Organisez des assemblées nombreuses et exigez :

La libération immédiate des soldats emprisonnés!

L'emprisonnement du conseiller d'Etat F. Martin et du colonel Lederrey!

Une aide immédiate du gouvernement aux victimes et à leurs familles!

Camarades! Lorsque vous serez mobilisés comme soldats ou comme recrues, rappelez-vous que l'armée est aujourd'hui encore l'arme la plus puissante du gouvernement capitaliste pour opprimer le peuple travailleur. C'est de vous qu'il dépend de rendre inutilisable cette arme des capitalistes. De même que dans la vie civile, vous devez, en tant que classe des pauvres et des opprimés, faire un bloc contre vos officiers, fils de riches, de la classe des exploiteurs.

Durant le temps de service, nommez parmi vous, dans chaque compagnie, des comités de soldats et menez la lutte pour vos revendications!

Pour la nomination des officiers par les soldats!

Pour une indemnité correspondant au salaire complet pendant toute la durée du service!

Pour une indemnité intégrale aux petits paysans qui doivent engager des aides pendant leur temps de service!

Pour le droit absolu de réunion et de démonstration des soldats et des recrues!

Contre la justice militaire, pour le remplacement des tribunaux militaires par des tribunaux de soldats!

Vive la lutte commune des ouvriers, des soldats, des recrues et des paysans pauvres contre le gouvernement du crime et pour du travail et du pain!

Fédération des Jeunesses communistes suisses. »

Les funérailles des victimes, fixées au samedi, furent l'occasion d'une manifestation très nombreuse. J'y pris la parole au nom du parti pour évoquer la mémoire de notre camarade Furst tombé sous les balles de la troupe, et dont le *Drapeau rouge* avait rappelé en ces termes l'activité et le dévouement dans son édition du 12 novembre:

«Militant de toutes les heures de la lutte révolutionnaire, poussé par la conscience de classe intransigeante de l'ouvrier du rang, Furst tombe sous les balles d'assassins de la bourgeoisie fasciste, sur le front rouge. Dans l'action au sein du Parti communiste et de l'Opposition syndicale révolutionnaire, il fut toujours le soutien convaincu et actif de l'unité dans la lutte. Il est mort hier, la tête fracassée par les balles des mitrailleuses, comme sont morts, victimes de ces mêmes balles, d'autres camarades ouvriers comme lui qui manifestaient dans la rue leur volonté antifasciste, leur volonté de répondre par l'action directe aux répressions policières d'un régime pourri, à la veille de crever étouffé par l'abondance des biens que nous avons sués, que nous payons par notre faim, de notre sang.

Furst est mort, mais dans le martyrologe du prolétariat genevois, il restera le symbole qui, lors des luttes de demain, nous donnera la force pour le triomphe final de la révolution prolétarienne. Nous le jurons, il sera vengé!

Furst, avant d'avoir été lâchement assassiné par la soldatesque bourgeoise, avait été aussi lâchement exclu de la FOMH, pour son activité révolutionnaire, par les Grospierre, Ilg & Cie, les fourriers du fascisme.

Henri Furst était président de l'Opposition syndicale révolutionnaire de Genève, membre du Comité cantonal genevois et du Comité central du Parti communiste suisse, un des militants les plus dévoués et toujours sur la brèche, qui collaborait régulièrement au *Drapeau rouge* et en alimentait la chronique syndicale.

Le Gouvernement genevois prit un arrêté, le 12 novembre, interdisant la vente publique du *Drapeau rouge*. Le recours au Tribunal fédéral fut rejeté.

Les chefs du Parti socialiste genevois et bon nombre de communistes furent arrêtés et conduits à la prison Saint-Antoine. Je fus moi-même arrêté le 3 décembre, à Genève, pour «insulte à magistrats» parce que j'avais qualifié d'assassins le colonel Lederrey et Frédéric Martin qui en tant que membre du gouvernement avait fait appel à la troupe, et réclamé aussi qu'ils soient arrêtés et déférés en justice.

Après avoir été mis au secret et interrogé le 3 et le 5 décembre par le juge d'instruction fédéral chargé de l'instruction des événements de Genève, je fus remis par lui aux autorités judiciaires du canton de Genève, compétentes pour juger le crime d'injures à

Dixième Année. N° 47 - 15 cent. SAMEDI 12 NOVEMBRE 1932

LE DRAPEAU ROUGE

RÉDACTION et ADMINISTRATION
Adresse: Case postale Plainpalais, Genève
Compte de Chèques I. [illegible]

Organe du Parti Communiste Suisse pour la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS: 3 mois Fr. 1.— · 6 mois 3.— · 1 an 6.—

Le gouvernement genevois fait massacrer les ouvriers

Le nombre des morts croit d'heure en heure et dépasserait la vingtaine

Le Parti Communiste genevois lance le mot d'ordre de grève de protestation pour samedi

Malgré le dégonflage des chefs social-démocrates et réformistes, ouvriers de toutes tendances réalisez le front unique pour une vigoureuse protestation et pour exiger le châtiment des coupables!

[illegible]

FRONT ROUGE A LA BASE!
VIVE L'ACTION DIRECTE!
VIVE LA LUTTE REVOLUTIONNAIRE!
VIVE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE!

La police protège les assassins fascistes

[illegible]

Dans la rue

[illegible]

APRÈS LE MASSACRE DU 9 NOVEMBRE 1932

Dixième Année. N° 46 - 10 cent.

SAMEDI 19 NOVEMBRE 1932

LE DRAPEAU ROUGE

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Organe du Parti Communiste Suisse pour la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Travailleurs! Levez-vous en masse!

Contre les arrestations — Pour la libération immédiate de tous les emprisonnés

Formez des comités de lutte dans les usines et sur les chantiers. Réalisez le front unique de tous les travailleurs pour briser la réaction fasciste et militaire. Préparez-vous à répondre aux provocations renforcées de la réaction par des démonstrations de masse et la grève générale!

La réaction s'acharne! Les chefs réformistes trahissent! Les travailleurs doivent agir!

Et maintenant que faire?

Un appel du Parti communiste genevois

La solidarité internationale



La dépouille mortelle de notre Camarade Henri Furst lâchement assassiné le 9 novembre au premier rang de la manifestation

UN DES MORTS DU 9 NOVEMBRE 1932

magistrats. La Chambre d'accusation décida ma mise en liberté provisoire sous caution de trois mille francs, que je ne possédais pas. Je restai donc en prison et fis, avec les autres emprisonnés, la grève de la faim. Après une semaine, la Chambre d'accusation abaissa à trois cents francs le montant de la caution, somme qui fut versée par un camarade de Genève pour me permettre de bénéficier de la liberté provisoire. J'étais décidé à ne pas me défendre, mais à attaquer les responsables du meurtre de treize citoyens suisses par l'armée. Le procureur général jugea un non-lieu préférable à une séance de tribunal qui risquait d'être houleuse.

Toutefois, le colonel Lederrey et le conseiller d'Etat Frédéric Martin n'étaient pas seuls responsables du meurtre de treize citoyens suisses à Genève. En effet, le Conseil fédéral avait donné à la troupe, en 1920, des *Directives générales pour les troupes en service d'ordre*, instructions dirigées non contre un ennemi, mais contre la classe ouvrière suisse. Il convient ici de rappeler ces instructions qui soulignent cyniquement le rôle assigné aux soldats suisses pour défendre l'ordre capitaliste. Le colonel Lederrey ne fit qu'appliquer à Genève, en 1932, les directives du Département militaire fédéral, qui ne purent être envoyées à la troupe et communiquées à la presse qu'avec l'assentiment du Conseil fédéral lui-même. Ces directives sont-elles aujourd'hui encore applicables?

«*Directives générales pour les troupes en service d'ordre*

Si, sur un point quelconque, une résistance armée s'oppose à la troupe, la ville ou la localité en question se trouve en état de sédition. En conséquence, chaque commandant de troupe réprimera de lui-même tout rassemblement public, même le plus réduit, fera arrêter tous ceux qui sont suspects d'incitation à la résistance ou d'excitation et d'agitation, et fermer les imprimeries et les locaux de réunion qui servent à ces buts.

Il occupera toutes les centrales téléphoniques et interdira l'utilisation du téléphone pour des buts privés. Il établira sur les tours des églises et sur d'autres points élevés des postes d'observation.

L'infanterie fera feu sans autre contre les rebelles qui jetteraient des pierres et la cavalerie les attaquera d'une manière brutale.

Contre les rebelles qui tirent, l'infanterie et la cavalerie doivent faire usage, dans la plus large mesure, de mitrailleuses et de canons, qui doivent être placés ou amenés isolément ou à deux devant la troupe. Là où l'on ne peut utiliser les mitrailleuses ou les canons, il faut utiliser d'abord le fusil, la baïonnette et le sabre.

Là où les mitrailleuses sont postées dans les rues, l'infanterie doit occuper les maisons voisines. Les excitateurs et incitateurs des rebelles qui mènent leur agitation dans les derniers rangs doivent

être fusillés isolément par de bons tireurs, des étages supérieurs des maisons voisines.

Au cours des luttes de rues, il est important d'occuper les étages supérieurs et souvent aussi les toits.

Une ville est-elle en état d'émeute avant l'arrivée des troupes, toute l'action des troupes doit être sérieusement préparée en dehors de la ville. La ville sera nettoyée et occupée par quartiers. Il est utile de faire avancer les troupes de plusieurs côtés dans une marche convergente et simultanée en maintenant une liaison constante entre les différentes colonnes. Des éclaireurs en civil, sans aucun insigne, rendent de bons services à une colonne qui avance. Des patrouilles en uniforme ne doivent pas former des groupes nombreux. Les patrouilles et les têtes de colonnes avancent de préférence en file indienne sur les trottoirs, en observant le côté de la rue opposé. L'artillerie en marche doit toujours être accompagnée, des deux côtés, par l'infanterie. Il faut aussi munir l'artillerie de mitrailleuses. Il faut utiliser le moins possible de chevaux (artillerie avec attelage réduit, officiers à pied), chaque colonne doit aussi être couverte par une arrière-garde.

Contre les révolutionnaires qui tirent des maisons (fenêtres et soupiraux) il faut utiliser les mitrailleuses et les grenades à main. Les grenades à main ne doivent cependant être utilisées que si l'on a à disposition des grenadiers habiles et sûrs de ne pas manquer le but. Cependant, jamais des grenades à main ne doivent être jetées dans une fenêtre s'il n'est pas absolument certain qu'on ait tiré de là. L'artillerie doit être utilisée contre les maisons fortement occupées et solidement construites, parce que les mitrailleuses ne suffisent pas dans ce cas.

L'utilisation des grenades « Brisanz » est indiquée contre les barricades.

Pour tirer contre les étages supérieurs, on utilisera avantageusement l'artillerie de montagne.

On emploiera avec avantage des grenades à main pour la défense d'une maison et pour maintenir libre le devant de la maison.

Il est recommandable d'ouvrir à l'avance toutes les fenêtres d'une maison à défendre, afin que l'adversaire ne sache pas de quelle fenêtre on a tiré ou jeté des grenades. On peut aussi tirer par surprise à la mitrailleuse dans les fenêtres fermées.

La répression constante de la résistance dans les rues troublées peut être obtenue au mieux par des automobiles munies de mitrailleuses circulant continuellement.

Pour nettoyer les barricades, pour enfoncer les portes, pour barrer rapidement des rues et des ponts, toute troupe utilisée dans les combats de rues doit être munie d'outils et de fils de fer.

La cavalerie doit être armée de baïonnettes pour le cas de nécessité où elle devrait accomplir son service à pied de nuit.

Département militaire fédéral,

SCHEURER. »

Nicole et les militants socialistes genevois passèrent en jugement. Staline eut alors l'astuce de me désigner comme correspondant de l'*Humanité* au procès, avec l'ordre de critiquer les chefs socialistes accusés et d'obliger Cachin qui avait, de concert avec Nicole, mené en France la campagne qui préparait le Congrès d'Amsterdam contre la guerre, à insérer mes articles. Bien plus tard, en 1954, Nicole insinua, dans un article rétrospectif, que j'avais été au service de la police fédérale. J'ai aussitôt rectifié en exposant ce qui s'était réellement passé dans un article leader du *Travail*[1], en date du 1er juillet 1954, sous le titre «Légendes et réalités». En voici les passages essentiels:

«Léon Nicole écrit l'histoire à sa manière, c'est-à-dire avec une très grande fantaisie et fort peu de souci de la vérité historique.

À maintes reprises, dans son journal, il est revenu sur les événements de 1932 et 1933 à Genève, en accusant les communistes genevois et moi-même de l'avoir attaqué et d'avoir, en fait, soutenu la réaction en considérant le Parti socialiste comme le principal adversaire.

Il oppose à cette politique sectaire et néfaste pour la classe ouvrière la politique des communistes étrangers, de Barbusse, qui avait invité Nicole aux grandes assises d'Amsterdam pour la paix et de l'*Humanité,* qui se plaisait à citer Nicole en exemple aux socialistes de France.

Il accrédite ainsi une légende que je m'excuse auprès de mes lecteurs de détruire dans la presse socialiste. Il y a des falsifications de l'histoire qui sont par trop grossières pour qu'on les laisse s'accréditer.

Il est parfaitement vrai que la politique du Parti communiste suisse envers le Parti socialiste suisse, et plus particulièrement envers le Parti socialiste genevois, fut, à cette époque, non seulement absurde et sectaire, mais criminelle envers le mouvement ouvrier. Les ouvriers de Genève l'ont du reste condamnée très nettement.

Là où Nicole se trompe et trompe ses lecteurs, c'est quand il affirme que cette politique était celle que j'avais imposée aux communistes genevois, en opposition à l'Internationale communiste.

Qu'il sache donc que la vérité historique est exactement le contraire de ce qu'il écrit. C'est l'Internationale communiste qui, sous la haute direction de Staline et de ses exécuteurs au Présidium du Comintern, Molotov, Manouilsky, Piatnitzky, Knorine, imposa au Parti communiste suisse cette politique à l'égard de Nicole.

Nul n'ignore que je m'étais opposé, en 1928 et 1929, à la politique de Staline dans l'Internationale communiste, politique qui consistait à présenter le mouvement socialiste comme l'ennemi No 1, le social-fascisme, frère jumeau de l'hitlérisme et de porter contre lui les coups les plus forts. Je m'étais opposé à la liquidation du front unique,

[1] Hebdomadaire socialiste de Fribourg.

que je considérais comme la seule possibilité de résister au fascisme montant, et à la scission du mouvement syndical et sportif de la classe ouvrière. J'avais été condamné, dans une séance mémorable du Présidium de l'Internationale communiste, où Staline avait interrompu mon exposé contre sa politique en s'écriant: «Que le diable t'emporte!» La majorité stalinienne m'avait éliminé du secrétariat du Comintern et envoyé quelque part en mission, tout d'abord en Amérique du Sud, puis, vers la fin de 1930, en Espagne où je vivais illégalement et où l'appareil du Comintern a tout fait pour me faire prendre par la police du général Berenguer, successeur de Primo de Rivera comme dictateur de l'Espagne. Staline n'a jamais été très délicat dans le choix des moyens pour se débarrasser d'une opposition.

Vers la fin de 1931, l'Internationale communiste accéda à ma demande réitérée et appuyée par le Parti communiste suisse, de me laisser rentrer en Suisse. Mais cette décision fut formulée dans des directives du Secrétariat du Comintern qui fixaient mes devoirs d'une façon très précise. On me renvoyait en Suisse pour y combattre Nicole et pour éprouver ainsi ma discipline envers les décisions de la majorité.

Ces directives, du 22 novembre 1931, dont j'ai en main l'exemplaire numéroté N° 1, contenaient un point 6 ainsi rédigé:

«Le camarade Humbert-Droz reste à la disposition du Parti suisse pour la durée de six mois. Le camarade Humbert-Droz est à charger, en première ligne, de l'édification de l'organisation du parti en Suisse romande et doit donner son attention particulière à la conduite de la lutte contre la socialdémocratie de «gauche»...»

Un délégué de l'Internationale avait été envoyé en Suisse pour contrôler l'exécution de ces instructions. C'est sur sa proposition que je fus élu secrétaire du Parti communiste par le Comité central.

J'appliquai, en soldat discipliné, les directives reçues. Mais je considérais que mes droits de membre du parti et de l'Exécutif du Comintern m'autorisaient à continuer la lutte au sein du Parti communiste pour un changement de tactique de l'Internationale.

En qualité de secrétaire du parti j'écrivis à Moscou pour proposer de collaborer avec les socialistes de gauche et en particulier avec Nicole à Genève, en m'appuyant sur la participation de Nicole au mouvement d'Amsterdam contre la guerre. Je proposais aussi d'entreprendre les démarches pour la réintégration de Bringolf et des communistes de Schaffhouse qui avaient formé le Parti communiste d'opposition après leur expulsion.

A la veille du XII[e] Plénum de l'Exécutif du Comintern, j'avais présenté au Comité central une résolution politique sur la situation, qui demandait à l'Internationale de revoir sa tactique et de revenir à la politique du front unique contre le fascisme menaçant et de l'unité syndicale. Cette résolution avait été acceptée à l'unanimité par le Comité central.

Léon Nicole peut relire, dans la revue officielle de l'*Internationale communiste*, numéros 18–19 des 15 septembre–1[er] octobre 1932, la

réponse que j'ai reçue de l'Internationale à ma proposition de collaborer avec lui (suit un passage de cette réponse que nous avons déjà publiée à la page 63 sous le titre «Feu bolchevik sur l'opportunisme»).

... C'est donc bien les amis russes de Nicole qui ont refusé la collaboration avec lui et qui l'ont traité de «social-fasciste genevois». Ce sont eux qui ont imposé au Parti communiste suisse, avec une nouvelle direction chargée de contrôler mes actes, la tactique qui fut suivie avec entière discipline, mais sans conviction, à Genève, contre Nicole, en 1932 et 1933.

Comme je m'étais appuyé sur l'attitude des communistes français Barbusse, Cachin, pour défendre mon point de vue, Staline imposa aux communistes français un changement de tactique envers Nicole et il fut décidé, à Moscou, après les événements de novembre 1932 à Genève, qui auraient cependant dû ouvrir les yeux aux bornés, que l'*Humanité* devait me désigner comme correspondant au procès de Nicole pour faire campagne contre lui. Staline mettait ainsi, par un raffinement de machiavélisme dont il avait le secret, aussi bien Cachin et l'*Humanité* que l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste à l'épreuve.

Tels sont les faits historiques basés sur des documents officiels qui détruisent les légendes de Nicole...»

Cette politique criminelle de Staline de diviser la classe ouvrière face au fascisme menaçant et triomphant fut appliquée par le Parti communiste suisse, après les événements de Genève, lors d'une élection complémentaire au Conseil des Etats à Genève, alors que Hindenburg, élu président de la République de Weimar, avait pu, en janvier 1933, grâce à la tactique maladroite du Parti communiste allemand, nommer Hitler chef du Gouvernement allemand. Les partis bourgeois coalisés, renouvelant leurs provocations, proposèrent Frédéric Martin comme candidat, les socialistes présentèrent le frère de Charles Naine, Albert Naine. Le Parti communiste, docile aux ordres de Moscou, obligea le Parti communiste genevois à présenter aussi son candidat qui n'avait d'ailleurs aucune chance d'être élu. Il fut choisi en la personne de Daviet, un inconnu, blessé lors de la fusillade du 9 novembre. Le résultat du scrutin fut, en miniature, ce qu'avait été l'élection de Hindenburg en Allemagne: Frédéric Martin, principal responsable du massacre du 9 novembre, fut élu contre Albert Naine, alors que les voix communistes auraient assuré la défaite de Frédéric Martin. En effet, les résultats furent les suivants: Frédéric Martin 15 728 voix, Naine 15 526 et Daviet 285 voix! Ainsi, même après l'accession «démocratique» de Hitler au pouvoir, Staline et l'Internationale communiste n'avaient encore

rien compris. De Moscou on imposait au Parti communiste suisse la politique qui avait fait le triomphe du nazisme en Allemagne et provoqué la défaite spectaculaire du Parti communiste allemand.

Dans le *Drapeau rouge* du 4 mars, je commentais cette élection de Frédéric Martin sous le titre «Une victoire à la Pyrrhus». Toujours discipliné, j'admettais que la politique suivie par le parti avait été juste, mais, à l'adresse de Moscou, j'ajoutais: «L'avenir démontrera qui avait raison. La discussion n'est pas finie. Elle commence. Il faudra la poursuivre dans des conditions difficiles, semblables à celles où se trouvait le Parti communiste allemand lors de la candidature de Thälmann.»

Conscient qu'il fallait, malgré Moscou, unir les ouvriers genevois dans un front commun contre le fascisme et la réaction, je proposai au Parti communiste genevois d'écrire au Parti socialiste pour faire, le 1er mai 1933, une manifestation d'unité. Le Parti socialiste genevois répondit qu'il était d'accord, mais le Parti socialiste suisse qui, à son congrès de Bienne, avait pris la décision de repousser toute action de front unique, intervint à Genève en menaçant Nicole et le Parti socialiste genevois d'exclusion s'il s'engageait dans cette voie. Charles Rosselet en tête menaçait de faire scission si Nicole continuait de flirter avec les communistes. Pour éviter l'exclusion et la scission, le Parti socialiste genevois se soumit et le front unique ne fut pas réalisé pour le 1er mai.

L'élection du gouvernement devait avoir lieu, à Genève, en automne 1933. Nicole, bien que condamné par le tribunal militaire, n'était pas privé de ses droits civiques et présentait une liste socialiste. Les partis bourgeois, fermement unis, présentaient à nouveau l'équipe gouvernementale responsable du massacre du 9 novembre de l'année précédente. Le Parti communiste genevois, conscient de son isolement et de son influence quasi nulle, ne présenta pas de candidat communiste pour le Conseil d'Etat. Devant l'impossibilité de soutenir la liste socialiste de Nicole qualifié de social-fasciste par l'Internationale communiste, il lança le mot d'ordre de voter blanc. Le manifeste du Parti communiste disait, entre autres:

«Chaque voix donnée au Parti socialiste signifie soutenir le régime capitaliste, augmenter la faim et la misère de la classe ouvrière Déposer des bulletins blancs signifie lutter sur la base de la lutte de classe pour la réalisation du front unique contre l'offensive du capital. Votez blanc!»

Ce fut l'effondrement de la politique stalinienne imposée au Parti communiste suisse. Tandis que le Parti communiste genevois recueillait, aux élections du Grand Conseil, 233 voix contre plus de 17 000 pour le Parti socialiste, l'élection du Conseil d'Etat apportait aux candidats socialistes 19 846 voix, contre 17 800 aux candidats bourgeois... et 46 bulletins blancs pour les communistes! La plupart des électeurs communistes avaient compris et voté socialiste. Seuls les durs, les staliniens disciplinés et aveugles avaient voté blanc. En fait, les électeurs communistes stigmatisaient ainsi la politique sectaire du Comintern.

IV

LA DÉBACLE DU PARTI COMMUNISTE ALLEMAND

Ces expériences dans le canton de Genève m'avaient encore plus fermement convaincu de l'erreur fondamentale de la politique de l'Internationale. J'avais cherché sincèrement, en 1928 puis en 1932, à la modifier dans le sens d'une pratique de front unique contre le fascisme et la réaction. L'effondrement du Parti communiste allemand lors de la prise du pouvoir par Hitler m'avait persuadé qu'une action énergique était nécessaire pour opérer un changement. C'est pourquoi j'ai alors accepté la proposition des «conciliateurs» allemands d'organiser une fraction communiste contre la politique sectaire de Staline. Les «conciliateurs» avaient eu connaissance de mes deux condamnations en tant qu'«opportuniste» et, alors que les trotskystes me considéraient entièrement rallié à la politique de Staline, je convoquai à Zurich, en 1933, deux conférences des «conciliateurs» allemands, la première dans la salle d'attente du cabinet médical de la doctoresse Mina Tobler, camarade dévouée, entièrement d'accord avec mon point de vue, la seconde, plus nombreuse, dans mon bureau personnel à notre domicile de l'Albisstrasse. Volk, communiste allemand, auteur de *Stalintern* sous le pseudonyme d'Ypsilon, était venu précédemment à Zurich pour chercher à me rallier à une action internationale contre la politique de Staline. A ces rencontres prirent part: Baudisch, Otto Heller, réfugié à Zurich, que je rencontrais souvent, Hans Holm, chargé des éditions de l'Internationale en allemand, Hans Schröter, Renée Begun, Paul Becker et Hans Glaubauf. Volk me proposa d'être secrétaire de cette fraction, avec un salaire mensuel assuré par Winterfeld [1]. Je refusai cette proposi-

[1] Artiste chansonnier à Vienne.

tion car je ne partageais pas toutes les idées de Volk. Je m'opposai en particulier à la suggestion de prendre des contacts avec les trotskystes et les zinoviévistes, avec Neumann qui se trouvait à Zurich après avoir été éliminé de la direction du Parti communiste allemand, et avec Doriot que Volk, connaissant ses conflits avec le Parti communiste français, voulait enrôler. Par contre, nous fîmes une démarche auprès de Silone, domicilié alors à Zurich où il éditait la revue *Information*, en lui proposant d'en faire l'organe de la fraction, mais il refusa.

Dans un document écrit plus tard pour «confesser» mes relations fractionnelles avec les «conciliateurs» (en allemand *Versöhnler*), je déclarais, tout en tenant cachées les deux réunions tenues à Zurich:

«C'est à ce moment que Hitler prit le pouvoir. Je considérai cet événement comme une grave défaite de la classe ouvrière allemande et du mouvement révolutionnaire international, la politique sectaire suivie en Allemagne étant l'une des causes de cette défaite.»

D'autre part, je défendis au sein de la fraction ce que j'avais déjà dit à Boukharine quand il m'avait parlé d'une alliance avec les zinoviévistes et les trotskystes contre Staline:

«Je me suis opposé à ce que la fraction se déclarât *antistalinienne*, affirmant que nous ne pouvions pas faire de la lutte contre la personne de Staline un programme d'action, mais que nous devions combattre la fausse politique de l'Internationale communiste sans nous lier à l'une des fractions ou l'un des groupes du Parti communiste de l'URSS et sans prendre position sur les questions soviétiques.

J'étais d'avis que nous ne devions pas former un parti dans le parti et que notre tâche était de travailler au sein du parti en appliquant ses décisions, même fausses, et non contre le parti lui-même, en un mot que notre tâche était, tout en travaillant pour le parti, d'y rassembler par un travail fractionnel toutes les forces susceptibles de changer sa ligne politique sectaire, dans la légalité du parti.»

Je vis aussi Eberlein, qui avait été délégué du Spartakusbund au Premier congrès de l'Internationale communiste, avait provoqué en Allemagne la destitution de Thälmann en 1928 et qui, resté au service de l'Internationale, était utilisé par Piatnitzky pour contrôler l'utilisation des fonds versés par l'Internationale aux partis. Volk le considérant comme peu sûr ne l'avait pas intégré au groupe des «conciliateurs». Je contactai aussi Harry, frère de Rosa Michel alors femme d'Ulbricht, qui travaillait en Italie comme délégué de la Section d'organisation du Comintern pour les affaires militaires et

qui condamnait également la politique dictée par Staline en Allemagne.

D'autre part, dès le retour de Vincent à Genève, le Bureau politique du Parti communiste suisse m'avait interdit tout rapport avec le Parti communiste genevois dont je désapprouvais la politique envers le Parti socialiste, politique qui l'avait réduit à une simple secte.

Un bailli zurichois, Hafner, m'avait remplacé en Suisse romande. Ma situation était devenue insupportable. Je consacrais tout mon temps au travail du parti et n'en recevais aucun salaire. Responsable de la rédaction du *Drapeau rouge*, j'étais de plus en plus entravé dans mon travail par le commissaire Hafner, sectaire, conformiste, chargé de surveiller mon activité. Excédé par ces conditions, je donnai ma démission des fonctions que le parti m'avait confiées par lettre du 30 septembre 1933:

«Au secrétariat du Parti communiste suisse.

Camarades,

Je vous prie de me libérer du travail de rédaction du *Drapeau rouge* à partir du 1er octobre, pour les raisons suivantes:

1) Dans une lettre au secrétariat en date du 2 mai de cette année, je demandais à la direction du parti de discuter et de fixer mon travail dans le parti et particulièrement ma position à la rédaction du *Drapeau rouge*. Je n'ai jamais reçu de réponse et la question de la responsabilité politique du *Drapeau rouge* n'a jamais été fixée. Qui exerce le contrôle politique sur le journal au nom de la direction du parti? Jusqu'à présent la question a été réglée d'un commun accord par une collaboration étroite entre la Commission de rédaction de Genève et moi. Mais ces dernières semaines le camarade Hafner est intervenu à l'imprimerie, contrôlant, retirant, livrant et modifiant des articles sans m'en avertir, désorganisant par là le travail technique, faisant composer des articles sans les corriger, ce qui provoque un travail double pour les compositeurs et des frais supplémentaires.

J'ai déjà téléphoniquement avisé le camarade Muller que dans ces conditions je ne pouvais plus assurer le travail du journal.

Politiquement, Hafner a rétabli dans un article de Jacques un passage, biffé par la Commission de rédaction de Genève, qui donne comme mot d'ordre «contre l'oppression nationale», mot d'ordre politique faux, à mon avis, pour Genève et la Suisse et qui démontre une fois de plus la nécessité de fixer clairement qui est politiquement responsable du contenu du journal.

2) Depuis le mois de janvier je propose le changement de nom du *Drapeau rouge* afin de tourner l'interdiction du Gouvernement genevois, pour le territoire du canton de Genève. Il y a un an bientôt que le *Drapeau rouge* est vendu à Genève illégalement, alors que nous avons la possibilité de paraître et d'être diffusés légalement en réorganisant le journal et en changeant le titre. Il est ridicule de s'obstiner dans les conditions suisses actuelles à vendre un journal illégalement

quand nous pouvons toucher le double de lecteurs par un journal légal. La conférence régionale romande avait décidé la transformation du titre, mais bien que j'aie posé plusieurs fois depuis la question à la direction du parti, cette décision n'a jamais été ratifiée par la direction du parti qui élabore des plans fantaisistes d'utilisation de l'*Humanité* pour la Suisse romande.

En réalité jamais le parti n'a mené une campagne contre l'interdiction du *Drapeau rouge* en dehors de la région romande. Cette situation d'illégalité à Genève, où nous avons notre principale base, a rendu la diffusion plus difficile et a réduit le nombre de nos lecteurs au moment où nous aurions dû l'accroître; en particulier les lecteurs qui ne sont pas touchés par nos vendeurs illégaux ne peuvent se procurer le journal dans les kiosques qui sont aussi compris dans l'interdiction de vente publique. La vente à Genève et dans les kiosques de Suisse romande a ainsi baissé de 400 exemplaires. D'autre part, un journal interdit ne peut trouver les annonces qui seraient nécessaires pour le soutenir financièrement, d'où une double cause d'aggravation de la situation du journal, déjà précaire.

3) La critique de l'Internationale communiste concernant le *Basler Vorwärts* souligne avec raison qu'une rédaction de journal qui n'a pas de contact avec la masse ouvrière et avec la vie du parti devient fatalement bureaucratique. En fait, la direction du parti m'a systématiquement éloigné, depuis plus de six mois, de tout travail de parti en Suisse romande. Elle a donné des directives pour que les organisations du parti ne correspondent plus avec moi sur les questions du parti. Lors du dernier meeting à Genève, où je devais parler comme orateur du parti, la direction du parti m'avisait la veille que je ne devais pas aller à Genève, alors que j'étais annoncé comme orateur. Les ordres dans ce sens sont allés si loin que les sections de la Fédération des Amis de l'URSS ne répondent pas à mes lettres directement, mais seulement par l'intermédiaire de la direction du parti, si elles sont dirigées par des camarades du parti.

La direction du parti m'a écarté systématiquement depuis six mois du travail de masse et de la vie du parti de Suisse romande. Dans ces conditions il ne m'est plus possible de continuer le travail de rédaction du journal qui s'adresse aux ouvriers de Suisse romande avec lesquels je n'ai plus le contact nécessaire. Il faut que les camarades qui sont envoyés par la direction du parti en Suisse romande et qui connaissent les problèmes et la vie du parti de la région prennent aussi en main la rédaction du journal.

4) Dans la dernière séance du Bureau politique, le camarade Jacques a fait contre la rédaction du *Drapeau rouge* une attaque aussi violente qu'injuste, affirmant que le *Drapeau rouge* n'avait publié sur les grèves de Zurich que deux petits articles sans importance et que les ouvriers de Genève n'avaient pas été renseignés sur le mouvement et son importance politique. J'ai jugé inutile de répondre à une attaque de si mauvaise foi et de me défendre d'une si stupide accusation: la collection du *Drapeau rouge* prouve que chaque

semaine au cours de la grève j'ai publié une page entière sur l'importance politique et la préparation de la grève, avec un titre sur quatre colonnes. Mais l'attaque de Jacques — précisément parce qu'elle n'avait aucune base dans la réalité — et le silence des membres de la direction du parti qui n'ont pas jugé utile de remettre les choses au point, prouvent que le but de cette attaque était de poser la question de la rédaction du *Drapeau rouge.*

5) La direction du parti a pris la décision de me remettre d'autres tâches — Comité des Amis de l'URSS, campagne de meetings des Amis de l'URSS et la responsabilité du Comité contre la guerre et le fascisme. Je ne peux naturellement pas entreprendre sérieusement ces nouvelles tâches sans abandonner une partie du travail que je fais actuellement.

6) Enfin, ma situation financière est devenue telle que je ne peux plus continuer à donner tout mon temps au parti sans en recevoir la moindre rétribution. Depuis le milieu de février je n'ai reçu aucun salaire du parti. Les deux cents francs que le secrétariat m'a remis il y a quelques semaines ne couvrent qu'une partie des frais de chemin de fer et de correspondance que j'ai déboursés en janvier, février et mars de cette année, pour mon travail en Suisse romande. En réalité les quelques travaux de traduction que j'ai accomplis au cours de ces sept mois ne m'ont pas été payés et ce qui m'a été versé, 400 francs environ, couvre à peine les dépenses que j'ai effectuées pendant cette période pour le parti et le journal (téléphones, correspondance, chemin de fer, journaux et revues).

Cette situation ne peut durer. J'ai des enfants dont je ne peux laisser toute la charge à ma femme, d'autant plus que les tâches nouvelles que le parti m'a confiées réclament de moi de nouvelles dépenses et m'enlèvent la possibilité de gagner par mes propres forces ce salaire de 50 francs par mois qui forme la moyenne de ce que j'ai gagné depuis février. Je sais que les militants du parti, quand celui-ci est dans une situation financière difficile, doivent continuer leur travail aussi sans rétribution et je le fais depuis plus de sept mois. J'ai moi-même proposé de travailler dans ces conditions pendant que le parti était dans des difficultés financières. Mais ce provisoire ne peut durer des années et je suis obligé de trouver une solution à cette situation.

En demandant à la direction du parti de me libérer, pour les raisons ci-dessus, du travail de rédaction au *Drapeau rouge,* je tiens à confirmer par écrit les réserves que j'ai formulées oralement lorsque les camarades Gerteis, Beck et Nötiger m'ont engagé à travailler, les premiers pour les Amis de l'URSS, le dernier pour le Comité contre la guerre et le fascisme.

Je considère comme une faute de m'utiliser comme secrétaire du Comité contre le fascisme et la guerre, et de me faire faire des meetings publics pour les Amis de l'URSS. Ma présence dans ces comités leur donne un caractère communiste et entrave la réalisation du front unique avec les ouvriers socialdémocrates sur une large

base. Ma présence comme élément dirigeant dans ces deux mouvements en restreint la base. Je suis et je reste malgré tout aux yeux des masses ouvrières de Suisse, et de Suisse romande en particulier, un militant communiste, un membre du parti avant tout. L'exemple des Amis de l'URSS de La Chaux-de-Fonds, qui ont refusé d'organiser un meeting parce que ma présence comme orateur donnerait à l'organisation un caractère de parti, en affirmant que je représente aux yeux des ouvriers de La Chaux-de-Fonds la personnification du Parti communiste, est une juste mise en garde contre mon utilisation dans les organisations qui doivent garder un caractère au-dessus des partis pour remplir leur rôle de création de front unique. Je ne suis pas heureusement, et j'espère que je ne serai jamais considéré par les ouvriers comme au-dessus des partis. C'est pourquoi je considère erronée la décision de m'écarter du travail et de l'agitation du parti pour me confiner dans les organisations de masse au-dessus du parti. Naturellement, malgré ces réserves, je me plie à la discipline du parti et j'accomplis le travail qui m'est confié dans la mesure de mes possibilités.

Je tiens cependant à renouveler les propositons de travail que j'ai déjà faites à maintes reprises à la direction du parti et qui correspondent aussi bien aux décisions de l'Internationale communiste, lorsqu'elle décida que je devais travailler en Suisse, particulièrement en Suisse romande, qu'à l'intérêt du parti et à une utilisation rationnelle de mes capacités de travail.

Je propose de m'utiliser à la fois comme secrétaire régional romand pour développer l'organisation et l'agitation dans la région romande et comme rédacteur *responsable*[1] du *Drapeau rouge*. Ces tâches se complètent et sont en réalité inséparables. Cela signifie la possibilité de voyager en Suisse romande chaque semaine après la mise en pages du journal. Cela signifie aussi un salaire minimum assuré pour le travail fourni. Ces deux conditions sont possibles à réaliser pour le parti, puisque actuellement d'autres camarades ont abonnement général et salaire.

Si je renouvelle cette proposition, c'est parce que je suis convaincu que la façon dont la Suisse romande est actuellement travaillée conduit à un affaiblissement du parti dans cette région. Depuis une année, le *Drapeau rouge* a perdu 1000 lecteurs environ, dont 400 seulement proviennent de l'interdiction du Gouvernement genevois. En réalité la baisse de notre vente provient de l'état de passivité complète du parti en Suisse romande — à l'exception de Genève où la politique menée par Hafner contre les militants responsables et en particulier contre Vincent paralyse de plus en plus la vie du parti et l'empêche de mener une politique active et agressive contre la socialdémocratie. Nous venons de perdre à Genève des positions importantes dans le mouvement sportif ouvrier et il y a tout lieu de redouter un recul plutôt qu'une avance aux prochaines élections, si la situation intérieure du parti n'est pas clarifiée et si les énergies

[1] Souligné dans l'original.

des camarades sont absorbées dans des intrigues et des luttes intérieures. A Lausanne, le parti est complètement passif, la vente du *Drapeau rouge* est tombée de 300 environ à 60 exemplaires. La façon dont Hafner a mené le mouvement du bâtiment et l'a laissé tomber est en grande partie responsable de cette passivité. On pouvait tirer de ce mouvement infiniment plus. A La Chaux-de-Fonds, depuis le 1er mai, le parti n'a organisé aucun meeting ou réunion publique, ni le 1er août où il avait toute possibilité légale de faire une manifestation, ni en liaison avec les événements nationaux et internationaux. Evard n'est pas le camarade qui peut diriger le parti là-haut et les jeunes forces qui étaient au travail et qui avaient réussi à doubler les voix obtenues par le parti aux élections de mai se retirent au lieu d'être encouragées. Des sections comme Le Locle, Payerne, se sont dissoutes sans que le camarade chargé du travail en Suisse romande s'efforce de regrouper les éléments du parti qui sont restés. Les grosses possibilités de développer le parti dans de nouveaux endroits ne sont pas utilisées. C'est parce que je suis fermement convaincu que cette situation ne peut durer sans affaiblir considérablement le mouvement, sans provoquer dans un délai réduit la disparition du journal et l'affaiblissement du parti dans cette importante région industrielle que je renouvelle ma proposition de travail, concentré essentiellement en Suisse romande. C'est aussi la seule utilisation réelle de mes capacités de travail. Je crois avoir donné à l'Internationale et au parti assez de preuves de ma discipline et de ma volonté de travailler en appliquant les directives de l'Internationale et du Comité central pour que des considérations de politique intérieure du parti ne soient pas déterminantes dans cette question. Je propose du reste que chaque semaine, le lundi, une séance spéciale du secrétariat envisage tous les problèmes de Suisse romande et contrôle de près tout mon travail. »

V

UNE FOIS ENCORE JE SUIS BOUC ÉMISSAIRE

C'est dans ce climat que je partis à Moscou pour le Treizième Plénum de l'Exécutif dont j'étais resté membre, ayant été élu au Sixième congrès mondial à titre personnel et non en tant que représentant du Parti communiste suisse.

A nouveau je fus la cible des attaques des dirigeants de l'Internationale. On affirma que j'avais eu une attitude défaitiste lors de l'arrivée de Hitler au pouvoir, alors que l'Internationale avait approuvé l'attitude passive du Parti communiste allemand; et l'on me rendit surtout responsable de l'échec du Parti communiste genevois face au Parti socialiste de Nicole.

Il est exact que j'avais considéré la victoire du fascisme en Allemagne comme une terrible défaite. Mais dans le *Drapeau rouge* et dans des meetings publics j'avais exposé publiquement la politique de l'Internationale. C'est uniquement dans des conversations privées que j'avais affirmé mon opinion réelle. Tout avait été rapporté à Moscou. J'eus l'impression que les deux conférences avec les «conciliateurs» allemands étaient connues. Il y avait donc eu un délateur stalinien parmi les participants.

Invité à parler de mes nouvelles fautes opportunistes, je contestai avoir eu une attitude défaitiste, en me fondant sur mes articles conformistes et certains comptes rendus de mes discours en public. J'espérais obtenir ainsi le nom du ou des délateurs qui m'avaient dénoncé, mais ne pus déceler qu'une seule indication: Aegerter, de Bâle, membre du Bureau politique et du secrétariat du parti, avait parlé de mon «attitude défaitiste». En revanche, aucune allusion aux réunions fractionnelles. Volk m'avait dit que Magyar, commu-

niste hongrois, était un ami sûr à qui je pouvais parler ouvertement, pour prendre contact avec l'opposition russe à Staline. Or, Magyar était d'un tel conformisme et si actif dans le camp officiel que je me gardai de lui parler. Je décidai alors de cesser ce travail fractionnel dont l'Internationale avait été certainement informée et qui pouvait cacher une provocation stalinienne pour m'exclure du parti.

Mes lettres à Jenny sont révélatrices de mon état d'esprit pendant ce Plénum de l'Exécutif. D'après Manouilsky j'aurais affirmé, à propos de mon «défaitisme» que «tout était fini». Or, j'écrivais à Jenny, le 2 décembre 1933:

«... Smoliansky m'a dit que c'est Aegerter qui a fait ici les racontars mensongers sur lesquels s'est basé et se basera sans doute encore Manou(ilsky). Muller, mis au pied du mur pour rectifier, s'en est tiré par une de ses réponses évasives: «Non, il n'a pas dit ça, mais peut-être autre chose.» Bref, il n'est pas impossible qu'on en fasse encore état contre moi. De plus ce matin Piat(nitzky) m'a lancé un trait... me rendant responsable du fait qu'à Genève les social-démocrates ont gagné 46% des voix. C'est, paraît-il, «le résultat de mon travail à Genève!» Devant de telles attaques si fantastiques, puisque, depuis six mois je demande de travailler Genève et que la direction m'en empêche, je ne peux plus ni m'indigner, ni même réagir pour me défendre. Je sens que c'est à l'avance inutile. L'opinion est faite et prête à recueillir n'importe quelle monstrueuse accusation et à y croire sans même vérifier les sources.

J'encaisse donc et porte, comme le bouc Azazel, tous les péchés du P.C. suisse en attendant qu'on me jette encore d'autres fautes sur le dos. Mais inutile de s'en faire. Je continuerai à travailler et à lutter et l'avenir dira ceux qui portent les responsabilités...»

Puis, l'attaque contre moi se précisant, j'écrivais le 7 décembre:

«... Ma santé est bonne, bien que mes nerfs soient soumis à une sérieuse épreuve et que je redoute qu'ils ne se brisent d'un coup. Les coups pleuvent sur ma tête comme l'année précédente. Davantage même, les camarades les plus responsables, Piat(nitzky), Manou(ilsky), Knorine, Heckert. On m'interpelle à propos de la question allemande en cherchant à me mettre sur le même plan que Neumann, Remmele, Schüller, Gutmann et un groupe de «Versöhnler» qui ont pris une position semblable.

Je me suis décidé à parler pour remettre les choses au point et dire quelle a été dès le début ma position, aussi bien dans le *Drapeau rouge* que dans les assemblées publiques et privées. Koni [1] et Muller avaient du reste attesté que je n'ai jamais pris la position défaitiste qu'on veut m'attribuer.

---

[1] Koni Meyer, alors rédacteur du journal communiste de Zurich, le *Kämpfer*.

LE DRAPEAU ROUGE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Suivons la voie tracée par:
Liebknecht – Rosa Luxembourg – Lénine







10 ans après

Dimitroff en danger de mort
Organisez de nouvelles manifestations!

Ouvriers, Antifascistes de Genève

Tous à la

Manifestation

le mardi 23 janvier 1934, à 18 h 30 à la

Place St-Gervais

pour la libération de Dimitroff et des autres acquittés de Leipzig,
pour la libération de Thälmann,
contre le fascisme assassin.

LA CAMPAGNE LLL

Mon cher Jules,

le cam. Gino, qui te porte ce billet, est chargé par nous d'un travail qu'il te dira lui même. Je te prie, dans la mesure que tu peux, de lui donner une aide.

Bien cordialement

15 marzo 1934 Ercoli

LETTRE MANUSCRITE D'ERCOLI (TOGLIATTI)

Veut-on faire un exemple en se servant de mes erreurs passées et de mon nom pour une mise en garde pour d'autres. C'est possible. Mais je t'assure que c'est pénible après l'effort fourni, de supporter les continuelles attaques, aussi à propos de Genève. Nos amis de Genève font aussi des gaffes monumentales, proposant de voter pour Nicole, et les journaux de Suisse allemande ont publié un article sur le gouvernement Nicole qui démontre toutes les illusions qui existent dans tout le parti. Cet article est ici très critiqué, mais toutes ces fautes opportunistes sont naturellement mises à mon actif, ou plutôt à mon passif personnel.

Bref, c'est quelques jours de haute tension nerveuse et de dépression morale, presque de découragement. Comme j'aimerais que tu sois avec moi, auprès de moi. Il me semble que tout serait plus simple, plus clair et l'atmosphère plus légère.

Après cela, me gardera-t-on ici? Peut-être. Mais dans ce cas je rentrerai pour mettre en ordre mes affaires personnelles et voir avec toi ce que nous ferons. Cependant je ne pense pas qu'on prenne ici une telle solution. *Wait and see!*

Le copain qui était avec nous en Espagne, le Polonais, André, s'est suicidé avant-hier au Lux, de neurasthénie. Cela m'a fait, comme tu peux le penser, une profonde impression. Je suis allé faire visite avant-hier à Platten et à sa femme pour lui remettre le pullover de Jacqueline [1]. Il travaille à l'Institut agraire et engage chacun à rester en Russie. Je comprends peu son désir de ne pas rester en Suisse. Malgré les difficultés multiples de la lutte, les difficultés au sein même du parti, notre devoir de révolutionnaire est aujourd'hui de lutter là où nous pouvons le faire le mieux. Et pour nous, c'est encore la Suisse où l'on peut développer l'agitation et l'action de masse. Platten me paraît être résigné à la retraite en URSS. Il te salue cordialement.

Et voilà en quelques lignes rapides un signe de vie. Il me semble que le seul fait de babiller un peu avec toi a déjà un peu calmé mes nerfs et ranimé mon courage... »

En ce qui concerne Nicole, je soulignai que l'Internationale elle-même avait contribué à sa popularité en l'utilisant dans la préparation du congrès d'Amsterdam contre la guerre. Cachin, Barbusse et Münzenberg en faisaient l'apologie, alors que l'Internationale nous obligeait à condamner sa démagogie. Je rappelai aussi que Nicole avait été menacé d'exclusion par le Parti socialiste suisse à cause de sa défense de l'Union soviétique, et de la décision du Parti socialiste genevois d'organiser la manifestation du 1er Mai avec le Parti communiste. Sa condamnation par les Assises fédérales, pour les événements du 9 novembre, avait fait de lui un martyr de la lutte antifasciste. D'autre part, il possédait à Genève un quotidien,

[1] Jacqueline Vincent, alors femme de Jean Vincent.

le *Travail*, alors que le *Drapeau rouge* ne paraissait que tous les quinze jours, était imprimé à Zurich pour la Suisse romande, et que sa vente publique avait été interdite dès le 12 novembre 1932 par le Gouvernement genevois. De plus, la direction du Parti communiste m'ayant interdit depuis six mois de travailler à Genève, il était pour le moins injuste de me rendre responsable des échecs électoraux des derniers mois.

Aussi mon mea-culpa avait-il plus le ton d'une défense que d'une autocritique, ce qui confondit mes adversaires les plus acharnés. Voici un passage de ma lettre à ce sujet à Jenny, en date du 10 décembre:

«... j'ai parlé il y a deux jours sans incidents autres que quelques interruptions de Lozovsky et Knorine sur la situation à Genève et en Suisse. J'ai fait un nouveau mea-culpa qui n'a pas satisfait chacun.

Je m'efforcerai de liquider avec Krebs [1] la question de ton compte à régler par des envois de livres et la question de nouvelles traductions éventuelles pour moi, car je pense qu'il y aura bien peu de chose de changé dans le Parti communiste suisse et dans ma position pour le moment. Je reste bouc émissaire...»

Et je rentrai en Suisse, chargé du travail en Suisse romande.

J'avertis Baudisch que je cessais toute activité fractionnelle avec les *Versöhnler* allemands, la discrétion que nous avions décidé de garder ayant été violée par je ne sais qui et ma tentative de connaître l'origine des fuites ayant échoué lors du Treizième Plénum de l'Exécutif.

[1] Chef du Service des éditions dans l'appareil du Comintern.

VI

L'INTERDICTION DES COURS MARXISTES DANS LE CANTON DE VAUD

A mon retour en Suisse, la direction du parti me confia la rédaction de l'hebdomadaire romand, devenu *La Lutte*, et le travail en Suisse romande, Genève comprise.

Il me répugnait de défendre les décisions de l'Internationale contre mes idées. Je me rendais compte du niveau misérable de l'éducation communiste. Les militants acceptaient sans esprit critique et sans hésitations les décisions les plus invraisemblables de Moscou. J'étais convaincu que le travail en Suisse romande resterait superficiel et inefficace tant que nous n'aurions pas de cadres éduqués, connaissant les principes élémentaires et la dialectique du marxisme. D'autre part le Tribunal fédéral avait déclaré licite l'exposé des doctrines du Parti communiste. Je proposai donc aux principales sections romandes d'organiser des cours marxistes publics destinés spécialement aux jeunes communistes, ainsi qu'aux jeunes socialistes et aux militants.

Mon but était d'exposer les théories marxistes en démontrant comment Lénine les avait appliquées à la situation sous-développée de la Russie et aux problèmes de la lutte révolutionnaire internationale.

J'organisai donc, en 1934, des cours marxistes d'un soir par semaine à Genève, à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds. Ils eurent un succès auquel je ne m'attendais point, groupant jusqu'à cinquante et soixante auditeurs par soir. A Lausanne, ils se tenaient à la Maison du Peuple et finirent par intriguer la police et inquiéter les partis bourgeois.

Dès février 1934, les réunions et assemblées communistes y furent étroitement surveillées par la police, ainsi que le prouve un rapport du 22 juin 1934 du sous-brigadier A.:

«Au sujet de la Garde rouge dont il est question dans notre note du 20 février écoulé, nous portons à votre connaissance que les recherches faites nous ont permis d'établir qu'actuellement il n'existe aucune organisation de ce nom-là, ou similaire sur le territoire du canton de Vaud.

Par contre il nous est revenu que lors d'une assemblée du Front mondial où le communiste Humbert-Droz a pris la parole, cet orateur aurait cherché à démontrer la nécessité de créer à bref délai une Garde rouge à Lausanne, comme il en existait déjà paraît-il dans quelques grandes villes de Suisse allemande (Bâle, Zurich, Winterthour, Schaffhouse). A la suite de l'exposé du camarade Humbert-Droz une entente serait intervenue entre les dirigeants des organisations révolutionnaires et certains membres des Jeunesses socialistes de la place pour que le même Humbert-Droz donne quelques cours aux jeunes socialistes ou communistes qui seraient susceptibles d'entrer dans cette organisation révolutionnaire de combat.

Ces cours, si nous sommes bien renseignés, auraient déjà débuté cette semaine dans l'une des salles de la Maison du Peuple et seraient hebdomadaires. Les participants y seraient convoqués personnellement par lettre. Ce ne serait qu'après un certain temps d'instruction que les effectifs de cette Garde rouge seraient formés et répartis en groupes et quartiers.

Nous savons également que c'est les communistes Pahud, Dep(ierraz) et Lory qui s'occupent plus spécialement de ces convocations et reçoivent les instructions.»

Cette histoire de Garde rouge était inventée de toutes pièces par la police qui visait à faire interdire la propagande communiste. Du reste le rapport cité du 22 juin affirme que les recherches de la police ont établi qu'il n'existait pas de Garde rouge dans le canton de Vaud... alors que j'en aurais soi-disant suggéré la formation déjà en février!

Les cours marxistes étaient contrôlés par des policiers en civil qui en faisaient aux autorités des rapports saugrenus, tel celui de l'inspecteur Z. du 29 juin:

«Lors du dernier cours, Humbert-Droz a commenté la brochure de Karl Marx *Le Cahier du Bolchevisme* (!!! J. H.-D.) qui est l'abc du communisme. A chaque cours l'orateur commentera l'une des brochures de K. Marx ou Engels de façon à instruire progressivement les nouveaux partisans. Ainsi lors du prochain cours il commentera la brochure *Le Capital.*» (!!! J. H.-D.)

La pauvreté intellectuelle de ces rapports de police engagea sans doute l'armée à désigner quelques officiers moins ignorants pour obtenir des rapports quelque peu exacts.

D'autre part, la police lausannoise fut chargée de surveiller les entrées et sorties du cours. Le 8 novembre 1934, le policier de service se posta en uniforme dans le vestibule de la salle des cours dans l'évidente intention d'intimider les auditeurs. César Graber, qui présidait les cours, l'interpella d'abord et protesta auprès du directeur de la police de la Municipalité de Lausanne, Masson, qui s'excusa gauchement par une lettre du 21 novembre 1934:

«Monsieur,

Il ressort de l'enquête que nous avons faite qu'il y a eu dans l'incident du 8 novembre des malentendus et non une intention de la part de la police de contrôler ce qui se passe dans le cours que vous présidez.

Stern est un aspirant qui pour la première fois était envoyé à la Maison du Peuple.

Il avait reçu pour consigne d'assurer le service à l'entrée du récital de piano de Marcelle Neher, annoncé au programme de la Maison du Peuple.

Devant l'absence d'auditeurs, il pensa que le récital avait lieu dans une autre salle; il fit alors le tour de la Maison du Peuple et eut son attention attirée par votre affiche «conférence marxiste tous les jeudis, entrée libre».

Induit en erreur par cette affiche, il est entré dans le vestibule de la salle où il a stationné quelques minutes, comme il l'aurait fait à l'entrée de n'importe quelle conférence publique.

C'est là que vous l'avez interpellé.

Lorsque, à votre demande, il a répondu: «Je suis ici par ordre de la Direction de police, pour contrôler les entrées», il avait en tête sa consigne première relative au récital de piano. Du reste il employait un terme impropre en parlant de «contrôler les entrées», car il nous est indifférent de savoir qui fréquente de telles auditions.

Le rôle de la police consiste en particulier à assurer le bon ordre, à contrôler l'application de la taxe sur les spectacles et former le parc pour les automobiles. Et c'est pour cela que cet agent fut envoyé à la Maison du Peuple.

Notre agent conteste vous avoir dit qu'il était là «pour voir quelles personnes fréquentent le cours». Ses paroles auront sans doute été mal comprises. Il dit en plus qu'il vous a répondu qu'il avait reçu sa consigne de son chef de poste et non du directeur soussigné.

En ce qui concerne la surveillance à la sortie, nous vous assurons qu'il y a là encore un simple concours de circonstances L'agent. dont vous avez constaté la présence à 23 heures n'était pas Stern. Il s'agissait du passage normal et régulier d'une patrouille de police qui ignorait et votre cours et l'incident qui s'était produit au début de la soirée.

En résumé nous n'avons jamais donné ordre d'exercer à l'égard de vos cours une surveillance quelconque et un tel ordre n'a jamais été donné par l'un des chefs de l'aspirant Stern.

Vos cours sont d'ordre privé et nous n'avons à intervenir qu'en cas de nécessité...»

Le 10 janvier 1935 j'abordai, à la demande d'un participant, la question du travail des communistes dans l'armée. Les événements de Genève de novembre 1932 et les interventions meurtrières de l'armée contre les ouvriers à Zurich et à Granges lors de la grève générale de 1918 nécessitaient une analyse marxiste du rôle de l'armée. Dans un rapport qu'il fit le 11 janvier 1935, l'inspecteur C. souleva la question de l'armée. La bourde des gardes rouges ayant fait long feu, il fallait dès lors prouver le danger des cours marxistes pour la défense des coffres-forts contre l'assaut du peuple travailleur! D'après le rapport en question de cet inspecteur j'aurais affirmé:

«Ce qu'il faut, c'est pénétrer dans l'armée bourgeoise, servir dans cette armée et éduquer les soldats qui n'appartiennent pas encore à notre cause sur le véritable rôle qu'on leur fait jouer à coups de discours mensongers.

Au sujet de l'armement des ouvriers, l'orateur expliqua que cette question concerne les organisations ouvrières.

Quant à la défense des ouvriers contre les manifestations fascistes, il faut considérer que la meilleure défense est d'empêcher que le fascisme devienne un mouvement de masse. Il faut à tout prix empêcher son développement et éviter des conflits violents avec les fascistes.»

L'armée suisse étant dès lors menacée par les cours marxistes, l'«Association patriotique vaudoise», émue, fut mobilisée. Son président, le radical H. Vallotton, futur président du Conseil national, puis ambassadeur au Brésil, adressa, en date du 14 janvier 1935, au Conseil d'Etat vaudois, la requête suivante:

«Ci-inclus nous avons l'honneur de vous faire tenir une lettre non datée que nous recevons à l'instant d'un de nos membres, avec son annexe, le Bulletin-programme de la Maison du Peuple de Lausanne.

Certains journaux ont déjà exprimé leur vive indignation que les cours marxistes donnés par Humbert-Droz et organisés par le Parti communiste soient autorisés dans notre canton. Nous nous associons entièrement à cet avis et avons l'honneur de vous demander très respectueusement de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour interdire les dits cours. Il nous paraît absolument superflu d'accompagner la présente demande de commentaires. Nous

nous bornons à nous référer au programme si clair et significatif que vous trouverez ci-inclus. Il est hors de doute que ces cours marxistes ont pour but de développer dans notre pays les idées communistes, d'encourager les auditeurs à ne point faire leur devoir militaire et civique et par contre à faire l'apologie du communisme et du bolchevisme.»

Le Conseil d'Etat vaudois, n'ignorant pas le camouflet administré en 1932 au Gouvernement neuchâtelois par le Tribunal fédéral, qui instituait une jurisprudence des plus claires à l'égard de la propagande subversive tant qu'elle reste un exposé de doctrines et n'est pas accompagnée d'actes délictueux, répondit à M. H. Vallotton, le 16 janvier 1935:

«Monsieur le Président,

Cours marxistes Humbert-Droz. — Nous vous accusons réception de votre lettre du 4 janvier 1934 (? J. H.-D.) par laquelle vous demandez d'interdire les cours marxistes Humbert-Droz à la Maison du Peuple de Lausanne.

Nous avons le regret de vous répondre que nous ne pouvons pas prendre les mesures que vous demandez sans nous mettre en contradiction avec la jurisprudence du Tribunal fédéral.

En effet, dans son arrêté Humbert-Droz contre le Conseil d'Etat neuchâtelois du 20 mai 1932, le Tribunal fédéral a annulé un arrêt du Conseil d'Etat de Neuchâtel interdisant les conférences de propagande communiste à La Chaux-de-Fonds.

Nous nous permettons d'extraire quelques passages particulièrement significatifs de cet arrêt (suivent les points 3 et 4 de l'arrêt du Tribunal fédéral du 20. 5. 32 déjà cité).

A cette jurisprudence du Tribunal fédéral on ne peut opposer que le droit vaudois a peut-être des règles autres que celles du droit neuchâtelois et qui permettent d'intervenir dans des cas où le Gouvernement neuchâtelois serait paralysé dans son action. En effet, l'arrêté du Conseil d'Etat neuchâtelois est fondé sur l'article 11 de la Constitution neuchâteloise qui reproduit presque exactement la même disposition que celle de l'alinéa 2 de l'article 8 de la Constitution vaudoise. Or, en l'état actuel du droit vaudois, le gouvernement n'a que cet article 8 à sa disposition pour maintenir l'ordre public dans des cas de ce genre. Une interdiction des cours marxistes donnés par Humbert-Droz nous exposerait au même recours que celui dont fut l'objet l'arrêté du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Ainsi le résultat de l'interdiction que vous nous demandez serait un nouveau succès des communistes à nos dépens.

Nous regrettons autant que vous-mêmes de ne pouvoir vous donner satisfaction. Mais nous ne pouvons aller contre la jurisprudence de notre Cour suprême fédérale.

Au surplus, nous suivons ces conférences de très près et des observateurs y assistent chaque fois. Il est évident que nous inter-

viendrons dès que les circonstances nous le permettront, c'est-à-dire au moment même où l'un ou l'autre de ces orateurs des cours marxistes abandonnera le domaine de la pure doctrine où ils se sont habilement maintenus jusqu'ici et se livrera à quelque incitation à la violence.»

Mais l'Association patriotique vaudoise ne se tint pas pour rabrouée. H. Vallotton, en radical bon teint ayant des relations au Tribunal fédéral, avait sans doute reçu des garanties que la majorité du Tribunal fédéral se déjugerait et maintiendrait l'interdiction des cours marxistes. Il répondit donc en ces termes au Conseil d'Etat vaudois:

«L'arrêt du Tribunal fédéral du 20 mai 1932 que nous avons examiné avant de vous écrire est déplorable à tout point de vue et je me souviens que lorsque cet arrêté fut connu, de légitimes protestations s'élevèrent dans la presse. Il nous avait paru que le Conseil d'Etat du canton de Vaud aurait pu prendre *la même décision* que le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, quitte à voir Humbert-Droz et consorts recourir contre la décision. Nous avons l'impression que le Tribunal fédéral y regarderait peut-être à deux fois à maintenir une jurisprudence qui non seulement est très dangereuse, mais que tous les citoyens soucieux de l'avenir du pays critiquent à juste titre.

Nous vous remercions néanmoins de votre lettre du 16 janvier et serions heureux que le Conseil d'Etat examinât à nouveau cette affaire et prît une décision, même s'il devait y avoir recours au Tribunal fédéral.»

Le chef du département répondit le 7 février en évoquant une fois encore la jurisprudence du Tribunal fédéral, mais en cherchant à appliquer aux cours marxistes un arrêté du 14 décembre 1934 contre le Front national fasciste.

«Jusqu'ici notre département n'est pas intervenu parce que la jurisprudence du Tribunal fédéral autorise expressément les cours marxistes donnés par Humbert-Droz. Ce dernier en effet a obtenu gain de cause dans un recours de droit public qu'il avait interjeté contre une décision du Gouvernement neuchâtelois interdisant les cours qu'il voulait donner à Neuchâtel.

Au surplus il faut reconnaître qu'Humbert-Droz est très habile et donne ses cours sous une forme telle qu'ils paraissent licites en regard de la jurisprudence de l'arrêt que nous venons de citer.

Dans les cours donnés par Humbert-Droz à Lausanne, il ne s'agit pas d'un exposé *purement* doctrinal de théorie révolutionnaire, mais bien d'un cours pratique de méthodes révolutionnaires.

Le Tribunal fédéral paraît avoir voulu appliquer la règle du droit pénal de l'intervention de la police administrative. Il a dit expres-

sément qu'il ne faut pas punir Humbert-Droz parce qu'il n'incite pas à des actes de violence immédiats. Or, l'incitation à la violence est un délit. Le Tribunal fédéral estimait donc que l'autorité doit se borner à la répression des délits contre l'Etat, alors que la fonction *essentielle* de la police administrative est précisément la prévention des délits.

Arrêté Front national – 16 décembre 1934 contre Conseil d'Etat Zurich : «Les gouvernements cantonaux peuvent, sans arbitraire, interdire ou dissoudre les formations de combat armées et organisées militairement, dont le but avoué visé par des actes de violence est illicite et de nature à compromettre la paix publique et l'existence de l'Etat.»

Examinons maintenant le danger des cours d'Humbert-Droz pour la sûreté de l'Etat. Humbert-Droz, très habilement, donne son cours sous une forme didactique. Il ne dit pas à ses auditeurs «Faites ceci ou cela», mais «Il faut faire ceci ou cela» (sous-entendu quand on veut la révolution). Mais comme tous ses élèves veulent la révolution, cela revient exactement au même. Il ne faut pas s'attacher tant à la forme qu'au but des cours Humbert-Droz.

Quel est ce but? C'est la préparation minutieuse et clandestine de la révolution par l'instruction et l'éducation des futures troupes communistes.

Il faut reconnaître que nos lois n'ont pas été faites en prévision d'une tactique de ce genre, mais contre des actes de violence, contre l'anarchisme en un mot. R. JATON.»

L'Association patriotique vaudoise ne faisait, semble-t-il, pas le poids pour forcer une décision du Gouvernement vaudois. On recourut alors à l'armée. Le colonel commandant de corps Henri Guisan, futur général de l'armée suisse, écrivit le 28 février 1935 au «Chef du Département de justice et police du canton de Vaud» la lettre suivante:

«Armée suisse
1er corps d'armée
Le commandant

No 129 Lausanne, 28 février 1935

Monsieur le Conseiller d'Etat,

J'eus l'occasion hier soir de vous signaler la propagande révolutionnaire de l'agitateur communiste Humbert-Droz à Lausanne. En même temps je faisais suivre ces conférences par l'officier de presse du 1er corps d'armée. Je vous donne inclus copie de son rapport et de son commentaire.

Les incitations à la révolte et au travail de désagrégation dans l'armée me semblent tomber sous le coup du Code pénal vaudois et ne sauraient être impunément tolérées. C'est pourquoi j'espère que ce rapport pourra vous être utile à cet effet. GUISAN.»

Les observations et propositions de l'officier, espion de service, étaient les suivantes:

«Il est à remarquer en premier lieu que ces conférences sont données devant un auditoire d'une soixantaine de personnes environ. Il peut apparaître tout d'abord que ce nombre restreint d'auditeurs ne porte pas à conséquence. Il nous semble que ce serait une erreur de penser ainsi. Le but de ces conférences est de former un noyau susceptible de germer. Il nous semble que ces conférences sont typiques. Un conférencier ne craint pas de se déplacer de loin pendant de nombreuses semaines pour parler devant un auditoire restreint d'auditeurs sans que ces derniers aient à dépenser quoi que ce soit.

Le conférencier, homme intelligent, évite les grandes phrases de meeting. Il parle simplement, en «professeur» à ses élèves, et d'ailleurs ses conférences sont intitulées cours marxistes.

Comment lutter contre cette propagande? Il nous semble qu'il n'y a que deux moyens:

1. Organiser contre la propagande marxiste une contre-propagande.

2. Faire aboutir une loi interdisant le Parti communiste et la propagande de ses idées sur le territoire entier de la Confédération.

Pour le moment, il s'agit de se tenir au courant de ce qui se passe et un service de renseignements bien organisé paraît indispensable.»

Sous la pression combinée de l'Association patriotique vaudoise réactionnaire et de l'armée suisse, qui ne défendit jamais la démocratie et les libertés populaires à l'intérieur du pays, le Gouvernement vaudois prit, le 9 avril 1935, l'arrêté suivant:

«*Article premier.* — Les cours marxistes du ressortissant neuchâtelois J. Humbert-Droz sont interdits sur tout le territoire vaudois.

Art. 2. — Ces cours sont interdits même s'ils sont organisés ou donnés par un tiers.

Art. 3. — La non-observation des ordres de défense contenus dans le présent arrêté constitue la désobéissance aux ordres de l'autorité, prévue à l'article 251 du Code pénal vaudois; elle est passible des peines fixées par cette disposition.

Restent réservées les autres dispositions du Code pénal pour les actes délictueux d'une autre nature.

Art. 4. — Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement. Le Département de justice et de police est chargé de veiller à son exécution et de prendre toutes mesures à cet effet, d'entente avec le Département militaire.»

Il va sans dire qu'un recours contre cet arrêté fut adressé au Tribunal fédéral, recours appuyé sur la jurisprudence créée par lui en 1932 contre l'interdiction de parole dans le canton de Neuchâtel.

Mais cette fois-ci l'armée était intervenue; les colonels exerçaient une puissance occulte aussi bien sur le pouvoir judiciaire que sur le pouvoir civil, et le fascisme, après s'être saisi du gouvernement en Italie, s'était installé au pouvoir en Allemagne et s'infiltrait en Suisse avec rapidité. Le Tribunal fédéral, comme l'avait prévu ou su H. Vallotton, rejeta le recours et ouvrit ainsi la voie aux interdictions qui se succédèrent jusqu'à l'interdiction du Parti communiste par le Conseil fédéral en 1941.

Comment le Tribunal fédéral a-t-il pu prendre, à trois ans d'intervalle, une décision contraire aux principes démocratiques fixés dans son arrêté de 1932? Il l'indique dans son «Exposé des motifs» qui tente d'expliquer sa volte-face liberticide. En voici les passages les plus importants:

«L'ordre public institué dans le pays exige pour son maintien non seulement qu'on empêche par l'intervention de la police les actes qui troublent la paix et la sécurité publiques (RO 57 I p. 272 et ss.), mais également qu'on prévienne la commission d'autres actes illicites ou délictueux (RO 60 I p. 208; 61 I p. 39). C'est pourquoi l'autorité doit pouvoir interdire des assemblées dans lesquelles les participants sont incités à se livrer à de telles infractions. L'ordre militaire fait partie de l'ordre public national.

On pourrait se demander si le Conseil d'Etat n'aurait pas dû limiter sa défense à l'enseignement plus directement subversif, au lieu d'interdire complètement les cours. Toutefois, aucune garantie n'existait pour le maintien des cours dans le cadre d'un exposé objectif des théories marxistes: d'après les recourants, la tactique contre l'armée ne devait être exposée que dans deux leçons; d'après les rapports de police, elle a été enseignée dans sept; il faudrait donc organiser une surveillance constante par un représentant du pouvoir public qui interviendrait chaque fois que l'orateur dépasserait les limites fixées; mais cette intervention au moment voulu imposerait à l'agent une tâche très délicate; elle risquerait de provoquer des protestations et du désordre et n'apparaît guère réalisable d'une manière satisfaisante. En conséquence l'interdiction peut être maintenue telle qu'elle a été prononcée contre Humbert-Droz.

En revanche, et le Conseil d'Etat n'en demande d'ailleurs pas davantage, la défense n'existe que dans la mesure où elle vise les cours tels qu'ils étaient organisés et donnés par Humbert-Droz, ou pourraient être donnés par une autre personne qui prendrait sa place dans le même esprit. Si un tiers voulait faire des conférences où il se bornerait à exposer et commenter objectivement les idées de Karl Marx, en garantissant de ne faire aucune incursion, contraire à l'ordre public, dans le domaine de la tactique révolutionnaire, son enseignement ne se heurterait pas à l'interdiction édictée.

Ce qui importe en effet pour juger du bien-fondé de l'interdiction,

c'est de constater qu'il ne s'agit pas d'un simple exposé de doctrine du Parti communiste, mais de provocation à une attitude illicite immédiate des soldats communistes enrôlés dans l'armée.»

Il est pour le moins surprenant que des juristes, censés avoir fait des études économiques, affirment que l'on puisse exposer les idées de Karl Marx sans incursion dans le domaine de la tactique révolutionnaire contraire à l'ordre public.

Tandis que les cours marxistes étaient interdits soi-disant parce qu'ils menaçaient la discipline de l'armée, le corps des officiers était de plus en plus pénétré d'éléments fascistes venus des divers «fronts» nationaux. Le colonel Fonjallaz allait en pèlerinage chez Mussolini et le colonel Wille faisait visite à Hitler! Mais, de l'avis du colonel Bircher, président de la Société suisse des officiers, ces derniers étaient des citoyens libres de leurs opinions. On leur accordait généreusement ce que l'on refusait aux soldats, comme si ceux-ci n'étaient pas aussi des citoyens ayant les mêmes droits.

Dans l'*Allgemeine schweizerische Militärzeitung*, le colonel Bircher affirmait:

«Il faut bien souligner que chaque officier suisse est aussi citoyen et comme tel il a le droit et la liberté de participer à n'importe quel mouvement politique, que cette activité politique plaise ou non aux partis existants. L'officier suisse... ne doit pas seulement revendiquer le droit, mais le privilège de l'activité politique.»

Ainsi encouragés, les nazis purent recruter librement leurs adeptes parmi les officiers suisses. Bircher devait avouer, dans le même article, en mai 1933:

«En fait, il est exact que de très nombreux jeunes officiers participent avec enthousiasme à ces mouvements.»

Cependant, le 6 avril 1934, la situation était devenue si inquiétante pour Bircher lui-même que la Société suisse des officiers publiait le communiqué suivant:

«La lutte parfois très vive menée par les officiers frontistes contre le règlement du service d'ordre, et la tendance totalitaire du *Front national* en particulier au renversement du «système» engagea le président central de la Société suisse des officiers, le colonel Bircher d'Aarau, à clarifier au cours d'un entretien avec les frontistes qui occupent dans l'armée un rang d'officier, la question de l'unité et de la cohésion du corps des officiers. Parmi les jeunes officiers en particulier, il n'y a pas peu de frontistes, mais quelques officiers

d'état-major appartiennent aussi aux fronts. Leur patriotisme et leur position en faveur de la défense nationale ne furent jamais mis en doute, cependant on ne pouvait nier le danger d'une immixtion de la politique dans le corps des officiers. Diverses déclarations privées laissaient de plus entendre qu'au cas d'un service d'ordre tous les officiers frontistes ne feraient pas leur devoir. La discussion a cependant apporté la clarification désirée. La politique ne doit pas davantage à l'avenir être introduite dans l'armée et les officiers frontistes déclarent être pleinement conscients de leurs devoirs militaires.»

La radicale *National-Zeitung* de Bâle s'est émue de ce communiqué et l'a ainsi commenté:

«Cela signifie en termes clairs et nets que des officiers de l'armée suisse ont déclaré qu'en cas d'un service d'ordre, par exemple si les troupes sont appelées à marcher contre des actions frontistes dans la rue, ils ne feront pas leur devoir et n'interviendront pas, contrairement à l'ordre reçu, contre une action frontiste dans la rue. C'est donc une déclaration d'officiers qui refuseront de servir et se mutineront s'il s'agit d'intervenir, non pas contre les communistes, mais contre les fronts. Le fait que le président de la Société suisse des officiers ait pris prétexte de cela pour faire une déclaration est une affaire intérieure de cette organisation.

Mais les autorités que cette affaire concerne directement sont le Conseil fédéral et le Département militaire. Ils portent la responsabilité de la sécurité de l'armée et de ses officiers. Il est du devoir du Conseil fédéral et du Département militaire de rechercher quels sont les faits qui ont motivé la communication que, selon les déclarations énoncées, il ne faut pas compter que tous les officiers frontistes, en cas d'un service d'ordre, feront leur devoir. Quels sont ces officiers? Quelles sont leurs déclarations? Ces déclarations ne violent-elles pas certaines prescriptions du Code pénal militaire? N'y a-t-il pas lieu d'ouvrir une instruction pénale militaire?

De toute façon les officiers qui ont fait de telles déclarations ne peuvent pas appartenir à l'armée un jour de plus. Ils doivent être écartés comme peu sûrs.

Le peuple attend impatiemment ce que le Conseil fédéral et le Département militaire entreprendront.»

Et le Conseil fédéral s'émut-il aussi?

Nullement, car il subissait lui aussi l'influence du fascisme et de ses méthodes antidémocratiques et autoritaires. Le conseiller fédéral Philippe Etter fit éditer par la Société suisse des étudiants une brochure, *La Démocratie suisse (Die schweizerische Demokratie)*, dans laquelle il recommandait le rétablissement de l'autorité et attaquait

la démocratie libérale de la Constitution à laquelle il avait cependant juré fidélité.

La très radicale *Revue de Lausanne* du 6 février 1935 donnait de cette brochure un compte rendu objectif dont je reproduis ici l'essentiel:

«... Après avoir retracé la formation historique de la Suisse, l'honorable magistrat s'attache à montrer la différence souvent méconnue entre la démocratie de l'ancienne Suisse et celle qui est issue de la Révolution française. M. Gonzague de Reynold, déjà, on le sait, a fait ressortir cette distinction à diverses reprises. A son tour M. Etter insiste sur ce point. Tout en reconnaissant ce qu'a eu d'heureux à certains égards la réaction libérale contre l'absolutisme de la fin du XVIII[e] siècle, il déplore qu'elle ait eu pour conséquence le nivellement égalitaire et la disparition du principe d'autorité au profit de la seule force du nombre. Or, la démocratie ancienne était forte parce qu'elle reposait sur la foi en l'autorité de Dieu. Ayant proclamé la souveraineté populaire absolue, elle a porté les individus formant le peuple à se croire leurs propres maîtres et à glisser dans un individualisme dissolvant. A la faveur de ce libéralisme qui a mis sur un pied d'égalité non seulement les hommes, mais aussi les doctrines, toutes les idées, bonnes et mauvaises, ont pu s'épanouir librement et les mauvaises, naturellement, ont eu tout loisir de miner les bases de l'ordre public. On en est arrivé ainsi à la neutralité de l'Etat en matière religieuse, ce qui, pour l'honorable magistrat, équivaut à la négation du principe religieux. Or, la démocratie a besoin de ce dernier pour consolider ses fondements. De là résulte la crise actuelle de la démocratie que socialisme ou fascisme cherchent à remplacer. Or, M. Etter ne croit pas à l'efficacité ni de l'un, ni de l'autre de ces substituts, du moins pour la Suisse. Le seul remède, selon lui, est dans un retour au principe d'autorité tel qu'il existe dans l'Eglise catholique où il est en connexion étroite avec celui de liberté, c'est-à-dire de respect pour les droits sacrés et inaliénables que l'individu tient de sa qualité de créature de Dieu. La formule qui nous conduira au redressement sera: Autorité et Liberté.»

Le conseiller fédéral Philippe Etter rejetait le fascisme sous sa forme italienne ou allemande parce qu'elle était centralisatrice et fondée sur l'unité de la langue et de la race, qui eût conduit, en Suisse, à la division du pays. Il lui paraissait aussi que le nazisme était trop socialiste (!):

«Il me semble, écrit-il, qu'en fait le nationalsocialisme, comme son nom l'indique, contient beaucoup de socialisme.»

Par contre, les régimes fascistes lui plaisaient parce qu'ils rétablissaient l'autorité:

«L'accentuation plus marquée de l'autorité qu'implique le fascisme comparé à la démocratie libérale à faible autorité constitue sans doute l'élément le plus attirant dans la conception fasciste de l'Etat, parce qu'elle correspond à un besoin de réaction naturelle contre la faiblesse de l'ordre établi...

... Cependant je n'exclus pas que le fascisme, que je considère provisoirement comme une forme transitoire, pourra, grâce à ses éléments sains — l'aspiration à l'autorité et à l'ordre — conduire à une meilleure et nouvelle structure de l'Etat.» [1]

Philippe Etter souhaite une reconstruction de la Suisse, non en copiant les exemples étrangers, mais en adoptant une solution suisse s'appuyant sur la religion catholique qui est la base idéologique de l'autorité et de la hiérarchie, solution plus proche du fascisme de Dollfuss et de Schuschnigg en Autriche. «L'organisation corporative de la société est précisément, au contraire de la démocratie libérale, la base de la démocratie chrétienne.» [2] Il préconisait le rétablissement de la charge de landammann de la Confédération et briguait lui-même cette fonction et ce rôle.

Le président de la Confédération, Pilet-Golaz, accorda de son côté une audience aux frontistes alors qu'on interdisait le Parti communiste et qu'on jetait en prison ses militants. Ceux qui attendaient du Conseil fédéral des mesures contre les officiers frontistes se faisaient de grosses illusions. C'est parmi eux, et non parmi les communistes, que l'on découvrit les espions nazis.

Si les cours marxistes étaient surveillés à Lausanne par la police et l'armée, ils l'étaient aussi à Genève, mais par les chefs communistes soucieux de sauvegarder l'orthodoxie stalinienne.

En février 1934, les travailleurs et les démocrates parisiens réalisèrent spontanément un grand front de lutte contre la provocation du fascisme menaçant. Le front unique et le Front populaire furent imposés par les travailleurs eux-mêmes, qui donnaient ainsi à la direction de l'Internationale communiste et aux staliniens allemands la plus éclatante leçon de vérité dans l'histoire ouvrière.

En Allemagne, le procès de Leipzig contre Dimitroff, accusé d'avoir une responsabilité dans l'incendie du Reichstag, se terminait par un acquittement après une défense intrépide et sensationnelle de l'accusé. J'avais suivi ces événements avec un intérêt passionné, d'autant plus que l'équipe des rédacteurs de la *Correspondance*

[1] Page 29 de l'édition allemande.
[2] Page 38 de l'édition allemande.

internationale (Inprekorr), qui renseignait toute la presse communiste mondiale sur le procès de Leipzig, s'était installée chez moi à l'Albisstrasse, après avoir fui Berlin, puis Vienne. J'étais ainsi directement et très largement informé. Dimitroff avait été expédié en Allemagne par Staline pour y faire une besogne subalterne — car on l'avait aussi classé «déviationniste de droite» — probablement avec l'intention machiavélique de le faire arrêter. Mais Dimitroff allait rentrer à Moscou en héros de la lutte antifasciste.

Ces deux événements d'importance mondiale n'ouvriraient-ils pas les yeux des staliniens sectaires les plus obstinés?

Or, dès le 5 mai 1935, la revue *Internationale communiste* commenta les événements de France et d'Allemagne dans le sens d'un évident tournant de toute la politique de l'Internationale communiste.

Dans le train qui, le 5 avril, me conduisait à Genève pour y donner mon cours marxiste, je lisais ces numéros de la revue. Pas de doute, un tournant était opéré à Moscou dans le sens que j'avais proposé déjà en 1928, puis en 1932. Je n'hésitai pas, dans mon cours, à parler de ce revirement si longtemps désiré et impatiemment attendu, puis à la fête de la *Lutte* qui avait lieu ces jours-là. Mais, le 10 avril, je recevais du Comité cantonal genevois la lettre suivante signée «Jean» (Vincent):

«Cher camarade,

A la dernière séance du Comité cantonal, divers camarades ont posé la question de la position que tu adoptais dans les cours marxistes et lors de la fête de *la Lutte* sur les problèmes du front unique et la tactique de l'Internationale communiste. On a rappelé notamment tes déclarations déjà anciennes sur la formule du parti français: «Nous aimons notre pays, etc.» puis des déclarations faites au cours de vendredi dernier, 5 avril, sur le changement de politique de l'I. C. abandonnant une politique sectaire pour pratiquer une politique déjà préconisée par toi en 1928 et condamnée à cette époque, etc... On te reproche également au cours de vendredi dernier d'avoir donné des explications insuffisantes et insatisfaisantes sur le terme de social-fasciste et l'abandon de ce terme, etc...

Le Comité cantonal a été d'avis que tu devais t'expliquer avec nous sur ces différents points et nous voudrions te voir vendredi à 18 heures et quart avant le cours. D'autre part, le Comité cantonal a décidé de nantir le Comité central, ce que nous avons fait ce jour. Tu peux trouver la lettre au secrétariat central. Nous n'avons malheureusement pas fait deux doubles.

Il faut ajouter que les camarades qui ont demandé que cette procédure soit ouverte ont été très étonnés et indignés même de la position que tu as prise. Nous comptons sur ta réponse.»

LAUSANNE, Jeudi 27 décembre 1934. — Paraît chaque jeudi — 20 ct. le numéro — 2me année — Édition française — No [illegible]

Le Fasciste Suisse
ORGANE DE COMBAT

Imprimerie Rochat, Lausanne — 7, rue de l'Académie (Cité) — Tél. [illegible] — Ch. [illegible], éditeur responsable
ABONNEMENTS: 6 mois Fr. 4.— 12 mois Fr. [illegible] — Étranger, 12 mois Fr. 11.—
Rédaction - Administration — Cité-derrière [illegible], Lausanne — Tél. [illegible] — Compte de chèques postaux II. [illegible]

D'UNE ANNÉE A L'AUTRE

1934-1935. - Activité du fascisme suisse. - L'universalité du fascisme. - La décision fasciste. - Combattre.

Le mouvement fasciste lancé par notre premier numéro du 12 octobre 1933, peut aujourd'hui jeter un rapide coup d'œil sur le passé. Rapide, disons-nous, car le mouvement nous porte toujours plus à voir l'avenir et non le passé. Ce qu'il faut garder du passé, ce sont les bases immuables qui nous permirent de construire les solides édifices de foi et de traditions fascistes. Ces éléments font partie de notre politique. Ils figurent dans notre programme. Durs comme le roc, ils ne seront pas modifiés par les coups, les attaques, les sourdes combinaisons des francs-amis, la haine de tous ceux qui ne veulent pas voir dans le fascisme le seul moyen de nous sauver de la misère.

La naissance d'un mouvement politique offre beaucoup plus de difficultés que la création d'un parti. Nous avons eu l'occasion de le constater en cette année de lutte, mais nous n'aurions pas cru devoir nous dresser contre certains de nos adhérents comme ce fut le cas. Plusieurs oublièrent les buts du fascisme pour ne faire qu'une politique d'intérêt personnel. D'autres méconnurent l'idéal fasciste et pensèrent d'abord suivre le chemin toujours facile des concessions où les politiciens sont passés maîtres, car ils vivent des moyens [illegible] qu'ils déchaînent.

L'an qui finit marquera dans les annales du fascisme suisse par trois faits capitaux: La résolution de la Landsgemeinde de Berne contre les sociétés occultes et la déclaration de principes relative aux ennemis de la patrie: le communisme, la franc-maçonnerie, le socialisme, le libéralisme politique, la propagande antichrétienne, la finance internationale.

On ne saurait oublier à cette occasion la constitution de

l'Action Helvétique.

Unis sur le terrain fédéral, les groupes qui adhérèrent à l'Action helvétique formèrent à Berne le point de départ d'une politique d'intérêt général, au-dessus des partis et en-dehors des haines de classe et de citoyens du même pays.

* * *

Le fascisme ne connaît pas de classe. Il ne reconnaît qu'une seule classe de citoyens, celle des travailleurs. Il a porté ainsi au rang le plus élevé le devoir social du citoyen. Qu'on ne vienne pas nous parler de l'humble travailleur caché et parfois honteux. Pour nous, tous les travailleurs sont égaux, tout travail se dresse à la gloire du citoyen. Mais si l'État reconnaît cette nouvelle force sans bornes et sans limites, pourvu qu'elle soit utile et serve le pays, il faut l'encadrer et lui donner son plein rendement. Il faut pour les travailleurs une charte du travail et pour notre économie nationale un système où toutes les forces travaillent ensemble et s'équilibrent.

Le second fait capital de notre activité a été la création du centre d'études corporatives à Berne le 15 juillet. La mise en vigueur immédiate des propositions adoptées s'est accomplie sous la forme d'une active propagande et d'un développement toujours plus intense de nos conférences. Nous travaillons, dans ce domaine, en complet accord avec une quantité de groupements et de citoyens.

Les gens qui nous ont fait un reproche de notre étiquette fasciste corporative sont nombreux. Nous aurions tort de nous en émouvoir. Le fascisme est lié à la corporation. Les deux éléments font corps et nous n'abandonnerons rien de ce qui, dans notre foi de combattant, est notre raison d'être. Pour assurer au fascisme le succès, nous ne dirons pas que la tâche sera [illegible] par la réalisation de quelques-uns des points de son programme. Un point acquis impose la lutte pour continuer, sans arrêt, le travail. Se déclarer satisfait aujourd'hui, parce que nous avons obtenu quelques succès ici et là, est une raison pour combattre et non pour se reposer. La jeune génération pour qui nous devons nous sacrifier est fasciste dans cet esprit de lutte continuelle et de marche en avant.

* * *

Un troisième fait d'une portée immense a été la réunion à Montreux, les 16 et 17 décembre, du premier congrès des fascistes d'Europe, sous les auspices des Comités d'Action pour l'Universalité de Rome. Quatorze pays et seize délégués d'organisations politiques fascistes vinrent affirmer, sur le sol helvétique, leurs convictions dans la nécessité de l'ordre nouveau chrétien et national. Le but de la réunion fut de chercher une idée, un principe ou une formule, en état de jeter les

bases spirituelles

de l'union des peuples sans perte de temps et sans parlottes interminables. Il manque à notre Europe un principe unitaire. Il lui manque [illegible], un bloc des forces vives. Le fascisme doit être cet élément et il a, dans la Rome universelle, l'expression de vie qui dépasse les hommes et les siècles et qui est au-dessus du nationalisme de chaque pays. Les discussions de Montreux ont été commentées par la presse et le seront longtemps encore. Nous nous bornerons à donner un des principes fondamentaux votés par le Congrès sous la forme d'un ordre du jour présenté par Marcel Bucard, chef des Francistes et par Arthur Fonjallaz, chef de la Fédération Fasciste Suisse:

UNIVERSALITÉ DU FASCISME

1. Considérant que le Fascisme, doctrine politique, économique et sociale nouvelle, créée par MUSSOLINI, son génial fondateur, est devenu un phénomène à caractère universel qui, par la force de ses principes et des choses incluses en lui, s'est imposé aux Nations éprises de jeunesse et de renouveau,

le Congrès de Montreux confirme l'Universalité du Fascisme.

2. Considérant que le Fascisme fonde un ordre nouveau qui, tout en maintenant et en réorganisant les disciplines morales, spirituelles, familiales, sociales et nationales nécessaires aux peuples, force l'individu à se dépasser lui-même pour un idéal supérieur,

Le Congrès de Montreux dresse devant l'Internationale du Capitalisme et celle du Communisme une barrière infranchissable et s'engage à combattre le matérialisme marxiste et son internationalisme négateur de la Nation, le communisme destructeur de la morale et de la liberté, aussi bien que l'égoïsme capitaliste, le faux nationalisme bourgeois et les injustices sociales qui en découlent.

3. Considérant que le Fascisme, d'essence révolutionnaire, ne doit pas se cantonner seulement dans une attitude de combat contre des forces mauvaises ou rétrogrades, mais se doit d'être un perpétuel mouvement en avant, une création continue,

le Congrès affirme l'esprit révolutionnaire consubstantiel du Fascisme, seule doctrine capable de conduire le monde du travail dans la voie du mieux-être.

Il déclare qu'il ne peut exister de véritable doctrine fasciste sans qu'elle soit guidée par l'idéal de l'ordre corporatif de l'État et de la Société.

* * *

Cet ordre du jour, qui sera demain un ordre pour toutes les organisations fascistes de l'Europe, prend une signification extraordinaire si l'on veut bien en peser les termes. Il indique la voie nouvelle. Il fait front contre les forces destructives de nos familles. Il maintient à l'état idéal la révolution fasciste en imposant le travail constructif. Mussolini vint à différentes reprises à Montreux et Lausanne. Il a parcouru les chemins les plus divers jusqu'au jour où la voie triomphale de Rome lui fut ouverte. Il nous plaît de voir dans l'universalité du fascisme

l'esprit du Duce

qui, pour la première fois en dehors de l'Italie, trouve à Lausanne les sources d'une prodigieuse élévation de pensée. La Suisse romande est liée à Mussolini et le fascisme suisse, au carrefour de trois civilisations, établit le trait d'union entre tous les peuples animés de sentiments nobles et élevés.

* * *

A tous nos militants nous demandons beaucoup de sacrifices encore. Lutter, toujours lutter est la parole pour 1935. La lutte est liée au [illegible]. Faisons tous le serment de nous sacrifier au premier appel. Nous serons alors [illegible] et nous gagnerons la bataille.

A. Fz.

FIN D'ANNÉE

Ce numéro compte six pages.

Le prochain numéro paraîtra jeudi 10 janvier 1935 sur huit pages. A tous ses amis, de près comme de loin, le journal adresse ses vœux et son

salut fasciste.

Une année de bon combat vient de s'écouler. N'oubliez pas, **Fascistes**, de soutenir votre journal. A cet effet, vous avez plusieurs moyens:

l'abonnement,

la propagande,

les dons.

Devant la vague marxiste, devant l'incohérence de la démocratie, soutenez la cause fasciste. Elle **seule** veut agir et construire. Elle seule supprime la lutte de classes, fléau de l'humanité.

APPEL

aux

MONTREUSIENS

L'heure du réveil national a sonné

Dans tous les cantons, les patriotes se lèvent pour réclamer de nos autorités fédérales et cantonales une politique nouvelle basée sur ce principe :

Le bien général avant les intérêts particuliers

Les partis historiques ont laissé se développer impunément l'action destructive du marxisme révolutionnaire.

Un changement s'impose

Le FRONT NATIONAL

s'est juré de rendre

La Suisse aux Suisses

MONTREUSIENS

examinez son programme

Pour le salut public ralliez vous tous au

FRONT NATIONAL

mouvement exclusivement suisse adversaire de toute dictature

mouvement de jeunesse et d'action patriotique.

TRACT FASCISTE

Cette lettre officielle était accompagnée du billet personnel suivant:

«Mon vieux,

Ci-joint une lettre du Comité cantonal. Il est certain que ta position a vivement étonné les copains et pour mon compte j'ai été surpris de la formule que tu as employée à la fête de *La Lutte* sur le changement de politique de l'I. C. Quoi qu'il en soit, la discussion est maintenant ouverte et on en parlera vendredi à 18 h. et quart.»

Aussi est-ce avec un malin plaisir que je me présentai devant «mes juges» à l'heure indiquée, ayant en main les numéros 5, 6 et 7 de l'*Internationale communiste*, pour confondre mes accusateurs, qui furent on ne peut plus penauds de n'avoir pas lu la revue de l'Internationale et d'être rendus attentifs à son contenu par l'opportuniste récidiviste, plusieurs fois condamné et placé sous leur haute surveillance depuis 1928!

Et c'est le cœur plus léger que tôt après je partis pour Moscou, assister au Septième congrès mondial.

VII

LE SEPTIÈME CONGRÈS MONDIAL (1935)

Le Septième congrès mondial ne fut convoqué que sept années après le Sixième, alors que, du temps de Lénine, cette assemblée se réunissait chaque année. Mais Staline avait de la démocratie une autre conception que Lénine. Ce congrès-là fut le dernier de l'Internationale communiste. Il opéra un tournant et marqua en réalité la condamnation de la politique des séances de l'Exécutif élargi, tenues depuis le Sixième congrès mondial, qui avaient engagé l'Internationale et ses sections dans une voie sectaire.

Le tournant opéré officiellement en 1935 par le Septième congrès mondial fut préparé idéologiquement par une série d'articles publiés dans la revue mensuelle de l'Internationale. Le 5 mars 1935, dans le N° 5 de l'*Internationale communiste*, Maurice Thorez faisait paraître un article correspondant entièrement à la politique que j'avais préconisée en 1928 et en 1932:

«C'est le mérite du Parti communiste français — et il en est fier — d'avoir su, par un effort prolongé et tenace, sous la direction de l'Internationale communiste, réaliser, mettre en action et consolider un large front unique de lutte contre le fascisme.

Le parti a concentré toutes ses forces sur ce secteur et y a atteint, à partir de 1932, de grands succès, surtout dans le large mouvement d'Amsterdam–Pleyel...

Ainsi, le 8 juillet, le Parti communiste et la Fédération socialiste de la Seine surent mobiliser à Vincennes 100 000 prolétaires parisiens contre les 18 000 manifestants fascistes des Croix de feu, et ceci au moment où la direction du Parti socialiste venait de repousser notre proposition de lutte commune contre le fascisme allemand et pour la défense du camarade Thälmann!

Par cette politique de front uni d'action, le Parti communiste parvint à signer, en juillet 1934, avec le Parti socialiste, un pacte de lutte commune contre le fascisme et la guerre.»

C'est donc bien d'un pacte d'unité d'action entre le Parti communiste et le Parti socialiste qu'il est question, consacrant, sur le plan national, les luttes communes déjà décidées et réalisées entre sections et fédérations socialistes et communistes en France.

Maurice Thorez énumère ensuite les résultats de la collaboration créée par le pacte:

«Quels sont les résultats de ce pacte? Autrement dit, qu'a-t-il apporté à la classe ouvrière?

Premièrement, l'accord a ralenti la croissance des éléments fascistes. Le front uni a raffermi les positions de la classe ouvrière. C'est à l'avenir de le confirmer, mais d'ores et déjà, on peut constater l'efficacité de la résistance opposée à toutes les tentatives du fascisme en France, fait dont les échos ont retenti non seulement dans ce pays, mais, on peut l'affirmer, dans le monde entier. Ce résultat modifie, dans une certaine mesure, en faveur du prolétariat, le rapport des forces entre celui-ci et le fascisme...

... Nous n'avons pas gagné partout et là où nous marquons une avance, elle n'est pas uniforme. Nous avons gagné là où le Parti communiste a fait preuve d'une plus grande activité en partant de la lutte pour les revendications immédiates, là où il a mené une large action pour le front uni. Par contre, nous sommes en stagnation là où subsistent des tendances sectaires.»

L'unité d'action entre socialistes et communistes contre le fascisme et la guerre eut aussi un résultat dans le mouvement syndical. Alors que j'avais été condamné pour m'être opposé à la scission syndicale en 1932, Maurice Thorez soulignait combien le front unique favorisait la réunification du mouvement syndical et le recrutement des ouvriers inorganisés, grâce à l'unité retrouvée:

«... La compétition pour la conquête des classes moyennes est désormais ouverte entre les fascistes et nous, les prolétaires révolutionnaires. La situation politique et la lutte de classes ne peuvent manquer de s'aggraver rapidement. Nous entrons dans cette lutte à un moment où les forces de la classe ouvrière se sont raffermies grâce au front unique. C'est là le premier et le principal résultat de la politique de notre parti.

Deuxièmement, le pacte, en facilitant le rapprochement pour la lutte commune entre ouvriers socialistes et communistes, a donné une ampleur nouvelle au mouvement pour l'unité syndicale, en dépit de l'attitude hostile observée par la direction réactionnaire de la

CGT. Un grand nombre de syndicats unifiés se sont constitués sur le terrain de la lutte commune des ouvriers — communistes et socialistes. Le front unique a encouragé la classe ouvrière à former des syndicats uniques. Le pacte a poussé de nombreux ouvriers socialistes à soutenir dans les syndicats et même dans les congrès syndicaux de la CGT la thèse de l'unité du mouvement syndical réalisée par fusion des organisations syndicales de la base au sommet. Chaque fois qu'un syndicat unique se forme de cette façon, on voit affluer à lui un grand nombre d'ouvriers jusque-là inorganisés.»

Ce mouvement d'unification s'étendit aussi au domaine sportif:

«... La réalisation du front unique, la lutte commune des ouvriers socialistes et communistes a non seulement entravé la constitution d'une base du fascisme dans les masses, elle a non seulement aidé le mouvement pour l'unité syndicale, mais a encore éveillé le désir de l'unité dans les autres organisations de masse des travailleurs. Il faut signaler ici nos succès parmi les sportifs. Nous avons réussi à organiser en France une Fédération sportive ouvrière unique. Notre influence s'étend également aujourd'hui à l'Association sportive républicaine, organisation qui groupe 300 000 membres et dont font partie certains clubs sportifs bourgeois. Nous avons déjà posé, non sans perspective de succès, le problème de l'unité internationale des sportifs ouvriers.»

Thorez dresse le bilan du front unique en ces termes:

«Donc, le Parti communiste français a élevé, en appliquant la tactique du front unique, la combativité de la classe ouvrière qui a repoussé avec succès les premières attaques du fascisme, il a renforcé la foi du prolétariat dans ses propres forces, il est parvenu à accroître son influence sur les masses, il a augmenté ses effectifs et stimulé l'accroissement de ceux des Jeunesses communistes, haussé le niveau politique de ses cadres, intensifié le désir de l'unité syndicale dans la classe ouvrière, aidé les ouvriers communistes à trouver une attitude juste envers les ouvriers socialistes, contribué au développement de la lutte pour le front unique sur l'arène internationale, approfondi la crise et les contradictions au sein de la Deuxième Internationale.»

Mais, conscient que l'unité d'action pose encore d'autres problèmes qu'il faudra un jour discuter et résoudre, Maurice Thorez ajoute:

«Les questions les plus brûlantes sont à l'heure actuelle celles du programme du front populaire et de l'unité organique...

... Pour combattre le fascisme, nous devons créer, sous l'hégémonie du prolétariat, le front le plus large de tous les travailleurs, de tous les déshérités, de tous ceux qui souffrent de la crise, de tous ceux que guettent la ruine et la misère. Nous devons agir de telle

sorte que le front antifasciste de la classe ouvrière et des couches moyennes, organisé sur toute l'étendue du pays, puisse entrer en action sur la base d'un programme de revendications répondant aux besoins immédiats des masses laborieuses. »

Le programme du Front populaire ne peut pas être celui du Parti communiste, ni soutenir des propositions allant au-delà des revendications immédiates des masses de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie:

«Nous estimons que le front populaire... ne peut et ne doit pas avancer le programme intégral du Parti communiste... »

Maurice Thorez affirme aussi que le front populaire doit s'appliquer en cas d'élections:

«Le pacte ayant été signé, nous pouvions et devions aller plus loin dans l'application de notre tactique, afin de battre le fascisme. Voilà pourquoi nous avons admis la possibilité de retirer nos candidats en faveur des candidats radicaux condamnant l'union nationale et repoussant les décrets-lois, dans les cas naturellement où le nombre des voix réunies par les socialistes et les communistes était insuffisant pour battre le candidat fasciste.

Appliquer en 1934, devant la menace énormément accrue du fascisme, la tactique de «classe contre classe» — dans l'esprit du Comité central — signifie entraîner la petite bourgeoisie, sous la direction du prolétariat, dans la lutte contre le Capital et contre le fascisme. »

Inutile de souligner que Thorez abandonne le terme injurieux de social-fascisme adressé au Parti socialiste et tourne le dos au sectarisme stérilisateur:

«Le parti se développe, de même que ses cadres. Durant dix ans il y a eu au sein du parti des sectaires dangereux qui, s'élevant contre la socialdémocratie, n'ont jamais tenté d'approcher les ouvriers socialistes. A présent, il faut qu'ils aillent aux ouvriers socialistes, qu'ils luttent avec la socialdémocratie par d'autres moyens. C'est là une excellente école où les communistes apprennent à compter avec l'état d'esprit de dizaines et de centaines de milliers de travailleurs. »

Les bourgeois français intelligents se rendirent enfin compte que cette nouvelle politique n'était pas «opportuniste», comme l'affirmaient certains, et n'était autre que l'application de la politique de Lénine. Un publiciste bourgeois écrivait:

«C'est seulement à présent qu'ils (les communistes) deviennent de véritables émules de Lénine. Jusqu'ici ils n'avaient fait que répéter les phrases de Lénine, maintenant ils ont pénétré le sens véritable des formules léninistes et ont su les transposer dans les circonstances de la lutte qui existent en France.»

Cet article de Maurice Thorez, paru dans la revue officielle de l'Internationale communiste le 5 mars 1935, ne pouvait avoir été écrit par lui sans le consentement, voire sans l'impulsion de l'Exécutif qui, manifestement, opérait un tournant. Dimitroff, jugé et acquitté en décembre 1933, à Leipzig, était resté en prison jusqu'au 27 février 1934, date à laquelle il fut libéré et expulsé d'Allemagne vers l'Union soviétique. A Moscou il avait pris la direction de l'Internationale communiste à laquelle il imprimait un nouveau cours. Je ne pouvais que m'en réjouir.

Si le Parti communiste français avait compris la réaction spontanée des travailleurs et des démocrates de Paris, en février 1934, et s'était engagé avec énergie et intelligence dans la pratique du front populaire qui devait conduire au gouvernement de Léon Blum et à la réalisation d'un programme améliorant les conditions sociales en France, c'est en revanche un bilan de défaites et d'impuissance que le camarade Pieck devait dresser dans le N° 7 de l'*Internationale communiste*, du 5 avril 1935, en ce qui concernait l'Allemagne, sous le titre: «*Pourquoi le fascisme a-t-il pu vaincre en Allemagne?*» L'autocritique de Pieck part de cette affirmation maintes fois répétée: «La politique du Parti communiste allemand était juste, c'est son application qui a été faible et défectueuse. Ces erreurs dans l'application du front unique sont dues non à la direction de Thälmann, mais à l'influence du groupe Neumann à la direction du parti.» Pieck considère que le Septième congrès de l'Internationale devra soumettre la politique du Parti communiste allemand à une analyse critique:

«Mais le congrès... procédera à une sérieuse analyse critique de la question, à la vérification de la politique et du travail du Parti communiste allemand, afin de tirer de l'expérience allemande des leçons et les conclusions révolutionnaires qui s'imposent, aussi bien pour le Parti communiste allemand lui-même que pour toutes les autres sections de l'Internationale communiste.

L'appréciation de la situation en Allemagne faite par l'Internationale communiste et la ligne politique du Parti communiste allemand furent incontestablement justes. Toutefois la réalisation de cette ligne révéla différentes faiblesses et lacunes.»

Puis il avoue l'impuissance du Parti communiste allemand et son renoncement à la lutte lors de la prise du pouvoir par Hitler:

«Dans la période de la prise du pouvoir par Hitler, le parti ne fut pas en état de mener les couches principales de la classe ouvrière aux grèves politiques de masse, d'organiser la grève générale et de réaliser notre orientation vers la révolution prolétarienne. Le parti ne put neutraliser les couches moyennes hésitantes ou en faire des alliées dans la lutte prolétarienne de masse. En conséquence, le Parti communiste allemand se trouva dans une situation qui l'obligea à renoncer à une lutte sans espoir.»

Le Présidium stalinien de l'Internationale avait du reste légitimé ce renoncement à la lutte sans rechercher ni dénoncer les causes de cette lamentable impuissance:

«Le Présidium du Comité exécutif de l'Internationale communiste, dans sa résolution d'avril 1933, attire l'attention sur l'indication de Lénine qu'on ne peut vaincre avec la seule avant-garde. Cette résolution dit très justement qu'«une particularité caractéristique de la situation au moment du coup d'État de Hitler c'est que ces conditions de l'insurrection victorieuse n'avaient pas encore eu le temps de mûrir et n'existaient qu'en germe... Telles sont les circonstances qui ont déterminé la retraite de la classe ouvrière et la victoire du parti des fascistes contre-révolutionnaires.»

Et Pieck fait naturellement sienne cette analyse superficielle de la situation au moment de la prise du pouvoir par Hitler:

«Quant au Parti communiste allemand, il n'était pas encore en état de mener les masses d'ouvriers socialdémocrates à la lutte, à l'encontre de leurs chefs. Les couches décisives du prolétariat, la majorité des ouvriers d'usines en premier lieu étaient encore à tel point influencés par les réformistes que les mots d'ordre communistes de grève politique de masse et de grève générale ne purent pénétrer parmi elles.»

En réalité le Parti communiste allemand fut manipulé plus que tout autre par la direction stalinienne de l'Internationale qui, dans cette période particulièrement critique, faisait de la socialdémocratie le pire ennemi et sous-estimait l'influence et le danger du fascisme.

Pieck et le Parti communiste allemand avec lui n'ont conçu la tactique du front unique que comme moyen de destruction de la socialdémocratie. Dans la période la plus menaçante, ils menèrent parallèlement la lutte contre la socialdémocratie, la Confédération des syndicats allemands, et la lutte contre le fascisme:

«Pour battre le fascisme, il était nécessaire de déployer complètement toutes les forces du prolétariat dans la lutte de classe pour affranchir ce dernier de l'influence paralysante de la socialdémocratie. Il fallait trouver dans cette lutte une attitude juste envers les deux instruments de la bourgeoisie à la fois — la socialdémocratie et le parti hitlérien.

La situation qui régnait alors en Allemagne exigeait que fussent conjuguées ces deux tâches: détruire le gouvernement von Papen et ses écuyers nationaux-socialistes et, simultanément, diriger, au sein de la classe ouvrière, le coup principal contre la socialdémocratie. La conquête de la majorité de la classe ouvrière à la révolution prolétarienne devait être reliée à la conquête des millions d'ouvriers organisés dans le Parti socialdémocrate allemand et l'ADGB (la CGT allemande) à la lutte contre le fascisme et contre le capitalisme. Voici ce qu'écrit à ce sujet le camarade Thälmann dans *L'Internationale* de juin 1932: «Nous ne songeons pas à opposer le problème de la lutte contre la socialdémocratie à celui de la lutte contre le parti hitlérien, à les séparer temporairement l'un de l'autre.»

Mais le Parti communiste allemand combattit beaucoup plus activement la socialdémocratie qu'il ne fit d'efforts pour réaliser le front unique contre le fascisme. Pieck le reconnaît:

«Certes il y avait danger que lors de l'application pratique de cette ligne, la lutte contre la socialdémocratie, en tant que partie intégrante de la lutte contre la bourgeoisie et le fascisme, ne vînt à se placer au premier plan, pendant que la lutte contre la bourgeoisie et le parti hitlérien passerait au second plan. Le camarade Thälmann a signalé ce danger et s'est élevé contre lui en ces termes: «Il est tout à fait inadmissible de chercher à embellir ou à justifier la négligence de la lutte contre le parti hitlérien par des considérations sur l'orientation stratégique du coup principal à porter contre la socialdémocratie.»

L'erreur fondamentale fut en définitive de n'admettre le front unique que comme moyen de lutte contre la socialdémocratie. La preuve en est donnée par cette déclaration de Thälmann citée par Pieck:

«Au nom du Comité central, le camarade Thälmann dit aux ouvriers socialdémocrates: «Nous vous tendons la main pour la lutte commune... Venez chez nous. Vous serez les membres à droits égaux de notre parti. Coude à coude avec nous vous lutterez pour le socialisme.»

La défaite du grand Parti communiste allemand fut aussi le résultat d'une politique antidémocratique à l'intérieur du parti. La

lutte menée, sous la conduite de Neumann, contre la droite et les conciliateurs qui voulaient la collaboration du Parti communiste, du Parti socialdémocrate et des syndicats paralysa le parti et réduisit les cellules et les organisations de base à de simples exécuteurs de la fausse politique de la direction. Pieck avoue ce manque de démocratie et ce manque d'initiative des organisations et leur abandon du travail dans les syndicats réformistes. Le parti orientait toute sa propagande sur des perspectives révolutionnaires et non sur les revendications immédiates des masses ouvrières:

«Il n'y avait pas de netteté en ce qui concerne l'application des mots d'ordre politiques dans les batailles économiques du prolétariat. L'activité du Parti communiste allemand ne comportait pas un contenu combatif assez révolutionnaire et qui fût conforme à la ligne politique. L'agitation et la propagande n'étaient pas suffisamment subordonnées à la lutte pour les revendications quotidiennes, à la préparation des grèves et à la mobilisation des masses à la lutte, au déclenchement d'actions pour la défense de ces revendications prolétariennes; fréquemment elles se bornaient à polémiquer avec l'adversaire politique, à exposer purement et simplement les buts du Parti communiste allemand. Les tâches pratiques de la lutte étaient souvent présentées dans les documents, résolutions et directives du parti et ne servaient pas de direction concrète, vivante et pratique pour l'action.

L'insuffisance d'initiative et d'esprit de lutte dans le Parti communiste constituait un problème particulièrement grave.

... La vie intérieure insatisfaisante du parti s'explique partiellement par la faible démocratie au sein du Parti communiste allemand, due à son tour, dans une certaine mesure, au fait que certains comités régionaux appliquaient la politique du parti d'une façon schématique.»

Cherchant un bouc émissaire coupable de toutes ces faiblesses, Pieck n'eut pas de peine à le trouver en la personne de Neumann, dont j'avais demandé déjà l'élimination en 1928, dans mon rapport contre la politique du Parti communiste allemand devant le Présidium (voir tome II des *Mémoires*, page 340). Ulbricht m'avait alors interrompu en prétendant que Neumann ne jouait aucun rôle dans le parti allemand. Pieck, au contraire, en fait le responsable de la faillite du Parti communiste allemand:

«L'activité politique du groupe Neumann, c'était au fond la sous-estimation opportuniste du fascisme hitlérien, du mouvement national-socialiste. Après les élections de septembre 1930, Neumann affirmait encore que la journée des élections avait été «le plus beau jour de Hitler», que la montée ultérieure du fascisme était impossible. Cette analyse erronée poussait le parti dans une voie fausse...

... Lorsque, sous le gouvernement Brüning, en décembre 1930, se fut accentuée la politique des décrets-lois, Neumann porta de nouveau la confusion dans certains milieux du parti en défendant une thèse suivant laquelle le gouvernement Brüning était déjà une dictature fasciste et que, par conséquent, le parti devait lutter, non pas pour empêcher l'avènement de cette dictature, mais pour la renverser. Or, cette formulation ne cachait rien d'autre qu'une théorie fausse prétendant que la dictature fasciste constituait quelque chose comme un tremplin pour la révolution prolétarienne...

... Toutefois, la confusion jetée par Neumann empêchait de réagir contre les dangereuses manœuvres des dirigeants socialdémocrates. Et c'est pour cela qu'il ne fut pas possible de lancer toute la force agissante de la classe ouvrière dans la lutte contre la dictature fasciste...

... Les fausses conceptions et les difficultés que le groupe Neumann créait au parti, de 1930 à 1933, en empêchant de relier d'une façon juste la lutte contre la bourgeoisie et le fascisme à la lutte contre la socialdémocratie, entravèrent sérieusement le rassemblement opportun des couches décisives du prolétariat sous les mots d'ordre du Parti communiste allemand, en vue d'assurer l'hégémonie de la classe ouvrière sur les larges masses des couches moyennes.»

En réalité Neumann avait eu l'appui de Staline pour appliquer cette politique fausse de lutte principale contre la socialdémocratie, même en collaborant avec l'hitlérisme dont, à Moscou, on sous-estimait et la force et les intentions.

Il suffit de relire le rapport que je présentai en 1928 au Présidium et les décisions de l'Exécutif élargi de 1932 contre le social-fascisme pour se rendre compte que la politique de Neumann correspondait bien à celle que Staline imposait à l'Internationale. La faiblesse du travail des ouvriers du Parti communiste allemand à l'intérieur des syndicats avait été fortement accentuée après le discours de Staline au Présidium contre Serra (Tasca) et moi-même sur la question allemande; il y avait affirmé que l'expérience russe prouvait que les inorganisés étaient plus révolutionnaires que les ouvriers organisés dans les syndicats. Cette affirmation eut des conséquences désastreuses en Allemagne:

«Après le Sixième congrès mondial de l'Internationale communiste, le problème syndical devient le centre de toutes les discussions qui se sont déroulées dans le Parti communiste allemand. Les droitiers et les conciliateurs affaiblissaient le travail révolutionnaire du front syndical par leur politique opportuniste, par leur politique de capitulation devant la bourgeoisie syndicale réformiste. Le groupe Neumann considérait le travail syndical d'un point de vue tout à fait sectaire.

Au Comité central tenu en février, le camarade Thälmann constata: «C'est précisément pendant la période qui suivit notre dernière session plénière de mai (1931) que furent commises de grandes fautes, le travail dans les syndicats réformistes et chrétiens fut négligé. Des mots d'ordre outrés et souvent abstraits tels que «détruisons l'ADGB», le mot d'ordre schématique enjoignant de cesser le paiement des cotisations, des mesures erronées comme la création artificielle de petits syndicats non viables — tout ceci prouve combien légèrement les camarades traitent l'orientation prise par le Parti communiste allemand, l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale rouge sur le renforcement de notre activité dans les syndicats.»

En 1928, ma demande d'éloignement de Neumann de la direction du Parti communiste allemand avait pour cause sa politique sectaire. Ulbricht m'avait alors interrompu en disant que j'avais une «fantaisie fabuleuse» (voir tome II des *Mémoires*, pages 339–340). Or, l'article de Pieck démontrait d'une part qu'Ulbricht avait menti en prétendant que Neumann n'avait aucune influence sur la direction du parti et, d'autre part, que les critiques faites dans mon rapport sur la question allemande, en 1928, et dans la résolution du Comité central du Parti communiste suisse de 1932, étaient parfaitement justifiées, par conséquent que mes condamnations successives étaient arbitraires et injustifiées.

La prise du pouvoir par Hitler eut aussi de profondes répercussions en Suisse. Le Parti socialiste suisse qui, en 1920, avait accepté un programme inspiré des décisions de Zimmerwald contre la défense nationale et les crédits militaires, revisa son programme et accepta dès lors, devant la menace de l'hitlérisme, la défense nationale, les crédits militaires et la défense du parlementarisme bourgeois, alors que le programme de 1920 approuvait la dictature du prolétariat et le système soviétique.

Le projet du Conseil fédéral de prolonger les écoles de recrues fut combattu par le Parti communiste suisse qui lança le référendum, soutenu par la Jeunesse et la gauche du Parti socialiste. Ce référendum, bien que réprouvé par le Parti socialiste suisse, recueillit en trois mois 69 280 signatures, plus du double du nombre nécessaire. Lors de la votation populaire qui suivit, le Parti socialiste, sous la pression de ses sections, donna, à contrecœur, le mot d'ordre de voter contre la loi combattue par le Parti communiste. Les résultats de la votation du 24 février 1935 furent décevants: 507 434 pour la loi et 429 520 contre. L'action du Parti communiste avait mobilisé bon nombre

d'électeurs, ce qui représentait un succès certain. Mais le référendum lancé précédemment par le Parti communiste contre la loi du conseiller fédéral Häberlin, pour «la protection de l'ordre public», qui était soutenu par le Parti socialiste, avait eu plus de succès puisqu'il avait abouti, le 11 mars 1934, au rejet de cette «loi scélérate» par 488 672 voix contre 419 399.

L'appui du Parti socialiste au référendum communiste contre la prolongation des écoles de recrues avait soulevé une vive discussion au congrès socialiste de Lucerne, en janvier 1935. C'est par 343 voix contre 220 qu'il y fut décidé de voter contre cette loi. Antérieurement déjà, le Parti socialiste avait voulu démontrer son attachement à la démocratie en autorisant les fascistes à manifester dans les quartiers ouvriers de Zurich. Sur quoi le Parti communiste avait organisé une contre-manifestation à laquelle avaient pris part plus de dix mille travailleurs qui, le 29 mai 1934, s'étaient battus sur les barricades en même temps contre les fascistes et contre la police de Wiesendanger, chef socialiste du Département de police de la ville de Zurich.

La Parti socialiste et les syndicats ayant lancé une initiative pour lutter contre la crise économique qui s'aggravait, le Parti communiste proposa au Parti socialiste de réaliser le front unique dans les manifestations en faveur de cette initiative. Sur le refus du Parti socialiste, les communistes s'unirent aux travailleurs socialistes au cours des manifestations.

L'action conduite par le Parti communiste rallia, à Zurich, la gauche du Parti socialiste qui s'organisait dans l'ensemble du pays et préconisait la formation du front unique avec les communistes. Le Bureau de la Deuxième Internationale avait tiré des événements de février 1934 à Paris la conclusion qui s'imposait. Il annula l'interdiction de pratiquer le front unique avec le Parti communiste. Robert Grimm, membre suisse du Bureau, avait voté en faveur de la levée de l'interdiction avec les représentants des partis qui déclaraient vouloir pratiquer cette politique. Mais, en Suisse, le Comité central du Parti socialiste refusa le front unique proposé par le Parti communiste.

C'est durant ces actions communes que le Parti communiste suisse conclut, à Zurich, un pacte d'action commune avec la gauche du Parti socialiste qui disait entre autres:

«Cette situation et cette position obligent tous les ouvriers conscients à renforcer la lutte contre le réformisme et la politique de scission, pour l'établissement de l'unité d'action, elles les obligent

à faire tout le nécessaire pour rallier les autres couches de la population laborieuse. Le Parti communiste et la gauche socialiste concluent un accord d'action commune sur la base d'une plate-forme unique afin de contribuer à la réalisation de l'unité d'action, nonobstant le sabotage de la part des chefs réformistes.

La plate-forme s'assigne comme but: la mobilisation générale de tous les ouvriers des fabriques et des usines, des chômeurs, des locataires, pour la lutte contre le fascisme, contre le militarisme et le danger de guerre.» [1]

Lors d'une élection partielle à la Municipalité de Zurich, les communistes opposèrent la candidature de l'ouvrier Otto Brunner à celle d'un officier fasciste. La Jeunesse et la gauche socialistes invitèrent les ouvriers à voter pour Otto Brunner, qui ne fut pas élu mais obtint dix mille voix, tandis que jusqu'alors le Parti communiste n'avait jamais réuni plus de quatre mille électeurs. Mais l'accord avec la gauche et la Jeunesse socialistes n'était qu'un premier pas vers un front de lutte plus large avec le Parti socialiste.

Au cours d'une polémique avec le Parti socialiste qui refusait l'action commune en prenant prétexte des attaques du Parti communiste contre lui, nous avons répondu ceci:

«Nous sommes prêts à renoncer aux attaques réciproques pendant toute la durée de l'action commune et nous exécuterons loyalement et honnêtement les engagements prévus par le pacte qui sera conclu entre nos deux partis. Mais votre direction pose-t-elle cette question dans le but de conclure réellement un tel pacte en cas de réponse favorable de notre part? Malheureusement il n'en est rien. Dans sa réponse, votre direction affirme que notre parti a adressé au vôtre deux propositions de pacte, mais qu'il fait en même temps des avances à la gauche et cherche à créer une nouvelle scission dans le parti, à l'aide de certains éléments irresponsables...

... Jugez vous-mêmes, ouvriers socialdémocrates, si notre parti pouvait agir autrement qu'il l'a fait sans trahir la cause du front unique. Jugez vous-mêmes si notre parti devait repousser l'offre de la gauche socialiste et s'il n'aurait pas, en le faisant, fourni un juste prétexte d'être accusé de malhonnêteté, comme le font vos chefs maintenant sans aucun fondement. Le Parti communiste a déclaré dès le début, devant toute l'opinion publique, dans sa presse et dans les réunions, qu'il ne considérait nullement le pacte avec la gauche socialiste comme la réalisation de l'unité d'action, mais seulement comme un premier pas vers cette unité, comme un exemple pour la classe ouvrière de Suisse et en particulier pour vous, ouvriers socialdémocrates.» [2]

---

[1] *Internationale communiste*, N° 6, 20 mars 1935, page 383.
[2] *Ibid.*, page 386.

Ces expériences de front unique en Suisse furent montées en épingle, avant le Septième congrès mondial, dans un article du représentant de l'Internationale communiste en Suisse, A. Karolsky, intitulé «La lutte pour le front unique en Suisse», paru dans l'*Internationale communiste* N° 6, du 20 mars 1935.

En Suisse romande, la petite section socialiste de Villars-Chesières collaborait étroitement avec nous. A la veille du congrès du Parti socialiste suisse de 1935, elle avait formulé avec notre aide deux propositions au congrès, qui ne furent pas admises par le Comité central et, par conséquent, ne furent pas communiquées aux autres sections. (On est démocrate ou on ne l'est pas!)

La section de Villars-Chesières, appuyée par d'autres sections socialistes vaudoises et valaisannes (Aigle, Bussigny, Saint-Maurice, Saxon, etc.), adressa une lettre circulaire à toutes les sections du Parti socialiste suisse avec ses propositions au congrès. Cette circulaire avait la teneur suivante:

«I. *La question de l'unité d'action* a fait un pas sérieux en avant grâce aux décisions du Comité exécutif de la Deuxième Internationale réuni à Paris au début de novembre. Il a levé pour ses sections nationales l'interdiction de pratiquer le front unique avec les partis communistes correspondants et les autres organisations révolutionnaires. Le Parti socialiste suisse, par la voix de son représentant Grimm, a voté cette décision qui permet dès lors à notre parti de réaliser l'unité d'action avec le Parti communiste sans enfreindre la discipline internationale.

De plus, le camarade Grimm a signé au nom de notre parti la déclaration des partis socialistes qui pratiquent déjà l'unité d'action (France, Italie, Espagne, Sarre, Autriche, Pologne).

Dans ces conditions il nous paraît que c'est le devoir de notre congrès de janvier d'abroger la résolution du congrès de Bienne qui ne correspond plus aux décisions internationales et qui interdit aux organisations socialistes suisses de pratiquer l'unité d'action. Notre parti se doit de faire honneur à sa signature en répondant favorablement aux propositions d'unité d'action du Parti communiste suisse.

Les attaques de plus en plus renforcées de la réaction contre les salaires et contre les CFF [1], l'offensive des fascistes, le développement du militaire et toute la politique du Conseil fédéral nécessitent en Suisse aussi l'unité de toutes les forces ouvrières. Le Parti communiste a dans le pays une influence qui est supérieure à ses effectifs; sans lui les référendums contre la prolongation des écoles de recrues et contre les lois fascistes d'Häberlin n'auraient pas été lancés.

Le Parti socialiste, pour ne pas tomber sous l'influence exclusive

[1] Interdiction aux fonctionnaires et ouvriers fédéraux de faire grève.

de ceux qui veulent collaborer avec la bourgeoisie et voter les crédits militaires, doit créer le front unique avec les ouvriers révolutionnaires. Cela nous permettra, comme en France, de redresser la politique du parti et de battre la réaction.

II. *Sur la question militaire,* l'attitude prise par notre Comité central refusant de lancer le référendum contre la prolongation des écoles de recrues, l'affaire Wille qui a démontré comment l'armée suisse est sous la direction d'officiers nazis et les nouvelles dépenses pour l'armée et les fortifications sous prétexte de créer des occasions de travail pour les chômeurs, tout cela démontre que le parti ne peut admettre, sans trahir les intérêts des travailleurs, la défense nationale d'un pays bourgeois, ni voter les crédits militaires d'aucune sorte.

Les textes sortis de la Conférence des sections romandes à Yverdon ne peuvent nous satisfaire. Ils sont équivoques et représentent un compromis inadmissible. Sur ce point vital il faut être clair et refuser nettement un changement quelconque au programme en votant la motion de Chesières qui met fin définitivement aux tendances militaristes dans le parti.

III. Enfin il nous paraît nécessaire d'attirer l'attention des sections sur une autre modification essentielle du programme, celle qui concerne la dictature du prolétariat et la démocratie bourgeoise. Naturellement nous devons affirmer notre volonté de défendre toutes les libertés démocratiques que nous avons conquises. Mais nous ne devons pas considérer le régime actuel de la démocratie bourgeoise parlementaire comme intangible. Tous les jours nous voyons en Suisse et à l'étranger combien il est insuffisant et impuissant à défendre les intérêts des travailleurs.

Nous voulons un nouveau régime de démocratie du travail. Aujourd'hui, en envisageant l'expérience des Soviets et celle d'Allemagne et d'Autriche qui ont installé une démocratie bourgeoise, on peut voir que les Soviets avaient raison d'établir la dictature du prolétariat pour empêcher la contre-révolution et le fascisme et construire le socialisme. C'est pourquoi nous nous opposons, sur ce point fondamental, à une revision du programme dans le sens indiqué par le Comité central.»

J'avais trouvé à Lausanne, en Emile Depierraz, un collaborateur intelligent, dynamique et dévoué, qui avait organisé les cours marxistes, qui développait la section et l'action communistes à Lausanne et rayonnait dans tout le canton. Il assumait la rédaction de la *Lutte* quand j'étais absent.

Le Parti communiste français, de son côté, fit un pas de plus vers le rétablissement de l'unité. Il publiait dans l'*Humanité* du 8 juin 1935 un manifeste d'une page entière avec de gros titres sur toute la largeur de la page: «Pour un parti unique du prolétariat

— Charte d'unité de la classe ouvrière de France.» Les communistes français proposaient de réaliser l'unité organique avec le Parti socialiste et de liquider la scission opérée à Tours. Voici quelques passages de ce manifeste:

«... pour se défendre avec succès contre toutes les attaques de leurs ennemis de classe et pour mener à bien leur grande tâche de transformation de l'ordre social, *les travailleurs doivent être unis* [1].

Les défaites momentanées infligées au prolétariat dans plusieurs pays ont été la rançon des divisions entre prolétaires. Si, en Allemagne, alors que d'aucuns prêchaient le calme et la passivité, la classe ouvrière avait pu s'unir pour se battre, le fascisme hitlérien aurait été vaincu.

En France, l'unité d'action, heureusement réalisée dès février 1934, et qui a été consacrée par le pacte signé entre le Parti communiste et le Parti socialiste, a permis de porter de sérieux coups au fascisme et de le gêner dans son développement.

Ainsi a pu être épargnée au peuple français la douloureuse épreuve que subissent nos frères d'Allemagne et d'Autriche. La division des forces ouvrières est la conséquence fatale de la politique de collaboration des classes. C'est pourquoi l'unité ouvrière si indispensable ne peut se réaliser que sur le plan d'une politique de classe indépendante, déterminant les méthodes d'action et précisant les objectifs finaux du prolétariat.

Depuis 1920 la classe ouvrière de France est divisée. En effet, la minorité du Congrès de Tours ne crut pas devoir accepter les décisions de la majorité.

Cette division n'a que trop duré et après l'expérience de plus d'un an d'unité d'action, l'heure a sonné de la constitution d'un *parti unique* [1], capable de remplir la grande mission historique qui est assignée au prolétariat.

Le camarade Dellberg, du Valais, proposait aussi par lettre du 23 juillet 1935 au Comité directeur du Parti socialiste valaisan un front unique pour les élections des 26 et 27 octobre 1935 au Conseil national.

En outre, sur le plan international, la revue de l'EKKI *L'Internationale communiste* publia le 5 juillet 1935 un article officiel, «A la veille du Septième congrès de l'Internationale communiste», dans lequel on trouve des affirmations qui semblent reprises des thèses que j'avais formulées en 1932. Par exemple:

«Tenant compte des changements survenus depuis le Sixième congrès, se basant sur l'expérience acquise en usant d'une large autocritique, le congrès aura à déterminer les nouvelles tâches

[1] Souligné dans l'original.

„Nous affirmons notre volonté de défendre la démocratie suisse, telle que l'histoire de notre pays l'a formée et nous entendons lutter pour son élargissement".

J. H.-D.



JUBILÉ

JULES HUMBERT - DROZ

SECRÉTAIRE DU PARTI COMMUNISTE SUISSE

1911 - 1936

PROGRAMME

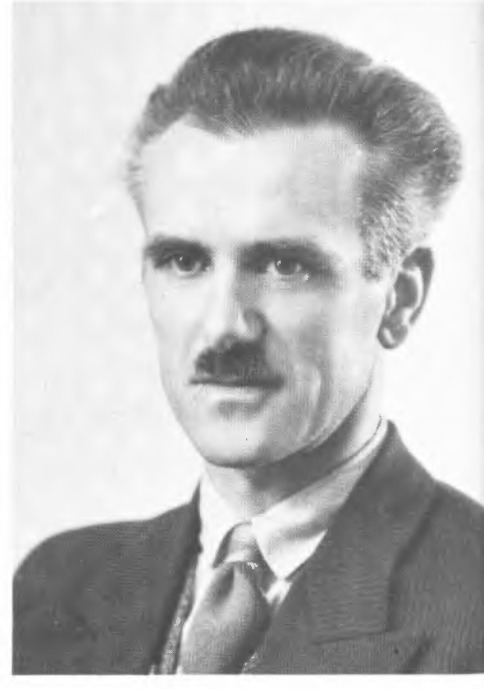
GRAPHIA - IMPRIMERIE ED. GUINAND-MAGNIN, J.-DROZ 47

JUBILÉ FIXÉ À LA CHAUX-DE-FONDS LE 21 NOVEMBRE 1936

MEETING DU 1ER MAI 1936 À LAUSANNE



JULES HUMBERT-DROZ
(PHOTO POUR LE JUBILÉ DE 1936)



EMILE DEPIERRAZ, COLLABORATEUR DE JULES HUMBERT-DROZ POUR LE TRAVAIL EN SUISSE ROMANDE (1936)

tactiques et en premier lieu celles de la *tactique du front uni*[1]. Il devra déterminer, sur la base de ce front uni prolétarien, dans la lutte contre l'offensive du capital, contre le fascisme et la guerre, la création d'un puissant front populaire contre le fascisme et la guerre dans tous les pays capitalistes.

Le capital réussit à améliorer quelque peu sa situation aux dépens des ouvriers, des paysans, des peuples des pays économiquement faibles et des colonies. A la crise économique mondiale succéda la «dépression d'une nature spéciale».

Le congrès indiquera certainement que différentes sections (dont le Parti communiste allemand) n'ont pas suffisamment discerné le péril chauvin, ni combattu avec assez d'énergie le nationalisme.

L'attitude envers le front unique est une des questions les plus aiguës, un des principaux facteurs de division entre les partis de la Deuxième Internationale. C'est la pierre de touche qui permet de savoir s'il s'agit d'un véritable revirement à gauche ou de manœuvres, de phrases «gauches».

Voilà pourquoi le Septième congrès de l'Internationale communiste examinera, comme deuxième point de l'ordre du jour, le problème du fascisme, les méthodes de lutte contre lui et, en premier lieu, la question du front unique prolétarien, une de celles qui seront incontestablement au premier plan dans les travaux du congrès.»

L'Internationale admettait donc qu'il peut se produire dans les partis socialistes «un véritable revirement à gauche», ce qu'elle niait en 1932 lorsqu'elle proclama que les socialistes de gauche étaient les ennemis les plus dangereux. J'avais été condamné aussi pour avoir dit que la bourgeoisie cherchait une issue à sa crise par le fascisme et la guerre. On mesurera donc mon étonnement et ma satisfaction de trouver cette même formule dans l'article officiel de l'Internationale:

«Le prolétariat s'engage de plus en plus dans la voie de la révolution. Mais si le prolétariat cherche de plus en plus, dans la voie de la révolution, la seule issue à la misère et à l'oppression, la bourgeoisie, de son côté, la cherche de plus en plus dans celle du fascisme et de la guerre.»

Je partais donc pour le Septième congrès mondial le cœur assez léger et satisfait de constater que l'Internationale communiste acceptait — mais un peu tard, trop tard à mon avis — la politique que j'avais préconisée en 1928 puis en 1932, politique qu'elle avait si vigoureusement condamnée. J'étais également heureux d'avoir sacrifié ces quelques années pour rester membre de l'Internationale, tout en attendant impatiemment le moment où la catastrophe de la politique sectaire en Allemagne obligerait l'EKKI à modifier sa ligne dans le

[1] Souligné dans l'original.

sens indiqué par Lénine dès le Troisième congrès mondial, en 1921.

Mais je savais aussi que Staline n'admettait pas le triomphe d'un autre que lui seul. Il avait exclu, exilé, puis expulsé Trotsky et pourchassé les zinoviévistes au moment où il empruntait leur politique sectaire. Je m'étais donc promis d'observer très attentivement ce qui allait se passer au Septième congrès mondial, sans faire la moindre allusion aux polémiques passées. Du reste je n'étais pas délégué du Parti communiste suisse. J'y allais en ma qualité de membre de l'Exécutif qui me donnait le droit d'assister au congrès avec voix consultative.

Le Septième congrès mondial proclama la nécessité de défendre les libertés démocratiques contre le fascisme, de réaliser dans ce but un large front de lutte avec les partis socialistes et avec les partis bourgeois de gauche — front unique et front populaire. C'était la politique que j'avais déjà appliquée en Italie après l'assassinat de Matteotti, lors de la réouverture du Parlement fasciste, en invitant tous les partis antifascistes, y compris les républicains et les démocrates-chrétiens, à créer un antiparlement des partis antifascistes.

Les lettres que j'écrivis de Moscou à Jenny sont en partie le reflet de mes impressions du congrès:

«Moscou, 31 juillet 1935.

... Tous me demandent de tes nouvelles et des nouvelles des gosses. Lux est resplendissant de propreté, complètement rénové, meubles neufs, bref un signe des temps neufs. Moscou entièrement transformé, quantité de maisons rasées, des quartiers entiers démolis et remplacés par d'immenses édifices. Akhotni Riad [1] en particulier est méconnaissable. Le Palais des Syndicats où se tient le congrès apparaît maintenant comme une petite masure à côté des deux Palace Hôtels qui ont remplacé les petites boutiques. Bref, impression de force considérable et de rajeunissement... Habillement, nourriture complètement modifiés aussi. On porte cravate et l'on mange comme avant les restrictions. Restaurants de nuit avec orchestre, danses, tango, ouverts partout comme au temps de la NEP. Mais, naturellement, sur une nouvelle base socialiste! La détente rappelle, toutes proportions gardées, et je le répète, dans des conditions toutes nouvelles, celle qui accompagna la NEP et la fin du communisme de guerre. Beaucoup plus de propreté qu'auparavant, un niveau culturel plus élevé. Ce sont mes premières impressions. Je n'ai pas encore vu le métro, mais dans toute la ville quantité de trolleybus. Par contre, dans l'aspect extérieur de la campagne, dans la région de Minsk à Moscou, peu de changé...

... Ici, je crois que tout se passera cette fois-ci sans trop de

[1] Place de marché à Moscou.

tension nerveuse pour moi. L'accueil est en général très bienveillant chez les vieux camarades... »

«Moscou, 4 août 1935.

... Tout va bien ici. L'amélioration des conditions de vie est vraiment considérable et les prix baissent très sensiblement et chaque jour. Ils sont encore élevés pour certains produits, mais l'amélioration est continue et systématique. Le métro? Vraiment bien, un peu grand pour le public qui l'utilise maintenant, mais fait avec la perspective d'agrandissement de la ville. Les stations de bon goût, propres, wagons confortables. Vraiment ce qu'on a fait de mieux, sans être somptueux du reste. Les trams et autobus, multipliés, sont moins bondés. On voyage à Moscou beaucoup plus commodément qu'auparavant.

Le congrès: une trombe d'air frais a été lancée dans la salle par Dimitroff. Discours simple, populaire, allant droit aux questions et au fond, sans casuistique ni scolastique, un discours dans la grande tradition de Lénine aux Deuxième et Troisième congrès. Et la ligne politique claire, appuyée sur une observation objective des faits. Pas de bluff, mais une volonté bien consciente et ferme de barrer la route au fascisme par une large politique de front unique et de rassemblement de toutes les forces populaires antifascistes. Une assise qui nous permettra un travail de base fructueux. On revit dans l'atmosphère des vivifiante premiers congrès.

Malheureusement la discussion commentée ne se tient pas à la hauteur des rapports de Dimitroff et laisse voir que nos partis auront encore beaucoup d'efforts à faire pour appliquer cette politique nécessaire afin de battre le fascisme et de s'acheminer vers les grands mouvements du peuple qui seuls nous conduiront à la révolution.

Il était question que je parle — au nom de la délégation suisse — sur la question de la guerre, mais avant mon arrivée on avait prévu Panetti comme porte-parole de la délégation et comme il désire beaucoup parler, je lui cède très volontiers ma tâche.

D'autre part, il semble se confirmer très nettement que le copain qui a lancé contre moi l'affaire des cours marxistes à Genève est un provocateur, déjà suspect au parti italien. Cela nous simplifiera la tâche à Genève, à notre retour.

Je t'écris pendant le discours de Bela Kun que je ne tiens pas trop à entendre. Les journées sont très pleines et je trouve à peine le temps de griffonner quelques lignes... Chacun me demande de tes nouvelles et je ne pourrais t'énumérer toutes les salutations que j'ai déjà recueillies pour toi. J'ai vu aussi notre ami Otto [1] qui est surchargé de besogne... »

«Moscou, le 7 août 1935.

... Ici il pleut, pleut, pleut et il fait froid. Un grand nombre de délégués sont tombés malades. Robi (Muller) a dû être conduit à

[1] Otto Heller, communiste autrichien, de la fraction des «conciliateurs» qui s'était réunie chez moi à Zurich.

l'hôpital. De nouveau! Quant à moi je m'en tire avec un gros rhume et un peu de bronchite...

... Après le rapport de Dimitroff, la discussion au congrès est effroyablement pâle et même ennuyeuse. Elle n'est pas restée à la hauteur où Dimitroff l'avait placée. Avant-hier soir Manou(ilsky) a fait un bon discours sur le 40e anniversaire de la mort d'Engels. Le congrès est surtout démonstratif. Il ne s'adresse pas aux délégués ou aux communistes, mais aux masses au-delà du parti. En cela il tranche considérablement sur les congrès précédents.

Je pense que tu en suis de loin les débats dans l'*Humanité*, c'est pourquoi je ne te donne pas de détails. Beaucoup de longs applaudissements, de hourras! de Rot Front! de chants. Si tout cela était une preuve que la tactique est comprise et sera appliquée, ce serait parfait. Mais... certains discours laissent voir certaines réserves, comme aussi certains silences. Tout dépend en somme de la façon dont seront appliquées les résolutions excellentes qui sont proposées et qui seront acceptées»...

«Moscou, le 11 août 1935.

... Le congrès continue, de plus en plus ennuyeux. L'intérêt s'est affaibli et la discussion se traîne sans vie dans de nouvelles formules et de nouveaux clichés: front populaire, participation gouvernementale, etc. Je crains, à entendre cette discussion, que les fortes et justes directives de Dimitroff et le riche exemple du parti français ne soient que très faiblement compris et que l'application n'en soit très défectueuse...

... Nous avons malheureusement peu de temps libre pour voir autre chose à Moscou que la salle des séances. Pourtant, des quelques vadrouilles que j'ai pu faire, j'ai pu me convaincre de la formidable transformation qui s'opère rapidement dans l'aspect de la ville. Par contre il faut noter une recrudescence considérable de l'ivrognerie. Tandis qu'en décembre 1933 j'avais en vain cherché des cas publics d'ivresse, c'est par centaines que chaque soir on en rencontre dans les rues de Moscou, parmi toutes les couches de la population et tous les âges. Aussi un renouveau de la mendicité chez les enfants qui demandent de la *valuta* aux passants qui leur paraissent des étrangers. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une nouvelle génération de *biezprisorni* [1] ou si ce sont des gosses qui ont une famille. Ils paraissent plus propres et mieux vêtus que les anciens vagabonds...»

«Moscou, le 14 août 1935.

... Ici tout continue à bien aller. Le *Schlusswort* de Dimitroff a été pour nos partis un enseignement extrêmement précieux. Si, après ce Septième congrès, on agit dans le sens qui a été indiqué et si on réalise la ligne politique et les directives d'ordre intérieur qui ont été fixées par Dimitroff et Manouilsky, nous allons vers de grands succès qui feront oublier les défaites de cette dernière période. Le tournant est net, clair, vraiment bolchevik et je vois

[1] Terme russe pour «petits vagabonds».

combien il était juste de faire, malgré tout, confiance à l'Internationale ces dernières années. Avec retard elle a vu clairement les modifications à apporter à sa politique et il n'est pas trop tard pour reprendre avec énergie et confiance la marche en avant vers la conquête des masses. Ce congrès nous permettra de pénétrer sérieusement dans les rangs socialistes et surtout il écarte cette scolastique desséchante, cette pédante répétition de formules mortes et de clichés vides de sens.

Mais nos partis auront-ils la force d'appliquer ces directives nouvelles? Sur ce point j'ai des craintes, que la discussion a accentuées, et il faudra une forte poigne à la direction de l'Internationale communiste pour opérer partout le même tournant. Avec Dimitroff comme secrétaire général de l'I. C., il y a de l'espoir que non seulement cette ligne soit fermement appliquée internationalement, mais qu'elle soit aussi appliquée par toutes les sections.

Pour moi, je pense que mon travail en Suisse pourra se développer plus largement sans les entraves des pédants qui étaient toujours à l'affût d'une occasion de rouvrir les vieux procès. Je pourrai aussi collaborer réellement et politiquement à la direction du parti. En un mot, le poids de sept années se lève. «Lazare, lève-toi, prends ton lit et marche!...»

«Moscou, le 18 août 1935.

... Le congrès est virtuellement terminé. Il reste encore le travail des commissions de rédaction qui siégeront aujourd'hui et demain et la fin officielle aura lieu après-demain soir, par le vote définitif des résolutions, l'élection de l'Exécutif, qui sera réduit à 47 membres, et par un discours de clôture.

Je m'efforcerai de partir le 20 au soir, sinon le 21 si rien ne vient entraver ou bouleverser mes plans, qui sont du reste ceux de la délégation suisse. Rien de changé dans ma situation, je rentre pour continuer mon travail et j'espère que la liquidation de l'Anselmi de Genève permettra de rétablir avec les Genevois de meilleurs rapports de travail et de confiance mutuelle. Ici du moins, mes rapports avec Panetti sont excellents et je pense que la direction du parti pourra s'occuper de lui.

Rien de nouveau au congrès. Le discours de Manou(ilsky) sur l'URSS est un large morceau d'agitation populaire. Rien concernant les problèmes, pourtant fort intéressants, de la vie nouvelle.

Au fond, de tout le congrès il n'y a que les deux discours de Dimitroff qui feront époque et qui marqueront clairement le tournant. Les changements de personnes aussi sont significatifs. Knorine et Piat(nitzky) quittent le Comintern. Tu peux penser que l'élimination du premier ne me peine nullement. Il est responsable de bien des ruines et de difficultés, et son rôle en Suisse fut des plus néfastes. Quant à Piat(nitzky), il s'était considérablement bureaucratisé et résistait aussi sourdement à la nouvelle ligne tactique qui demande des forces nouvelles pour son application conséquente. Il faudrait opérer les mêmes transformations dans certains partis. En Suisse,

Muller a vraiment compris et déjà appliqué le tournant politique. C'est un des rares militants qui ait compris la dialectique et qui sache l'appliquer. Mais la garniture du secrétariat, Nötiger, Koni (Meyer), Aegerter, est parfaitement incapable de suivre la nouvelle ligne. On prépare du reste des changements par l'entrée de E. Walther dans le Parti communiste. Muller, bien entouré, peut être une grande force pour le parti.

Mais nous reparlerons de tout cela à mon retour que je voudrais assez rapide pour passer encore quelques jours avec toi avant que tu reprennes ton travail... »

VIII

RÉHABILITATION!

Quelques semaines après le Septième congrès mondial, l'EKKI invitait la direction du Parti communiste suisse à envoyer une délégation à Moscou composée de Robi Muller, Marino Bodenmann et Otto Brunner. Le secrétariat demandait que je fasse partie de cette délégation. Nous partîmes vers la mi-novembre pour Moscou, afin d'y discuter de nos problèmes suisses avec la direction de l'Internationale.

Ce sont encore mes lettres à Jenny qui rendent mes impressions des discussions qui se sont déroulées là-bas:

«Moscou, le 25 novembre 1935.

... Mes deux compagnons vont rentrer après-demain soir pour être samedi soir à Zurich. Quant à moi je resterai probablement une dizaine de jours, me dit Ercoli, pour attendre Brunner qui a été mandé télégraphiquement. La discussion s'engage à fond sur toute la politique du parti et il semble bien que certains changements seront opérés. On écoute mes conseils et on me consulte sur les solutions à apporter. J'ai l'impression que l'attitude très réservée envers moi, encore pendant le Septième congrès, fait place à plus de confiance — résultat des élections vaudoises. Ma dépense de travail et d'efforts n'a pas été vaine, non seulement pour les résultats vaudois, mais aussi pour ma réhabilitation politique...»

«Moscou, le 26 novembre 1935.

... Les choses semblent s'arranger... sur le papier. Mais le brave Robi (Muller) a reçu un savon très sérieux pour les nombreux insuccès du parti et non seulement l'application de la ligne politique, mais aussi la ligne elle-même a été mise en discussion: pas de lutte sérieuse et de campagne contre le sectarisme! Quelle revanche!

Et comme elle serait savoureuse et douce si elle ne se faisait sur le dos du parti. Naturellement personne n'a cherché ailleurs qu'en Suisse les responsabilités. La recherche de la paternité a des limites !

C'est moi qui ai été chargé de formuler le document politique qui sert de base à la discussion et à l'accord intervenu ! Il est dans un style allemand impossible, mais il touche un grand nombre de points et frappe à gauche le sectarisme et à droite l'opportunisme de certaines attitudes, ces derniers temps.

Il fait froid, toujours plus froid et j'espère bien ne pas rester ici trop longtemps. Mes calories — en caleçons, bas et linge — n'y suffiraient pas. J'espère malgré tout que Robi gardera la direction effective du parti, bien qu'après la secousse qui lui fut donnée, il soit lui-même décidé à l'abandonner. C'est encore un point qu'il faudra éclaircir demain avant le départ des deux conseillers nationaux. Avise Depierraz qu'il aura encore une semaine la *Lutte* sur les bras, sinon deux...

... Je commence à m'ennuyer à l'idée de rester ici tandis que les autres seront à Zurich samedi soir. Je me réjouissais de passer un dimanche en famille. Toujours sacrifié ! Mais je préfère ce sacrifice à celui du XIIe Plénum. Bref, je me représente assez bien ce que doit être la sensation d'un ressuscité ! »...

«Moscou, le 28 novembre 1935.

... Depuis deux jours il neige, neige, sans arrêt, jour et nuit, une petite neige menue et légère comme une fine poussière, rare et lente à arriver jusqu'au sol. Mais elle s'amoncelle et donne à Moscou son charme d'hiver. Le froid a diminué, mais reviendra plus vif quand la neige aura cessé et que le ciel s'éclaircira.

Hier soir mes deux compagnons de voyage sont partis fort peu réconciliés et j'ai grand-crainte que toute la crise ne soit qu'à moitié résolue. Les questions politiques tranchées, il reste des caractères, des hommes qui se sont heurtés violemment et dont les ressentiments sont d'autant plus vivaces que leur susceptibilité est plus vive et qu'ils se croient le nombril de l'univers. J'attends le troisième compagnon qui, peut-être, n'a pas encore quitté Zurich et c'est avec un peu d'ennui que je reste ici à attendre sans pouvoir faire grand-chose.

Je ne loge pas au Lux, mais à l'hôtel que nous habitions pendant le congrès, non loin de la Salle des colonnes, à *Bolchaia Dimitrovka.*

Hier a eu lieu une séance du secrétariat où Robi a fait un rapport touffu et bafouillant beaucoup, intimidé par tant de grands chefs. Il m'a dit sa ferme intention de quitter le secrétariat du parti dans quelques mois. Je ne pense pas qu'ici on désire un changement, sinon dans le sens d'une direction plus collective. Mais c'est là la grande difficulté, ensuite des habitudes prises et des incapacités congénitales.

À mon égard, l'attitude a changé et change encore. On se rend compte que les résultats obtenus en Suisse romande sont aussi dus à une activité personnelle qui a donné au Parti communiste, quoique

petit, un prestige aux yeux des masses, qui manque à nos grandes sections de Suisse allemande.

Ne pense pas que je devienne suffisant et prétentieux et que les contacts que j'ai ici aient à ce point modifié mon caractère et déteint sur ma personne que j'en aie oublié les bienfaits d'une très grande modestie. Sans elle il eût été bien difficile de recevoir tous ces à-coups injustes de tant d'imbéciles sans en souffrir davantage. Mais la modestie ne doit pas conduire à une sous-estimation de ses propres forces et de ses mérites. Je crois donc avoir ma part dans le succès remporté en Suisse romande et je ne le cache point devant ceux qui si souvent s'approprient le mérite et le travail des autres pour gonfler orgueilleusement leur petite personne.

Ouf! Voilà un sermon dans le style introspectif de Proust! Mais j'aime à bavarder ainsi un moment avec toi en laissant courir la plume sur le papier au gré des errements capricieux de mes réflexions. Ça repose des articles politiques et des résolutions! ...»

«Moscou, le 30 novembre 1935.

... Le temps est maussade. Après la neige, j'attendais, selon toutes les règles de l'hiver moscovite, le gel et le soleil... C'est le dégel et la fonte, on ne peut sortir sans barboter dans le margouillis.

J'ai passé la journée d'hier à une séance de l'Internationale communiste sur l'École léniniste. Il semble qu'on veuille réformer sérieusement toute la méthode d'enseignement. C'est le moment! En passant, dans sa conclusion, Manouilsky a bien voulu me jeter quelques fleurs pour l'organisation des cours marxistes en Suisse romande. Il l'a même donnée en exemple. C'était naturellement, devant l'appareil rassemblé, un geste politique de portée plus grande, une réadmission officielle dans le monde des vivants!... dans le monde officiel des vivants, devrais-je écrire, car je pense avoir été toujours plus vivant que tout cet appareil séparé de la vie pendant de si longues années. Bref, une petite réconciliation qui marque que l'opinion à mon égard est en train de changer, est obligée de changer devant les résultats de mon travail. Continuons!...

... Moscou se transforme et l'on découvre à chaque pas des changements souvent judicieux. Par exemple une horloge dans les voitures de tramways... et qui marche! (l'horloge et le tramway!). Les magasins sont pleins et on y trouve de tout en surabondance, comme en 1926–1927. Davantage de fruits et de légumes, autant de viandes, poissons, conserves. Les prix sont encore astronomiques, mais le public achète en masse. Le beurre frais à 19 roubles le kilo, le fromage à 26 roubles, le caviar à 35 roubles, le pain relativement très cher, 5,40 roubles le kilo de pain blanc, le jambon 18 roubles le kilo, mais un beau chou-fleur, un rouble, les pommes 6,40 roubles le kilo. Pour les petits salaires ce sont des prix très difficiles à supporter. On annonce pour le 1er janvier, avec la stabilisation du rouble, une augmentation générale des salaires et une nouvelle baisse des prix, qui sont égaux dans tous les magasins.

Des changements encore: les étoiles soviétiques sur les tours

du Kremlin. C'est proprement stalinien, lourd, majestueux, puissant, sans beauté. Cette correction socialiste d'un monument historique manque non seulement de goût, mais du sens de l'histoire, les tours crénelées sont un vestige du Moyen Age tsariste. En remplaçant les aigles par des étoiles soviétiques, on a gâté le monument historique, on n'en a pas fait un monument socialiste.

J'ai vu aussi un des derniers films soviétiques, *Aerograd,* une monstruosité, un scandale! Grossièrement nationaliste, antijaponais et faux, dangereux, représentant les officiers japonais comme des lâches, prenant la fuite dès qu'un partisan kolchosien paraît. Un tel film est digne de Berlin ou de Rome, pas de Moscou! Le public, heureusement, ne se laisse pas prendre. La salle, à six heures du soir, était aux trois quarts vide. Bon signe! ...»

«Moscou, le 1er décembre 1935.

... J'ai fait des études de psychologie fort intéressantes. Le petit mot de Manouilsky que je te rapportais dans ma dernière lettre a eu un effet instantané et foudroyant. Aujourd'hui, à la séance du Présidium, les mains se tendaient, «fraternelles», les visages s'éclairaient d'un large et «gracieux» sourire à mon approche. Des oiseaux qui, dans les mauvais jours, s'efforçaient de ne pas me voir et d'éviter de me saluer, s'empressent. Le Bela Kun m'a annoncé qu'il avait déjà écrit en Hongrie pour qu'on y organise des cours marxistes pour socialdémocrates! Ne pense pas que le succès me monte au cerveau et que je sois pris de vertige, je m'amuse et fais d'amères réflexions sur le caractère de certains «révolutionnaires». J'apprécie d'autant plus la solide amitié de certains qui, comme Hofmaier, Stirner, Marty n'ont pas craint de braver cette opinion publique pendant les années maigres.

Ercoli m'a proposé ce matin de reprendre la direction du parti suisse. Je ne lui ai pas caché que je considérais comme désastreux le projet d'abandonner une grande partie de mon travail en Suisse romande et que la principale objection était venue de l'Internationale communiste, et qu'il faudra que l'I. C. dise au parti la raison de ma nouvelle nomination.

Ce soir Manou(ilsky) m'a invité à parler avec lui avant mon départ, en me disant qu'il fallait absolument que je respire plus librement dans le milieu de la direction de l'I. C., qu'il en a parlé avec Dimitroff qui est aussi de cet avis. Bref, tu vois que le ciel s'éclaircit après bien des années de brumes. Le grand souffle d'air frais du Septième congrès dissipe encore des nuages. J'en suis d'autant plus heureux que mes réserves fondamentales ont disparu devant la politique du Septième congrès et que je puis envisager un travail plus étendu et plus libre de toute entrave extérieure. Trois ans perdus, et reprendre le travail non au point où je l'avais laissé il y a trois ans, mais au point où nous en étions il y a quatre ans, quand on m'avait appelé pour sauver la situation. Ce temps n'est pas tout à fait perdu si on peut tenir compte de cette dure expérience pour l'avenir...»

J'eus avec Manouilsky une ultime entrevue où il me posa cette question:

— Camarade Humbert-Droz, êtes-vous d'accord avec les décisions du Septième congrès mondial?

— Vous savez, camarade Manouilsky, que j'ai préconisé cette même politique en 1928 et en 1932. Je suis donc d'accord avec la revision de la tactique décidée au Septième congrès mondial.

— Camarade Humbert-Droz, on n'a jamais raison contre son propre parti. En 1928 et en 1932 cette politique était fausse. Elle est juste aujourd'hui. Etes-vous aujourd'hui d'accord avec les décisions du Septième congrès?

— J'étais d'accord en 1928, en 1932 et en 1933, je suis aujourd'hui plus d'accord que jamais.

— Nous avons décidé de vous remettre à la tête du Parti communiste suisse pour appliquer la politique nouvelle de l'Internationale. Vous prendrez en main le secrétariat du parti et réorganiserez sa direction.

Je demandai à l'Internationale de libérer Edgar Woog (Stirner) et Karl Hofmaier du travail international et de les renvoyer en Suisse, ce qui fut fait.

Ainsi je rentrais en Suisse réhabilité et bien décidé à intensifier la politique de front unique et de front populaire contre le fascisme qui se développait dans le pays avec l'encouragement manifeste des partis bourgeois et du gouvernement.

IX

LA LUTTE POUR L'UNITÉ D'ACTION

Les décisions du Septième congrès mondial confirmaient et élargissaient la tactique du front unique et du front populaire contre le danger fasciste, réalisée par la classe ouvrière française le 6 février 1934. La politique de Dimitroff rencontra, dans le monde entier, un profond écho. En Suisse, elle fut appliquée déjà en vue des élections d'octobre 1935.

Le 21 septembre 1935, le Parti socialiste suisse tint un congrès extraordinaire pour fixer son programme électoral et sa tactique à l'égard du Parti communiste qui lui proposait l'apparentement des listes socialistes et communistes. Le Parti communiste suisse n'avait que deux élus au Conseil national, un de Zurich et un de Bâle-Ville.

Le Comité directeur du Parti socialiste répondit en proposant un apparentement exclusivement dans les cantons de Zurich et de Bâle-Ville et posait comme condition que les communistes ne présentent pas de listes dans les autres cantons, où ils n'avaient aucune chance de succès. La lettre du Parti socialiste au Parti communiste précisait que:

«... si au rebours des conditions que nous posons, les communistes déposent des listes dans d'autres cantons que Bâle et Zurich, le Comité directeur avisera Bâle et Zurich qu'ils ne peuvent pas procéder à l'apparentement prévu.»

Je répondis par un article, dans la *Lutte* du 28 septembre 1935:

«... Ainsi, d'après ces propositions, le Parti communiste n'aurait pu présenter de candidat ailleurs qu'à Zurich et à Bâle sans mettre en danger le front unique dans ces deux villes. Le plan était machia-

vélique: on voulait bâillonner le Parti communiste, l'annihiler dans le reste du pays au prix d'une concession à Bâle et à Zurich.

C'est contre ce plan, que le Parti communiste ne pouvait admettre, que Nicole s'est élevé avec une belle vigueur.

Il proposa, au nom des Genevois, la formule suivante:

«Le congrès du Parti socialiste suisse autorise les sections cantonales à conclure des apparentements de listes à l'occasion des élections fédérales avec d'autres partis. Il est décidé à lutter pour la défense et l'élargissement des droits démocratiques et des libertés populaires.»

Nicole s'est élevé avec vigueur contre ce qu'il a appelé une politique de boutiquiers et d'épiciers. Il a montré le rôle immense que joue le Parti communiste dans le monde par la présence de la Russie soviétique à Genève. Il s'est opposé à une politique d'unité au compte-gouttes et a réclamé, pour le Parti socialiste genevois, la possibilité de régler librement cette question.

Cette argumentation fut renforcée par une vigoureuse intervention de Dicker qui qualifia d'opération d'apothicaire les manœuvres tendant à interdire ici ce qu'on autorise ailleurs.

Bringolf, de Schaffhouse, et Schneider, de Bâle, ont soutenu l'argumentation de Genève. Reinhard annonça qu'il acceptait qu'à Genève également le Parti socialiste ait la possibilité d'agir librement en ce qui a trait à l'apparentement des listes pour les élections fédérales.

Reinhard abandonnait du reste la seconde condition de sa proposition concernant l'interdiction d'apparenter les listes à Bâle, Zurich et Genève au cas où le Parti communiste présenterait ailleurs des listes de candidats.

L'entrevue entre le Comité cantonal vaudois et les représentants du Parti communiste qui a eu lieu vendredi dernier à Lausanne a prouvé que l'apparentement des listes s'étendrait aussi au canton de Vaud. Le camarade Golay y a combattu lui-même une proposition selon laquelle le Parti communiste vaudois aurait été invité à ne pas présenter de liste propre. Golay jugeait une telle proposition indigne de son propre parti. A Bâle-Campagne aussi, le Parti socialiste a décidé l'apparentement des listes.

Ainsi le congrès de Berne, en obligeant le Comité directeur à retirer sa proposition, a frayé la voie à l'apparentement des listes dans tous les cantons où le Parti communiste participera aux élections.

Nous avons du reste décidé nous-mêmes que le Parti communiste, dans certains cantons, comme Fribourg, non seulement ne présentera pas de candidats, mais soutiendra activement la liste socialiste.

Il en est de même pour les cantons où le Parti socialiste mène une lutte pour un siège au Conseil des Etats; non seulement nous ne présenterons pas de candidats, mais nous soutiendrons activement le candidat socialiste. Ce sera le cas probablement à Genève et à Bâle-Ville où la lutte promet d'être chaude.»

Le congrès socialiste de Berne opérait donc, contre la volonté de son Comité central, et grâce à la pression de ses sections et de la gauche, un spectaculaire tournant en autorisant le front unique avec le Parti communiste, sans conditions.

Les résultats des élections nationales de 1935 démontrent combien les masses travailleuses furent sensibilisées et mobilisées par cette politique qui groupait toute la gauche contre la menace fasciste.

J'en commentai les résultats dans la *Lutte* du 2 novembre 1935, tout en ne manquant pas de souligner qu'en Suisse allemande l'avance communiste n'était pas aussi accentuée que dans les cantons romands:

«Les résultats pour le Parti communiste ne peuvent pas être comparés à ceux de 1931 pour l'ensemble du pays, puisque notre parti ne participait à la bataille avec une liste propre que dans cinq cantons et soutenait la liste socialiste ailleurs. Cependant, le fait qui éclate aux yeux de tous, c'est le succès des listes communistes en Suisse romande, Genève et Vaud. Le Parti communiste triple le nombre de ses voix dans les deux cantons, passant de 258 voix à 659 voix à Genève et de 505 voix à 1587 dans le canton de Vaud. A Genève, ce résultat marque une nouvelle avance de plus de 200 voix sur les élections municipales du printemps. Dans le canton de Vaud, la forte avance communiste est d'autant plus importante qu'elle a lieu sans apparentement des listes, malgré l'argument massue «des voix perdues au profit de la réaction» que le Parti socialiste ne manqua pas d'agiter jusque dans nos meetings... Un grand nombre d'ouvriers et de militants socialistes ont du reste publiquement déclaré qu'ils votaient la liste communiste pour protester contre le refus d'apparentement des listes et pour entraîner le Parti socialiste dans la voie du front unique. L'avertissement est clair, espérons que la direction du Parti socialiste l'aura compris. Il ne peut plus parler de la douzaine de communistes lausannois.

Il est regrettable que le beau succès remporté par notre parti en Suisse romande n'ait pas son pendant en Suisse allemande. A Bâle, malgré la politique de front unique poursuivie par notre parti, il perd 200 voix par rapport à 1931 et à Zurich, s'il gagne 193 voix sur les chiffres de 1931, il perd plus de 1000 voix sur les élections cantonales du printemps 1935.»

Ces résultats électoraux ont certainement contribué à ma réhabilitation à la direction du Parti communiste suisse, en décembre de la même année.

Mais les élections de 1935 avaient aussi permis l'entrée au Parlement du représentant du *Front national* Tobler et de fascistes de Suisse romande, dont l'ancien conseiller fédéral Musy et le représentant du mouvement anticommuniste genevois Aubert, chef de la ligue qui portait son nom.

La lutte contre l'influence grandissante de l'idéologie hitlérienne dans l'armée s'imposait plus que jamais. C'est la presse communiste qui, la première, dénonça le rôle du *service de presse de la Société suisse des officiers*, rédigé par la capitaine Hausamann.

Ce service de presse était adressé â tous les présidents cantonaux et locaux de la Société suisse des officiers. En 1935, 203 075 exemplaires au total furent expédiés, 320 en allemand, 132 en français et 117 en italien de chaque numéro. Outre ce service, plus de 190 informations et lettres diverses ont été envoyées, totalisant 137 750 exemplaires, 9574 lettres et plus de 3000 conversations téléphoniques. Ces chiffres prouvent que ce «service de presse» était une très importante officine de propagande nazie, car son contenu ne laisse aucun doute sur les buts que poursuivaient Hausamann et la Société suisse des officiers. Il est spécifié dans la circulaire envoyée le 18 décembre 1935 par ce service de presse:

«La tâche essentielle qui fut confiée au service de presse de la Société suisse des officiers est de mobiliser l'esprit de notre peuple et de l'éclairer sur toutes les questions de la défense nationale...

... La création des conditions psychologiques nécessaires à une guerre de défense, la mobilisation spontanée du peuple. Tel est le but: préparer la guerre par une propagande systématique en faveur de l'armée suisse.»

Le capitaine Hausamann donnait les précisions suivantes:

«Nous lisons chaque jour toute la presse rouge pour répondre immédiatement où cela est nécessaire. Mais nous surveillons aussi les journaux bourgeois dont on n'est jamais sûr qu'ils ne dévient pas de nouveau. Depuis la création de notre service, le cas ne s'est du reste presque plus produit!

Nous étudions les livres nouvellement parus qui traitent les questions de notre défense nationale. Selon leur contenu, nous conseillons à la presse de les recommander, ou nous lui conseillons de faire le silence à leur sujet.»

Après avoir reproduit ces citations dans un article de la *Lutte* (No 10, 7 mars 1936), j'ajoutais:

«Le capitaine Hausamann a adressé le 15 février, à propos de l'affaire Gustloff [1], à un certain nombre de personnalités, une lettre qui dévoile tout le sens de ce «service de presse» et démontre qu'il n'est qu'une filiale de Gœbbels. Le capitaine Hausamann

[1] Gauleiter (commissaire régional) de Hitler pour la Suisse, assassiné par un réfugié juif allemand.

cherche à légitimer une agression possible de l'Allemagne contre la Suisse en dénonçant la campagne de presse relative à Gustloff. Cette lettre montre toute sa mentalité fasciste. Il répète tous les arguments du Ministère de la propagande du Troisième Reich et c'est un véritable scandale que le Conseil fédéral laisse ce «service de presse» continuer son action et Hausamann réclamer des mesures dirigées contre l'écrasante majorité du peuple suisse et contre sa Constitution.

Le peuple suisse ne laissera pas cette propagande hitlérienne se répandre davantage, il réagira avec toute l'énergie dont il est capable et mettra fin à la fascisation de l'armée par la caste des officiers réactionnaires.

Voici ce qu'écrit entre autres le capitaine Hausamann:

«Aucun état-major tant soit peu raisonnable, après les expériences de la dernière guerre, n'attaquera un Etat neutre s'il ne peut pas prouver cent fois au monde que cet Etat fut le premier à enfreindre les conditions de neutralité et à abandonner le terrain de la neutralité.

» Mais il faut rétablir cette neutralité absolue et sans équivoque à tout prix en tenant compte de notre défense nationale. Car ce que nous faisons et tolérons aujourd'hui n'est qu'une série de coups portés à la neutralité. Il doit être facile pour un chef de service d'informations étranger de rassembler des caisses de matériaux qui, un jour, serviront à prouver que nous avons abandonné le terrain de la neutralité. Ce que la Suisse se permet actuellement à l'égard de l'Allemagne, par exemple, suffirait à attirer la guerre sur nous. Nous devons nous rendre clairement compte que le régime allemand actuel n'hésitera pas un instant à attaquer notre pays s'il est convaincu que son existence est sérieusement menacée. Nous livrons presque journellement assez d'éléments pour légitimer une telle attaque devant le monde.

» Si nous devons reconquérir notre neutralité sans équivoque, comme une arme solide du pays, il importe avant tout qu'on verrouille avec la dernière énergie les menées de la presse rouge et de la presse bourgeoise de gauche à l'égard de nos voisins du Nord. Ce que ces gratte-papier se permettent est monstrueux, et ne peut être toléré davantage. Cette meute a réussi à faire assassiner un Allemand en Suisse (que personne ne me dise que sans les excitations continuelles et la dénonciation quotidienne, il serait venu à l'idée d'un étudiant étranger de faire le voyage de Davos pour y tuer un homme qui lui était complètement étranger). Le résultat de ces excitations c'est que nous sommes déjà arrivés à un point où de larges couches de la bourgeoisie elle-même ont une attitude telle à l'égard de l'Allemagne qu'elle nous conduira un jour à la catastrophe. On viole le principe de la neutralité quotidiennement et on ne remarque pas combien ceux dont le but est de nous faire sortir de notre neutralité s'en réjouissent.

» Le plan des Rouges apparaît aussi dans une autre direction. Ils savent très bien qu'ils ne peuvent atteindre leur but — le pouvoir dans l'Etat — aussi longtemps qu'en Allemagne, en Italie et en

Autriche les forces nationales sont au pouvoir. C'est pourquoi on entreprend tout, au point de vue international, pour faire tomber les forces nationales.

» Pour les marxistes suisses, l'affaire Wille par exemple n'a été rien d'autre qu'une pierre angulaire dans le mur qu'on élève pierre sur pierre autour de l'Allemagne. On a obtenu par là que certains Suisses influents rompent les liaisons qu'ils avaient avec des personnalités allemandes, par crainte de devoir subir le même sort que le commandant de corps d'armée.

» Ainsi on fait tout systématiquement pour briser nos liens, en particulier avec nos voisins du Nord. La bourgeoisie a déjà en grande partie capitulé sous cette pression continue. Grassement repue, elle ne remarque pas qu'elle rend aux Rouges le meilleur des services et qu'elle les rapproche de leurs buts. Mais elle n'a pas non plus compris que dans un prochain conflit nous ne pourrons plus revendiquer le respect de notre neutralité après que notre peuple l'aura lui-même foulée aux pieds.

» Mais si nous reconnaissons quelles sont les causes profondes de cette évolution catastrophique, nous avons le devoir de crever l'abcès qui infecte tout notre corps populaire.

» Le gouvernement doit oser faire cette opération, même contre la volonté de l'écrasante majorité de notre peuple dépourvue de vues claires, car le gouvernement porte l'entière responsabilité si, un jour, comme prétexte à une marche sur notre territoire, on nous présente par wagons les attaques que ce gouvernement a laissées sans réagir. »

Cette lettre circulaire du capitaine Hausamann, chef du service de presse de la Société suisse des officiers, n'est-elle pas pénétrée entièrement de l'idéologie des chefs du Troisième Reich? N'est-elle pas destinée à implanter chez nous les méthodes gouvernementales de Hitler et à préparer l'agression armée contre la Suisse?

Chassons des cadres de l'armée les agents de la propagande nazie. Exigeons la fermeture de ce «service de presse» au service de Hitler. Défendons nos libertés.»

La publication de ces documents par la presse communiste fit sensation et souleva une vague de protestation non seulement dans la presse socialiste, mais aussi dans certains journaux bourgeois. La Société suisse des officiers se désolidarisa de Hausamann, mais le maintint dans ses fonctions de rédacteur du service de presse.

Sous le titre «Chassons de l'armée les officiers fascistes», j'écrivais dans la *Lutte* du 28 mars 1936, N° 13:

«Le silence est rompu! La Société suisse des officiers est obligée de s'expliquer. Les accusations portées par la presse communiste contre son service de presse et son directeur Hausamann étaient trop graves pour être passées sous silence. Les documents que nous avons publiés étaient si gros de conséquences pour la neutralité de

notre pays que la Société suisse des officiers devait dire ce qu'elle pense des déclarations de son chef de presse.

La consigne était au silence et il faut reconnaître que ce silence fut bien gardé jusqu'au moment où la Société suisse des officiers publia son communiqué. Cette consigne si fidèlement observée démontre combien la presse bourgeoise est déjà sous le contrôle de la caste des officiers et signale un grave danger pour la vie et le développement de notre démocratie.

La presse socialiste fut la première à parler de nos accusations. Elle le fit avec une extrême réserve, croyant d'abord à une mystification...

La *Volksstimme* de Saint-Gall alla donc se renseigner auprès de Hausamann pour savoir si les documents publiés par la presse communiste étaient authentiques.

Le capitaine Hausamann dut confirmer.

Alors la presse socialiste commença à commenter aussi ces documents de trahison et de honte.

La Société suisse des officiers a publié le 23 mars un communiqué qui, en fait, couvre le capitaine Hausamann en affirmant que sa lettre adressée à plusieurs douzaines d'exemplaires aux officiers et aux magistrats du pays sur le papier et avec le matériel du service de presse de la Société suisse des officiers est une lettre personnelle qui n'engage pas la société.

Hier aussi la visite du colonel Wille chez Hitler était une affaire privée! Mais quand Pointet appuie la candidature de P. Graber au Conseil d'Etat neuchâtelois, c'est une affaire militaire et politique de la première importance! Démocratie capitaliste.

La Société suisse des officiers déclare:

«Le Comité central ne partage pas l'opinion exprimée dans cette lettre sur l'importance de l'assassinat de Davos pour notre neutralité.»

Et c'est tout!

Pas un mot de blâme. Pas de sanction contre ce chef du service de presse qui répand si bien les arguments de Gœbbels et compromet si magistralement notre neutralité.

Par cette déclaration publique, le scandale Hausamann devient le scandale de la Société suisse des officiers elle-même qui le couvre et le défend.

Il faut du reste noter que cette lettre circulaire inouïe fut envoyée à des dizaines d'exemplaires aux officiers et aux autorités les plus hautes du pays le 15 février et que personne, dans le monde officiel, n'a élevé la voix pour condamner le contenu de cette lettre et pour prendre contre Hausamann les sanctions que son attitude et le souci de notre neutralité rendaient nécessaires.

Car, si la presse communiste a reçu un tel document, il est fort probable que ce document est connu aussi de nos voisins qui, à juste raison, doivent s'inquiéter d'une telle orientation du service de presse des officiers suisses. La déclaration de la Société suisse des officiers, le silence et la passivité complices du Département militaire

fédéral depuis le 15 février sont des faits infiniment plus graves que la lettre de Hausamann elle-même.

Et ce furent le parti et la presse communistes qui dans cette affaire — comme dans l'affaire Wille — se sont faits les défenseurs de notre indépendance nationale et de notre neutralité.

La grande presse romande elle-même n'a pas réagi devant cette scandaleuse pénétration de la propagande hitlérienne dans le corps des officiers et dans la presse de notre pays!

Beau patriotisme!

Par le communiqué de la Société suisse des officiers, le scandale est devenu public et a pris une ampleur plus grande.

La grande presse capitaliste qui, depuis le 15 février et depuis notre publication dans la *Lutte* du 7 mars (qui fut la première à en parler), avait tenté d'étouffer le scandale par le silence, est maintenant contrainte de parler.

Elle comprend que le communiqué de la Société suisse des officiers aggrave le cas et que la France, dans la situation européenne actuelle, tendue à l'extrême, ne peut pas manquer de demander au Conseil fédéral quelques explications sur l'orientation des officiers suisses.

La *Neue Zürcher Zeitung* publie à ce sujet les commentaires très significatifs suivants:

«On peut seulement espérer que la lettre de Hausamann ne réapparaîtra pas subitement plus tard, dans un moment difficile pour notre pays, comme un acte d'accusation contre la Suisse. D'autres — nous ne pensons pas par là à l'opposition intérieure — pourraient dans un tel moment avoir intérêt à exagérer l'importance de cette lettre. Pour parer à ce danger, la déclaration de la Société suisse des officiers aurait pu, à notre avis, être un peu plus fortement accentuée. Les services du capitaine Hausamann et ses intentions patriotiques *(sic!)* ne sont pas mis en question et ne sont pas discutés, au moins dans les cercles mentionnés. Mais il s'agit d'autre chose: de l'intérêt du pays et c'est pourquoi nous croyons que la grave faute du capitaine Hausamann devait être liquidée avec une clarté et une conséquence militaires. L'auteur de la lettre datée de Teufen le 15 février, lettre qu'on hésite même à citer pour sauvegarder l'intérêt national, ne pourra pas rester à la tête du service de presse de la Société suisse des officiers.»

Concernant la lettre de Hausamann dont nous avons publié le 7 mars les principaux extraits, la *Neue Zürcher Zeitung* écrit:

«Cette lettre est par son contenu et son ton un document si incroyable qu'à première vue, sur la base des passages cités, on pouvait croire à un faux. Malheureusement la lettre, comme cela a été établi depuis, est authentique.»

Voilà donc la grande presse bourgeoise obligée de lâcher l'agent de Hitler qu'elle avait couvert pendant plus d'un mois de son silence complice et bienveillant. Elle est même contrainte, pour ne pas aggraver les rapports avec la France, de désavouer le communiqué trop tendre de la Société suisse des officiers et de réclamer la

démission de Hausamann du poste qu'il occupe, M. Minger a la parole. Son silence est une manifestation de la plus extrême gravité.

Mais le peuple suisse qui sera obligé de payer de son sang et de sa vie les liaisons monstrueuses des officiers suisses avec le fascisme hitlérien doit exiger plus.

Pour assurer l'indépendance et la neutralité du pays, il faut:

nettoyer l'armée de tous les officiers fascistes, de tous les agents et amis de Hitler;

fermer le service de presse de la Société suisse des officiers;

démocratiser l'armée en liquidant cette caste des officiers réactionnaires et fascistes qui prétendent contrôler la presse et conduire la politique extérieure du pays dans la voie du fascisme.

C'est la meilleure, la plus sûre et la plus urgente défense nationale. »

L'hebdomadaire communiste romand, *La Lutte*, devenu un important moyen de pénétrer dans les organisations ouvrières et chez les chômeurs, était à la pointe de la campagne antifasciste en Suisse. Aussi le festival de la *Lutte*, fixé aux 4 et 5 avril à Plainpalais, promit-il d'être une grande manifestation, un ralliement des révolutionnaires romands. J'allais donc enfin réaliser ce que j'avais préconisé dès 1928, l'unité d'action dans le mouvement ouvrier pour le combat contre le fascisme et la guerre.

Le Parti communiste suisse avait décidé de faire du 1er Mai, dans tout le pays, une imposante démonstration d'unité. L'Union syndicale suisse s'y opposa et menaça d'exclusion les sections syndicales qui s'uniraient aux communistes. Le 1er Mai avait toujours été célébré séparément, les communistes d'une part, les socialistes et les syndicats de l'autre. Je proposai que le Parti communiste renonce à ses manifestations indépendantes pour s'unir à celles des socialistes et des syndicats. La décision fut difficile à arracher aux communistes bâlois qui disposaient de la majorité au Cartel syndical local. Elle fut prise tout de même, et la campagne menée avec vigueur.

A Zurich, le Cartel syndical et le Parti socialiste acceptèrent la manifestation d'unité. Mais l'Union syndicale menaça le Cartel syndical d'exclusion s'il manifestait aux côtés des communistes. Ce fut néanmoins un 1er Mai d'unité, organisé par le Cartel syndical uniquement, qui désigna deux orateurs membres de l'Union syndicale, l'un socialiste, l'autre communiste.

A Genève, le Parti socialiste, à l'unanimité, décida l'unité d'action.

A Lausanne, l'Union syndicale refusa de laisser parler un orateur communiste. Mais je me trouvais au pied de la tribune, bien décidé

à prendre la parole sans que le président du meeting me la donne. Pour éviter un conflit violent, les organisateurs posèrent comme condition que je ne parle qu'après un quart d'heure, pour permettre à ceux qui ne désiraient pas entendre l'orateur communiste de quitter la place. Ce fut accepté. Les bonzes et quelques fonctionnaires s'esquivèrent. Le quart d'heure de silence ayant été respecté, je pris la parole devant une foule plus nombreuse qu'au début et parlai de l'unité indispensable face aux forces de la réaction.

A Bâle, l'Union syndicale suisse avait déjà exclu le Cartel syndical et recréé une nouvelle organisation. Je suggérai de dissoudre le cartel rouge et d'encourager les syndicats à rentrer dans leurs fédérations respectives — refaire l'unité dans l'Union syndicale suisse pour y continuer le travail en faveur de l'action commune. Cette politique fut approuvée par les syndicats rouges de Bâle qui, le 10 mars 1936, votèrent à l'unanimité la résolution suivante:

«Le Cartel syndical de Bâle et les organisations qui y sont affiliées (six fédérations) déclarent formellement être prêts à dissoudre le Cartel syndical, l'OSR (Organisation syndicale révolutionnaire) et les organisations syndicales rouges adhérentes dès que le transfert de leurs membres dans les organisations de l'Union syndicale suisse aura été rendu possible.

Ils s'adressent à l'Union ouvrière et aux organisations qui y adhèrent pour rendre le transfert possible le 1er mai 1936. Les organisations adhérentes au Cartel syndical (rouge) sont invitées à renforcer leur travail pour la réalisation de l'unité syndicale, afin qu'elle puisse se réaliser le 1er mai.»

La Fédération des travailleurs du cuir et du vêtement, dirigée par les communistes, fusionna aussi avec la fédération réformiste. Ainsi l'unité syndicale fut rétablie dans le pays. Il en advint de même des organisations du sport rouge, dont les sections adhérèrent au Satus sous influence socialiste.

La jeunesse était à l'avant-garde de cette lutte pour l'unité d'action. Déjà le 19 septembre 1935, un pacte d'unité était signé à Genève entre la Jeunesse communiste et la Jeunesse socialiste:

«La barbarie fasciste — fruit naturel de la décadence du régime capitaliste — menace le monde entier de guerre et de destruction. La misère pèse toujours plus sur les jeunes. Ils ne trouvent plus de travail dans des conditions normales, ils sont jetés au chômage et le fascisme tente de profiter de cette situation pour les tromper.

Il n'est donc plus possible désormais que les Jeunesses socialistes et communistes travaillent séparément.

C'est pourquoi nous, jeunes socialistes et jeunes communistes de Genève, nous prenons la décision solennelle de nous unir et de lutter ensemble loyalement pour le pain, la paix et la liberté.

Nous voulons que cette unité soit le levier qui ébranlera les masses des jeunes travailleurs manuels et intellectuels vers le rassemblement de toute la jeunesse pour un avenir meilleur.

Nous donnons à ce pacte les bases suivantes:

1. Autonomie politique et administrative.
2. Cessation de toute critique malveillante et de toute attaque personnelle, mais droit absolu à la critique loyale, objective, constructive.
3. Création d'un comité de coordination qui aura pour tâche la réalisation du travail en commun et la lutte contre les adversaires de l'unité d'action.
4. Des assemblées générales communes auront lieu deux fois par année pour faire la critique du travail accompli en commun; elles seront souveraines pour toute modification du présent pacte.
5. Lutte contre le fascisme et la guerre.
   Défense des libertés populaires.
   Lutte contre la démagogie fasciste, pour la dissolution des organisations fascistes.
   Défense des intérêts et revendications de la jeunesse:
   a) soutien des revendications des jeunes chômeurs;
   b) lutte contre les camps de travail forcé et l'obligation des jeunes d'y entrer sous peine de perdre leur allocation;
   c) création d'occasions de travail avec un salaire assurant une existence normale;
   d) obligation pour les patrons de garder leurs apprentis six mois après l'apprentissage;
   e) respect des contrats d'apprentissage, défense des salaires des jeunes, sur la base: à travail égal salaire égal;
   f) financement aux frais des riches de l'instruction obligatoire, y compris l'instruction professionnelle, prolongation de la scolarité avec compensation aux parents.
6. Lutte contre toutes les mesures liberticides du Conseil fédéral et des autorités bourgeoises.
7. Lutte contre la militarisation de la jeunesse et les organisations militaires de jeunes, pour une liaison intime entre la classe ouvrière et les soldats.
8. Travail de rassemblement des jeunes par le contact de toutes les organisations de jeunesse et la discussion avec elles sur une base démocratique.
9. Lutte pour la reconnaissance et la défense de l'URSS.
10. Lutte pour la libération de tous les emprisonnés antifascistes; défense des réfugiés politiques et des jeunes travailleurs émigrés.

Les organisations de jeunes, se félicitant des premiers résultats obtenus, espèrent que prochainement les organisations aînées signeront un semblable pacte et s'engagent à montrer, par leur exemple, qu'il est possible de travailler en commun.

Pour la Jeunesse socialiste :
RENÉ GANDER. DANIEL ANET.
Pour la Jeunesse communiste :
LUCIEN REYMOND. ROBERT HENRI. »

Le congrès des Jeunesses socialistes suisses, dont les sections romandes qui avaient conclu des accords d'unité avec les jeunes communistes étaient exclues, vota, par vingt et une voix, une résolution de compromis, contre quinze voix favorables à un pacte d'unité. Cette résolution de compromis faisait cependant d'importantes concessions à la minorité:

«Tout en respectant la discipline du Parti socialiste suisse, la Jeunesse socialiste suisse se réserve le droit de conserver et de défendre, dans toutes les questions de principe, sa propre opinion, en s'efforçant d'influencer la ligne politique du parti dans le sens de cette opinion.»

En ce qui concerne le front unique, le congrès laissait la porte ouverte aux luttes communes autorisées par le Parti socialiste suisse. Cette partie de la résolution permettait bien des espoirs pour le développement de l'unité de la jeunesse:

«La Jeunesse socialiste suisse considère les ouvriers organisés dans le mouvement communiste comme des camarades de classe; elle espère donc que le mouvement ouvrier réussira, dans un avenir proche, à retrouver son unité dans le combat contre notre ennemi commun. En attendant cet événement, la Jeunesse socialiste suisse évitera de conclure des accords particuliers en vue d'actions communes avec d'autres organisations, lorsque ces accords risquent de la mettre en désaccord avec le Parti socialiste suisse, estimant que son devoir est de favoriser tout ce qui peut rapprocher, et non pas diviser, les diverses fractions du mouvement ouvrier. La Jeunesse socialiste suisse se fera toujours le porte-parole de l'unité ouvrière au sein du Parti socialiste suisse.

La Jeunesse socialiste suisse voit dans la lutte contre le fascisme et la guerre une des tâches les plus pressantes et les plus nobles de l'heure présente. Elle ne se dissimule cependant pas que seule la prise du pouvoir politique et économique par la classe ouvrière est à même de garantir une paix durable. La Jeunesse socialiste suisse est prête à continuer la lutte contre le fascisme et la guerre, en commun avec toutes les organisations poursuivant le même but.

Le principal but de la Jeunesse socialiste suisse est cependant de convaincre les jeunes ouvriers et paysans de la justesse de sa lutte contre la domination capitaliste et de les gagner à la cause de la révolution prolétarienne.»

Le congrès de la Jeunesse socialiste suisse adopta aussi une résolution contre les nouveaux crédits militaires que le Comité central du Parti socialiste suisse avait décidé d'approuver:

«La Jeunesse socialiste suisse dénonce l'hypocrisie du Conseil fédéral qui a, sous prétexte d'équilibre budgétaire:

imposé aux masses travailleuses des charges insupportables sous forme d'impôts directs et indirects;

baissé de 15% les salaires des fonctionnaires fédéraux;

réduit les subventions de chômage et qui maintenant propose de verser 235 millions dans le gouffre du militarisme suisse.

La Jeunesse socialiste suisse refuse d'accorder sa confiance aux chefs de l'armée suisse, admirateurs et amis du fascisme hitlérien et mussolinien, et dénonce la duperie d'une soi-disant défense nationale dirigée en partie par des gens prêts à toutes les trahisons pour sauver les capitaux investis en Allemagne.

La Jeunesse socialiste suisse considère en outre que l'acceptation des crédits militaires demandés constituerait le début d'une politique de trêve à l'égard de la bourgeoisie fasciste, qui conduirait le mouvement ouvrier à sa perte. La Jeunesse socialiste suisse réclame la mise en chantier immédiate de grands travaux publics, la reprise des relations commerciales et diplomatiques avec l'Union soviétique.

Ces mesures doivent être destinées à procurer du travail et du pain aux milliers de chômeurs suisses.»

Les élections communales dans le canton de Neuchâtel démontrèrent l'influence grandissante du Parti communiste, malgré la campagne violente de Paul Graber dans la *Sentinelle* contre l'unité d'action avec les communistes. La *Lutte* commentait ainsi cette victoire le 16 mai 1936, dans son numéro 20:

«Victoire!

A La Chaux-de-Fonds, le Parti communiste gagne plus de 600 voix et avec 879 électeurs il enlève d'un coup 5 sièges au Conseil général: 4 au Parti socialiste et 1 à la collaboration bourgeoise. Les cinq élus sont les camarades Fritz Moser, avec 879 voix, Rudi Bringolf, avec 874, Paul Meister avec 873, John Robert avec 872 et Arnold Weber avec 871. Le Parti socialiste obtient 3500 voix et 21 sièges et l'Entente nationale bourgeoise 2400 voix et 15 sièges.

Au Locle, la section communiste constituée il y a quelques semaines, qui participait pour la première fois aux élections, avait été modeste dans ses perspectives. Elle ne présentait que 4 candidats. Du coup elle obtient 330 voix et 5 élus! Elle aura donc à désigner

son cinquième candidat, élu d'avance! Le Parti socialiste, avec 1300 voix, a 21 élus, et les bourgeois, avec 920 voix, 15.

Les quatre élus de la liste communiste sont les camarades René Huguenin, avec 334 voix, André Porret, avec 334, Chs Frutiger avec 333 et Eugène Pellaton, avec 332.

Le succès dépasse l'espoir des plus optimistes. La lutte a été rude et le Parti communiste, qui disposait de moyens réduits et combien modestes, s'est vu attaquer par des adversaires qui disposaient de la presse quotidienne et qui n'ont pas reculé devant les attaques les plus déloyales et les moyens de polémique les plus douteux. La *Sentinelle,* pendant plusieurs jours, a oublié qu'il y avait une coalition bourgeoise; ce n'est pas seulement des colonnes, mais des pages d'attaques et de calomnies qu'elle a déversées contre le Parti communiste, flattant les communistes «à la française», célébrant le Front populaire au-delà du Doubs pour attaquer plus perfidement les communistes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Notre parti n'a pas répondu, il ne s'est pas laissé provoquer à des paroles et à des actes qui pouvaient compromettre le front unique nécessaire demain. Il a proposé loyalement l'apparentement des listes pour éviter la perte de voix ouvrières et amorcer le front unique... on lui a ri au nez! Le grand Parti socialiste voulait se réserver «l'argument» massue des «voix ouvrières perdues», «du quorum impossible à atteindre», «des communistes qui ont fait le jeu de la réaction». Le Parti communiste a posé la question du front unique, du Front populaire... on s'est moqué de lui: ... Unité? Elle existe dans le Parti socialiste. Le Front populaire?... lisez plutôt cette ahurissante affirmation de Paul Graber dans la *Sentinelle* du 6 mai: «Nous en souhaitons ardemment la constitution et y travaillerons de toutes nos forces si jamais, comme en France, nous sommes en face d'un 6 février ou de Croix de feu.» Ce qui n'empêchait pas le même P. Graber d'affirmer le jour suivant, à Lausanne, à côté de Vincent, au meeting célébrant la victoire du Front populaire en France, «qu'il faut que la flamme d'Espagne, que la flamme de France brillent aussi en Suisse et qu'il faut pour cela amorcer le rapprochement entre socialistes, communistes et paysans».

Pourquoi ces deux attitudes, l'une pour les meetings de Front populaire, l'autre contre le front unique dans les Montagnes neuchâteloises?

La réponse est simple. Le Parti socialiste s'obstinait à nier l'existence du Parti communiste, «petit groupe sans importance, groupant 150 voix dans le canton de Neuchâtel!» Il fallait, pour faire faire un pas au front unique dans le canton de Neuchâtel et en Suisse, donner un témoignage de notre force électorale — la seule qui compte pour le Parti socialiste. Nous avions dû faire cette démonstration dans le canton de Vaud en automne, lors de la campagne du Conseil national. Depuis lors, le Parti socialiste vaudois consent à discuter avec le Parti communiste. Il fallait donner la même leçon aux socialistes neuchâtelois.

La classe ouvrière des Montagnes l'a compris et elle a donné

dimanche une magistrale leçon aux adversaires du front unique. Elle ne veut pas attendre qu'il soit trop tard... le 6 février, les Croix de feu ou l'incendie du Reichstag! Elle veut le front unique maintenant pour battre la réaction et pour orienter plus à gauche la politique des organisations ouvrières et du Parti socialiste lui-même. Elle a manifesté son mécontentement de voir le Parti socialiste suisse glisser à droite vers la défense nationale et les compromissions.

Nos camarades socialistes comprendront-ils la leçon? Ne saventils pas qu'au Locle, comme à La Chaux-de-Fonds, comme partout ailleurs en Suisse, à côté des électeurs communistes, il y en a des milliers qui votent encore la liste socialiste, qui sont encore organisés dans le Parti socialiste, mais qui sont d'accord avec le Parti communiste et collaborent avec lui?

Les premiers commentaires de la *Sentinelle* laissent percer une amertume qui est mauvaise conseillère. Voici un échantillon de cette prose de rancœur: «La classe ouvrière locloise, parfaitement unie aux élections d'automne 1935, s'est divisée en deux fractions, et cela par la faute impardonnable de quelques inconscients qui, sous le faux nom de «communistes», ont cherché à exploiter la misère des chômeurs, tout comme Hitler en Allemagne, à des fins obscures, aventureuses.»

Est-ce ainsi que nous allons travailler et lutter ensemble?

Allons! Un peu de réflexion, camarades socialistes! Au lieu de nous comparer à Hitler — avouez que c'est un peu ridicule et exagéré — voyez le résultat. Si le Parti communiste n'avait pas pris part à la bataille, il y avait entente entre les bourgeois et élections tacites, c'est-à-dire au Locle et à La Chaux-de-Fonds 25 représentants ouvriers et 16 bourgeois. Grâce aux élections de dimanche il y aura dorénavant 26 représentants ouvriers et 15 bourgeois, car, nous l'avons déclaré, nous appuierons toutes les propositions socialistes tendant à améliorer le sort des déshérités et dirigées contre la bourgeoisie.

Comme nous l'avons fait avant la campagne électorale, lorsque nous proposions l'apparentement des listes et que nous nous engagions à éviter polémiques personnelles et injures, nous répétons à nos camarades socialistes: collaborons, travaillons ensemble au bien des chômeurs et des travailleurs pour rejeter le poids de la crise sur les riches. Bien que nos programmes diffèrent, nous voulons l'union pour la lutte quotidienne contre la réaction et la misère. Notre main est tendue. Nous sommes persuadés que vous comprendrez bientôt la nécessité de la saisir fraternellement. Nous le répétons, nous ne répondrons pas aux injures, nous nous efforcerons loyalement de soulager la misère des petits aux dépens des gros, avec vous, camarades socialistes, si vous le voulez bien.»

X

LA CHASSE AUX SORCIÈRES

Les succès de la politique d'unité d'action et de lutte implacable contre la réaction fasciste devaient alarmer le gouvernement et sa police.

A Genève, les communistes avaient installé un poste émetteur de radio, «les ondes rouges», qui eut évidemment sur la bourgeoisie et son gouvernement l'effet du drap rouge du toréador sur le taureau. La police, bien sûr, devait mettre fin à un tel scandale, car la radio, comme aujourd'hui encore, était l'apanage des milieux «bien-pensants».

La perquisition de la police chez un jeune ouvrier soupçonné est ainsi relatée dans la *Lutte* du 2 novembre 1935:

Une histoire rocambolesque
Roman feuilleton du *Journal de Genève* et de la *Suisse*

Les ondes rouges

On sait à quel point les ondes rouges ont bouleversé ces messieurs de la «grande presse» bourgeoise. Aussi ont-ils éprouvé le besoin de corser leurs informations lundi matin par l'annonce de la saisie du poste clandestin de TSF communiste et de l'arrestation des coupables, les frères Rz. Brrr!...

Autant de mots, autant de mensonges

Il n'y a eu aucune saisie, aucune arrestation. En revanche il y a eu une ridicule perquisition portant préjudice à toute une famille de citoyens et à tout un quartier.

D'après l'enquête que nous avons menée, les choses se sont passées comme suit: samedi dernier, à 12 h. 31, le plateau de Bel-Air était mis en état de siège: 3 camions = 10 automobiles, un bataillon de police arrivaient sur les lieux du «crime».

Les communications téléphoniques avec la ville étaient coupées et toutes les routes et chemins barrés.

Deux employés du téléphone émirent la prétention de perquisitionner, ce qui leur fut poliment, mais fermement refusé. Après eux vint M. Stoeffler en compagnie de sept personnages non définis, parmi lesquels trois inspecteurs bernois. Même refus, puisque nul n'avait de mandat de perquisition, même pas le commissaire Stoeffler.

C'est ensuite qu'arriva M. Rychner, substitut du procureur général, muni d'un mandat en bonne et due forme. On allait voir ce qu'on allait voir. Et la perquisition commença.

Une vraie razzia!

Lits retournés, batterie de cuisine renversée, pots de verre scrutés, tout fut tenu, de la cave au grenier, le jardin sondé (!) de mètre en mètre pour découvrir le dangereux émetteur clandestin.

Et au bout de *deux heures de perquisition,* la police et les Bernois s'en retournaient, Gros Jean comme devant, et pour cause.

Les apprentis policiers de Radio-Genève (à noter de nombreux fascistes)... avaient fait chou blanc.

L'accusation s'effondrait lamentablement

La famille d'ouvriers victime de ces agissements proteste énergiquement et a chargé son avocat de réclamer 1000 francs de dommages-intérêts pour cette incursion scandaleuse dans sa demeure où tout fut mis sens dessus dessous.

Et maintenant, à bientôt les «ondes rouges». Amis de Radio-Genève rouge, à vos postes!

Petit poste vit encore!»

A Zurich, les perquisitions policières avaient un autre but.

Dans la perspective de devoir vivre à Zurich un certain temps, je fis venir les livres de ma bibliothèque qui étaient restés à Boudevilliers, chez ma mère. C'est ainsi qu'un beau jour le camionnage officiel déposa chez moi plusieurs caisses assez lourdes. La police veillait et surveillait. Des caisses lourdes? Elles devaient certainement contenir des armes et de la munition que la police avait le devoir de saisir à tout prix. La perquisition eut lieu à un moment où aucun de nous quatre n'était à la maison, les enfants à l'école, Jenny et moi au travail en ville. Seule Louise, une jeune fille toute menue qui aidait au ménage, était au logis. Bernique! On procéda quand même à la perquisition. C'est donc Louise qui reçut les policiers, un contingent de cinq gros gaillards! Les caisses, déjà vidées de leur contenu qui avait été placé dans mes étagères, se trouvaient à la cave où Louise conduisit les cinq gaillards. Elle ne manquait ni

d'esprit ni d'à-propos. Voyant leur déconfiture devant les caisses vides, elle leur dit avec un malin plaisir: «Il y a chez moi aussi beaucoup de caisses vides! Vous pouvez venir voir!»

Je protestai par lettre auprès du conseiller fédéral Baumann, alors chef du Département de justice et police, en date du 12 novembre 1936:

«Monsieur,

Mardi matin 6 novembre, cinq policiers, sous la direction du policier fédéral Iseli, se sont présentés à la porte de mon domicile et en mon absence et en l'absence de tous les membres de ma famille, sans exhiber de mandat de perquisition, se sont introduits dans mon bureau et y sont restés plus d'une heure. Seule une jeune fille qui, depuis quelques semaines seulement, travaille au ménage quelques heures chaque matin, était présente. Elle fut invitée par un policier à l'accompagner à la cave. Pendant ce temps quatre policiers sont restés seuls dans mon bureau, bien qu'il soit évident que les cinq caisses qu'ils prétendaient chercher n'aient pas été dans le bureau.

Le prétexte de cette violation de domicile, contre laquelle je proteste avec la dernière énergie, était la recherche de cinq caisses expédiées par ma mère à Boudevilliers et contenant mes livres d'études, théologie, histoire, philosophie, etc., et du linge personnel. Il est véritablement inouï qu'un citoyen suisse ne puisse plus recevoir un paquet de livres d'école ou de chemises de nuit sans que la police fédérale mobilise cinq hommes pour vérifier le contenu des paquets reçus. Mais cette recherche des caisses n'était évidemment qu'un prétexte. Après avoir constaté que les cinq caisses n'étaient pas dans mon bureau et que, de plus, personne de ma famille n'était présent, les policiers que vous avez envoyés chez moi devaient se retirer. Ils sont restés seuls dans mon bureau plus d'une heure!

Vous comprendrez que dans ces conditions tout à fait anormales et très suspectes, quand on connaît le rôle des faux documents dans tous les procès politiques et les liaisons dénoncées il y a peu de temps par toute la presse du policier Iseli avec la Gestapo, je décline dès maintenant toute responsabilité pour les «documents compromettants» qui pourraient être «découverts» chez moi au cours de perquisitions ultérieures. Le fait que cinq de vos policiers sont restés dans mon bureau en l'absence de tout témoin pendant plus d'une heure, en ayant à leur disposition mon papier, ma machine à écrire, le papier officiel du Parti communiste avec en-tête, bref tout ce qui est nécessaire pour fabriquer une série de faux, enlève toute valeur aux «découvertes» qui pourraient être faites chez moi ou ailleurs.

C'est contre ces méthodes qu'aucun pays démocratique ne se permet et qui sont une violation flagrante du domicile des citoyens et des garanties élémentaires de la justice que je proteste auprès de vous comme chef direct de la police politique fédérale et responsable de ses actes.»

Le conseiller fédéral Baumann, dont l'imagination était plutôt déficiente, réfléchit deux mois avant de répondre à ma lettre et de donner sa version des faits:

«Berne, le 13 janvier 1937.

Monsieur,

Nous référant à votre réclamation du 12 novembre 1936 au sujet de la perquisition opérée à votre domicile, Albisstrasse 153 à Zurich, nous vous communiquons ce qui suit:

La perquisition a été faite sur l'ordre du Ministère public fédéral, le 9 novembre 1936, au matin, par quatre fonctionnaires de la police cantonale, du fait que vous étiez soupçonné d'avoir reçu de la littérature communiste qui, en vertu de l'article 1 de l'arrêté du Conseil fédéral du 3 novembre 1936, instituant des mesures contre les menées communistes en Suisse, était à confisquer. Il s'agit d'une mesure administrative de police qui a été exécutée en présence de votre bonne, conformément aux prescriptions de l'article 68 de la loi fédérale sur la procédure pénale.

Ce soupçon était fondé sur l'agitation communiste que vous déployez depuis des années. Les suspicions que vous avez émises à l'égard de la police sont dénuées de tout fondement.»

L'inspecteur Iseli, qui fut pendant plusieurs années chef de la police fédérale à Zurich et grand spécialiste de la lutte contre le communisme, n'était pas un inconnu. Ses liaisons avec la Gestapo avaient défrayé la chronique. La *Lutte* du 28 septembre 1935, No 39, en informait déjà ses lecteurs:

«La presse zurichoise publie des révélations sensationnelles sur une affaire frôlant l'espionnage qui se passe dans les milieux dirigeants de la police politique du canton de Zurich. Le chef de ce département de police, Alfred Iseli, ennemi juré des antifascistes allemands, a fait un service de mouchardage en faveur du *Front national.* Iseli a averti le «Front» des perquisitions imminentes que son groupe terroriste, le Harst, dissous pour la forme en même temps que le Kampfbund antifasciste, allait être l'objet de la part de la police politique du canton de Zurich et a ensuite procédé lui-même à une soi-disant perquisition contre les chefs terroristes. Le côté plus particulièrement scandaleux de l'affaire c'est qu'Iseli était aussi chargé spécialement de la surveillance politique des émigrés antifascistes allemands et que tous les documents concernant ces derniers lui passaient dans les mains, ce qui le poussa, à maintes reprises, à entreprendre des voyages en Allemagne, notamment à Munich, Berlin et Stuttgart, autant de villes réputées comme sièges de centrales de la Gestapo. De plus Iseli a entretenu un service direct de courriers avec la Gestapo. Il n'y a pas si longtemps qu'un touriste suisse était arrêté en Allemagne et qu'on lui présentait une photographie où

il figurait au cortège du 1er Mai, portant une banderole ornée d'un mot d'ordre en faveur de l'Union soviétique. On admet aujourd'hui que cette photographie a été mise à la disposition de la Gestapo par Iseli.

Iseli était bien connu des milieux ouvriers révolutionnaires et des émigrés. Il était le spécialiste de la lutte contre le bolchevisme. C'est lui qui procédait aux perquisitions chez les militants, aux interrogatoires, c'est lui qui, violant la Constitution, fit fermer l'imprimerie du *Kämpfer* [1] et supprima le journal du Parti communiste pendant la grève des monteurs. Cet ennemi acharné des communistes était un agent soudoyé de l'étranger, un traître à son pays et à sa fonction. Naturellement tant de qualités l'avaient désigné à l'attention des autorités fédérales qui allaient faire de lui un des limiers de la nouvelle police fédérale soi-disant dirigée contre... les agents et espions étrangers! Un agent de la Gestapo chargé par le Ministère public fédéral de découvrir les agents hitlériens en Suisse! Voilà qui illustre bien la corruption des milieux gouvernementaux. Chaque jour un nouveau scandale démontre que les sphères supérieures de l'armée et de la police fédérales sont infestées d'espions et d'agents du fascisme étranger.

Si le peuple suisse ne donne pas, le 27 octobre [2], le coup de bistouri pour vider l'abcès et ne nettoie pas le Palais fédéral des amis et des agents de Mussolini et de Hitler qui font fi des libertés populaires et qui livrent le pays aux fascismes étrangers, notre pays sera bientôt mûr pour être démembré et annexé par les dictatures du nord et du sud.

Le traître et parjure Iseli est en liberté. Il peut faire disparaître les traces de ses forfaits, préparer des alibis mensongers et des faux témoignages pour se tirer d'affaire en réduisant le scandale à «quelques imprudences». Le bruit court que c'est le procureur général de la Confédération qui serait intervenu pour que son protégé soit laissé libre. Il y a là d'inquiétantes complicités. Pourquoi s'efforce-t-on d'étouffer l'affaire? A-t-on peur qu'Iseli parle et dénonce les turpitudes de la police politique et des hautes sphères fédérales? Il était placé pour connaître beaucoup de choses. On craint en haut lieu de le pousser à parler par vengeance. C'est pourquoi on le laisse libre de préparer sa défense et de faire disparaître tout ce qui pourrait aggraver son cas.

Il faut noter que le *Kämpfer,* notre organe zurichois, avait déjà maintes fois dénoncé Iseli comme un agent de la Gestapo. Iseli avait cherché à faire de plusieurs émigrés des mouchards et des provocateurs pour le compte de la Gestapo. Le Parti communiste avait dénoncé ces menées et publié les preuves de ces turpitudes qui ne relevaient pas de ses fonctions de policier zurichois, mais qui ne pouvaient être que l'œuvre d'un agent de la Gestapo.

Il avait été couvert aussi bien par son chef Muller, directeur de la

---

[1] Quotidien communiste de Zurich.

[2] Elections fédérales.

police zurichoise, que par le conseiller d'Etat socialiste Pfister, alors chef du Département de justice et police.

... Comme dans l'affaire Wille et les autres scandales, on cherche à étouffer l'affaire, à la décolorer, à la réduire à «d'innocentes indiscrétions d'un fidèle fonctionnaire un peu imprudent». Mais la pourriture de la bourgeoisie suisse et de ses sphères dirigeantes ne peut plus être cachée; chaque jour un nouveau scandale montre que la gangrène est complète et que le pays est menacé dans son indépendance et sa sécurité par ceux qui se prétendent les défenseurs de l'ordre.»

La police fut plus heureuse lorsque je fis installer sur le toit plat de la maison que nous habitions en 1936 une antenne de radio. A coup sûr, ce ne pouvait être qu'un poste émetteur. La maison était propriété de «La Genevoise» dont Musy était membre du Conseil d'administration. La gérance m'intima l'ordre de supprimer cette antenne suspecte en me notifiant mon congé pour le terme suivant. L'antenne fut éloignée aussitôt, mais nous étions chassés de notre logis et il me fallait chercher un nouvel appartement, problème quasi insoluble pour le chef du Parti communiste dans un climat profasciste. La Coopérative de construction de Neubühl où nous avions déniché un logement à notre convenance refusa de le louer à un communiste notoire. Finalement, après d'assidues recherches, nous trouvâmes un logement dans une maison encore en construction, à la Manessestrasse, et pûmes nous y installer en 1937.

*

Les fascistes Géo Oltramare et Jean-Marie Musy en Suisse romande, comme Robert Tobler, chef du Front national, élu conseiller national de Zurich en 1935 avec l'appui des radicaux, avaient toute liberté de développer leur propagande antidémocratique et leurs organisations fascistes. En revanche, le Conseil fédéral préparait contre la gauche une nouvelle loi liberticide l'autorisant à interdire le Parti communiste. Il est vrai que le Conseil des Etats l'édulcora et qu'elle fut repoussée par le Conseil national. Deux fois déjà des projets semblables avaient été repoussés par le peuple et le Parlement savait que la nouvelle tentative échouerait une fois encore. Néanmoins, le Conseil fédéral interdit l'entrée de l'*Humanité* en Suisse, et le Gouvernement genevois, la vente de la *Lutte* dans le canton de Genève. Ce sont les cantons et en particulier les cantons romands protestants, Genève, Vaud et Neuchâtel, qui, les premiers, prirent des mesures liberticides.

Le 7 octobre 1936, le Gouvernement vaudois, encouragé par l'appui qu'il avait trouvé auprès du Tribunal fédéral lors de l'interdiction des cours marxistes, publiait l'arrêté suivant me défendant de parler dans le canton de Vaud:

«ARRÊTÉ
du 7 octobre 1936
interdisant à Jules Humbert-Droz de
prendre la parole sur territoire vaudois

LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD,

vu l'article 8 de la Constitution cantonale,

vu le préavis du Département de justice et police,

considérant que le citoyen neuchâtelois Jules Humbert-Droz, secrétaire du Parti communiste suisse à Zurich, a l'intention de prendre la parole à l'occasion d'une conférence organisée au Châtelard-Montreux, ce jour, par les Amis de la Russie des Soviets, sur «LA NOUVELLE CONSTITUTION SOVIÉTIQUE»,

attendu que J. Humbert-Droz est un communiste notoire et un agitateur professionnel dont l'activité pernicieuse remonte à plusieurs années déjà,

qu'il a notamment été condamné pour violation des devoirs de service et insubordination, atteinte à la sécurité intérieure de la Confédération et infraction à un arrêté d'expulsion du territoire français,

qu'il est un des représentants mandatés en Suisse de la Troisième Internationale et qu'il agit suivant les directives d'une organisation politique étrangère qui tend à provoquer la révolution mondiale et à renverser l'ordre établi en Suisse,

que, poursuivant son programme d'incitation à des actes illicites et de désagrégation sociale, J. Humbert-Droz s'est livré récemment à une campagne de haine et de dénigrement à l'égard de nos institutions,

qu'il a usé de semblables procédés vis-à-vis de nos autorités et des chefs de l'armée suisse, en les outrageant bassement,

qu'à côté de ces circonstances de fait, il y a lieu de retenir également les attaques violentes ou insidieuses dirigées par Jules Humbert-Droz contre la défense nationale et contre l'armée,

que, tant dans ses discours sur territoire vaudois et ailleurs, que dans ses écrits, Jules Humbert-Droz incite à la violence et préconise des moyens susceptibles de porter une grave atteinte à l'ordre public et aux bonnes relations entre la Suisse et les pays voisins,

qu'en raison des circonstances actuelles, il y a lieu de redouter que les agissements de Humbert-Droz ne donnent lieu à de légitimes protestations ou à des réactions susceptibles de compromettre la sécurité nationale et de troubler l'ordre et la tranquillité publics,

que c'est le devoir et le droit de l'autorité responsable d'empêcher les troubles, de quelque nature qu'ils soient,

que l'autorité de police doit non seulement intervenir dans la répression des délits commis, notamment des délits dirigés contre l'ordre public, mais qu'elle doit encore et surtout empêcher la commission de ces délits,

arrête :

Article premier. — Il est interdit à Jules Humbert-Droz de prendre publiquement la parole sur territoire vaudois.

Art. 2. — La non-observation de l'ordre de défense contenu dans le présent arrêté constitue la désobéissance aux ordres de l'autorité, prévue à l'article 251 du Code pénal vaudois; elle est passible des peines fixées par cette disposition.

Restent réservées les autres dispositions du Code pénal pour les actes délictueux d'une autre nature.

Art. 3. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Le Département de justice et police est chargé de son exécution et de prendre toutes mesures à cet effet, d'entente avec le Département militaire.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 7 octobre 1936.

Le président : FISCHER. — *Le chancelier :* F. AGUET. »

Le Tribunal fédéral, une fois de plus, se déjugea et confirma le décret du canton de Vaud, alors qu'en 1932 il avait cassé une mesure identique du Gouvernement neuchâtelois. Les courants fascistes s'installaient même au Tribunal fédéral, dès lors prêt à entériner toutes les mesures prises dans les cantons contre le Parti communiste.

Quelques semaines plus tard, le Gouvernement vaudois prit un décret identique interdisant à Nicole de parler dans le canton de Vaud et étendit encore cette mesure à Tronchet. Il était évident que les interdictions frappant le Parti communiste n'étaient qu'un début et que le Parti socialiste et les syndicats étaient déjà visés. Mussolini et Hitler faisaient école en Suisse, avec l'appui des autorités.

XI

UN VOYAGE ÉCLAIR A MOSCOU
VOLÉ A VARSOVIE
EMPRISONNÉ A VIENNE

Le Sixième congrès du Parti communiste suisse, convoqué à Zurich pour le 30 mai 1936, devait faire le bilan d'une année politique de front unique et élire démocratiquement une direction qui avait changé quatre fois depuis le Cinquième congrès, conformément aux ordres successifs et contradictoires de Moscou. Il était grand temps que les membres du parti pussent enfin faire entendre leur opinion.

Cependant, à la veille du congrès, l'Internationale voulait en connaître la préparation. C'est la raison qui motiva mon voyage éclair à Moscou, avant le congrès.

Mais l'impossibilité de passer par l'Allemagne hitlérienne m'obligea à traverser l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne. De Vienne, on pouvait, par un train rapide via la Tchécoslovaquie, atteindre Varsovie sans difficultés. Je retins une couchette pour la nuit. Seul dans un compartiment pour quatre personnes, j'y fus rejoint, à la première station polonaise, par un bedonnant colonel qui occupa la couchette vis-à-vis de la mienne. Pour plus de sûreté, j'avais sorti de la poche de mon veston mon portefeuille qui contenait deux cents francs suisses pour mes frais de voyage et je l'avais placé sous mon oreiller. Le matin, quand je me réveillai, le colonel avait disparu et mon portefeuille, vidé de son contenu, gisait à mes pieds. J'avisai le chef de train, puis la police de la gare, à Varsovie. Mais j'eus la nette impression que les uns et les autres avaient l'habitude d'enregistrer des plaintes analogues et ne se préoccupaient pas de rechercher les escrocs. Mon voleur, le colonel polonais sans aucun

doute, usait d'un moyen patriotique pour procurer des devises étrangères à son pays.

Il y avait cohue à la gare de Varsovie pour prendre le train en direction de Moscou. Ce fut une bousculade monstre pour s'assurer une place. Après avoir mis ma valise sur le filet, je constatai avec consternation que mon portefeuille, vidé la nuit précédente, m'avait été volé au moment où je levais les bras pour placer ma valise. Pour cette fois, un voleur volé! Par bonheur, mon passeport et mon billet étaient dans l'autre poche de mon veston et je pouvais continuer mon voyage avec les quelques petites pièces que contenait mon porte-monnaie. J'appris plus tard que la plupart des voyageurs qui transitaient par ce train étaient délestés de leur valise ou de leur portefeuille pendant leur sommeil, sans que la police polonaise ne recherchât les délinquants. J'en conclus que c'était un service d'Etat bien organisé et toléré, sinon protégé par la police polonaise.

De Moscou, une seule lettre à Jenny. L'Exécutif, satisfait de mon travail, était d'accord avec notre préparation du congrès:

«Moscou, 19 mai 1936.

Deux mots pour te dire que nous sommes arrivés hier en bonne santé, mais après quelques aventures où nous avons tout perdu, fors l'honneur! N'en parle pas là-bas, mais nous avons été victimes de voleurs en Pologne et mon portefeuille a disparu, avec son contenu. Catastrophe! comme tu vois. Ici, temps superbe et bonne atmosphère politique. Ercoli ne veut pas entendre parler de mon départ de la direction et d'une concentration sur la Suisse romande [1]...

J'ai vu déjà bien des copains, l'ami Heller [2] viendra à sept heures aujourd'hui. Le petit Valaisan a l'air de bien se développer. [3]

Je ne puis te dire grand-chose de Moscou que je n'ai vu que de ma fenêtre. Je me suis blessé le pied avec mes souliers neufs et je peux à peine marcher. J'ai un pied bandé et je chausse pour sortir les longs souliers que j'ai apportés pour Helen. C'est les seuls que je puisse supporter, et encore je ne puis aller bien loin...»

Au moment de mon départ de Moscou, l'Office des liaisons internationales de l'Internationale voulut me charger d'une importante somme destinée aux services de presse de Julius Alpari, la *Rundschau*, paraissant à Bâle, et l'agence de presse *RUNA*, à Zurich, dont Jenny était administratrice et traductrice. Il s'agissait de plu-

[1] Je proposais de me libérer de la direction du parti et de m'autoriser à concentrer mon travail sur la Suisse romande.

[2] Otto Heller du groupe des «conciliateurs».

[3] Un jeune Valaisan de Lens, du nom de Kamerzin, employé d'hôtel en Valais, qui suivait les cours de l'Ecole léniniste.

sieurs centaines de milliers de francs. J'avais déjà transporté de telles sommes dans un petit sachet de toile que je portais en collier sous mes vêtements. Mais, après avoir été volé deux fois en Pologne, je refusai au dernier moment de prendre en charge cet argent. Je passai la Pologne et la Tchécoslovaquie sans incident, mais au moment d'entrer en Autriche, à la gare frontière tchèque de Bratislava, la police autrichienne, qui faisait le contrôle des passeports et des bagages, procéda à mon arrestation et c'est sous la «garde» de deux policiers autrichiens que je continuai mon voyage sur Vienne. L'Autriche était alors gouvernée par le fasciste Schuschnigg. Les policiers m'assurèrent que je serais seulement soumis à un court interrogatoire et que je pourrais partir le soir même pour la Suisse. Mais, arrivé à Vienne, je fus immédiatement transféré à la prison et, fouillé de fond en comble, entièrement mis à nu, je fus soumis à un minutieux toucher rectal (selon le terme médical). On me confisqua mes lacets de souliers, ma ceinture de cuir, mes lunettes, et, avant tout, mon «arme», un canif qui portait la croix fédérale, comme les couteaux de l'armée suisse. Puis on m'enferma dans une cellule où dormaient déjà, entassés, trois prisonniers, l'un occupant le seul et unique lit, un autre couché sur un matelas mis en travers devant la fenêtre et le troisième étendu par terre, à côté du lit. Impossible de faire un pas, ni de me coucher. Il ne me restait qu'une possibilité: m'asseoir sur le siège du W.-C. dans le coin de la cellule, à côté de la porte d'entrée. Je restai là quelques heures, après lesquelles on vint me chercher pour me conduire dans une cellule occupée par un gros bourgeois, nazi par surcroît. Car la prison était pleine de nazis et de communistes. On jeta un matelas devant la fenêtre, je m'y couchai tout habillé et aussitôt je fus la proie des punaises! Le lendemain matin un formidable «Rot Front!» montant de la cour intérieure de la prison me réveilla. C'était le salut matinal des communistes emprisonnés. Le gros nazi, mon compagnon de cellule, accapara aussitôt le seul siège, devant une petite table. Il y étala un plantureux déjeuner, poulet froid, bon vin, tandis qu'assis sur mon lit à punaises, je dégustais l'extraordinaire «café» viennois et le pain sec distribués par le gardien. J'avais passé déjà bien plus d'un an en geôle, dans diverses prisons, seul ou avec des «collègues» de tout genre, criminels de droit commun ou politiques, souvent adversaires. Partout, en captivité, une solidarité spontanée s'établissait. Chacun partageait avec les copains ce qu'il recevait du dehors. «Mon» nazi était le seul qui, non seulement eût craint de partager,

mais encore de laisser une miette de son pain blanc ou un os de son poulet à ma portée. Un bourgeois nazi bien authentique!

Heureusement, je fus tiré de là sans tarder pour être interrogé par un juge d'instruction. J'étais suspecté de vouloir rencontrer à Vienne les dirigeants du Parti communiste autrichien interdit et d'avoir à leur remettre des directives et de l'argent.

Ayant vigoureusement protesté contre mon arrestation par la police autrichienne sur territoire tchécoslovaque, contre les déclarations mensongères qui m'avaient été faites, contre la fouille, suivie de mon emprisonnement comme malfaiteur, je réclamai mes lunettes et la présence de l'ambassadeur suisse avant de répondre aux questions qui m'étaient posées. On me rendit mes lunettes; je fus reconduit à la gare le soir même et embarqué dans l'express de nuit pour Zurich. Le policier qui me conduisit à la gare me conseilla de ne plus repasser par Vienne, mais de descendre du train à Linz pour prendre, dans cette ville, le train à destination de Prague. Il m'assura que je ne serais pas inquiété si je prenais cet itinéraire, ce qui s'avéra exact lors du voyage suivant à destination de Moscou. Je lui fis remarquer que la police viennoise avait gardé mon «arme». Il s'en excusa et me donna l'assurance que ce couteau me serait renvoyé. Je n'en crus rien et pourtant, à l'honneur de la police autrichienne, je le reçus quelques jours après mon retour. Une fois n'est pas coutume!

Ainsi, tout était prêt pour tenir le Sixième congrès du Parti communiste suisse.

XII

LE SIXIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE SUISSE

Convoqué à Zurich et soigneusement préparé, ce congrès fut démocratiquement organisé dans les sections, par une active propagande. Il fut le premier congrès communiste ouvert non seulement à la presse, mais aussi au public.

Sous le titre «En marche vers le Front populaire» — «Pour la paix et l'indépendance du pays» — «Pour la liberté et le pain du peuple», je commentai comme suit les impressions de ce congrès dans la *Lutte* du 6 juin 1936:

«Tous ceux qui ont participé à ce vibrant et chaleureux congrès en garderont un souvenir inoubliable.

Unité et confiance, enthousiasme et jeunesse caractérisent les débats de ces trois journées.

Venus de tous les coins de notre beau pays suisse, 186 délégués sont réunis pour discuter les questions les plus graves de l'avenir de notre peuple. Des jeunes, beaucoup de jeunes, pleins d'entrain, côte à côte avec les militants qui, il y a quinze années, ont créé le Parti communiste. Deux générations qui s'unissent dans la même volonté de lutte, dans la même pensée révolutionnaire, dans la même ardente foi en l'avenir meilleur de notre pays.

Malgré la pluie battante, ils sont venus en vélo, les jeunes du Jura, socialistes, communistes, sans parti, beaucoup pour la première fois dans la grande ville de Zurich. Mais ce n'est ni le lac ni le Musée national qui les attire, qui les captive, c'est le congrès du Parti communiste. Ils sont partis dimanche soir déjà, une vaillante cohorte, pour aller timbrer et ne pas perdre leur pauvre secours de chômage, avec la perspective d'une longue nuit de route sous la pluie froide, mais au cœur le feu sacré des grandes causes et le chaud souvenir de la fraternité de ces belles journées, fiers d'avoir sur leur fanion rouge le sceau du Comité central du Parti communiste suisse.

Ce sont les jeunes du Jura.

Mais de Zurich aussi plus de mille auditeurs sont venus au cours de ces trois journées suivre les débats publics du congrès et le lundi après-midi, quand il se termina dans l'enthousiasme, c'était une foule pressée, de plusieurs centaines d'auditeurs, socialistes, communistes, fraternellement unis qui votait avec les délégués, faisant siennes les grandes décisions qui furent prises. Quarante-trois auditeurs donnèrent leur adhésion au parti (ce sont ceux de Zurich, ligue isolée).

Une autre manifestation, plus suggestive encore, fut l'envoi au congrès de trois délégués officiels de sections socialistes genevoises... manifestation d'unité d'action que le congrès a saluée d'acclamations comme le signe avant-coureur et prophétique de l'unité qui demain soudera les travailleurs socialistes et communistes en une invincible cohorte révolutionnaire pour battre la réaction, la guerre, la misère... comme en Espagne et en France, comme en URSS!

Congrès enthousiaste, vibrant, fraternel, mais congrès de travail infiniment sérieux par les décisions qu'il a prises.

La situation est grave non seulement pour les ouvriers, les petits paysans et les chômeurs qui sont jetés dans la misère, écrasés par l'offensive du capital et la politique de déflation; elle est grave pour l'ensemble du peuple suisse et pour l'avenir et l'existence même du pays.

Le danger de guerre que l'hitlérisme fait peser sur l'Europe, les buts de guerre de Hitler qui tendent à annexer au Troisième Reich tous les territoires allemands, menacent directement l'indépendance et l'unité du pays et les libertés populaires qui en sont la base séculaire et la raison d'être.

Avec raison notre peuple est inquiet de ces visées impérialistes et son inquiétude est avivée par la politique de tolérance criminelle et de lâche capitulation du Conseil fédéral envers les fauteurs de guerre fascistes, par la présence sur notre territoire d'organisations politiques et paramilitaires du fascisme italien et de l'hitlérisme, par les liaisons monstrueuses d'officiers supérieurs avec les chefs du Troisième Reich. Les fascistes qui menacent notre indépendance ont des alliés parmi ceux dont la tâche serait de défendre les frontières du pays en cas d'attaque.

La question du vote de 235 millions pose donc une série de problèmes plus vastes que le congrès de notre parti a envisagés avec un sens profond de ses responsabilités envers le peuple suisse.

Le Parti communiste déclare qu'il est pour la défense de l'intégrité des frontières du pays, pour la défense de son indépendance contre l'agresseur fasciste, mais que le peuple ne peut avoir aucune confiance, ni dans le Conseil fédéral réactionnaire, ni dans les officiers fascistes pour cette défense. A l'unanimité il a repoussé les 235 millions de crédits militaires, et il engage la lutte pour chasser de l'armée les officiers fascistes, dissoudre les organisations fascistes étrangères sur notre sol, pour changer radicalement le cours de la politique

extérieure de la Confédération dans le sens d'une politique de défense et d'organisation de la paix dans le cadre de la S. d. N., pour la reconnaissance de l'URSS et pour la défense des libertés démocratiques populaires.

Car les alliés de Hitler, les réactionnaires suisses dont la politique extérieure est une trahison envers notre peuple et notre pays sont ceux qui, chaque jour davantage, menacent les libertés populaires et rognent les droits démocratiques du peuple pour rejeter sur le dos des travailleurs tout le poids de la crise.

Le congrès du Parti communiste ne s'est pas seulement posé le problème de la sauvegarde des libertés populaires menacées. Il s'est prononcé pour la défense de cette démocratie suisse, imparfaite certes, mais qui est le fruit des luttes séculaires de notre peuple contre les oligarchies, les castes privilégiées et les tyrans. Ces conquêtes démocratiques du peuple sont aujourd'hui menacées par de nouvelles oligarchies, par la haute finance qui impose sa volonté grâce au chantage et à la corruption de ses millions, par la caste des officiers, par les abus du pouvoir du Conseil fédéral et des gouvernements cantonaux, par le régime de la clause d'urgence et des pleins pouvoirs. Le Parti communiste a clairement dit dans son congrès qu'il est pour la défense et l'élargissement de cette démocratie suisse qui fut conquise par le peuple en lutte pour ses libertés, qu'il veut l'affranchir de la tutelle corruptrice de l'argent et qu'il continue ainsi les traditions héroïques de lutte pour la liberté du peuple qui sont les plus belles pages de notre histoire nationale.

Les amis militaristes de Hitler, les étrangleurs des libertés populaires suisses sont ceux qui chaque jour s'efforcent de rogner, pour s'en faire de gras dividendes, le morceau de pain des travailleurs. Le Parti communiste s'oppose à leur politique de vie chère et *de famine* aussi bien sur le terrain cantonal et communal où cette politique de baisse est souvent pratiquée par le Parti socialiste, que sur le terrain fédéral. Mais le Parti communiste met en garde le peuple suisse contre la propagande faite par l'Union syndicale suisse en faveur de la dévaluation du franc qui signifierait une nouvelle vague de renchérissement de la vie.

Cette politique claire et audacieuse de défense de la paix, de la liberté et du pain des travailleurs forme la base solide sur laquelle demain se constituera, en Suisse aussi, le Front populaire qui balayera la réaction helvétique et hitlérienne du pays.

Unir les ouvriers d'abord en un front unique solide, puis tous les travailleurs, tous les amis de la paix, de la liberté et de la culture, pour la défense commune contre la menace de guerre, de fascisme et de misère, telle est la tâche que le congrès a fixée à notre parti.

Elle est claire, urgente et grande. Avec fermeté les délégués l'ont acclamée. Il faut maintenant passer des discours aux actes.

A l'œuvre donc!

En Suisse aussi l'avenir est aux travailleurs qui veulent s'affranchir.»

Le congrès adressa la lettre ouverte suivante au congrès du Parti socialiste suisse, lui proposant le front unique et affirmant que «le Parti communiste considère que la pratique du front unique permettra de reconstituer le parti unique de la classe ouvrière suisse»:

«Chers camarades,

Au moment où l'humanité est menacée d'une guerre par les fauteurs de guerre fascistes, en particulier par l'Allemagne hitlérienne, d'une guerre qui détruira toutes les libertés, la civilisation et la culture, au moment où l'attaque contre les conditions de vie et les droits démocratiques du peuple se renforce chaque jour dans notre pays,

LE CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE VOUS PROPOSE DE RÉALISER LE FRONT UNIQUE DES DEUX PARTIS DE LA CLASSE OUVRIÈRE.

Devant le danger de guerre aigu et l'offensive du capital contre tout le peuple travailleur, la réalisation du front unique est une nécessité élémentaire de l'heure grave que nous vivons. Le front unique de nos deux partis, ainsi que le démontrent les expériences et les grandioses succès du front unique et du Front populaire en France et en Espagne, mettra en mouvement, en Suisse aussi, les plus larges masses du peuple pour la lutte commune, pour la sauvegarde de la paix et la défense des droits démocratiques. Il sera aussi, dans notre pays, la voie qui conduit à la réalisation du Front populaire.

Le VIe congrès du Parti communiste suisse, qui s'est réuni sous le signe d'un effort accru pour la réalisation du front unique contre la guerre, le fascisme et la réaction, a créé les conditions pour sa réalisation rapide. Le Parti communiste se place sans réserve sur le terrain de l'indépendance nationale de la Suisse et il est décidé à défendre la Suisse par tous les moyens contre toute attaque et toute tentative de conquête et d'oppression fascistes. Le Parti communiste lutte pour chaque bribe des libertés démocratiques, il combat pour la sauvegarde des droits démocratiques et pour leur élargissement dans l'intérêt de la grande majorité du peuple suisse.

Le congrès du Parti communiste constate qu'entre les revendications qui ont été fixées par votre Comité central en liaison avec la question des crédits militaires et les conditions que notre congrès a formulées dans la même question, il existe une large concordance. Cette concordance envers les tâches immédiates de la lutte contre la guerre est la base sur laquelle il serait possible de réaliser le front unique des deux partis pour la défense de la paix. Votre parti se prononce également contre les pleins pouvoirs du Conseil fédéral par lesquels le peuple suisse serait encore davantage privé de droits et qui renforceraient la politique d'affamement. Il existe donc aussi une concordance de nos deux partis dans cette question de la défense des droits et des libertés démocratiques et de la sauvegarde du pain et des possibilités de vie des travailleurs, qui peut et doit être la

base d'une lutte commune. Les expériences des actions communes de notre parti avec les organisations socialistes dans les divers cantons et les expériences de l'unité d'action des partis socialistes et communistes dans les divers pays démontrent que les sections de l'Internationale communiste observent strictement et entièrement tous les accords. Nous osons espérer que, dans votre parti aussi, plus personne n'essayera de dénoncer nos propositions comme une manœuvre. Le congrès du parti renouvelle la réponse qu'il a faite aux questions posées par votre parti l'année dernière:

1. Le Parti communiste est prêt à observer scrupuleusement les engagements qu'il prend librement et à cesser toute attaque et toute critique à l'égard des militants et des organisations socialistes et syndicales qui participent loyalement au front unique.

2. Le Parti communiste affirme qu'il ne considère pas le front unique comme une manœuvre dirigée contre le Parti socialiste, mais comme le grand moyen efficace de mobiliser les masses et de les entraîner à l'action contre la guerre, le fascisme et l'offensive du capital.

3. Le Parti communiste déclare être prêt à se soumettre à la discipline démocratique du Front populaire et du front unique pour autant qu'il aura eu la possibilité de défendre son point de vue et que les travailleurs se seront prononcés sur ses propositions. Le Parti communiste considère que la pratique du front unique permettra de reconstituer le parti unique de la classe ouvrière suisse.

Nous proposons à votre congrès d'entrer en pourparlers avec nous sur cette base pour l'organisation du front unique. Nous proposons, comme but concret de la lutte commune:

1. Actions communes et unifiées contre la guerre et pour la défense de la paix. La base de l'accord à réaliser doit être formée par vos revendications et nos conditions posées à l'occasion des crédits militaires.

2. Lutte commune et unifiée contre les pleins pouvoirs réclamés par le Conseil fédéral.

3. Organisation de manifestations communes et unifiées, le 1er août, pour la sauvegarde de la paix, pour la défense de l'indépendance du pays contre l'agression fasciste et pour la défense et l'élargissement des droits démocratiques populaires.

Notre congrès a décidé non seulement de faire cette proposition à votre congrès, mais aussi de lui adresser

une délégation

composée des camarades Humbert-Droz, Bodenmann, Hofmaier, Brunner, Arnold et Lentillon pour transmettre à votre congrès nos saluts cordiaux et pour y défendre nos propositions dans une intervention. Si vous êtes d'accord de recevoir notre délégation, il va sans dire qu'elle s'abstiendra de toute polémique et qu'elle n'utilisera votre hospitalité que pour remplir son mandat en s'efforçant d'éliminer tous les obstacles qui s'opposent à la réalisation du front unique. Au cas où vous ne désirez pas accueillir notre délégation, nous espérons cependant que votre congrès discutera largement et

acceptera notre proposition, ainsi que le réclament les intérêts du peuple travailleur de notre pays. Dans cet espoir, nous vous adressons nos salutations cordiales!»

Malheureusement le congrès du Parti socialiste ne donna pas suite à nos propositions.

La résolution politique présentée au congrès, rédigée par moi, fut acceptée sans opposition. Après une introduction sur la situation de la Suisse du point de vue géographique, économique, financier et idéologique, elle soulignait la nécessité du front populaire pour lutter contre la politique de guerre et la fascisation, exposait les principes dirigeants de la politique du Parti communiste, son opposition à toute politique de déflation, sa prise de position pour la défense des libertés démocratiques, de l'indépendance et de l'unité du pays.

Le Comité central élu par le congrès comprenait les camarades suivants: Humbert-Droz, Bodenmann, Hofmaier, Brunner, Schutz, Zuesli, Trostel, Walter, Schwarz, Staehli, Anderfuhren, Krebs, Arnold, Schmid, Wullschleger, Kundig, Lentillon, Vincent, Panetti, Tschopp, Depierraz, Lechleitner, Diacon, Ott, Marie Dubi, Rutschi, Wagner.

Lors de la distribution des charges, après le congrès, je proposai que Hofmaier soit désigné comme rédacteur en chef de la *Freiheit*, le seul quotidien communiste de langue allemande qui remplaçait les deux journaux de Bâle et de Zurich. Hofmaier refusa cette fonction, disant qu'il préférait se charger de la caisse, du travail d'organisation et des liaisons illégales avec l'Internationale. J'avais alors souri des arguments avancés par lui au Bureau politique à l'appui de son refus: «Un rédacteur est trop exposé aux critiques tandis que celui qui tient la caisse tient le parti!» Plus tard, trop tard hélas! j'ai compris ce que cela signifiait pour lui.

XIII

DANS LES COULISSES DU MOUVEMENT AMSTERDAM-PLEYEL POUR LA PAIX

L'Internationale ne m'oubliait pas. Elle me donna l'ordre de participer, à Paris et à Bruxelles, à la préparation et au contrôle du grand rassemblement pour la paix du Mouvement Amsterdam-Pleyel qui devait avoir lieu à Bruxelles en septembre 1936.

Maurice Thorez et Dimitroff avaient demandé à Léon Blum de faire annuler mon expulsion de France. Le Deuxième Bureau s'y opposa et Léon Blum, chef du gouvernement, s'inclina devant la décision du Deuxième Bureau.

Ce n'était pas la première démarche auprès du Gouvernement français pour faire lever l'arrêté d'expulsion contre moi. En 1935 déjà, le comte Karolyi — qui avait été chef du Gouvernement hongrois à la fin de la Première Guerre mondiale et, devant l'intransigeance des Alliés victorieux, avait cédé le gouvernement à Bela Kun — resté lié aux milieux de gauche, flirtait avec les communistes. Il me dit que depuis qu'un pacte d'assistance mutuelle avec l'URSS avait été signé par Laval, alors chef du Gouvernement français, il entretenait avec lui d'excellentes relations. Je lui demandai s'il ne pourrait pas utiliser ces relations pour faire lever cet arrêté d'expulsion de France. Il me promit d'intervenir, sûr de son succès. Peu de temps après, je reçus effectivement de lui, par la poste ordinaire, une lettre dans laquelle il m'annonçait triomphalement le succès de ses démarches. Laval annulerait l'arrêté d'expulsion, à condition naturellement que je renseigne le Deuxième Bureau sur les usines suisses qui travaillaient pour le réarmement de l'Allemagne hitlérienne, et sur la nature de leurs produits.

Persuadé que cette lettre avait été lue par la police fédérale, qui ouvrait ma correspondance, je la déchirai et la détruisis.

Peu après, Karolyi revint à Zurich et me demanda pourquoi je n'avais pas répondu à sa lettre et à la proposition de Laval.

— Je ne paierai pas la levée de mon expulsion en devenant agent du Deuxième Bureau!

— Mais les amis de nos amis sont aussi nos amis! Laval a signé avec Staline un traité d'assistance mutuelle.

— Si Staline veut renseigner le Deuxième Bureau, c'est son affaire. Je considère ce traité comme éphémère, tandis qu'un engagement au Deuxième Bureau est définitif. On peut cesser d'être amis, on ne peut cesser d'être espion.

— Je ne comprends pas votre intransigeance. Croyez-vous que les communistes italiens et allemands pourraient vivre et travailler comme ils le font en France s'ils ne livraient pas des renseignements au service d'espionnage français?

— Je ne sais ce que font les communistes italiens et allemands. C'est leur affaire. Quant à moi, je refuse catégoriquement de m'engager dans cette voie.

Le comte Karolyi secoua la tête. Il ne comprenait pas mon intransigeance.

Ce qui m'a le plus scandalisé dans cette histoire, c'est que, lors de mon voyage ultérieur à Moscou, les communistes russes me blâmèrent de ne pas avoir accepté cette offre de Laval! Staline désirait-il avoir contre moi l'accusation d'être devenu un agent du Deuxième Bureau, avec la complicité de son ami et allié Pierre Laval, Laval, dont on connaît la honteuse fin? Lui aussi fut l'«ami des amis» hitlériens de Staline!

Ayant échoué dans mes tentatives de faire lever l'arrêté d'expulsion, il me fallait trouver le moyen d'aller en France illégalement. Un de nos amis, gros industriel de Zurich, m'offrit aimablement de passer la frontière en automobile avec lui, par un petit poste près de Bâle. Il me conduisit jusqu'à Altkirch où s'arrêtait l'express Bâle–Paris, et c'est là qu'il vint me chercher au retour. Il fit ce voyage avec moi chaque fois que je dus me rendre en France pour une réunion internationale.

A Paris eut lieu une séance préparatoire du comité chargé par l'Internationale communiste de diriger les travaux du congrès de Bruxelles.

Officiellement le Mouvement Amsterdam–Pleyel contre la guerre était organisé par Lord Robert Cecil et Philip Noël-Baker, mais en réalité par Münzenberg et l'Internationale communiste. Lord Cecil,

Noël-Baker, Edouard Herriot, Pierre Cot et d'autres hommes de gauche faisaient partie du Présidium du congrès, ignorant naturellement qu'ils n'étaient que des marionnettes dont un comité d'organisation clandestin tirait les ficelles, pour avoir en main la direction politique du congrès de Bruxelles. Je puis l'affirmer, puisque j'en étais membre! La réunion de Paris prit connaissance des instructions de Moscou: éviter toute attaque contre l'URSS et ses préparatifs de guerre, contre l'armée rouge et le militarisme soviétique. Le congrès ne devait pas être pacifiste, mais exclusivement dirigé contre le danger de guerre nazi, contre les militaristes japonais, contre la rébellion de Franco en Espagne et contre les Etats impérialistes.

Münzenberg, qui passait pour être suspect à Moscou à cause de son indépendance, avait obtenu d'un groupe de personnalités cherchant la popularité et désirant voir leur nom figurer dans toutes les actions humanitaires et pacifiques, le droit de signer les appels et les textes préparés à Moscou et publiés par lui au nom du Secours ouvrier inernational ou du Mouvement pour la paix, sans les soumettre à leur approbation préalable. Il avait ainsi réussi à obtenir les signatures de Lord Robert Cecil, d'Edouard Herriot, de Pierre Cot et de beaucoup d'autres. Il choisissait, suivant le contenu du document, parmi les personnalités qui lui faisaient confiance, celles qui produiraient le plus d'effet.

A la rencontre préliminaire de Paris, Smoliansky, alors rédacteur de l'*Internationale communiste*, Münzenberg et quelques autres militants communistes étrangers formaient la direction occulte du congrès; parmi eux, un jeune communiste roumain, devenu secrétaire de Lord Robert Cecil et qui, sous le nom d'emprunt de Dolivet, s'occupait très activement de l'organisation et de l'orientation politique du congrès.

Nous partîmes pour Bruxelles et logeâmes dans un grand hôtel où nous attendions les rapports sur la marche du congrès. Quand un orateur avait fait dévier la discussion ou critiqué la politique de Staline, nous chargions Dolivet de suggérer à Lord Robert Cecil de prendre la parole pour s'opposer à ce que la discussion s'engageât dans cette voie. Ces mêmes suggestions pouvaient être faites aussi à Herriot ou à Cot. A la fin du congrès, un grand meeting eut lieu dans un des stades de Bruxelles où, à côté d'autres orateurs, Marcel Cachin magnifia la politique de paix et de lutte antifasciste de l'Union soviétique.

Bien des années plus tard, Elisabeth Rotten écrivit une préface

pour la brochure de Philip Noël-Baker, *Le Désarmement est aujourd'hui possible – Discours de Noël-Baker à Oslo en 1959 lors de la réception du Prix Nobel de la paix.* Dans l'esquisse biographique qu'elle y donna de Noël-Baker, Elisabeth Rotten soulignait son rôle important dans l'organisation du Mouvement Amsterdam-Pleyel pour la paix, aux côtés de Lord Robert Cecil. Connaissant les dessous et les coulisses de ce mouvement, je la priai de biffer ce rappel concernant l'action Cecil – Noël-Baker.

XIV

L'AIDE AUX RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS

Le succès du Front populaire en France et en Espagne lors des élections parlementaires eut de profondes répercussions en Suisse. D'une part en accentuant la réaction des autorités contre la gauche et en développant le mouvement fasciste, d'autre part en accélérant la formation du front unique et le rétablissement de l'unité syndicale.

Les partis socialiste et communiste décidèrent d'organiser de grandes manifestations d'unité à l'occasion de la Fête nationale du 1er août 1936, en rappelant au peuple suisse que le serment du Grutli avait été en réalité une conspiration contre la dictature des Habsbourg qui dominaient et exploitaient les vallées alpestres.

Dans les nombreuses localités où le front unique fut réalisé, ces manifestations eurent un grand succès. Lors des élections cantonales genevoises, le Parti communiste établit une liste commune avec le Parti socialiste de Nicole et lança le mot d'ordre répété maintes fois dans la *Lutte* et dans ses documents pour la campagne électorale: «Votez la liste socialiste!» Nicole n'était plus le pire des social-fascistes qu'il fallait combattre et abattre. Bien au contraire, les communistes s'engageaient à voter pour assurer le maintien de son gouvernement, bafoué quelques mois auparavant. Il restait certes dans le Parti communiste une aile sectaire antisocialiste et une aile droite anticommuniste dans le Parti socialiste. Cependant deux communistes, Vincent et Pons, firent leur entrée au Grand Conseil genevois, élus sur la liste unique socialo-communiste.

Lors des élections au Grand Conseil vaudois, le Parti communiste, n'ayant pu réaliser le front unique, porta les candidats socialistes sur ses listes dans les circonscriptions où il participait. Il fit une nouvelle avance en réunissant huit cents électeurs sur ses listes.

Le Parti communiste suisse avait lancé une initiative populaire contre l'abus de la clause d'urgence dont le Parlement faisait largement usage pour supprimer le droit de référendum contre les lois impopulaires. Cette initiative, appuyée par de nombreuses sections socialistes, fut déposée avec environ cinquante-cinq mille signatures.

La rébellion du général Franco contre le gouvernement du Front populaire en Espagne fut l'occasion de développer encore le front unique et de l'étendre à la gauche de la bourgeoisie. De formidables meetings de solidarité en faveur des républicains espagnols furent organisés dans tout le pays. A Zurich, à l'appel des organisations ouvrières, le meeting eut lieu simultanément dans les trois plus grandes salles de la ville, toutes trois archicombles, avec trois orateurs qui firent la navette entre les trois salles, Friedrich Schneider de Bâle pour le Parti socialiste, Hans Mühlestein, écrivain, pour les intellectuels de gauche, et Jules Humbert-Droz pour les communistes.

Mais la solidarité verbale ne suffisait pas. Au cours d'une conférence des partis communistes à Paris, à laquelle j'assistai, on décida de recueillir des fonds pour l'aide sanitaire et de créer des brigades internationales réunissant les volontaires de tous pays, désireux d'aider les républicains dans leur lutte armée contre le fascisme.

A cette occasion, un grand meeting fut organisé par le Parti communiste français au Cirque d'hiver, qui fut occupé jusqu'à la dernière place. Des orateurs de divers partis y prirent la parole. J'étais parmi les orateurs prévus. C'était presque une insulte à la police de me faire parler devant quelques milliers de personnes, dans une salle surveillée par elle. Mais les camarades français m'assurèrent que tout était organisé pour garantir ma sécurité. Je sortirais de la salle dans la cohue, entouré d'une garde du corps qui me conduirait en un lieu sûr pour y passer la nuit. En outre, sous le gouvernement du Front populaire, la police, plus souple, y regarderait à deux fois avant de m'arrêter pour avoir recommandé la solidarité en faveur du Front populaire espagnol. Et tout se passa sans incidents.

En Suisse, le Parti communiste organisa pour les volontaires le passage illégal de la frontière française à Genève, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Bâle. Il fut convenu que les volontaires d'Autriche, de Hongrie et des pays balkaniques, qui ne pouvaient transiter par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, passeraient par la Suisse. Stirner (Woog) et Hofmaier, qui étaient rentrés en Suisse à ma demande, et avaient une meilleure expérience du travail illégal que les Suisses,

furent particulièrement actifs dans ce travail. Plus de deux cents jeunes Suisses s'engagèrent et se battirent en Espagne. Max Wullschleger leur a consacré, en 1939, un ouvrage intitulé *Schweizer Kämpfer in Spanien.* Il y fait le compte de septante-six volontaires suisses tués sur les divers fronts d'Espagne et de cinquante et un disparus, soit prisonniers exécutés par les sbires de Franco, soit tombés dans les lignes fascistes. Le plus jeune des volontaires suisses était un Tessinois de seize ans, Eolo Morenzoni, qui, dans la crainte de ne pas être admis à cause de son jeune âge, déclara avoir vingt et un ans. La lettre qu'il a laissée à ses parents lors de son départ est émouvante et indique dans quel esprit les jeunes volontaires partaient se battre. En voici la traduction (le jour de son départ clandestin était celui de son seizième anniversaire):

«Chers parents,

Je dois céder à l'élan de mon cœur. Je ne puis faire autrement. Il me faut partir pour l'Espagne, y combattre, pour mettre au service de la cause tout le courage et tout ce qu'avec tant de soins et d'amour vous avez fait naître dans mon cœur.

Je pense à vous de tout mon cœur, à tout ce que vous avez fait pour moi. Un temps viendra où je pourrai vous récompenser de tous ces bienfaits.

Je sais que je suis jeune. Mais cela signifie-t-il que je doive gâcher ma jeunesse dans un pays aussi retiré que le Tessin? Je me montrerai digne de vous et vous ferai honneur.

Pardonnez mes manquements et mes fautes.

Il ne vous faut pas penser que quelqu'un m'a bourré le crâne. Vous ne le devez pas. Tout ce que je fais, je le fais de ma propre conviction, en suivant ma conscience.

Je ressens le besoin d'échanger pour une fois la plume contre un fusil ou une mitrailleuse, de combattre les traîtres.

Je vous écrirai régulièrement pour vous donner de mes nouvelles. Bonne santé. Je vous embrasse, *Votre Eolo.*»

Hans Thoma, de Saint-Gall, partit avec sa femme Anny Thoma qui travailla dans une fabrique pendant que Hans était au front. Une autre Suissesse, Liselotte Matthey, fut infirmière volontaire pendant toute la durée de la guerre civile. Ce fut également le cas pour Hedy Diener, de Zurich, et Käthe Hempel, de Schaffhouse.

Un certain nombre de Suisses reçurent des postes de commandement, ainsi Otto Brunner, de Zurich, qui devint major des brigades et commandant du bataillon Tchapaiev. Il fut grièvement blessé lors de la défense de Madrid.

L'expérience nous a montré alors qu'il est impossible d'apprécier au préalable la réaction de l'homme dans le combat, face à l'ennemi. Des volontaires que nous tenions au départ pour courageux se sont piteusement dégonflés, tandis que d'autres, que nous hésitions à laisser partir parce que trop craintifs ou chétifs, se sont conduits avec une grande bravoure.

Mais, devant ce fait nouveau qu'était le départ de volontaires suisses pour les brigades antifascistes internationales, le Conseil fédéral décréta de nouvelles mesures l'autorisant à condamner les combattants suisses pour la liberté, ou à les emprisonner. Leur acte de solidarité n'était ni un «service dans une armée étrangère», ni un service de mercenaire — délits prévus par le Code pénal militaire. Le Conseil fédéral prit donc, les 14 et 26 août, des arrêtés fédéraux punissant tout soutien à la République espagnole, qui n'aurait pas le caractère charitable.

Arrêté du Conseil fédéral du 14 août 1936

Article premier. — Sont interdits l'exportation, la réexportation et le travail à destination de l'Espagne, des possessions espagnoles et de la zone espagnole du Maroc, de toutes catégories d'armes, de munitions et matériels de guerre, y compris les pièces détachées, de tous aéronefs montés ou démontés.

Art. 2. — Est également interdite l'exportation, dans n'importe quel pays, de toutes catégories d'armes, munitions et matériels de guerre aux fins de réexportation en Espagne, dans ses possessions ou dans la zone espagnole du Maroc.

Cet arrêté paraissait absolument neutre. Pas de matériel de guerre pour toute l'Espagne. Mais l'armée allemande de Hitler et l'armée italienne de Mussolini luttaient aux côtés de Franco et l'exportation d'armes et de munitions à destination de l'Allemagne et de l'Italie en guerre n'était pas interdite. Aucune autorité suisse n'exerçait de contrôle en Allemagne et en Italie, ou sur le terrain en Espagne pour que les armes suisses ne soient pas utilisées en Espagne, même par l'armée rebelle de Franco.

Neutralité hypocrite et unilatérale!

L'arrêté du Conseil fédéral du 25 août est plus draconien:

«ARRÊTÉ FÉDÉRAL
instituant
des mesures pour faire respecter l'interdiction de participer aux hostilités en Espagne
du 25 août 1936

Article premier. — Celui qui quitte la Suisse pour participer aux hostilités en Espagne ou prend des dispositions à cet effet, celui qui, d'une manière quelconque, soutient ou favorise sur le territoire suisse les hostilités en Espagne,

celui qui, en particulier, prépare ou fait des collectes à d'autres fins que la bienfaisance,

celui qui provoque ou incite publiquement à commettre une infraction au présent arrêté,

sera puni d'un emprisonnement de six mois au plus, ou d'une amende de dix mille francs au plus; les deux peines peuvent être cumulées.

. . . . .

Art. 3. — Les sommes d'argent réunies aux fins de soutenir les hostilités en Espagne seront confisquées.

Art. 4. — Les imprimés (brochures, feuilles volantes, affiches) qui provoquent ou incitent à commettre une infraction au présent arrêté seront séquestrés par la police. Il appartiendra au procureur général de la Confédération d'en proposer la confiscation au Conseil fédéral.

Art. 5. — Les manifestations organisées en faveur de l'un ou de l'autre des partis aux prises en Espagne, en particulier les assemblées ou les cortèges ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation de l'autorité cantonale compétente.

Ces manifestations seront interdites lorsqu'il y a lieu d'admettre qu'elles seront une occasion de provoquer ou d'inciter à commettre une infraction au présent arrêté.

Les manifestations peuvent être dissoutes aux mêmes conditions.

Au besoin, le Conseil fédéral prononcera lui-même l'interdiction.»

Alors que le conseiller fédéral Etter, le colonel Bircher et le conseiller national Abt faisaient l'éloge des mercenaires suisses au service de gouvernements étrangers qui y apprenaient l'endurance et la combativité et qui procuraient à l'armée suisse des cadres expérimentés, ceux qui défendaient la République espagnole, mais non ceux qui s'engageaient dans les armées de Franco et de Mussolini, étaient condamnés sans rémission.

L'admiration de la Suisse romande pour Mussolini était telle que l'Université de Lausanne la manifesta sans réserve en lui décernant le titre de docteur *honoris causa*!

La police fédérale fut mobilisée pour donner la chasse à ceux qui favorisaient le départ des volontaires. C'est ainsi qu'elle opéra nombre d'arrestations et monta plusieurs procès contre des personnes soupçonnées, à tort ou à raison, d'avoir fait passer des volontaires clandestinement en France: Frutiger, conseiller général au Locle, Trüb, militant du Parti communiste genevois, et plusieurs autres camarades furent arrêtés et lourdement condamnés par un tribunal militaire siégeant à Zurich. Plus de sept années de prison furent distribuées aux inculpés.

Entre-temps, l'écrivain Hans Mühlestein était condamné à quatre semaines de prison, la police ayant jugé que, dans un meeting public, il avait incité les jeunes gens à s'engager dans les brigades internationales. Bodenmann, conseiller national communiste de Bâle-Ville et rédacteur du quotidien communiste de Bâle, fut condamné à trois semaines de prison pour avoir publié et stigmatisé la lettre circulaire du capitaine Hausamann. Depierraz, collaborateur dévoué et administrateur de la *Lutte*, dont l'inlassable activité dans le canton de Vaud portait des fruits, fut aussi arrêté pour complicité dans le recrutement de volontaires pour l'Espagne. Mais l'instruction démontra que la police avait menacé un criminel de droit commun condamné avec sursis de lui retirer le sursis s'il ne déposait pas contre Depierraz. Les policiers furent confondus devant le juge d'instruction. De plus, les perquisitions opérées chez des communistes avaient permis de mettre la main sur une lettre de Depierraz adressée à une section vaudoise qui contenait ce passage:

«En ce qui concerne l'Espagne, J. Humbert-Droz confirme les instructions antérieures, c'est-à-dire que le parti doit éviter toute action de recrutement et s'en tenir à l'aide sanitaire.»

C'était évidemment un avis officiel de la direction du parti aux sections, car les instructions pour le recrutement étaient uniquement orales. Il fallait tromper la police et fournir la preuve, lors de perquisitions, que le parti donnait des instructions conformes à celles du Conseil fédéral!

XV

LES PROCÈS DE MOSCOU

Je reçus, en décembre 1936, une invitation à me rendre à Moscou pour faire un rapport sur la situation en Suisse et l'action du Parti communiste suisse après le Septième congrès mondial. En réalité j'étais convoqué à Moscou pour assister au deuxième des grands procès contre la vieille garde bolchevique. Trotsky avait été expulsé de l'Union soviétique et se trouvait à l'étranger où il avait créé la Quatrième Internationale. Mais ses alliés zinoviévistes avaient été jugés et condamnés lors d'un procès qui eut lieu à Moscou du 19 au 24 avril 1936. Ils étaient accusés d'avoir organisé l'assassinat de Kirov, secrétaire du parti à Leningrad, partisan convaincu et ami de Staline, et d'avoir préparé des actes terroristes contre les membres du Bureau politique: Staline, Vorochilov, Jdanov, Kaganovitch, Ordjonikidzé, Kossior et Postytchev. Tous les inculpés furent condamnés à mort et exécutés.

J'avais appris, de la bouche même de Boukharine, avant mon voyage en Amérique latine en 1929, que les oppositions étaient décidées à recourir à des actes terroristes contre Staline. Les décisions du Septième congrès mondial, le tournant opéré dans les relations avec les partis socialdémocrates, la nouvelle réunion commune des représentants de la Deuxième et de la Troisième Internationales en faveur de la République espagnole allaient à l'encontre de la politique sectaire de Trotsky et de ses alliés zinoviévistes. J'étais étonné et consterné de constater qu'ils avaient passé des intentions aux actes.

J'allais donc assister à ce nouveau procès contre la fraction trotskyste. Parmi les plus éminents accusés, il y avait Piatakov, Radek, Sokolnikov. J'avais collaboré avec Radek dans l'Internationale

et connu Sokolnikov à Genève, déjà pendant les années de guerre, puis pendant mon séjour de plusieurs années en Russie, tous deux vieux collaborateurs de Lénine, révolutionnaires éprouvés qui avaient connu les persécutions tsaristes, les prisons et l'exil. Comment allaient-ils se défendre au cours de ce procès?

Après avoir été réhabilité, j'attendais la réhabilitation des «droitiers», de la fraction Boukharine–Rykov–Tomsky. Ce dernier s'était suicidé. J'étais étonné que cette réhabilitation tardât, d'autant plus que Boukharine avait été envoyé en mission scientifique en Occident.

Le procès avait lieu dans la grande salle des colonnes de la Maison des Syndicats, celle-là même où s'étaient tenus les Sixième et Septième congrès mondiaux de l'Internationale. Elle était comble. Les ambassadeurs étrangers et la presse mondiale étaient présents. Cachin et Vaillant-Couturier y représentaient l'*Humanité*, Gottwald était venu de Prague. Je devais faire le compte rendu pour la *Freiheit*, quotidien communiste imprimé à Bâle, après la fusion du *Basler Vorwärts* et du *Kämpfer* de Zurich.

Pour rester véridique et témoigner de la sincérité de mes impressions d'alors sur les procès, je reprends ici plusieurs passages de mes lettres de Moscou à Jenny. Elles reflètent aussi ce que je ressentais à la vue des modifications intervenues à Moscou et s'échelonnent entre le 8 janvier et le 4 février 1937:

«Je t'écris de la chambre 1028, au 10e étage du grand hôtel «Moskva». Rien que ça doit déjà te donner le vertige. Je ne puis m'empêcher de penser aux queues qu'il y a six ans encore je venais faire ici même devant la boucherie chevaline ou devant les boutiques de poissons.

Tout change rapidement ici, même l'hiver. Il y a de la neige à Moscou, un semblant, mais une neige fondante, sale, des margouillis sans nom. Moscou n'a plus d'hiver non plus. Je n'ai vu de la neige au cours de mon voyage que dans les montagnes et les vallées conservatrices du Tyrol! On vit vraiment des temps bien troublés!

Prague! Une nouvelle connaissance, assez sympathique, qu'il faudra voir et admirer un beau jour de printemps, caressée par le soleil et non par un matin brumeux de janvier à l'heure où les citoyens songent à peine à se lever. Les rues visqueuses, gluantes, poisseuses, les façades larmoyantes ou pisseuses sous le brouillard n'avaient rien de très attrayant à six heures et demie du matin, quand je me suis mis à la recherche d'un hôtel.

Il est vrai que vers midi un rayon de soleil a corrigé l'impression première, mais, que veux-tu, quand tu as surpris une jolie femme

au saut du lit, avec ses mèches et ses bigoudis, son peignoir passé en hâte, tu as beau la revoir parée de ses beaux atours et merveilleusement maquillée, l'impression première ne s'efface jamais.

Prague est certainement une très jolie ville, peut-être la plus belle de l'Europe centrale. Mais elle est indissolublement liée dans mon esprit à cette heure de promenade matinale que j'y ai passée à la recherche d'un hôtel.

Le voyage? Sans incident. Beaucoup d'Anglais dans le train d'Autriche, peu de touristes dans l'express de Moscou, de façon que j'ai occupé un coupé à moi tout seul. Bonne aubaine. Je ne me suis pas fait voler en Pologne, ce qui l'a fait remonter dans mon estime. Il est vrai que je n'ai dormi que d'un œil.

Je n'ai obtenu une chambre que hier soir, assez tard. C'est pourquoi j'ai attendu, pour t'écrire, d'être reposé. J'ai vu déjà Ercoli. L'on a l'air assez satisfait de l'activité du parti. Je pense que je ne resterai pas ici plus d'une semaine ou dix jours au plus. Le fait que j'occupe une chambre très confortable à «Moskva» me donne à penser que mon séjour ne se prolongera pas au-delà de ce qui est nécessaire.

Avertis Willy (Trostel), si tu ne l'as pas encore fait, pour lui dire que la voie choisie est excellente et qu'il peut sans crainte l'utiliser... »

*

«... Ici tout continue son cours avec une sage lenteur, mais j'espère que dans trois ou quatre jours j'aurai terminé l'essentiel de mon travail. J'ai vu dans le *Travail* du 5 janvier que Depierraz avait été arrêté. La *Freiheit* du même jour n'en dit rien. Mais cela est pour moi une raison de hâter mon départ et mon retour. Toute la campagne pour la RP (représentation proportionnelle) va en souffrir si le Comité central ne prend pas les mesures nécessaires. La lettre de Zou [1] m'a donné quelques moments de dur labeur, mais je suis parvenu à lire assez facilement ce thème. Son écriture n'est du reste pas faite pour faciliter la traduction.» ...

«... Ici l'hiver s'est décidé à venir. Avant-hier soir la température est tombée, une fine neige sèche a commencé à blanchir les rues et hier matin un bon froid moscovite de – 15 degrés surprenait ceux qui mettaient le nez dehors. J'aime mieux Moscou ainsi. Le ciel s'est éclairci et le bon soleil de janvier sur la neige essaie de percer.

J'ai passé une soirée chez Hans Schmid [2] qui partait hier pour son dernier voyage en Suisse. A son retour il prendra la nationalité soviétique [3].

Hier soir j'ai assisté à la première de la nouvelle pièce de Wolf, *Le Cheval de Troie,* un drame du travail illégal dans le Troisième Reich, une mise en scène des résolutions du Septième congrès mondial

[1] Lettre écrite en russe.
[2] Architecte de Bâle, alors à Moscou.
[3] En réalité, à cause de la situation politique en Union soviétique, Hans Schmid n'y est jamais retourné après 1937.

sur le travail des communistes dans les organisations nazies. Une œuvre d'une grande force, avec des moments plus poignants que dans le *Professeur Mannheim*. Il faut absolument faire jouer cette pièce à Zurich, mais je doute que le Stadttheater l'accepte à son répertoire. C'est trop «communiste». Nos «Volkstribune» devront la reprendre. L'auditoire était intéressant aussi. Les neuf dixièmes étaient formés de jeunes gens et de jeunes filles de 13 à 20 ans. Une merveilleuse jeunesse, gaie, vibrante, intelligente. J'ai vraiment regretté que nos gosses n'aient pas pu continuer leur éducation ici. L'atmosphère est si différente et la maturité des jeunes tellement plus avancée. Dans ce domaine aussi, de grandes transformations s'opèrent.

Tu vois que je reprends goût à la vie moscovite, si attrayante, si riche, si vibrante même dans les tragiques remous de la vie politique...»

«... Beaucoup de nouveaux visages inconnus. L'appareil se renouvelle. Neumann, le jeune Kurella sont paraît-il exclus du parti. Enfin! Cette espèce de «communistes» a assez longtemps fait du mal à notre mouvement.

Je mange chaque jour chez Koni (Meyer), où la femme de Sigi (Bamatter) fait une excellente cuisine française. La femme de Willy (Trostel) va très mal. Après une transfusion du sang et des séances de lumière, elle est complètement paralysée dans son lit. On est obligé de la nourrir car elle ne peut plus bouger. Je pense que Willy ne tardera pas à me suivre...»

*

«... Le froid est maintenant continu, entre – 15 et – 20 degrés. C'est une bonne température qui givre les fenêtres des trams et des autobus. Soleil le matin, puis une petite neige ténue et sèche tombe vers le soir pour blanchir les routes et les parcs. Sur les routes la neige ne tient pas. Elle est entraînée en tourbillons par les autos et balayée par des camions spéciaux. Les traîneaux ne pourraient plus circuler, faute de neige! On ne voit du reste plus de chevaux. Tout est motorisé et le paysan qui s'aventure en ville avec son cheval est déjà un objet de curiosité préhistorique.

Nous sommes allés voir, le 12 — notre dimanche — une exposition de la construction nouvelle en URSS. Plans ou photos de nouveaux édifices géants, plans de reconstruction de Moscou en voie de réalisation, nouveaux métros. C'est la période de gloire de la construction socialiste. Tout doit être dans le style formidable. C'est enfantin, mais c'est une période à passer. Plus intéressants sont les progrès dans l'industrie du meuble et du logement. Il y a dans cette exposition des chambres types — bureau, chambre à manger, chambre à coucher, cuisine, chambre d'enfants — qui démontrent le chemin parcouru et un développement réel du goût, du confort familial et de la culture. Dès qu'on quitte le domaine public et social, où tout est «colossal», on entre dans la sphère privée qui est ici encore fort modeste, mais où le goût du Russe,

l'art décoratif en particulier, retrouve ses droits. On ne va pas chercher dans l'Antiquité grecque ou babylonienne des inspirations qui cadrent peu avec l'utilitarisme de notre époque, on est obligé d'être utilitaire et on adapte le goût artistique du Russe à la vie de chaque jour. Ces meubles sont de prix très abordables — à peine plus chers que chez nous dans des conditions où le coût de la vie et les salaires sont supérieurs à nos normes suisses. C'est te dire que je ne perds pas mon temps et que je m'efforce de voir le plus possible ce qui se passe ici, les transformations qui se produisent en dehors du Comintern dans la vie soviétique... »

*

«... J'attends toujours et les journées passent. Hier Willy (Trostel) est arrivé, m'annonçant que le 7 il avait téléphoné chez moi et que tu avais répondu toi-même au téléphone en lui disant que tu étais mieux et levée. Ainsi donc j'ai des nouvelles avant que tes lettres promises m'arrivent. Jusqu'ici je n'en ai reçu qu'une et il y aura demain dix jours que je suis ici... »

«... La vie est fort agréable ici, l'hôtel excellent, le travail fort réduit, mais je ne peux me reposer en sentant le travail qui s'accumule là-bas, l'emprisonnement de Depierraz et le reste. Je suis un peu grippé, j'ai pris froid ces jours derniers, mais je me soigne de mon mieux en sortant le moins possible et j'espère que ça passera sans autre.

La vie est restée aussi chère qu'au mois de mai. On sent que l'on fait des réserves pour le cas de guerre. Les fruits en particulier sont très chers. Huit roubles un kilo de pommes. Il faut compter que le rouble vaut maintenant presque 1 franc suisse. Le beurre est à 16 roubles le kilo, mais la viande de boucherie est à 3 ou 4 roubles le kilo selon les espèces et les légumes sont bon marché. Celui qui cuisine chez lui vit assez facilement. Les salaires ont été augmentés. Un rapporteur comme Koni reçoit 900 roubles par mois et paye 60 à 70 roubles de chambre. Il peut en plus écrire des articles qui lui sont aussi largement payés. Les souliers sont encore à des prix astronomiques, 200 à 300 roubles la paire. La qualité s'est améliorée. En général les produits manufacturés ont fortement baissé de prix et sont de bien meilleure qualité. On ne manque de rien. Les magasins sont pleins de produits et d'acheteurs. Pas de queues comme autrefois. Les transports fonctionnent aussi fort bien. Les grappes de voyageurs aux tramways ont disparu et en général on n'y est plus pressuré comme autrefois. Les autobus et trolleybus fonctionnent normalement et sont de plus en plus confortables. De nouveaux tramways à ligne aérodynamique circulent déjà. Quantité d'autos de marque russe circulent aussi. Elles sont de ligne simple, mais élégantes et donnent à la ville un cachet plus moderne. Les vieux modèles disparaissent. Par-ci, par-là s'élèvent de nouvelles constructions géantes, pas toujours réussies. Mais elles sont encore des îlots dans le vieux Moscou... »

*

«Voilà six jours — une semaine russe — que mes affaires n'ont pas fait un pas et hier Smoliansky me disait qu'il craignait que je ne doive rester encore une dizaine de jours ici. Voilà une bien longue perspective! Mais je compte avec un séjour prolongé et j'organise ma vie en conséquence. Je cherche à voir le plus de choses possible. A la proposition de Koni de me faire partir pour une semaine dans une maison de repos, j'ai préféré rester à Moscou. Que ferais-je dans un sanatorium des environs de Moscou, en plein hiver, par −15 ou −20 degrés de froid? Ici je vais voir les nouveaux films au cinéma — pas toujours réussis et même pauvres et simplistes de contenu — je vais au théâtre, je lis, bref je ne perds pas mon temps, tout en m'efforçant de prendre un peu de repos, de faire grasse matinée.

J'ai reçu hier seulement, 17 janvier, ta seconde lettre datée du 8, mais mise à la poste à Zurich le 10 seulement, arrivée le 16 à Moscou, distribuée le 17. Elle a été manifestement ouverte. Ici ou en Suisse. Si c'est ici, ce n'est rien, mais il faut maintenant se méfier des Suisses.

Comme j'ai la perspective de rester ici encore une dizaine de jours, je te demande de m'écrire par avion, le port est à peine plus élevé et Koni me dit que les lettres avion mettent trois jours au lieu de six. Je vais faire de même pour ma correspondance.

J'ai fait ce matin — jour de repos — des raccommodages de chaussettes que j'avais lavées hier soir et séchées sur mon radiateur. J'ai aussi acheté hier six mouchoirs de poche pour pouvoir durer si possible jusqu'à la fin de mon séjour avec le linge que j'ai emporté...»

«... J'ai vu hier deux nouveaux films, l'un *Nous de Kronstadt*, interdit à Zurich, est loin de valoir le *Potemkine* ou même *Tchapaiev*. Ce sont essentiellement des scènes de guerre civile sur le front de Petrograd. Fait pour Madrid, il y exerce certainement une grosse influence, mais le contenu est pauvre. L'autre film est le premier film en couleurs réalisé en URSS. De ce point de vue il est réussi. Il contient aussi de superbes chants et de belles scènes, mais le sujet est simpliste, enfantin. La lutte de classe dans sa forme primitive des débuts du capitalisme en Russie et surtout cette incroyable facilité de mettre en déroute la police ou les contre-révolutionnaires avec des jets de pierres. C'est si différent de ce que nous enseigne Madrid que ça donne fatalement l'impression d'être non seulement primitif, mais puéril. La technique du film soviétique reste souvent grandiose, le contenu est maigre, la pensée sans effort.

C'est la même impression que m'a laissée une pièce de théâtre au théâtre juif. Fort bien jouée, un monde étrange de vieux Juifs d'un autre temps, mais le contenu de nouveau réduit à un simpliste antagonisme entre riches et pauvres. L'effort artistique me paraissait plus riche, plus puissant, d'un contenu plus fouillé il y a une dizaine d'années.

Et c'est une des contradictions que j'essaye de m'expliquer sans y parvenir, cet essor formidable de la base économique, matérielle du socialisme qui produit si peu de choses riches et vraiment bien

dans le domaine artistique où tant de choses sont de mauvais goût. Je me rends compte que ce n'est pas seulement l'architecture qui subit cette crise, mais que l'ensemble de la production artistique en est au même point.

Ce matin nous sommes allés voir avec Koni, son fils et Willy le Musée Lénine qui est maintenant près de la place Rouge. Richement installé, il est malheureusement davantage un centre d'agitation qu'un centre de documentation historique. Il y avait ce matin une foule énorme d'excursionnistes et de groupes...»

*

«Enfin nos affaires sont envisagées. J'ai eu hier un long entretien avec Ercoli et avec Dimitroff et les questions suisses seront discutées aujourd'hui au secrétariat. Une petite commission élaborera ensuite une courte résolution et la chose sera terminée.

Cependant mon retour tardera un peu pour une autre raison: le 23 commence le procès des trotskystes, Radek, Sokolnikov, Piatakov, etc., et le secrétariat a décidé que je resterais ici pendant le procès pour écrire quelques articles pour la presse suisse et internationale. Le procès durera quelques jours sans doute, de façon que mon retour n'aura guère lieu avant le début de février. Avise Karl (Hofmaier) de ce retard et de sa cause. Je regrette de ne pouvoir être en Suisse pour la préparation et la conduite de la campagne vaudoise pour la représentation proportionnelle. Mais il est clair que l'affaire du procès est plus importante...»

*

«Je suis comblé ces jours. Hier je recevais ta lettre du 14 janvier et ce soir celle du 11... C'est probablement la lettre de Tonton (Pierre) qui aura retenu l'attention de la censure. Il aura d'abord fallu établir en quelle langue elle était écrite, puis la déchiffrer et voir si les fautes d'orthographe n'étaient pas quelque code secret. La police fédérale l'a sans doute photographiée!

Je suis aussi comblé de travail. Hier grande séance du secrétariat où j'ai parlé une heure et demie. Résultat: la ligne du parti est approuvée, mais Dimitroff, très justement, a souligné qu'il y a dans le parti deux âmes, celle du Septième congrès et celle d'avant et que le parti s'est courageusement lancé à l'eau pour nager, mais dès les premières brasses il perd son assurance et hésite à continuer, cherchant un point d'appui sur le rivage qu'il vient de quitter. Walter en particulier a été vivement pris à partie, la *Freiheit* aussi, du reste essentiellement à cause des articles de Walter. On est assez satisfait de nos progrès, quoique Dimitroff nous conseille d'être plus modestes, surtout dans notre ton envers le Parti socialiste. Il a critiqué le ton de la lettre ouverte et je ne sais vraiment ce qui s'est passé. J'avais laissé un texte à mon souvenir assez différent et d'un autre ton.

Ainsi que je te l'ai écrit rapidement, hier matin on a décidé que je reste ici pour la campagne du procès Radek–Sokolnikov et hier

soir nous avions une première réunion de collaborateurs pour tirer les leçons de la campagne du procès Zinoviev. Il semble qu'on ne répétera pas les fautes faites alors.

D'après ce que nous savons, l'activité du groupe trotskyste a été pire encore que ce que l'on a su jusqu'ici, tentative d'attentat contre Molotov, liaisons directes Piatakov avec Trotsky, liaisons avec les agents japonais et hitlériens. Ces bandits mettaient vraiment leur dernier espoir dans la guerre contre l'URSS et y encourageaient les fascistes. La haine fractionnelle les a conduits à la contre-révolution. J'ai écrit ce matin un premier article pour la *Freiheit* de samedi qui sera télégraphié aujourd'hui encore à Zurich.

Je me plais beaucoup à Moscou dans cette atmosphère de discussions politiques et de travail. Ne pense pas que je vais tout faire pour y rester le plus longtemps possible, au contraire. Je sais que beaucoup de travail m'attend là-bas à mon retour et je quitterai Moscou dès que possible pour rentrer par les voies les plus directes, mais il est possible que le procès dure une semaine, et que mon départ ne puisse se faire que les derniers jours de janvier. J'ai du reste encore à liquider une série d'affaires suisses avant mon départ et il est peu probable que je puisse les régler durant le procès.

Il fait un froid bien moscovite, – 22 degrés aujourd'hui et – 25 ce soir. Il y a du givre, de la neige et un bon soleil pendant une partie de la journée, le soir un beau clair de lune et la neige qui crisse sous les pas. Tu connais ces bons soirs d'hiver moscovite. Il manque seulement pour en jouir vraiment sa gentille petite femme à son côté. Je suis heureux des nouvelles que tu me donnes de ta santé et tranquillisé un peu de savoir que Scherrer [1] remplace Depierraz pour la campagne de la représentation proportionnelle dans le canton de Vaud.

Le subit intérêt de Zou pour le marxisme m'enchante. J'en suis un peu étonné, mais c'est un intérêt qu'il faut tenir en éveil et qu'il faut satisfaire. Je conseille à Zou cependant de ne pas commencer par *Le Capital,* mais par le *Manifeste communiste.* Le lire lentement, en s'efforçant de *tout* comprendre. Si Zou s'entête à lire *Le Capital,* il faut lui conseiller de lire auparavant le manuel d'économie politique de Lapidus, du moins les chapitres sur la théorie de la valeur. Mais je pense que ce serait une erreur de commencer par *Le Capital.* Elle aura beaucoup de peine à le comprendre et risque de se rebuter.

On me téléphone de Comintern, bien qu'il soit minuit, pour me demander de corriger les télégrammes qui vont partir cette nuit sur le procès. Tu vois que je travaille nuit et jour! Heureusement demain est jour de repos — anniversaire de la mort de Lénine.

Je dois donc abréger ma lettre pour reprendre le travail. Je reprendrai la plume demain matin avant de jeter ma lettre à la poste.

Minuit et demi. — Je viens de revoir mon article auquel Ercoli proposait quelques retouches et, en attendant la suite de mon travail de nuit, je reprends la plume. Mais j'ai perdu le fil de ma lettre et

[1] Communiste domicilié à Leysin, puis à Genève.

ne puis que te dire, pour conclure, combien je regrette ton absence. Il serait si bon de travailler ensemble, penser ensemble... dormir ensemble. Loin de toi je suis toujours incomplet et un peu perdu. Mais il est des pensées que la police fédérale ne doit pas connaître. Je te les dirai bien doucement et bien longuement quand je rentrerai. Tu sais que ce sont les meilleures, celles que je ne dis qu'à toi et dont tu gardes le secret... »

*

« Tu vas penser que je t'oublie! Il n'en est rien. Mais tu sais ce que sont ces journées de procès à Moscou. Séances de tribunal matin et soir. Puis, la nécessité d'écrire aussitôt des articles, de les dicter, bref une besogne encore assaisonnée de quelques séances de collaborateurs.

Tu auras lu dans la *Freiheit* mes articles qui partent chaque soir par télégrammes. Je suis très heureux d'avoir assisté personnellement à ce procès. Piatakov, Radek et Sokolnikov y ont dit des choses si énormes, si incroyables, si monstrueuses sur les plans de Trotsky, ils ont précisé des faits si abominables de trahison, d'espionnage, de sabotage que si je ne les avais entendus de mes oreilles, j'aurais eu de la peine à y croire.

Tu ne peux te représenter où ces gens en sont arrivés et d'après les dépositions de Radek et de Piatakov, il semble bien que les droitiers, Boukharine en tête, aient été d'accord avec l'essentiel de cette activité criminelle. Ces gens, en s'écartant de la direction du parti et en luttant contre elle, ont perdu tout sens des réalités d'une part, mais aussi tout sens de la conscience de classe prolétarienne. J'aurai beaucoup à te raconter en rentrant et il faut absolument que, sur la base de cette expérience, nous tentions d'arracher Mousy [1], Liliane [2] et d'autres à l'influence des trotskystes. Le jeu de Trotsky est vraiment inouï. Tandis que ses gens vitupèrent chez nous la bureaucratie stalinienne, la bureaucratie trotskyste était incrustée dans l'appareil de l'Etat et détruisait systématiquement et selon un plan l'effort de construction socialiste du parti et des masses ouvrières... »

« Nos affaires suisses dorment. Malheureusement Ercoli et moi sommes absorbés complètement par le procès qui durera encore certainement trois jours. Vaillant est ici et l'on attend aujourd'hui Cachin. Gottwald est aussi arrivé pour suivre le procès. Je te quitte pour écrire mon article quotidien avant le dîner... »

*

« Le procès continue avec son flot de boue immonde. Il n'y a certainement pas dans l'histoire de pareille affaire et je crains bien que cette équipe n'ait pas tout dit encore. Les débats donnent un tel sentiment de dégoût parce que la plupart des trotskystes ont tout l'air de se glorifier de leurs crimes.

---

[1] Sœur cadette de Jenny.
[2] Amie intime de Mousy.

Je continue mon travail de rédacteur et, de l'avis d'Ercoli, mes articles sont les meilleurs au point de vue des commentaires politiques. On les donne paraît-il le soir à la radio comme commentaires de la journée et Ercoli m'a demandé de les revoir dans le but de les sortir en brochure au lendemain du procès. Tu vois que mon travail s'intensifie et s'étend ici. Le procès va certainement durer encore quatre ou cinq jours. Puis les questions suisses vont revenir. Il faut faire une résolution que les camarades du secrétariat veulent assez détaillée parce que les problèmes posés par nous sont des questions qui ont une portée internationale. En les traitant pour la Suisse, on les tranche d'une manière générale pour les autres pays où elles pourraient se poser. J'ai donc la perspective d'être ici encore une semaine, peut-être dix jours.

Ce n'est pas sans une certaine inquiétude que je vois ce prolongement, bien involontaire. Tu sais qu'ici on met facilement la main sur les collaborateurs utiles et je me méfie qu'après le procès on trouvera une nouvelle tâche urgente et importante. Je suis décidé à refuser et à insister pour que les affaires suisses soient liquidées et que mon retour puisse s'opérer sans retard. J'ai du reste été fort heureux de pouvoir suivre ces débats du procès. Il s'y est dit des choses si inouïes que je préfère les avoir entendues moi-même. Ma conviction en est consolidée...»

«Fais comprendre à Karl que je ne pouvais refuser d'assister à ce procès. Ce sera très important pour nous d'y avoir assisté...»

*

«Le procès se terminera vraisemblablement aujourd'hui. Cela me permettra de reprendre en main les choses suisses et de les pousser rapidement jusqu'à leur conclusion. Mais quelques jours seront encore nécessaires pour élaborer une résolution, la discuter et la modifier en commission et la faire voter par le secrétariat. Je compte donc être encore ici quatre ou cinq jours. De plus, Ercoli m'a demandé de travailler un peu mes articles sur le procès pour en tirer une brochure. Cela signifie que je devrai consacrer à ce travail aussi une journée, probablement. C'est toujours dangereux de s'engager dans un travail ici. L'appareil cherche à vous engloutir.»

...

*

«Je t'ai écrit hier, mais j'ai besoin ce soir de te sentir plus proche et je prends la plume pour chercher ta présence et causer un peu avec toi avant d'aller me coucher. Koni et Willy sont allés voir un camarade suisse dans la banlieue de Moscou. Ils m'ont fortement pressé de les accompagner, mais je me sentais fatigué et j'ai préféré rentrer chez moi, une bouteille de bordeaux et un poulet sous le bras afin d'être dispensé de sortir encore pour un repas. C'est aujourd'hui jour de repos officiel. Le verdict a été rendu à 3 heures du matin, mais j'avais quitté la salle à 2 heures et quart déjà. J'avais fait hier une partie du rapport général des débats et un article sur le procès et je ne tenais pas les yeux ouverts.

Ce verdict est intelligent. Radek et Sokolnikov, très connus à l'étranger, ne seront pas fusillés. Ce sera certainement un allégement de la campagne. Je n'aurais jamais cru que le travail fractionnel conduirait à tant de boue et je suis vraiment heureux d'avoir toujours lutté contre une collaboration et un rapprochement avec les trotskystes et d'avoir abandonné depuis des années tout travail fractionnel... »

*

« J'ai reçu hier tes lettres du 26 et du 27. Les nouvelles de La Chaux-de-Fonds m'inquiètent fort. Je crains bien que cette affaire [1] ne nous coûte la légalité du parti. Nos amis du front antifasciste se sont laissé provoquer par Musy. Il y a parmi la gauche socialiste et dans nos propres rangs des camarades qui sont toujours prêts à tomber dans les provocations. Dans ce cas, la provocation est claire. Musy n'avait rien à faire à La Chaux-de-Fonds, sinon pour aller y chercher des incidents pour l'interdiction du Parti communiste. J'espère, après l'expertise médicale, que Hofmaier et les autres camarades seront bientôt relâchés. Je fais tout mon possible pour rentrer le plus rapidement. J'ai écrit hier le projet de résolution suisse et j'espère que dans deux ou trois jours je pourrai m'embarquer. Ce n'est pas si simple. Le procès est terminé, mais les séances continuent pour envisager son utilisation, afin de liquider le trotskysme dans nos divers pays. Les séances se suivent, commissions, petites commissions, sous-commissions de rédaction, et tu sais ce que sont ces séances. Si chacun n'y va pas de son discours, il semble que la séance était trop courte. Ce sont donc des séances de huit ou dix heures que nous avons, et bien que je me taise tant que possible et que j'essaye de me tirer les pieds, je suis fourré dans toutes les commissions, sous-commissions et le reste. Mais grâce aux événements de la Tchaux j'espère pouvoir accélérer les affaires suisses et rentrer comme je te le disais vers le 10 février... »

« Je suis heureux que mon reportage soit utile pour éclairer les crimes de Trotsky et faire comprendre un peu ce qui se passe ici. A mon retour il faudra faire partout des conférences publiques sur le procès. On envisage même ici de me faire parler à Bruxelles, Amsterdam, Londres, Barcelone. Je résiste de mon mieux à cette utilisation internationale que je sens devenir envahissante. L'essentiel est de rentrer rapidement. Quand je suis en Suisse on m'oublie plus facilement que quand je suis ici.

Je dois te quitter pour aller à une commission de rédaction. Je vais sans doute m'envoyer encore une résolution!... »

*

« Comme je te l'écrivais, il est question que j'aille faire quelques meetings aux quatre coins de l'Europe. Mais, étant en Suisse comme dans une souricière, il est peu probable que je puisse mettre ces

[1] La manifestation fasciste au cours de laquelle mourut le Dr Bourquin.

plans à exécution, à moins que nos amis de France ne réussissent à faire lever l'expulsion.

Je ne t'en dis pas plus long aujourd'hui. J'ai encore beaucoup à faire avant de partir si tout doit être prêt dans les 48 heures...»

J'étais donc absolument convaincu de la véracité des déclarations faites par les accusés. Mais, en mars 1938, lorsque Boukharine, Rykov, ancien chef du gouvernement, Yagoda, ancien chef de la Guépéou qui avait organisé la mise en scène des précédents procès, Rakovsky et d'autres que j'avais connus, furent accusés des mêmes trahisons et turpitudes, j'eus la conviction que les procès étaient fabriqués. Ayant été lié assez intimement à Boukharine pour bien connaître son caractère et sa loyauté révolutionnaire, j'étais absolument sûr que les crimes qui lui étaient imputés ne pouvaient être vrais. Mais, si ces procès étaient une monstrueuse machination stalinienne, pourquoi ces révolutionnaires aguerris, qui savaient que de toute façon ils seraient exécutés, n'ont-ils pas dénoncé cette abominable duperie? Il eût suffi d'une phrase, d'un mot pour que tout s'écroulât. La presse internationale était là. Pourquoi ont-ils joué cette effroyable tragi-comédie de la culpabilité? Pourquoi se sont-ils pareillement humiliés en s'accusant des pires crimes? J'ai lu ce que Victor Serge et Koestler ont écrit pour expliquer les procès. Ils ne m'ont pas convaincu. Seul, bien plus tard, l'*Aveu* d'Arthur London a jeté sur cette tragédie un peu de lumière. La fidélité au parti et à la Révolution n'eût-elle pas été de dénoncer publiquement au procès même l'ignominie de la police de Staline, d'appeler les peuples soviétiques et les communistes du monde entier à extirper ce chancre qui conduisait le mouvement communiste international à la ruine et qui faisait d'une bureaucratie corrompue la maîtresse absolue de ce qu'avait été la Révolution russe? Boukharine a laissé un écrit qui nous est parvenu avec des années de retard. C'est sa *Lettre aux générations futures* publiée par le *Figaro littéraire* du 2 février 1967. Cette lettre a été écrite après son procès et avant son exécution. Les circonstances dans lesquelles elle a été retrouvée sont entourées de discrétion, et pour cause. En voici le texte tiré d'une publication clandestine en URSS et traduit en français:

«Je quitte la vie. Si je baisse la tête, ce n'est pas devant la hache prolétarienne, qui doit être impitoyable, mais pure. Je sens mon impuissance devant la machine infernale qui, recourant sans doute à des méthodes moyenâgeuses, dispose d'une force titanesque, élabore des calomnies organisées, agit hardiment et avec assurance.

Dzerjinsky n'est plus. Progressivement se sont éteintes les

admirables traditions de la Tchéka, lorsque l'idéal révolutionnaire dirigeait tous ses actes, justifiait la cruauté envers les ennemis, préservait l'Etat de toutes les contre-révolutions. C'est la raison pour laquelle les organes de la Tchéka ont mérité honneurs et confiance particuliers, autorité et respect. A l'heure actuelle, dans leur majorité, les organes du NKVD représentent une organisation dégénérée de fonctionnaires aisés, corrompus et dépourvus d'idéaux qui, profitant de l'ancienne autorité de la Tchéka, et par complaisance pour la méfiance maladive de Staline — pour ne pas dire plus — à la recherche des décorations et des honneurs, accomplissent leur sale besogne. Ils ne se rendent d'ailleurs pas compte que, simultanément, ils se suppriment eux-mêmes, car, en ce qui concerne les affaires malpropres, l'histoire ne souffre pas de témoins.

Ces organes «miraculeux» peuvent réduire en poussière n'importe quel membre du Comité central et du parti, en faire des traîtres, des terroristes, des espions. Si Staline en était venu à douter de lui-même, on l'aurait instantanément rassuré.

Des nuages menaçants se sont accumulés sur le parti. Ma seule tête innocente entraînera d'autres têtes aussi innocentes. Il faut bien créer une organisation, cette «organisation de Boukharine» qui, en réalité, n'a existé ni ces derniers temps, puisque voilà déjà sept ans que je n'ai même plus l'ombre d'une divergence avec le parti, ni même alors, du temps de l'opposition de droite. J'ignorais tout des organisations secrètes de Rioutine et d'Ouglanov. J'exposais mes opinions ouvertement avec Rykov et Tomsky. Je suis membre du parti depuis l'âge de dix-huit ans et le but de ma vie a toujours été de lutter pour les intérêts de la classe ouvrière, pour la victoire du socialisme. Ces temps-ci, un journal portant le nom sacré de *Pravda* publie des mensonges éhontés, d'après lesquels Nicolas Boukharine aurait cherché prétendument à détruire les conquêtes d'Octobre et à restaurer le capitalisme. C'est là une impudence inouïe, un mensonge qui, par son insolence et son caractère publiquement irresponsable, équivaudrait à affirmer que Nicolas Romanov consacra toute sa vie à la lutte contre le capitalisme et la monarchie, pour la réalisation de la révolution prolétarienne.

S'il m'est arrivé plus d'une fois de me tromper dans la lutte pour l'édification du socialisme, que les générations futures ne me jugent pas plus sévèrement que ne le faisait Vladimir Ilitch Lénine.

Nous nous dirigions pour la première fois vers un but commun, en suivant une voie qui s'écartait des sentiers battus. Il s'agissait d'une autre époque et les mœurs étaient toutes différentes. La *Pravda* comportait une «rubrique de discussion». Tous discutaient, cherchaient des voies nouvelles, se querellaient, se réconciliaient et poursuivaient leur chemin en commun.

Je m'adresse à vous, génération future des dirigeants du parti, dont la mission historique comportera l'obligation de démêler l'écheveau monstrueux de crimes qui, durant ces terribles journées, deviennent de plus en plus grandioses *(sic)*, s'amplifient comme le feu et étouffent le parti.

C'est à tous les membres du parti que je m'adresse ! [1]

Ce jour, qui est peut-être le dernier de ma vie, me persuade que, tôt ou tard, le filtre de l'histoire lavera immanquablement ma tête de toutes les vilenies.

Je n'ai jamais été un traître. Je n'aurais pas hésité à sacrifier ma vie pour celle de Lénine. J'aimais bien Kirov et je n'ai rien machiné contre Staline.

Je demande à la nouvelle jeune et honnête génération de dirigeants du parti de me justifier devant le Plénum du Comité central et de me réhabiliter au sein du parti. Sachez, camarades, qu'il y aura sur l'étendard que vous porterez durant votre marche triomphale vers le communisme, une petite goutte de mon sang.

NICOLAS BOUKHARINE. »

Kedrov, ancien tchékiste, a dénoncé de sa prison les tortures et a crié son innocence. Sa lettre fut lue par Khrouchtchev au Vingtième congrès du Parti communiste russe. Kedrov, acquitté par le tribunal qui le jugea, fut assassiné le lendemain.

Khrouchtchev eut le courage de dénoncer, aux Vingtième et Vingt-deuxième congrès du Parti communiste russe, les turpitudes de Staline. Il a brossé dans ses *Souvenirs* un tableau dantesque de la façon dont l'Union soviétique était dirigée par un Bureau politique dont les membres tremblaient d'être à leur tour liquidés et qui réglait les affaires de l'Etat au cours d'immondes et dégradantes beuveries.

Je réalise aujourd'hui mon inconcevable naïveté d'alors. Mais j'avais été formé par des hommes comme Lénine et Boukharine, par des adversaires comme Trotsky, Rosmer, Monatte, Bordiga, des hommes dont je ne partageais pas toujours les idées, mais que j'aimais et respectais, dont j'admirais la droiture et le dévouement.

Inutile de dire que je regrette et renie la brochure et les articles que j'ai publiés sur le procès de 1937, brochure intitulée *De la Fausse Théorie au Crime*. Depuis lors, je me suis rendu compte combien j'avais été crédule et trompé. Aujourd'hui encore je pense que les accusés qui acceptèrent de jouer cette comédie devant le public des procès ont trahi la cause qu'ils espéraient sauver en sacrifiant leur vie. Mais qu'aurais-je fait à leur place?

[1] Souligné dans l'original.

XVI

L'«ASSASSINAT» DU Dr BOURQUIN ET L'INTERDICTION DU PARTI COMMUNISTE NEUCHATELOIS

J'étais à Moscou quand ces événements se passèrent à La Chaux-de-Fonds et, dans une lettre à Jenny, j'exprimais mon inquiétude.

Les faits sont simples: une provocation fasciste, une bagarre avec les antifascistes et une crise cardiaque qui coûta la vie au chef fasciste chaux-de-fonnier, le Dr Bourquin.

Voici comment se sont déroulés ces événements dont la démocratie fut la grande et seule victime. Le Parti communiste de La Chaux-de-Fonds publia «*La Vérité*» sur la manifestation fasciste de La Chaux-de-Fonds:

LES FAITS

«Nous anéantirons les marxistes des Montagnes neuchâteloises, même par la force», a dit Musy au cours d'une conférence à Neuchâtel.

M. Jean-Marie Musy, le connaissez-vous? Pour les chômeurs, pour le peuple suisse, il a personnifié cette monstrueuse politique de Berne décuplant sans fin les impôts indirects, baissant sans fin les salaires. Pour tous les chômeurs, c'est, en bref, Musy-la-Misère!

Riche, ami désintéressé de nombreux brasseurs d'affaires, le conseiller fédéral retraité et conseiller national en activité (au total environ 20 000 francs par an!), M. Musy s'est fait le champion du retour à la vie simple et d'un gouvernement fort. Son programme se traduit en clair:

«Plus de misère et moins de liberté!»

Tel est l'homme qui vint parler à La Chaux-de-Fonds, cette métropole autrefois si vivante, aujourd'hui si durement frappée par le chômage. Et, comme si la provocation n'eût pas été suffisante, M. Musy donna à sa conférence l'allure d'une sainte croisade, en mobilisant ses troupes du canton et hors du canton, les chevaliers de la bou-

teille et de la matraque et en mettant à leur tête les drapeaux détestés du fascisme.

Jamais on n'a vu provocation «montée» avec un soin pareil.

Le Front antifasciste, le Parti communiste comprirent le danger. Au cours de nombreuses assemblées de quartier, leurs militants appelèrent les habitants à fréquenter la conférence Musy dans l'ordre et la dignité.

Au nom du Parti communiste, notre camarade Diacon demanda à la Jeunesse nationale de pouvoir porter la contradiction à M. Musy, preuve de notre volonté de combattre par des arguments, en public, la néfaste politique de M. Musy. M. Bourquin s'y refusa, contrairement à tous les usages, et ce fut un socialiste qui fut accepté pour défendre le communisme attaqué par M. Musy.

Tout se serait passé dans un ordre complet si un minimum de précautions avait été pris par les autorités. On ne sut que mobiliser toutes les forces de police disponibles et les munir de bombes à gaz... Un peu d'intelligence eût fait mieux l'affaire.

Ainsi, dès 19 heures, les curieux affluaient à la porte de la grande salle, fermée. A 20 h. 30, il y avait là 2000 personnes et davantage même... Et les portes s'ouvrirent seulement pour laisser passer les fascistes, paradant en formation militaire...

La foule, avec quelque impatience trompée par des chants et des lazzis, attendit jusqu'à 21 heures. Les portes s'ouvrent enfin... Une poussée, la police s'énerve. Elle se saisit d'un jeune homme qu'un fasciste frappe aussitôt à coups redoublés... Partout ailleurs cela eût provoqué une bagarre. La foule se contenta de manifester son indignation contre cette collusion de la police avec les fascistes.

Après quelques minutes, alors qu'il reste dans la salle de nombreuses «places libres», on ferme à nouveau les portes. Et comment s'y prend-on? On jette contre la foule, contre ces 2000 personnes qui attendent depuis deux heures pour assister à un débat qui les passionne, on jette... des bombes à gaz lacrymogène.

Cela suscita l'indignation de TOUS les présents, sans distinction d'opinion politique, et l'on vit ce peuple chaux-de-fonnier manifester par des chants, de nombreux cris de «Front populaire».

Quel fut à nouveau le rôle du Parti communiste à ce moment-là? Après de vains essais du camarade Jaquet (socialiste) de se faire entendre, notre camarade Diacon harangue la foule, propose de tenir une séance dans une salle du Cercle ouvrier ou devant la grande poste. Personne n'en voulut rien savoir. Diacon, appuyé ensuite par notre camarade Barraud, prêche le calme, recommande à chacun de ne céder à aucune provovation.

Dans la salle, la conférence se poursuivait dans une atmosphère vibrante. A minuit environ, sortie... Tout est terminé, tout s'est bien passé, lorsque les fascistes, en dépit des conseils de la police locale, veulent sortir en cortège, leurs drapeaux en tête.

La grande salle est encore entourée d'une foule immense qui discute de la conférence, des reparties de la contradiction, ou qui n'a pas oublié sa vaine attente... Une poussée de curiosité quand on voit

les drapeaux fascistes, la foule se resserre, les gendarmes mettent sans autre à l'usage leurs bombes à gaz.

Les bombes, jetées en pleine foule, sèment un peu de panique, les spectateurs s'enfuient, qui à gauche, qui à droite, les barrages sont de ce fait bouleversés, les fascistes sortent bouteilles et matraques et frappent. La foule répond, les drapeaux symbolisant le fascisme odieux sont promptement déchirés. Cela a duré quelques minutes. Il y a deux blessés, deux antifascistes.

Et soudain le bruit se répand: le docteur Bourquin est mort. Peu nombreux sont ceux qui ont vu sa chute, survenue loin de toute bagarre, et au milieu d'agents.

«Les gaz, les gaz, à moi mes hommes!» — telles furent les paroles ultimes du Dr Bourquin, les paroles que nous avons immédiatement relevées et qui ont contraint les autorités à procéder à un examen des viscères, dont on tarde bien à publier le résultat.

Des médecins amis examinent immédiatement le Dr Bourquin et reconnaissent qu'il est mort de mort naturelle, sans trace de coups (l'effet des gaz ne peut être découvert sans analyse).

Le juge informateur n'en décide pas moins d'appeler un expert, le Dr Waegelin. Celui-ci émit un jugement catégorique: pas trace de coup. Mort naturelle, tout en poursuivant les recherches pour dépister les effets des gaz lacrymogènes.

Voilà toute la vérité sur les événements du lundi 26 janvier à La Chaux-de-Fonds. Chacun de regagner son lit et les fascistes de rentrer à leur domicile par train spécial.

A La Chaux-de-Fonds

La classe ouvrière des Montagnes sera d'accord avec nous pour penser que si le mouvement socialiste avait gardé plus d'énergie et de combativité, ces incidents auraient été évités.

Pourquoi le Conseil communal accorde-t-il une salle communale aux fascistes sans poser des conditions précises: ouverture des portes à une heure précise, ou délivrance à l'avance de cartes d'entrée; interdiction de cortège; désarmement des fascistes et interdiction de mobiliser des forces fascistes du canton (ce fut fait par train spécial!).

On remarqua beaucoup l'absence du camarade E.-P. Graber au cours des événements, et pourtant la place d'un chef n'est pas de donner des conseils le lendemain. C'est d'agir le jour même. Au lieu d'insinuer (pour rétracter ensuite, c'est vrai) que Diacon n'avait pas eu le courage de tenter de calmer la foule, E.-P. Graber eût mieux fait d'ajouter ses efforts, fraternellement, à ceux de Diacon et de Barraud.

E.-P. Graber nous permettra de lui faire remarquer qu'il ne suffit pas d'affirmer avec pathétisme «être prêt à verser la dernière goutte de son sang pour lutter sur les barricades contre le fascisme», il vaut mieux, beaucoup mieux faire ce patient travail que notre Parti communiste de La Chaux-de-Fonds a fait: aller aux ouvriers, faire comprendre la nécessité de ne pas répondre aux provocations.

En dépit de ces reproches, qui doivent être faits à certains camarades dirigeants du Parti socialiste ou de la commune, notre Parti communiste de La Chaux-de-Fonds s'adressa au Parti socialiste, comme à toutes les organisations ouvrières pour organiser une grande manifestation le lundi 1er février.

C'est à peine concevable: alors que la commune discutait avec le préfet et décidait d'interdire la manifestation communiste annoncée depuis dix jours, on se refusait, au Parti socialiste, à discuter même la proposition du Parti communiste et les autorités communales prenaient finalement une interdiction de conférence en plein air...

Nous sommes persuadés que si nos camarades socialistes avaient voulu se donner la peine de discuter avec nos camarades communistes, ils se seraient rendu compte de la nécessité d'aider à la réussite du meeting proposé par le Parti communiste. — La Chaux-de-Fonds tout entière a été salie dans la presse, La Chaux-de-Fonds tout entière devait se défendre publiquement et rétablir la vérité.

Nous savons quelle indignation cet arrêté a suscitée. Et nous crions à nos camarades socialistes: il n'est pas trop tard encore! Avant que le Conseil fédéral ait profité des décisions si déplorables du congrès de Zurich, réalisons notre unité à l'exemple de nos camarades de France.

Notre pain et nos libertés sont en jeu. Notre division les perdra. Notre union les sauvera. Ouvrons les yeux, nous sommes à notre 6 février!

Il n'y a aucune raison de se gêner

Nous publions ci-après le texte d'un tract-appel du secrétariat romand de notre Parti communiste, qui a été saisi à Genève dans les locaux de notre section sur l'ordre de M. Béguin, juge d'instruction à La Chaux-de-Fonds. Ce même tract a servi à justifier des perquisitions au domicile de notre camarade Lentillon et à celui d'une militante. Voici:

« A qui profitent les événements de La Chaux-de-Fonds?

» La mort du Dr Bourquin est due à une cause naturelle. Maladie de cœur. Le professeur Waegelin de Berne l'a établi clairement. Il reste à définir le rôle des gaz lacrymogènes. Deux modèles de bombes ont été retrouvés. La police disposait d'un seul. C'est donc que les «Jeunesses nationales» en ont aussi usé.

»La réaction, la presse pourrie n'en continuent pas moins leur campagne mensongère contre notre parti. Nous n'avons jamais eu de troupes d'assaut comme l'affirme la *Nouvelle Gazette de Zurich*. Notre seul souci est d'assurer la défense des libertés démocratiques gravement menacées au moment même où la hausse du coût de la vie aggrave la misère du peuple. Cette campagne veut justifier les pires mesures policières. Il est très regrettable que l'exemple donné par les municipaux socialistes de La Chaux-de-Fonds permette au Conseil d'Etat neuchâtelois d'interdire les assemblées et les manifestations communistes.

» La *National-Zeitung* l'a écrit. Le seul responsable des incidents est M. Musy qui poursuit partout sa tournée d'agitation et de provocation. Il parlait vendredi à Zurich aux côtés du millionnaire Henne, chef du Front national qui s'affirme national-socialiste. Que dirait-on si nous allions à Fribourg discuter l'inutilité du Parti catholique-conservateur?

» Les travailleurs neuchâtelois sauront défendre leur honneur et leurs droits. Il faut cependant que dans le pays entier ils trouvent l'appui de tous les démocrates. Les protestations, les résolutions doivent pleuvoir sur le bureau du Conseil d'Etat de Neuchâtel et sur celui du Conseil fédéral.

» L'union étroite de tous les travailleurs, de tous les amis de la liberté dressera devant le fascisme un mur infranchissable.

» Vive l'unité ouvrière, vive le front populaire »

Certain de son bon droit, ce texte ne contenant que de simples constatations ou citations, notre camarade Lentillon a immédiatement protesté auprès de l'officier de police contre cette saisie qui équivaut à la suppression entière de la liberté d'opinion et de presse. Dans la journée de mardi, trois lettres ont été expédiées pour demander la levée de la saisie ainsi qu'un télégramme à M. Béguin d'une part, à M. Cornu, procureur général du canton de Genève, et à M. Balmer, président du Département de justice et police de ce même canton, d'autre part.

Nos lecteurs, tous les démocrates sincères jugeront avec nous des procédés employés pour faire taire la voix de notre parti qui s'élève contre les calomnies systématiquement déversées sur son compte.

Ajoutons pour terminer que ce tract était destiné à toute la Suisse romande et non au canton de Neuchâtel seulement, qui avait pris entre-temps contre les libertés les mesures que nous signalons d'autre part.

Comment on empoisonne l'opinion publique

Dès lundi soir donc, tout correspondant honnête devait câbler à son journal: le Dr Bourquin est mort de mort naturelle; toutefois le juge informateur a ordonné une autopsie par un spécialiste.

Au lieu de cela, nous avons vu la presse clamer en parfait unisson: à l'assassin! Il n'y a que la presse nazie pour arriver à mentir avec un pareil ensemble!

Et dans quel but a-t-elle menti, cette presse? Pour servir Berne, pour servir ce Conseil fédéral qui abuse des pleins pouvoirs et de la clause d'urgence, pour gonfler un terrifiant spectre communiste qui fasse trembler tous les paisibles citoyens de notre pays...

Car Berne a entrepris le deuxième renflouement de la fameuse muselière Haeberlin qui doit légaliser les pratiques courantes de la police fédérale: contrôle des communications téléphoniques, contrôle du courrier postal, perquisitions, arrestations, en dehors de toutes

autorités judiciaires, sur simple soupçon et toutes garanties constitutionnelles mises au rancart.

Et le Conseil fédéral s'est frotté les mains! Si le peuple pouvait croire au danger bolchevik, peut-être consentirait-il enfin à accepter la muselière...

Le danger bolchevik? Quel bruit n'a-t-on pas fait là autour, au moment des perquisitions de Zurich. Puis, on n'en a plus parlé... c'était du bluff. On en a reparlé à nouveau avec les engagements pour l'Espagne, puis on s'est à nouveau tu... c'était du bluff.

Aujourd'hui tout citoyen pondéré peut constater que la campagne de presse menée sur les événements de La Chaux-de-Fonds est empuantie de calomnies, de faux et qu'on a systématiquement cherché à empoisonner l'opinion publique.

Jetons un rapide coup d'œil sur la presse pour en convaincre nos lecteurs incrédules.

Voici d'abord l'officieuse Agence télégraphique suisse qui transmet mardi à toute la presse:

« Il nous est communiqué que le Dr Bourquin est décédé par suite d'une crise cardiaque provoquée par un traumatisme à la nuque et différents coups dans le dos.»

Voici l'*Effort*, le haineux porte-parole des fascistes neuchâtelois:

« La police cantonale nous communique que c'est après avoir été frappé par une bouteille, dont on a retrouvé les débris, que le Dr Bourquin s'est effondré.»

La *Gazette de Lausanne* sort une manchette monstrueuse:

« Les communistes assassinent le Dr Bourquin.»

Et M. Rigassi, qui se prétend certainement un honnête homme, d'écrire mercredi 27 janvier, quand la vérité avait éclaté:

« Sortant paisiblement d'une assemblée populaire où M. Musy, ancien conseiller fédéral, avait fait une conférence sur le communisme, le Dr E. Bourquin, député libéral de La Chaux-de-Fonds et chef des Jeunesses nationales, a été sauvagement attaqué par des émeutiers communistes et a expiré au bout d'une demi-heure.

» Voilà, dans toute sa brutalité, le fait révoltant qui est survenu dans la grande cité horlogère et qui soulève dans toute la Suisse une profonde émotion.»

Et plus loin:

« L'agression mortelle du Dr Bourquin est un acte de guerre civile.»

Et pour que le public ne croie pas à un incident, à un fâcheux concours de circonstances, la presse précise, à coups de mensonges. Voici par exemple la *Nouvelle Gazette de Zurich:*

« Ce qui est surtout inquiétant, c'est le déploiement visiblement organisé des groupes communistes venant de différentes régions du pays. La façon dont fut déclenchée l'attaque fait supposer une tactique arrêtée. Les communistes disposent probablement de troupes de choc terroristes...»

» C'est pour cela que des précautions sérieuses s'imposent. Le

Conseil fédéral doit avoir les moyens de remédier à cette situation.»

Mais l'Agence télégraphique suisse doit enfin publier la vérité. Pas d'assassinat, mort naturelle. Voyez comment la presse, avec rage, cherche à détruire l'effet de ce communiqué (et combien de journaux s'abstinrent de le publier). Voici la *Gazette de Lausanne* qui déclare, dans le numéro déjà cité:

« Ces conclusions sont en contradiction avec les informations de La Chaux-de-Fonds et avec les dépositions de témoins oculaires affirmant que le Dr Bourquin a été frappé par les émeutiers.

» Il faut souhaiter que l'enquête judiciaire parvienne à établir toute la vérité sur les circonstances du drame.»

Malgré tout, l'affaire se décolore et c'est alors qu'intervient un communiqué fédéral reprenant le serpent de mer des «étrangers mystérieux à mine patibulaire», etc.:

« Si cette supposition devait être confirmée, les participants devront s'attendre à l'expulsion immédiate du territoire suisse. Un fait surtout est inquiétant. Cette manifestation a été visiblement organisée par des communistes provenant de différentes contrées. La façon dont la bagarre fut mise en branle laisse supposer une tactique concertée. Tout permet de croire que les communistes disposent de troupes de choc organisées.»

Un journal chaux-de-fonnier a poussé la précision plus loin et écrit nettement que

« les émeutiers étaient commandés par Me Vincent, l'avocat communiste de Genève.»

Pourtant, une voix honnête!

Un seul organe bourgeois fit exception à ce concert de faux, la *National-Zeitung* de Bâle, qui, dès le premier jour, écrivit:

« Les conférences de M. Musy mettent la paix et la sécurité en danger.»

Et pour éviter que les faits ne viennent trop rapidement confirmer cette affirmation, M. Musy fut prié de renoncer à parler jeudi 28 janvier à Zurich où il devait se produire aux côtés du national-socialiste millionnaire Henne!

Plus tard, la *National-Zeitung* a justement écrit:

« Au lieu d'insulter la population chaux-de-fonnière, qu'on se demande un peu ce qui se passerait si les communistes allaient à Fribourg donner une conférence publique sur le thème «Le Parti catholique est-il un parti utile» et prétendaient défiler en ville avec leurs drapeaux.»

Ces simples manifestations d'honnêteté journalistique ont valu à la *National-Zeitung* les attaques venimeuses des milieux réactionnaires acharnés à empoisonner l'opinion publique, pour pouvoir lui faire avaler cette revision fasciste de la Constitution que le peuple suisse a magistralement écrasée en septembre 1935.

Rétablir la vérité, c'est défendre les libertés populaires

Nos camarades socialistes genevois l'ont bien compris, et dans le *Travail* du 30 janvier ils ne mâchent pas leurs mots:

« Avec une inimaginable mauvaise foi, la presse de droite de chez nous continue à faire croire que le Dr Bourquin fut tué par des manifestants socialo-communistes.

» Elle imite la presse de droite de la République française qui s'est spécialisée dans le lancement de fausses nouvelles et dans le mépris qu'elle a de la vérité.

» Nous avons entendu de nombreuses réflexions fort désagréables pour la presse bourgeoise. Elles émanent, non des milieux d'ouvriers, mais des milieux bourgeois où il n'y a pas que des sots et des fanatiques. On est écœuré, voire même révolté par le chahut journalistique éhonté fait autour du cadavre du Dr Bourquin et par la campagne odieuse et mensongère menée depuis le décès d'un homme malade au point qu'il aurait dû s'abstenir de participer à toute manifestation politique. La solidarité antifasciste peut seule nous sauver d'un sort pareil à celui des grands Etats où les représentants de la classe ouvrière ont voulu pratiquer cette politique du milieu en honneur chez nous à l'heure actuelle.»

Les faits causés par la provocation de Musy et de ses amis fascistes à La Chaux-de-Fonds s'étaient produits dans la nuit du 25 au 26 janvier 1937. Avant même de connaître le résultat de l'autopsie qui permit de certifier que le Dr Bourquin n'avait pas reçu de coups et était mort d'une crise cardiaque tout en réclamant une analyse pour déceler si les gaz toxiques employés par la police et les fascistes avaient pu déclencher cette crise, le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel prenait, le 29 janvier déjà, la décision d'interdire le Parti communiste dans le canton, par le décret suivant publié dans la *Feuille officielle* du 30 janvier:

«*Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel*

Vu l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre les menées communistes en Suisse, du 3 novembre 1936:

Considérant que l'article 4 du dit arrêté dispose que les autorités de police des cantons doivent interdire les assemblées et manifestations communistes lorsqu'il y a lieu d'admettre qu'elles troubleraient l'ordre public ou mettraient en danger la sécurité du pays:

Sur la proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de police

arrête :

Article premier. – Toute assemblée communiste et toute manifestation communiste sont interdites dans le canton de Neuchâtel.

Art. 2. – Est passible des peines acréditées aux ticles 434 et 439 du Code pénal, toute personne qui organisera une assemblée ou une manifestation communiste ou y participera à un titre quelconque.

Art. 3. – Le Département de police est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entre immédiatement en vigueur.

Neuchâtel, 29 janvier 1937.

Au nom du Conseil d'Etat

Le chancelier, STUDER-JEANRENAUD.

Le président, RENAUD. »

Le 30 janvier, le préfet des Montagnes, dans un *Avis à la population,* précisait cet arrêté du gouvernement en ces termes:

« La population des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle est informée qu'indépendamment des mesures prises par l'une ou l'autre des autorités communales et en application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 janvier 1937 interdisant toute assemblée communiste et toute manifestation communiste, les autorités cantonales chargées de l'exécution de ces dispositions légales jugent à propos d'orienter le public de ces districts sur la façon dont l'arrêté du Conseil d'Etat doit être interprété et observé, et sur les risques courus en cas de non-observation.

1. Est considéré comme assemblée communiste, le rassemblement de personnes rattachées au Parti communiste, dans un endroit public ou privé.

2. Est considéré comme manifestation communsite, le fait d'élaborer, d'imprimer, de distribuer sur rue, dans les ménages ou de toute autre façon, des tracts, feuilles volantes, pamphlets, etc... en faveur du Parti communiste, signés ou non par celui-ci ou par des tiers.

3. Toute personne (manifestant, contre-manifestant ou curieux) qui assisterait à une assemblée de manifestation communiste ou qui stationnerait à l'endroit indiqué pour telle manifestation, celle-ci fût-elle même déconvoquée, tombe sous le coup des dispositions de l'arrêté précité.

Les personnes qui n'exécuteront pas séance tenante les ordres qui peuvent leur être notifiés par les organes de police doivent s'attendre à être appréhendées et mises à la disposition de qui de droit, en application du Code pénal.

Le préfet des Montagnes:
ROMANG.

L'adjudant du commandant de la police cantonale:
Lt. A. WIDER.

La Chaux-de-Fonds, 30 janvier 1937.»

Jamais les mesures d'aide aux chômeurs n'avaient été prises avec une telle célérité.

Mais ces dispositions liberticides devaient être ratifiées par le Grand Conseil. Le rapport du Conseil d'Etat au Parlement cantonal est daté du 11 février. Il était manifestement déjà élaboré avant la nuit tragique.

Ce rapport fait état de la motion de J.-M. Musy et 18 cosignataires «réclamant l'interdiction du Parti communiste sur le terrain fédéral» et d'un projet d'arrêté fédéral sur la protection de l'ordre public du 7 décembre 1936, arrêté fédéral rejeté par le Conseil national. Il va même jusqu'à rendre le Parti communiste responsable de la crise économique et du chômage en alléguant que

> « la menace communiste constitue certainement une entrave à la reprise de l'activité économique; il faut donc commencer par l'éloigner le plus vite possible.»

Comme si la suppression de cette «entrave» allait pouvoir donner du travail aux chômeurs et autres victimes de la crise économique et de la dévaluation du franc!

Le 23 février déjà, le Grand Conseil neuchâtelois votait une «loi portant interdiction des organisations communistes ou subversives» qui avait la teneur suivante:

> «*Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,*
>
> sur la proposition du Conseil d'Etat,
>
> *décrète:*
>
> *Article premier.* – Sont déclarés dangereux pour l'Etat et illégaux, aussi bien dans leur but que dans leurs moyens, le Parti communiste et toutes les organisations qui s'y rattachent ou qui s'en inspirent.
>
> En conséquence toute activité politique ou autre est interdite sur territoire neuchâtelois au Parti communiste, à ses sections ou cellules, ainsi qu'aux organisations accessoires ou entreprises qui travaillent entièrement ou partiellement dans l'intérêt du communisme ou qui s'en inspirent.
>
> Le Conseil d'Etat est chargé de dissoudre les organisations illicites.
>
> *Art. 2.* – Sont interdits également l'offre, la remise, l'envoi ou la distribution de tous journaux, écrits, feuilles volantes, manifestes et autre matériel de propagande ayant un caractère communiste ou subversif.
>
> *Art. 3.* – L'exercice d'un mandat public et d'une fonction administrative ou pédagogique est déclaré incompatible avec le fait d'être

membre du Parti communiste, d'une organisation qui s'y rattache ou qui s'en inspire.

En conséquence, l'entrée en vigueur de la présente loi emporte de plein droit annulation des mandats publics attribués à des communistes et résiliation des rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat ou des communes appartenant soit au Parti communiste, soit aux organisations qui s'y rattachent ou qui s'en inspirent.

Les personnes qui, sans se rattacher à une organisation illicite, se livrent à une activité quelconque destinée à propager le communisme, l'anarchie ou d'autres doctrines préconisant ou comportant le renversement, par la violence, d'institutions démocratiques, tombent sous le coup des incompatibilités prévues au présent article.

Art. 4. – Les infractions à la présente loi seront punies de l'amende jusqu'à cinq mille francs ou de l'emprisonnement jusqu'à deux ans. Ces deux peines peuvent être cumulées. En outre, la privation de l'exercice des droits civiques jusqu'à dix ans sera prononcée dans tous les cas, comme peine accessoire de l'amende ou de l'emprisonnement.

Lorsque l'infraction commise ne présente pas un caractère particulier de gravité, la peine sera, indépendamment de la privation jusqu'à deux ans de l'exercice des droits civiques, l'amende jusqu'à cent francs ou l'emprisonnement jusqu'à deux mois.

Toutes les peines prévues au présent article sont applicables à la tentative.

Sont également applicables, sous réserve des dérogations mentionnées ci-dessus, les dispositions générales du Code pénal neuchâtelois du 12 février 1891.

Art. 5. – Les dispositions pénales ci-dessus sont applicables également à celui qui aura pris part à un attroupement formé en public et au cours duquel des violences ont été commises collectivement sur des personnes ou sur des propriétés.

Il n'encourra aucune peine s'il s'est retiré sur sommation de l'autorité sans avoir participé aux violences, ni les avoir provoquées.

Celui qui aura provoqué un attroupement visé à l'alinéa premier du présent article sera puni des mêmes peines, si en raison des circonstances il était à prévoir que des violences seraient exercées.

Art. 6. – Les dispositions de la présente loi sont également applicables aux groupements anarchistes ainsi qu'à tous autres groupements préconisant la violence dirigée contre l'Etat démocratique.

Art. 7. – Le Conseil d'Etat est chargé de pourvoir, s'il y a lieu, après les formalités du référendum, à la promulgation et à l'exécution de la présente loi.

Neuchâtel, 23 février 1937.

Au nom du Grand Conseil:

Les secrétaires,	*Le président,*
ROMAIN RUEDIN.	J. MARION.
JEAN HOFMANN.	

A la séance du Grand Conseil du 22 février qui vota cette loi liberticide, la première en Suisse interdisant le Parti communiste créé en 1921, le groupe socialiste exprima son opposition par une intervention vigoureuse de Camille Brandt:

«Depuis quinze ans que je fais partie du Grand Conseil, j'ai pris connaissance de bien des messages qui ont provoqué en moi des réactions diverses, mais jamais un projet de loi du gouvernement ne m'a à la fois ému et inquiété comme celui qui nous occupe et mon sentiment est partagé par de nombreux citoyens des Montagnes qui croient encore à la démocratie et à la liberté...»

Parlant des événements du 25 janvier:

«Je n'y fais allusion que pour m'élever contre les exagérations manifestes que la presse a répandues dans le pays et à l'étranger et qui font passer notre ville et notre canton pour des lieux de désordre et d'anarchie, alors qu'une fois les passions calmées tout se ramènera à des proportions infiniment modestes...

N'osant sévir ouvertement, le gouvernement et ses amis s'efforcèrent de réagir en vantant l'excellence des institutions existantes et en attaquant comme des ennemis du bien public ceux qui parlaient d'améliorations...»

Camille Brandt fait ensuite un rappel historique de la lutte des patriotes neuchâtelois pour conquérir leur indépendance après la Révolution française de 1789 et sous son influence.

«Le 13 juin, le Conseil d'Etat rendit un arrêté interdisant les sociétés patriotiques. Le conseil déclare qu'il abolit, supprime et met à néant toutes pareilles associations comme étant irrégulières, illégales, incompatibles avec la Constitution de l'Etat et propres à y semer le trouble...»

Il s'agissait alors des sociétés patriotiques, et, en 1937, du Parti communiste, et Camille Brandt de conclure ainsi ce rappel historique:

«Et pourtant, depuis cette époque, des événements se sont produits qui devraient nous incliner à plus de largeur de vue dans le domaine des idées et à une appréciation plus moderne de la Constitution et des principes démocratiques...»

L'orateur voit distinctement le prolongement de la voie ouverte par le projet du Conseil d'Etat:

«Je sais qu'on accuse volontiers de connivence avec les communistes ceux qui osent, dans cette période de réaction passionnée, défendre leur droit à l'existence. Un avocat qui prend la défense d'un des prévenus du 25 janvier se voit traité de bolchevik et un chrétien sincère qui ose émettre l'idée d'un apaisement est appelé communiste camouflé. Cela ne m'empêche pas de dire, en m'inspirant de la Constitution fédérale, de l'esprit dans lequel elle a été élaborée à un moment où les luttes politiques et surtout religieuses étaient si ardentes, que la loi de 1937 contre le communisme est très loin de ramener la paix et la concorde... On est en somme en train de créer chez nous le délit d'idée, le délit d'intention, et de le punir par anticipation. Quand on entre dans une telle voie, on ne sait plus où et quand on s'arrête...»

Répondant à ceux qui affirmaient que les communistes sont des fauteurs de perpétuel désordre, Camille Brandt ajoutait:

«Je dois à la vérité de reconnaître et de déclarer que les mandataires communistes dans nos communes des Montagnes ont fait preuve d'autant de zèle et de civisme que les mandataires des autres partis...

Dans son immense majorité, la population des Montagnes aime le calme et l'ordre, mais elle est aussi passionnément éprise de justice. En votant la loi contre les communistes, on développera dans l'idée des Montagnards le sentiment que le fossé s'élargit entre le gouvernement et la classe ouvrière, entre le Bas et le Haut.»

(Compte rendu repris de la *Lutte*, 25 février 1937)

Deux autres socialistes, Paul Graber et Henri Perret, s'opposèrent aussi à la loi, mais dans un esprit bien différent de la conception démocratique de Camille Brandt. Ils critiquèrent la loi parce qu'elle ne visait pas en même temps les fascistes et n'interdisait pas leurs organisations comme celles des communistes. Ils cherchèrent à intégrer les fascistes dans la liste des groupements interdits. La *Sentinelle* rapportait en ces termes l'intervention d'Henri Perret:

«H. Perret se déclare personnellement partisan de la suppression des groupes antidémocratiques, mais de tous. Le rapport ignore «ceux de la droite». Henri Perret cite des cas prouvant manifestement l'existence de groupements fascistes, et ceci impose au Conseil d'Etat l'équité nécessaire en frappant également tous les extrémistes.»

Cependant, les partis bourgeois firent bloc et votèrent la loi par 55 voix (contre 34). Ils s'appuyaient sur l'arrêté du Conseil fédéral

du 3 novembre 1936 dirigé exclusivement contre les communistes, leurs organisations et leur propagande.

« *Arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre les menées communistes en Suisse*

Article premier. – Le ministère public de la Confédération est chargé, en liaison avec les autorités douanières et l'administration des postes, télégraphes et téléphones, de confisquer tous les journaux, écrits ou autre matériel de propagande importés en Suisse qui présentent un caractère communiste, anarchiste, antimilitariste ou antireligieux.

Devront de même être confisqués, les imprimés et écrits multipliés par un autre procédé, en particulier les feuilles volantes, les journaux d'entreprises ou de cellules, les images et autres représentations semblables qui compromettent la sûreté intérieure ou extérieure du pays ou la tranquillité de l'ordre public.

Art. 2. – Toute activité politique est interdite à l'organisation dénommée «Secours rouge suisse, section du Secours rouge international». Les fonctionnaires et employés de police de la Confédération et des cantons doivent contrôler et surveiller l'activité du «Secours rouge». Les agents du «Secours rouge» sont tenus de donner tout renseignement demandé et de produire les pièces relatives à l'activité de l'organisme.

Le Conseil fédéral dissoudra le «Secours rouge» si les renseignements sont refusés, si de faux renseignements sont donnés ou si une activité politique ou un acte illégal sont constatés.

Art. 3. – Les cours d'initiation à la propagande ou à la tactique communiste sont interdits.

Les autorités de police des cantons sont chargées de défendre ou de supprimer les cours de ce genre.

Au besoin, le Département fédéral de justice et police prendra ces mesures.

Art. 4. – Les autorités de police des cantons doivent interdire les assemblées et manifestations communistes lorsqu'il y a lieu d'admettre qu'elles troubleraient l'ordre public ou mettraient en danger la sûreté du pays.

Au besoin, le Conseil fédéral prononcera l'interdiction.

Art. 5. – Le présent arrêté entre en vigueur le 4 novembre 1936.

Berne, le 3 novembre 1936.

Au nom du Conseil fédéral:

Le président de la Confédération,
MEYER.

Le vice-chancelier,
LEIMGRUBER. »

Le Parti communiste lança un référendum contre la loi cantonale, mais, lors de la votation populaire, le Parti socialiste, fortement

divisé entre adversaires et partisans de la loi, soucieux de se distancer des communistes et au fond très satisfait d'en être débarrassé, laissa les électeurs voter selon leur conscience. Le peuple adopta la loi par 17 524 voix contre 8597. Ces chiffres révèlent que, si certains électeurs socialistes ont voté contre la loi, d'autres, 2000 environ, l'ont approuvée.

Cette première interdiction et l'attitude des chefs du Parti socialiste neuchâtelois furent sévèrement jugées et condamnées en France. A Marcel Cachin, qui interpella les socialistes français à propos de la politique d'abstention des socialistes neuchâtelois, le vieux militant de la SFIO, Bracke, répondit publiquement[1]:

«Je réponds sans gêne et sans avoir besoin de consulter personne: «Cachin, peux-tu le demander? Je ne sais si c'est exact et j'éprouve de l'hésitation à le croire de la part d'un homme comme Paul Graber que je connais et estime depuis longtemps. Mais, s'il n'y a pas là un de ces malentendus où porte quelquefois par malheur la prévention au sein d'une organisation commune, je me porte garant que pas un membre de notre SFIO ne se fera scrupule de condamner toutes persécutions contre un parti prolétarien et de proclamer inadmissible qu'on y aide d'une façon quelconque, fût-ce par le silence ou l'abstention.»

Mais, en Suisse aussi, l'attitude du Parti socialiste neuchâtelois fut considérée comme une véritable capitulation devant la réaction déchaînée.

Max Weber écrivit dans le *Volksrecht* un article très vif contre la décision du Parti socialiste neuchâtelois où il déclarait entre autres:

«Nous considérons les lois dites anticommunistes, aussi bien cantonales que fédérales, comme une atteinte à la Constitution et à la démocratie. Si le pays continue dans cette voie, il aboutira à la suppression des libertés et cette mise au pas *(Gleichschaltung)* met en jeu l'existence même de la Suisse à titre d'Etat indépendant.

Nous regrettons profondément que nos camarades syndiqués et membres du Parti socialiste neuchâtelois capitulent devant la réaction déchaînée dans leur canton et renoncent à lutter contre la loi anticommuniste soumise dimanche prochain à la votation populaire.

Nous voulons espérer que cette capitulation ne se renouvellera nulle part ailleurs... La liberté est le plus précieux des biens que la Suisse peut nous offrir. Mais c'est seulement si nous sommes prêts

[1] La *Lutte* du 15 mai 1937 citant le *Populaire* de Paris.

au dernier des sacrifices pour la défendre que nous pourrons la conserver.»

Contrairement à la liberté de vote décidée par le Parti socialiste neuchâtelois, le Parti socialiste suisse s'adressa directement au peuple neuchâtelois pour lui recommander le rejet de la loi. Son appel dit entre autres:

«Il s'agit de l'interdiction d'un parti participant depuis des années au pouvoir législatif et au jeu de notre démocratie parlementaire. Son interdiction signifierait rien moins qu'une atteinte mortelle non seulement à cette démocratie parlementaire, mais à la démocratie tout court, car la démocratie est parlementaire, ou elle n'est pas, et non seulement dans notre pays. Au Luxembourg, la réaction prépare également, en se réclamant ouvertement des méthodes de Musy, Aubert et compagnie, une loi anticommuniste.

La votation de dimanche a non seulement une portée cantonale et suisse, mais encore internationale. La responsabilité du peuple neuchâtelois est immense. De sa décision dépendra l'avenir des traditions de liberté qui ont fait, jusqu'à aujourd'hui, la raison d'être de notre parti.

Par leur vote de dimanche, les électeurs neuchâtelois ravaleront notre pays au rang des Etats fascistes, ou bien maintiendront, en l'affermissant, le rang qu'il occupe encore parmi les nations démocratiques.

Dimanche, le peuple neuchâtelois sauvera ou perdra les traditions démocratiques de Vinet, de Favon, de Numa Droz. Le destin de la liberté est entre ses mains.

C'est pourquoi le Parti socialiste suisse souhaite ardemment, avec tous les amis de la liberté, que le peuple neuchâtelois, se ressaisissant et repoussant l'appel des mauvais bergers, fasse échouer l'offensive de la réaction.»

Cette exhortation, demandant au peuple de repousser l'appel des mauvais bergers, qui visait-elle? Paul Graber et René Robert. Bratschi, au nom de l'Union syndicale suisse, invita aussi les électeurs neuchâtelois à voter non.

Le Parti communiste suisse avait adressé un recours au Tribunal fédéral contre l'arrêté du Conseil d'Etat neuchâtelois du 29 janvier 1937 et contre l'ordonnance du préfet des Montagnes du 31 janvier. Le Tribunal fédéral prit son temps et attendit, avant de répondre, que les mesures décrétées par le gouvernement fussent ratifiées par une loi du Grand Conseil et acceptées par la majorité des électeurs.

Dans sa lettre au Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat neuchâtelois s'appuyait sur la provocation de Musy et la mobilisation de ses forces

fascistes amenées par train spécial à La Chaux-de-Fonds, pour légitimer des mesures liberticides. Il écrivait entre autres, le 21 avril, au greffe du Tribunal fédéral:

«... Le recours est essentiellement dirigé contre l'arrêté du Conseil fédéral du 3 novembre 1936 instituant des mesures contre les menées communistes en Suisse. Nous n'avons pas à répondre sur ce point et nous nous abstenons ainsi de prendre position à l'égard des conclusions 3 et 4 du recours.

A la suite des déplorables événements survenus à La Chaux-de-Fonds dans la nuit du 25 au 26 janvier 1937, le Conseil d'Etat a jugé opportun de procéder de suite, conformément à l'article 4 de l'arrêté fédéral du 3 novembre 1936. L'arrêté du Conseil d'Etat est tellement justifié par ces graves événements qu'il n'est point nécessaire d'insister; nous constatons que l'autorité cantonale a pris spontanément une mesure d'interdiction que l'autorité fédérale aurait pu lui imposer.

Sous réserve des compétences de la Confédération, le maintien et la protection de l'ordre public rentrent dans les attributions des cantons. Ceux-ci sont tenus d'arrêter à ce propos toutes mesures exigées par les circonstances...»

«L'ordonnance du préfet des Montagnes du 1er février 1937, approuvée par le Département de police, a le caractère d'une mesure d'exécution de l'arrêté du Conseil d'Etat; dans le but d'assurer l'observation de l'arrêté du 29 janvier 1937, avec lequel elle forme un tout, il convenait d'édicter cette ordonnance...»

La section de droit public du Tribunal fédéral communiqua sa décision le 11 juin 1937 qui statue entre autres que:

«L'entrée en vigueur de la loi neuchâteloise du 23 février 1937 a modifié la situation... car à l'article premier elle déclare «dangereux pour l'Etat et illégaux aussi bien dans leur but que dans leurs moyens, le Parti communiste et toutes les organisations qui s'y rattachent ou qui s'en inspirent» et interdit en conséquence «toute activité politique ou autre sur territoire neuchâtelois au Parti communiste, à ses sections ou cellules qui travaillent entièrement ou partiellement dans l'intérêt du communisme ou qui s'en inspirent».

Cette loi enlève tout objet à l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 janvier 1937 et à l'ordonnance préfectorale d'exécution, alors même qu'elle ne les abroge pas *expressis verbis.*

Du moment que cette loi est maintenant en vigueur et que sa constitutionnalité n'est pas en cause, le Tribunal fédéral n'a plus de motif de donner aux autorités cantonales des indications pour l'avenir, puisque l'ordre légal se trouve modifié dans le canton de Neuchâtel.»

C'est là la façon élégante de juristes qui de Ponce Pilate veulent imiter le geste! La loi cantonale, qui ne faisait que codifier l'arrêté

du Conseil d'Etat, et l'ordonnance du préfet des Montagnes étant en vigueur, le Tribunal fédéral n'avait «plus de motif de donner aux autorités cantonales des indications pour l'avenir»!

Il fallait donc recourir contre la loi elle-même et ses implications pour les élus communistes aux conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. C'est bien ce qu'avaient fait les communistes suisses.

Des élections cantonales avaient lieu conjointement à la votation sur la loi anticommuniste. Le Parti socialiste ayant repoussé l'apparentement des listes avec le Parti communiste, les communistes du Locle et de La Chaux-de-Fonds présentèrent leur propre liste dans les deux districts. Par décret du 9 avril, le Conseil d'Etat les avait autorisés à mener campagne pour le référendum et pour les élections cantonales. Ils ne jouissaient donc que d'une liberté limitée à deux semaines à peine, avec interdiction de tenir toute assemblée de membres du Parti communiste pour organiser la campagne.

Le résultat des élections cantonales fut désastreux pour le Parti socialiste qui s'était officiellement tu sur la question essentielle: la défense de la démocratie menacée par la loi anticommuniste. Il perdait sept sièges dans le canton de Neuchâtel, dont trois à La Chaux-de-Fonds. E.-P. Graber ne voulut pas en comprendre la raison; l'absence de campagne du Parti socialiste neuchâtelois contre la loi liberticide avait éloigné de lui une partie des électeurs. Paul Graber lui-même était nettement visé dans cet insuccès. Alors qu'en 1934, comme candidat au Conseil d'Etat, il avait obtenu 12 580 voix, il n'en rassemblait plus que 9054 en 1937 — une perte de plus de 3500 voix!

Malgré l'interdiction des communistes, la campagne mensongère menée contre eux et l'emprisonnement de leurs militants, leur candidat le mieux placé recueillait 584 voix à La Chaux-de-Fonds et 178 au Locle!

Paul Graber, l'esprit obnubilé par son anticommunisme viscéral, tira de cette leçon des conclusions effarantes. Après avoir affirmé «la classe ouvrière doit reconstituer l'unité qui fit sa force», il rendit les communistes responsables de sa perte de 3500 voix, les accusant d'être bénis de la réaction. Son éditorial anticommuniste du 27 avril 1937 dans la *Sentinelle* est stupéfiant:

«...Toute complaisance à leur égard ne peut que nous être funeste. Il faut liquider le sophisme des «camarades prolétariens». Ce ne sont pas des camarades ceux qui, partout, livrent en

fin de compte le prolétariat à la réaction. Ce ne sont pas des camarades ceux qui empoisonnent nos forces, nos organisations. Ce sont des adversaires, et de tels adversaires, que la réaction bénit leur existence et leur travail.

Il faut, entre eux et nous, que la barrière soit sans fissure, sans solution de continuité. (...)

Le parti doit désormais réclamer de ses membres une complète et loyale discipline, réclamer de chacun d'eux une rupture plus nette que jamais avec les éléments d'extrême gauche. L'équivoque ne peut produire que des situations difficiles et troublantes qui vont d'ailleurs à fin contraire du but que se proposent les camarades qui rêvent essentiellement d'unité ouvrière. (...)

Pour que la confiance renaisse dans nos propres rangs, il faut résolument chasser tout ce qui peut diviser, tout ce qui jette le doute, la suspicion. Il faut chasser les querelles d'école et de tendances, les groupes particuliers, les coteries.»

Staline n'a pas dit mieux!

Le 22 mai 1937, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel envoyait aux conseils communaux (exécutifs) du Locle et de La Chaux-de-Fonds une lettre signée du président E. Renaud, ainsi formulée:

«Monsieur le président et Messieurs,

Nous portons à votre connaissance qu'en date de ce jour, la loi du 23 février 1937 portant interdiction des organisations communistes ou subversives a été promulguée. Elle entre immédiatement en vigueur. Nous vous en remettons ci-joint un exemplaire.

Conformément à l'article 4 de la loi, le mandat des conseillers généraux communistes élus les 9 et 10 mai 1936 est annulé de plein droit. Il y a lieu, en conséquence, de procéder au remplacement de ces conseillers généraux, lesquels ne sont plus aptes à siéger. Le quatrième alinéa de l'article 80 (revisé) de la loi du 23 novembre 1916 sur l'exercice des droits politiques est applicable, l'élection est libre et — sous réserve des dispositions de la loi du 23 février 1937 — tous les partis ou groupes ont le droit de présenter des listes. Veuillez bien, selon l'article 107, troisième alinéa, de la loi du 23 novembre 1916, sur l'exercice des droits politiques, procéder à la convocation des électeurs.»

Obéissant aux ordres du gouvernement, les municipalités à majorité socialiste avisèrent les conseillers généraux communistes, démocratiquement élus par le peuple, que leur mandat était «annulé de plein droit». Le président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds adressa aux cinq élus communistes la communication suivante:

«La Chaux-de-Fonds, le 26 mai 1937.
Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous communiquer une copie de la lettre du Conseil d'Etat, du 18 courant, nous informant que le mandat des conseillers généraux communistes, élus les 9 et 10 mai 1936, est annulé de plein droit.»

Quel honneur, en effet!

Mais les conseils communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ayant appris qu'un recours était adressé au Tribunal fédéral, au nom du Parti communiste suisse, contre la loi neuchâteloise — recours circonstancié, formulé par deux juristes de Zurich, Me Frank et Me Farbstein, ce dernier conseiller national socialiste — étaient embarrassés pour procéder à de nouvelles élections en vue d'occuper les sièges des dix conseillers communistes destitués. Dans une lettre du 6 juin au Conseil d'Etat, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds s'exprime ainsi:

«Notre conseil ayant été informé qu'un recours serait effectivement déposé au Tribunal fédéral dans le délai légal, il nous paraît dans ces conditions qu'il convient d'attendre le prononcé du tribunal sur les effets de ce recours, avant de procéder à l'élection de cinq conseillers généraux. La situation actuelle ne présente pas d'inconvénient. Il n'en serait pas de même si, après que des nouveaux membres avaient été élus au Conseil général, le Tribunal fédéral déclarait le recours fondé.

Nous pensons que vous ne verrez pas d'inconvénient à ce qu'il soit sursis à cette élection...»

Le Conseil d'Etat admit finalement qu'il fallait attendre le résultat du recours au Tribunal fédéral.

Mais le Tribunal fédéral n'était pas pressé d'affirmer le contraire de ce qu'il avait décidé en 1932, lors de la première tentative du Gouvernement neuchâtelois d'empêcher la propagande communiste, et de trouver les arguties susceptibles de légitimer une interdiction du Parti communiste dans le canton de Neuchâtel, alors qu'il était autorisé en Suisse et que des représentants du Parti communiste siégeaient librement depuis seize ans au Conseil national, dans les Grands Conseils de quelques cantons et dans de nombreuses autorités communales.

Il est vrai qu'en cinq ans la situation internationale avait changé. Hitler avait pris le pouvoir en Allemagne et donné la chasse aux communistes. Les capitalistes suisses étaient très liés à ceux d'outre-Rhin et le fascisme avait pris en Suisse, dans l'armée et dans les

partis politiques bourgeois, une influence grandissante. D'autre part, le Front populaire, formé en France et en Espagne pour combattre la menace fasciste, avait réalisé des réformes sociales — sécurité sociale, congés payés, semaine de quarante heures, etc. — qui inquiétaient fort notre bourgeoisie. L'Internationale communiste avait complètement modifié sa politique et son organisation sous l'influence de Dimitroff, au Septième congrès mondial. La division et les conflits entre partis socialistes et partis communistes, qui avaient été si profitables à la réaction, avaient fait place à une politique d'unité d'action qui se développait en France en une tentative de reconstituer l'unité organique du mouvement ouvrier. Les deux Internationales s'étaient rencontrées à Annemasse pour coordonner leur action en faveur de la République espagnole. Cette politique d'unité et de coopération alarmait la bourgeoisie qui réagissait en copiant, chez nous, la politique réactionnaire des Etats fascistes.

Le canton de Neuchâtel était particulièrement favorable à l'application de mesures liberticides. Le Parti socialiste avait systématiquement repoussé toute action commune avec les communistes et, par décision de son congrès cantonal du 21 février 1937, avait même interdit à ses membres d'adhérer au Front antifasciste. Il y avait donc des chances que les socialistes ne s'opposent pas avec énergie aux mesures frappant le Parti communiste qui leur avait enlevé des sièges aux conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Le conseiller national socialiste René Robert, membre de la commission du Conseil national chargée d'étudier le projet de loi liberticide fédérale de décembre 1936, avait voté en faveur de cette loi avec les représentants bourgeois, tandis que les trois autres conseillers nationaux socialistes et le démocrate grison Gadient votaient contre l'entrée en matière. Le projet fut tout d'abord édulcoré par le Conseil des Etats, puis rejeté par le Conseil national.

C'est dans ce climat de fascisation de la Suisse depuis la prise du pouvoir par Hitler et sous la pression qu'il exerçait sur la Suisse qu'il faut placer l'arrêt du Tribunal fédéral rejetant le recours contre la loi liberticide neuchâteloise.

Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel s'appuyait alors sur les 21 conditions de la Troisième Internationale et les résolutions du Deuxième congrès mondial de 1920, au moment où la crise du régime et le mouvement révolutionnaire étaient en plein essor. Le Tribunal fédéral ne tint aucun compte du changement de tactique de l'Internationale communiste exposé par les auteurs du recours:

«... Le Conseil d'Etat reproche à l'Internationale communiste de demeurer fidèle à l'idée d'une dictature du prolétariat, tout en affirmant vouloir lutter en faveur de la démocratie. Il est exact que la dictature du prolétariat est inscrite au programme du Parti communiste suisse depuis sa fondation. Jamais cependant les autorités n'ont admis que cette doctrine devrait entraîner l'interdiction du parti. Présentement, la tactique de l'Internationale communiste, adoptée par le Septième congrès mondial, comporte en premier lieu la défense de la démocratie bourgeoise contre le fascisme. Dimitroff, en effet, a déclaré: «Aujourd'hui, dans nombre de pays capitalistes, les masses travailleuses ont à choisir concrètement, pour le jour présent, non entre la dictature du prolétariat et la démocratie bourgeoise, mais entre la démocratie bourgeoise et le fascisme.» Il n'y a là rien de dangereux pour la démocratie suisse.»

Le Gouvernement neuchâtelois fit état de désordres qui se seraient produits dans le canton. Il n'en attribue pas la cause aux privations endurées pendant la Première Guerre par une population laborieuse acculée à la misère au cours des longues mobilisations, puis par les grandes crises des années 1920 et 1930 qui furent particulièrement fortes dans l'industrie horlogère, extrêmement vulnérable. Une autre cause du mécontentement fut la façon brutale avec laquelle le Gouvernement neuchâtelois voulut imposer sa volonté par des moyens de violence et de coercition, à l'aide d'une police et d'une armée manquant de la plus élémentaire psychologie des foules et utilisant la provocation: en 1916 et en 1917 par l'occupation militaire de La Chaux-de-Fonds et les charges de cavalerie contre des femmes et de simples curieux; en 1918, lorsque l'autorité voulut faire partir un train sous le nez des grévistes, quand ceux-ci tenaient un meeting sur la place de la Gare; en 1937 par la provocation du fasciste Musy qui amena ses troupes par train spécial et défia les travailleurs dans la grande salle de la Maison du Peuple.

Pour le Gouvernement neuchâtelois, j'étais à l'origine de ces troubles:

«... Dès 1931, la propagande communiste a été particulièrement active dans le canton de Neuchâtel. Cela est dû sans doute au fait que le secrétaire du Parti communiste suisse est le Neuchâtelois Jules Humbert-Droz. Divers rapports de police relatent les scènes de désordre qui furent suscitées à La Chaux-de-Fonds en 1934, 1935 et enfin le 25 janvier 1937 par les meneurs communistes. La police et les tribunaux durent intervenir. Cela démontre les dangers du communisme.»

Mais le Tribunal fédéral s'appuie surtout, pour rejeter le recours, sur l'attitude équivoque des socialistes à l'égard de la loi anticommuniste:

«... En vain les recourants insistent-ils sur l'attachement du Parti communiste suisse à la démocratie. On peut leur opposer les termes de la déclaration par laquelle le Parti socialiste neuchâtelois refusa de coopérer au référendum mis en œuvre contre la loi attaquée. Selon ce manifeste, il est impossible de concilier la démocratie avec de multiples dispositions fondamentales du programme et des statuts de l'Internationale des communistes. Par leur appel à la violence, au bouleversement violent préparé militairement, ils nient la démocratie et ses méthodes.»

Le tribunal fut fort embarrassé pour légitimer la dissolution du Parti communiste, car le droit fédéral prévoit que la dissolution d'une association doit être prononcée par un juge et non par un gouvernement. Mais, pour rejeter le recours, il s'efforça d'interpréter la loi neuchâteloise et de lui faire dire autre chose que ce qu'elle contenait:

«La loi neuchâteloise violerait le droit d'association réglé par le Code civil suisse dont l'article 78 confère au juge le droit de dissoudre les organisations qui ont un but illicite ou contraire aux mœurs.

Il faut reconnaître que le terme «dissoudre» employé à l'article premier, dernier alinéa, de la loi neuchâteloise, n'est pas le mot propre et qu'il y a lieu de distinguer entre le pouvoir du Conseil d'Etat et la compétence du juge. Conformément à la doctrine et à la jurisprudence (RO 60, I p. 353 ch. 4; *Burckhardt* 3e édition, p. 527 et 78 CC), c'est l'autorité de police (ou le juge pénal) qui met fin à leur activité. Le Conseil d'Etat, autorité supérieure de police, a donc seulement le pouvoir et le devoir d'empêcher toute activité des organisations décrétées illicites. Il peut aussi requérir du juge leur dissolution (art. 52 CC et ss.). C'est dans ce sens qu'il faut entendre la loi neuchâteloise.»

Puis le Tribunal fédéral, limitant l'expression des opinions politiques des fonctionnaires, en arrive à un Etat totalitaire dont les ouvriers et les employés doivent être des eunuques ou des castrats politiques:

«... L'article 3 appelle encore d'autres réserves quant aux «incompatibilités» édictées. Le fonctionnaire est subordonné à l'Etat. Il est tenu envers lui à la fidélité; il doit non seulement remplir consciencieusement ses obligations de service, mais encore faire tout ce qui est conforme aux intérêts de l'Etat et s'abstenir de tout ce qui lui porte

préjudice (cf. art. 22, statut des fonctionnaires fédéraux). Ce devoir lui incombe en dehors du service et limite sa liberté dans l'expression de ses opinions politiques et dans son activité politique.»

Le tribunal s'efforce de justifier la déchéance des élus communistes dans les conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds en faisant une différence subtile entre l'incompatibilité et l'inéligibilité. Selon lui, un citoyen peut être éligible, mais incapable de remplir son mandat:

«... Sans doute, la mesure prise ne doit pas violer le principe de l'égalité politique des citoyens garanti par l'article 4 CF. L'égalité politique comporte non seulement la capacité de voter, mais aussi celle d'être élu et d'exécuter un mandat public. Toutefois le principe de l'égalité n'est pas absolu. Il autorise des exceptions fondées sur certaines raisons objectives. Celles-ci peuvent être différentes selon qu'il est question du droit de vote ou du droit d'éligibilité. La capacité d'être élu ou d'exercer un mandat public peut être supprimée, notamment à tout citoyen qui manque à certains devoirs envers l'Etat (exemple: payement de l'impôt)...

Pour les mêmes motifs il est licite de frapper d'inéligibilité ou d'incompatibilité les citoyens s'enrôlant dans une association qui poursuit systématiquement le renversement de l'ordre légal par la violence, surtout si l'organisation a sa direction effective à l'étranger...

En revanche on doit élucider le sens et la portée du mot «incompatible» employé par le législateur, afin de se rendre compte qu'il a excédé ses pouvoirs comme les recourants le soutiennent.

Au sens technique du terme, «incompatible» n'est pas synonyme d'«inéligible». L'inéligibilité vicie l'élection; l'incompatibilité empêche l'élu d'exercer son mandat en lui laissant la faculté d'opter entre sa fonction ou son mandat et son appartenance à une organisation prohibée.

La loi neuchâteloise ne fait pas nettement cette distinction, car les deux autres alinéas de l'article en question cadrent mal avec la notion stricte de l'incompatibilité. L'alinéa 2 ne réserve pas le droit d'option et dans le cas de l'alinéa 3 il ne peut y avoir véritable option puisqu'il n'y a pas «qualité de membre d'un groupement à laquelle on puisse renoncer».

Il est dès lors possible que la loi ait entendu le terme d'incompatible sinon dans le sens d'inéligibilité, du moins dans celui d'«inconciliable» avec l'exercice des fonctions visées et des mandats publics.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute — excepté le cas des députés au Grand Conseil — que le législateur avait à cet égard un très large pouvoir.»

C'est à l'appui de ces conceptions d'un Etat totalitaire que le recours de droit public fut rejeté!

Cependant la discussion au Tribunal fédéral laissait prévoir de sérieuses réserves, voire l'acceptation d'une partie importante du recours. La *Sentinelle* publia un compte rendu de la séance consacrée au recours par le Tribunal fédéral. Le rapporteur Python, Fribourgeois, ami politique et coreligionnaire de Musy, concluait au rejet du recours, tout en spécifiant que le citoyen qui cessait d'appartenir au Parti communiste était en règle et pouvait garder son mandat. Or les conseillers généraux communistes avaient publiquement déclaré ne plus appartenir au Parti communiste dissous par la loi neuchâteloise. On n'en tint aucun compte.

Le juge Python aurait aussi déclaré: «Une loi qui interdit nommément une organisation va contre l'équité.»

Dans son compte-rendu, la *Sentinelle* ajoute:

«Le juge Hablützel fait toute réserve concernant la compétence de dissoudre des organisations, prise par le législatif. Cette mesure ne peut être prise que par un tribunal et nous ne pouvons couvrir cette disposition.

Cette dernière réserve fut d'ailleurs formulée par tous les juges... Les articles 2 et 3 manquent de clarté. Si les communistes distribuent des choses sans danger, si un citoyen fait de la propagande en faveur de l'idéal économique communiste, l'incompatibilité prévue blesserait l'article 4 de la Constitution fédérale.

Selon le juge Steiner, il aurait fallu placer les citoyens devant l'alternative d'abandonner le Parti communiste ou de résigner leur fonction. Il estime que la décision du Conseil d'Etat de dire aux communes: ces citoyens sont de plein droit démis de leurs fonctions, est anticonstitutionnelle.

Blocher constate que le Parti communiste existe depuis vingt ans et rappelle que les partis sont fonction de la démocratie. Il constate qu'une interdiction n'est pas légale du fait qu'elle est fondée sur une loi, car une loi peut violer la Constitution. Blocher souligne l'anomalie de la disposition interdisant toute activité. D'ailleurs les faits qui devraient être déterminants manquent dans le cas neuchâtelois. En réalité on fait beaucoup de bruit par pure imitation de l'étranger. Le juge fait alors un parallèle avec la politique des «fronts» pour établir le manque d'objectivité des mesures prises. En fait, cette mesure de pur opportunisme est oppressive et autoritaire. Cette loi est en contradiction flagrante avec l'article 55 de la Constitution fédérale et l'article 9 de la Constitution neuchâteloise visant l'exercice de la presse.

Le juge Kaeser approuve le rapporteur, mais ajoute: «Je regrette qu'on ait abandonné la tolérance. Cela ne conduit à rien.»

Le président Fazy reconnaît le caractère constructif du communisme. Personne d'ailleurs n'est juge de la valeur objective d'une doctrine. Par contre, le Parti communiste, dans ses moyens, sort des

voies légales et dépasse les limites de l'article 56. La question d'opportunité nous échappe. Quant à la question formelle, il aurait mieux valu une loi générale. En outre, une autorité administrative ne peut pas dissoudre une association. C'est du ressort du juge. Ceci devra être souligné dans l'arrêt.

L'article 2 de la loi va trop loin. Si un parti communiste se fondait en Suisse qui veuille réaliser son but par des moyens légaux, on ne pourrait pas l'interdire.

Le juge Blocher souligne que le rapporteur a soulevé des questions importantes qui seront à reprendre quand les rédacteurs proposeront un texte. En tout état de cause, cette loi ne saurait être appliquée sous sa forme actuelle. Il faut en aviser le canton de Neuchâtel.

Le vrai danger, selon le juge Blocher, c'est de jeter les communistes dans la voie de l'action illégale.»

Malgré cette discussion très critique, le recours fut rejeté par six voix contre une et le texte définitif de l'arrêt ne reflète aucunement la discussion.

Quelles furent les pressions exercées pour aboutir à un texte qui ne tient aucun compte des réserves faites?

Les dix conseillers généraux communistes du Locle et de La Chaux-de-Fonds furent déchus du mandat que leur avait confié «le peuple souverain». De nouvelles élections devaient avoir lieu dans les deux villes pour les cinq sièges communistes devenus vacants. Le Parti communiste déclara publiquement que ces sièges appartenaient à la classe ouvrière et qu'ils devaient par conséquent être attribués au Parti socialiste.

Mais le Conseil d'Etat s'y refusa. Sachant que des élections au système proportionnel en attribueraient une partie aux partis bourgeois, le gouvernement libéral-radical demandait, dans ce but, une élection partielle pour ces cinq sièges. Alors le Parti socialiste, qui repoussait tout contact avec les communistes, n'hésita pas à conclure un marché avec les partis bourgeois, auteurs de la loi d'exception.

A La Chaux-de-Fonds, les socialistes se mirent d'accord avec les bourgeois pour attribuer quatre sièges aux socialistes et un aux bourgeois, tandis qu'au Locle le marchandage n'aboutit qu'à trois sièges aux socialistes et deux aux bourgeois. Cet arrangement conclu, il n'y eut pas d'élections, uniquement une nomination tacite des candidats.

La *Sentinelle* publia le commentaire suivant pour saluer cette entente cordiale des socialistes et des bourgeois réactionnaires sur le dos des communistes:

«Personne ne se plaindra de cet accord intervenu entre les partis politiques pour éviter une campagne électorale stérile et sans répercussion possible sur la composition actuelle de nos autorités.»

Les marchandages doivent avoir été laborieux car l'arrêt du Tribunal fédéral est daté du 3 décembre 1937 et ce n'est que les 16 et 18 mars, donc plus de trois mois après, que la *Feuille officielle* du canton de Neuchâtel annonçait les élections tacites dans les deux villes. C'est donc «très démocratiquement» que les pires adversaires du Parti communiste, d'accord avec les socialistes, lui volèrent dix sièges!

La demande de suspension de l'application de la loi pendant le recours ayant été rejetée par le Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat neuchâtelois appliqua en tout premier lieu cette loi anticommuniste à l'encontre d'un professeur, membre du comité du Parti socialiste, André Corswant, qui aurait tenu des propos jugés par le gouvernement suspects de communisme! Sans attendre le verdict du Tribunal fédéral, le Conseil d'Etat le destitua, en juin déjà, de ses fonctions de professeur, avec interdiction d'enseigner dans le canton.

J'avais eu précédemment une longue entrevue avec André Corswant, de La Chaux-de-Fonds, et Georges-Henri Pointet, de Neuchâtel, qui, tous deux, jeunes militants du Parti socialiste neuchâtelois, manifestaient à ce moment-là des tendances trotskystes. Je m'efforçai de les persuader de travailler, non à la création d'une secte gauchiste, mais en faveur de l'unité d'action avec le Parti communiste suisse. Le Parti socialiste neuchâtelois était, de tous les partis cantonaux, le plus farouchement opposé au front unique. Il était indiqué pour ces deux militants de continuer la lutte à l'intérieur du Parti socialiste, plutôt que d'adhérer au Parti communiste menacé d'interdiction. Je parvins à les en convaincre. Je me souviens d'une fête des Gollières[1] du Parti socialiste neuchâtelois où la Jeunesse socialiste m'invita à prendre la parole malgré l'intransigeance des vieux. La Jeunesse vint en cortège m'accueillir à la gare des Hauts-Geneveys et c'est ainsi qu'encadré de jeunes je fus escorté jusqu'à la tribune. En dépit de l'hostilité des chefs et de leur tentative de sabotage, je pris la parole pour expliquer la nouvelle politique de l'Internationale communiste qui considérait la défense de la démocratie bourgeoise contre le fascisme menaçant comme la tâche

[1] Fête champêtre annuelle du Parti socialiste neuchâtelois.

essentielle du Parti communiste et de la classe ouvrière tout entière, et je donnai l'exemple de la France de Léon Blum et de l'Espagne. Est-ce cette initiative-là qui valut à André Corswant d'être destitué de son poste de professeur?

Dans le canton de Vaud aussi, de jeunes intellectuels, dont André Muret, Marc Gilliard, François Jaeggi, avaient adhéré au Parti communiste et figuraient déjà sur les listes des candidats communistes au Grand Conseil.

Le 21 novembre 1936, la section communiste de La Chaux-de-Fonds organisa une fête avec banquet de 250 personnes pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de mon activité politique. A cette occasion, le Comité central du Parti communiste suisse m'adressa le salut suivant:

«Cher camarade Jules Humbert-Droz,

Le Comité central du Parti communiste suisse te salue cordialement à l'occasion des 25 ans de ton activité militante.

Depuis 25 ans tu consacres toute ta force de travail, tes capacités et ton savoir au service de la classe ouvrière suisse et internationale et tu as toujours été au premier rang des combattants pour l'avenir meilleur du peuple travailleur. Tu as combattu inlassablement pour l'unité de la classe ouvrière sur le terrain de la lutte de classe révolutionnaire et tu es devenu pour notre parti et pour tous les travailleurs révolutionnaires le symbole du militant dévoué et conséquent.

Aujourd'hui tu es à la tête de notre parti qui conduit la lutte pour l'unité de la classe ouvrière, pour un front populaire démocratique, pour la défense de l'existence des travailleurs, des droits et des libertés du peuple suisse.

Nous te remercions pour le brillant exemple que tu nous donnes et nous espérons que tu pourras longtemps encore, à la tête du parti, conduire avec nous la lutte pour défendre le pain, la paix et la liberté contre la réaction fasciste.

Comité central du Parti communiste suisse.»

Des pourparlers avaient été engagés dès 1936 entre le Parti socialiste et le Parti communiste pour reconstituer l'unité. C'est à Bâle que, sous l'influence de Friedrich Schneider, les démarches en vue d'une fusion des deux partis avaient le plus progressé. Mais la direction du Parti socialiste suisse, ne désirant pas étendre cette unité à tout le pays, invita le Parti communiste à prononcer sa dissolution sans engager ses membres à entrer dans le Parti socialiste et l'on fit comprendre à Friedrich Schneider qu'il n'était pas question de fusionner. La *Lutte* du 21 novembre 1936, N° 47, le relate en ces termes:

«Le jour de la publication des arrêtés liberticides du Conseil fédéral, le Parti communiste a envoyé une délégation à la direction du Parti socialiste suisse pour chercher à réaliser l'unité d'action ouvrière contre cette violation de la Constitution et cette destruction de la démocratie suisse.

Le Parti communiste a formulé ses propositions dans une lettre au Parti socialiste.

Rompant avec son habitude qui consistait à ignorer le Parti communiste, la direction du Parti socialiste a reçu la délégation communiste, a discuté avec elle et a répondu à sa lettre.

Le Parti socialiste propose au Parti communiste de se dissoudre lui-même!

Ainsi, au moment où la réaction fasciste réclame l'interdiction du Parti communiste et veut étendre ces mesures liberticides à la gauche socialiste — Nicole, Schneider, Bringolf, Graber ont déjà été désignés comme les prochaines victimes — le Parti socialiste suisse n'a rien d'autre à proposer que la dissolution du Parti communiste! On ne saurait mieux servir les plans du Conseil fédéral et du fascisme.

Les postes de radio du IIIe Reich, mardi soir, se réjouissaient de cette attaque du Parti socialiste contre le Parti communiste. Hitler avait trouvé un allié inattendu.

Notons en passant que la direction du Parti socialiste n'invite nullement les communistes à réintégrer le Parti socialiste.»

L'exemple donné par le Gouvernement neuchâtelois ne tarda pas à être suivi dans les cantons de Genève et de Vaud où des initiatives parties de milieux fascistes et réactionnaires furent lancées en faveur de l'interdiction du Parti communiste. Dans ces deux cantons des modifications de la Constitution cantonale soumises à la votation populaire furent acceptées par le peuple — la loi vaudoise, acceptée le 30 janvier 1938 par 34 536 voix contre 12 693.

A Genève, Jean Vincent annonça dans un meeting public que si le Parti communiste était interdit, ses membres adhéreraient au Parti socialiste genevois et qu'il n'y aurait dès lors plus qu'un parti ouvrier, le Parti socialiste.

Cette tactique avait été longuement discutée à la direction du Parti communiste suisse. J'en étais résolument partisan, d'autant plus que je l'avais moi-même proposée, jugeant plus importante l'adhésion des communistes au Parti socialiste, pour y défendre le front unique, que le maintien d'un petit parti illégal indépendant. C'est du reste encore mon opinion aujourd'hui. Notre but était alors d'entraîner le Parti socialiste à gauche et de renforcer, par l'adhésion des communistes, l'aile du Parti socialiste suisse favorable à l'unité des deux partis.

Friedrich Schneider chercha à interpréter la réponse du Parti socialiste suisse dans le sens d'une «dissolution dans le Parti socialiste suisse». Il écrivait:

«On ne pourra prétendre que la réponse soit illogique. Il serait vraiment temps que le Parti communiste envisage enfin une fois la question de sa dissolution dans le Parti socialiste suisse. Les propositions sans cesse renouvelées de front unique sont devenues sans objet du moment où le Parti communiste a fait un pas décisif dans la direction du programme du Parti socialiste. Aujourd'hui les propositions de front unique ne sont plus actuelles, mais les propositions de fusion. Il faut aller de l'avant.»

Le lendemain, F. Schneider se fit remettre à l'ordre par Meierhans, au nom de la direction du Parti socialiste dont voici l'opinion au sujet de la rentrée éventuelle du Parti communiste dans le Parti socialiste:

«La direction du Parti socialiste n'a pensé à aucun instant à une telle fusion et elle est décidée à repousser en tout cas une telle méthode proposée par l'*Arbeiter-Zeitung*[1]. Il ne peut y avoir de fusion avec le Parti communiste, pas de dissolution du Parti communiste dans notre parti, pas d'introduction de la politique communiste dans le Parti socialiste... Des pourparlers avec le Parti communiste sur la fusion sont tout aussi inutiles que de poursuivre les pourparlers de front unique. On n'aboutirait à aucune fusion, mais à la confusion.

Il était nécessaire de bien clarifier la situation pour éviter toute équivoque dans nos propres rangs et pour n'éveiller de faux espoirs ni dans la bourgeoisie, ni dans le Parti communiste.»

Mais F. Schneider riposta, déclarant vouloir agir autrement à Bâle qu'à Zurich:

«Nous avons un grand respect pour les bons pédagogues, mais nous détestons les maîtres d'école du parti. Nous voulons dire à Meierhans *une seule* chose, et si son point de vue devait être celui de la direction, il peut la lui transmettre: si à Bâle une fusion entre le Parti socialiste et le Parti communiste était possible sur la base du programme du Parti socialiste et de ses décisions de congrès pour réaliser l'unité du mouvement politique, la fusion serait décidée et appliquée par la grande majorité du Parti socialiste dans l'intérêt de toute la population travailleuse.

Qu'on ne se fasse aucune fausse illusion à Zurich. Le parti de Bâle repousse un nivellement[2] (Gleichschaltung). Il revendique pour

[1] Quotidien socialiste de Bâle.
[2] «Mise au pas» conviendrait mieux.

lui le même droit qu'aux autres, c'est-à-dire faire, sur le terrain cantonal et local, ce qui est nécessaire à l'intérêt de la classe ouvrière.»

Certes, la fusion aurait pu être réalisée à Bâle, mais c'est le Parti communiste qui refusa de se laisser amputer de sa section la plus importante.

A Genève, le cas était différent. Le Parti communiste y avait été interdit par la bourgeoisie et ses membres ne voulaient pas être réduits à de simples eunuques politiques. Le Parti communiste bâlois, n'étant pas interdit, subsisterait tant que l'unité ne pourrait être réalisée dans l'ensemble du pays.

C'est dans ce sens qu'à la suite de cette polémique, je publiai le commentaire suivant dans la *Lutte*:

«Ce dialogue est fort intéressant. Il démontre que les chefs de droite du Parti socialiste ne veulent en aucun cas la fusion avec les membres du Parti communiste, qu'ils sont opposés à l'unité politique de la classe ouvrière et que lorsqu'ils ont parlé d'unité politique dans leur lettre réponse, c'était une grossière manœuvre dans laquelle ne sont pas tombés les membres du Parti communiste, mais bien les sections du Parti socialiste, au point que la direction a dû leur faire signe avec un van qu'il ne fallait pas prendre au sérieux ce qu'elle écrivait.

Merci! Nous savons à quoi nous en tenir et les ouvriers socialistes aussi.

Tous ceux qui, comme nous, sont sincèrement partisans de l'unité d'action et de l'unité organique comprendront que la politique de la direction du Parti socialiste va à l'encontre de cette unité nécessaire. Nous affirmons une fois de plus, avec Dimitroff: l'unité organique sera le fruit de l'unité d'action quand le Parti socialiste aura mis de l'ordre dans sa politique et aura accepté sur les questions essentielles les principes du marxisme révolutionnaire contre le réformisme. C'est pourquoi nous continuerons à proposer et à pratiquer l'unité d'action et à développer l'action et l'organisation du Parti communiste.»

Les années 1936 et 1937 avaient déjà été marquées par une série d'interdictions arbitraires.

Le 7 octobre 1936, le Conseil d'Etat vaudois m'interdisait de prendre la parole dans tout le canton. Ce n'est qu'en 1944, après la défaite des Etats fascistes, que cette interdiction fut rapportée, avec d'autres, identiques, qui avaient frappé Tronchet et Nicole. Le 24 février 1937, le Département de justice et police de Genève m'interdisait de parler dans une assemblée publique, organisée pour

protester contre l'initiative des milieux fascistes visant à interdire le Parti communiste genevois. Dans une lettre à Jean Vincent, du 24 février 1937, le chef du département déclarait entre autres:

«Pour faire suite à notre entretien de ce jour, nous avons l'honneur de vous confirmer que dans les circonstances présentes, où le devoir des pouvoirs publics est de contribuer à l'apaisement des esprits, la participation de M. Humbert-Droz à votre assemblée publique du vendredi 25 février nous paraît nettement indésirable. Le département, en effet, ne saurait perdre de vue que la présence de M. Humbert-Droz, dont l'activité antérieure comme propagandiste professionnel et protagoniste particulièrement actif de la révolution mondiale est notoirement connue, peut être de nature à provoquer des incidents, voire même à troubler l'ordre public.

Cela étant, nous vous avons demandé ce matin, soit de renoncer à la participation de M. Humbert-Droz comme orateur — auquel cas l'assemblée du 25 courant pourrait avoir lieu, soit dans l'hypothèse où M. Humbert-Droz serait maintenu comme orateur, de renvoyer l'assemblée à une date ultérieure, ceci afin de pouvoir soumettre le cas au Conseil d'Etat et prendre une décision en temps utile.

Vous nous avez immédiatement répondu que vous choisissiez la première alternative, c'est-à-dire que l'assemblée aurait lieu vendredi prochain et que M. Humbert-Droz n'y prendrait pas la parole, ce dont nous avons pris acte. Nous avons également enregistré la protestation que la communication que nous avons eu l'honneur de vous faire a suscitée de votre part.»

En m'envoyant copie de cette lettre, Jean Vincent m'avisait qu'il parlerait à ma place. Il était jugé moins dangereux que moi!

«Tu sais déjà par Lentillon que le Département de justice et police de Genève s'est opposé à ta présence au meeting de vendredi. Je parlerai donc en ton lieu et place...»

La Suisse alémanique se montrait moins réactionnaire. Dans le canton de Zurich, une tentative des frontistes et du Parti paysan de lancer une initiative pour l'interdiction du Parti communiste se heurta à l'opposition conjointe du Parti socialiste, du Parti radical, des indépendants et des démocrates qui la firent échouer. A Bâle-Ville, grâce à la politique de front unique, le Grand Conseil disposait d'une majorité socialo-communiste et le gouvernement respectait les libertés constitutionnelles. C'est le procureur général de la Confédération qui obligea le Gouvernement bâlois à m'interdire de donner un cours sous les auspices du Cercle d'éducation populaire sur la défense de la démocratie contre le fascisme. L'inspecteur de police de Bâle-Ville adressa audit cercle la lettre suivante:

«Au nom de la *Bundesanwaltschaft* (ministère public fédéral), nous vous communiquons que le cours annoncé dans la *Freiheit* sur «Etat, démocratie et fascisme» est interdit en vertu de l'article 3 de l'arrêté du Conseil fédéral concernant les mesures contre les menées communistes, en Suisse, du 3 novembre 1936 et nous a chargé en outre d'empêcher ladite assemblée en cas de nécessité.»

Tandis que les fascistes italiens et les nazis allemands avaient l'autorisation d'organiser des réunions publiques, jouissaient du droit d'association et de la liberté de parole, le Parti communiste était interdit. Des citoyens suisses, dont Tronchet, Nicole et moi-même, étaient privés du droit de parler, tandis que le fasciste français Doriot était autorisé à parler publiquement à Genève, que le professeur fasciste Bortolatto était admis à discourir à Bâle de la charte du travail du fascisme et que le haut fonctionnaire nazi Faukel pouvait s'exprimer librement à Zurich en public.

Après les événements de La Chaux-de-Fonds, le juge instructeur fit emprisonner de nombreux antifascistes, socialistes, communistes et sans-parti qui furent lourdement condamnés. Il comptait utiliser cette provocation fasciste pour m'inculper aussi. Mais il ne le put, car depuis plusieurs semaines j'étais à Moscou lorsque se produisirent les bagarres de La Chaux-de-Fonds.

Le 17 mars, je reçus de ma mère une corbeille de légumes de son jardin, choux de Bruxelles, épinards, etc., avec un boudin et de la saucisse à griller qu'elle tenait du paysan de la ferme qu'elle habitait. Lorsqu'il bouchoyait un porc, ma mère, qui était fille de paysan, aidait à faire les saucisses et le boudin dont elle recevait sa part qu'elle ne pouvait consommer à elle seule. Elle disposait d'un grand jardin potager que je labourais et ensemençais au printemps et dont elle nous envoyait les produits au moment de la récolte. Cette corbeille se fermait au moyen d'une tringle et d'un cadenas. Nous la lui retournions remplie de vieux journaux qu'elle utilisait pour allumer sa cuisinière à bois et son poêle à fagots en hiver. Son envoi avait été mis à la poste le 12 mars 1937 et ne m'était parvenu que cinq jours après. Le contenu de la corbeille était défraîchi et avarié. J'adressai aussitôt une réclamation à la poste en demandant le remboursement des dégâts dus à ce retard non justifié. En date du 14 avril 1937, soit un mois plus tard, le Département fédéral des postes et chemins de fer m'adressa la lettre suivante:

«... Comme l'office postal de Zurich 18 Wollishofen vous l'avait écrit le 20 mars dernier à la suite de votre réclamation du 17 mars,

l'envoi de 6 kilos consigné à votre adresse le 12 mars au bureau de poste de Boudevilliers a été effectivement remis au juge d'instruction des Montagnes neuchâteloises. Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi fédérale sur le service des postes, du 2 octobre 1924, l'administration est tenue, en effet, de livrer des envois postaux à l'autorité de justice ou de police compétente lorsque cette dernière en fait la demande écrite et qu'*il s'agit d'une instruction pénale ou de la prévention de crimes ou de délits.*[1] Selon les prescriptions du paragraphe 6 de l'ordonnance sur les postes du 8 juin 1925, les autorités de justice et police des cantons, des districts et des cercles sont des autorités compétentes au sens des dispositions de l'article 6 de la loi précitée. Or, en date du 5 février 1937, le juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds avait demandé par écrit à la direction des postes de Neuchâtel que l'administration lui remette les envois postaux de toute nature déposés à votre adresse dans le canton de Neuchâtel. *Il l'avisait qu'il agissait dans l'intérêt d'une enquête ouverte pour coups, bagarre, scandale, instigation et menaces de mort*[1] *etc.*, et en application des art. 252 et suivants du Code de procédure pénale et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 29 janvier 1937 interdisant, sous menace des peines édictées aux articles 434 et 439 du Code pénal, toute assemblée ou manifestation communiste dans le canton de Neuchâtel. Vu les prescriptions postales en vigueur, l'administration a donc dû donner suite à cette requête. La poste n'était pas autorisée à examiner du point de vue matériel, et elle n'aurait d'ailleurs pas été en mesure de le faire, le bien-fondé de la décision du juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds. *C'était au juge requérant qu'il incombait de décider à qui et dans quelle mesure devait être étendue l'instruction pénale qu'il dirigeait.*[1] La poste, entreprise publique de transport, ne peut empiéter sur les attributions des autorités judiciaires des cantons. Il n'y a donc pas eu, dans votre cas, de violation du secret postal.

Le séquestre des envois postaux a été levé en date du 19 mars 1937 par le juge d'instruction de La Chaux-de-Fonds. Je vous informe, d'autre part, que, selon les dispositions de l'article 44, alinea 3, LSP, l'Administration des postes est libérée de toute responsabilité pour les envois qu'elle a remis aux autorités compétentes en vertu de l'article 6 LSP.»

Ainsi donc, le juge d'instruction, tout en sachant fort bien que j'étais absent du pays quand se sont produits les événements de La Chaux-de-Fonds, faisait séquestrer tous les envois postaux du canton de Neuchâtel à mon adresse à Zurich, dans l'intérêt d'«une enquête ouverte pour coups, bagarre, scandale, instigation et menaces de mort», etc. Etait-ce malveillance ou stupidité, ou les deux à la fois? Pourquoi lui fallut-il près d'une semaine pour constater que le boudin n'était pas un explosif et que la saucisse et les choux de

[1] Souligné par J. H.-D.

Bruxelles n'avaient rien de commun avec les crimes et délits qu'il prétendait prévenir? Mais ces communistes étaient capables de tout et l'on devait s'en méfier! Peut-être le contenu de la corbeille était-il un code secret, longueur de la saucisse, nombre de choux de Bruxelles, boudin à langage chiffré, que le juge d'instruction se devait de déchiffrer pour sauver la patrie d'une dangereuse révolution! Il s'agissait donc avant tout de savoir si le paysan avait réellement fait boucherie, si ma mère vivait vraiment à Boudevilliers, bref si le contenu de la corbeille était ou non inoffensif!

Cet incident illustre bien l'état d'esprit des autorités politiques et judiciaires de la bureaucratie fédérale et cantonale dans cette période.

XVII

NOUVEAU VOYAGE A MOSCOU ET PROCÈS POUR AIDE A L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

La situation créée en Suisse par la répression et par la menace d'une interdiction fédérale du Parti communiste inquiétait aussi l'Internationale communiste. A la fin de l'année 1937, l'Exécutif invita une délégation à se rendre à Moscou. Hofmaier et Stirner (Woog) devaient m'accompagner. Mes lettres à Jenny reflètent l'atmosphère que nous y avons trouvée. Une fois de plus, le secrétaire pour les pays de l'Europe centrale avait changé. C'était le Tchèque Gottwald qui s'occupait de la Suisse. Les bureaux de l'Internationale, délogés, étaient relégués à la périphérie de Moscou, sur la «Montagne-des-Moineaux»!

Le voyage à Moscou s'était fait sans difficultés, par Linz, comme me l'avait conseillé la police autrichienne lors de mon arrestation à Vienne. Voici mes premières impressions de Moscou adressées à Jenny:

«Moscou, 12 octobre 1937.

Quelques mots en hâte pour t'aviser de mon arrivée à Moscou où j'ai retrouvé Karl (Hofmaier) et Stirner. Nous avons commencé notre travail dès hier à midi, à mon arrivée. Hier soir ils m'entraînaient, par une pluie torrentielle, à l'Hermitage, voir *Le professeur Mannheim,* certainement mieux joué à Zurich qu'ici où l'on a peine, après vingt ans, à se remettre dans le milieu. Le public de Zurich était aussi plus vibrant, plus compréhensif, à la fin plus emballé que le public russe.

Ce matin, jour libre! Nous sommes allés tous trois avec Koni (Meyer) voir les nouveaux quartiers de Moscou, Moscou port de mer, les grandes écluses, le canal, le lac avec sa gare maritime dans le style de Venise. Mais ce qui est formidable, c'est le caractère de la

rivière, complètement transformé. De la petite Moskva on a fait un large fleuve qui coule à travers Moscou, enserré entre deux rives dallées de beau granit gris. Cela donne à la ville un tout autre air. Il faut naturellement élever et élargir les ponts et on y travaille d'arrache-pied. Moscou, où qu'on aille, est un vaste chantier de démolition des vieux quartiers et de constructions géantes où l'on besogne jour et nuit.

Je suis logé de l'autre côté de la Moskva, vis-à-vis du Kremlin, à l'Hôtel d'Intourist, où Karl est aussi. Je domine du septième étage la Moskva et je plonge sur le Kremlin. On est en train de construire sous mes fenêtres le nouveau pont qui vient de la place Rouge. A Strassnoï, le vieux monastère, musée antireligieux, a été rasé et une immense place s'ouvre sur les boulevards, Bref, bouleversements sans nombre dans tous les coins de la ville. Nous avons passé aussi dans le quartier des usines géantes où se construisent les nouvelles maisons ouvrières dont certaines sont réussies et vraiment jolies, je ne dis pas toutes. Il y a encore beaucoup de tâtonnements et les architectes ont la manie des colonnes; on en met partout et cela est irritant au possible...»

«Moscou, 13 octobre 1937.

... Nos discussions vont assez rapidement et j'espère que nous pourrons partir vers le 20 octobre pour être de retour avant la fin du mois. Les bureaux de l'Internationale communiste, maintenant hors de ville, à la «Montagne-des-Moineaux», sont trois immenses corps de bâtiment reliés entre eux par des ailes. Des bureaux clairs et commodes, de grands corridors et de la place à revendre. Cela contraste fort avec les vieux bâtiments de Moravaïa, leurs couloirs sombres et leur encombrement. Mais c'est loin de la ville. Des autobus font le trajet dans les deux sens chaque heure entre Lux et les nouveaux bureaux, mais le trajet dure bien une demi-heure.

Nous avons un temps d'arrière-automne, gris, froid, avec les premières chutes de neige qui tourbillonnent, humectent la chaussée d'une boue noire et grasse, mais elle ne prend pas encore pied. C'est te dire que je suis heureux d'avoir mon manteau d'hiver, camisoles et pullover, d'autant plus que je me suis enrhumé au cours du voyage et que j'essaye d'enrayer ce refroidissement.

Moscou se transforme à vue d'œil. Depuis février, quantité de travaux commencés, quelques-uns sont achevés. On démolit dans tous les coins les vieilles baraques, les taudis, les nids à punaises et de nouveaux bâtiments géants surgissent. Mais la crise du logement est toujours aussi aiguë. Les nouveaux bâtiments arrivent à peine à contenir les délogés. Partout ce sont d'immenses chantiers de lignes de trams provisoires, détournées de leur itinéraire régulier. Le ravitaillement et les prix sont restés à peu près ce qu'ils étaient en février. Les prix des fruits ont sensiblement baissé. On paye un kilo de pommes un rouble ou 1 rouble 50, ce qu'on payait en février 5 et 8 roubles. Il y a surabondance de fruits et de légumes. Ce sont encore les produits fabriqués qui font le plus défaut et qui restent chers. C'est

la saison où les stocks sont envoyés dans les coopératives de campagne.

La nouvelle architecture est fort peu sympathique. Une vraie maladie des colonnes. On en fourre partout, surtout là où il n'en faudrait pas. C'est surchargé et souvent de mauvais goût. La nouvelle station du métro à la gare de Kiev est aussi effroyablement surchargée, genre grandiose et parvenu. Je ne doute pas qu'il se produise bientôt une réaction contre ce genre d'architecture.» ...

«Moscou, 24 octobre 1937.

Les journées passent, splendides, ensoleillées et douces. Mais nous n'avançons guère et la fin du mois approche à grands pas. J'espère cependant que nous pourrons songer sérieusement au retour dans trois ou quatre jours. Mais tu sais combien il est téméraire de faire ici des plans. Le travail ne dépend pas de nous seulement. Heureusement que l'hiver russe ne nous a pas surpris et que le temps se maintient merveilleux pour la saison.

Nous profitons de notre séjour pour voir les nouveautés moscovites, nouveaux édifices géants et productions cinématographiques et théâtrales. Nous avons en particulier vu au Grand-Théâtre un nouvel opéra, *le Don tranquille,* composé sur la base du roman de Cholokhov. La musique, d'un compositeur russe contemporain, Djeriusky, a, dans certaines parties, une puissance extraordinaire. Elle souligne avec beaucoup d'expression les mouvements de la scène. Un bel opéra pour le vingtième anniversaire, et réussi. Nous chercherons à voir aussi du même auteur *Terres défrichées* aussi mis en opéra. Nous avons vu également le grand film sur Pierre le Grand, film déconcertant qui s'efforce de rendre sympathique ce tsar brutal et absolu qui certes a fait faire à la Russie des boyards un bond en avant sur le chemin du progrès, qui a créé Pétersbourg, mais par des moyens qui étaient fort loin du peuple. Je suis étonné que ce film, qui du reste n'emballe pas le public, ait pu être projeté ici. C'est toujours dans le domaine du théâtre que les Russes se surpassent. Le cinéma continue à marquer le pas, bien que la technique de *Pierre le Grand* soit fort bonne.

Sous mes fenêtres le grand pont qui reliera la place Rouge à l'autre rive se dégage des poutraisons qui le cachaient. On y travaille ferme jour et nuit, semaine et dimanche. Il sera quatre fois au moins aussi large que l'ancien et sensiblement plus haut. La vieille église de la place Rouge se dégage aussi des palissades et échafaudages, toute pimpante, redorée, vernie de frais et complètement restaurée. Moscou commence à prendre un air de fête et se prépare à célébrer le vingtième anniversaire et à procéder aux élections générales qui auront lieu avant la fin de l'année.

A Comintern, on voit peu de vieilles connaissances et jusqu'à présent je n'ai pu transmettre à personne tes bonnes salutations. Les nouveaux locaux se prêtent d'ailleurs assez mal aux rencontres. Ils sont si vastes qu'on s'y perd et le restaurant est formé d'une série de petites salles à quatre tables, de sorte que les rencontres sont rares.

Comme je ne loge pas à Lux, j'ai aussi peu l'occasion de faire des rencontres au robinet d'eau bouillante ou à la salle de bains. Du reste, l'appareil a dû être sérieusement nettoyé et a fait peau neuve, ce qui était bien nécessaire...»

«Moscou, 29 octobre 1937.

Encore quelques lignes puisque mon séjour ici s'allonge et se prolonge. Karl est parti hier et sera en Suisse dans les premiers jours de novembre. Stirner part aujourd'hui et je reste jusqu'au 1er novembre pour mettre la dernière main à quelques documents. Je ne serai en Suisse donc, si tout va normalement, que le 4 au soir. Il vaut mieux compter avec le 5 ou le 6, bien que je ne pense m'arrêter nulle part. Je te renvoie aussi tes lettres parce que je ne veux rien avoir sur moi pour traverser la Pologne et l'Autriche, pas même ma correspondance personnelle. Je t'avertirai si possible de Prague ou d'Autriche de l'heure et du jour exact de mon arrivée.

Après deux jours de pluie, nous avons de nouveau un temps doux et clair, avec un peu de brume ou même de brouillard le matin. Le grand pont qu'on construit sous mes fenêtres est bientôt prêt et il est dès maintenant certain que les manifestants du 7 novembre pourront l'utiliser. Un phénomène curieux c'est aussi la façon dont on transporte les maisons pour les reculer ou les avancer sur l'alignement des nouvelles rues. On glisse des maisons entières, y compris les habitants qui continuent à vaquer à leurs occupations en les déplaçant de 80 à 100 mètres. Quand on passe dans la même rue un jour après le début de l'opération, la maison est déjà 20 ou 30 mètres plus loin! ...»

J'avais avisé Jenny de l'heure de mon retour à Zurich. Quand l'express de Vienne eut franchi la dernière station de l'Arlberg, je fus interpellé dans mon coupé par mon ami Stiefel de Zurich qui traversait les wagons à ma recherche.

— Il vous faut descendre à la prochaine station, Feldkirch, où ma voiture vous attend avec Jenny. La police fédérale a fait plusieurs arrestations parmi les membres de la direction du parti, suspects d'avoir organisé les départs de volontaires pour l'Espagne. Elle a un mandat d'arrêt contre vous et s'est présentée à votre domicile. Votre courrier étant surveillé, elle est avertie de l'heure à laquelle vous arriverez à la frontière suisse et vous y attend. Nous allons passer en voiture par un petit poste frontière et nous avons trouvé pour vous un lieu sûr où vous cacher.

Le petit poste en question n'avait pas mon signalement, la police étant sûre de pouvoir me cueillir au moment où j'arriverais à la gare frontière. Mon ami Stiefel me conduisit à la villa de Mme Mina Tobler, habitée après sa mort par ses deux fils et la doctoresse Klaesi

qui avait repris son cabinet médical. Jenny qui m'y avait accompagné m'avait mis au courant de la situation: Bodenmann, Stirner, Krebs, Anderfuhren et nombre d'autres militants du parti avaient été arrêtés sous l'inculpation de recrutement de volontaires pour la République espagnole. Hofmaier et moi étions recherchés. Jenny me conseilla de rester caché, ce que je fis dans cette retraite durant une semaine environ. Mais mon tempérament combatif se pliait mal à cette vie cloîtrée. La situation n'était pas encore telle qu'il fallût vivre et agir dans l'illégalité. Bien sûr, la villa Tobler était plus sympathique que les prisons zurichoises. Mais il était certain que je serais pris un jour ou l'autre. Je décidai donc de rentrer chez moi.

J'y étais à peine que je reçus de Meuwly, de Fribourg, une lettre m'annonçant qu'il voulait partir comme volontaire en Espagne, sachant soi-disant qu'il devait s'adresser à moi. Or, ce Meuwly, fils d'un militant socialiste fribourgeois, était un repris de justice, renié par son père. Grâce à la protection de Musy, il avait trouvé un travail de traducteur au Palais fédéral. Bien qu'il eût pris l'initiative de créer une section communiste à Fribourg, je me méfiais de lui et me demandais s'il n'avait pas créé cette cellule communiste à Fribourg à l'instigation de Musy.

Je flairai une provocation et détruisis aussitôt cette lettre.

Le lendemain, 15 novembre 1937, à six heures du matin, coup de sonnette. Je l'attendais et ne fus guère surpris de trouver à ma porte trois gros bonshommes, représentants de «l'ordre», qui mirent notre ménage sens dessus dessous. Tous mes papiers et documents furent soigneusement passés au peigne fin et emportés. Mais leur butin ne paraissait pas les satisfaire. Ils avaient sans doute pour mission de dénicher la pièce maîtresse du procès, le papier qui devait prouver que je m'occupais du recrutement pour l'Espagne. N'ayant pu mettre la main sur la lettre de Meuwly, ils firent durer la perquisition jusqu'à l'arrivée du courrier du matin qu'ils levèrent eux-mêmes de ma boîte aux lettres. Chou blanc! Le corps du délit manquait! J'exigeai que le paquet d'écrits qu'ils emportaient fût enregistré en ma présence, ficelé et scellé par moi et je gardai bien sûr le sceau. Une fois ces précautions prises, je fus emmené à la prison de la caserne de police de Zurich, une prison sombre, austère, fort peu sympathique où, mis au secret, je fus traité comme un prisonnier de droit commun, soumis à de multiples interrogatoires de police. Je niai naturellement toute participation du parti au recrutement de volontaires pour l'Espagne, car j'avais appris, avant

mon arrestation, que la police avait trouvé chez Anderfuhren le procès-verbal d'une séance de militants du parti traitant du recrutement et des passages clandestins. Or, jamais Anderfuhren n'avait été chargé d'écrire le procès-verbal d'une telle séance. Heureusement pour nous, la perquisition chez Anderfuhren avait été faite dans des conditions de complète illégalité. Les papiers séquestrés n'avaient été ni enregistrés en sa présence, ni scellés par lui, ni ouverts devant lui. Le procès-verbal était signé à la machine, ce qui permettait de soutenir que cette pièce était un faux, fabriqué par la police. C'est ce que j'alléguai lors de mon interrogatoire, devant la fureur des policiers qui, dans leur hâte, avaient négligé de procéder à la perquisition dans les règles prescrites par la loi. Mais il était indispensable que cette thèse du faux fût confirmée par tous les prévenus. J'étais convenu avec Jenny d'un moyen de correspondance. Ayant l'autorisation de recevoir des livres, j'avais dissimulé une aiguille au revers de mon veston. A partir d'une page convenue, je perçais d'un léger trou d'aiguille les lettres qui, rassemblées, formaient un message, pas plus de trois ou quatre trous par page et seulement au verso. Je pus ainsi communiquer le mot d'ordre de dénoncer comme un faux le fameux procès-verbal. Ce qui fut parfaitement exécuté.

L'enquête policière et celle du juge d'instruction qui suivit durèrent plus de quatre mois. Le dossier était vide, mais le juge d'instruction, Gloor, avait reçu l'ordre de le remplir. Il me déclara, lors d'un interrogatoire: «Je vous maintiendrai en prison jusqu'à ce que vous ayez avoué ce que je veux vous faire dire!» Il devait tirer l'enquête en longueur le plus possible. Seul Marino Bodenmann, conseiller national de Bâle-Ville, fut libéré provisoirement pour exercer son mandat parlementaire.

La *Bupo* (police fédérale) fut chargée de recruter des témoins à charge. Elle en dénicha toute une collection que le grand juge Pfenninger, soucieux de ne pas discréditer complètement la «justice militaire», laissa tomber au cours de l'audience. J'en ai publié une nomenclature dans ma brochure *Au Service de l'Etranger?* consacrée à ce procès, que j'écrivis en grande partie en prison et qui fut séquestrée par le procureur général de la Confédération, sur l'ordre du Conseil fédéral. Au paragraphe intitulé *Les témoins du Conseil fédéral,* je trace le portrait de ces témoins à charge:

«*Les 30 deniers de Judas*

Chacun n'a pas l'étoffe d'un héros. Alfred Brunner en particulier est un lâche. Son frère, Otto Brunner, se bat pour la liberté, en Espa-

gne, avec une bravoure et un héroïsme qui font l'admiration de tous. Alfred avait, à la demande de son frère, remis vingt francs et une adresse à un jeune homme qui voulait s'engager. Accusé devant le Tribunal militaire 5a pour ce fait, A. Brunner n'eut pas le courage de se présenter à l'audience et se réfugia en France où son frère était en convalescence des graves blessures reçues sur le front de Madrid. Otto l'invita à l'accompagner en Espagne. Mais Alfred Brunner redoutait le front plus encore que la prison. Il chercha une issue dans la trahison. Pour faire réduire sa peine, il vendit son frère et ses amis. Le grand juge Pfenninger, en réponse à ses offres de mouchardage, avertit sa femme que le tribunal militaire procéderait à un nouvel examen de son cas s'il se présentait. Il accepta le marché et simula la conversion: «Ma conception de l'Etat, aujourd'hui, n'a plus rien de commun avec le communisme. J'ai rompu avec le Parti communiste et je suis maintenant entièrement pour notre armée et pour ses chefs!»

Le retour de l'enfant prodigue!

Ce grand courage civique méritait patriotique récompense.

Le tribunal militaire réduisit sa peine de 10 à 8 mois de prison, de 300 à 100 francs d'amende et de 5 à 3 ans de perte des droits civiques.

Les 30 deniers de Judas!

Alfred Brunner, qui fut chassé d'une place pour vol et d'une autre pour abus de confiance, exclu pour ces raisons du Parti communiste avant sa trahison, a la pleine confiance du ministère public fédéral; c'est sur la seule base de ses dénonciations, en grande partie mensongères et destinées seulement à «attendrir» les juges que la *Bupo* et la justice militaire ont déclenché leur grande offensive contre le Parti communiste et ses militants.

Le lieutenant de la «Nouvelle Gazette de Zurich»

Le second pilier de l'accusation s'est lamentablement écroulé au cours des débats. Zünd, que les Suisses des Brigades internationales ont tous dénoncé comme étant un lâche et un menteur, a déserté après avoir tenté de démoraliser ses compagnons de lutte. Il fut expulsé de France après avoir pris part, du côté des Croix-de-Feu, aux événements du 6 février 1934. Ce simple fait indique dans quel but il s'était engagé dans l'armée populaire espagnole.

Cet agent fasciste a poursuivi sa besogne dès qu'il fut rentré en Suisse. Il devint tout naturellement un des piliers de l'accusation du Conseil fédéral contre le Parti communiste suisse. Chacun a les témoins qu'il mérite. Zünd s'efforça de charger le conseiller national Bodenmann en racontant sur son voyage en Espagne les choses les plus abracadabrantes, que le juge d'instruction Gloor recueillit comme parole d'évangile.

Confronté à l'audience avec d'autres volontaires suisses de retour d'Espagne, on apprit soudain que ce témoin avait *falsifié son livret militaire espagnol et s'était lui-même fait lieutenant*. Du coup le grand juge, qui s'efforçait de faire croire à la véracité de sa déposition, le laissa choir.

Mais Zünd entraîna la *Nouvelle Gazette de Zurich* dans son effondrement. Le «lieutenant» s'était présenté à la rédaction du grand

journal du Crédit Suisse et du Conseil fédéral et avait offert une série d'articles contre l'Espagne républicaine. Il publia deux articles de la plus haute fantaisie où il décrit les orgies du Front populaire dans les villes de l'arrière et l'influence dominante des officiers russes et des agents de la Guépéou dans l'armée républicaine. Un tissu de mensonges comme la presse réactionnaire a l'habitude d'en déverser depuis plus de vingt années contre l'URSS. Confondu, le «lieutenant» Zünd essaya de se disculper en affirmant naïvement: *Tous les journaux mentent, il faut bien gagner son pain!*

Voilà la moralité des témoins du Conseil fédéral contre le Parti communiste suisse!

Le poète Nievergelt

On a préféré ne pas le faire paraître à l'audience. C'est regrettable. Il eût amusé la galerie et ajouté à la gloire de la *Bupo* l'éclat de la poésie. Car Nievergelt est poète, philosophe, journaliste, homme politique et candidat aux élections municipales d'Adliswil, sur sa propre liste. Un pauvre déséquilibré, hanté par le besoin de paraître et de faire parler de lui. C'est cette démence qui, après avoir fait de lui un poète et un journaliste, le poussa à s'offrir à la police pour témoigner contre le Parti communiste. Le juge d'instruction Gloor, qui n'avait rien pour justifier l'emprisonnement des militants communistes, se servit du fou comme du faussaire pour étayer l'accusation.

Nievergelt était «malade» au moment du procès. C'était évidemment le seul moyen de faire croire à la véracité de sa déposition et de ne pas ridiculiser l'accusation. Quelques extraits, habilement cités par Johannes Huber, de ses œuvres littéraires et politiques, ont suffi à liquider ce malade.

Le collectionneur Kurzi

Le quatrième pilier de l'accusation, qui a vu de ses yeux la signature d'Humbert-Droz sur une liste de volontaires... tchèques à Perpignan, est un ancien soldat de l'armée rouge soviétique... Il a fait la démonstration qu'il ne connaissait pas un mot de russe! Engagé volontaire en Espagne, il raconte qu'il y a acheté un Rembrandt volé qu'il a caché à Paris, il parle d'une grotte de Port-Bou où il a enfoui des trésors. Il est antisémite — bref le type de l'aventurier provocateur, un Van der Lubbe docile dans les mains de la *Bupo*. Comment ce louche aventurier a-t-il surgi comme témoin dans ce procès? Mystère. Comme pièce d'identité, il sort un ancien livret militaire allemand, du temps de guerre. Fut-il prêté au Conseil fédéral par les services de Goering? Félicitations à la *Bupo*.

Ces quatre témoins ont certainement plus contribué que tous les autres à l'effondrement de l'accusation.»

Nous fûmes défendus de main de maître par des avocats de talent et de renom: Me Maag, démocrate, Me Edouard Zellweger — qui

fut plus tard ambassadeur suisse à Belgrade, ensuite conseiller du secrétaire général des Nations Unies au Laos, puis du roi de Libye désireux d'élaborer un projet de Constitution; il adhéra par la suite au Parti socialiste et fut élu conseiller aux Etats pour le canton de Zurich — enfin Johannes Huber, de Saint-Gall, conseiller national socialiste, président de la Commission des pleins pouvoirs de l'Assemblée fédérale, considéré, de par ses fonctions, comme le huitième conseiller fédéral.

Avant la clôture des débats, les accusés étaient autorisés à faire une déclaration personnelle. Mes camarades coïnculpés m'avaient chargé de parler au nom de tous et je le fis par la déclaration commune suivante:

«Après les brillantes et convaincantes plaidoiries de nos avocats, nous aurions volontiers renoncé à une dernière déclaration si l'auditeur n'avait pas, dans son réquisitoire, placé le Parti communiste sur le banc des accusés, malgré la déclaration contraire du grand juge au début des débats.

Nos avocats n'avaient pas la tâche de défendre le Parti communiste suisse. C'est notre devoir de le faire, d'autant plus que cette attaque contre notre parti doit servir de circonstance aggravante pour notre condamnation.

L'auditeur a fait une série de «révélations» sensationnelles sur la base du sténogramme d'une séance du Comité central de notre parti, dans le but de livrer à l'opinion publique des matériaux qui doivent servir à l'interdiction du Parti communiste. Il montre par là le véritable but du procès. Je ne veux envisager ici que quelques-unes de ces «révélations». L'auditeur a d'abord déclaré et démontré que le Parti communiste suisse est une section de l'Internationale communiste! Je suis un des fondateurs du Parti communiste suisse et je sais que depuis 17 ans nous avons toujours déclaré et publié que nous sommes la section suisse de l'Internationale communiste. Ce n'est un secret pour personne et nous n'entendons nullement, devant le tribunal, affirmer que nous n'avons rien à faire avec l'Internationale communiste. Je rappelle que plusieurs fois déjà le Conseil fédéral s'est efforcé d'édicter des lois d'exception contre le Parti communiste en prenant prétexte de cette adhésion à l'Internationale communiste. Deux fois le peuple suisse a rejeté, à d'écrasantes majorités, les projets du Conseil fédéral. La troisième fois, une loi semblable a échoué déjà devant le Parlement. Tant que le Parti communiste est un parti légal par la volonté du peuple, son adhésion à l'Internationale communiste ne peut être une circonstance aggravante pour notre condamnation. Nous sommes fiers d'être membres de l'Internationale communiste et nous sommes fiers aussi d'être sur le banc des accusés comme militants qui ont fait quelque chose en faveur des luttes pour la liberté en Espagne et qui ont manifesté leur solidarité avec le peuple

MINISTERIO DE DEFENSA NACIONAL.
SUBSECRETARIA DEL EJERCITO DE TIERRA.
Sección Administrativa
DE LAS BRIGADAS INTERNACIONALES

BARCELONA 6 Junio 1938

MUT.301

AFECTACION.

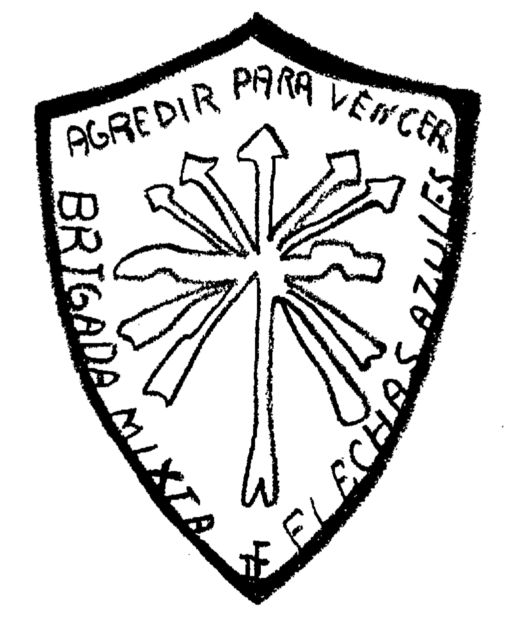
El camarada Comandante OTTO BRUNNER, queda afectado con el dia de hoy, como Presidente de la Comisión de Fijación de Grado de los Oficiales de las Brigadas Internacionales y se debe presentar lo más pronto posible en esta Sección Administrativa de las B.I.

EL JEFE DE LA SECCION ADMINISTRATIVA DE LAS B.I.

AL CAMARADA COMANDANTE OTTO BRUNNER.-CLOT.-



OTTO BRUNNER ET SON ÉTAT-MAJOR



PARTITO NAZIONALE FASCISTA

Gruppo Rionale Fascista · (Duilio Sinigaglia)

S. LAZZARO

MODENA, 13. Febbraio. 1937 A. XV°

TELEFONO 34-14

N. di protocollo 750

Risposta al foglio N.

del

dell' Ufficio

OGGETTO

Caro FURINI

Grasie del ricorde che ha del Gruppo sue, In terra Spagnela si faccia enere tenende sempre alte il neme d'ITALIA, del DUCE e del FASCISMO.

La sua famiglia gede ettima salute ed é benevelmente assistita in egni sue bi-

-- ...erdi spesse

Saluti fascisti.

Il FIDUCIARIO

(Francesco Goffredo)



MESSAGE DU PARTI FASCISTE À UN COMBATTANT ITALIEN EN ESPAGNE

Comando del .... *Battaglione CC. NN. S.* 179

.... *Compagnia*

Il sottoscritto C. M. S. Diaco Domenico

fu Domenico appartenente al suddetto Battaglione; mobilitato per O. M. S. delega a favore della propria moglie

Sig. Martello Maria Caterina

residente in (Carinola) Via Cavour

la somma mensile di Lire 600 (Seicento)

a incominciare dal mese di Febbraio 1937

Nocera Inferiore li, 30 Gennaio 1937

Il Diaco Domenico

Oggetto:

Delega per riscossione assegni

ALL'UFFICIO PERSONALI MILITARI VARI

Ufficio Amministrazione

ROMA

LES CHEMISES NOIRS FASCISTES COMBATTENT EN ESPAGNE

PROZESS 5a

vor Divisionsgericht

Freie Schweizer vor Kriegsgericht

Großer Militärprozeß gegen Freunde des republikanischen Spaniens. Bundespolizei und Militärjustiz gegen Demokratie und Freiheit



Marino Bodenmann, Nationalrat

Jeder gibt, was er kann:



Robert Krebs



Jules Humbert-Droz



Edgar Woog



Helmuth Zschokke



Hans Anderfuhren

Die inhaftierten Funktionäre der Kommunistischen Partei

Willkür!

Sind Gesetzesparagraphen für die Katz?

Rechtsverletzung

Willkürliche Freiheitsberaubung

Gegen den Faschismus! Für eine freie Schweiz!

ROCÈS DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE POUR L'AIDE À L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

espagnol. Quel que soit le verdict du tribunal, nous savons que le jugement de l'histoire et aujourd'hui déjà le jugement du peuple suisse ne s'inspire pas de la lettre du Code pénal militaire, mais de la grave situation internationale présente.

L'auditeur a parlé de mes voyages à Moscou. J'ai été plusieurs fois à Moscou; je ne veux nullement prétendre ici être allé à Moscou pour voir le métro ou visiter le Jardin zoologique. J'ai été à Moscou comme secrétaire du Parti communiste suisse, pour discuter avec l'Exécutif de l'Internationale de la situation politique mondiale, des tâches du mouvement ouvrier et des partis communistes et pour prendre contact avec les représentants des partis communistes d'autres pays.

D'autres partis suisses ont des liaisons internationales. Le Parti socialiste adhère à la Deuxième Internationale, l'Union syndicale suisse à la Fédération syndicale internationale, les catholiques, les francs-maçons et une foule d'autres organisations ont de semblables liens internationaux. Mes voyages démontrent seulement que le Parti communiste suisse n'est pas un instrument passif dans la main d'un comité siégeant à Moscou, mais qu'il discute les problèmes internationaux avec l'Internationale communiste et participe aux décisions qui sont prises en commun. J'ai déjà souligné dans ma biographie que, pendant dix ans, j'ai participé comme représentant du Parti communiste suisse aux organes suprêmes de l'Internationale communiste. Il n'y a pas là d'«ordres de Moscou», mais une organisation internationale où les Suisses ont leur mot à dire avant d'appliquer aux conditions de notre pays, comme section indépendante de l'Internationale communiste, les décisions générales prises d'un commun accord par les instances internationales.

L'auditeur a fait une seconde «révélation»: notre parti serait un parti révolutionnaire! Nous n'avons jamais caché que nous étions un parti révolutionnaire. Notre but final est la société communiste, l'abolition du régime capitaliste, du profit, de la domination de l'argent, de l'exploitation des hommes par les hommes, la destruction des classes sociales. Nous restons inébranlablement fidèles à ce but révolutionnaire.

Mais, quand on affirme que nous sommes un parti révolutionnaire, on s'efforce de faire croire que nous voulons imposer, par la violence, la domination d'un parti à la majorité du peuple, à l'aide de complots et de conspirations d'une petite minorité. Je déclare ici que cette conception d'un parti révolutionnaire n'a absolument rien de commun avec notre parti. Le marxisme, le communisme, n'a jamais voulu atteindre son but par une conspiration, mais par une action de masse. Et nous savons que l'action révolutionnaire des masses n'est possible que dans certaines conditions historiques. Lorsqu'une crise profonde économique et politique de la nation a ébranlé toute la vie sociale, la révolution n'est pas l'œuvre d'une minorité, d'un petit parti de conspirateurs, mais l'œuvre de la grande majorité du peuple. Si cela n'était pas le cas, une révolution ne

pourrait ni se maintenir, ni construire un état social nouveau. Telle est notre opinion.

L'auditeur a déclaré que toute notre politique est un camouflage. Notre défense de la démocratie et de l'indépendance du pays manquerait de sincérité. Je veux ici répondre d'une façon claire et nette aux questions qui nous furent posées, soit dans la presse, soit ici à l'audience. On nous a demandé si nous étions prêts à défendre une Suisse fasciste. Nous déclarons tout à fait ouvertement que jamais nous ne défendrons une Suisse fasciste; au contraire, nous la combattrons parce qu'une Suisse fasciste peut être un «Gau» du IIIe Reich ou une province de l'Empire romain; elle n'est plus la Suisse.

Pour nous, la Suisse n'est pas seulement ses frontières et les coffres-forts qu'elles contiennent. Pour nous, la Suisse est ce qui vit et travaille à l'intérieur de ses frontières: un peuple libre, des institutions démocratiques et progressistes, la collaboration pacifique de diverses races, de diverses langues, de cultures et de religions différentes. Mais vous me demanderez: défendrez-vous la Suisse actuelle, ou seulement une Suisse soviétique? Et nous répondrons aussi ouvertement: nous défendrons avec la dernière énergie la Suisse actuelle contre toute attaque du fascisme, malgré la justice militaire, malgré l'interdiction du Parti communiste dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, malgré tout ce que nous critiquons et combattons dans les institutions politiques et sociales du pays. Mais, pour nous, la défense nationale n'est pas seulement la défense militaire des frontières. Elle est en premier lieu la défense du contenu de la Suisse. Dans la situation actuelle, le facteur essentiel de la défense nationale n'est pas militaire, il est politique, économique, idéologique. Pour pouvoir mobiliser le peuple pour la défense du pays, il faut que le peuple ait quelque chose à défendre: de meilleurs salaires, des conditions de travail et d'existence meilleures pour tous les travailleurs de la ville et des champs. Nous pensons que, dans la situation internationale présente, la seule menace contre notre pays vient des puissances fascistes qui s'efforcent de préparer leur intervention militaire par une désagrégation de notre vie politique. Nous avons vu, par l'exemple de l'Autriche, que quand la vie intérieure d'un pays a été désagrégée, quand les fascistes ont eu la possibilité de miner la résistance morale du peuple, quand les libertés populaires ont été réduites et supprimées, les organisations ouvrières interdites, le moment arrive où, à la frontière, l'armée ne défend plus qu'une façade, tandis que l'intérieur du pays est en décomposition. Au cas d'une attaque des forces fascistes, l'armée n'a plus alors qu'à faire le salut hitlérien pour accueillir l'envahisseur.

Nous sommes heureux que les événements internationaux nous permettent de déclarer aujourd'hui que, pour nous, la défense de la démocratie et de l'indépendance de la Suisse est une partie importante de la lutte internationale contre le fascisme. Il n'y a pour nous plus de contradictions entre la défense totale du pays et notre devoir international et je pense que la contradiction est aujourd'hui beaucoup plus grande de l'autre côté, parmi ceux dont les sym-

pathies s'en vont vers l'Italie fasciste et l'Allemagne hitlérienne.

Ce ne fut pas une parole irréfléchie lorsque nous avons dit à notre congrès de 1936: en cas d'une attaque des puissances fascistes, les communistes suisses seront les premiers et les meilleurs pour défendre nos frontières. Beaucoup de communistes et de sympathisants, malgré les directives de notre parti, sont allés en Espagne et donnent généreusement leur sang et leur vie pour défendre la liberté, pour défendre aussi les libertés et l'indépendance de la Suisse sur le sol d'Espagne.

Encore quelques remarques concernant deux ou trois questions posées par le grand juge au cours des débats et qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircies. Il a constaté que, malgré nos directives, un certain nombre de fonctionnaires du Parti communiste ont aidé des volontaires à partir pour l'Espagne: Weder à Schaffhouse, Anderfuhren et Otto Brunner à Zurich, Frutiger au Locle, Trub à Genève, etc., etc. Il a cherché à y voir une preuve de l'existence d'une organisation centrale de recrutement. C'est le contraire qui est vrai. C'est parce qu'il n'y avait pas d'organisation de recrutement que les volontaires se sont adressés à la rédaction de la *Freiheit* et aux militants du Parti communiste. Je suis convaincu que beaucoup de volontaires se sont adressés aussi aux journaux et aux secrétariats du Parti socialiste et des organisations syndicales. Il serait étonnant qu'il en fût autrement et je comprends les camarades qui, sous cette pression continue des volontaires, n'ont pas toujours rejeté leurs demandes avec conséquence et ont aidé des volontaires à partir, malgré les directives de la direction du parti. Les tribunaux militaires nous ont compliqué la tâche. Par leurs verdicts ils ont fait à notre parti une grande réclame. Après le procès d'Otto Brunner, des centaines de volontaires se sont présentés aux organisations de notre parti pour se faire enrôler et ont exercé sur nos fonctionnaires une pression plus grande encore qu'auparavant.

La deuxième question soulevée par le grand juge: par notre campagne de solidarité en faveur de l'Espagne républicaine, maintenue dans les limites des arrêtés fédéraux, nous avons incité nos lecteurs et nos auditeurs à aider l'Espagne d'une façon plus effective, par l'enrôlement de volontaires. La campagne politique en faveur de l'Espagne soutient non seulement la République espagnole, mais renforce en Suisse aussi les forces démocratiques. L'exemple de la République espagnole démontre comment un peuple peut se défendre contre une attaque fasciste, contre les armées motorisées des puissances fascistes appuyées par la trahison des officiers du pays et cet exemple mobilise et renforce la volonté de lutte de notre peuple pour défendre son indépendance et ses libertés. Après l'écroulement de l'Autriche, nous devons montrer à notre peuple l'exemple de l'Espagne et de l'Autriche et j'affirme ici que, si nous étions attaqués par un Etat fasciste, nous défendrions notre liberté et notre indépendance comme le peuple espagnol.

Les exemples historiques démontrent du reste qu'une campagne de solidarité n'aboutit pas nécessairement au départ de volontaires.

On a déjà évoqué ici la lutte de libération polonaise du siècle dernier. Malgré la vaste campagne de solidarité menée par les comités d'aide à la Pologne, il est parti très peu de volontaires suisses. Un des seuls volontaires fut le lieutenant-colonel von Erlach qui est parti, non avec l'adresse d'un photographe de Lyon dans la poche, mais avec une lettre de recommandation du général Dufour et du colonel Herzog.

Les opérations militaires de ces dernières semaines en Espagne ont du reste démontré que le gouvernement républicain ne manque pas d'hommes, mais avant tout de matériel de guerre. Le blocus des pays démocratiques fonctionne seulement contre le gouvernement républicain, malgré les mesures semblables prises sur le papier à l'égard de Franco. La neutralité du Conseil fédéral qui interdit l'exportation des armes aussi bien pour l'Espagne républicaine que pour l'Espagne de Franco est en réalité dirigée contre la République espagnole parce qu'il n'a pas interdit l'exportation des armes pour les gouvernements d'Allemagne et d'Italie qui mènent leur guerre d'intervention sur le sol espagnol. C'est pourquoi nous avons mené la lutte contre les arrêtés du Conseil fédéral pour une entière liberté de la solidarité en faveur de l'Espagne. Mais je répète ce que j'ai déjà dit auparavant: pour abolir ces arrêtés, nous devons mobiliser les masses ouvrières et démocratiques de Suisse et nous avons besoin de nos militants ici!

Pour terminer, quelques mots encore sur notre attitude à l'égard des volontaires espagnols. Nous ne considérons pas que les volontaires affaiblissent la force militaire du pays. Il serait faux de les juger sur les spécimens que vous avez vus défiler devant les tribunaux militaires; ceux-là sont des déserteurs qui n'ont pas résisté à l'épreuve du feu. Ce sont les mauvais éléments, les déchets qui n'ont pas une grande valeur militaire, non plus pour l'armée suisse. Mais les 600 ou 800 Suisses qui luttent sur les fronts républicains d'Espagne forment un groupe de soldats qui peuvent être extrêmement précieux pour notre défense nationale, des hommes qui ont subi l'épreuve du feu et qui savent ce que la guerre signifie. Je pense que les expériences qu'ils ont rassemblées en Espagne: comment on mobilise tout le peuple pour sa défense, comment on défend les villes et comment on combat contre les armées motorisées des puissances fascistes, peuvent être d'une grande utilité pour la Suisse. Je suis persuadé que notre Otto Brunner, le courageux officier des Brigades internationales qui fut condamné par votre tribunal, sera pour notre armée, infiniment plus précieux que son frère, qui s'est rallié aux chefs de notre armée, s'il s'agit un jour de défendre Zurich comme Madrid a été défendu.

Nous avons défendu ces volontaires, nous leur avons prouvé notre entière solidarité. Nous continuerons à le faire. Vous devez comprendre pourquoi nous n'avons pas pris contre ces communistes des mesures disciplinaires, bien qu'ils aient agi contre les directives du parti. Nous ne les considérons pas comme des mercenaires, comme des légionnaires qui se sont vendus à la République espa-

gnole. Ce sont des volontaires au service de la liberté, qui ont créé leur propre armée, les Brigades internationales, l'armée mondiale de la liberté, qui aujourd'hui combat sur le sol espagnol, qui demain peut-être défendra la République tchécoslovaque. Qui sait si nous ne serons pas heureux un jour en Suisse d'utiliser l'aide de cette armée internationale. C'est quelque chose de nouveau, quelque chose de grand qui a surgi des événements internationaux. Le Code pénal militaire suisse de 1927 ne pouvait pas le prévoir et ne l'a pas prévu. Nous continuerons à exprimer notre solidarité envers ces volontaires parce que nous sommes convaincus que, pour des Suisses, le service de la liberté ne peut jamais être un service étranger.»

Réquisitoire et jugement:

Malgré le vide de l'accusation et la lamentable attitude de tous ses témoins, l'auditeur, le major Farner, a requis contre tous les accusés les peines suivantes:

Pour *Ed. Woog*, 16 mois de prison, 500 fr. d'amende, en cas de recrutement, ou 10 mois de prison et 500 fr. d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 135 jours de prison préventive.

Pour *Hans Anderfuhren*, 14 mois de prison, 400 fr. d'amende, en cas de recrutement, ou 9 mois de prison et 400 fr. d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 105 jours de prison préventive.

Pour *Robert Krebs*, 16 mois de prison, 500 fr. d'amende, en cas de recrutement, ou 10 mois de prison et 500 fr. d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 123 jours de prison préventive.

Pour *Jakob Schwarz*, 10 mois de prison et 300 fr. d'amende en cas de recrutement, ou 8 mois de prison et 300 fr. d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 30 jours de prison préventive.

Pour *Marino Bodenmann*, 16 mois de prison et 500 fr. d'amende en cas de recrutement, ou 10 mois de prison et 500 fr, d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 30 jours de prison préventive.

Pour *Jules Humbert-Droz*, 16 mois de prison et 500 fr. d'amende en cas de recrutement, ou 10 mois de prison et 500 fr. d'amende s'il est reconnu avoir favorisé le recrutement, sous déduction de 118 jours de prison préventive.

Pour *Fritz Dubach*, 9 mois de prison et 300 fr. d'amende sous déduction de prison préventive.

Pour *Hellmuth Zschokke*, 9 mois de prison et 300 fr. d'amende sous déduction de 119 jours de prison préventive.

Pour le *délateur Schneider*, 8 mois de prison, 100 fr. d'amende, avec sursis, sous déduction de 79 jours de prison préventive.

*

L'écroulement de l'accusation avait été si manifeste au cours des débats et l'opinion publique qui suivait attentivement le procès exerçait sur les juges une telle pression que le tribunal, connu pourtant pour ses verdicts implacables à l'égard des amis de l'Espagne républicaine, fut contraint de laisser tomber le point essentiel de l'accusation: la création par le Parti communiste d'une organisation de recrutement, et d'acquitter par conséquent les membres de la direction du parti qui avaient été injustement arrêtés et poursuivis. C'est ainsi que les secrétaires du Parti communiste suisse, Humbert-Droz et Bodenmann, les secrétaires cantonaux de Bâle, Robert Krebs, et de Zurich, Jakob Schwarz, ainsi que Fritz Dubach, furent acquittés. Le tribunal cependant n'accorda à aucun d'entre eux une indemnité pour la longue prison préventive qu'ils avaient subie injustement et qui se montait, pour Robert Krebs et J. Humbert-Droz, à plus de quatre mois.

Par contre, le tribunal se montra particulièrement sévère et implacable, comme dans ses jugements précédents, pour les camarades Edgar Woog, Hans Anderfuhren et Hellmuth Zschokke. Il alla, pour les trois, au-delà des peines requises par l'auditeur en condamnant, pour avoir favorisé le recrutement:

Edgar Woog à un an de prison, sous déduction de 81 jours de prison préventive, 200 francs d'amende et trois ans de privation des droits civiques.

Hans Anderfuhren à 10 mois de prison moins 83 jours de prison préventive, 100 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques.

Hellmuth Zschokke à 9 mois de prison moins 83 jours de prison préventive, 100 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques.

Tandis que l'auditeur n'avait requis aucune privation des droits civiques, le tribunal ajouta cette peine supplémentaire à la peine de prison et à l'amende réclamée par l'auditeur. [1]»

[1] Citation de la brochure de J. Humbert-Droz *Au Service de l'Etranger*.

XVIII

MES LETTRES DE PRISON

Mes lettres de prison sont le reflet non seulement de l'état d'esprit d'un prisonnier et de la vie recluse du militant politique. Elles laissent pressentir aussi une nouvelle crise dans mes rapports avec l'Internationale communiste et trahissent l'inquiétude grandissante que m'inspirait le régime de Staline en Russie. J'avais aussi l'impression très nette que des intrigues contre moi se nouaient en Suisse. Mes lettres de prison sont très différentes selon qu'elles aient été «officielles», autrement dit soumises au contrôle de la police et du juge d'instruction, ou clandestines, c'est-à-dire transmises à Jenny par mon avocat, M[e] Edouard Zellweger, dès que je pus le voir sans témoins. Les premières sont écrites de la prison de la caserne de la police cantonale de Zurich, avant mon transfert à la prison du district, en ville de Zurich:

(Officielle)
«Kantonale Polizeikaserne (Gefängnis) Zurich, 9 novembre 1937.

Merci pour l'envoi de fruits et de linge. Comme mon séjour ici semble devoir se prolonger, tout cela est le bienvenu. Je te renverrai demain mon linge sale et tu pourras m'envoyer régulièrement chaque semaine une combinaison de laine, une chemise sport, une paire de chaussettes et quelques mouchoirs de poche, une lavette et un linge de toilette.

De plus, je voudrais avoir ma brosse à dents et un tube de dentifrice. C'est autorisé, ici et un morceau de Palmolive parce que le savon augmente mon eczéma.

En ce qui concerne la nourriture, n'envoie pas trop de fruits et de chocolats. J'ai reçu aussi un paquet du Secours rouge et j'ai des réserves pour plusieurs jours. Le rata de la prison est du reste mangeable et l'appétit réduit.

Ci-joint aussi une lettre reçue du *Betreibungsamt* (Office des pour-

suites). Je te prie d'aller avec cette lettre trouver le Dr Max Braunschweig, Badenerstrasse 146 si je ne me trompe. C'est lui que j'ai chargé de notre séparation de biens et il est en possession de l'acte notarié par lequel il est impossible de saisir ce que tu as apporté au ménage. Je pense du reste que je ne puis pas être saisi personnellement pour le parti dont je suis le secrétaire. Mais je connais peu ces lois et je te prie de faire le nécessaire auprès de Me Braunschweig. Au cas où la saisie aurait lieu quand même, avise le parti.

En ce qui concerne ma défense devant le tribunal militaire, nous avions déjà prévu le Dr Maag. Je tiens à ce qu'il fonctionne pour moi aussi. Ainsi donc avise-le ou fais-le aviser par le Secours rouge qu'il ait à prendre ma défense.

On n'a absolument rien trouvé chez moi qui puisse me faire poursuivre, mais comme secrétaire du parti je suis naturellement visé et il faut s'attendre à de lourdes condamnations. Toute la situation internationale l'exige, à moins que la Suisse ne se dégage à temps de l'étau Berlin-Rome qui finira par écraser toutes nos libertés.

Ma santé est bonne. J'ai mis ma vie au ralenti. C'est une existence stupide et j'enrage d'être enfermé entre quatre murs quand la vie palpite au-dehors.

Demande à Me Maag s'il est possible d'avoir l'autorisation d'obtenir des livres du dehors. Ici je lis quelques numéros de la *Patrie suisse* — quelle dérision! — de l'an dernier et une collection d'illustrés allemands de 1887. C'est déjà mieux dans la note! Si je pouvais lire un peu, même de l'histoire suisse ou de la philosophie, ça tuerait le temps.

Ne vous en faites pas et surtout que Toto et Zouzou ne se laissent pas distraire de leurs devoirs d'école. Toto surtout doit faire un gros effort pour réussir son examen. Il m'inquiète beaucoup et je vois que mon projet de travailler avec lui cet hiver ne pourra se réaliser. Dis-lui que ce sera pour moi un grand soulagement et le plus grand plaisir d'apprendre qu'il a réussi son examen. Pour Zou, j'espère qu'elle continuera. Entourez le mieux possible grand-maman. Pour elle c'est toujours une épreuve plus dure que pour vous. Toi, chère petite, je sais que tu es vaillante et que ces moments te trouvent toujours forte et digne de ma grande affection et de mon absolue confiance. Je vous embrasse tous bien tendrement.»

(Officielle)

«Kantonale Polizeikaserne (Gefängnis) Zurich, 25 novembre 1937.

Ci-joint je te renvoie une annonce de saisie arrivée ce matin et que je me hâte de te renvoyer. Vois la chose avec le Dr Braunschweig. A ce sujet, quelques remarques: je t'ai signé une procuration pour me représenter dans cette affaire. Il va sans dire que cette procuration n'est valable que pour la défense de mes et de tes intérêts privés, en qualité de simple et «libre» citoyen helvétique. Je n'ai aucun pouvoir de te faire une procuration pour me représenter en qualité de

secrétaire du parti. La direction du parti doit, sur ce point, désigner celui qui peut me représenter en cette qualité.

Or je suis poursuivi et je serai saisi non en qualité de simple citoyen, mais en qualité de secrétaire ou *Leiter* du Parti communiste suisse. Tu ne peux donc et ne dois pas me représenter samedi. L'article 91 est formel: le débiteur doit être présent à la saisie. Je ne puis être présent, à moins que le juge d'instruction ne se décide enfin à me remettre en liberté. Par conséquent, rien ne peut être saisi.

D'autre part, rien n'appartient au Parti communiste dans mon domicile. Le Parti communiste suisse a été déjà saisi en janvier ou février 1936, ses meubles vendus. Depuis lors il n'a plus de bureau et plus de «fortune». Il ne peut donc être saisi. Seul le caissier et non le secrétaire peut savoir s'il y a de l'argent en caisse. D'après la loi il n'est pas possible de saisir le secrétaire ou les membres de l'organisation pour des dettes contractées par l'organisation. C'est la première fois qu'on cherche à le faire.

On joue du reste sur les mots. Le débiteur est bien le Parti communiste. Or, Manessestrasse 96 n'est pas le domicile du débiteur. Jamais mon domicile privé n'a été le domicile du Parti communiste.

Je fais remarquer de plus que le Parti communiste suisse a déjà été saisi pour cette affaire (procès Guerry). Il est clair que si on n'a pas saisi le secrétaire alors pour la dette principale, on ne peut, après deux ans, le saisir pour les frais du procès. Il est même probable que le montant de la vente des meubles du Parti communiste en 1936 a servi avant tout à payer les frais de justice et non le créancier Guerry.

Il faut admirer du reste le tact de nos autorités. On saisit le moment où, emprisonné, je ne puis me défendre, pour essayer de piller mon domicile. Vraiment on comprend pourquoi la Suisse se trouve toujours à Genève au côté du Portugal!

Je te rappelle aussi ma demande concernant les votations de dimanche. Tant que je ne suis pas condamné à la privation des droits politiques, je dois avoir le droit de voter. Demande au Dr Zellweger qu'il intervienne dans ce sens auprès du juge d'instruction.

J'ai eu hier un grand plaisir à te voir et à t'embrasser. Pour moi tout continue à bien aller. C'est un réel plaisir de pouvoir passer de longues heures tranquilles à bouquiner. Les journées passent trop vite!...»

(Officielle)

«Kantonale Polizeikaserne (Gefängnis) Zurich, 9 décembre 1937.

... Tu me dis que le 5 les amis Stiefel t'ont remis pour moi un paquet de friandises salées que tu m'as fait parvenir par Toto. Or, je n'ai rien reçu de semblable, ni lundi, ni mardi, ni les jours suivants. Jusqu'à ta visite, mercredi après-midi, je n'avais reçu cette semaine qu'un cornet «Migros» contenant six mandarines, mardi matin, à huit heures, probablement remis lundi dans la soirée par Toto. Comme la disparition d'un paquet apporté pour un détenu est une chose assez grave, j'entends que tu fasses à ce sujet une sérieuse enquête, d'abord à la maison. Es-tu sûre que ce paquet t'ait été remis

dimanche 5 et non dix jours plus tôt. J'avais reçu, il y a deux semaines environ, un paquet d'un contenu semblable. Est-ce un second paquet? Ne confonds-tu pas? Ensuite, Toto a-t-il remis ce paquet à la police cantonale le lundi, avec le cornet de mandarines? Je ne pense pas que Toto ait perdu ou fait disparaître cet envoi. Mais, avant d'accuser la police cantonale de faire disparaître certains paquets qui me sont adressés, il faut très sérieusement en être sûr. Au cas où cette certitude absolue existe, je te prie de faire une réclamation, absolument correcte dans la forme, mais par écrit, au Département cantonal de police, en demandant une enquête et une réponse également écrite à ta réclamation. Fais copie de ta lettre. La police a le droit de refuser un paquet. Elle n'a pas le droit de se l'approprier. Comme il faut faire la chose le plus vite possible, je n'attends pas ta prochaine visite.

La seconde question concerne les plans de vacances des enfants. Comme notre conversation fut écourtée, je n'ai pu en discuter avec toi. Cependant, je tiens à souligner que je n'ai donné qu'une adhésion de principe et que je réserve mon approbation définitive. Ces plans sont-ils connus du professeur Tschoulok et les approuve-t-il? Le camp est-il organisé par les élèves seuls ou aussi par un ou des professeurs? Seulement par la classe de Zou, ou d'autres? Je pense qu'il serait bon que tu parles avec M. Tschoulok encore avant. Je voulais le faire dans les jours où j'ai été arrêté. Il est bon de mettre au clair ses critiques envers Zou avant le camp qui peut aggraver ses réserves. Tâche de le faire avant ta prochaine visite et emmène Zou afin que je puisse parler avec elle.

Son emballement pour Darwin est compréhensible parce que c'est son premier contact avec ces théories. Nous avons aussi été de cet âge et la présence des œuvres de Darwin, de Haeckel, de Büchner dans ma bibliothèque te prouve que j'ai aussi eu, à l'âge de Zou et avant déjà l'enthousiasme pour les théories darwiniennes. Donne à lire à Zou, du professeur Prenant, *Biologie et Marxisme*, aussi dans ma bibliothèque. Le bouquin n'est pas gros, ni indigeste, et il est un bon complément, et sur bien des points une rectification de Darwin sur la base des dernières découvertes scientifiques. Je suis heureux que tu aies lu les passages de la *Descendance de l'Homme* que je t'avais signalés. Dans un tout autre domaine, et si tu en trouves le loisir, lis de même l'*Histoire suisse*, de Gobat. Il n'a aucune prétention à la science historique, mais c'est écrit dans l'esprit démocratique des radicaux de la deuxième moitié du siècle dernier et si loin de ce qu'on lit aujourd'hui. C'est réconfortant.

J'ai fini la lecture de Silone *Brot und Wein*. On y sent fortement l'influence de l'ISK[1] et il faut, pour le lire, faire abstraction de l'auteur, mais il est certainement intéressant et écrit avec talent, même si bien des passages sont invraisemblables.

Et j'arrive au bas de mes deux pages. Je t'embrasse bien affectueusement.»

---

[1] Internationaler Sozialistischer Kampfbund.

(Officielle)

«Bezirksgefängnis Zurich, 20 décembre 1937.

Enfin me voilà transféré dans une autre prison, presque un autre monde, tant la différence est grande entre les deux prisons. Tu ne saurais croire quelle joie ce fut ce matin de voir un rayon de soleil pénétrer dans ma cellule. Je ne comprends pas qu'on puisse, en 1937, laisser un homme, quels que soient ses crimes — et les miens ne sont ni démontrés, ni de nature à nécessiter un tel traitement — dans une prison sans air et dans une demi-obscurité pendant un mois. Je suis donc heureux du changement... de l'air, de la lumière, je revis! Et puis le personnel est ici correct, poli; ce n'est pas la morgue, le caporalisme et les continuelles brimades de la prison de la police cantonale. Il semble que les fonctionnaires s'y fassent un devoir patriotique de traiter un communiste comme dans le IIIe Reich.

Tu auras sans doute appris ce changement dès samedi, puisque ton paquet de linge propre et un cornet de pralinés sont venus me rejoindre ici déjà samedi soir. D'autre part il y a ici un règlement qui fixe les droits et les devoirs des détenus et l'on ne dépend pas de l'arbitraire d'un gardien.

Une seule chose m'ennuie — momentanément — j'ai dû abandonner mes livres, ici au bureau de la prison. Je les ai réclamés ce matin, mais sans résultat. Je suis donc réduit à la lecture de la bibliothèque de la prison. Willy (Trostel) m'écrit que le conseiller d'Etat, Dr Briner, a assuré que l'on ne mettrait pas de restrictions à mes lectures. J'espère que cela sera valable aussi ici et que je rentrerai bientôt en possession de mes livres. Puisque je puis recevoir du fromage grâce au règlement de cette prison et à une décision du Conseil d'Etat (!) je te prie de me faire parvenir trois fois par semaine une boîte de six portions, d'autre part, un cornet de fruits frais (mandarines, oranges, bananes), si possible chaque jour. Pas trop à la fois. Toto doit passer le lundi si possible entre 4 et 5 heures pour demander au bureau qu'on lui remette le paquet de linge sale qu'on viendra chercher dans ma cellule. Les cornets de fruits doivent aussi porter mon nom. Voilà quelques directives pour organiser ma nouvelle vie.

Souvent je pense à vous, à toi surtout sur qui va retomber pour de longs mois et la charge matérielle de la famille, et l'éducation des enfants. Mais je te sais vaillante et forte. Je sais que tu trouves de grandes réserves d'énergie dans notre commune foi et dans notre belle et forte affection. Les souvenirs de 22 années de vie commune, de luttes, d'espoirs, de bonheurs partagés remontent dans mon esprit et dans mon cœur et je sens combien cette vie pleine et belle a fortifié notre union et notre mutuel amour. Il y a 21 ans, je passais le premier Noël de notre mariage en prison déjà. Il est vrai qu'Albert Calame, qui était un radical de vieille école, t'avait autorisée à passer toute la journée avec moi, dans ma cellule. Ces temps sont passés, et cependant nous passerons Noël ensemble, car il est des êtres et des

cœurs que ni l'absence, ni la prison, ni la mort ne peuvent séparer. J'aimerais babiller longtemps encore avec toi, mais j'arrive au bas de mes deux pages réglementaires et il est des choses bien douces, bien tendres que je garde jalousement pour toi seule. Bons baisers aux enfants et pour toi toujours le meilleur.»

(Officielle)

Bezirksgefängnis Zurich, 30 décembre 1937.

Quelques mots pour éclaircir quelques questions restées pendantes hier, lors de ta courte visite.

1. La combinaison va à merveille. C'est la taille qui convient. Je la garde donc pour la semaine prochaine en te remerciant de l'avoir achetée. Mais pendant que je suis encore en prison, la vieille peut encore faire l'usage.

2. J'ai reçu, deux heures après ta visite, le bloc de papier et le crayon que j'avais demandés à Me Zellweger. Cependant comme je n'ai pas de couteau, apporte-moi la semaine prochaine un crayon avec mines que le directeur de la prison échangera sans doute volontiers contre le crayon que je ne puis tailler.

3. J'espère que tu auras toi-même constaté, par les chiffres que je t'avais donnés, que les 10 francs que tu avais déposés au greffe de la prison de la police cantonale et qui ne m'avaient pas été remis à mon départ, ont été versés entre-temps puisque le montant de mon compte est actuellement de 23 francs. Je tiens cependant à souligner que ces 10 francs ne m'ont pas accompagné, mais m'ont suivi ici. Je te prie, lors de ta prochaine visite, de demander ici au greffe un relevé de mon compte et de faire préciser quand ces 10 francs ont été versés à mon compte par la police cantonale. Lors de mon transfert, deux fois le compte a été vérifié à 14 francs et non à 24 francs. Fais de cet incident aussi un rapport précis. Je suis heureux de savoir que l'enquête ouverte par le Dr Briner ait abouti à la constatation officielle que le paquet remis pour moi au greffe n'a été ni délivré, ni retourné, mais qu'il a été jeté à la «boîte à ordures»! C'est une façon de couvrir le scandale au lieu de porter le bistouri dans l'abcès. Mais cette lettre officielle du département démontre «l'ordre» qui règne à la police cantonale. Fais copie de cette lettre et remets l'original à Me Zellweger. Elle sera précieuse pour établir la «moralité» de ceux qu'on envoie dans nos demeures rechercher les documents pour nous faire condamner. Je comprends pourquoi ces policiers se refusent toujours à établir une nomenclature détaillée et précise des documents qu'ils emportent. Ils se réservent sans doute de jeter à la «boîte à ordures» les documents favorables aux accusés et d'en tirer les documents susceptibles de les faire condamner. Le Dr Briner ne pouvait trouver une expression plus originale et plus juste pour caractériser sa police. L'enquête officielle a établi de plus que la police cantonale a menti au juge d'instruction quand elle a affirmé qu'il n'y avait rien de fondé dans ma réclamation. Cela permettra d'établir l'authenticité de certain document et la valeur des déclarations de la police.

4. Pourrais-tu m'envoyer comme lectures:

a) brochure du colonel Bircher sur l'armée suisse (prêtée à Bodenmann au début de l'année) où le colonel Bircher affirme que le service mercenaire a élevé la capacité militaire de l'armée suisse,

b) brochure du conseiller fédéral Etter sur la démocratie suisse (dans mon dossier suisse probablement) où il se prononce dans le même sens et défend le service étranger,

c) retrouve le communiqué du colonel Bircher d'avril 1934, comme président de la Société suisse des officiers, sur les officiers frontistes et le service d'ordre éventuel contre un putsch frontiste (paru dans le *Drapeau rouge* en français).

Et me voilà déjà au bas des deux pages! Mais tu sais combien sont nombreuses et douces les choses que je ne puis exprimer.»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis, 1er janvier 1938.

Maintenant que j'ai crayon et papier, je puis t'écrire plus longuement et plus intimement. Quand je prenais la plume pour t'écrire, j'étais aussitôt paralysé à la pensée que ma lettre passerait à la censure de cet ignoble juge d'instruction.

J'ai reçu ta lettre hier soir au moment où j'allais me coucher. Je l'ai relue avec un grand plaisir. Tout ce que tu m'écris des enfants me fait revivre au foyer familial que j'ai quitté pour longtemps. J'ai un si grand plaisir à voir nos deux grands. Quand ils sont petits on trouve une joie à voir s'éveiller leur intelligence. Mais maintenant j'ai plus de plaisir encore à voir se former leur caractère, leur personnalité, leurs opinions et leurs sentiments. C'est toujours avec un grand plaisir que j'ai pris le crayon pour faire avec Zou quelque problème d'algèbre ou de géométrie et j'étais fier quand j'arrivais à trouver une solution avant elle. Mais déjà je vois qu'elle chemine de l'avant, je la suis avec peine et le moment approche où je ne pourrai plus l'aider de ma science et où elle me laissera au bord du chemin. C'est aussi ce qui doit être. La génération qui nous suit doit aller plus loin que nous autres. Mais je t'avoue que je ne comptais pas trouver tant de joies dans nos enfants à cet âge où ils commencent à voler de leurs propres ailes et où ils ont généralement tendance à s'émanciper du «joug» paternel. Il est vrai que ce joug ne doit pas avoir été bien pesant et c'est peut-être la raison pour laquelle, au lieu de fuir la famille comme tant d'autres, les nôtres ont plaisir à passer une journée avec nous.

Et voilà que je vais manquer aux enfants et à toi-même au moment où ils auraient encore plus besoin, non d'une autorité qui les dirige, mais d'une grande affection qui les conseille et les guide. Sans doute tu es là et je sais que tu me remplaceras. Je regrette seulement de te laisser toute cette tâche et de ne pas pouvoir jouir davantage de cette fonction. Décharge-toi des soins du ménage le plus possible sur Louise, afin de pouvoir être avec les enfants l'amie qui conseille et qui aime, qui comprend et qui aide. Ne te laisse pas énerver par de

petites choses comme il arrive lorsque tu es fatiguée et que tu te heurtes parfois au caractère entier des enfants. Je te donne ces conseils parce que je sais que pour toi, autant que pour les enfants, mon absence sera un gros vide et que pour toi surtout la tâche est particulièrement difficile. Ne te laisse pas abattre par la longue absence. Tu sais combien je reste près de toi sans cesse et combien, de loin, je m'efforcerai de t'aider et de rester un soutien pour vous tous.

J'avais besoin de commencer l'année en causant ainsi à cœur ouvert avec toi. Je ne crois ni à ma libération provisoire avant le procès, ni à une condamnation légère. Malheureusement nos camarades, par leur légèreté et leur criminelle insouciance, ont livré à la police les documents — qui comptent plus que les déclarations et les rétractations — qui permettront une forte condamnation. Je passerai donc cette année et probablement une bonne partie de la suivante loin de vous. Je ne pourrai vous voir que rarement et vous écrire rarement aussi. Je profite donc de ces quinze jours pour babiller un peu plus intimement avec toi.

J'ai lu longtemps — et je suis fatigué de lire! J'ai grignoté toute la journée et je suis las de manger. J'ai fait des dizaines de fois les six pas qui séparent ma porte de ma fenêtre grillagée et je suis las de marcher. Mais j'ai besoin de te sentir plus proche. Il ne me suffit pas de penser à toi, il faut donner corps à ces pensées et les lettres, les bonnes lettres que je reçois de toi, comme les pauvres lettres que je t'écris, c'est comme une présence matérielle de l'âme, un attouchement, un frôlement éthéré et infinement doux de nos cœurs. Les moments où je lis et relis tes lettres me rappellent ce dimanche de 1915 dans ma petite chambre de Northumberland Place, alors que, gauchement, tu avais posé ton premier baiser dans ma barbe, un baiser que j'avais rendu plus gauchement encore. Puis, nous étions restés longtemps, longtemps, la joue contre la joue sans oser plus bouger. Nos cœurs battaient bien fort et nous ne bougions pas, de peur de rompre le charme de ce moment. Plus tard nous avons échangé les baisers ardents, passionnés, des baisers créateurs de vie et de santé et pourtant ces moments qui suivirent notre premier baiser me sont restés comme les plus lumineux, les plus doux. Eh bien, tes lettres me font le même effet. C'est ta présence infiniment douce, c'est le frôlement de ton âme qui vient compléter, fortifier la mienne, mais c'est un charme fragile.

Combien de fois au cours de ces longues journées j'ai pensé à nos chers souvenirs. La veille de Noël encore, en rentrant dans ma cellule avec un sapelot de Noël, je me rappelais notre Noël de Londres. Le sapelot avait la même grandeur! Cinq bougies. Je me suis assis et j'ai revécu ces vieux souvenirs. Oh! Il manquait beaucoup à la fête, le bon feu de cheminée de notre home, ta douce présence et la présence plus douce encore — ne sois point jalouse — de la liberté. Mais toujours par la pensée, par le rêve, par les souvenirs, j'essaye d'échapper à la réalité de mes quatre murs blanchis, et où veux-tu que je me réfugie, sinon près de toi.

2 janvier 1938.

J'ai mangé, selon ta recette, l'ananas de Jeannot[1]. Excellent! Mais la recette est certainement celle que nous ont transmise nos premiers parents. Je suppose que les singes du Brésil mangent ainsi les ananas qu'ils ont volés. Il faut avoir pour ce genre d'exercice des lèvres spéciales. Les races qui vont nu-pieds finissent par avoir de tels durillons qu'elles ne sentent plus les cailloux et les épines. Les mangeurs d'ananas doivent avoir aussi des durillons aux lèvres. Les miennes étaient en sang. Les petites écorces sont pleines de piques. La saveur du fruit n'en était que plus douce. On n'apprécie que ce qu'on conquiert avec peine! Je préfère cependant manger les ananas avec un couteau, ustensile strictement interdit ici. On n'emploie ici à Zurich que la cuiller, le reste se prend avec les doigts. Pourquoi supprime-t-on les quelques conquêtes de la culture la plus primitive à ceux qu'on prive de liberté? Sans doute pour donner raison aux marxistes qui affirment que tout pas en avant dans la voie de la culture est un pas fait vers la liberté! On craint que la fourchette et le couteau à la main les prisonniers politiques ne fassent le saut «der Sprung der Menschheit aus dem Reiche der Notwendigkeit in das Reich der Freiheit!»[2]

Tu vois que je mets Engels à profit pour expliquer les bizarreries du règlement des prisons zurichoises.

Tu sais que j'ai toujours eu une sainte horreur de la prison. Et pourtant je constate avec un certain effroi que je m'y habitue. Moralement je la supporte plus facilement que lors de mes précédentes incarcérations. Les journées passent relativement vite et je n'ai pas de moments de dépression nerveuse comme cela m'arrivait autrefois. Pourtant le régime strictement cellulaire des prisons zurichoises est beaucoup plus mauvais pour le système nerveux que le régime de Genève, de Neuchâtel ou de Paris ou Vienne où l'on est plusieurs dans une même cellule et où l'on peut parler avec d'autres hommes, même s'ils sont des criminels de droit commun. Il est fréquent à la prison de la police zurichoise d'entendre des détenus sangloter pendant des heures. Cela n'est pas fait pour vous remonter le moral. Ici, pendant la fête de Noël, ce fut typique. Plusieurs se sont mis à sangloter, l'un même est tombé sur la dalle en criant et en pleurant dès qu'il a entendu les premiers chœurs de Noël. Quelques jours après j'entendis une scène terrible d'un détenu qui hurlait dans les corridors, avec les pas précipités des gardiens. Probablement un cas de folie. Ces cas ne doivent pas être rares. Je sais qu'à Fresnes, la grande centrale de France, très moderne, mais conçue sur le même système de l'isolement cellulaire, les cas de folie sont fréquents. Pourtant, ici, le personnel de la prison et son directeur sont très humains, polis, presque dévoués. Mais le régime est fait pour détruire le système nerveux. La fête de Noël m'en a donné une preuve éclatante. J'y

---

[1] Frère cadet de Jenny, domicilié à Rio de Janeiro.

[2] En français: le saut de l'humanité du royaume de la nécessité dans celui de la liberté.

suis allé pour voir du monde et pour essayer d'y rencontrer nos copains. Je n'y ai vu que Stirner et Zschokke. Les autres, probablement pour marquer leur anticléricalisme, s'étaient abstenus. Naturellement nous n'avons pu causer, mais nous avons échangé un salut et, avec Stirner, une poignée de main. On avait du reste l'œil sur nous. Nous sommes dispersés dans toute la prison et jamais deux des nôtres ne vont à la promenade ensemble. On n'a pourtant pas le droit de parler. Impossible de communiquer par les murs ou le chauffage central. Les directeurs de prison ont appris quelque chose des récits des révolutionnaires. Malgré ces conditions qui sont plus dures que celles de toutes les autres prisons où j'ai passé, je me sens moralement très bien, même à la «Kantonale Polizeigefängnis» où l'hostilité et les brimades quotidiennes des gardiens — à l'exception d'un seul qui fonctionna deux ou trois fois le samedi après-midi — et la semi-obscurité des cellules rendaient la vie plus dure.

Donc, pas de crainte pour le moral. Il restera bon. Par contre je sens que je n'ai plus 25 ans et ma santé physique n'est pas des meilleures. Les yeux d'abord. Je me suis efforcé de lire, malgré la très mauvaise lumière, le premier mois et mes yeux s'en ressentent. Je dois enlever mes lunettes pour lire et écrire, mais surtout ma vue est souvent brouillée et les lignes ne sont pas de la même couleur. Je vois des mots gris ou bleus à côté de lignes ou de mots noirs et cela contribue à ce continuel scintillement. Comme un commencement de berlue. Heureusement, depuis que je suis ici, ils ne me brûlent plus comme dans la prison précédente. D'autre part j'ai aussi un bourdonnement continuel dans les oreilles, nuit et jour, comme une myriade de grillons très lointains. Parfois avec sifflement. C'est obsédant et depuis que je suis ici cela a tendance à augmenter. J'ai aussi fréquemment des maux de tête et surtout des vertiges après m'être baissé pour brosser ma cellule par exemple. Bref, une foule d'embêtements qui me rappellent que j'ai dépassé 45 ans et que je cours vers la cinquantaine. Demande à l'occasion à Paul ou à Hans si je puis faire quelque chose contre les bourdonnements d'oreille qui accompagnent du reste probablement autre chose. Ne t'émeus pas! Je ne suis pas malade, loin de là. Mais je le répète, physiquement je supporte ce régime cellulaire avec moins de facilité que lors de mes premiers emprisonnements.

3 janvier 1938.

J'ai attendu ce soir pour t'écrire, en prévision d'une décision concernant ma liberté provisoire. Je vois à ton envoi que mon pessimisme d'homme politique a eu raison de l'optimisme des juristes. Hélas! Les avocats voient tout sous l'angle du droit et c'est pourquoi ils se trompent. Le droit est actuellement dominé par la politique, par la marche de la Suisse au fascisme sous le fouet de Mussolini et la cravache de Hitler. C'est une marche lente, hypocrite, masquée, sans gloire. Mussolini avait encore de l'allure, un sinistre Tartarin, mais il a de l'allant, Hitler a de la gueule et Goering du cynisme. Notre bourgeoisie n'a rien de tout ça. Pas de parade, pas de marche sur

Berne, pas de salut romain, une honteuse glissade à la réaction et au fascisme pour essayer de sauver une partie des milliards dilapidés. Un marché indigne où l'on vend nos libertés à l'encan et notre indépendance au plus offrant. Mais c'est parce que cette marche s'accélère que nous serons fortement condamnés. On donne ainsi des gages et l'on croit par là sauver quelques millions, alors qu'on ne fait que décupler les exigences des dictateurs.

Ce matin on a enlevé de nos cellules les petits arbres de Noël qui ressemblaient déjà plus à des balais qu'à des sapelots. Mais pendant dix jours le parfum de la résine s'est mêlé avantageusement à celui de la tinette et a pu nous donner l'illusion de la forêt! J'ai reçu des cartes nombreuses, mais une chose me surprend et signale des changements profonds. Tandis qu'en 1916-17-18 les copains se faisaient une gloriole de signer leurs cartes d'une façon provocante, je reçois surtout des messages signés seulement de prénoms. Est-ce prudence ou frousse? Si c'était de la prudence seulement, ce serait fort bien.

Pas de nouvelles des gosses! Je suis un peu inquiet, mais je pense que tu as reçu quelque chose d'eux. Je te quitte ce soir parce que ma lumière est mauvaise. Je fais ombre sur mon papier avec la main. Le journal romand est-il né?

4 janvier 1938.

(Ici un feuillet blanc qui porte des traces d'écriture effacée, devenue illisible, avec ces seuls mots:)

l'opinion des copains

qu'il doit détruire après lecture.

5 janvier 1938.

J'attends ta visite! Toujours si courte, si pleine de menus riens et dont toute intimité est exclue par la présence d'un fonctionnaire et l'obligation d'utiliser l'idiome du III[e] Reich. Cependant c'est le grand événement de la semaine et dès le matin je ne tiens plus en place. Je ne puis rien lire tranquillement, avec attention. Mon esprit est ailleurs. Il est tendu vers ces dix minutes de présence effective. J'y reprends force, courage, vie pour toute une semaine. — Le dîner est venu interrompre ma lettre. C'était aujourd'hui mangeable: soupe aux pois, deux pommes de terre bouillies avec un morceau de fromage. C'est mon menu préféré. Hier par contre nous avions de la bouillie de semoule à l'eau avec de la compote de pruneaux. Je ne peux m'y faire. Le régime est si contraire à mon régime habituel. Une ou deux fois par semaine, nous avons de la soupe trois fois par jour, le matin déjà au lieu de chicorée au lait, une soupe au gruau d'avoine. Comme légumes, macaroni, riz, semoule, pommes de terre. Pas de viande! Le dimanche seulement, un cervelas. A la « Kantonspolizei — c'était un «Schüblig»! Exceptionnellement, le jour de Noël et le jour de l'An, un peu de viande de bœuf, une espèce de ragoût de «bœuf Strogonoff». Le fromage que tu m'envoies et les fruits complètent ce menu monotone. Deux miches de pain Motta, du reste très bon, chaque jour. Je ne mange pas la moitié de ce qu'on

nous donne, surtout quand la soupe vient trois fois par jour. Encore ici change-t-elle. Mais à la «Polizeigefängnis» on avait souvent quatre fois de suite la même soupe!

J'essaye d'apprivoiser des oiseaux en mettant des miettes sur le rebord de ma fenêtre. Sans grand succès. Ils viennent parfois tout au bord, picotent un peu, mais ils se méfient des barreaux. Ils ont l'air de connaître la maison!

Ma cellule est sensiblement plus petite que celle que j'avais à Paris, mais elle est claire. De ma fenêtre, placée très haut, vers le plafond, j'aperçois le sommet de deux jeunes bouleaux qui croissent dans la cour où nous faisons nos promenades. Je vois le coin du toit du «Bezirksgebäude» et, par-delà ce toit, la pointe du clocher de l'église de la rue Stauffacher, avec le coq et même la boule d'or au-dessous de lui. Tu vois que mon horizon est assez vaste et qu'il n'y a pas de quoi s'ennuyer, d'autant plus que le coq bouge en indiquant la direction du vent, que le toit m'indique qu'il y a de la neige et que les rameaux de bouleaux portent à leur extrémité des goutelettes d'eau quand il pleut. Parfois, à midi ou le soir, il monte de la cour des airs de musique, la radio du concierge sans doute. Mais l'animal n'a pas l'idée de prendre les nouvelles et de les laisser entendre dans la cour. C'est cette absence de nouvelles qui est certainement le plus pénible. On ne sait rien de ce qui se passe dans le monde. A Neuchâtel, à Genève, à Paris, je pouvais lire les journaux. Ici nous ne recevons que le *Cri de Guerre* de l'Armée du Salut et le *Kirchenbote* du canton de Zurich. De quoi vous faire haïr la religion davantage encore. La fête de Noël était à faire hurler et si j'avais encore été croyant j'aurais fait un scandale. Toute l'hypocrisie des mômiers s'étalait là avec un cynisme désespérant. Mais, en devenant athée, on devient respectueux des opinions d'autrui. Le fait que presque tous nos copains sont restés absents démontre pourtant que le sectarisme est encore vivace chez eux. Pourquoi ne pas saisir cette occasion que nous offrait l'hypocrisie ecclésiastique pour nous rencontrer tous?

On va sans doute venir me chercher. Je te quitte pour aller te retrouver à la salle des visites.

8 janvier.

Je t'ai envoyé hier une lettre «officielle» et j'ai reçu hier soir ta lettre du 6. Je vois que tu t'inquiètes fort au sujet de ma santé et je regrette de t'en avoir parlé. Il n'y a pas lieu de t'inquiéter. Du reste, le médecin va faire une analyse. Un mot seulement concernant les spécialistes des maladies nerveuses. Je m'en méfie comme du feu. Tu sais que le Tribunal de la 2e division a tenté, en 1918 si je ne me trompe, de me faire déclarer «irresponsable» et m'avait envoyé le spécialiste des maladies nerveuses de Perreux! Cette première tentative de me faire enfermer dans un asile d'aliénés a échoué, mais elle peut être reprise. L'Allemagne donne l'exemple. Lis le bouquin de Renn! Or, je préfère rester dix ans en cellule dans un bagne que d'être un mois en observation dans une maison de santé. Je te prie d'être très prudente dans cette question. Nous avons touché la police à un

point sensible. Elle cherchera à se venger par tous les moyens. Il faut être sur ses gardes, toi et les enfants aussi bien que moi et éviter de lui offrir une occasion qu'elle saisirait avec plaisir. Donc pas de panique, pas d'inquiétude non plus, et surtout prudence avec les spécialistes des maladies nerveuses. Il est certain qu'on préférerait m'enfermer au Burghölzli plutôt qu'à Regensdorf. Je sortirai de celui-ci, je ne sortirais plus de l'autre. J'espère voir mon défenseur aujourd'hui.»

(Officielle)

«Bezirksgefängnis Zurich, 7 janvier 1938.

J'ai eu hier soir la surprise d'être appelé chez le médecin. Comme je n'avais pas demandé de passer une visite médicale, je pense que je dois cette mesure à ton intervention. Ne t'inquiète pas au sujet de ma santé, les bourdonnements d'oreille, les troubles de la vue, les vertiges sont des phénomènes qui doivent fatalement accompagner un changement de régime aussi radical que celui que j'ai subi en entrant en prison. Ce n'est pas seulement le régime alimentaire, c'est surtout tout le genre de vie qui est modifié profondément. A 20 ans, l'organisme s'adapte plus facilement qu'à 46. Je n'aurais pas demandé une visite médicale avant d'avoir passé en jugement et de connaître et la longueur de ma détention et le nouveau régime auquel je serai soumis. Car nous serons sans doute transférés à Regensdorf. Le médecin va faire une analyse d'urine pour voir si le régime alimentaire a aggravé le diabète et il est prêt à élargir le régime en introduisant beurre et viande. Mais je doute fort que les malaises que je ressens soient des manifestations du diabète. De toute façon, ne t'inquiète pas.

J'ai reçu hier les quatre livres que tu avais apportés au cours des deux dernières semaines. Cela me suffit pour le moment. N'en apporte plus jusqu'à ce que je t'en demande de nouveau. Je te dirai du reste ce que tu dois m'apporter. Il est certains romans, comme ceux d'Ibañez, qu'il faut lire en espagnol et non en traduction. C'est comme si on lisait du Maupassant ou de l'Anatole France en traduction!

La brochure de Bircher que j'ai relue hier est fort intéressante et de grand intérêt pour nous, non seulement le passage où il affirme que le service étranger «für uns ein grosses militärisches Gut an Kriegserfahrung bedeutete», mais encore là où il affirme que le chômeur ferait mieux «seinen Mut vor fremde Speere zu tragen, als Arbeitsloser körperlich und geistig Schlimmes für sich und die anderen Volksgenossen durchzumachen». J'attends donc la brochure d'Etter. Le titre doit être *La Démocratie suisse*. Il y prend aussi la défense du service étranger. Apporte-moi aussi la brochure du Dr Mühlestein (Verlag Freie Schweiz) «Gottfried Keller und der polnische Freiheitskrieg» ou un titre semblable. C'était alors le général Dufour et le colonel Herzog qui donnaient des recommandations aux volontaires suisses et pourtant le Code pénal militaire était déjà en vigueur. Du reste les volontaires suisses qui ont servi pendant la guerre dans l'armée française — et ils étaient des centaines — n'ont

jamais été poursuivis et le Conseil fédéral s'est même félicité – quand il s'efforçait de gagner les bonnes grâces de la France victorieuse et de faire oublier certains scandales politiques et militaires — que des Suisses aient servi dans les armées de la République française. Notre procès sera en tous points intéressant pour montrer le chemin parcouru depuis lors et pour signaler à l'opinion publique le danger de la politique actuelle.

Les enfants sont de retour sans doute. Je suis heureux de savoir que tu n'es plus seule, quoique ta solitude soit toujours peuplée d'amis, de camarades et surtout remplie de travail en abondance. J'espère vous voir tous trois mercredi prochain et me réjouis déjà de votre visite, En attendant je vous embrasse tous trois bien affectueusement.»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis, 11 janvier 1938.

Je croyais que mon avocat allait venir me voir samedi ou lundi et j'avais préparé mes lettres soigneusement dans une enveloppe. Rien. L'avocat ne se montre pas plus que le juge d'instruction. Curieux procès: tout se passe en dehors des accusés. Et les journées passent, les semaines, les mois dans l'attente d'un jugement. Si seulement ce temps nous était déduit, mais il ne le sera certainement pas, il s'allonge indéfiniment. Par contre, l'espace est réduit.

Les jours passent vite, j'en suis heureux. J'avais un réel besoin de m'arrêter dans mon travail pour lire, meubler mon esprit, pour penser aussi plus longuement que la vie active ne nous le permet. Sans doute je préférerais faire cela dans d'autres conditions plus confortables, abandonner de temps à autre mes livres pour échanger avec toi quelques réflexions, pour discuter certaines questions, pour laisser vagabonder l'esprit. Mais cela était impossible. La prison est la seule occasion pour nous de lire. Et j'en profite.

Et puis pour le parti et pour moi, il est bon que je sois absent un certain temps. Je sais certes que je manquerai au mouvement, mais notre dernier voyage à Moscou m'avait laissé inquiet. Nous avions dû mener une lutte pour défendre la direction du parti. Non seulement Gottwald, mais Dimitroff dans une première entrevue avaient fait des critiques comme celles qu'on fait quand on cherche un changement de direction. Tout avait fini par s'éclaircir. Manou(ilsky), Kuusinen avaient atténué ces premières attaques. Cependant il y avait dans l'air un malaise bien compréhensible. Tous mes anciens amis sont en prison, tous ceux qui ont fait de l'opposition sont suspects. L'entretien que j'ai eu avec Manou était déprimant. Il m'a rappelé ses anciennes fautes pour s'efforcer de démontrer que le passé pouvait être oublié... et cependant tout son entretien avec moi était comme chargé de crainte et d'anxiété. Il est certain que dans les grandes lignes de la politique soviétique, Staline a eu raison: industrialisation, collectivisation. Mais l'application de cette ligne russe s'est faite avec de multiples fautes... corrigées, c'est vrai, mais tolérées, sinon inspirées par Staline lui-même. Les méthodes de direc-

tion du parti, sa brutalité ont certainement contribué à désagréger la vieille garde. Pourquoi tant de collaborateurs de Lénine sont-ils devenus des traîtres? N'ont-ils pas été poussés là par toute une politique intérieure, par des méthodes de direction que nous avons connues et dont nous avons souffert nous-mêmes. Certes les Knorine, Smoliansky, Piatnitzky sont-ils aujourd'hui en prison, mais qui a mis des canailles à la tête de l'Internationale, qui a toléré la théorie du social-fascisme, qui a lancé la formule, terrible dans ses conséquences, des frères jumeaux socialisme et fascisme? Il a fallu la défaite allemande pour qu'on corrige la ligne et encore combien de temps a-t-on cherché à dire qu'il n'y avait pas eu de défaite en Allemagne. Toute la politique menée dans l'Internationale, du Sixième congrès à la menace fasciste en France (6 février 1934), était fausse et la critique que j'en ai faite dès le lendemain du Sixième congrès contre Staline (front unique, unité syndicale, troisième période) puis en 1932, quand je demandais un changement de tactique de l'Internationale, toute cette critique était juste. Elle est devenue juste non en 1934, après la défaite allemande. Elle était juste déjà en 1929, en 1932. Elle aurait pu éviter les lourdes fautes du Parti communiste allemand. Or là-bas on sent et on sait que je suis convaincu d'avoir eu raison contre Staline. Je l'ai dit, pas aussi clairement, mais sans trop de fard, dans une assemblée de Zurich et cela fut rapporté. Je ne suis pas surpris qu'on prenne à mon égard une attitude distante. Je suis «rallié», mais reste critique. Je ne suis pas le culte de Staline, tout en reconnaissant pleinement ses mérites politiques. Et puis, ici en Suisse, déjà avant notre départ, il y avait des petites intrigues autour de la direction, de divers côtés. Tu sais que je suis fort peu susceptible et que je n'ai jamais mené de luttes autour des compétences, heureux de trouver des camarades pour collaborer et travailler. J'ai toujours laissé travailler librement tous les camarades, même quand ils empiétaient sur mon domaine. Mais si je ne suis pas susceptible, je ne suis pas aveugle non plus! Bref, aussi bien en considérant la situation dans l'Internationale que dans le parti lui-même, je suis satisfait d'être éloigné de la direction pendant un certain temps et de l'être dans des conditions qui relèvent mon autorité et mon prestige, aussi bien dans le parti que dans les masses en dehors du parti. Ne parle de cela à personne. Je te le dis parce que tu fus toujours ma fidèle compagne de lutte et pour que tu comprennes aussi l'état d'esprit dans lequel je me trouve. Je ne désire en aucune façon fuir les difficultés ou les responsabilités. Tu sais que j'ai toujours tenu ferme et que je suis prêt à batailler. Mais j'avoue que je trouve non seulement inutile, mais criminelle, une nouvelle lutte comme celle que j'ai subie de 1928 à 1936. Et je suis à un âge où je ne donnerai plus huit années de ma vie dans les conditions que j'ai subies alors. Je me prépare donc, si je puis continuer à lire, à me vouer surtout au travail d'éducation et de propagande. Ce sont mes cours qui ont porté le plus de fruits. C'est dans cette voie que je vais orienter mon activité, conférences, cours, brochures, articles de propagande, etc.; que d'autres dirigent le parti!

17 janvier 1938.

La folle hurle dans la cour. Depuis ce matin, c'est la dixième fois, au moins. Car nous avons une folle qui depuis quelques jours est particulièrement agitée. Elle hurle par la fenêtre les phrases les plus incohérentes. Elle les répète pendant des heures. Plusieurs soirs déjà, entre minuit et une heure, j'avais entendu ces appels, ne sachant s'ils venaient de notre prison ou de la cour. Mais, dans la nuit de samedi à dimanche, ce fut terrible: de minuit à 5 heures du matin, sans repos, à des intervalles de 3 à 5 minutes, ses cris n'ont pas cessé. Cent fois la même phrase, les mêmes mots; un supplice! Impossible de dormir et dans la nuit d'insomnie, ces cris de folie, cet obsédant et lancinant refrain insensé qui faisait sur les nerfs tendus et le cerveau fatigué l'effet de la goutte d'eau tombant régulièrement, pendant des heures, sur le crâne... un supplice à devenir fou soi-même. «Elle est folle», m'a dit le gardien ce matin. Elle est devenue folle ici et cela confirme ce que je te disais de l'effet fatal de la prison cellulaire. Dimanche soir, à peine étions-nous enfermés pour la nuit, la folle recommençait ses cris. Alors toute la maison a réagi. On sentait que chacun avait les nerfs tendus. Tous protestaient en frappant violemment leur fenêtre. La folle a paru hésiter devant le tintamarre qui couvrait sa voix. Ses cris se firent incertains et plus espacés. La nuit fut relativement calme. J'avais fermé ma fenêtre, tiré les couvertures sur mes oreilles. Pauvres mesures. Toutes les heures elle a crié, mais quelques phrases seulement, la fatigue l'emportait et le sommeil était à peine troublé. Aujourd'hui elle crie encore et je ne sais ce que nous réserve la nuit. Le gardien m'assure qu'elle va partir. Pourquoi ne met-on pas les fous dans des asiles d'aliénés?

18 janvier 1938.

Ce fut hier soir un beau vacarme! A dix heures déjà la folle a commencé à crier, sans arrêt, pendant plus d'une heure. Elle s'est mise à crier en anglais. Une belle nuit en perspective! Mais la prison n'était pas prête à subir une nouvelle nuit comme celle de samedi à dimanche. Les ripostes et les protestations fusaient, les fenêtres claquaient, le vacarme augmentait avec l'agitation de la folle. Moi-même je m'étais posté à mon guichet et je frappais à coups redoublés chaque fois qu'elle commençait une phrase, bien décidé à me faire mettre au cachot, plutôt que de passer une nouvelle nuit à analyser les progrès de la démence dans le cerveau de cette femme. Devant cette violente protestation de toute la maison, la direction s'est décidée à faire ce qu'elle aurait dû faire déjà samedi. On a fermé le guichet de la folle et peut-être l'a-t-on éloignée. Depuis hier soir, à onze heures, la tranquillité convenant à une prison règne à nouveau dans la cour.

Mais je ne sais pourquoi je te conte cela. Ce sont les incidents de la vie quotidienne que l'atmosphère de la prison grossit et amplifie. Nous sommes des hommes placés dans des conditions anormales et les menus faits de la vie qui gardent leurs proportions dans le vaste

monde, se reflètent dans l'esprit du prisonnier comme dans l'un de ces miroirs gondolés qui déforment et rendent monstrueuses les formes les plus simples.

Je suis au bout de mes lectures et Gloor ne se hâte pas de viser les livres que tu as déposés hier sans doute ici pour moi. Je lis encore le reportage de Richard Katz sur la Chine, mais la couverture seule a de la valeur. C'est le récit de voyage d'un petit bourgeois allemand qui écrit pour de petits bourgeois d'Allemagne. A la fin de son reportage tu sais combien d'Allemands il y a à Hong-kong, à Shanghai ou à Pékin, ce qu'ils pensent, ce qu'ils mangent, mais tu ne sais pas grand-chose sur la Chine à travers leur vie d'indécrottables boches. Vaut pas la peine d'être lu. Par contre *Contre-attaque en Espagne* est épatant. Je te conseille aussi, ainsi qu'à Zou, d'Ehrenbourg, *Der Zweite Tag* — une excellente étude sur la jeunesse soviétique, ses bons et ses mauvais côtés, avec une étonnante liberté de critique dans le rôle peu sympathique de Volodia qui finit par se pendre, mais qui lâche pas mal de vérités.

Mes pages augmentent... et mon avocat ne vient pas! Je suis obligé d'arrêter ma ponte.

20 janvier 1938.

J'ai pondu hier toute la journée pour le procès. Plus le temps de lire. Les journées filent à toute vitesse. J'espère voir aujourd'hui mon avocat et lui remettre cette lettre avec un long rapport sur le procès-verbal et une lettre à Willy (Trostel) et une au parti. Peut-être peux-tu taper tout cela et garder cachée une copie (pas la lettre à Willy). Je reçois du Secours rouge — abonné — la *NZZ*. Pas besoin de m'apporter tes numéros. Je les reçois presque aussi vite que toi. Ecris-moi, par l'avocat, quelques nouvelles sur le parti. Je n'en sais rien depuis le 17 novembre — séance de la Centrale, appel, assemblées, front unique, journal romand. Si tu vois Karl, dis-lui qu'il serait bon de nous faire parvenir jusqu'au procès, par l'avocat, un court rapport sur le parti. Stirner doit aussi le désirer. Au moins pour les membres de la Centrale.

J'ai besoin des renseignements suivants que je te prie de rechercher avec Theo (Pinkus), Karl et Hans (von Fischer) et que tu peux me communiquer par Me Zellweger:

1) nom de l'ambassadeur allemand à Berne (ancien consul général à Barcelone);

2) nom du colonel divisionnaire suisse qui a été chez Franco (publié par l'ABC). Hans doit être au courant;

3) nom de l'agent allemand expulsé par Numa Droz malgré les protestations de la Prusse. Est-ce Wohlgemüth? Etait-il là du temps de Bismarck? Quelle année? Ce serait le sujet d'une brochure du Verlag «Un cas Gustloff sous la présidence de Numa Droz». S'il y a une brochure à ce sujet, me la faire parvenir. Pour la *Freiheit,* ce serait bon, un parallèle entre Numa Droz et Motta envers les espions allemands.

Et voilà pour le moment!

Tu vois que je continue à exploiter ta force de travail. Excuse-moi, mais je sais que tu le fais avec plaisir. Veille seulement à ta santé et décharge-toi sur Louise des travaux du ménage. Quelle est ta situation financière? Je suis inquiet à ce sujet et je crains que vous économisiez sur votre nourriture au détriment de votre santé.

J'ai vu que les enfants s'intéressent fort à ma vie ici. Voici pour contenter leur curiosité, une description de ma vie:

La cellule: longueur environ 3,5 mètres, largeur 2 mètres. Le plancher est un beau parquet, bien ciré quand on entre. Mais comme la cellule est à la fois chambre à coucher, salle à manger, salon, bureau, salle de bains et W.-C., la cire s'en va vite et l'on ne cirera à nouveau que pour le prochain locataire. La fenêtre, comme vous l'avez vu au parloir, est large, peu haute et près du plafond pour qu'on ne puisse pas s'amuser à regarder dehors. Il faut ici rentrer en soi-même! Dans un coin, un gros tuyau. C'est le chauffage. Près du plafond, dans la muraille et dans un coin, une petite niche avec un verre dépoli: c'est la lumière qui éclaire mieux le plafond que la table. Fixée à la muraille blanchie à la chaux, une petite table de bois blanc avec un pied mobile qu'on peut relever et appliquer à la muraille à l'aide d'un crochet. Devant la table, fixé au mur dans les mêmes conditions, un petit banc sans dossier. Comme le crochet pour l'appliquer au mur est au milieu de la paroi, on ne peut s'appuyer au mur sans avoir le crochet au milieu du dos. C'est pour éviter que les prisonniers ne s'appuient. De l'autre côté, un lit de fer, sans ressorts, mais avec un matelas et un «oreiller» de paille, pas très tendre. Le lit est aussi fixé au mur et doit être relevé, appliqué contre la muraille pendant le jour. Deux draps, qu'on change toutes les trois semaines. C'est tout. Vissée au mur, une petite armoire de bois avec deux petits rayons. Au-dessous, trois crochets pour suspendre les habits et le linge de toilette qu'on change chaque semaine. En plus de ce mobilier fixe, les ustensiles suivants: un pot de grès de deux litres pour conserver l'eau, un gobelet d'émail, une cuvette d'émail pour se laver, une brosse (à court manche) et une ramassoire, une tinette (grand vase en émail avec couvercle qui sert de W.-C.) et une bible!

(Suit une esquisse de la cellule et de son contenu, avec le prisonnier dans son lit.)

Sur ma table j'ai mes livres et un carton à souliers que j'emploie comme garde-manger. Pour dormir, je plie mon linge de toilette éponge sous ma tête; c'est moins dur que la paille! Mais c'est déjà de la contrebande! Car les prisonniers doivent mal dormir, mal manger, vivre sales; ça va avec la punition.

Et maintenant, dans ce cadre monacal, quelle est la vie quotidienne? Je te décris une journée normale:

5 heures du matin. Je me réveille. A 5 heures 45 le concierge du Bezirksgebäude allume les lampes de l'édifice d'en face, ce qui éclaire un peu ma cellule. A 6 heures, sonnerie des cloches dans toute la ville. Tout cela n'est pas encore dans le programme. A 6 heures 15, le gardien passe dans le corridor et fait la lumière (car le commuta-

teur n'est pas dans la cellule). C'est le signal du réveil et du lever. Il faut plier les couvertures et les draps, plaquer le lit contre la muraille, brosser la chambre, se laver et naturellement s'habiller. 6 heures 30. Le gardien ouvre pour que le prisonnier vide la tinette et prenne de l'eau fraîche (2 litres) aux W.-C., chaque prisonnier l'un après l'autre de façon qu'on ne voie jamais son voisin. On est tout de suite verrouillé à nouveau dans sa cellule. 6 heures 45. Le gardien apporte le déjeuner dans chaque cellule: une bonne miche de pain Motta et un litre de boisson chaude dans une jolie gamelle d'aluminium lourd. Dimanche et jeudi, chocolat, excellent; lundi, mardi et vendredi, chicorée au lait (passable); mercredi et samedi, soupe aux grus[1] (immangeable). A 7 heures le gardien passe pour récolter les gamelles. Puis le prisonnier «dispose librement» de son temps jusqu'à 11 heures 45 et le gardien apporte le dîner: deux gamelles, l'une de soupe, un litre (au riz, aux pois, fèves, semoule, farine, pommes de terre, toujours avec des oignons rôtis comme assaisonnement), l'autre gamelle de légumes (bouillie de semoule ou de maïs avec compote de pommes, de pruneaux, macaroni, cornettes, riz, pommes de terre, marrons, exceptionnellement choucroute ou haricots verts). Le dimanche seulement, un cervelas! Pas de couteau, pas de fourchette, tout se mange à la cuiller. A midi, pas de pain, il faut en garder un morceau du déjeuner. 12 heures 45. Le gardien rassemble à nouveau les gamelles et les prisonnier est de nouveau «libre de disposer de son temps» jusqu'à 4 heures. Alors vider la tinette et renouveler l'eau. A 5 heures 45 souper: une gamelle d'un litre de soupe et une miche de pain Motta. A 6 heures du soir, récolte des gamelles et bonne nuit! De nouveau pleine liberté jusqu'au matin. A 9 heures du soir, le gardien passe dans le corridor pour éteindre les lumières. Dès 6 heures du soir je baisse mon lit et le prépare pour la nuit. Je me déshabille, je me lave et je me couche pour lire au lit, car la lumière est meilleure près du lit que vers la table. Parfois je m'endors déjà vers 8 heures, parfois seulement quand on éteint la lumière, à 9 heures. Comme on n'a pas de montre — c'est dangereux sans doute! — il faut veiller aux bruits du dehors et surveiller les clochers. Un soir il m'est arrivé un incident qui démontre combien on perd la notion du temps. Je m'étais endormi à 7 heures 30 déjà. Vers 8 heures 30 le gardien passe dans le corridor et me réveille par le bruit qu'il fait. Je vois la lumière et pense qu'il vient d'allumer, étonné et enchanté d'avoir si bien dormi toute la nuit. Je me lève, m'habille, range mon lit et j'attends. Un moment après le gardien passe pour éteindre. Il était 9 heures du soir! J'ai dû repréparer mon lit et me coucher dans la nuit.

Mais il y a à cette vie ordinaire des extras. Le mercredi après-midi, votre visite. C'est le plus grand événement de la semaine. Deux fois par semaine, vers 11 heures du matin, distribution de cinq pommes par personne. Visites rares de l'avocat ou du juge d'instruction. Parfois aussi le gardien vient vers 6 heures m'apporter les fruits et le

[1] Mot neuchâtelois pour gruau.

lundi chercher le linge sale. Sinon il apporte les paquets, lettres, etc., avec les repas. Chaque lundi après-midi, coiffeur! Toutes les trois semaines, le jeudi, bain ou douche: c'est très rare, mais la saleté fait aussi partie de la peine. Chaque dimanche matin, 20 minutes de promenade dans la cour (pas celle où vous entrez); il y a un petit chemin qui fait le tour de la cour. Cinq ou six prisonniers se promènent «ensemble», c'est-à-dire l'un derrière l'autre, à 4 ou 5 mètres de distance. Deux gardiens surveillent qu'aucune parole ne soit prononcée et que la distance soit maintenue! De plus, jamais deux personnes du même procès ne se promènent «ensemble». Je n'ai jamais rencontré un des copains à la promenade et nous sommes dispersés aux quatre coins de la prison pour éviter une correspondance par les murs ou le chauffage central. Pour moi, il y a maintenant un nouvel imprévu: à onze heures et demie et jusqu'à une heure et quart, la promenade solitaire dans la cour par où vous entrez. Il serait facile de midi 30 à midi 45, alors que le gardien mange, d'ouvrir la porte de l'extérieur et de me faire sortir. Mais le jeu n'en vaut pas la chandelle. J'ai aussi, par grâce spéciale, mon couteau de poche. Et voilà ma vie par le détail. Réglée comme celle d'un petit bourgeois. Pas beaucoup d'amusements comme vous voyez. Personne avec qui parler. Votre courte visite est le seul moment où j'échange quelques paroles. Les gardiens sont polis, ils disent «bonjour» le matin et «bonne nuit» le soir, même parfois un mot aimable lors d'une apparition à l'heure des repas. Quand on veut écrire une lettre, il faut demander une feuille de papier et une enveloppe que le gardien apporte avec une assiette où trônent un encrier et une méchante plume. Il faut rendre le tout lors du passage suivant. C'est tout!»

(Officielle)

«Bezirksgefängnis Zurich, 15 janvier 1938.

Ma réserve de livres a considérablement diminué et je te prie de me faire parvenir dès lundi les bouquins suivants:

1) *Empiriocriticisme* de Lénine, en français. C'est un des volumes des œuvres complètes de Lénine en français, reliure verte, première étagère.

2) Pokrovsky, *History of Russia.* Envoie-moi le premier volume, il y en a deux. Deuxième étagère, parmi les livres d'histoire, en anglais.

3) Tolstoï, *Guerre et Paix.* Je ne suis pas sûr de l'avoir rapporté de Boudevilliers. S'il est à Zurich, il est dans la seconde bibliothèque avec les autres ouvrages de Tolstoï (en français). Au cas où il ne serait pas là, remplace-le par un autre roman. Lors de ta prochaine visite, apporte une paire de ciseaux afin que je puisse me tailler les ongles! Et une aiguille avec du fil noir ou de la laine brune pour recoudre une manche de mon spencer. Envoie-moi aussi une paire de lacets de souliers. Pour la nourriture: j'ai une réserve de fromage jusqu'à mardi au moins. Tu peux par contre m'envoyer régulièrement des œufs durs. Le changement de régime a apporté une sensible amélioration à mon état de santé. La circulation se fait plus normalement. Les vertiges et les maux de tête ont fortement diminué.

Par contre, les bourdonnements d'oreille continuent et ont même tendance à augmenter. Ma promenade quotidienne d'une heure et demie est déjà réduite de moitié, un autre détenu étant soumis au même régime que moi; on ne conçoit pas que deux prisonniers puissent se promener ensemble! Mais trois quarts d'heure de sortie par jour suffisent. L'idée de Zou de me faire parvenir une paire de pantoufles est bonne. J'ai souvent les pieds gelés (N° 41 ou 42).

J'ai eu un grand plaisir à vous revoir les trois mercredi dernier. Ces moments sont bien courts que les «défenseurs de la famille» accordent à notre vie de famille! L'avenir de Toto m'inquiète. Il paraît préparer son examen avec la certitude de l'échec et il y a chez lui un certain complexe d'infériorité, une timidité et surtout un manque de confiance en lui-même et en ses propres forces qu'il faut essayer de corriger. Non seulement en l'aidant à discipliner son travail et à concentrer sa pensée et son attention, mais surtout en lui démontrant que les difficultés qu'il a à surmonter pour arriver au but ne sont pas aussi grandes qu'il le croit et qu'avec un effort d'attention, il arrive facilement à les vaincre. En un mois et demi, il a amplement le temps de préparer les branches où il est en retard. Les méthodes d'éducation et d'instruction des écoles zurichoises ne sont pas de nature à apprendre à travailler avec intensité. Elles laissent d'extraordinaires lacunes et ne donnent pas le goût de l'étude. L'éducation de Tschoulok a complètement transformé en quelques mois le caractère de Zou. Elle stimule la volonté et le goût du travail et mûrit le caractère en inculquant le sens de la responsabilité de l'élève devant l'étude. Je regrette tant de ne pouvoir t'aider dans ces prochaines semaines. Il faut éviter de le bourrer et de lui faire prendre l'étude en dégoût, mais discipliner son travail et son esprit.

Voilà la fin de la semaine, et avec elle je termine mon deuxième mois de «préventive». Les espoirs du Dr Zellweger ne paraissent pas devoir se réaliser et personne ne paraît pressé. L'essentiel n'est pas de nous «juger», mais de nous tenir le plus longtemps possible enfermés. Et c'est ainsi que la préventive dure des mois... en Hitlérie elle dure des années. Différence de mesure, mais non de méthode!»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 27 janvier 1938.

Je t'ai dit hier que je n'étais pas d'accord avec tes plans financiers. Voici pourquoi.

Tes projets d'épargne vont avoir une répercussion directe sur votre alimentation et sur votre travail. Or les enfants aussi bien que toi, vous avez besoin d'une saine et riche alimentation. Zou doit fournir un gros effort intellectuel, surtout maintenant où elle ne répétera plus son programme de la *Töchterschule*. Si elle veut réussir sa matu, elle doit être physiquement en état de fournir un effort. En vous nourrissant de macaroni, de riz et de café au lait, de pommes de terre et de thé, le résultat sera ou bien un effort moindre, ou bien la tuberculose. Zou avait en décembre une petite mine. Elle est physiquement forte, mais il faut veiller à sa santé. Le temps des

études est toujours dangereux pour la santé. Le corps demande encore une alimentation de croissance. De même pour Toto, quel que soit le résultat de son examen. Il croît très vite, devra faire un effort dans cette période de croissance physique. Et toi-même tu as besoin de garder ton système nerveux solide, surtout pendant cette période. Donc, pas d'économies mal placées dans l'alimentation. Mangez des œufs, poisson, viande, fruits et légumes. Ensuite je pense que c'est une erreur de te charger à nouveau de tout le travail de ménage car c'est sur toi que retomberont fatalement les petites lessives, repassages, raccommodages, les nettoyages de vaisselle et la préparation des repas, bref toutes ces besognes fatigantes et abrutissantes du ménage. A côté de tes occupations au bureau et de ce que tu fais pour moi, ce travail va t'absorber, te fatiguer et surtout te détraquer les nerfs. Il ne te laissera pas un moment de repos et surtout il ne te permettra pas d'être avec les enfants, de les suivre, de créer l'atmosphère familiale dont ils ont besoin encore, de me remplacer auprès d'eux. Tu es aussi à un âge qui nécessite des ménagements, et mon absence, la situation politique, etc., sont des sujets suffisants d'inquiétude, sans ajouter encore un surmenage qui minera ta santé. Quel avantage en aura-t-on si je sors de prison pour trouver des gosses tuberculeux, arrêtés dans leurs études et toi neurasthénique? Rien de tout ça! Pas non plus de sous-location, même à Depierraz. D'abord Jacqueline[1] a certainement encore plus besoin que toi d'aide puisqu'elle perd son travail, son mari sans place et Jean[2] incapable d'aider pour la gosse. Ensuite c'est un surcroît de travail pour toi, un prétexte pour Toto de mal travailler parce qu'on lui prend sa chambre. Et puis, au point de vue police, ce n'est pas bien non plus.

Tu vois que pour une fois je suis en parfait désaccord avec tes plans. Economies? Oui! Où? Ni sur la nourriture, ni sur l'aide que tu dois avoir pour le ménage. Réduction des impôts, réduction, si possible, de l'écolage de Zou. Réduction de dépenses de luxe: théâtre pour Zou, robes de soirées, tout en maintenant les sorties nécessaires au grand air et un minimum non moins nécessaire de sport. Mais sport économique! Réduction des dépenses pour moi. Je ne sais ce que sera mon régime après la condamnation, mais d'ici là et au cas où je pourrais continuer à recevoir du dehors un régime élargi: réduire les fruits aux fruits frais (plus de noix et autres fruits secs), deux pièces par jour, c'est-à-dire que si tu m'apportes quatre oranges, c'est pour deux jours, de même pour les bananes, cela peut fort bien suffire, vu que je reçois encore des suppléments du Secours rouge. Ensuite supprimer le beurre, en convenant avec Mosimann[3] qu'il m'envoie mercredi et samedi 100 gr de beurre. C'est suffisant. Plus de pain. Je puis manger celui de la prison qui doit être plus que complet! Un œuf pour mon déjeuner, un peu de viande pour

[1] Qui avait été la femme de Jean Vincent.
[2] Vincent.
[3] Du Secours rouge.

mon dîner (en tenant compte par exemple qu'une saucisse de foie gras me fait deux jours, une saucisse à rôtir me fait un repas) et un peu de fromage pour mon souper (avec ce que je reçois du Secours rouge une boîte par semaine me suffira amplement). Tout le reste est gourmandise, par conséquent superflu. Je ne fournis ici ni effort physique, ni effort intellectuel. Il est inutile que j'engraisse comme un porc, c'est nuisible pour la ligne et pour la santé. Donc, réduis au minimum les dépenses qui me concernent. C'est intolérable pour moi de penser que vous vous privez du nécessaire pour que je me goberge ici comme un prince! Ensuite tu dois accepter de Karl une modeste subvention mensuelle qui ne peut être mon salaire, mais qui peut se monter à 100 ou 150 francs. Tu as droit à la solidarité, ce n'est pas une aumône. Karl me dit que je n'ai pas à m'inquiéter, mais il ne me dit rien de concret et tes propositions sont si radicales qu'elles me font conclure que tu ne veux en général plus rien accepter. Ce serait une erreur. Si tu reçois 100 à 150 francs de solidarité mensuellement et ton salaire complet de RUNA, vous devez pouvoir vivre sans réduire votre alimentation. D'autre part, je pense que pour l'écolage de Zou, il te faut prendre sur nos réserves, comme nous l'avions prévu. Sans doute est-ce une diminution des réserves déjà fort minces pour «nos vieux jours», mais d'abord peut-être n'aurons-nous en général pas de vieux jours, et ensuite je suis d'avis que nous devons donner à nos enfants une profession qui les rende indépendants et leur permette de vivre. Ils doivent comprendre que si nous faisons aujourd'hui des sacrifices pour eux, bien que nous ne soyons pas riches et si nous dépensons pour leurs études ce que nous avions mis en réserve pour nos vieux jours, ils contractent eux-mêmes une dette qui n'est pas seulement une dette de reconnaissance, mais que si nous en avons besoin plus tard, nous ferons à notre tour appel à leur aide matérielle. Dans ces conditions, je te demande donc de revoir avec les gosses toute la question des économies. Je me soumettrai à vos décisions sans doute, mais je vous demande instamment de ne pas économiser aux dépens de votre santé, des études des gosses et des quelques moments de repos que tu dois absolument te réserver dans la journée.»

28 janvier 1938.

«Un nouveau pas vers la liberté! L'administrateur que j'ai rencontré dans la cour pendant mon temps de promenade m'a offert un cigare!!! C'est la première fois que je regrette de ne pas fumer. Mais, de plus, effrayé de ma barbe de brigand — le coiffeur passe ici le lundi seulement — il m'a remis un rasoir Gillette, un miroir, un blaireau et me conduisit à la cuisine avec l'autorisation de me raser. Il m'a dit que j'avais le droit, comme «politique», de me raser quand je veux! Tu vois que je fais des progrès certains vers la liberté. Rasé, on se sent plus propre, plus léger, moins coupable, moins forçat! La longue barbe de brigand calabrais est certainement destinée à diminuer les prisonniers à leurs propres yeux et à leur inculquer le sens de leur culpabilité, d'autant plus grande que la barbe est plus

longue, la couche de crasse plus épaisse et les démangeaisons qui en résultent plus vives. Il te faudra demander au «Verwalter» si tu peux m'apporter un rasoir. Je pense, après ce qu'il m'a dit, qu'il acceptera. Tout autant de pris sur l'ennemi! Si je restais ici pour terminer ma peine, ce sont autant de petits avantages qui rendent la vie plus supportable. J'ai terminé Kerjentsev, la vie de Lénine. Je suis fort déçu. C'est ennuyeux, sans élan, sans exactitude historique. L'œuvre banale et médiocre d'un mauvais bureaucrate qui répète des lieux communs comme un phonographe. Par contre Pokrovsky est fort intéressant. Je conseille à Zou de lire le premier chapitre «Introduction — *General Notions of History*». C'est un bon exercice d'anglais et surtout un cours de dialectique marxiste de l'histoire. C'est curieux comme le temps passe plus vite quand on lit un bouquin intéressant. Les heures passent comme un charme, tandis qu'un bouquin embêtant allonge encore la journée. Je réussis à me concentrer et à m'absorber dans mes lectures beaucoup mieux qu'au temps de la Conciergerie; c'est pourquoi le temps me paraît plus court et la prison moins pénible.

La martingale de mon pantalon a craqué ce matin quand je me baissais, signe évident que j'engraisse de façon inquiétante. Je vais ressembler à un hippopotame à ma sortie. Une vraie grosse nuque. Malheur! Il me faut réduire mon régime.

30 janvier 1938.

Un dimanche gris, long, froid, un dimanche d'ennui. La solitude et le silence de cette longue journée me pèsent. J'ai lu, mais aujourd'hui les livres m'ennuient aussi; ils me laissent un vide au cœur et c'est mon cœur qui voudrait fuir cette solitude écrasante, c'est mon cœur qui cherche un peu de tendresse. C'est vers toi que je me réfugie, comme toujours. J'aimerais tant pouvoir poser ma tête sur ton épaule et ne plus penser, ne plus lutter, sentir seulement ton bon cœur tout proche et prendre un peu de ce grand et bienfaisant repos que je ne trouve qu'en lui. Tant de fois, le dimanche, je me suis ainsi laissé vivre auprès de toi, oubliant tout, pour retrouver dans ce grand calme de l'âme les forces pour continuer la bataille quotidienne. C'est un de ces dimanches que nous aurions passés ensemble, tranquilles, les quatre. Un dimanche banal, vide: nous aurions pris le thé à quatre heures — ah! du thé! — fait un peu de musique, peut-être joué aux cartes — une journée perdue... et pourtant une journée qui sous la banalité de ses riens renferme des trésors d'affection qu'on n'exprime pas, ou qu'on exprime mal, une journée où l'on se sent ensemble, comme un tout, comme une cellule de vie dont chacune de ses parties ne vit réellement pleinement que lorsque toutes sont réunies. Vous n'êtes pas loin, à peine dix minutes d'ici, et pourtant je suis comme déraciné, comme un rameau brisé, loin de la tige dont il recevait la vie. Il faut surmonter cet ennui, il faut écarter le sentiment de solitude parce qu'il y a encore de longs jours gris, beaucoup de jours gris jusqu'au revoir. C'est en pensant à tous nos amis qui partout passent des jours semblables, aux milliers de cama-

rades qui dans ce moment combattent aussi l'ennui et la solitude, en pensant aux millions d'hommes qui ont déjà dû passer dans les prisons des siècles d'ennui pour que l'humanité fasse quelques pas en avant dans la voie du progrès qu'on oublie l'ennui et qu'on sent qu'on fait, dans la solitude même, partie de la grande armée qui fait reculer la réaction et la servitude et qui conquiert la liberté de l'humanité, par la captivité de quelques-uns parmi ceux qui l'entraînent en avant.

31 janvier 1938.

Ce matin je me remets au travail comme si je n'étais pas enfermé dans les quatre murs de ma cellule. Je lis et je pense. Quel contraste entre l'histoire russe de Pokrovsky et l'histoire de Lénine de Kerjentsev. Deux générations: celle de Lénine, celle de Staline. Chez Pokrovsky — qui fut pendant de longues années suppléant du commissaire à l'instruction publique — pensée audacieuse qui provoque la réflexion, la discussion, un homme qui pense. Chez l'autre, le disque du phonographe qui débite des lieux communs et qui ennuie. Quelle chute! Cette chute qu'on peut voir dans l'architecture, dans l'art — peut-être à l'exception du théâtre — dans les revues et la vie politique. Je crains parfois pour l'avenir de l'URSS et de notre mouvement. Cette tendance au nivellement, à l'absence de pensée! Le progrès ne peut se réaliser que dans la recherche libre, dans la discussion des problèmes, mais cela n'est possible que si l'on admet la possibilité de l'erreur, de la déviation peut-être qu'on rectifie dans la discussion, de l'hérésie qu'on combat en développant, en cherchant, en précisant la vérité. Cette vie intellectuelle intense, créatrice, nous manque. On évite d'aborder les problèmes, on craint la pensée audacieuse de peur de faire un faux pas. Et c'est le régime intérieur, les méthodes de direction de Staline qui ont créé cette mentalité. Heureusement qu'en Espagne, en Chine, en France la vie elle-même, la lutte posent de nouveaux problèmes qu'il faut résoudre sur place et vite, sans attendre l'autorisation de l'appareil bureaucratique. On finit par penser quand même, par corriger les fautes commises, comme en URSS dans les premières années de la collectivisation, ou dans l'Internationale en 1935 dans les questions du front unique, de l'unité syndicale, du «social fascisme». Mais on corrige trop tard, quand on a déjà payé cher les fautes commises, quand la vie nous oblige à faire un tournant — au lieu de discuter à temps, ouvertement, franchement. Tout cela peut nous conduire à une catastrophe, comme en Allemagne en 1933.

Et pourtant il n'y a pas d'autre voie que celle que j'ai suivie. Malgré les erreurs, malgré ce régime intérieur étouffant, écrasant, rester ferme au côté de l'URSS, dans les rangs de l'Internationale communiste et essayer du dedans, dans la mesure du possible, de corriger les erreurs. Toute autre voie nous conduit dans les rangs de la contre-révolution ou dans un isolement d'intellectuel impuissant. Pour faire quelque chose d'utile, il faut aujourd'hui accepter la discipline de la collectivité avec laquelle on combat; c'est une limitation

de l'individu, certes, mais c'est en même temps un formidable élargissement de sa capacité d'action. Et il n'y a pas là de contradiction. L'individualité se développe — et se développe considérablement plus vite et plus largement dans la mesure où elle sert la collectivité, mais seulement dans la direction qui est utile au mouvement de l'ensemble. C'est une déformation peut-être, une mutilation volontairement acceptée de la personnalité, mais imposée par le moment historique où nous vivons, où tout doit être concentré sur une tâche, sur la solution d'un problème dont dépendent les autres solutions des problèmes connexes et secondaires. C'est les droits de la collectivité sur l'individu. Notre individualisme protestant a parfois de la peine à comprendre et à accepter ces droits de la société. Mais à quoi aboutit cet individualisme indiscipliné, anarchique? A l'impuissance de petites sectes satisfaites d'elles-mêmes, qui se glorifient de leur liberté de pensée pour se cacher leur impuissance à façonner un monde nouveau — la mouche du coche. C'est le rôle de l'ISK, de Ragaz, de tous ceux qui voltigent librement autour du gros moteur entraînant le monde dans les pierres du chemin montant vers le progrès et qui croient que le bourdonnement de leurs critiques contribue autant ou mieux que le bourdonnement du moteur, à la marche en avant. Mais je bavarde et bourdonne moi-même.

31 janvier 1938 au soir.

Il faut clarifier complètement ma position. Après vingt années, la Révolution russe n'a pas donné encore tout ce que nous attendions d'elle. C'est compréhensible. On ne rattrape pas un siècle de retard, et quel siècle! Et l'on ne refait pas un monde en vingt ans. Il faut lui faire confiance ou l'aider, l'aider non seulement en prenant sans réserve son parti, mais aussi en dénonçant ses faiblesses — et il y en a. Une chose est certaine: malgré les colonnes de son architecture, le «kitsch» de son art décoratif, malgré sa nuée de perroquets et ses portraits de Staline, malgré tout cela et beaucoup d'autres choses encore, elle a tenu sa grande promesse: elle a aboli l'exploitation de l'homme par l'homme, elle a supprimé la propriété privée des moyens de production, elle a fait un pas décisif pour collectiviser le travail agricole. Elle est la révolution sociale... elle l'est aujourd'hui plus qu'il y a vingt ans, elle a vraiment vaincu la bourgeoisie et chassé le capitalisme. Tout ce que Trotsky peut écrire contre la bureaucratie se heurte à ce fait historique formidable. Il n'y a pas de thermidor, pas de bonapartisme parce qu'il n'y a pas de capitalisme. La bureaucratie soviétique est un mal qu'il faut combattre, une excroissance; elle n'est pas la contre-révolution. Les perroquets criards, assourdissants, il faut les mettre en cage... et Staline en a déjà réduit au silence un bon nombre. Je me souviens encore de certaines séances de l'Exécutif en 1932, en 1934, — et tu te souviens aussi de certaines séances de cellule — où étaient tous les perroquets qui criaient à nos chausses. Ils sont presque tous en cage... C'est vrai que j'y suis aussi! Mais ce n'est pas la même chose. Les perroquets couvrent parfois la voix de celui qui veut parler. On se bouche les oreilles, on

se tait et l'on fuit. Ils n'empêchent pas de penser. Aujourd'hui dans les musées, dans les livres d'école, on maquille l'histoire parce qu'elle doit servir à l'agitation politique. Mais ces histoires tronquées, falsifiées — qui sont certes un signe de faiblesse intellectuelle et un témoignage de manque de confiance en soi-même — seront rejetées. Plus tard on écrira à nouveau l'histoire sans fard et sans rouge à lèvres!

On m'apporte des fleurs! Trois œillets rouges! Il est des joies que celui qui n'a jamais été emprisonné ne connaîtra jamais.»

(Officielle)

«Bezirksgefängnis Zurich, 31 janvier 1938.

Merci pour ta bonne lettre que j'ai reçue samedi soir. J'ai eu grand plaisir à connaître l'opinion de M. Tschoulok sur le travail de Zou. J'espère que Toto prendra exemple. Pour la déclaration d'impôts il me manque quelques indications que je te prie de m'apporter mercredi lors de ta visite: prix du loyer, montant des cotisations annuelles aux caisses maladie et chômage. Emporte une plume-réservoir pour que nous puissions compléter aussitôt. D'autre part l'administrateur m'a dit vendredi que j'avais le droit, comme prévenu politique, d'avoir un rasoir et de me raser chaque jour, si cela me plaît. Veuille donc m'apporter mon rasoir avec blaireau et savon à barbe, mercredi. Tu peux aussi m'apporter de nouveau de la lecture, le deuxième tome de Pokrovsky *Brief History of Russia* et un roman, peut-être une traduction française de l'un des écrivains russes modernes *Hydrocentrale* ou *La Communauté des Gueux*. Je relirai du reste avec plaisir du Balzac, du Flaubert, du Maupassant, mais je crois que tout cela est encore à Boudevilliers, chez maman. Pour la nourriture, je te prie de diminuer d'une façon générale tes envois de fruits: plus de fruits secs (noix, cacahuètes, etc.), j'en ai des réserves. Deux oranges ou deux bananes par jour me suffisent amplement. Pas de beurre, les 200 grammes que je reçois du Secours rouge me suffisent. Pas de fromage pour le moment et de la viande seulement pour un repas par jour en tenant compte que je mange relativement peu. Je te prie aussi de ne pas m'envoyer de poulet, je ne le mangerais pas de bon cœur, ici, seul, sachant que vous économisez sur votre alimentation pour m'envoyer du poulet. Nous le mangerons en famille pour fêter ma sortie de prison. Il a le temps de devenir un gros coq coriace! Nous parlerons mercredi de la nouvelle sommation de l'Office des poursuites, probablement un procès de presse dont je n'ai jamais connu le jugement... mais rien n'étonne plus dans ce pays où le gouvernement se moque de la Constitution à journée faite. J'ai terminé l'examen de mon dossier et je commence à comprendre que mon avocat ait cru à ma libération provisoire. Le dossier est vide, absolument vide. Je suis accusé d'avoir participé au recrutement pour l'Espagne sur la base d'un faux qui est si mal fait qu'il ne parle ni de l'Espagne, ni de volontaires, ni de recrutement! et que le juge d'instruction a déjà dû abandonner l'accusation contre Walter en imaginant la présence de deux «inconnus étrangers» pour sauver une partie de ce

document. Il est clair que je ne suis pas emprisonné et que je ne serai pas jugé et condamné pour le recrutement espagnol, mais seulement parce que je suis secrétaire du Parti communiste suisse. C'est lui qu'on vise et c'est pourquoi, malgré le vide du dossier et l'évidence du faux, on refusera jusqu'au procès ma mise en liberté provisoire. Il est clair aussi que le tribunal couvrira la *Bupo*. La politique, la politique extérieure, domine le droit. L'alignement sur l'axe Berlin-Rome oblige à une certaine politique intérieure contre le communisme et le jugement sera non un acte de justice, mais un acte de politique extérieure. Pour nous, l'essentiel est de gagner le procès devant l'opinion publique et je ne doute pas de pouvoir démontrer sans réserves le caractère apocryphe du document sur lequel repose l'accusation contre moi. Ni la police, ni la justice ne sortiront grandies du procès. J'attends du reste avec intérêt l'acte d'accusation pour voir comment l'auditeur peut construire une accusation de recrutement de volontaires pour l'Espagne sur la base d'un document qui n'en dit pas un mot...»

(Officielle)

«Bezirksgefängnis Zurich, 5 février 1938.

Voilà de nouveau une affaire de poursuites que je te prie de régler avec le parti. Il s'agit d'une correspondance de Montreux d'avril 1936 dans la *Lutte*, qui fut poursuivie et condamnée. Je n'ai jamais rien su de cette condamnation, d'autant plus que je n'étais ni rédacteur responsable de la *Lutte*, ni l'auteur de l'article en question. Il semble pourtant que j'aie été condamné. Depierraz doit être le mieux au courant de la chose. D'autre part, Francioli qui était rédacteur responsable en chancellerie doit avoir déjà payé une partie. Je pense que Depierraz doit clarifier la situation et que le parti ou l'administration de la *Lutte* (si elle a encore des fonds) devront trouver un arrangement pour le payement. Tu peux aussi demander conseil à Me Braunschweig, mais je suppose qu'il n'y a rien d'autre à faire.

Je regrette de te charger de ces travaux fort peu intéressants. J'espère qu'il n'en viendra plus — au moins jusqu'au payement des frais du procès actuel.

Ne m'envoie plus de livres, je te prie. J'en ai plus que je ne pourrai en lire jusqu'au 23 février. J'ai reçu hier encore de toi deux bouquins anglais que je ne t'avais pas demandés et dont l'intérêt me paraît limité. En général, comme livres d'études, ne m'apporte que ce que je te demande. Pour l'alimentation, comme je te l'ai dit mercredi dernier, seulement un peu de viande pour un repas. Pas de fruits ni de beurre avant que je ne t'avise.

Me Zellweger que j'ai vu mercredi après-midi m'a dit que le procès commencerait le 23 février probablement et qu'on comptait une durée de quatre jours. Dans trois semaines nous serons donc enfin jugés. La justice militaire a déjà dû faire un recul sérieux en abandonnant l'accusation contre une dizaine des inculpés du début. C'est un succès de la campagne. L'attaque se concentre maintenant contre le secré-

tariat et non plus contre l'ensemble de la direction. On n'a pas réussi à décapiter la direction de Zurich ni à enfermer toute la rédaction de la *Freiheit.* Même dans l'affaire du faux procès-verbal du 29. 9. 37 le juge d'instruction a fait un recul essentiel en libérant définitivement Walter et en prenant une position de repli affirmant que Walter n'est pas notre Walter, mais un autre qu'il n'a du reste pas jugé utile de rechercher... et pour cause! Enfin, l'acte d'accusation est construit d'une façon extraordinairement fragile. On y affirme que le *Verlag Freie Schweiz* fut créé comme une «Tarnung» (camouflage) pour l'enrôlement des volontaires. Or, ce «Verlag» a été créé et a eu ses bureaux, son compte de chèques, etc., plusieurs mois avant le coup d'Etat de Franco! On cite comme base de l'accusation des circulaires du parti qui organisent la campagne en faveur de la République espagnole dans les cadres des arrêtés, du reste illégaux, du Conseil fédéral.

Mais, malgré cette faiblesse de l'accusation, il ne faut pas se faire d'illusions. Nous serons condamnés. L'attitude de la Suisse à Genève, dans la question de la revision du Pacte de la Société des Nations, prouve que, malgré l'intervention de la France et de l'Angleterre, le Conseil fédéral reste le porte-parole des Etats fascistes. Le jugement qui sera prononcé contre nous s'encadrera dans cette politique extérieure profasciste qui sape chez nous les libertés populaires... à moins qu'à Berlin les choses ne se gâtent complètement! Mais c'est encore trop tôt.»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 10 février 1938.

J'ai eu grand plaisir hier à voir les enfants. Je regrette beaucoup que cette possibilité d'avoir deux fois par semaine une visite de la famille ne puisse se maintenir. Lundi, lors de ta visite, tu m'as paru fatiguée. Tes yeux dans lesquels je lis depuis tantôt 25 années n'avaient pas leur lumière habituelle. Voici déjà plusieurs semaines que je vois tes yeux moins vifs. Zou me dit que depuis un certain temps tu ne te couches plus avant minuit et que souvent même tu ne te couches que vers une ou deux heures du matin. Tu dois absolument veiller à ta santé et te reposer normalement. Cette situation m'inquiète et c'est ma seule inquiétude. Après tes dernières visites j'avais l'impression ou bien d'une fatigue qui t'envahit, ou bien d'une tristesse qui te mine, peut-être les deux parce que le manque de repos influe sur l'état des nerfs. Bref, je ne suis pas tranquille et je te prie de tout faire pour te soigner et écarter cette fatigue. En prenant sur nos réserves l'écolage de Zou, tu dois pouvoir tourner sans être obligée de mettre ta santé en danger. Dis-moi que tu seras raisonnable.

J'ai appris par Zou et par une lettre énigmatique de l'auditeur que le procès était encore renvoyé. Je ne comprends pas ce que font les copains qui sont en liberté et nos avocats. Depuis décembre, en deux mois, le procès pouvait être préparé. Le renvoyer en mars, ça signifie que nous serons ici quatre à cinq semaines de plus. Si le pro-

cès n'a pas lieu jusqu'au 5 mars, il n'aura pas lieu avant le 28. En effet, le 7 mars commence la session de printemps du Conseil national. Bodenmann jouit de l'immunité, son avocat est occupé et la session dure trois semaines. Si toute cette préventive nous était déduite, ce serait moindre mal, mais elle ne le sera pas. Nous aurons ainsi fait trois mois et demi ou quatre mois de préventive absolument pour rien. Je voudrais me tromper, mais jusqu'à présent mes perspectives pessimistes se sont malheureusement réalisées. Si encore on nous libérait provisoirement! Cette tactique du renvoi est excellente quand on est dehors, mais ceux qui sont libres devraient penser à ceux qui ne le sont pas et ne pas disposer de nous sans même prendre notre avis.

La situation internationale s'aggrave et je crains bien que la guerre n'éclate avant que nous soyons dehors. Les événements de Berlin démontrent que le national-socialisme va multiplier ses provocations à la guerre. Les éléments de modération sont écartés du pouvoir. Il est vrai que cela signifie un affaiblissement de la capacité militaire de l'armée allemande. Ses meilleurs officiers sont éloignés et le titre de maréchal ne confère pas à Goering les capacités militaires techniques qui sont nécessaires. Il a du reste accumulé tant de charges qu'il est impossible qu'il les maîtrise toutes. Mais il n'est pas douteux que l'époque actuelle va provoquer des aventures d'où la guerre peut jaillir d'autant plus facilement que l'Italie — qui applaudit – a l'air de se détacher de ce nid d'aventuriers. Mussolini a besoin d'argent! Tout le secret de sa politique est là. L'Abyssinie lui coûte cher et Berlin ne peut l'aider dans ce domaine. Il est obligé, pour retrouver du crédit, de montrer plus de souplesse envers l'Angleterre. Au cas où la guerre éclaterait et où l'Allemagne envahirait la Suisse, n'hésitez pas à fuir devant l'invasion, du côté de la France. Ferme ton logement et pars avec les gosses. Rester, c'est vous faire massacrer. Ne t'occupe pas de moi dans ce cas. Tu vas penser que je divague et peins des diables sur la muraille. Rien de cela. La guerre approche et si l'invasion allemande se produit chez nous, ou si la Suisse marche aux côtés du IIIe Reich, ce sera l'anéantissement physique des communistes.

Je pense qu'après notre jugement nous ne serons pas remis à Regensdorf, mais dans une prison de district. Celle de Pfäffikon était assez pépère: un seul geôlier-directeur, démocrate. Bodenmann et Mühlestein ont pu y travailler et y recevoir visites et vivres du dehors. La question ne se pose que pour les Zurichois. Les Bâlois seront remis à leur canton de domicile. Je pense que notre peine sera de la simple prison et non du pénitencier. Dans ce cas non seulement je continuerai mes lectures, mais je m'attacherai aussi à quelques travaux: brochures, traductions, et je compléterai mes études du russe et de l'espagnol. J'ai déjà tout un plan. Je pourrais commencer la rédaction définitive du Plekhanov *Contribution à l'Histoire du Matérialisme.* Je pourrais même m'y mettre maintenant si la préventive dure jusqu'à fin mars. Qu'en penses-tu? Dans ce cas tu pourrais me faire parvenir par Me Zellweger le manuscrit et le

bouquin de Plekhanov avec le *Sachs-Villatte* allemand-français par la chancellerie. Je pourrais ainsi continuer à gagner quelque peu. Je pourrais ensuite traduire *Karl Marx* de Mehring ou un autre ouvrage. Bref, j'envisage non seulement un travail d'étude personnel, mais aussi un travail utile pour le mouvement. C'est pourquoi la prison et le régime qui me seront imposés après le jugement sont si importants pour moi. Je voudrais bien ne pas passer un an ou deux de ma vie à tresser des corbeilles ou à fabriquer des pantoufles. Ce sont là certes des travaux dont je ne nie pas l'utilité, mais je puis faire autre chose, plus utile à moi-même et à notre mouvement.

Ma santé se maintient, s'améliore même, comme l'état général, mais les bourdonnements d'oreille continuent et augmentent. Je me rends compte que ce n'est pas un bruit de l'oreille elle-même, mais un bruit de toute la tête, comme si j'avais un transformateur électrique dans la cervelle. Avec ça des bourdonnements plus forts, mais intermittents, qui correspondent aux pulsations du cœur. J'ai l'impression que tout cela est lié à la pression artérielle plus qu'à l'état nerveux. Le médecin fait un nouvel examen d'urine et j'espère le voir prochainement pour lui demander de mesurer la pression sanguine.

A part cela, ça va! Les journées passent, rapides même. Je pense souvent, bien souvent à toi et j'aimerais t'avoir auprès de moi en parfait égoïste. S'il me fallait choisir entre la liberté sans toi et la prison avec toi, je n'hésiterais pas — j'ai honte de le dire — à choisir la captivité en ta compagnie. Parce que la liberté sans toi ne serait pas la liberté, ce ne serait pas la vie. Tandis qu'avec toi je suis prêt à tout supporter. Mais tout cela est irréel, c'est de la scolastique et de la casuistique de prisonnier. La liberté, c'est la vie avec toi et la prison, c'est la vie mutilée, étouffée, la vie sans toi. Mais je te sens toute proche, je sens ton esprit et ton cœur qui m'encouragent et me soutiennent. Tes courtes visites sans intimité, sous l'œil vigilant d'un gardien et dans la langue antipathique de Hitler sont malgré tout ta présence et je lis dans ton cœur, je cueille sur tes lèvres tout ce que les règlements de la prison t'empêchent d'exprimer. Je n'ose encore songer au revoir, les journées deviendraient plus longues et l'ennui que j'ai réussi à bannir de ma cellule y paraîtrait, insupportable. Mais si je m'efforce de ne pas y songer, dans le secret de mon cœur je caresse ce fol espoir et j'en vis. Et je sais que sous ta vaillance et ton fier courage cette même espérance fait battre ton cœur à l'unisson du mien. Le revoir n'en sera que plus doux.»

(Clandestine)

Bezirksgefängnis Zurich, 12 février 1938.

Toute la semaine j'ai attendu mon avocat qui ne s'est pas montré. Décidément ceux qui sont libres se moquent de nous. Ils ont le temps. On ne compte plus les jours, ni les semaines, mais les mois. J'ai vu l'avis de la *NZZ*: «Pas avant la fin mars!» Encore six semaines perdues. Heureusement que je réussis à me plonger dans la lecture de l'*Empiriocriticisme* de Lénine. Le temps passe presque agréablement à philosopher. J'essaie de me faire idéaliste et de ne

considérer l'espace et le temps que comme des catégories de l'entendement sans existence réelle!... Ce serait si commode, quand on est en prison, de ramener tout le monde extérieur à des représentations de son esprit et à ne pas croire à la réalité des juges d'instruction, des quatre murs de la prison, des portes fermées. On devrait enfermer tous les professeurs de philosophie idéaliste à la Bezirksgefängnis pour leur faire comprendre la matérialité de l'espace et du temps!

J'ai préparé une lettre pour toi déjà. Elle attend le «facteur» au fond d'une poche. Aujourd'hui j'écris quand même je n'ai rien à dire, pour passer un moment d'intimité avec toi et dire des riens pleins de tendresse et d'amour. Longtemps j'ai été adossé à mon tuyau de chauffage à regarder la neige tourbillonner dehors; le vent secoue et courbe nerveusement mes deux bouleaux. Un temps où il ferait si bon être ensemble dans un foyer chaud d'affection partagée. L'ennui me gagne à regarder ce temps d'hiver et à sentir approcher dimanche. C'est stupide pourtant, tous les jours sont les mêmes et en URSS on ne sait plus quand c'est dimanche. Mais ici dimanche est le seul jour où je me sente vraiment encagé. Le contraste est trop grand entre cette écrasante solitude et notre dimanche. Je suis fatigué de lire. J'ai déjà dévoré quarante volumes depuis mon arrestation. Mais c'est le seul moyen de tuer le temps. Je change de sujet. Après la philosophie, je prends un roman, puis un bouquin d'histoire. Ça apporte un peu de variété. Mais j'ai hâte de savoir encore combien de mois cette vie va continuer. Je me réfugie dans le passé, dans les souvenirs, je n'ose penser à l'avenir. C'était le contraire il y a vingt ans.

13 février 1938.

Chère, chère petite, comme le temps passe lentement le dimanche. La maison est silencieuse, l'isolement plus grand. C'est à peine si à travers les murailles on perçoit le pas monotone et régulier d'un détenu qui va de sa porte à sa fenêtre sans se lasser. Au-dehors, sur le bord de ma fenêtre, j'entends les pigeons qui viennent picorer le pain que je continue de leur lancer. J'entends leur présence, leurs coups de bec près des vitres, mais je ne vois rien. La fenêtre est trop haute et pour voir dehors il me faut grimper sur le rebord de mon lit, une gymnastique assez compliquée. Je ne vois donc pas plus les oiseaux que les autres détenus. Pour échapper au cafard aujourd'hui je me suis plongé dans la lecture des *Lettres d'Henri Barbusse à sa Femme 1914-1917* et je viens d'en lire la moitié. Mais cela aussi devient monotone et c'est vers toi que je me réfugie pour te dire des riens qui t'ennuieront sans doute. Ce matin, en piétinant la neige fraîche dans la cour de la prison pendant ma promenade solitaire, j'ai pensé aux hivers de mon enfance, à La Chaux-de-Fonds, et à ceux que nous avons vécus ensemble à Moscou, encapuchonnés dans nos fourrures par les grands froids qui givraient les sourcils et les cheveux.

Hier j'ai eu une avalanche de paquets, le tien, celui du Secours rouge, un grand cornet de Graf et un paquet à partager entre tous, de la camarade qui loue la chambre à Stirner. J'ai de nouveau des réserves de fruits et de chocolat, une vraie boutique de primeurs!

Et je mange si peu. Pourtant, à midi, le dîner était excellent: le cervelas habituel avec des haricots verts (conserves) auxquels j'ai ajouté un bon morceau de beurre. Un régal! Mais à midi sonnant tout était prêt, les cellules bouclées pour tout l'après-midi. J'ai baissé mon lit — je ne le fais que le dimanche — et je me suis étendu pour lire Barbusse. J'ai somnolé un peu puis, courbatu par la paillasse, je me suis relevé pour t'écrire. Comme je préférerais m'allonger sur le divan et te serrer dans mes bras, me plonger dans la clarté rayonnante de tes yeux et t'embrasser longuement, tendrement, comme je t'aime. Mais j'en ai marre aussi d'écrire, je ne sais quand mon facteur viendra et j'ai déjà une enveloppe qui attend. Jamais tu n'auras le loisir de tout lire et je vais encore empiéter sur tes nuits.»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 19 février 1938.

J'ai terminé cet après-midi l'*Empiriocriticisme* de Lénine et j'ai encore l'esprit tout saturé de philosophie. Ne sois donc pas étonnée si j'ai peine à reprendre pied dans la réalité. Envoie-moi maintenant *A la Lumière du Marxisme* par une série de professeurs français, tome I seulement. Doit être dans mon étagère numéro 1.

... Encore quelques recommandations. Les copains te transmettent des demandes pour savoir mon opinion sur tel ou tel problème. Hier c'était la Jeunesse, aujourd'hui les Editions au sujet de Ramuz et de Zschokke, etc... J'ai déjà dit que je me refuse de continuer à diriger de ma prison. Le parti s'est redonné un secrétariat, un Bureau politique. Il faut que les copains demandent l'opinion des instances régulières du parti et ne recourent pas à moi, sans quoi cela créera des heurts et des conflits. On en appellera à moi, on produira mon opinion contre celle d'un autre camarade, etc., et cela n'aidera pas le parti, au contraire, ça le désorganisera. Si la direction veut savoir mon opinion sur tel ou tel point, c'est autre chose, mais ne pas se servir de mon opinion dans les questions que le secrétariat doit trancher. Après trois mois, je suis trop détaché de la vie du parti pour pouvoir juger les problèmes. Je ne lis ni la *Freiheit*, ni la presse socialiste, et la *NZZ* est insuffisante pour m'orienter dans les questions du parti. Pour Ramuz par exemple, la publication dépend de la situation politique et du rôle qu'y joue Ramuz. Je pense qu'il faut publier, mais avec une introduction. Toto (Pierre) m'a parlé d'un auteur français pour préfacer Ramuz. Il vaudrait mieux à mon avis une préface par un Suisse, même un Suisse allemand, car il ne s'agit pas de présenter l'œuvre littéraire de Ramuz et sa place parmi les écrivains de langue française, mais de discuter sa position politique en Suisse. Repousser les accusations de «cantonalisme» lancées par Charly Clerc et répondre à une série de questions posées par Ramuz. Ton de discussion courtoise et «sachlich» (objective). Peut-être Muret pourrait-il le faire. Mais tout cela est lié à la lutte politique du parti.

Donc, à l'avenir, ne te charge d'aucune démarche personnelle pour connaître mon avis, mais seulement des demandes officielles. Si les jeunes demandent ma réponse, dis-leur que j'ai communiqué

à Karl (Hofmaier) nos conversations et qu'ils doivent s'adresser à la direction du parti. De même pour Emile (Depierraz).

Zou m'a glissé à l'oreille d'écrire des articles. Pour quel journal? (français, allemand?). Sur quel sujet? N'oubliez pas que je ne lis que la *NZZ* et que je ne puis communiquer que par mon avocat. Je crois qu'il serait plus utile de m'atteler à des travaux plus généraux (brochures ou séries d'articles sur les derniers livres de Trotsky, par exemple). Je t'avais déjà parlé de terminer le Plekhanov. Ecris-moi par Me Zellweger sur ces dernières questions.

Le soleil éclaire encore d'un dernier rayon le toit que je vois de ma fenêtre, l'église de la rue Stauffacher vient de sonner, il ne peut donc pas être bien tard mais déjà nous avons «soupé» et le gardien va venir recueillir sa vaisselle et nous enfermer pour la nuit. J'ai toujours plaisir à voir un jour finir...

Je suis cependant inquiet ce soir. A quelle nouvelle provocation Hitler s'est-il livré? Est-ce la guerre ou encore un délai à cette paix si fragile, si boiteuse, si mensongère? Toute l'affaire autrichienne dans laquelle les démocraties occidentales se sont laissé rouler une fois de plus m'apparaît comme bien grosse de conséquences. Pour nous aussi la pression de l'axe Berlin-Rome va s'accentuer sur la Suisse et notre procès va en subir le contrecoup. De plus fortes condamnations sans doute... Bref, je ne vois pas l'avenir immédiat sous des couleurs très optimistes. Et en Espagne, nous reculons! Mauvais bilan! Comme ma «Stimmung» est ce soir dans les tons mineurs, je préfère arrêter ici ma lettre à rallonges. J'étais plus tranquille quand je ne recevais pas de journaux.

21 février 1938.

Je ne sais si mon avocat viendra aujourd'hui. J'écris donc en hâte encore quelques lignes pour les glisser dans une enveloppe à ton adresse. Le soleil éclaire ma cellule ce matin et s'efforce de son mieux de réveiller en moi les fibres de l'optimisme et de la confiance. Je ne sais rien encore de la journée d'hier et j'attends impatiemment la *NZZ*, même si elle doit m'apporter de mauvaises nouvelles. L'optimisme par ignorance n'est pas une vertu. Mieux vaut savoir dans quelles conditions il faut mener la lutte, même si elles sont difficiles.

Le médecin que j'ai demandé mercredi dernier au moment de ta visite n'est pas encore venu. Preuve qu'il n'a rien trouvé de nouveau. J'ai reçu de l'avocat le journal spécial du procès. Pourquoi cette grande page de souvenirs si personnels sur moi et si peu sur les autres inculpés, sur Hofmaier par exemple? Il y a une disproportion criante. De plus je crains bien que ces lettres personnelles qui sont pour toi et les enfants beaucoup, n'offrent pas pour le grand public et surtout pour notre public ouvrier un grand intérêt. Il ne faut pas faire tourner le procès autour d'une personne, mais mettre le Parti communiste au centre et dépersonnaliser. Pas de Führer! Tu sais combien j'ai horreur du culte des personnes en général et combien cela s'adapte peu à mon caractère en particulier. Beaucoup me

reprochent de n'être pas assez «chef» dans le parti. Ce reproche est fondé et je laisse volontiers la fonction à un autre. Mais ce sont des idées un peu hétérodoxes, comme toujours.»

(Clandestine) «Bezirksgefängnis Zurich, 24 février 1938.

J'ai eu cet après-midi Me Zellweger qui m'a confirmé que la date du procès est fixée au 16 mars. Enfin! Je me réjouis fort de pouvoir «commencer» ma peine. Voilà cent jours que je moisis dans l'attente. Merci pour ta bonne lettre.

25 février 1938.

J'ai interrompu hier soir ma lettre parce que l'excellente lumière que j'ai dans le dos quand j'écris le soir fait une ombre d'autant plus noire sur mon papier. Je reprends donc ce matin, à la lumière du jour. Me Zellweger me dit que la peine à laquelle nous serons condamnés et qu'il ne croit pas supérieure à une année et trois mois devra être purgée non dans une prison de district, mais à Regensdorf, avec obligation de travailler toute la journée pour le pénitencier. La lecture sera donc réduite aux soirées et aux dimanches. Perspective peu réjouissante qui bouleverse pas mal mes plans. Cependant le Département de justice duquel nous dépendons peut établir certaines modifications de régime et comme il est aux mains d'un socialiste, Henggeler, nommé grâce à notre appui, il est possible qu'on obtienne certaines facilités et une espèce de régime politique — ne serait-ce que celui auquel Trüb fut soumis à Genève, sous le gouvernement réactionnaire de Lachenal-Picot. Cependant je pense que Willy (Trostel) devrait mener dès maintenant certains pourparlers dans ce sens. Ce sera plus difficile de faire changer un régime que d'obtenir de prime abord une espèce de régime politique, peut-être dans une des prisons de district. Me Zellweger me dit que les prisons de district ne sont utilisées que pour les peines de moins de trois mois. Le travail physique ne me fait pas peur, au contraire; l'été passé dans les champs, au grand air, sera peut-être excellent pour ma santé. Mais c'est du temps perdu qui pourrait être employé plus utilement pour le mouvement, même si nous n'avions pas la possibilité de lire et de parfaire notre instruction. Parle de cela à Willy, je te prie, car, dans la situation internationale actuelle, je ne pense pas que nous risquions un acquittement, ni une peine inférieure à celle de Brunner (un an et trois mois). Je pense même, contre l'opinion de Me Zellweger, que nous aurons davantage (deux ans). C'est pourquoi le régime auquel nous serons soumis m'intéresse au plus haut point.

En ce qui concerne les articles de journaux, je ne puis écrire des articles internationaux. Ils seraient vieillis quand ils parviendraient à la rédaction. Chaque jour apporte du nouveau et un hebdomadaire doit être le plus actuel possible et ne pas venir après quinze jours, ni après huit. Je tente de faire un ou deux articles pour la *Freiheit* sur des questions actuelles, mais pas quotidiennes. On verra ce qui en ressort. Je ne sais malheureusement si ces sujets ont déjà fait l'objet d'articles semblables, c'est possible. Dans ce cas, au panier!

Je renvoie par les enfants aujourd'hui trois livres anglais que je ne veux pas lire. Ne m'apporte désormais que les bouquins que je te demande. Tu peux me signaler les bouquins intéressants que tu reçois et je te dirai s'il faut me les apporter. Cette lettre tardera à te parvenir sans doute.

Je pense à Tobi ce matin et lui souhaite bonne chance de tout mon cœur. Je crains qu'un échec n'exerce sur son moral une impression très fâcheuse et ne détruise toute confiance en lui-même. Et puis c'est tout le problème de son avenir qui se poserait dans des conditions assez difficiles. Espérons!»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 24 février 1938.

... Je lis aujourd'hui dans la *NZZ* que la *Börsenzeitung* a publié un article sur la neutralité suisse auquel fait écho la presse italienne. Va-t-on déclencher contre la Suisse l'offensive de l'axe Berlin-Rome? Après l'Autriche et la Tchécoslovaquie, c'est sans doute à la Suisse que s'en prendra Hitler et comme Mussolini a aussi des «intérêts» nationaux au Tessin et aux Grisons et des ambitions territoriales les deux compères s'entendront sans doute plus facilement que pour l'Autriche. Ici, on peut partager le morceau.

J'ai l'intention d'écrire une brochure sur la *Défense de la Suisse*, questions de la défense nationale et menaces extérieures. C'est assez compliqué à cause des sources que j'avais commencé à rassembler. J'aurai besoin de ton aide pour les compléter et les intercaler. Rassemble donc tout ce qui est publié sur les menaces italiennes visant le Tessin et celles de Hitler contre la Suisse allemande. Peux-tu te procurer cet article de la *Börsenzeitung* et l'article de *Secolo Sera* qui y fait écho? Aussi quelque chose sur l'Adula. Peut-être le texte du tract qui fut répandu aux Grisons et au Tessin lors de la votation de dimanche et contre lequel Motta a protesté à Rome. Vois dans le dossier que je t'ai signalé s'il y a encore quelque chose d'important à utiliser dans ce sens. Demande à Theo (Pinkus) s'il connaît d'autres sources. Il y avait eu je crois à la session d'octobre des Chambres fédérales une interpellation *Graber* sur les propos tenus lors d'une réunion d'officiers ou de sous-officiers et la réponse du Conseil fédéral. Il faudrait le sténogramme du Conseil national sur ce sujet, chez Bodenmann ou chez Walter. Bref, je chercherai à mettre sur pied quelque chose avant le jugement, quitte à remplir les vides et les citations au-dehors. J'ai beaucoup en tête de sources à citer. Il faudra les retrouver dans mes papiers. Ensuite je pourrais, comme premier travail après la condamnation — si je peux travailler! — écrire une brochure sur la Révolution neuchâteloise de 1848 (1831-1848-1856), sur la base de Piaget et du *Dictionnaire historique*. Pour une petite brochure, les sources sont suffisantes. Aussi une brochure sur *Le Communisme et la Démocratie*. Voilà bien des plans! Je ne sais ce qui en sortira parce que le temps, le silence, etc., sont là et les sources sont assez difficiles à obtenir en prison pour faire un travail sérieux. J'essayerai si les conditions de notre emprisonnement le permettent...»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 6 mars 1938.

Je viens de terminer la brochure du procès que j'ai intercalée dans mes travaux pour qu'elle soit prête à temps. J'ai fait cela à la demande de Marino (Bodenmann). Il me faudra retrouver le fil de l'autre. [1] Je ne sais si j'arriverai à la finir. J'ai travaillé à celle du procès samedi et dimanche d'affilée, sans relire. Je la laisse reposer cette nuit et la relirai demain matin pour polir un peu. Elle se ressentira de la hâte de la ponte. Rien à faire. Avec cette perspective de ne plus pouvoir travailler dès le 15, je mets les bouchées doubles. Ça va être bête tout de même de passer sa vie à faire des corbeilles ou à cueillir des petits pois. Cela ne me sourit pas du tout. Deux ans de ce régime et je serai dingo. Enfin on verra. A chaque jour suffit sa peine. Pour le moment je pisse copie toute la journée. Une vraie chaude-pisse! Je n'aime pas travailler ainsi. Ce qu'on fait est superficiel.

L'avantage c'est que je m'absorbe dans le travail et que je ne laisse pas mon esprit vagabonder, ce qui m'arrivait souvent ces derniers temps, en lisant. L'approche du procès, ce nouveau procès de Moscou[2], que sais-je, je ne me sens pas dans l'élément qu'il faudrait à la veille d'un grand procès. Trop nerveux et passablement déprimé. Ce nouveau procès de Moscou, dont j'ai lu l'acte d'accusation, m'écœure. Je ne sais plus si je crois ou si je ne crois pas. J'ai envie de vomir. Ça ne m'intéresse plus, tant c'est abject. On passe à côté en tournant la tête, comme à côté d'une charogne qui empeste. On se bouche le nez et on presse le pas. De quelque côté qu'on l'envisage, il est effroyablement déprimant. Admettons que tout soit vrai et qu'on vide un abcès jusqu'au fond. Mais comment une telle pourriture a-t-elle pu s'accumuler parmi l'élite révolutionnaire d'Octobre? Cette question reste insoluble. Et que ces hommes avouent tout cela! Vrai, je ne comprends plus. Ainsi, à l'exception d'un ou deux — et ceux-là jusqu'à quand? — tous ceux avec lesquels nous avons travaillé et vécu étaient des espions, des traîtres, des tarés. Certes, certains étaient peu sympathiques, mais quand même! Bref, je suis désorienté et surtout déprimé par tout cela. En Espagne, ça n'a pas l'air d'aller trop bien non plus. Il me prend des envies de me retirer de tout et d'aller planter des pommes de terre loin des hommes. Je sais que je n'en ferai rien et que je serai repris par la lutte à ma sortie. Mais je caresse des rêves de fuite. Je commence à comprendre les moines. Ceci n'est pas pour toi, tu le comprends bien. Je ne désire pas te fuir, mais fuir avec toi. Je comprends un moine qui vit avec une nonne! Je ne devrais pas t'écrire cela, cela va te démonter et tu as besoin de courage. Mais, que veux-tu, je t'écris parce que je sens le découragement, la dépression me gagner et que je cherche comme toujours un refuge vers toi. C'est une mauvaise passe; c'est bête

[1] Il s'agit de la brochure intitulée *La Suisse en Danger — Comment la défendrons-nous?*

[2] Le procès contre Boukharine, Rykov, etc.

seulement qu'elle arrive au moment du procès. Le procès de Moscou ne nous fera certes pas du bien, ni à l'audience, ni au-dehors. C'est pourquoi j'écris, j'écris, pour penser à autre chose et échapper à ces idées noires qui m'envahissent quand je lis, au point que je puis lire une page cinq fois sans savoir ce qu'il y a dedans. Ne t'inquiète pas surtout, et ne m'envoie pas le médecin. Il n'y peut rien...»

...Et me voilà déjà un peu plus calme d'avoir babillé avec toi et de t'avoir vidé mon cœur un peu gros ce soir. Je t'embrasse bien bien longuement en essayant d'oublier tout ce qui n'est pas toi.»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 8 mars 1938.

J'ai vu hier après-midi Willy qui t'aura remis la deuxième brochure, plus urgente que la première. J'avais ma lettre de dimanche dans ma poche, mais je n'ai pas voulu la lui remettre, d'abord parce que je craignais qu'on le fouille et il y avait des réflexions qui ne doivent pas être connues au-dehors, ensuite et surtout à cause de sa «Stimmung» un peu noire. J'ai travaillé hier tout le jour et ce matin le moral est meilleur, sans être encore aussi bien que le ciel. Comme j'espère voir Me Zellweger aujourd'hui, je lui remettrai cette lettre-ci avec la précédente.

Je ne sais si j'arriverai à finir la brochure à laquelle je travaille. Je vois surgir de nouvelles sources qu'il faudrait étudier, élargir la base, développer davantage bien des points. D'autre part le temps presse et la deuxième brochure m'a pris trois jours, sans compter les longues visites des copains. Ça fait passer le temps, mais le travail n'avance pas. J'essayerai de la pousser le plus loin possible, puis, selon les conditions de ma détention ultérieure, je reverrai le tout une fois copié et verrai s'il faut encore développer. Peut-être sera-ce mieux de sortir avec une brochure incomplète quant à la documentation, mais contenant l'argumentation politique qui sert de canevas et permet à chacun de commenter les faits nouveaux et anciens, plutôt que de venir avec un livre qui se perdra dans les faits au détriment de la précision politique.

Willy me dit que Regensdorf est exclu et que sûrement nous serons remis à une prison de district. Il me dit aussi que le parti a décidé, si c'est possible, que je continue à travailler politiquement. Seulement la pension est de six francs par jour dans ce cas, payable d'avance et pour une longue détention, c'est naturellement une dépense que le parti ne peut faire. Il est vrai que c'est une pension convenable qui supprime la nécessité des paquets, mais le prix en est trop élevé. Willy me dit qu'il est possible aussi de ne payer que le prix de la pension ordinaire, le menu habituel de la prison qui doit faire 1,80 à 2 francs par jour, ce qui donne la possibilité de travailler pour soi. Naturellement il faut y ajouter des paquets pour compléter le menu. C'est une combinaison éventuelle à envisager sérieusement.

L'idée de Pfäffikon renaît donc. Les conditions patriarcales de la prison sont tentantes pour le travail, les visites moins strictes, plus longues, etc... Par contre l'hygiène doit y laisser à désirer, comme à

la Conciergerie de Neuchâtel. Marino me dit qu'il n'y a pas de cour, et par conséquent pas de promenade à l'air. Pour un long internement c'est peu propice. Je ne sais pas même s'il y a des bains. Bref, il y a de bons et de mauvais côtés et l'on ne trouvera certainement pas la petite villa-famille confortable, hygiénique, avec salle de bains, jardin ombragé et garage, vue sur le lac et les Alpes! Je crois que je préférerais, malgré ses inconvénients, le régime de Pfäffikon qui convient mieux à mon état nerveux. Mais probablement que nous n'aurons pas le choix et que je m'inquiète et m'embarrasse pour peu de chose. L'Etat y pourvoira. Si je puis travailler, je pourrai revoir et polir mon texte et m'atteler à d'autres travaux: finir la rédaction du Plekhanov et la brochure sur la démocratie, sans oublier mes nombreuses lectures que j'ai négligées ces temps, mais que je veux absolument reprendre et mener systématiquement.

La perspective de pouvoir travailler m'a remonté le moral, comme tu vois.

Dans une semaine nous serons sur le banc des accusés! Et dans quinze jours déjà, placés...»

(Clandestine)

«Bezirksgefängnis Zurich, 11 mars 1938.

Ce fut si bon de se voir un peu plus intimement, en français, et cependant ce fut bien court[1]. Il me semble qu'on nous a volé la moitié de l'heure. Et pourtant le directeur était charmant.

Aujourd'hui, changement de décors! Willy n'a pu me voir qu'en présence d'un gardien. Nous n'avons rien pu dire du procès. Pfenninger doit avoir eu un coup de soleil au début de la semaine. Il se reprend. Ci-joint une carte reçue ce matin avec un billet doux[2] que je joins aussi. Il faudra donc vous partager la carte entre les trois. Tu ne peux du reste pas venir à l'audience avant que tu aies témoigné, de façon que tu ne seras là que vers la fin du procès, pour l'accusation et les plaidoiries, puis pour le jugement, si le cœur t'en dit. Zou et Tobi pourront alterner au début, selon leurs congés. Il paraît que chaque accusé ne reçoit qu'une carte. C'est distribué au compte-gouttes. Je ne sais si le le parti en recevra. Peut-être même pas. Dans ce cas il faudra peut-être passer la carte à quelque copain, au moins jusqu'à ce que tu puisses l'employer. Cependant il serait bon que les enfants assistent à une séance au moins. C'est presque un huis clos, comme à Berlin. La mode décidément s'implante.

J'ai eu cet après-midi la courte visite du bonhomme de l'Office des poursuites qui m'a fait contresigner ce que tu as toi-même signé. Il me dit que l'autre a dix jours pour contester ton droit de propriété, après quoi, s'il conteste, il te faudra toi aussi intervenir. Bref, une longue histoire. J'ai parlé ce matin à Willy de cette saisie, en lui demandant d'intervenir au secrétariat pour que le parti trouve un

[1] Le grand juge Pfenninger avait autorisé une visite d'une heure, sans contrôle et en français.

[2] Billet d'entrée au procès.

arrangement qui ne soit pas ridicule, comme les 5 francs qu'il proposait.

Et voilà le procès qui avance. Dans une semaine nous serons bien près de savoir à quoi nous en tenir. Je me réjouis de ne plus vivre dans cette incertitude et de commencer à purger ma peine en sachant que les journées comptent enfin. Si on nous déduisait trois mois de préventive, ce serait déjà un petit bout de fait, mais je ne me fais pas d'illusions. Le seul argument valable pour cela c'est que Marino et Schwarz ont été en liberté depuis le début de décembre. Il serait juste... mais précisément parce que ce serait juste, ce ne le sera pas, car il serait juste que nous soyons en liberté.

J'ai aperçu Lili (Zschokke) cet après-midi qui attendait sur le banc des soupirs, vers la porte. Le gardien de mon étage m'a dit que depuis vingt ans qu'il est ici, jamais il n'avait vu un cas où l'on autorise une visite d'une heure sans témoins, comme la nôtre de mercredi! Nous révolutionnons la prison! Bons becs à tous jusqu'à l'audience.»

Ma libération, à l'issue du procès, fut saluée et fêtée en famille avec un soulagement et une joie bien compréhensibles. Enfin nous nous retrouvions les quatre dans notre foyer tant aimé où nous formions un tout inséparable et harmonieux. Jenny prépara un succulent repas. Au moment du dessert, Zou déposa sur la table une superbe tourte qui portait en couronne, tracée en lettres rouges, la devise «Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!» Ni Jenny ni Pierrot n'avaient été avertis de cette surprise. Mais Zou refusa catégoriquement de nous dire d'où elle venait. C'est seulement bien plus tard qu'elle nous dévoila le nom du généreux donateur: Armand Forel! Son ami et camarade d'études.

XIX

DEVANT LA RÉACTION, LA FAMILLE TIENT BON!

Jenny m'adressa, lorsque je me trouvais à Moscou ou en prison, de nombreuses lettres qui me donnaient des nouvelles de la famille, me communiquaient aussi les nombreuses marques de sympathie de nos camarades et amis, ainsi que de milieux opposés à nos idées, et me tenaient au courant du mouvement.

Alors que j'étais à Moscou, elle m'écrivait en date du 14 janvier 1937:

«...La *Bupo* commence à rivaliser avec la Gestapo. On arrête ici et là, toujours sous le même prétexte, car en réalité il n'y en a aucun. Depierraz est gardé au secret le plus absolu. Son avocat, Pierre Graber, n'a pas encore pu le voir, ni savoir en quoi consiste l'accusation portée contre lui. De même pour Trüb, arrêté samedi 16 courant, à Genève et dont Vincent est l'avocat. Samedi donc, douze policiers genevois, aux ordres de la *Bupo,* pénétraient au local du parti de Genève et procédaient à une perquisition fouillée, ainsi qu'au SLP. C'est là que Trüb, en train de tirer des circulaires fut arrêté. On cueille ici et là les copains pour saper le mouvement. Je crois cependant que les copains vaudois font de leur mieux pour mener la campagne en faveur de la représentation proportionnelle. Il paraît que les socios, qui jusqu'à présent s'étaient reposés sur l'activité de Depierraz, ont repiqué du vif et se démènent. Leur assemblée cantonale de dimanche a voté une adresse de sympathie à Depierraz. Il semble aussi qu'au sein du parti, Gloor mène une opposition de gauche assez tenace.

Dans la *Sentinelle,* Corswant publie en ce moment une série de bons articles: «Ne facilitons pas l'accès du fascisme», en réponse à cet ignoble article d'un certain R.P. recommandant d'appuyer l'interdiction du Parti communiste...»

... On m'a également rapporté qu'il y a ici, dans les milieux radicaux, une très forte tendance antiallemande qu'il faudrait savoir

utiliser. Nous sommes trop tentés de généraliser et de mettre toute la bourgeoisie dans le même sac. Il y a, au sein de la bourgeoisie suisse, de très grosses divergences sur la question de politique extérieure. Malgré tout, les radicaux tiennent à être considérés comme des démocrates et éprouvent quelque honte de la conduite de notre Conseil fédéral. Le *Travail* a publié quelques excellentes notes, reprises de la presse tchécoslovaque, sous le titre «L'attitude de la Suisse est dictée par la crainte de l'Allemagne et par l'admiration pour l'Italie». C'est très juste...»

... et du 22 janvier 1937:

«Ce soir, un téléphone de Depierraz, libéré provisoirement. Pendant près de trois semaines, les fonctionnaires et policiers de la *Bupo* se sont acharnés à inventer une accusation. Ils n'ont rien trouvé, et c'est avec des paroles mielleuses, presque des excuses qu'ils ont laissé aller Depierraz. L'instruction se poursuit, semble-t-il, mais sans qu'on sache si c'est la justice militaire ou le ministère public que cela doit intéresser. Quatre excellents et nombreux meetings à Lausanne, au cours de ces deux dernières semaines, ont réclamé vigoureusement la libération de Depierraz. C'est surtout grâce à cette campagne qu'il est de nouveau libre, mais sans doute à condition de ne pas faire d'agitation politique. Quant à Frutiger du Locle, toujours au secret, il a été transféré à Zurich et déféré à la justice militaire, d'après les journaux...»

Zou, notre fille, faisait partie d'un cercle d'élèves marxistes. Quant à notre fils, Pierre, dit Toto ou Tobi, il avait organisé un groupe d'enfants, mais lui et ses petits copains ne savaient pas encore pourquoi ils s'étaient groupés. Pourtant ils avaient déjà un local et un drapeau! En réalité Pierre faisait de la contestation à propos des méthodes d'enseignement. Il m'écrivait le 10 janvier 1937, alors que j'étais à Moscou:

«Je te remercie beaucoup pour la carte que tu m'as envoyée. Elle m'a fait envie de voyager. C'est pourtant bête l'école qui nous retient toujours à la même place.

Le premier jour d'école, le maître nous a tenu un long sermon pour nous encourager à travailler mieux que l'année passée. Ça doit avoir fait l'effet contraire, car pendant son sermon les gamins s'amusaient à *poutser* les bancs à la place de discuter et déjà le deuxième jour il en fit rester à l'école jusqu'à une heure.

Hier c'est le premier jour de l'année où il a fait beau temps. Aujourd'hui nous avons fait avec Zouzou une promenade à Kilchberg. Maman ne pouvait pas venir parce qu'elle avait de nouveau des douleurs dans la jambe. Le Minou se porte bien. Il mange comme un loup et engraisse à vue d'œil. Il passe presque toutes les nuits dehors

et vient le matin pour miauler devant le garde-manger. Bons baisers à toi et salutations aux personnes que je connais.»

Puis, le 26 janvier:

«Je te remercie beaucoup pour le joli livre que tu m'as envoyé. J'ai commencé de le lire, mais je n'ai pas pu continuer parce que j'ai beaucoup d'autres choses à faire. Le groupe que j'ai organisé ici marche très bien. Nous sommes déjà une dizaine. On a loué un local au «Klein Kasino» pour jeudi. Ici nous ferons notre première séance. Je suis en train de broder le drapeau.

Samedi soir nous avons été avec Louise (la petite aide ménagère) au bal de la *Freiheit*. Il y a fait très beau. J'ai gagné à la tombola une bouteille de liqueur. Tu peux te dépêcher de venir pour la boire. Nous sommes revenus à quatre heures et demie du matin. Ça a bien plu à Louise. Elle a gagné un chapeau.

Il fait froid chez nous. Ce matin il y avait du verglas et Louise en venant s'est «foutue par terre.»

Jenny me tenait régulièrement au courant de l'évolution du caractère de nos enfants. En janvier 1937 elle m'écrivait entre autres:

«...J'ai transmis à Zou tes conseils au sujet de l'étude du *Capital* qui concordent exactement avec ce que je lui avais déjà dit. Je lui avais également recommandé l'étude du *Manifeste*. Mais la chose est paraît-il décidée et il n'y a pas à revenir sur cette décision. J'ai l'impression que si ces jeunes s'engagent dans cette voie, il y aura lieu d'intervenir, en tout cas par des conseils. J'ai pu me rendre compte, d'après ce que Zou me rapporte de leur dernière séance d'étude, qu'ils nagent et s'enlisent dans la théorie et sont à mille lieues de ce qui se passe sur la terre. C'est le type de ces tout jeunes intellectuels qui, ne connaissant rien de la vie et de ses contingences, veulent malgré cela en trancher et en discuter tous les problèmes. Zou d'ailleurs se rend fort bien compte de cette erreur, mais elle ne peut rien contre ces «types tellement calés», dit-elle.

Zou est une exquise garde-malade, si douce, si gracieuse et si fraîche. Elle ferait, je suis sûre, une excellente femme médecin, mais la longueur de ces études ne cesse de m'effrayer. Elle s'est informée et a pris un catalogue à l'Institut Tschoulok où elle pourrait faire sa maturité dans deux ans. Mais l'écolage est de 150 francs par mois, tandis qu'à la «Höhere Töchterschule» il sera de 80 francs par an! On avait à se décider et à signer pour hier un papier d'inscription, pour la 4e année. Je l'ai signé. On peut toujours se récuser par la suite si c'est nécessaire.»

...et au sujet de Pierre:

«Pierrot est très absorbé par le groupe d'enfants qu'il a organisé. Le groupe existe, le local est trouvé, le drapeau est en train de se

broder, mais les gosses ne savent pas encore pourquoi ils se sont organisés. Je suis curieuse de voir la suite. Toto a une grande facilité de travail, double et triple de celle de Zou qui s'oublie volontiers à rêvasser, à s'attendrir, à admirer la nature. Toto est plus pratique, plus expéditif, plus à son affaire, mais il met beaucoup moins de bonne volonté et de grâce à faire la besogne. Ces deux contrastes m'amusent et me surprennent parfois. Je ne vois ni dans l'un ni dans l'autre un reflet complet de toi ou de moi.»...

Dès ses classes primaires, Pierrot manifesta un intérêt de plus en plus vif pour les événements et les problèmes politiques dont nous parlions Jenny et moi en présence des enfants. Membre de l'organisation des pionniers de Zurich, il cherchait à y faire adhérer sa sœur. J'avais écrit de Moscou à Jenny que les deux filles de notre amie Troianovskaia, que Zou affectionnait, étaient d'actives pionnières. Jenny, en me donnant des nouvelles des enfants, m'écrivait dans une lettre du 5 décembre 1933:

«...Les enfants se sont refait leur petite vie à deux et n'en ont pas l'air beaucoup plus malheureux. Pierrot y met du sien tant qu'il peut et Zou prend son rôle de petite maman au sérieux. Elle étudie fort et ferme, a rapporté ce matin un bulletin avec deux 6 et un 5 ½ pour les travaux à l'aiguille. Elle s'attendait à un mauvais point de conduite, mais il n'en fut rien. Pierrot travaille toujours un peu à la diable. J'ai quelque souci de voir son bulletin scolaire. Par contre, il passe de longs moments avec son accordéon. Zouzou de son côté revendique la chambre pour étudier son piano. Pierrot ne cède pas et comme ils sont aussi obstinés l'un que l'autre, chacun joue sa partition en se fichant du voisin. Plus d'une fois, à l'ouïe d'une telle cacophonie, il m'a fallu intervenir et j'ai vu la nécessité de fixer à chacun une heure déterminée dans la journée.

Tu seras surpris d'apprendre que Pierrot a remporté sur Zouzou une grande victoire que ni toi ni moi n'avions réussi à obtenir. Il est vrai qu'un facteur invisible a joué un grand rôle dans cette affaire. Ta première lettre est arrivée samedi à midi. Je l'ai lue à Pierrot qui rentrait de l'école au même moment. Il fut très intéressé de savoir que les deux petites Troianovsky sont pionnières et qu'elles occupent des fonctions. Au dîner il entreprit sa sœur: «Tout de même, tu devrais avoir honte, Hedy et Ira sont actives chez les pionniers et toi tu n'y viens même pas!» Zouzou objecte, toujours avec les mêmes arguments: ennuyeux, manque de vie, on ne peut pas faire ce que l'on juge intéressant, j'étais en train de lire un journal qui m'intéressait, on me l'arrache des mains. Et Pierrot s'ingénie à trouver les raisons qui agissent le plus sur sa sœur. Il plaide la cause des pionniers avec une telle habileté et une telle finesse que j'ai trouvé en lui un avocat en herbe: «Mais non! Tout est changé maintenant. Si tu veux lire un journal, on te dira: mais oui, lis-le tant que tu voudras,

lis-le jusqu'au bout et ensuite on t'en offrira d'autres!» — «Mais, dit Zou, il y a aussi cette Ruth si guindée, avec ses petites manières de demoiselle.» — «Justement plus! Elle n'est plus là. Tu n'as rien à craindre. Maintenant tu battras le record. Tu es la plus belle!»

Bien sûr, impossible de résister encore après un tel argument. Et vraiment Zou a cédé. Dimanche elle est allée aux pionniers avec Toto et elle s'est aussitôt fait inscrire au groupe de musique. Lundi soir elle allait chercher de la musique et chaque jour elle étudie au piano l'*Internationale.*

Mais ce soir elle nous a avoué bien modestement que ce qui l'avait décidée ce n'était pas tant le plaidoyer de Toto que ta lettre qui lui avait fait honte où tu écrivais que Hedy et Ira travaillent activement chez les pionniers russes...»

En 1932 déjà, lors de mon arrestation à Genève après le massacre de treize citoyens, Zou qui, dans toute situation, cherchait toujours le bon côté des choses, fit, en apprenant mon emprisonnement, cette réflexion que je connus par une lettre de Jenny:

«Les enfants sont très braves. Tu connais Zou, le calme en personne. Ne m'a-t-elle pas répondu hier, quand je lui dis que l'avocat demandait ta libération provisoire: «Oh! il y serait encore une semaine que cela ne lui ferait pas de mal! Il avait tant besoin de repos!»

La même année, Jenny écrivait à sa mère concernant les enfants et leurs idées politiques:

«Zou a eu l'idée singulière de se lier à la fille d'un gros banquier, chez qui elle fut invitée également. J'espère que cette liaison ne tiendra pas, mais je n'exerce aucune pression, je la mets seulement en garde. Pierrot par contre a dit à son père que nous n'habitions pas un quartier assez ouvrier. Il aime le populo. Il a essayé d'engager des discussions politiques avec un de ses petits amis, mais il a constaté que ça ne prenait pas et il a conseillé à Zou de ne pas s'engager sur cette voie! Je crois que le conseil était de trop! Cet enfant a une passion pour la politique. Il veut être au courant de tout ce qui se passe dans chaque pays et vous pouvez vous imaginer que les événements ne contribuent qu'à augmenter son intérêt...»

Nos discussions aux repas incitaient les enfants à la réflexion, ainsi qu'en témoigne une autre lettre de Jenny à sa mère, datée du 28 septembre 1934:

«Pour l'école, Zou travaille assez ferme, mais Pierrot ne fait pour ainsi dire rien. Il semble avoir un instituteur assez original qui cultive le sport avant tout. Mais il sait aussi obliger ses élèves

à réfléchir et à raisonner, par des questions judicieuses et parfois assez difficiles. Récemment, il leur parlait du chômage, leur disant que beaucoup de villes en Suisse, comme ailleurs, souffrent du chômage. «Qui de vous, dit-il, peut me dire par quel moyen on pourrait supprimer le chômage?» Plusieurs mains se lèvent. L'un déclara qu'il fallait briser les machines pour que les ouvriers puissent de nouveau travailler de leurs mains. Finalement Pierrot restait seul la main levée. «Et toi Pierre, dit l'instituteur, qu'as-tu à dire? Je pense bien que tu auras raison!» Et Toto, très fin, déclara qu'il faut réduire la journée de travail de deux heures, de quatre s'il le faut, et peut-être plus encore jusqu'à ce que tous les chômeurs puissent être occupés. Et l'instituteur approuva.»

Les méthodes d'enseignement des écoles secondaires officielles ne convenaient guère au tempérament vif et spontané de nos deux enfants. L'absence d'intérêt, la lenteur des programmes et, en plus, l'hostilité que manifestaient certains professeurs, la plupart fascistes ou réactionnaires, envers les enfants du communiste Humbert-Droz n'étaient pas faites pour stimuler leur goût à l'étude. C'est pour ces raisons que, sur les conseils d'une amie, nous avons décidé de faire cesser à Zou la fréquentation de la *Höhere Töchterschule*, pour qu'elle continue ses études à l'Institut Tschoulok, dont les méthodes plus rationnelles d'enseignement étaient très appréciées. Le changement eut un résultat surprenant. Un système pédagogique plus moderne, un meilleur contact entre professeurs et élèves intéressant les jeunes à l'étude et une dynamique beaucoup plus poussée enthousiasmèrent Zou qui s'y montra brillante, au point que le professeur Tschoulok déclara à Jenny, lors d'un entretien, qu'elle était certes le fleuron de son groupe.

En Armand Forel qui préparait aussi sa maturité dans la même classe, elle avait trouvé un ami. Mais la mère d'Armand, s'inquiétant de cette liaison, exigea que l'on mît des limites rigides à leurs rendez-vous en les autorisant seulement une fois par mois. Armand Forel était reçu chez nous par la famille comme un ami. De Moscou, où je me trouvais alors, je répondis à Jenny, qui m'avait mis au courant de ce problème délicat, en prenant nettement le parti des jeunes:

«Moscou, 21 octobre 1937.

... Ce que tu me dis des gosses m'intéresse beaucoup. Je suis content de savoir que Pierrot a fait un bon voyage en vélo. Ça lui donnera de l'assurance, c'est excellent. Je redoute seulement les accidents avec les nombreuses autos qui circulent sans grands égards

pour piétons et cyclistes sur nos routes suisses. Mais il faut qu'il apprenne par lui-même la prudence et ce n'est pas en le couvant à la maison qu'il y arrivera.

Quant à Zou, je vois d'après tes lettres qu'elle continue ses petites et ses grandes expériences. Elles sont sans doute déjà plus sérieuses. Elle entre dans une période bien difficile pour l'équilibre nerveux et psychique. L'amour est une chose naturelle à son âge et à vouloir entraver ses sentiments nous n'obtiendrions que le contraire de ce que nous voulons. Je trouve aussi, comme Armand, qu'une rencontre par mois est bien peu de chose et qu'à une telle ration on favorise la contrebande. Souviens-toi de nos expériences et ne prenons pas le rôle de tes parents. Crois-tu que leurs études sont meilleures et leur attention plus soutenue aux cours si on les empêche de se voir en dehors, les jours libres ou les dimanches? Ne risquons-nous pas de faire des cours des lieux de rendez-vous, comme nous le fîmes nous-mêmes il y a vingt ans, aux cours de philosophie? Je ne sais si tu te souviens bien de la matière exposée par Pierre Bovet. Il ne me reste de ces cours que ton sourire charmeur et tes yeux limpides. C'est sans doute beaucoup, mais cela ne conduit pas au bachot.

Je suis donc — si je puis dire mon mot — du côté des persécutés et je plaide pour deux dimanches par mois. C'est même très raisonnable et tu sais que nous n'aurions probablement pas respecté de si dures restrictions.

... Ne t'émeus pas de mon libéralisme et ne change rien à tes décisions jusqu'à mon retour. Nous en reparlerons à tête reposée, aussi avec les gosses, et Armand et sa mère, si c'est nécessaire. Je suis étonné que Tschoulok s'en soit ému de la sorte et je me propose bien d'aller le voir à mon retour pour savoir en quoi Zou et Armand ont négligé leurs études.

... Peut-être Mme Forel est-elle sous l'impression de ses propres soucis et ne comprend-elle pas la nécessité, tout en assurant les études des jeunes, de leur donner la possibilité de se voir, de se connaître, d'accorder leurs sentiments, leur cœur, leurs idées... »

Zou passa brillamment son examen de maturité et entra à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich. Elle abandonna ses études après le troisième semestre pour épouser François Chuard, rencontré aussi à l'Institut Tschoulok. Elle eut de ce mariage trois fils. Après treize ans de vie conjugale, elle se sépara de son mari, sur la base d'un divorce prononcé à l'amiable. Elle revint chez nous pour refaire sa vie et trouver une profession qui lui permît de la gagner et d'aider à l'instruction de ses fils, désormais séparés d'elle, mais qu'elle continua à suivre de très près, à conseiller et à diriger intelligemment avec un sens pédagogique remarquable. Après avoir suivi une école de secrétaire de trois mois, elle trouva immédiatement

un emploi intéressant dans une maison de textiles sur la place de Zurich où elle put mettre à profit ses connaissances linguistiques en trois langues. Sept années plus tard, la maison ayant réduit son commerce, Zou fut aussitôt engagée, comme chef de vente responsable, dans une importante maison de textiles de Zurich où elle est chargée actuellement des relations avec la haute couture parisienne, l'une des premières clientes de la maison.

A côté de son activité professionnelle, Zou a une passion, le théâtre. Elle y consacre ses loisirs, ce qui lui a permis d'acquérir le titre d'actrice professionnelle et d'assumer des rôles de premier plan dans un théâtre de quartier de Zurich, évidemment toujours en allemand.

Ses trois fils ont bien fait leur chemin et lui en gardent une affection et une reconnaissance touchantes.

Pierre avait commencé le Gymnase cantonal en section réale. Mais il y fit les mêmes expériences que Zou. Il négligeait ses études, manquait ses cours pour passer son temps au bord du lac et ne fut promu que conditionnellement en deuxième année. Par ailleurs, notre situation financière ne nous permettait pas de donner à nos enfants l'argent de poche qu'ils auraient désiré. Deux francs par mois, c'était bien peu. Pendant ses vacances, Pierre travaillait dans une fabrique d'articles en cuir, pour se constituer une petite réserve. Mais pour lui aussi la vie d'écolier était ennuyeuse et il souffrait de l'hostilité que lui manifestaient ses professeurs nazis ou fascistes. Il me déclara vouloir cesser ses études pour gagner plus que je ne pouvais lui accorder. Etant donné ses capacités de garçon intelligent, habile de ses mains et toujours occupé, je lui conseillai de faire un apprentissage. Il refusa et s'engagea comme petit commissionnaire chez un vieux maître menuisier où il s'intéressa à la fabrication des meubles tant et si bien qu'il commença à en confectionner dans notre appartement en empruntant à son patron les outils indispensables et transformant notre chambre à coucher en véritable atelier de menuiserie. Il fabriqua des étagères pour ses livres, puis, dans sa propre chambre, un grand bureau de travail, lourd et massif, qu'il utilisa par la suite pour ses études. Mais quand il lui fallut quitter la maison pour se marier et installer son propre chez-soi, bien des années plus tard, il songea à emporter aussi ce meuble, et dut alors constater qu'ayant oublié de prendre préalablement les dimensions de la porte, il était impossible de le sortir de sa chambre. Je lui offris de lui acheter un bureau neuf et de faire de sa chambre mon

propre bureau en utilisant son meuble. Il y consentit, mais lorsqu'à notre tour nous quittâmes Zurich, les déménageurs durent sortir ce meuble géant par la fenêtre et le descendre par une poulie.

Pierre, devenu manœuvre, changea de place à plus d'une reprise. Il fut tour à tour magasinier, ouvrier non qualifié dans une usine d'appareils électriques où, pour protester contre les conditions déplorables d'hygiène et de travail, il organisa une grève avec un autre jeune communiste. Le chef l'ayant appris, il fut d'un jour à l'autre mis à la porte. Puis il se fit débardeur à la gare des marchandises et enfin ouvrier gainier dans la fabrique où il avait déjà travaillé à faire des sacs. Mais le patron, membre du Parti communiste, exploitait ses ouvriers. Dans une lettre du 13 octobre 1940 à sa grand-maman, il écrit:

«... pour le moment j'ai des vacances. Je les passe dans la même fabrique de *rucksacks* où j'ai déjà passé toutes mes vacances ce printemps et une partie de mes vacances d'été. Nous avons là beaucoup de travail. J'y travaille cinq jours par semaine à une moyenne de dix heures par jour. C'est très fatigant et j'ai à peine le temps de venir dîner à la maison. Mais cela fait du bien de connaître la vie des ouvriers et de les comprendre. Aussi ce milieu me plaît mieux que d'être parmi ces fils à papa que nous avons à l'école et qui ne savent parler que de danse et de leurs plaisirs. L'école recommence lundi prochain et il me faudra me remettre à bûcher l'anglais, une de mes branches faibles, et le latin que je vais commencer.»

Car en effet, après ses expériences de manœuvre qui durèrent près de deux ans, Pierre m'avait dit: «Maintenant j'ai compris. Si tu veux bien me payer des études, je t'assure que je travaillerai.» A son tour il entra à l'Institut Tschoulok dont nous avions constaté l'heureuse influence sur Zou et passa très facilement sa maturité, en même temps que les camarades d'études de la *Realschule* qu'il avait quittés. Il eut aussi à son actif en plus de ses connaissances théoriques tout un bagage précieux d'expériences de travaux manuels pénibles dont il tira profit avantageusement dans sa carrière de chirurgien. Après ses études de médecine à Zurich et à Paris, il se spécialisa en chirurgie chez le professeur Brunner, lui-même élève de Sauerbruch, puis en urologie chez le professeur Wildbolz à Berne et après plusieurs stages pratiques ouvrit à Neuchâtel un cabinet de chirurgien-urologue.

En 1942 Pierre fêtait son vingtième anniversaire. J'étais alors incarcéré à la prison de district à Winterthour et par conséquent

dans l'impossibilité de lui témoigner directement mon affection et de lui dire tout ce que je souhaitais pour lui. Je lui adressai donc sur le vilain papier des cabinets, au crayon, la lettre suivante:

«Bezirksgefängnis Winterthour.
20 septembre 1942.

Mon bien cher fils,

Tu as vingt ans! et je ne peux saluer ton entrée dans la vie indépendante d'homme et de citoyen que par une lettre de prison. Cela déjà démontre que le moment où tu deviens citoyen est une des époques les plus troublées et les plus graves de l'histoire des hommes. La guerre met à nu toute la monstruosité, la barbarie sanglante et la folie destructive d'une civilisation décomposée et condamnée à disparaître dans l'excès même de ses crimes. De l'issue de la guerre dépend seulement la rapidité avec laquelle la société humaine sortira de cette période transitoire de chaos et de sanglantes luttes qui accompagnent toujours la chute d'une civilisation et la naissance d'une nouvelle. Une victoire de l'Allemagne hitlérienne prolongerait de quelques années l'agonie du régime capitaliste et la rendrait plus douloureuse. Sa défaite militaire peut hâter le passage de l'Europe au socialisme. Mais quelle que soit l'issue de la guerre — et nous luttons pour qu'elle soit favorable — la fin du régime capitaliste est certaine.

Dans des périodes semblables il faut se garder d'accepter les jugements que la presse servile et les gouvernements intéressés cherchent à nous imposer. Il faut utiliser sa raison et sa conscience d'homme pour se faire sur les événements un jugement indépendant.

La propagande réactionnaire et fasciste s'efforce d'utiliser la haine de races et de nations. Ne te laisse pas empoisonner par elle! Sois un *homme*[1], un *citoyen du monde*[1] avant tout. C'est le hasard changeant de l'histoire qui fait de toi un citoyen suisse. La patrie n'est que le cadre où ton activité d'homme se déploie. Les frontières des Etats varient au cours des siècles. Toutes les races et tous les peuples ont contribué au progrès humain et tous aussi ils ont enrichi l'histoire des crimes les plus abjects. Honore les hommes qui ont contribué au progrès, à quelque race et à quelque nation qu'ils appartiennent, ils sont tes concitoyens et tes frères. Déteste et combats les autres, même s'ils sont selon la loi et la naissance des citoyens de ton pays ou des membres de ta famille. Si ton pays fait un acte lâche, injuste, combats-le, désolidarise-toi, reste un homme.

Ne connais qu'une haine, la haine de l'ignorance, de l'oppression et de l'injustice. A travers ses catastrophes, ses guerres, ses reculs, l'humanité évolue vers le progrès scientifique, technique et social. Les hommes de toutes les couleurs, de toutes les religions et de tous les âges ont au cœur la même passion pour la liberté et pour la justice.

Progrès, liberté, justice, que ces trois étoiles guident ta vie!

---

[1] Souligné dans l'original.

La propagande officielle te dira que notre pays est déjà une terre de liberté et de large démocratie et que le peuple doit rester uni pour le défendre. — Tu sais que cela est mensonge et hypocrisie. Toute l'histoire de notre pays, depuis la conspiration du Grutli au travail illégal des communistes, n'est qu'une suite ininterrompue de luttes et de guerres du peuple qui travaille, de la masse des paysans, des artisans, des ouvriers contre le pillage, la tyrannie, l'exploitation et les privilèges des grands, des baillis, des aristocrates et des riches qui ont fait marché du sang, de la liberté et du travail de leurs concitoyens.

Cette lutte a pris, selon les conditions économiques, sociales ou politiques changeantes, des formes diverses. *Elle n'est pas terminée* [1]. Les exhortations à l'union ne sont qu'une ruse de guerre des privilégiés et de la fortune pour endormir la vigilance du peuple et continuer à s'enrichir de sa misère. On fait appel aux sentiments généreux des travailleurs pour mieux pouvoir les voler.

Tu as fait toi-même, à l'école, à l'usine, dans les cours de préparation militaire, l'expérience, parfois amère pour un jeune, de l'*inégalité* profonde des Suisses *devant la loi* et *devant la vie* [1]. Tu as touché du doigt l'injustice, tu as vu ta mère et ton père emprisonnés pour avoir fait usage des droits garantis par la Constitution. Tu as assisté au pillage de ma bibliothèque par des policiers ignares sur les ordres d'un gouvernement dont les membres portent tous le titre de docteur. Tu as toi-même été illégalement arrêté et jugé. Tu sais que ton nom suffit à rendre les professeurs plus sévères, les examens plus difficiles, le travail presque introuvable. Tu sais par ta propre expérience que la Suisse n'est pas une terre de liberté et d'entraide, mais un pays dominé par une bureaucratie médiocre et craintive, mais méchante, qui rampe devant la tyrannie étrangère, combat et étouffe tout mouvement démocratique et sert les intérêts d'une poignée de ploutocrates. Il n'y a plus dans notre pays le large mouvement démocratique entraînant le peuple vers plus de liberté et plus de justice. Sans un grand mouvement populaire pour lui donner son souffle et son élan, la démocratie cesse d'être un régime vivant et vivifiant pour devenir cette «bureaucratie» sans idéal, sans honneur, prostituée à l'argent, qui nous opprime aujourd'hui.

Etre citoyen, c'est engager la lutte contre la décadence de l'esprit démocratique, la médiocrité, le mensonge et l'hypocrisie qui empoisonnent et émasculent notre peuple.

Tu as vingt ans, mon fils! Tu as la santé et l'intelligence et tu as le privilège d'étudier. Nous t'avons préservé des superstitions religieuses et tu ne connais pas ces luttes épuisantes, ces crises de conscience entre la foi et la science que les générations qui te précèdent ont dû subir pour se débarrasser du ballast des dogmes et pour se libérer des chaînes d'une morale inhumaine. Apprends! — non comme la plupart de tes camarades d'études pour obtenir le diplôme qui leur permettra de roupiller tranquilles le reste de leur

[1] Souligné dans l'original.

vie, à l'abri de quelque fonction bien rétribuée — mais pour conquérir la maîtrise de toi-même et l'indépendance d'esprit et de caractère que donne la science. N'oublie pas cependant que l'intelligence et le savoir ne suffisent pas à faire un homme. Combien d'hommes intelligents et instruits ont des âmes de valets, des caractères de putains et de vendus. On cherchera à t'acheter. Crache sur ceux qui te font l'insulte de croire que tu es à vendre! On essayera de te plier, de te briser; résiste et reste droit et ferme. A la santé et à l'intelligence, même la plus cultivée, il faut, pour être un homme, ajouter *un caractère* [1] et avoir *un but* [1] dans la vie. Le caractère et l'intelligence ne sont pas des qualités qui se conservent automatiquement. Il faut chaque jour faire *l'effort* [1] pour élargir son savoir et affermir sa volonté.

Souviens-toi que tu es du peuple et quelle que soit ta position sociale, ne l'oublie jamais! D'autres se glorifient d'avoir des ancêtres illustres par le sang et le rang. Sois fier d'être le fils de paysans et d'ouvriers qui ont lutté pour la liberté. Souviens-toi que tu es de la race des rebelles, de ceux qui ne plient pas l'échine et qui préfèrent être brisés en combattant de front, plutôt que d'apprendre à prier et à ramper. Agis pour pouvoir toujours te respecter toi-même et forcer le respect de tes adversaires par ta fermeté et par ta droiture. Reste fidèle à cette tradition de famille, sois bon et sois juste, place le but de ta vie assez haut *pour être sûr de ne jamais l'atteindre* [1], car l'important c'est de faire quotidiennement pour t'en approcher l'effort qui t'élèvera au-dessus de toi-même et qui entraînera par ton exemple tes concitoyens à faire de même. Ne place ton but ni dans les limites égoïstes de la famille, ni dans les frontières trop étroites et exclusives d'une patrie ou d'une Eglise, mets-le assez haut pour qu'il puisse devenir celui de tous les hommes qui veulent vivre sainement, libres et heureux.

Tu es dans la bonne voie pour conquérir cette droiture et cette fermeté de caractère et pour donner à ta vie un but utile et grand. Ce fut, l'an dernier, une des plus grandes joies de ma vie, que tu aies librement adhéré à notre mouvement et subi avec succès ces premières épreuves de la lutte où tant d'autres ont montré leur faiblesse de caractère et leur lâcheté. La police et la prison ne t'ont pas fait céder ni plier... J'en suis fier et heureux, pour toi surtout. Ce sont des choses qui comptent pour ton avenir autant que la réussite de ta maturité. Par là aussi les liens de famille qui nous unissent sont devenus plus profonds. Tu n'es pas seulement mon fils selon la parenté de la chair, tu es notre compagnon de lutte, le camarade de confiance, notre fils selon l'esprit, le continuateur d'une tradition de plusieurs générations.

Tu as vingt ans, mon fils! Je t'en félicite et t'envie de devenir citoyen dans ces conditions et d'avoir toute une vie devant toi.

Tu as tout pour devenir un homme utile à la société et un citoyen utile à ton pays. Je te souhaite de le devenir et je t'y aiderai de toutes

[1] Souligné dans l'original.

mes forces et de toute mon expérience. C'est le vœu que je forme pour tes vingt ans en t'embrassant bien affectueusement.

Ton père.»

Dans ses lettres pendant ma détention, Jenny abordait aussi les problèmes financiers et m'informait de l'insistance avec laquelle l'Office des poursuites la harcelait, profitant de mon absence pour chercher à saisir notre mobilier et à nous faire payer des dettes ou amendes du Parti communiste qu'il ne pouvait ou ne voulait pas couvrir:

«7 mars 1938.

J'aurais voulu t'écrire longuement, mais le temps me manque et il faut que je me hâte pour que ces quelques lignes puissent te parvenir encore ce matin, par l'avocat.

Je viens d'avoir la visite d'un fonctionnaire de l'Office des poursuites, presque une heure! Il passera chez toi encore cette semaine. Il a fait l'inventaire de tout le mobilier dont je me suis déclarée propriétaire. J'ai fait remarquer que ton gain suffisait très juste à l'entretien du ménage, le mien servait à le compléter et qu'avec le surplus j'avais acheté la radio, les tapis, un lit turc (celui de Zou). Malheureusement les factures de tous ces objets sont à ton nom et il sera difficile de prouver, pièces à l'appui, que c'est ma propriété. Je suis désolée d'avoir laissé passer le délai de dix jours pour faire opposition, mais j'avais tant à faire, et tant dans la tête que je n'y ai plus songé. C'est maintenant trop tard et nous risquerons d'être saisis si Mingard conteste mon droit de propriété. En ce cas, il faudrait présenter les pièces (factures, papier notarié). J'ai proposé une mensualité dès que tu retireras de nouveau ton salaire. Le parti offre 2 à 5 francs par mois, mais il en faut 45 à 50, l'amende devant être couverte en huit mois. Je me débattrai de mon mieux, mais je ne suis pas sûre de l'efficacité de mes efforts...»

Et dans une autre lettre de la même période:

«... Pour ce qui est de ma situation financière, j'ai remarqué que tu avais eu l'air un peu inquiet mercredi dernier quand je t'ai dit que je ne recevais plus ton salaire. Il m'a encore été payé pour décembre, c'est ce qui m'a permis d'envoyer les enfants à la montagne, mais depuis lors, à la suite de ta lettre, Willy m'a avisée que je recevrais chaque mois quelque chose du Secours rouge. Il m'a offert 100 ou 150 francs. Prise au dépourvu, je n'ai rien dit de précis. J'accepterai 150 francs si on peut me les donner. Cette somme, jointe à mon salaire qui n'est plus rogné des cotisations extraordinaires du parti, nous permettrait de vivre très juste. (Ecolage désormais 120 francs au lieu de 150.) J'ai l'espoir de pouvoir louer la chambre de Pierrot à Emile (Depierraz) qui n'est pas encore rentré

de Lausanne. S'il ne peut pas payer lui-même, je demanderai au parti de me donner par mois 50 francs pour cette chambre (chauffage et bain compris). Ainsi nous tournerons. Leçons de piano supprimées, téléphone enlevé sitôt après le procès (j'en ai souvent besoin maintenant pour communiquer avec l'avocat), renvoi de tous les journaux non indispensables. Je ne garde que la *NZZ* et la *Freiheit*. J'ai d'ailleurs la possibilité de me documenter au bureau. Ainsi, frais généraux sensiblement réduits. Avec un budget comme celui-là, je me tire d'affaire. S'il y a lieu et si j'arrive à louer cette chambre, je prendrai Louise quatre heures le samedi. Les autres jours, cela n'en vaut vraiment pas la peine, tranquillise-toi.»

Puis elle me rassurait sur les conséquences des mesures prises:

«... Je voudrais surtout que tu ne t'inquiètes pas à notre sujet. J'ai donc pris mes dispositions à tous égards et cela va très bien ainsi. Les enfants sont très raisonnables, voire touchants. Zou a déclaré: «C'est très bon d'avoir de la peine et de devoir se priver.» Comprends bien qu'il ne s'agit pas de se priver de nourriture. Je veillerai à ce qu'ils soient toujours, l'un et l'autre, bien nourris et à ce qu'ils restent sains et robustes. Ne te fais donc aucun souci, et dors si possible sur tes deux oreilles...»

Sans étonnement j'apprenais par les lettres de Jenny les conflits que la politique très personnelle de Karl Hofmaier, qui m'avait succédé provisoirement à la direction du parti, suscitait au sein du parti et de la Jeunesse communiste:

«J'ai vu aujourd'hui assez longuement Annette (Bodenmann)[1] de passage à Zurich. Elle se montre inquiète pour plusieurs raisons. D'abord le procès et la perspective d'une condamnation assez salée pour Marino. Ensuite le fait que son père et sa mère ne sont pas rentrés en possession de leurs carnets, le cas de Sophie[2] qui ne peut pas rentrer. Elle n'a pu retenir quelques remarques un peu amères pour K(arl Hofmaier) qui évidemment a donné ses instructions. Que puis-je faire dans ce conflit? Je ne suis pas documentée et n'ai d'ailleurs pas mon mot à dire. Je comprends que ce soit très douloureux pour elle, mais je ne puis et ne veux pas intervenir.
Un autre point. Tu avais eu avec les jeunes une entrevue deux jours avant ton arrestation et vous aviez fixé tout un nouveau programme d'organisation et de travail. Les jeunes attendaient tout d'abord impatiemment ta sortie pour mettre ce plan à exécution. Las d'attendre, ils se sont adressés à K(arl), qui aurait donné de tout autres directives au point que les jeunes se disent maintenant

[1] Femme de Marino Bodenmann.
[2] Sophie Kirschbaum, sœur cadette d'Annette Bodenmann, qui se trouvait alors à Moscou.

complètement désemparés. C'est du moins ce que Zogg[1] m'a laissé entendre. Il y aurait lieu peut-être de soulever la question dans une de tes lettres à K. en t'informant de ce que fait la Jeunesse et en demandant si les dernières décisions prises avec toi, telles ou telles, ont été exécutées, mais sans adresser de reproches ou de critiques de prime abord, car je ne suis qu'imparfaitement renseignée...»

L'attitude de Karl Hofmaier m'inquiétait de plus en plus. Après avoir pris ma place à la direction du parti, il avait complété celle-ci arbitrairement. Bien qu'impliqué dans le procès d'Espagne, il n'était plus recherché par la police et le juge d'instruction militaire avait abandonné l'enquête contre lui. Sans qu'un non-lieu ait été officiellement prononcé, il ne figurait plus au nombre des accusés. Marino Bodenmann m'avait prié de préparer une brochure sur le procès, ce que je fis — comme déjà mentionné — avec les renseignements que je possédais. Or, le texte que je soumis de la prison à la nouvelle direction du parti n'ayant pas plu à Hofmaier parce qu'il n'y jouait aucun rôle, il me fit parvenir un schéma de brochure qui ne concordait pas avec ce qui avait été convenu avec Bodenmann et dont j'avais remis le manuscrit à Willy Trostel, lors d'une de ses visites.

Je répondis à Hofmaier la lettre suivante:

«Cher Karl,

J'ai reçu ta lettre aujourd'hui seulement. Je t'en remercie et me réjouis des succès du parti. Malheureusement, pour la brochure du procès, je l'avais écrite dès la visite de Marino et j'en ai remis le texte hier à Willy. Le plan est assez différent de celui que tu m'indiques, bien que les principales questions y soient, mais dans un autre ordre, et peut-être aussi dans un ton plus polémique, orientées plus vers la Suisse que vers l'Espagne et plus vers les questions politiques du procès que vers les détails de la cause. Cependant je crois qu'elle forme un tout qui se tient. Je crois qu'elle est quand même utilisable ainsi.

J'ai dit à Willy mon opinion sur le cas Marino, je n'y reviens pas. En ce qui concerne le procès lui-même, je m'efforcerai de le conduire et d'y défendre le parti, mais tu sais que Pfenninger laisse peu de possibilités et que, de plus, les autres accusés sont beaucoup plus chargés, c'est-à-dire seront interrogés plus longuement sur quantité de faits. C'est pourquoi je pense me concentrer sur deux points:

1. *La politique espagnole du Parti communiste.* Solidarité avec l'Espagne. Pourquoi? Lutte contre la politique espagnole du Conseil

[1] Secrétaire de la Jeunesse communiste zurichoise.

fédéral. Sympathie avec les volontaires et les brigades, leur rôle international pour la Suisse. Les raisons pour lesquelles le Parti communiste n'a pas recruté. Offensive fasciste. Interdiction. Rôle du Parti communiste en Espagne. Son rôle ici pour la défense du pays. Je chercherai à m'étendre le plus possible et prendrai les dispositions avec Me Zellweger pour qu'il pose lui-même des questions supplémentaires à ce sujet, si Pfenninger essaye de couper.

2. *Le procès-verbal.*

L'acte d'accusation me permet de m'expliquer sur ces deux points et je pense que Pfenninger ne pourra pas m'en empêcher.

En ce qui concerne la peine après le jugement, on me dit ici que nous serons aussitôt transférés ailleurs, même pendant le temps du recours. Willy me dit que Regensdorf n'entre plus en question, mais une prison de district. Je pense que Willy et les défenseurs devront aussitôt demander à Henggeler une entrevue pour fixer l'endroit (éventuellement Pfäffikon) et le régime auquel nous serons soumis. Lire, étudier, écrire, sans que l'on doive pour cela payer 6 francs par jour de pension. Mais je pense qu'il serait bon d'en toucher deux mots ou d'en discuter déjà avec Henggeler avant le procès. Si nous sommes aussitôt transportés ailleurs, ce sera plus difficile d'obtenir un changement de régime.

Ma santé se maintient et mon état s'est amélioré depuis que le médecin a élargi mon régime. Par contre, je deviens de plus en plus nerveux. Peut-être est-ce l'approche des débats.

Je suis heureux que tu réussisses à continuer ton travail et à assurer aussi la continuité du travail et de la direction du parti.

La situation internationale s'est bien aggravée et je me demande si la guerre n'éclatera pas avant que nous ayons fini notre peine. Le procès de Moscou vient à un bien mauvais moment et favorise le tournant de Chamberlain qui est nettement orienté vers l'isolement de l'URSS. Les conservateurs britanniques redoutent la formation de deux blocs «idéologiques» parce qu'ils comprennent qu'ils deviennent historiquement et objectivement les défenseurs du socialisme s'ils sont aux côtés de l'URSS. C'est en somme un effort pour régler, même par une capitulation partielle et une perte de prestige de la Grande-Bretagne, les contradictions internes de l'impérialisme, pour tenter la paix aux dépens de l'URSS. La France, qui n'a plus de politique extérieure propre, et qui a déjà reculé lors de l'occupation du Rhin et de l'invasion de l'Espagne, est entièrement à la remorque de l'Angleterre.

En Autriche, je crois qu'on a surestimé la résistance de Schuschnigg. J'ai l'impression que c'est une résistance verbale pour couvrir la capitulation de fait. Car enfin, le ministre de l'Intérieur prend la place du chancelier.

C'est lui qui intervient et chaque jour place ses hommes aux endroits importants et décisifs. Les nazis vont pratiquer la tactique du cheval de Troie!... et conquérir le Front patriotique. Sans doute les ouvriers et les paysans sentent-ils le danger et leur appui à Schuschnigg est certainement une tactique juste. Il faut le prendre

au mot et l'obliger, malgré lui, à appliquer son programme. Mais il a l'air de devenir une figure de second plan. Il sera ce que les travailleurs en feront.

L'URSS me paraît assez isolée. Les coups de Chamberlain contre la SdN lui sont destinés. Même les politiciens français qui sentent la menace allemande ne se prononcent pas nettement pour l'alliance. Aussi l'instinct social de conservation! Et le procès de Moscou renforce cet isolement sans doute, malgré la grande nécessité du nettoyage radical. Je ne doute ni des crimes, ni des aveux, mais une question se pose à moi et me déprime: comment l'élite d'Octobre, tant de collaborateurs immédiats de Lénine, de vieux bolcheviks ont-ils pu en arriver là? Que le pouvoir corrompe certains hommes, je n'en doute pas. Mais une telle quantité, ça me dépasse.

D'accord avec toi qu'il ne faut pas abandonner la SdN, mais je pense qu'il faut dire aussi qu'elle n'est pas, maintenant, une garantie suffisante de notre neutralité et de notre sécurité et que le peuple suisse, tout en utilisant et en appuyant toutes les possibilités qu'elle offre de sécurité collective, doit pourvoir à sa sécurité en menant une lutte contre l'influence des Etats fascistes et contre les cercles qui les favorisent ou qui leur cèdent. C'est-à-dire, souligner la faiblesse de la SdN, non pour nous en détourner, mais pour stimuler les énergies d'autodéfense démocratique, et par là renforcer la SdN. Ce serait dangereux de croire nous-mêmes et de faire croire au peuple que la SdN, dans son état actuel, peut garantir notre sécurité. Mais au lieu de lui donner le coup de pied de l'âne fasciste, comme Motta, il faut s'efforcer de lui redonner vie et de la placer devant ses devoirs.

J'ai commencé à écrire une brochure sur la défense nationale pour mettre un peu de clarté dans nos rangs et chez nos amis socialistes. Je doute de pouvoir la terminer avant le procès parce qu'entre-temps j'ai écrit la brochure du procès demandée par Marino et que je suis cette semaine passablement pris! C'est drôle, mais c'est vrai: Willy, l'avocat, Jenny elle-même ont reçu une heure sans témoins. Mais je terminerai cette brochure aussitôt après le procès, si je ne le puis avant. Je pense aussi à la brochure sur la démocratie et à une autre sur la Révolution neuchâteloise. Je me suis remis à l'étude de la philosophie et j'ai lu au cours de ces quatre mois une cinquantaine d'ouvrages. C'est une cure excellente et un grand plaisir. Dommage qu'il faille être en prison pour pouvoir lire un peu sérieusement.

Je dirai le reste de vive voix à Willy.»

Néanmoins Hofmaier introduisit dans la brochure sur le procès une conclusion significative pour souligner le rôle soi-disant important qu'il avait joué pendant l'emprisonnement de la direction du parti. Il ne se présenta pas à l'audience parce qu'il n'était pas inculpé. S'il l'avait été, il eût été condamné par contumace et si la police

fédérale et toutes les polices cantonales l'avaient réellement traqué, avec ordre de l'arrêter, il n'aurait pu circuler librement à travers le pays comme il le fit. Il fallait paraît-il rassurer les membres du parti sur le rôle qu'il avait joué et dissiper une certaine méfiance à son égard. J'acceptai sans conviction la rallonge qu'il ajouta à ma brochure et dont voici le texte:

«Le camarade Karl Hofmaier, par décision de la direction du Parti communiste suisse, ne s'est pas présenté à l'audience. Il continua à assurer son travail à la direction du parti. Les sept années qu'il a passées dans les geôles de Mussolini, en se refusant à signer une demande en grâce au dictateur, comme le lui proposait Motta, disent assez clairement qu'il ne s'est pas dérobé au jugement et à la prison par crainte. Il n'a pas fui à l'étranger, mais continua à faire son devoir de militant en Suisse, traqué par la police fédérale et les polices cantonales qui avaient mandat de l'arrêter. Il accomplit donc son devoir dans des conditions particulièrement difficiles. En prenant cette décision, la direction du Parti communiste a déjoué le plan de la réaction qui était de décapiter le parti. Le peuple suisse, qui hait les mouchards, la *Bupo* et la justice militaire, saluera cette décision du parti surtout après le jugement qui a démontré que Karl Hofmaier aurait été arrêté et emprisonné injustement. Aussitôt le verdict connu qui libérait les membres de la direction du parti, il avisa le grand juge Pfenninger qu'il était à sa disposition maintenant que le travail de la direction du parti est assuré par les camarades acquittés.»



INTERMÈDES PARLEMENTAIRES

Après mon acquittement, la direction du Parti communiste suisse décida de faire une manifestation spectaculaire, en m'envoyant de la prison au Conseil national. Je n'avais pas recherché cet «honneur», n'ayant jamais eu beaucoup de respect pour le régime parlementaire, ni grande confiance en lui, bien qu'il soit peut-être à l'époque actuelle le moins mauvais des régimes en vigueur pour assurer un minimum de liberté et de démocratie. Mais cette «démocratie» reste dominée par les puissances d'argent et ses lois ne cessent d'être interprétées arbitrairement par une bureaucratie envahissante qui, en réalité, gouverne le pays. J'avais fait personnellement l'expérience de la fragilité des lois et des principes institutionnels les plus «sacrés». Il avait suffi que Hitler prît le pouvoir en Allemagne en 1933 et qu'intervînt le colonel Guisan, pour que le très haut Tribunal fédéral abandonnât l'interprétation démocratique de la Constitution fédérale qu'il avait fixée dans la jurisprudence de 1932 et acceptât, comme conformes à la démocratie et à la Constitution, les interdictions de parole, de réunion et d'association et la suppression de la liberté de la presse pour le Parti communiste; et qu'il admît même que dix mandats parlementaires communistes, sans nouvelle consultation des électeurs, pussent être fraternellement partagés au Locle et à La Chaux-de-Fonds entre le Parti socialiste et les partis bourgeois qui avaient interdit le Parti communiste dans le canton.

D'autre part, ayant toujours eu dans ma jeunesse des sympathies pour l'anarcho-syndicalisme, je considérais les lois et les institutions comme étant éphémères, anachroniques, souvent en contradiction avec l'évolution des mœurs et toujours en retard sur la vie, en fait sans cesse violées par les autorités chargées de les appliquer, et par le peuple dont l'existence ne se laisse ni codifier, ni réglementer.

Les quelques sessions du Parlement auxquelles j'avais assisté m'avaient profondément ennuyé et entièrement déçu: aucun débat en confrontation d'idées, des députés déchiffrant avec peine, d'une voix monotone et hésitante, leurs filandreux discours préparés avant la séance, sans rapport avec les débats, devant une salle à moitié vide, la majorité des présents feuilletant les journaux du jour ou liquidant leur correspondance personnelle sans se soucier des paroles de l'orateur. Et puis, je ne me sentais nullement attiré par cette fonction qui ne répondait ni à mes goûts, ni à mes aptitudes. Mais j'avais été candidat sur la liste du Parti communiste de Zurich lors des élections de 1935 au Conseil national, pour capter quelques voix chez les Romands de Zurich. Je n'avais pas été élu et n'en avais eu aucune déception. Ernst Walter, candidat communiste, ancien secrétaire cantonal du Parti socialiste zurichois, avait été élu avec l'appui de nombreux électeurs socialistes. Otto Brunner, animateur de nombreux mouvements de grève à Zurich, et Willy Trostel, ancien de la Jeunesse socialiste et militant communiste de la première heure, avaient recueilli plus de voix que moi qui venais à peine d'être réhabilité après huit années de disgrâce et de discrédit.

Otto Brunner, après avoir combattu en Espagne, n'était pas éligible et Willy Trostel renonça à son mandat pour permettre mon élection. Le 14 avril 1938, un mois après ma sortie de prison, le Conseil d'Etat zurichois m'informait de mon élection. Ce fut un beau tollé dans le Landerneau. Un communiste romand, chargé d'un casier judiciaire bien fourni, repris de justice et, de plus, interdit de parole dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève, entrait au Conseil national comme représentant de l'électorat zurichois et du Parti communiste interdit en Suisse romande! Il avait même l'outrecuidance de s'exprimer en français! Quelle ignominie!

Je siégeai donc dès la session du printemps 1938 où, à peine validé, je pris la parole. Encore un scandale! Car c'est paraît-il contraire à la tradition qu'un nouveau venu, non encore au courant des usages feutrés du Parlement, prenne la parole dans la séance où il a été validé.

Je ne manquai pas de dépeindre à Jenny mes impressions du Parlement fédéral:

«Berne, 26 avril 1938.

Quelle barbe! Quel ennui! J'aime mieux la *Bezirksgefängnis*. J'y travaillais plus utilement qu'ici. Je n'y tiendrai pas, certainement. Je n'ai rien pour faire un parlementaire.

Bref, triste début qui confirme mon aversion pour ce genre de travail. Je ne sais si ça s'apprend, en tout cas il me faudra un long apprentissage. Le mieux serait qu'on ne validât pas mon élection. Je respirerais.

La validation ne se produira qu'en fin de semaine. Le Gouvernement zurichois n'a publié mon élection que le 22 et un délai de six jours doit courir pour un recours éventuel. En attendant, je siège sans possibilité de voter ou de parler. Je n'en ai du reste aucune envie.»

«Berne, 27 avril 1938.

Que de temps perdu! Je continue à m'ennuyer fort. Heureusement hier soir les copains de Berne avaient convoqué un meeting où j'ai parlé du procès. Ça coupait un peu avec la monotonie des débats.

Ci-joint un communiqué du *Berner Tagblatt* sur le séquestre de la brochure [1]. Il n'y est plus question du procès. Ce serait pourtant pour nous une excellente propagande politique. Nous y pourrions démasquer les méthodes de la *Bupo* et du juge d'instruction et toute la politique extérieure de Motta.»

«Berne, 28 avril 1938.

Je compte les jours comme au temps de la *Bezirksgefängnis*! Demain à midi ou dans le courant de l'après-midi je serai de retour. Enfin! Je m'efforce de travailler dans les heures de liberté — de midi à cinq heures du soir. Mais l'atmosphère n'est pas à la bûche. Il faut d'abord se retrouver dans cette maison, en connaître les us et les recoins pour y trouver un endroit tranquille. J'ai déniché la bibliothèque où je passe des heures à lire et à écrire. Malgré tout j'ai l'impression de perdre mon temps. C'est en tout cas un mauvais emploi de mes forces et de mes capacités. Je ne donnerai jamais un parlementaire qui s'élèvera au-dessus d'une pauvre médiocrité. Espérons que ce ne sera pas pour longtemps.»

Mes interventions parlementaires furent essentiellement dirigées contre les mesures d'exception, contre le fascisme menaçant et contre la politique extérieure de Motta. Elles étaient hachées d'interruptions venant de Musy, du fasciste Aubert de Genève et de leur bande. Musy me criait: «A Moscou!» et je lui rétorquais: «A Berlin!» Lors du débat sur la modification de la Constitution vaudoise, je m'efforçai de démontrer que les interdictions cantonales faussaient complètement toute la vie démocratique de la nation et conduisaient à l'interdiction du Parti communiste sur le terrain fédéral:

«L'article 6 de la Constitution fédérale prévoit que la garantie fédérale peut être accordée aux constitutions cantonales, pourvu

[1] *Au Service de l'Etranger?*, brochure du procès.

que ces constitutions ne renferment rien de contraire aux dispositions de ladite Constitution fédérale et qu'elles assurent l'exercice des droits politiques d'après les formes républicaines représentatives ou démocratiques.

Or, le nouvel article de la Constitution vaudoise est contraire à ces deux principes. Il a pour conséquence de créer en réalité une catégorie de citoyens qui sont privés de tous les droits idéologiques garantis par la Constitution fédérale, non pas que ces citoyens aient commis quelque délit, mais tout simplement à cause de leurs convictions politiques. La disposition pour laquelle on demande aujourd'hui la garantie fédérale est donc contraire à l'article 4 de la Constitution fédérale qui prévoit, lui, l'égalité de tous les citoyens.

Je viens de dire que la disposition dont il s'agit crée une catégorie de citoyens désormais privés de tous les droits démocratiques en raison de leurs convictions politiques. C'est qu'il ne s'agit pas seulement en effet de priver les communistes du droit d'association garanti par l'article 56 de la Constitution fédérale; l'interdiction prononcée contre le Parti communiste entraîne l'abolition de la liberté de la presse; comme conséquence de l'interdiction du parti lui-même, la presse communiste elle aussi est dorénavant brisée. De même se trouvent supprimés, pour les communistes, la liberté de réunion, le secret postal: la censure est établie à l'égard des anciens membres du parti, on ouvre leur correspondance, on surveille leur domicile et par toutes ces mesures on fausse complètement le jeu des institutions démocratiques et républicaines. Nous avons eu l'occasion de le constater lors de la dernière votation fédérale sur le Code pénal.

En cette circonstance, le Parti communiste avait pris position en faveur du projet soumis au peuple. Il voulut placarder dans les cantons romands un appel appuyant le projet sorti des délibérations de l'Assemblée fédérale. Or cette affiche qui ne contenait rien d'injurieux, absolument rien qui fût contraire à l'ordre public, a été interdite dans les cantons de Genève et Neuchâtel, tout simplement parce qu'il s'agissait d'une affiche du Parti communiste suisse.

Il est donc interdit à un parti, pourtant représenté au sein du Conseil national, de prendre position en faveur d'un projet fédéral dans les cantons où ce parti se trouve interdit. Et alors je pose la question: qu'arrivera-t-il par exemple lorsque l'initiative lancée par le Parti communiste sera mise en votation? Va-t-on donc, dans les cantons où a été prononcée l'interdiction de ce parti, interdire aux électeurs de se prononcer sur une telle initiative? Que se passera-t-il lorsque le Parti communiste, usant de son droit constitutionnel, lancera une initiative ou un référendum? Lui défendra-t-on de rassembler des signatures dans ces cantons où il a été frappé d'interdiction? D'après le principe qui semble vouloir s'instituer à Genève et à Neuchâtel à la suite de la prohibition des affiches du Parti communiste en faveur du Code pénal, il est clair que l'on va lui interdire aussi de rassembler des signatures, de faire de la pro-

pagande et que, par conséquent, tout le système républicain démocratique du référendum et du droit d'initiative va se trouver complètement faussé du fait des mesures prises contre le Parti communiste suisse.

Il est intéressant aussi de noter la façon dont on a réglé le cas des élus du Parti communiste dans le canton de Neuchâtel. Comme vous ne l'ignorez sans doute pas, il avait obtenu aux dernières élections cinq sièges au Conseil général du Locle et cinq au Conseil général de La Chaux-de-Fonds, soit 334 électeurs dans la première de ces deux villes et 879 dans la seconde. Ces dix élus ont été tout simplement cassés de leur mandat, et sans que l'on procédât à de nouvelles élections pour repourvoir les sièges, sans qu'il fût tenu compte de la déclaration du Parti communiste demandant que ces sièges fussent au moins attribués au Parti socialiste, on a réparti tacitement les dix sièges en question. Il s'est trouvé ainsi qu'à La Chaux-de-Fonds, un des remplaçants des conseillers généraux communistes a été un représentant du parti bourgeois qui avait voté la loi anticommuniste; au Locle, deux représentants bourgeois ont pris la place de deux communistes régulièrement élus. Peut-on, je vous le demande, se moquer plus effrontément du suffrage universel et des principes démocratiques! Si vous pensez que de tels procédés sont de nature à relever dans l'esprit populaire l'idée de la démocratie, le sens de la démocratie, vous vous trompez lourdement.

Aux termes de l'article 56 de la Constitution fédérale, les cantons peuvent réprimer les abus de la liberté d'association, et ici je pose cette nouvelle question: dans les rapports qui nous ont été présentés, dans le rapport du Conseil d'Etat vaudois, peut-on découvrir la moindre trace d'abus commis par le Parti communiste? Nulle part, il n'a été fait mention d'aucun fait concret pouvant constituer un tel abus. Mieux encore, pour bien illustrer cette pratique des interdictions du Parti communiste, il suffit de prendre un exemple plus typique encore que nous offrent les cantons de Schwytz et d'Uri, cantons dans lesquels notre parti n'a jamais tenu une réunion, où il ne compte aucun membre, ce qui n'empêche pas qu'on veut l'interdire dans deux cantons où il n'existe point. Comment pourrait-il y avoir eu abus du Parti communiste dans ces cantons où il est inexistant?

Mais ce n'est pas tout. On ne s'est pas contenté de créer une catégorie de citoyens suisses privés de leurs droits politiques, encore qu'ils doivent, comme tous leurs concitoyens, payer leurs impôts et accomplir leur service militaire; on ne s'est pas contenté de leur retirer les libertés démocratiques; l'intervention du Conseil fédéral à propos de l'initiative populaire de Bâle-Ville contre les associations nationales-socialistes démontre assez la volonté d'établir entre citoyens suisses et étrangers une discrimination de droit. On supprime ainsi à des citoyens vaudois, à des citoyens suisses de qui on exige pourtant le plein accomplissement de leurs devoirs civiques, un droit qu'on laisse en revanche à des étrangers! A Genève, à La Chaux-de-Fonds, dans le canton de Vaud, les membres des *fascios*

italiens peuvent comme auparavant se réunir librement, développer leur propagande dans leur presse et ailleurs, ils ont leurs journaux, leurs assemblées, toutes choses interdites aux citoyens suisses de conviction communiste. A supposer que des communistes du canton de Vaud changent de nationalité et deviennent ressortissants de la Russie soviétique, on peut se demander si le Conseil fédéral, dans une telle conjoncture, interviendrait contre l'interdiction du Parti communiste en pays vaudois. Je pense qu'il suffit de poser une pareille question pour démontrer de la façon la plus tangible la fausseté de la prétendue neutralité du Conseil fédéral. S'il y avait en Suisse autant d'organisations bolchevistes russes qu'il y existe d'organisations nationales-socialistes, le Conseil fédéral, j'en suis persuadé, aurait déjà pris des mesures extraordinaires pour mettre fin à une pareille activité et, si celle-ci s'exerçait sous le patronage ou sous le contrôle d'une légation soviétique à Berne, il aurait vite fait d'expulser cette légation.

Il s'agit donc ici de deux droits, de deux politiques. Le Conseil fédéral prend sous sa protection non pas les organisations étrangères, mais les organisations fascistes étrangères. Il ne s'agit plus de neutralité. Il s'agit d'un acte de condescendance, d'un recul de la démocratie suisse devant la pression des Etats fascistes.

Or, à l'heure actuelle, le peuple suisse est soulevé contre l'activité d'espionnage, le travail de désagrégation de ses institutions par des organisations fascistes étrangères. Non seulement à Bâle, mais dans l'ensemble de la Suisse, il s'est produit un vaste mouvement de saine réaction populaire contre la pénétration des organisations et des espions fascistes. Le peuple suisse en effet a tiré la juste leçon des expériences de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie. Or, du côté du Conseil fédéral et de ses organes, on cherche maintenant à détourner ce légitime mouvement populaire pour le diriger contre le Parti communiste. On veut faire une politique de balançoire politique permettant de frapper à gauche et à droite. A ce propos je tiens à souligner que hier encore à Zurich la *Bundespolizei* a séquestré un numéro de la *Freiheit* parce qu'on y voyait figurer en première page la faucille et le marteau, alors qu'hier également, à la gare de Zurich, on pouvait voir des quantités de journaux fascistes étrangers, notamment des illustrés allemands dont la couverture était ornée de la croix gammée. Ainsi la police fédérale poursuit à gauche, elle tire profit de la révolte populaire contre les menées fascistes pour frapper les organisations ouvrières suisses et le Parti communiste suisse.

On a prétendu que le Parti communiste avait dans ses buts ou dans ses moyens quelque chose d'illicite, d'où la nécessité de le frapper d'interdiction. Il est assez curieux que l'on fasse cette découverte au bout de vingt ans d'existence du parti et de l'Internationale communiste. A cet égard, je tiens à rappeler qu'avant l'arrivée de Hitler au pouvoir — et pour notre pays cette date a une importance énorme — le Tribunal fédéral a statué sur la question de la légalité du Parti communiste. Ce fut à propos d'un recours, à la séance du

20 mai 1932. Je rappelle qu'à cette époque, de 1920 à 1932, le Parti communiste était contre la défense nationale et pour la dictature du prolétariat — le Parti socialiste lui aussi s'était alors rallié à ces deux thèses. A ce moment, les statuts de l'Internationale communiste de 1920 étaient en vigueur alors qu'ils sont aujourd'hui caducs.

A ce moment-là le Tribunal fédéral déclara: «Il est sans doute contraire au principe juridique en vigueur de modifier l'organisation existante de l'Etat autrement que par les voies constitutionnelles. Mais il est tout aussi indubitable que, selon les principes régissant le droit public suisse actuel, la propagande de n'importe quelle doctrine, par la presse ou la parole, est permise tant qu'elle ne dégénère pas en actes illégaux. En 1854, s'agissant de l'Association du Grutli, le Conseil fédéral a constaté que l'hostilité cachée ou déclarée contre l'ordre établi ou le gouvernement n'avait rien d'illicite, que travailler et voter contre le gouvernement, c'est l'exercice d'un droit politique garanti, mais non un délit ni un danger pour l'Etat, aussi longtemps que l'on n'a pas usé de moyens coupables tels que la corruption, l'intimidation ou la fraude.»

Un peu plus loin: «On ne peut dès lors s'opposer à la propagande communiste si elle reste dans les limites d'un exposé de doctrine et s'efforce de gagner de nouveaux adhérents sans les inciter directement à se livrer à des actes de violence immédiats. On comprend sans peine l'indignation des auditeurs non communistes à l'ouïe de la doctrine et des propos du recourant mais sous réserve des articles 56 de la Constitution fédérale, 78 *Bt* et 11 de la Constitution neuchâteloise, les principes de liberté qui régissent actuellement la démocratie suisse obligent le citoyen à tolérer même l'exposé de doctrines contraires à l'ordre établi.»

Telle était la doctrine saine et démocratique du Tribunal fédéral avant que Hitler arrive au pouvoir. Et je pose cette question: le Parti communiste a-t-il changé de tactique depuis 1932 pour que le Tribunal fédéral prenne aujourd'hui une autre position? S'il a changé sa tactique après l'arrivée de Hitler au pouvoir, l'Internationale communiste a changé sa tactique aussi bien en ce qui concerne la défense nationale qu'en ce qui concerne son attitude à l'égard de la démocratie. Elle a décidé, lors de son congrès de 1936, de modifier ses statuts.

On a fait à maintes reprises dans cette salle des citations relatives au Deuxième congrès de l'Internationale communiste, en 1920. Je me permettrai de vous donner quelques citations du dernier congrès de l'Internationale communiste qui a sensiblement modifié la doctrine et les décisions prises auparavant. Je cite un passage du discours politique fait par Georges Dimitroff lors du Septième congrès de l'Internationale communiste:

«Mais aujourd'hui les millions de travailleurs qui vivent dans les conditions du capitalisme ont à déterminer leur attitude à l'égard des formes que revêt dans les différents pays la domination de la bourgeoisie. Nous ne sommes pas des anarchistes et nous ne sommes

pas le moins du monde indifférents à la question de savoir quel régime politique existe dans tel pays donné: la dictature bourgeoise sous la forme de la démocratie bourgeoise, même avec les droits et les libertés démocratiques les plus amputés, ou bien la dictature bourgeoise sous sa forme fasciste déclarée. Partisans de la démocratie soviétique, nous défendrons chaque goutte de conquêtes démocratiques arrachées par la classe ouvrière au cours de longues années de luttes opiniâtres et nous lutterons résolument pour leur extension.»

Dimitroff dit encore plus loin:

«Aujourd'hui, la contre-révolution fasciste attaque la démocratie bourgeoise, cherchant à soumettre les travailleurs à un régime d'exploitation et d'écrasement tout à fait barbare. Aujourd'hui, dans nombre de pays capitalistes, les masses travailleuses ont à choisir concrètement, pour le jour présent, non entre la dictature du prolétariat et la démocratie bourgeoise, mais entre la démocratie bourgeoise et le fascisme.»

C'est pourquoi l'Internationale communiste s'est placée sur le terrain de la défense des libertés populaires, de la démocratie bourgeoise contre l'offensive fasciste.

L'Internationale communiste a également modifié ses statuts, son mode de direction. Lors de son Septième congrès, l'Internationale communiste a aussi pris de nouvelles décisions. Elle laisse notamment aux sections nationales une beaucoup plus grande initiative et une beaucoup plus grande liberté d'action. M. le rapporteur allemand de la majorité de la commission a dit que les statuts de l'Internationale communiste étaient encore en vigueur. Je tiens à rappeler ici une décision du Congrès international communiste du 20 août 1935:

«Le congrès charge le Comité exécutif de l'Internationale communiste de reconsidérer les statuts de l'Internationale communiste en s'appuyant sur la résolution du congrès concernant le rapport de gestion du Comité exécutif, et de préparer, pour le prochain congrès de l'Internationale communiste, les modifications de statuts correspondantes.»

Les statuts élaborés lors du Septième congrès, qui laissent aux sections une plus grande autonomie, sont actuellement en vigueur.

Lors de son dernier congrès, en 1936, le Parti communiste suisse a également pris une attitude conforme aux décisions adoptées par le Congrès de l'Internationale communiste. En ce qui concerne la démocratie, le Parti communiste suisse a pris la décision suivante:

«Le Parti communiste, qui n'a cessé de lutter pour les libertés et les intérêts immédiats des travailleurs, devant la menace de l'agression fasciste, est prêt à défendre avec acharnement la liberté nationale et l'indépendance du peuple suisse. Au cas d'une agression hitlérienne contre nos frontières, le Parti communiste ne restera pas indifférent. Il appelle les masses travailleuses à la lutte acharnée contre les agresseurs fascistes et contre leurs agents et alliés dans le

pays même et soutiendra toute mesure susceptible de les battre.»

En ce qui concerne la démocratie suisse, le Parti communiste a pris une décision semblable, affirmant sa volonté de défendre et d'élargir la démocratie suisse:

«Les formes actuelles de la démocratie sont imparfaites, son fonctionnement faussé par l'influence de la haute finance. C'est pourquoi le Parti communiste lutte pour libérer la démocratie de l'emprise de la haute finance. C'est pourquoi le Parti communiste lutte pour libérer la démocratie de la dictature corruptrice de l'argent et pour une nouvelle forme, élargie, de la démocratie, de la démocratie du travail, la démocratie soviétique qui ne pourra se réaliser qu'en brisant, par la dictature du prolétariat, la résistance de la minorité possédante et exploiteuse, par la volonté d'affranchissement de la grande majorité du peuple et par la transformation sociale nécessaire.»

Je rappelle aussi que le Congrès du Parti communiste suisse, qui s'est tenu avant les mesures d'interdiction prises à son égard et non pas sous leur menace, a également décidé une revision de ses statuts. Il a pris une décision annulant toute décision antérieure qui se trouvait en contradiction avec les décisions de son dernier congrès.

On a affirmé que le Parti communiste n'était pas sincère en ce qui concerne la transformation de sa politique. Je me permettrai de poser une question. Est-ce que les luttes qui se poursuivent en Chine et en Espagne n'ont pas démontré suffisamment que le mouvement communiste international avait pris au sérieux les décisions de l'Internationale communiste? N'y a-t-il pas des milliers de communistes espagnols qui sont tombés, qui ont donné leur sang et leur vie pour défendre la République bourgeoise qui existe actuellement en Espagne? Les communistes chinois n'ont-ils pas intégré l'armée révolutionnaire chinoise dans l'armée nationale, afin de lutter contre l'agresseur japonais? Prenez l'exemple du Parti communiste français, du Parti communiste tchécoslovaque. Les communistes français n'ont-ils pas été les seuls à défendre les intérêts vitaux de la France contre le diktat de Munich, à la Chambre française? Les communistes tchécoslovaques ne sont-ils pas les seuls à se dresser contre la capitulation de leur gouvernement?

Si vous en doutez encore, vous me permettrez de vous apporter un témoignage, celui de la *Gazette de Lausanne* qui n'est pas pleine de tendresse pour les communistes. On peut y lire, dans son article de fond du vendredi 4 novembre 1937:

«Ce qu'on appelle la huitième armée mobile est la plus formidable d'entre elles. C'est l'ancienne armée communiste qui a accumulé de l'expérience en luttant pendant des années contre le Gouvernement chinois et qui est maintenant très sincèrement alliée à la cause nationale. Ces troupes de guerriers communistes sont ardents, intelligents et rusés.»

Je sais que le signataire de ces lignes a été accusé il y a quelques jours, par Hitler, d'être un bolcheviste. La *Gazette de Lausanne* est

maintenant marquée du sceau du bolchevisme. On est toujours le bolchevik de quelqu'un!

Je pourrais encore vous apporter le témoignage de certains de nos adversaires qui, dans le canton de Vaud, se vantent d'avoir suscité la loi anticommuniste. Ce sont les membres de la Ligue vaudoise qui affirment: «Nous sommes adversaires de la démocratie suisse parce que nous sommes les défenseurs de la liberté vaudoise.» Dans un autre numéro de leur journal, la *Nation,* celui de septembre 1938: «Jamais les communistes n'ont été plus sages, plus respectueux des lois et plus dévoués à la démocratie.»

Ce sont les gens mêmes qui ont provoqué l'initiative anticommuniste qui affirment que les communistes sont respectueux de la démocratie! Or, ces hommes sont des adversaires de la démocratie, ils le disent clairement et nettement.

Permettez-moi d'en venir, pour terminer, aux hommes qui se trouvent derrière cette campagne anticommuniste.

L'interdiction du Parti communiste dans le canton de Neuchâtel a été prononcée à la suite d'événements survenus à La Chaux-de-Fonds et essentiellement provoqués par M. Musy. Autour de M. Musy gravitent des hommes comme Wehrlin, Riedweg, qui ont poursuivi ce travail dans d'autres cantons. Et ici je vous citerai de nouveau un journal non suspect de tendresse pour les communistes, *Aufgebot* de Jakob Lorenz qui, dans son numéro du 22 septembre dernier, écrivait ce qui suit au sujet de l'activité de M. Musy:

«M. Musy est conseiller national et il l'est devenu grâce au Parti conservateur. Nous n'avons pas à défendre ses intérêts. Nous savons aussi que le mécontentement à l'égard de M. Musy est aussi grand dans ce parti, auquel nous n'adhérons pas, que la retenue de dire ouvertement ce que l'on chuchote. L'activité politique normale de M. Musy consisterait à agir dans ce parti et par ce parti. Mais M. Musy joue au Papen. Il a de nombreuses relations de caractère politique et financier. Naturellement, les finances ne sortent pas de sa poche. On le sait. Si l'argent qui lui permet de faire de la politique était le sien, nous n'aurions rien à dire. Mais dans ces conditions nous nous demandons combien de temps mettra le Parti conservateur-catholique à se débarrasser de lui.»

Et plus loin:

«Le Comité d'action contre le communisme informe dans sa déclaration que depuis quelque temps le Dr Riedweg, le fameux membre des S. S., a cessé son activité dans ce comité.

» Nous demandons alors: depuis quand M. Musy savait-il que Riedweg est membre des S. S.? Est-ce que Riedweg ne participait pas au Bureau Musy alors que Musy savait déjà que Riedweg entretenait des relations avec des personnalités politiques haut placées dans le Troisième Reich? Ces relations indirectes de M. Musy avec le Troisième Reich ne sont-elles pas une des raisons qui ont fait que Mme Dollfuss a quitté le château hospitalier de M. Musy avec une précipitation surprenante? On n'exagère pas en disant que M. Musy et son singulier entourage aux allures nationales-socialistes

auraient mérité d'attirer depuis longtemps l'attention de la police fédérale.»

Je rappelle que la police de Bâle a établi que M. Musy — ou la centrale anticommuniste de Fribourg — a cherché, moyennant finance en offrant une somme de 1200 francs par an, des espions au sein du Parti communiste suisse. C'est un certain M. Brülhart, premier-lieutenant de Fribourg, demeurant avenue de Pérolles dans cette ville, qui a cherché à corrompre des fonctionnaires du Parti communiste.

Je possède également un rapport d'un jeune camarade valaisan qui a reçu de la centrale anticommuniste de Fribourg un montant de 400 francs pour organiser dans notre parti un groupe d'opposition, afin de le désagréger à l'intérieur. J'ajoute que ce jeune homme a utilisé les 400 francs en question pour les besoins de la propagande communiste en Valais. Demandez à M. Musy si c'était là de l'argent étranger ou bien de l'argent suisse.

Autre fait intéressant à noter: un journal qui n'est pas non plus communiste, la *Gotthard-Post,* affirme que c'est Riedweg le *Hauptsturmführer* des S. S. qui a discuté avec le landammann du canton d'Uri la question de l'interdiction du Parti communiste en pays uranais. Il s'agit du projet de loi anticommuniste qui sera soumis à la votation populaire cantonale le 25 du mois prochain.

Toujours au sujet des hommes qui, dans le Pays de Vaud, sont derrière la loi anticommuniste, je rappelle que la Ligue vaudoise se vantait d'avoir voté une initiative contre notre parti. A ce propos, elle déclarait dans son journal *La Nation*: «Le pouvoir personnel fort et modéré adapté aux traditions du pays, voilà le salut. Il a fait le Pays de Vaud. C'est lui qui le reconstruira.» ... «Il faut donc d'abord supprimer les partis et reconstituer le Pays de Vaud.» Dans le mémorial de la Ligue vaudoise, il est également parlé de la nécessité de fermer le Conseil national. Ne pensez pas que cette ligue soit sans influence. M. le colonel Moulin, président de la section suisse des officiers, est au nombre de ses membres actifs. De même M. le conseiller d'Etat Vodoz en fait partie depuis des années déjà.

Toujours dans la *Nation,* on peut lire ceci: «Nous répétons une fois de plus à M. Rubattel que nous sommes adversaires de la démocratie suisse parce que nous sommes les défenseurs des libertés vaudoises.»

Je ne veux pas accumuler les citations de ce genre. Celles que je viens de faire suffisent à montrer que la presse vaudoise affirme hautement, par haine de la démocratie suisse, la nécessité de liquider le Conseil national, de nommer un dictateur économique pour remettre en état les finances de la Confédération.

Tels sont les hommes que l'on trouve derrière les interdictions du Parti communiste.

Je terminerai par une dernière citation empruntée au journal officiel du Conseil fédéral, le *Bund*; l'organe de M. Baumann, à la date du 30 octobre dernier, publiait ce qui suit dans un article intitulé *Die bolschewistische Gefahr*:

«Mais où se trouve aujourd'hui le danger bolchevique à cause duquel une revue voulait même, en termes menaçants, proposer de renoncer à la neutralité?... Avons-nous besoin de conseils, de mises en garde ou même de menaces de l'extérieur pour préserver la Suisse du bolchevisme et ne devrions-nous pas en définitive interpréter un peu différemment une telle manière d'agir dans nos affaires intérieures?... Que l'on en finisse une fois pour toutes de nous dessiner le diable bolchevique sur la muraille, car la candeur de notre public ne suffit pas aujourd'hui pour prendre cette menace au sérieux... Personne n'a plus peur de Moscou. Ne peut-on en finir d'épouvanter les Suisses avec cela?»

Ainsi le *Bund* lui-même constate que derrière la lutte anticommuniste se cachent des menaces qui viennent de l'étranger, menaces de la part des Etats fascistes.

Et là, par l'interdiction prononcée contre le Parti communiste, on veut aller plus loin. Quand il s'est agi de l'interdire dans le canton de Neuchâtel, des journaux partisans de la loi d'exception ont cherché à frapper également le Parti socialiste. A La Chaux-de-Fonds, on a déjà appliqué à un militant socialiste, le professeur Corswant, les dispositions de la loi anticommuniste. On a cherché à étrangler la liberté de presse par des mesures contre le *Travail* et le *Droit du Peuple*.

Et l'on ne doit pas s'en tenir là dans l'action menée contre le Parti communiste. C'est M. le conseiller aux Etats Malche qui l'affirme dans le *Genevois*. On commence, dit-il, par les communistes, pour finir par les radicaux.

Et j'en viens à ma conclusion.

Vous voulez combattre le mouvement communiste. Vous voulez l'abattre. Vous n'y réussirez pas! N'oubliez pas que le pays qui a fait le premier la révolution sociale, c'est-à-dire la Russie soviétique, est précisément celui où le Parti socialdémocrate ouvrier était dans l'illégalité. Pendant des années, on a frappé ce parti, pendu ses militants. On en a envoyé d'autres languir dans les cachots ou dans les mines sibériennes. Malgré tout, ce parti a triomphé. Et vous pensez qu'en Suisse, avec vos lois anticommunistes, vous parviendrez à vos fins, que vous réussirez à ruiner l'esprit communiste dans le peuple travailleur, dans les masses qui souffrent? Car c'est là pour nous le point essentiel. Si vous voulez lutter avec succès contre les communistes, vous n'y parviendrez pas en ayant recours à des lois d'exception; légalement ou illégalement, que nous soyons en prison ou en liberté, le mouvement communiste se développera tant qu'il y aura des inégalités, des injustices et de la misère. Vous voulez lutter contre le communisme? Commencez par écarter la misère de notre pays. Ainsi vous ferez davantage et mieux contre ce que vous appelez le danger communiste, que par toutes vos lois d'exception.»

La réponse du conseiller fédéral Baumann, chef du Département de justice et police et président de la Confédération, fut brève et contradictoire. Il assura qu'il n'entendait pas interdire le Parti

communiste suisse, sa loi d'exception qui l'eût permis ayant été repoussée par le Parlement. Mais puisque le Parlement avait déjà entériné la Constitution genevoise interdisant le Parti communiste genevois, il était juste d'entériner aussi l'interdiction vaudoise! Rien de plus raisonnable! Quand on a commencé à pécher et que le Seigneur vous a pardonné, pourquoi ne pas continuer? Voici sa réplique:

«J'aimerais souligner tout d'abord que le *Bund* n'est pas mon journal, autrement dit qu'il n'est pas sous mon influence. Je ne dispose d'aucun journal, pas même de l'*Appenzeller-Zeitung* qui agit comme bon lui semble.

En entendant M. Humbert-Droz, on avait l'impression que la question était celle-ci: l'Assemblée fédérale veut-elle ou non interdire le Parti communiste? Il n'est pas question de cela. Il s'agit uniquement de savoir si le canton de Vaud a le droit de prononcer cette interdiction. L'Assemblée fédérale s'est déjà prononcée sur cette question il n'y a pas longtemps lorsqu'il s'agissait de la revision de la Constitution du canton de Genève. Il est donc conséquent que les deux conseils — le Conseil des Etats s'est déjà prononcé — adoptent le même point de vue. De même et dans le même sens, le Tribunal fédéral a approuvé la loi anticommuniste du canton de Neuchâtel en rejetant un recours contre cette décision. Dans ce dernier cas, le tribunal était l'autorité compétente car il n'était pas question d'une revision constitutionnelle, mais seulement d'une loi. Il me semble donc que la question juridique est entièrement clarifiée. Les deux conseils se borneront à maintenir la position prise jusqu'ici par l'Assemblée fédérale et le Tribunal fédéral en donnant leur garantie à la modification de la Constitution vaudoise. Ils le peuvent d'autant plus peut-être que la loi du canton de Vaud ne va pas aussi loin que celle du canton de Genève qui prive de leurs droits politiques les citoyens faisant partie d'associations interdites, ce que ne fait pas le projet du canton de Vaud.»

La modification de la Constitution vaudoise fut donc entérinée par l'Assemblée fédérale. Belle démocratie!

Lors de la session de juin 1938, sur la question essentielle des relations de la Suisse avec la Société des Nations, je me bornai tout d'abord à critiquer le caractère unilatéral de la neutralité, tel qu'il ressortait du rapport du Conseil fédéral et du département dirigé par le conseiller fédéral Motta et déclarai en substance: Le Parti communiste suisse n'a cessé d'accuser la politique de Motta de compromettre notre neutralité en faisant naître dans les Etats démocratiques des doutes et une méfiance légitimes quant à l'orientation politique de notre pays. A l'intérieur, des mesures réactionnaires et antidémocratiques limitant la liberté de presse, de réunion

et d'association; à l'extérieur, l'attitude adoptée par la Suisse à la Société des Nations et l'orientation unilatérale de notre politique étrangère; la politique du Département politique fédéral, sous l'influence des sympathies de Motta pour le fascisme, est de plus en plus soumise aux exigences de Rome et de Berlin. Le rapport du Conseil fédéral en donne de nouvelles preuves. Il a pris acte avec satisfaction de la déclaration faite à M. Schulthess par Hitler sur le respect de la neutralité suisse. Nous pensons qu'une telle déclaration a fort peu de valeur. Les exemples de l'Espagne, de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie envahies par les armées allemandes prouvent que les actes ne correspondent pas aux promesses. Depuis l'annexion de l'Autriche au Troisième Reich, tous les territoires d'expression germanique sont menacés. Les manifestations se multiplient en Allemagne qui considèrent que la Suisse est un territoire allemand comme l'Autriche et les Sudètes de Tchécoslovaquie. L'article premier du programme du Parti nazi est clair à ce sujet. Le Conseil fédéral propose une série de mesures militaires qui prouvent que sa confiance est limitée. Du reste cette promesse de Hitler de respecter notre neutralité est liée à «certaines conditions» de politique intérieure, en particulier à la limitation de la liberté de la presse démocratique et antifasciste. Le 23 février 1938, la *Berliner Börsenzeitung*, organe officieux du Ministère allemand des affaires étrangères, affirmait à nouveau que la déclaration de Hitler sur le respect de la neutralité suisse était liée à des «conditions tacites». Le Parlement doit connaître ces conditions, dont le rapport de gestion du Département politique ne souffle mot. Les menaces de suspension des journaux de gauche sont-elles la conséquence de ces accords tacites? Nous demandons que le conseiller fédéral Motta s'explique clairement à ce sujet. Coïncidence surprenante: la déclaration de Hitler du 23 février 1937 a été faite le jour même où était votée la loi d'exception contre le Parti communiste au Grand Conseil neuchâtelois! Le hasard a bien fait les choses. Depuis lors, le Parti communiste fut interdit, avec la bénédiction du Conseil fédéral et du Parlement, dans les cantons de Genève, Vaud, Schwytz et Uri. L'interdiction du Parti communiste suisse fait-elle partie des engagements «tacites» pris à Berlin? Nous demandons des précisions à ce sujet.

La situation internationale et le danger croissant de guerre imposent au peuple suisse de lourdes charges pour la défense nationale, de nouveaux crédits militaires très élevés et la prolongation du

temps de service. Ces mesures sont inutiles et inefficaces si, à l'intérieur du pays, on ne prend pas les dispositions nécessaires de défense pour empêcher le travail de désagrégation et d'espionnage des pays fascistes. L'exemple de l'Autriche qui avait instauré un régime totalitaire et écrasé les organisations ouvrières est significatif et doit nous rendre vigilants. Les organisations fascistes et nazies, qui jouissent des libertés qu'on refuse aux citoyens suisses, ont organisé tout un réseau de renseignements et de propagande dans notre pays, comme elles l'avaient fait en Autriche. En 1936, après l'assassinat du *Gauleiter* Gustloff, le peuple suisse réclamait déjà la dissolution et l'interdiction des associations d'Italiens et d'Allemands fortement encadrées et dressées par le personnel des ambassades. Or, depuis 1936, l'activité de ces groupes s'est développée. Chaque semaine de nouveaux scandales révèlent leur travail de désagrégation et d'espionnage économique et politique dans tous les domaines. Il y a actuellement 157 000 Allemands et 127 000 Italiens en Suisse, groupés et endoctrinés par des agents étrangers. Tandis que des intellectuels et des ouvriers suisses sont en chômage, ces étrangers travaillent, même dans l'industrie des armements. L'an dernier, 648 Allemands et 297 Italiens ont été naturalisés. Tous des antifascistes? Ces étrangers sont fortement organisés dans les groupes de la NSDAP, dans plus de cent fascios et dans des cercles du *Dopolavoro,* du *Front der Arbeit,* de la *Deutsche Studentenschaft* et des *Case degli Italiani* et *Bräune Häuser,* etc.

Une série d'Etats ont pris pour leur sauvegarde d'énergiques mesures de dissolution: la Hongrie, la Roumanie, le Brésil, l'Argentine. En Suisse, à la demande de Berlin, le Conseil fédéral a autorisé l'Ambassade d'Allemagne à Berne à diriger en Suisse les groupes nazis. Ils possèdent ainsi la garantie et l'immunité diplomatiques.

Nous réclamons l'interdiction et la dissolution des organisations fascistes étrangères établies en Suisse.

La politique du Conseil fédéral envers l'Espagne et l'Abyssinie illustre encore plus clairement cette partialité. La Suisse fut le premier Etat à reconnaître la souveraineté de l'Italie fasciste sur l'Abyssinie et sur l'Albanie. Le 1er août 1937, dans son discours à Giornico, Motta déclara: «Aujourd'hui où l'Italie augmente à nouveau et chaque jour davantage sa force de grande puissance aux vues impériales lointaines, le Tessin est un élément heureux et un gage certain de l'amitié qui lie et qui liera éternellement la Suisse et l'Italie», et le 2 octobre 1938, après la triste capitulation de la

France et de l'Angleterre à la Conférence de Munich qui sacrifiait la Tchécoslovaquie à Hitler, Motta faisait à Lugano un discours où il adulait servilement Mussolini en ces termes: «Permettez-moi de saluer avec le plus profond respect humain le grand chef du pays ami voisin, Benito Mussolini qui, grâce à une merveilleuse intuition de l'esprit et une imposante force de volonté, a rallié les esprits encore déconcertés et s'est acquis par là le titre du plus haut mérite.» Pas un mot de sympathie pour le peuple sacrifié de Tchécoslovaquie!

Motta a mis la même hâte à reconnaître *de facto* Franco en lutte contre le gouvernement légal et démocratique d'Espagne. Un représentant diplomatique du général rebelle fut accrédité à Berne et procéda sur le territoire suisse à la mobilisation de citoyens espagnols contre le gouvernement légitime d'Espagne. Quelle serait sa réaction si la situation était inverse et si le Front populaire soulevé contre un gouvernement fasciste cherchait à mobiliser des citoyens espagnols contre le gouvernement légal, dans notre pays?

Les arrêtés du Conseil fédéral concernant les hostilités en Espagne d'août 1936 paraissent sauvegarder notre neutralité et s'appliquer également aux deux parties en conflit. C'est déjà une conception abusive de la neutralité que de placer un général monarchiste rebelle sur un même pied d'égalité que le gouvernement légitime et républicain du pays. Mais dès 1937 il est apparu nettement que les Etats fascistes d'Allemagne et d'Italie mènent une guerre d'intervention en Espagne aux côtés de Franco. La presse italienne ne laisse aucun doute à ce sujet. Seul le Conseil fédéral paraît n'avoir rien remarqué et livre des armes à l'Italie et à l'Allemagne, destinés à combattre les troupes officielles de la République. Devant le fait nouveau de la présence de troupes combattantes d'Italie et d'Allemagne en Espagne, le Conseil fédéral avait le droit de reconsidérer et de compléter ses arrêtés fédéraux concernant les combats en Espagne. Il ne l'a pas fait. Les banques suisses offrent des crédits à Mussolini. Est-ce pour financer ses dépenses de guerre contre l'Abyssinie, l'Albanie et l'Espagne républicaine?

Quelles mesures le Conseil fédéral pense-t-il prendre pour empêcher que l'argent des épargnants suisses ne serve à bombarder femmes et enfants des villes ouvertes espagnoles et ne soit perdu dans des entreprises guerrières?

Enfin, l'attitude envers l'Union soviétique est marquée du même cachet unilatéral. Motta fut le porte-parole des Etats fascistes et

réactionnaires à la tribune de la Société des Nations contre l'adhésion de l'URSS.

L'Allemagne hitlérienne et le Japon militariste ayant démissionné de la Société des Nations en 1933, l'Italie fasciste, soumise à des sanctions pour avoir envahi et annexé l'Abyssinie, sortit de la Société des Nations en décembre 1937. Or, dans son discours du 22 décembre 1937, Motta déclara que «le départ de l'Italie venant après celui de l'Allemagne oblige à reprendre le problème de l'appartenance de la Suisse à la Société des Nations». La politique de la Suisse est-elle déterminée par Rome? La Suisse refusa de se soumettre aux décisions de la Société des Nations contre l'Italie fasciste et d'appliquer les sanctions. Motta y obtint un retour à une absolue neutralité. Il interdit le *Journal des Nations*.

A la fin de mon intervention, je protestai avec véhémence contre le scandale du renvoi à Franco des enfants de républicains espagnols, qui avaient trouvé asile en Suisse, et terminai en demandant au Conseil fédéral de rétablir la tradition qui confiait le Département politique au président de la Confédération, garantie que la politique étrangère du pays ne pourrait devenir la chasse gardée d'un seul homme dominé par ses sympathies personnelles.

J'ai résumé ici mes deux interventions à la tribune du Parlement contre la politique de Motta qui m'interrompit plusieurs fois sans que le président du Conseil national, Vallotton, le rappelât à l'ordre. Par contre, lorsque je répondais à ces interruptions, c'est moi qu'on rappelait à l'ordre en menaçant de me couper la parole. Je lui répondis que sa fonction de président était de rappeler à l'ordre le conseiller fédéral Motta dont le devoir était de répondre, de la tribune parlementaire, aux accusations portées contre lui. Mais Motta ne répondit pas.

Après cette première joute oratoire du 8 juin 1938, j'écrivais à Jenny:

«J'ai parlé hier soir déjà. A part quelques interruptions idiotes et une gesticulation nerveuse de Motta, c'est bien allé! Motta n'a rien répondu ce matin. C'était plus simple de traiter mes accusations par le silence.»[1]

Et le 9 juin:

---

[1] En réalité, au lieu de répondre au Parlement, Motta me fit un procès en diffamation et me fit condamner par le Tribunal de Lugano à cinq cents francs d'amende! Démocratie suisse en 1938!

«Hier Marino (Bodenmann) a fait un excellent discours contre la *Bupo* et le ministère public fédéral. Les communistes mènent la bataille pour la démocratie et la défense du pays. Même les adversaires le reconnaissent. Vois le commentaire de la *NZZ* ci-joint.

A part cela le débat est monotone et parfois ridicule. Ce matin un grandiloquent orateur du Jura a affirmé que «notre cavalerie a du plomb dans l'aile.»

Puis, à chaque session, je lui écrivais de Berne mes impressions:

«8 novembre 1938.

Enfin déchargé d'un nouveau discours! Je te renvoie matériaux inutilisés. Baumann a été tout gentil ce matin, mais combien piètre dans une situation aussi grave. Quelle misère de gouvernement...»

«6 décembre 1938.

...On a changé de président. Vallotton fait le maître d'école et espère qu'une meilleure tenue du Parlement relèvera son prestige aux yeux du peuple. Pauvres moyens quand on sait la politique qui est menée à Berne par le gouvernement...»

«15 décembre 1938.

... Les élections se poursuivent et les esprits sont excités par le résultat de l'élection au Conseil fédéral. Wetter est élu et la social-démocratie reçoit le coup de pied que mérite sa politique de reniements et de capitulation [1]. On ne prend pas une prostituée pour femme légitime. Après avoir tout donné, elle ne pouvait prétendre à un contrat de mariage qui respecte ses droits. Elle continuera donc à faire le trottoir, à moins que les masses socialistes ne se réveillent enfin...»

«31 janvier 1939.

... J'ai fait hier le voyage de Zurich à Berne avec Gadient [2] qui est fort inquiet de la situation en Espagne et de ses répercussions sur la Suisse. Mais ces démocrates ne comprennent pas qu'il faut aussi agir en Suisse. Ils se contentent d'observer la situation internationale et d'en évaluer les conséquences pour le pays, mais point de volonté de donner à la Suisse une politique étrangère active. La longue neutralité de la Suisse a certainement créé une mentalité d'impuissance et d'incapacité à intervenir dans les événements politiques internationaux. On laisse cela à Motta!

Ici c'est le ronron habituel. Il faut faire un effort constant pour rester éveillé. L'amnistie est enterrée d'avance. Les radicaux et les catholiques sont unanimes contre. Résultat de la situation politique internationale. Mais tous cherchent des prétextes et n'osent affirmer ce qui les domine: la crainte de Hitler, la volonté de ne pas déplaire à Mussolini...»

---

[1] Les socialistes présentaient Klöti.

[2] Conseiller national démocrate des Grisons.

«2 février 1939.

... J'ai parlé ce matin à propos de l'amnistie. Dix minutes! Après quoi on m'a coupé le sifflet quand il commençait à devenir désagréable aux oreilles du Conseil fédéral. Voilà l'amnistie repoussée et l'ordre, la légalité et toute la foutaise sauvés! Quelle bande! ...»

«23 mars 1939.

... On s'embête toujours terriblement; quand le monde est tout entier aux questions vitales de la guerre et de la paix, ce Parlement ronronne comme si rien ne se passait au-dehors. Quelle médiocrité et quels petits esprits!...»

«29 mars 1939.

... Ici on perd son temps à entendre des discussions sans intérêt. La défense «spirituelle» du pays a donné lieu hier à une série de discours tous plus vides les uns que les autres!...»

Ainsi, en 1939, après plus d'une année de présence aux sessions du Conseil national, je ne m'étais pas encore accoutumé aux us parlementaires!

La possibilité de poser par écrit de petites questions au gouvernement, tenu de répondre aussi par écrit, permet de réduire le nombre des interpellations. J'en profitai largement. En voici quelques-unes:

«*Question Humbert-Droz du 2 février 1939*

Après les dernières manifestations officielles de l'Italie, il ne peut plus y avoir de doutes sur l'intervention de troupes italiennes et allemandes en Espagne, pas plus que sur les livraisons massives de matériel de guerre à Franco par l'Italie et l'Allemagne.

Le Conseil fédéral est-il prêt, tenant compte de cette évidence, à appliquer le principe d'absolue neutralité, ou bien en accordant au gouvernement légitime d'Espagne la même liberté de commerce qu'aux gouvernements agresseurs d'Italie et d'Allemagne, ou bien en étendant l'application de l'article premier de son arrêté du 14 août 1936 aux gouvernements allemand et italien?

Pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas interdit l'exportation du matériel de guerre à destination du Japon?»

«*Réponse du Conseil fédéral du 6 avril 1939*

La paix étant heureusement rétablie en Espagne, il n'y aurait plus d'intérêt pratique à discuter les allégations de M. le conseiller national Humbert-Droz touchant la participation d'Etats tiers à la guerre civile espagnole. Le Conseil fédéral croit pouvoir s'en dispenser.

Quant à l'exportation du matériel de guerre à destination du Japon, elle a lieu aux mêmes conditions que l'exportation du matériel de guerre à destination de la Chine. Le Conseil fédéral n'a

eu, jusqu'ici, aucune raison de prendre des mesures allant au-delà des obligations imposées aux Etats neutres par la Convention de La Haye de 1907 à l'occasion d'un conflit dont le théâtre est trop éloigné de la Suisse pour que des répercussions dans notre pays soient à craindre.»

«*Question Humbert-Droz du 5 avril 1939*

Le Conseil fédéral sait-il que des milliers de républicains espagnols (catholiques, républicains, socialistes, communistes, etc...) sont réfugiés dans une zone neutre du port d'Alicante ou cachés dans diverses villes espagnoles, menacés de mort pour avoir défendu le régime constitutionnel républicain et l'indépendance de leur pays contre l'agression maintenant avouée par Rome et Berlin de leur patrie, par les Etats fascistes?

Le Conseil fédéral sait-il que le Gouvernement français se refuse à transporter ces réfugiés parce qu'ils ne trouvent pas d'asile immédiat dans d'autres pays que la France qui juge avoir fait sa part? Est-il prêt à accorder en Suisse un asile à un certain nombre de ces républicains — aux frais des organisations privées de secours — en attendant qu'ils puissent rentrer dans leur pays à la faveur d'une amnistie ou qu'ils trouvent un autre pays d'asile?

Est-il prêt à accueillir les républicains pourchassés, dans les locaux de l'ambassade et des consulats suisses, comme il le fit pour les fascistes poursuivis par le gouvernement républicain?

Est-il exact qu'à Prague, lors de l'occupation de la ville par les troupes allemandes, l'ambassade de Suisse fut la seule, parmi celles des Etats démocratiques, à refuser un refuge aux démocrates allemands, autrichiens et tchèques pourchassés par la Gestapo?»

«*Réponse du Conseil fédéral du 30 mai 1939*

Il est impossible d'accueillir en Suisse des réfugiés d'Espagne. A l'heure actuelle, la Suisse abrite 10 000 à 12 000 émigrants, dont 3000 sont sans ressources et doivent être secourus par l'assistance privée. Leur passage dans un autre pays se heurte aux plus grandes difficultés. Sans issue sur la mer, ni colonies, la Suisse se trouve dans une position très difficile attendu qu'elle dépend de la bonne volonté d'autres pays pour faire sortir ses réfugiés. La situation de son marché du travail lui interdit d'autoriser ces étrangers à exercer une activité lucrative. On ne peut donc plus accueillir, et pour un séjour passager seulement, que les réfugiés ayant fourni la preuve qu'ils veulent et peuvent poursuivre leur voyage. Tel ne serait pas le cas des réfugiés d'Espagne. En outre, on ne saurait compter avec une prochaine amnistie qui leur permettrait de rentrer chez eux.

Pour des considérations juridiques, comme aussi pour des motifs d'ordre purement pratique, l'accueil de ces réfugiés dans les locaux de la Légation de Suisse à Madrid et des consulats de Suisse n'entre pas en ligne de compte.

Il n'est pas exact que, lors de l'occupation de Prague par les troupes allemandes, la Légation de Suisse en cette ville, seule parmi

celles des Etats démocratiques, ait refusé asile aux réfugiés politiques. Le Conseil fédéral n'a d'ailleurs reçu aucune plainte à ce sujet.»

«*Question Humbert-Droz du 5 avril 1939*

Le Conseil fédéral sait-il que le président de la Société suisse des officiers, le colonel Robert Moulin, est membre actif de la Ligue vaudoise qui affirme hautement son opposition aux institutions démocratiques suisses?

Sait-il que cet officier a pris une part active à la campagne de la Ligue vaudoise pour la «fermeture du Conseil national» et qu'il a signé, au lendemain de l'élection au Conseil national de 1935, une affiche disant: «Il faut boucler le Conseil national»? Sait-il que dans une lettre ouverte à la *Revue,* signée avec MM. Regamey et Morel, il affirmait: «Nous répétons une fois pour toutes à M. Rubattel que nous sommes adversaires de la démocratie suisse parce que nous sommes les défenseurs de la liberté vaudoise»?

Sait-il que dans la *Nation* de février 1939, la Ligue vaudoise publie en troisième et quatrième place de ses hommes de confiance les noms du colonel Robert Moulin et de Frédéric Fauquex et écrit à nouveau: «La Ligue vaudoise qui, depuis longtemps, a constaté la nocivité du régime actuel, a d'abord recherché les conditions d'une transformation de la politique suisse. La première de ces conditions était la restauration de la souveraineté cantonale qui comportait la suppression de la démocratie helvétique et l'abolition du mythe du peuple suisse»?

Le Conseil fédéral est-il d'avis que des officiers qui affirment d'une telle façon leur hostilité à la démocratie suisse peuvent continuer à présider la Société suisse des officiers?

N'est-il pas d'avis qu'une épuration des cadres de l'armée de tous les officiers d'esprit antidémocratique s'impose dans le plus bref délai pour affermir la confiance nécessaire du peuple dans l'armée et des soldats dans leurs chefs?»

«*Réponse du Conseil fédéral du 23 mai 1939*

Le Conseil fédéral sait que le lieutenant-colonel Moulin et M. le conseiller national Fauquex sont membres de la Ligue vaudoise. Il a également pris connaissance des publications mentionnées dans la question, qui combattent des institutions constitutionnelles de la Confédération, ainsi que des opinions politiques et économiques d'autres milieux de la population. Ce droit appartient à tous les citoyens suisses qui, pour défendre leurs idées, restent dans la légalité. Qu'il en soit ainsi dans le cas particulier, c'est ce que nul ne peut sérieusement contester.

MM. Moulin et Fauquex ont entrepris cette lutte d'idées, non pas en leur qualité d'officiers, mais de citoyens. C'était leur bon droit, qui n'a rien à faire avec leur incorporation dans l'armée. Dans la vie civile, l'officier doit avoir les mêmes droits et obligations que tout autre citoyen électeur. Il n'est pas un citoyen de second ordre. Ni le Département militaire, ni le Conseil fédéral n'ont qualité pour

contrôler faits et gestes d'un officier qui reste dans les limites imposées à chacun par la Constitution et les lois. Il n'existe non plus aucun droit ni aucune raison de s'immiscer dans les institutions et les décisions de la Société suisse des officiers qui, en tant que société, jouit de la protection accordée par la Constitution.

On ne peut rien faire d'une expression générale telle qu'«officiers d'esprit antidémocratique». S'il existe un motif d'admettre qu'un officier viole ses devoirs de citoyen ou de soldat, le Conseil fédéral fera usage de ses pouvoirs. Il n'y a pas la moindre raison de le faire dans le cas particulier.

Enfin, nous tenons à relever ceci: ceux qui suspectent publiquement et sans raison le patriotisme incontestable d'officiers méritants ne contribuent nullement à affermir la «confiance du peuple dans l'armée et des soldats dans leurs chefs». Cette remarque s'applique à la question à laquelle nous venons de répondre.»

«*Question Humbert-Droz du 21 juin 1939*

Le Conseil fédéral sait-il que la police politique fédérale a séquestré, en vertu des arrêtés du Conseil fédéral des 27 mai 1938 et 31 mars 1939 contre les écrits de propagande dangereux pour l'Etat, une série d'ouvrages théoriques qui, depuis des dizaines d'années, étaient lus en Suisse, comme *Le Manifeste communiste, Le Capital, Lohn Arbeit und Kapital* de Marx, *Les Problèmes du Léninisme* de Staline, des ouvrages économiques comme *La Grande Crise* du professeur Varga, des ouvrages historiques comme *L'Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique* et des ouvrages littéraires-philosophiques comme les derniers écrits de Maxime Gorki?

Le Conseil fédéral n'est-il pas d'avis qu'une telle pratique repose sur une interprétation abusive des arrêtés du Conseil fédéral précités qui visaient certainement l'importation en masse de brochures d'agitation populaire et non des ouvrages nécessaires à l'étude du marxisme et de l'histoire contemporaine? N'est-il pas d'avis que les citoyens suisses doivent conserver la liberté de connaître les courants d'idées qui existent à l'étranger et que les écrits cités plus haut doivent pouvoir être lus aussi librement que les œuvres de Hitler et de Mussolini?»

«*Réponse du Conseil fédéral du 7 juillet 1939*

Aux termes de l'article premier de l'arrêté du Conseil fédéral du 27 mai 1938 instituant des mesures contre la propagande subversive, le Ministère public fédéral est chargé de saisir, entre autres, le matériel de propagande communiste importé en Suisse et d'en proposer la confiscation au Conseil fédéral. Après avoir constaté que quelques-uns des livres désignés dans la question devaient servir avant tout à la propagande communiste, le Ministère public fédéral les a saisis en application de cette disposition. Le Conseil fédéral a ensuite confisqué ces livres en vertu de l'article 102, chiffres 8 à 10 de la Constitution. Suivant la pratique observée jusqu'ici, les ouvrages à

contenu théorique ou historique peuvent être importés librement, tant que leur texte n'est pas entremêlé de passages ayant un but de propagande ou que des considérations «objectives» ne servent pas de manteau à la propagande communiste ou à la tactique révolutionnaire. C'est en vertu de ce principe qu'on a, par exemple, autorisé l'importation du *Capital* de Marx, tandis que le livre intitulé *L'Histoire du Parti communiste de l'URSS* a été confisqué vu que son but principal est de servir à la propagande communiste révolutionnaire, comme le prouvent bien les commentaires publiés sur ce livre dans des périodiques communistes. Si le livre *Le Capital* a été saisi, il ne s'agit que d'un cas isolé dû au fait que l'ouvrage a évidemment été importé dans un envoi collectif avec d'autres livres qui devaient être saisis.»

Le 5 juin 1939, trois mois avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, je présentai, défendis et développai une motion demandant que le Conseil fédéral fixe une date pour la proposition d'une loi assurant aux soldats mobilisés une compensation de salaire, promise déjà vingt-cinq années auparavant, mais jamais réalisée.

Voici le texte de cette motion:

«Le Conseil fédéral est invité à présenter, à la session du mois de septembre 1939, un rapport et des propositions mettant les soldats à l'abri des conséquences économiques du service militaire et leur garantissant une indemnité pour la perte de salaire et le manque à gagner, conséquence du service militaire. En attendant, il est invité à secourir plus largement les soldats dans la gêne par suite du service militaire, à unifier les normes de secours et à simplifier les formalités nécessaires à l'obtention des secours. Il est invité en particulier à assurer aux chômeurs le paiement intégral de leurs secours de chômage et de leurs secours de crise pendant le temps du service et à refuser toute commande de la Confédération aux entreprises qui décomptent le temps du service des vacances de leurs ouvriers ou qui les renvoient du travail.»

La situation internationale qui s'aggravait à la suite des agressions répétées des Etats fascistes contraignit le Conseil fédéral à prendre des mesures pour sauvegarder notre indépendance menacée par la propagande fasciste et nazie visant notre territoire. L'Italie fasciste convoitait le Valais, le Tessin et les Grisons, et l'Allemagne nazie, la Suisse alémanique.

Le 30 août, le Conseil fédéral procéda à la nomination et à l'assermentation du général, à la mobilisation de l'armée, à des mesures destinées à juguler la spéculation sur les denrées de première

nécessité et à l'octroi des pleins pouvoirs au Conseil fédéral. Bien que le colonel Guisan eût provoqué l'interdiction de mes cours marxistes dans le canton de Vaud, je votai pour lui, préférable au colonel Wille qui était favorable au régime nazi allemand. Entre deux bacilles du choléra, tout homme sensé choisit le moins virulent!

Par contre, je voulus faire, au nom du Parti communiste, une déclaration expliquant les raisons pour lesquelles les deux conseillers nationaux communistes votaient contre les pleins pouvoirs.

Le président Vallotton me refusa la parole. Il violait ainsi, ouvertement et cyniquement, le règlement du Conseil national. Je protestai et Huggler, secrétaire du Parti socialiste, demanda un vote du Conseil national sur ce refus de parole. L'écrasante majorité du Conseil national approuva le président. A la votation finale sur les pleins pouvoirs, seuls les deux communistes et Paul Graber firent opposition.

La déclaration en question était la suivante:

«Au nom du Parti communiste, je fais la déclaration suivante:

La politique d'agression des Etats fascistes et le refus des gouvernements des puissances occidentales de conclure avec l'Union soviétique le large et solide front de la paix qui eût rendu impossible toute nouvelle agression ont conduit le monde au seuil d'une nouvelle guerre ou de nouvelles capitulations devant les agresseurs, capitulations qui, pas plus qu'en septembre dernier, ne sauveront la paix.

Le Parti communiste n'a cessé d'affirmer que la guerre est une conséquence inévitable du régime capitaliste, de sa course aux profits, de la concurrence et de la lutte pour les marchés et les sources de matières premières qu'il développe entre les grands Etats impérialistes. Seule une société basée sur l'entraide internationale et la solidarité de tous les hommes, seul un régime internationaliste assurera la paix aux peuples. C'est pourquoi le Parti communiste, fidèle à sa doctrine, combat le régime capitaliste qui engendre le fascisme et la guerre.

Devant la menace d'agression fasciste et le danger immédiat de guerre, le Parti communiste pense que la Suisse doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas être entraînée dans la guerre, pour défendre son indépendance et pour assurer l'inviolabilité de ses frontières. Il exprime à nouveau sa volonté de défendre l'indépendance du pays et ses libertés populaires. C'est pourquoi nous approuvons les mesures de mobilisation prises par le Conseil fédéral pour la sécurité de nos frontières et les arrêtés destinés à empêcher et à réprimer la spéculation et l'accaparement des denrées alimentaires.

Mais nous pensons que ces mesures ne suffisent pas et que la défense du pays exige sans délai:

1. Une politique extérieure qui ne laisse aucun doute sur la volonté du pays de rester hors du conflit et d'entretenir en conséquence des rapports diplomatiques corrects avec tous les pays, y compris l'Union soviétique.

2. La démocratie étant la base solide de notre existence nationale, une politique intérieure qui sauvegarde jalousement les libertés populaires et qui supprime les limitations apportées ces dernières années à la liberté de presse et de réunion et au droit d'association. L'intérêt de la défense du pays exige de plus l'interdiction des organisations fascistes et nazies étrangères et l'amnistie des volontaires espagnols qui sont maintenus dans les prisons au moment où le pays peut avoir besoin de leur expérience et de leur bravoure.

3. Une politique économique et financière qui réprime inexorablement la spéculation et qui vienne en aide aux classes de la population dont les soucis quotidiens et la peine de vivre sont aggravés par les mesures de mobilisation. Il est en particulier urgent de réaliser le projet toujours renvoyé d'indemnisation des soldats pour la perte de salaire et le manque à gagner en prélevant un sacrifice pour la défense du pays sur les grosses fortunes et les gros revenus.

Ni la composition sociale actuelle du Conseil fédéral, qui exclut tout représentant de la classe ouvrière et des petits paysans, ni l'expérience faite en 1914 avec les pleins pouvoirs, ni la politique suivie ces dernières années par le gouvernement ne donnent l'assurance et la confiance que les pleins pouvoirs qu'on demande au Parlement seront exercés dans l'intérêt du peuple qui travaille et de ses libertés démocratiques.

C'est la raison pour laquelle nous ne voterons pas le projet de pleins pouvoirs qui nous est soumis.»

Après la séance, Vallotton se félicita d'avoir empêché un scandale en violant le règlement. Il est vrai que la séance solennelle de l'assermentation du général et de l'octroi des pleins pouvoirs était transmise par la radio et que le peuple suisse devait ignorer les raisons pour lesquelles le Parti communiste refusait les pleins pouvoirs à ce gouvernement antidémocratique.

Le 1er septembre, l'Allemagne hitlérienne annexait Dantzig, ville libre, et envahissait la Pologne. La Deuxième Guerre mondiale, qui créa l'impossible monde d'aujourd'hui, avait commencé. Le Parti communiste perdit ses deux sièges lors des élections au Conseil national d'octobre 1939. Le pacte Hitler–Staline lui avait porté un coup terrible, l'affaiblissant considérablement et le déconsidérant aux yeux de tous.

Bien des années plus tard, après avoir été exclu du Parti communiste et être rentré au Parti socialiste suisse, je fus élu au Conseil législatif de la ville de Zurich. Cette nouvelle expérience parlemen-

taire fut pour moi aussi peu intéressante que celle vécue au Conseil national. Je perdais mon temps à des discussions interminables sur des problèmes futiles. On m'avait fourré dans la Commission des travaux publics où l'on se perdait en fastidieux débats sur le problème des trottoirs pour un nouveau quartier de la ville, sur leur largeur et la question primordiale de décider s'ils devaient avoir un bord de granit ou de béton. J'avais l'impression, qui me fut confirmée par la suite en observant la vie parlementaire du dehors, que ces multiples commissions n'ont pour objet que de donner une apparence démocratique aux décisions déjà prises par l'exécutif, après consultation d'experts désignés par lui. En réalité les initiatives ne viennent pas des représentants du peuple, mais de la bureaucratie, des technocrates et surtout des coteries politiques. Les commissions et le Parlement ne sont là que pour donner à ce système un dehors démocratique.

Décidément, je n'avais pas la nature d'un parlementaire et je n'ai jamais regretté de n'avoir pas été élu quand j'étais candidat. Je ne fis jamais, comme tant d'autres, de propagande personnelle au cours des campagnes, parce que ce travail ne m'intéressait pas. En revanche j'ai toujours aimé mettre sur pied les campagnes électorales, les référendums et les initiatives qui sont l'occasion de parcourir le pays pour convaincre les électeurs. L'agitation et la propagande ont toujours été un domaine préféré dans mon activité politique. Bien que Suisse romand ne parlant pas le dialecte, j'ai toujours eu un contact humain facile et confiant, tant parmi les travailleurs de Suisse alémanique que chez les Romands et les Tessinois. Lorsque j'allais dans les sections du parti, communiste ou socialiste, le plus souvent on m'invitait, par mesure d'économie, à manger et à loger chez un camarade. C'étaient alors de longues conversations au milieu des siens, autour d'une tasse de thé, qui permettaient un contact amical. Dans le Jura et au Valais, ces rencontres avec les militants se faisaient soit dans l'arrière-salle d'un café, officiellement déjà fermé, soit dans la cave d'un copain où un seul verre de bon vin, qui passait de l'un à l'autre, un morceau de fromage ou de viande séchée agrémentaient et animaient les discussions. J'avais besoin de ce dialogue direct constant avec les travailleurs et la jeunesse, contact que j'ai maintenu et développé jusqu'au moment où l'âge de la retraite me permit de laisser à de plus jeunes le soin de continuer l'effort.



XXI

LE CONSEILLER FÉDÉRAL MOTTA SE FACHE ET ME RÉPOND PAR UN PROCÈS

Dans mes interventions parlementaires contre la politique extérieure profasciste de Motta, j'avais entre autres dénoncé comme une honte particulière pour le pays le renvoi à Franco des enfants de républicains espagnols qui avaient trouvé un refuge en Suisse. Après avoir exprimé mon indignation à la tribune du Parlement, j'écrivis dans la *Freiheit* un article qui fut traduit et reproduit au Tessin par le journal communiste *Il Popolo.* Motta porta plainte en diffamation, non à Zurich où l'article avait été écrit, ni à Bâle où il avait été imprimé en premier lieu, mais au Tessin où Motta, considéré comme un dieu intouchable, était sûr de gagner son procès.

Le 24 avril 1939, je recevais du juge d'instruction de Lugano l'avis qu'une plainte pénale en insulte et diffamation était portée par le Conseil fédéral contre le conseiller national Jules Humbert-Droz. Le 26 avril, je répondais entre autres:

« Je confirme être l'auteur de l'article «Une honte pour la Suisse» paru en traduction dans le journal *Il Popolo* le 4 mars. Je prends en qualité de conseiller national toute la responsabilité des critiques contenues dans cet article contre la politique extérieure de M. le conseiller fédéral Motta et je suis prêt à répondre devant les tribunaux des accusations portées par moi contre sa politique, dans la presse comme devant le Conseil national, si M. Motta entend porter le débat devant les juges plutôt que de répondre à mes accusations de la tribune parlementaire. Je tiens cependant à protester dès maintenant contre cette initiative d'intimider un parlementaire dans l'exécution de son mandat en portant devant les tribunaux des questions de politique étrangère qui appartiennent à la tribune parlementaire et à la presse.»

Le juge d'instruction me proposa d'être jugé à Zurich, afin de simplifier la procédure, «pour raison de langue et pour éviter frais

et voyages». Zurich était aussi le lieu où le «crime» avait été commis.

J'acceptai par lettre, en date du 1er mai 1939:

«En réponse à votre lettre du 28 avril concernant l'instruction de l'affaire de *Il Popolo,* je vous communique que je désire que l'instruction ait lieu à Zurich pour éviter les frais de déplacement, les pertes de temps et les difficultés de la langue. Je vous prie donc de transmettre à Zurich le dossier de l'affaire comme vous me le suggérez et je vous prie d'agréer, Monsieur le Juge, mes respectueuses salutations.»

Mais le conseiller fédéral Motta exigea que le procès se tînt à Lugano où l'article avait été imprimé dans *Il Popolo.* Le procureur général, gêné aux entournures, me proposa, par l'intermédiaire de mon avocat, Me Francesco Borella, conseiller national, socialiste, un projet de conciliation. Par gain de paix et sachant qu'un tribunal tessinois devait me condamner, je signai la déclaration qui m'était présentée, certain que le texte proposé par le procureur avait été accepté par le Conseil fédéral. Ce texte était le suivant:

«M. Humbert-Droz Jules, auteur de l'article paru dans le journal *Il Popolo* du 4 mars 1939 sous le titre «Une honte pour la Suisse», à propos du rapatriement des enfants espagnols, a écrit cet article avec émotion, douleur et mépris contre le conseil qui a pris la mesure par lui déplorée. Il reconnaît avoir employé, pour manifester son état d'âme, des expressions qui ne correspondent pas à la correction et à l'objectivité qu'il faut toujours observer, tant par respect pour soi-même que pour les personnes et pour les autorités dont on discute et censure les actes. Pourtant M. Humbert-Droz déplore les expressions injurieuses contenues dans l'article contre lequel plainte fut déposée, il prend sur lui les frais de justice et s'oblige à publier cette déclaration sans commentaires dans le journal *Il Popolo.*»

Cependant, le conseiller fédéral Motta voulait à tout prix ma condamnation et le Conseil fédéral me proposa une nouvelle déclaration dictée par lui-même:

«Le soussigné Jules Humbert-Droz, conseiller national, déclare avoir écrit sous l'influence de la colère l'article contre le Conseil fédéral «Une honte pour la Suisse» paru dans le journal communiste *Il Popolo* le 4 mars 1939, concernant le rapatriement des enfants espagnols.

Il reconnaît avoir, dans cet article, proféré des injures sans fondement et donc imméritées contre le Conseil fédéral et le chef du Département politique fédéral. Il présente par conséquent ses excuses au Conseil fédéral et à l'honorable conseiller fédéral Motta, chef du Département politique fédéral.

Il assume le paiement des frais de justice, s'oblige à publier sans commentaires, en première page du journal *Il Popolo*, la présente déclaration et à verser, comme réparation morale, la somme de 200 francs (deux cents) à la Fédération suisse pour la vieillesse à Zurich.»

Je refusai de signer cette nouvelle déclaration qui qualifiait de non fondées mes critiques à l'égard du conseiller fédéral Motta et qui lui présentait mes excuses. Par lettre du 5 septembre 1939, j'en avisais mon avocat en lui expliquant mon refus:

«J'ai signé le 15 juin une déclaration qui m'était soumise par le procureur public du canton du Tessin. Comme l'initiative d'un règlement amiable de cette affaire ne venait pas de moi, mais bien du procureur public, j'étais en droit de penser que cette proposition venait du Conseil fédéral lui-même et que le texte proposé à ma signature par le procureur était déjà convenu avec le plaignant. J'ai signé ce texte parce qu'il ne touchait pas le fond de la question et qu'il ne portait atteinte ni à ma dignité personnelle, ni à celle du Conseil fédéral.

Après deux mois et demi, les circonstances politiques ayant changé, le Conseil fédéral me propose un nouveau texte. Je me refuse à ce marchandage indigne d'un gouvernement qui se respecte. Je n'ai pas demandé de règlement amiable et suis prêt à me défendre devant un tribunal et à y attaquer la politique espagnole de M. Motta et en particulier la décision de livrer les enfants espagnols de Madrid à Franco, qui a provoqué l'article incriminé.

Si M. le conseiller fédéral Motta veut un procès et une condamnation, je ne veux pas le priver de ce plaisir, bien que je pense que le Conseil fédéral ait aujourd'hui autre chose à faire qu'à mettre en scène un procès pour crime de lèse-majesté.

Je vous prie de transmettre mon refus de signer un second texte au procureur et de lui dire que je ne retire pas la signature donnée le 15 juin au bas de la première déclaration qu'il m'a soumise.»

La Cour d'assises de Lugano me condamna le 31 octobre à une amende de 500 francs (transformables en cinquante jours de prison si je ne m'étais pas acquitté de cette amende dans le délai de trois mois), à une taxe de justice de 50 francs et aux frais du procès, sans compter les honoraires de mon avocat! Le ridicule ne tue pas!

Or, il n'est pas dans les usages parlementaires démocratiques qu'un ministre, critiqué à la tribune du Parlement et dans la presse par un député, au lieu de répondre de la tribune du Parlement, intente un procès. Et pourtant cela fut possible dans la «démocratie» suisse de 1939!

XXII

MON DERNIER VOYAGE A MOSCOU

Peu après ma sortie de prison, j'avais reçu de Dimitroff une invitation à me rendre à Moscou pour rapporter sur la situation du Parti communiste suisse menacé d'interdiction. D'autre part, en reprenant en main la direction du parti, j'avais appris avec effroi que Hofmaier avait expédié en Espagne, dans l'intention de le faire exécuter, le jeune communiste valaisan Kamerzin.

Ce jeune homme, dévoué et intelligent, qui promettait beaucoup, avait été envoyé à Moscou pour y fréquenter l'Ecole léniniste qu'il suivit pendant deux ans. A son retour, il s'était mis au travail au Valais avec beaucoup d'ardeur. Il nous apprit que Musy lui avait demandé de devenir agent à sa solde dans le Parti communiste. D'entente avec Karl Hofmaier, nous lui avions conseillé d'accepter ce rôle, de nous tenir au courant des missions que lui confiait Musy et de ne l'informer que de ce que nous convenions de lui faire savoir pour le berner. Kamerzin avait accepté ce rôle difficile et délicat d'agent double. Il avait même reçu de Musy 400 francs qu'il consacra à la propagande communiste en Valais. Je le connaissais assez pour être sûr qu'il était loyal et n'avait pas trahi le parti comme le prétendait Hofmaier qui ne l'avait certes ni suivi ni orienté comme il aurait dû le faire.

Je me souviens que Kamerzin avait organisé dans son village valaisan, Icogne, un meeting sur la place publique où je devais parler, un dimanche matin à la sortie de la messe. Le curé et les organisations catholiques avaient mis en garde la population contre ce pasteur protestant et chef communiste, suppôt de Satan, qu'il fallait à tout prix empêcher de parler. A la messe il avait réitéré ses instructions: les ouailles devaient, de tous leurs poumons, beugler comme leur bétail et les enfants du catéchisme agiter des cloches de vaches pour couvrir ma voix. Tout le village était rassemblé

quand je montai sur le petit mur qui encerclait un arbre au centre du village et ce fut un beau charivari. Tous les beuglements des fidèles et le tintamarre des cloches secouées par les enfants m'empêchèrent de placer un seul mot. Je descendis de mon mur et engageai la conversation avec un groupe qui s'était approché de moi. Les quelques communistes présents en firent de même, mais bientôt, sur les injonctions du curé, quelques fiers à bras vinrent mettre fin à ces colloques: «Si vous ne déguerpissez pas immédiatement, on cogne!» Devant cette menace et le rapport des forces en présence, je conseillai à mes quelques camarades de battre en retraite. Avec un petit nombre de sympathisants, nous nous installâmes derrière un poulailler et c'est là que je pus parler!

Je pris la décision de me rendre en Espagne pour sauver Kamerzin s'il était encore temps, avant de partir pour Moscou. Un congrès des Amis de l'Espagne républicaine, auquel j'étais convié, devait se tenir à Paris. J'en pris prétexte pour aller à Moscou en passan par Paris et Barcelone. Depuis que Hitler avait occupé l'Autriche, cette voie était impraticable pour moi et l'Italie n'offrait aucune possibilité de transit. La France dont j'étais expulsé était la seule route possible. Mon ami Stiefel me fit passer en voiture la frontière française sans difficulté, et j'arrivai à Paris où il me fallait organiser mon voyage en Espagne et mon départ pour Moscou. Un vieux cargo français, le *Winnipeg,* devait partir du Havre le 4 août à destination de Leningrad.

Jenny était invitée à passer avec Zou, pendant mon absence, quelques semaines au Lavandou, avec son frère Paul, médecin, et sa famille, tandis que Tobi se rendrait chez ma mère à Boudevilliers. Mes lettres à Jenny pendant mon absence sont des instantanés de cette nouvelle aventure qui en disent plus long et mieux que des souvenirs plus ou moins précis.

De Paris, le 25 juillet 1938:

«Deux mots rapides pour t'aviser que tout est bien allé jusqu'à présent. Le congrès s'est terminé hier après midi. Je n'en suis pas enthousiaste. On y a refusé la parole à la *Pasionaria*! Par contre évêques et curés ont longuement parlé. Beaucoup de discours sonores et creux. Quant à l'action pour l'Espagne... on verra!

Je pense rester encore deux jours ici avant de continuer, vers le sud d'abord. Je vais voir les possibilités de le faire, tout à l'heure, mais il semble bien qu'il n'y a aucune difficulté. Revu beaucoup d'amis et de camarades très affectueux, Pointet, les Corswant, Gilliard, Jaeggi, pour ne nommer que les Suisses...»

De Barcelone:

«Le 28 juillet 1938.

Quelques mots t'avisant que je suis arrivé à Barcelone où j'ai retrouvé André Marty, Longo et d'autres copains. Je cherche encore les Suisses. Je pense partir pour la maison [1] le 4 par bateau. Je dois donc écourter un peu mon séjour ici.» ... «Nous avons une chaleur torride. Barcelone me rappelle beaucoup Moscou au temps de la guerre civile. Le peuple est admirable d'endurance et de bravoure. Ces jours on fête les victoires de l'Ebre, les plus importantes depuis le début de la guerre. Elles ont arrêté l'offensive franquiste sur Valence et celle d'Estramadure. Elles vont surtout bouleverser les plans de Chamberlain construits sur la défaite de la République...»

«Le 30 juillet 1938.

Quelle chaleur! Vous en avez sans doute aussi votre compte et je pense que vous jouissez tous de votre séjour à la mer. Ici les nuits sont chaudes aussi et l'on ne s'attarde pas le soir dans les avenues et les parcs. La ville est plongée dans le noir de la nuit. Le meilleur obstacle contre les avions de Mussolini. Ils ont du reste à faire sur l'Ebre ces jours pour tenter de contenir l'élan des troupes républicaines qui sont merveilleuses de courage et d'endurance. Une partie des soldats ont passé l'Ebre à la nage, sous les rafales de mitrailleuses, pour se lancer à l'assaut des lignes ennemies en sortant de l'eau. Inutile de te dire l'importance politique et morale de cette victoire. Elle fait renaître la confiance et la volonté tenace de vaincre et fait taire les capitulards qui s'efforçaient de parler de médiation. L'importance militaire est aussi très grande. Elle a définitivement arrêté l'avance sur Valence et l'offensive d'Estramadure. Franco a dû rassembler ses troupes pour éviter une débâcle de son front. Et ses troupes étaient déjà passablement décimées par la vigoureuse résistance des troupes républicaines devant Valence.

Je repars dans deux jours sans être allé au front, les Suisses étant engagés, comme les autres internationaux, aux côtés de l'armée populaire espagnole dans l'avance de ces derniers jours. J'ai vu Otto Brunner, Frei (Bâle) et d'autres copains suisses qui sont à Barcelone ou dans la région. J'en verrai encore quelques-uns avant mon départ. Ma santé est toujours bonne, malgré le chaud qui me fait suer, mais pas maigrir! C'est à désespérer!...»

De Paris, le 3 août 1939:

«Me voilà de retour à Paris où le bitume est presque aussi chaud que celui des routes brûlantes de Catalogne. Trente-quatre degrés ici, là-bas on en avait 43! Et vous? Je vous vois le soir douillettement enveloppées dans vos manteaux. Moi, j'offrais mon académie sans pudeur aux moustiques. Quel festin! Les démangeaisons s'ajoutent aux sueurs intarissables et à la soif inextinguible. Enfin je m'embarque

[1] Moscou.



Travailleurs !

Ouvriers et Paysans d'Icogne - Lens.

Dimanche 25 novembre
à 11 heures, à la salle Communale L...

vous serez tous présents pour entendre traiter, par un conférencier dont l'érudition et le talent oratoire sont célèbres, un sujet qui vous intéresse tous :

Comment sortir de la crise ?

Ouvriers et paysans, vous serez tous présents. Vous ne vous gênerez pas d'exposer votre point de vue, de questionner le conférencier. Nous ne pouvons plus attendre la solution de la crise, il faut en chercher l'issue, et, après l'avoir trouvée, marcher sans hésiter pour retrouver la prospérité des bonnes années. Car il y a une issue.....et le conférencier vous en convaincra !

Entrée gratuite.

L'assemblée est organisée
Par la *Jeunesse ouvrière*.

T R A V A I L L E U R S !

Dimanche, 25 novembre, aura lieu une conférence organisée par la JEUNESSE OUVRIERE SOCIALO-COMMUNISTE de Lens - Icogne.

Le conférencier, ex - pasteur protestant, estdevenu sous la direction de Staline et de Nicole, un PROPAGANDISTE ROUGE DE PREMIERE CLASSE. Averti de notre mentalité catholique, il se gardera bien de présenter le communisme sous son vrai jour, et il se fera un jeu de nousconvaincre " avec son talent oratoire et son érudition " que SEUL MOSCOU peut nous donner " la solution de la crise " et nous faire " retrouver la prospérité des bonnes années ".

N'allons donc pas nous faire embobiner par le camarade Humbert Droz. Nous avons notre doctrine corporatiste et nous savons que le SALUT NOUS VIENDRA NON PAS DES SOVIETS, MAIS DE ROME.

Jeunesse ouvrière catholique.

Verband der Handels-, Transport- und Lebensmittelarbeiter der Schweiz

Beitrittserklärung

Ich Unterzeichnete... erkläre hiermit den Beitritt zum Verband der Handels-, Transport- und Lebensmittelarbeiter der Schweiz und verpflichte mich, den statutarischen Bestimmungen sowie den Beschlüssen des Verbandsvorstandes, resp. der Sektion, in welcher ich die Mitgliedschaft führe, jederzeit nachzukommen.

Zurich, den 10ten Juli 1936

Buch Nr. ....

Name und Vorname: Humbert-Droz, Jules
(Eigenhändig unterschreiben)

Beruf: Sekretär - Redakteur

Heimatort: La Locle (Neuchâtel)

Geboren: 23te Sept 1891

Wohnort: Zurich 2

Strasse: Albisstrasse 153

Zurzeit beschäftigt bei: Kommunistische Partei der Schweiz, Sekretariat

Bezahlt an Eintrittsgeld . . . . Fr. —.50

Bezahlt an Wochenbeiträgen .... à .... Rp. = Fr. ....

Summa Fr. ....

Aufnahme kann nicht erfolgen

DEMANDE D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION SUISSE DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE, DES TRANSPORTS ET DE L'ALIMENTATION / REFUSÉE AVEC LA MENTION MANUSCRITE « AUFNAHME KANN NICHT ERFOLGEN » (ADMISSION INACCEPTABLE)

vendredi pour une traversée de quatre jours, directe. Je m'en réjouis bien. Ce sera reposant et j'espère plus frais que les trottoirs parisiens. Tu vois que mon voyage s'opère selon un plan qui ne souffre que des retards d'un ou deux jours. Si cela continue, je serai de retour à la fin du mois...»

Quelle tragédie: Barceloneta, le quartier du port, est presque entièrement démoli. On compte sur les doigts les maisons encore habitables et pourtant le peuple vit et rit dans ces ruines. Les soldats se battent nus par 40 degrés de chaleur...»

«Paris, 6 août 1938.

Encore à Paris! Le bateau a deux jours de retard. Mais si tout va bien je partirai ce soir à bord du *Winnipeg* pour quatre jours de traversée. C'est dire que je n'arriverai à la maison [1] que le 11 au plus tôt. Il y a donc peu d'espoir d'être de retour avant la fin du mois, à moins que là-bas tout aille à une allure qui ne correspondrait ni à l'époque des vacances, ni aux habitudes de la maison. J'avais une furieuse envie de te téléphoner un de ces jours, pour avoir de vos nouvelles, mais je ne savais pas l'heure de vos repas et le programme de vos journées et puis j'ai voulu être prudent jusqu'au bout, mais tu peux t'imaginer combien je suis impatient d'avoir un mot de toi.

Paris est maussade ce matin. Un ciel gris, une fine pluie, des pavés noirs et gluants, les restes peu appétissants des orages de province. Mais il fait un peu moins chaud et après les suées de ces derniers jours c'est un changement appréciable...»

«Si seulement la France pouvait enfin se libérer de la tutelle britannique et avoir une politique extérieure qui corresponde à ses propres intérêts. Mais c'est trop demander d'un parti socialiste. La politique réformiste est partout la même. Quand il faudrait engager la lutte, on capitule...» [2]

«En mer, 7 août 1938.

A huit heures ce matin notre *Winnipeg* quittait Le Havre. Enfin! Je commençais à douter que nous partirions un jour. Notre traversée doit durer cinq jours, peut-être six, parce que nous ferons le tour du Danemark pour éviter le canal de Kiel et nous prendrons demain matin du mazout à Vlissingen. Nous avons suivi pendant un moment les hautes falaises de la côte normande, puis nous nous sommes enfoncés au ralenti dans la brume épaisse de la Manche. La mer est calme, mais on ne voit qu'à cent mètres à peine autour du bateau. La sirène jette toutes les deux minutes un signal d'alarme qui nous fait toujours désagréablement sursauter. Parfois, de la nuée part un

[1] Moscou.

[2] Il est vrai que Léon Blum a gardé officiellement, comme l'Angleterre, une attitude de neutralité envers le conflit d'Espagne. Mais il a permis le transit des armements russes à travers la France et la frontière des Pyrénées était ouverte aux brigades internationales.

écho affaibli et ouaté. Sans doute un autre bateau qui marche à tâtons comme le nôtre, dans le brouillard. C'est si extraordinaire cette brume après les journées ensoleillées et chaudes de Paris et de Barcelone. Il est six heures et demie du soir. Nous avons navigué tout le jour ainsi. Depuis quelques minutes seulement le bateau a repris sa marche normale et l'hélice lui imprime une petite trépidation.

Le *Winnipeg* est un bateau construit en France à la fin de la guerre. Solidement monté, il a déjà navigué pendant vingt ans sur les côtes de l'Amérique du Sud, dans le Pacifique et la mer des Antilles. Il a été acheté récemment par une compagnie française qui transporte des marchandises des ports russes aux ports de France[1]. C'est la première fois depuis sa nouvelle vie qu'il prend des passagers. Ils ne sont pas nombreux: six au total! Tous des amis: Codo(villa) et sa compagne, un socialiste espagnol qui va rejoindre son consulat en URSS. C'est te dire que le petit groupe que nous formons est intime. Le personnel, du capitaine aux hommes de bord, est aussi très sympathique. Les cabines, spacieuses, aérées, sont fort agréables. Une grande et belle salle à manger avec une cuisine française excellente et abondante, salon, fumoir, etc... bref, tout pour jouir pendant quelques jours d'un calme et d'un repos dont j'avais besoin. Un bout de vacances. Je me promets bien de rentrer par le même chemin si c'est possible. Mais j'en doute un peu car le bateau ne restera à Leningrad que le temps de charger. Et mon séjour à Moscou risque de durer davantage. Comme il ferait bon faire ce voyage ensemble, avoir de longues heures tranquilles à se laisser vivre, tout l'un à l'autre... »

«En mer, le 13 août 1938.

Nous voguons toujours avec la perspective d'arriver ce soir à Leningrad où nous passerons sans doute la journée de demain, pour être à Moscou le 15. Un long voyage, mais reposant et magnifique. La brume de la Manche ne nous a pas suivis, nous avons eu un temps splendide, du soleil tempéré par l'air marin, une mer calme et bleue et à bord une excellente camaraderie s'étendant au personnel du bateau et une cuisine française sans égale. Nous nous sommes attardés d'abord dans la brume de la Manche, puis avons fait le tour du Danemark. A ces raisons objectives se sont ajoutées deux longues escales, à Vlissingen, pour embarquer du mazout. Arrivés le soir, nous y sommes restés près de vingt-quatre heures. Nous sommes descendus à terre visiter cette petite ville hollandaise pas très folichonne. Puis, un marin étant tombé malade, nous dûmes nous arrêter à Copenhague une nuit et une demi-journée. Nous en avons profité pour visiter la ville: un coin de Berlin, ennuyeux, cher, plat, peu sympathique. Je n'y retournerai point. Un ennui comme celui qui se dégage de Riga.

[1] En réalité du matériel de guerre pour l'Espagne républicaine.

Me voilà donc bientôt arrivé. Les quatre jours de traversée se sont multipliés mais personne ne s'en plaint. J'ai dormi comme un prince et si je pouvais rentrer par la même voie j'aurais un brin de vacances...

Je ne sais encore combien de temps je resterai en URSS. De toute façon je m'efforcerai de faire vite pour être de retour au début de septembre. Je n'oublie pas que le Conseil national commence le 19 et que j'ai pas mal de choses à préparer encore avant l'ouverture de la session, sans compter les affaires du parti. Ce voyage en bateau avec l'attente du départ à Paris m'a pris beaucoup de temps. De toute façon je te tiendrai au courant de mes projets dès que j'aurai une perspective un peu plus précise... »

«Moscou, 17 août 1938.

... Je suis logé à Lux dans une petite chambre du dernier étage qui donne sur le même côté que notre ancienne chambre 21, occupée par Codo(villa) et sa compagne. Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'ai revu cette chambre où nous avons passé sept années de notre vie et où les enfants ont grandi. Il y reste la vieille grande armoire. Les autres meubles sont changés. De ma chambre j'ai une vue étendue sur la ville qui se transforme à vue d'œil. Le nouveau grand pont qui était en construction lors de ma dernière visite est maintenant terminé et offre un coup d'œil épatant. Mais Tverskaia surtout est en pleine révolution. De Akhotnii Riad au Soviet de Moscou, sur le côté opposé au bâtiment des Télégraphes, c'est un vaste chantier de démolition. Toutes les maisons sont, ou déjà rasées, ou sur le point de l'être. Derrière ces ruines que des pelles mécaniques et des camions débarrassent rapidement et derrière les façades en démolition se dressent, trente mètres en arrière, de nouveaux bâtiments de style unique assez bien réussis qui, dans quelques semaines, seront habités. Dans tous les coins de Moscou s'élèvent maintenant de nouveaux palais et de nouvelles maisons. La plupart sont de style sobre, assez austère, solide et m'ont agréablement surpris, je dois le dire, tout en conservant mon esprit critique. Maintenant tout le quartier de maisons qui existait encore entre le Manège et le Grand Hôtel Moskva est démoli de façon qu'une place immense s'étend maintenant du bas de Tverskaia au Manège et au Jardin du Kremlin. Mais impossible de décrire cette formidable transformation de Moscou. C'est une ville nouvelle qui naît sous laquelle on ne reconnaîtra bientôt plus le vieux Moscou des temps préhistoriques, quand nous l'habitions.

J'ai vu hier Dimitroff et je pense rester ici jusqu'à la fin du mois pour rentrer dans les premiers jours de septembre, je ne sais encore par quelle voie, mais c'est une question secondaire. Notre procès a fait ici aussi grande impression. Pourrais-tu m'envoyer, par avion, un exemplaire français et un exemplaire allemand de ma brochure sur le procès et un exemplaire de la brochure des Jeunes sur le front unique avec les catholiques. Ce sont choses inconnues ici! »

«Moscou, 19 août 1938.

A vrai dire je devrais mesurer ma correspondance à la tienne et cesser d'écrire jusqu'à ce que j'aie reçu autant de lettres et de messages de toi que tu en as reçu de moi. J'ai une rude avance et tes messages ont été écrits au compte-gouttes.

Mais ce serait me punir moi-même puisque je t'écris sans doute autant pour moi, pour le plaisir de causer avec toi, que pour toi.

Hier donc nous sommes allés voir la journée d'aviation. Il pleuvait le matin et nous attendions un fiasco ou un renvoi. Le mauvais temps ne dure ici que quelques heures. Le soleil fut donc de la partie, et de la poussière en masse, de vrais nuages. Chacun en avait une couche épaisse sur le front, le nez et dans les cheveux. Une heure pour aller en autobus — temps normal — et trois heures pour revenir, en autobus aussi, mais avec des routes embouteillées. Malgré ces inconvénients, la journée fut magnifique. J'ai vu des acrobaties aériennes qu'on ne peut sans doute voir qu'ici. Des progrès prodigieux dans l'aviation. Des avions de chasse ultrarapides, des avions de bombardement qui sont de réels mastodontes pour des vols à longue durée. Gare à Berlin et à Tokio s'ils s'y frottent!

Donc hier jour de repos. Le soir j'ai eu grand-peine, après m'être débarbouillé, à trouver encore un restaurant ouvert pour manger. Je me suis envoyé un *chachlik* dans un restaurant souterrain dont les parois sont recouvertes de tapis du Turkestan.

Les autres journées passent comme d'habitude, en rapports et conversations de toutes sortes. En général bonne presse pour le parti et les dernières décisions du Comité central. L'accueil est meilleur qu'en octobre dernier. J'ai vu la camarade Rossi, toujours la même, avec quelques cheveux blancs de plus. Elle est toujours affairée à fricoter une cuisine italienne impeccable et à l'affût des occasions. Elle a fait la queue cinq heures hier pendant le meeting d'aviation pour acheter un cornet de poires... et elle est partie sans l'avoir, alors qu'il y avait encore deux personnes devant elle à la queue. Mais elle était satisfaite, elle n'avait pas perdu son temps! Il y a assez peu de fruits cette année, c'est pourquoi on fait queue pour en avoir. Les autres marchandises abondent et on n'a aucune difficulté à se nourrir.»

«Moscou, 21 août 1938.

... Les perspectives, pour mon retour, ne sont pas encore très précises. C'est demain soir seulement que je ferai mon rapport et qu'il sera discuté. En attendant je suis en conférences continuelles avec les diverses sections de travail. Les bâtiments de l'Internationale sont si éloignés du centre de Moscou [1], à une demi-heure d'auto, qu'on perd un temps énorme en allées et venues. J'ai revu quelques anciennes connaissances auxquelles j'aurais du reste bien du mal à

[1] Ils étaient alors installés dans les locaux de l'Exposition paysanne, loin de la capitale.

donner un nom. Chacun me demande de tes nouvelles et de celles des enfants. Naturellement ils se représentent Toto sous les traits d'un bambin bon enfant et Zou sous ceux d'une jeune gamine qui court à l'école. Mais il y a eu de très grands changements dans le personnel et je ne connais plus grand monde.

J'ai hâte de rentrer, d'abord pour vous revoir. J'apprécie fort les vacances matrimoniales, mais il n'en faut pas abuser et il me semble que nous en avons eu notre compte cette année. Mais je vois aussi par la *Freiheit* et la presse suisse que la situation s'aggrave et se complique. Le parti doit développer le maximum d'activité pour empêcher une entente des organisations ouvrières et du Parti socialiste suisse en particulier sur la base proposée par la conférence interpartis. Et l'on ne voit pas dans la *Freiheit* que le parti conserve dans cette situation la place qu'il avait conquise par son appel et sa lettre ouverte. La décision de l'Union syndicale, publiée dans la *Freiheit* du 17, en troisième page, devait être mise en première et commentée avec beaucoup plus d'audace. Les syndicats désavouent le Parti socialiste suisse, ils restent fidèles aux lignes directrices. Il faut absolument favoriser cette évolution de l'Union syndicale, l'encourager. Il me semble que les quelques commentaires de la *Freiheit* sont trop timorés et ne tiennent pas compte de l'importance du sujet et de la décision. De même les nouveaux droits de douane sur le blé méritaient une tout autre attitude de la part de la *Freiheit* qui publie avec retard et avec des commentaires moins forts que ceux de certains journaux socialistes.

D'ici on sent et on voit les choses avec un peu de recul et nos rédacteurs paraissent travailler à un tempo de vacances sans déranger les habitudes de tranquillité de l'imprimerie.

C'est te dire que je ne prolongerai pas inutilement mon séjour ici. Je rentrerai probablement par la voie des airs via Stockholm-Amsterdam. De là par chemin de fer, avec des haltes nécessaires en route. Je te téléphonerai d'Amsterdam ou de Bruxelles pour que Karl me fasse aussitôt parvenir de Paris le vêtement propre que j'y ai laissé [1].

Toutes les conversations que j'ai menées jusqu'ici se sont déroulées dans une atmosphère de bonne camaraderie et de grande cordialité. J'en suis heureux.»

«Moscou, 22 août 1938.

Je m'aperçois qu'on manque ici des plus élémentaires matériaux pour juger certains aspects de notre activité. Par exemple la section des éditions n'a rien vu de nos brochures — j'entends de notre production propre et non des manuscrits repris d'autres éditions. L'agitprop n'avait pas vu les premiers numéros de *Heute und Morgen* [2],

[1] Il s'agit d'un faux passeport pour traverser la France.

[2] Revue du Parti communiste suisse éditée par l'écrivain Hans Mühlestein, de caractère neutre.

ni les derniers de *Wissen ist Macht* [1]. La Jeunesse ne connaissait pas la brochure éditée par les Jeunes. Je te prie de demander à Karl d'envoyer, ou plutôt de faire envoyer par la librairie, dix exemplaires de chacune de nos publications propres...[2]»

1) *Jung Komintern und Jung-Katholiken*
2) *Werbezentrale für Spanien?*
3) *Au Service de l'Etranger?*
4) Zschokke sur *L'Influence de la Révolution française*
5) Mühlestein: *Gottfried Keller*
6) Mühlestein: *Spanien und wir*
7) Hofmaier: *Arbeitsfrieden*
8) *Aus der Küche der Konterrevolution (?) Pinkus über X*
9) *De la Fausse Théorie au Crime,* en français et en allemand
10) *Ramuz*

«Moscou, 23 août 1938.

J'espérais un peu pouvoir rentrer pour ton anniversaire [3], mais je vois qu'il n'en sera rien et que je ne quitterai Moscou qu'à la fin du mois. Je suis donc obligé de te dire mes souhaits par lettre et de regretter de ne pouvoir aller t'embrasser autrement qu'en pensée. Mes vœux n'en sont pas moins sincères et ardents. Voilà en réalité bien des années qu'on fête ton anniversaire. Cela ne rajeunit ni celle qui est fêtée, ni celui qui s'efforce de ne pas laisser passer une année dans l'oubli. Et pourtant, malgré nos trop nombreux printemps, nous pouvons souhaiter à beaucoup de «jeunes» et à nos propres enfants d'être à notre âge encore aussi fermement et tendrement unis. Les ans n'ont rien détruit. Ils ont au contraire fortifié notre grand amour. Te dire tout ce que tu es pour moi est une tâche au-dessus de mes forces. La langue des hommes ne peut exprimer certaines choses, du reste mon bloc de papier n'y suffirait pas. Au cours de cette dernière année, pendant les mois de prison, j'ai pu me convaincre une fois de plus de tout le trésor d'affection et de dévouement qui est dans ton cœur. Certes, je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de ton bon cœur et de ton infini amour, mais ce fut combien réconfortant et doux de rapprendre ce qu'on savait déjà. Je ne t'aurais pas dit ces choses le 27 août si j'avais pu être à Zurich. Je t'aurais simplement embrassée longuement, bien tendrement, je t'aurais pressée dans mes bras et tu aurais senti et compris tout ce qui ne peut se dire ni s'écrire, tout ce qu'un vieux cœur après vingt-deux années de vie, de luttes et d'espoirs communs contient de reconnaissance et de tendresse.

Ainsi donc je te souhaite de loin une joyeuse fête et j'espère que nous vieillirons encore de nombreuses années aussi allégrement que

[1] Ancienne revue du Parti communiste suisse, interdite.
[2] Hofmaier, qui avait la liaison avec Moscou, avait «négligé» d'envoyer nos publications.
[3] Le 27 août.

nous l'avons fait jusqu'ici. Il fait bon vivre quand on est deux et quand on s'aime. Je n'oublie pas dans notre bonheur nos deux gosses qui l'élargissent et le complètent. Le temps approche où ils s'envoleront pour créer leur propre bonheur. Je ne puis leur souhaiter qu'une chose, c'est d'atteindre dans cette voie ce que nous avons atteint nous-mêmes. Je ne saurais leur souhaiter davantage parce que je ne conçois pas qu'il soit possible d'avoir plus.

J'ai donc fait rapport hier au secrétariat très élargi. Une commission est nommée qui se réunira peut-être (!) aujourd'hui. Demain est jour de congé. Je vois donc venir cette nouvelle semaine (russe) qui sans doute sera bien entamée quand je partirai. J'ai du reste grand plaisir à Moscou. Je m'y sens à la maison. Il y fait une chaleur torride, un soleil équatorial, mais on peut se mettre à l'aise sans choquer les convenances... »

«Moscou, 26 août 1938.

... J'ai cessé d'écrire pour plus de prudence, ne sachant si mes lettres s'en allaient grossir les dossiers du procureur général de la Confédération. Enfin ce soir ta première lettre arrivée à Lux, écrite le dimanche 21, complétée le lundi 22, et mise à la poste le 23, arrivée hier, distribuée aujourd'hui. Mais tu envoies par Prague. Or, de Prague il n'y a pas de poste avion vers Moscou. Il faut envoyer par Paris-Stockholm! C'est le tour du Sagnard [1], mais c'est parfois plus rapide... De renvois en renvois la Commission suisse s'est réunie la première fois ce matin. Long débat sur la neutralité, le fédéralisme, la *Freiheit,* qui passe un mauvais quart d'heure. Puis je fus chargé de rédiger un texte court qui dit tout. J'ai fait ce tour de force, mais il ne sera copié que demain matin, puis il faudra rediscuter, reformuler, puis à la grande commission rediscussion avec Dimitroff, puis rerédaction. Tu connais la musique. Si chacun se mobilise on finira en trois ou quatre jours et entre-temps je chercherai à régler les autres affaires... Tu vois qu'avec un tempo normal j'arrive bien près du 1er septembre. Mais le tempo est anormal, une chaleur de 38 degrés à l'ombre, toutes portes ouvertes et courants d'air au maximum, sans compter que c'est vie de datcha et que les affaires espagnoles sont plus urgentes que les questions suisses. Bref, perspective allongée de quelques jours depuis ma dernière lettre...

A Moscou c'est le règne de l'asphalte, du goudron, du bitume, des avenues majestueuses, des fronts formidables, mais pas un arbre, on a tout enlevé. Ce nu est imposant, mais pas reposant et pas sain. Je pense que dans quelques années, peut-être dans quelques mois, on verra apparaître des allées d'arbres. Il ne faut jamais désespérer ici. Pour le moment le goudron est roi et les arbres s'étiolent dans les parcs et les cours intérieures...

Je suis très très content d'avoir de vos nouvelles. Ici je rencontre

[1] Expression neuchâteloise qui signifie ne pas aller droit au but.

chaque jour des dizaines d'Armand [1], mêmes cheveux, même expression, mêmes yeux, même maintien. C'est vraiment un Slave, physiquement naturellement. C'est ici que je m'en rends compte. Ne lui en dis rien, cela le fâcherait!

Me voilà au bas de mes trois pages de riens et il faut terminer par les rituels baisers aux enfants, les salutations aux amis, les meilleurs baisers pour toi. Voilà qui est fait, consciencieusement et selon l'habitude consacrée par les ans et les usages. Mais je t'embrasse encore en dehors de l'habitude (pour remplir la dernière ligne). »

«Moscou, 29 août 1938.

Tu vois que je ne suis pas encore en route. Notre projet de résolution est prêt depuis deux jours, mais des questions plus urgentes et plus importantes occupent le secrétariat et notre projet ne sera discuté que le 31. Je compte encore un jour après la discussion pour mettre le texte définitivement au point et espère pouvoir partir le 2 au matin, par avion, vers Stockholm, puis le 3 de Stockholm vers Amsterdam. De là en chemin de fer sur Bruxelles d'où je te téléphonerai. Mais je ne me souviens pas de mon numéro de téléphone! C'est le comble. Il est donc possible que je t'avise à Runa. Bref, dès mon arrivée à Bruxelles et si possible déjà d'Amsterdam je te donnerai des nouvelles. Si elles tardent, ne t'inquiète pas. C'est que j'aurai dû retarder encore mon départ de vingt-quatre heures. Tant qu'il n'y a pas la nouvelle d'une catastrophe d'avion sur la ligne Moscou–Stockholm–Paris tu peux dormir tranquille... Je me réjouis d'être de retour. Par la *Freiheit* il me paraît que le parti ne réagit pas comme il le devrait, surtout dans la question des droits de douane sur le blé et sur le prix du lait. Aussi dans la question de la réforme financière, il a perdu l'initiative de la lutte pour les vieux. Ce sont les jeunes paysans et les socialistes de gauche, voire même à Berne les chefs syndicaux comme Max Weber qui mènent la campagne que nous n'appuyons même pas énergiquement. C'était l'occasion pour le parti d'utiliser les lignes directrices contre la politique d'union sacrée des socialistes. Mais on ne voit aucune mobilisation de l'opinion publique par le parti. Je sais que c'est plus facile de critiquer que d'agir, mais les questions sont si claires qu'elles crèvent les yeux.

Ici la chaleur équatoriale continue, il semble chaque jour un peu plus forte. Mais tu sais que je n'ai jamais craint le chaud, surtout quand on peut se mettre à l'aise. Il est intéressant de voir qu'ici, les jours de congé, la population fait un effort vestimentaire. Non seulement on porte des chemises blanches bien repassées et bien propres, mais aussi des pantalons qui ont le pli et qui ne dépareraient pas la Bahnhofstrasse. On a des habits et des souliers du dimanche qu'on soigne et qu'on maintient propres. C'est certainement un signe de bien-être et de culture. Par les journées chaudes où chacun transpire, on est étonné de la propreté des Russes. Tandis que dans

---

[1] Allusion à Armand Forel.

les métros parisiens, les chaleurs sont l'occasion de sentir tous les parfums mêlés des sous-vêtements et des peaux mal lavées, jusqu'à en avoir la nausée. Ici, quand on entre dans un tram — et l'on est du reste moins pressé qu'autrefois — on sent d'un coup tous les parfums printaniers... ou plutôt tous les parfums du trust Teje que les Russes utilisent à des doses semblables à celles de Zou, si bien que cela n'a plus rien de printanier. Chacun se parfume, une conquête de la culture! J'espère qu'avec un affinement des mœurs on apprendra à mesurer les doses et à être un peu plus discret, ou bien qu'on imposera par voie de décret gouvernemental un seul parfum (!) car la force et la multiplicité des parfums finit par incommoder autant que l'odeur des sueurs parisiennes... Dans les parcs, sur les boulevards, partout où l'on peut installer une baraque, on a placé des douches publiques et la population fait queue pour se doucher comme pour acheter des fruits. C'est intéressant de fureter et d'observer ainsi les transformations survenues dans les mœurs. Il n'est pas douteux qu'on avance vers un bien-être et une culture plus grands et que les difficultés de la construction socialiste sont de plus en plus surmontées. Moscou perd son air de grand village et devient ville moderne. On le remarque aussi dans le maintien des habitants, dans une certaine recherche qu'on ne trouve pas à Leningrad... »

Cependant mes lettres taisaient les événements les plus importants que je ne pouvais confier à une correspondance surveillée par la police. En premier lieu, ma mission en Espagne. J'y rencontrai André Marty, Longo et Togliatti, les deux premiers militaires de haut rang dans les brigades internationales, Togliatti, commissaire politique. J'appris que Kamerzin avait été grièvement blessé et était dans un hôpital dont on ne put, ou ne voulut pas me donner l'adresse. J'eus l'impression qu'il avait déjà été supprimé. Car ce fut la tragédie de cette guerre contre le fascisme d'être aussi une campagne d'extermination des déviationnistes de toutes tendances. C'est au cours de ces «épurations» dirigées par les Russes qu'Andres Nin, qui avait été pendant de nombreuses années le suppléant de Lozovsky à la direction de l'Internationale syndicale rouge, fut tué, non par les troupes de Franco, mais par les sbires de Staline. Beaucoup d'anarchistes, de syndicalistes, de trotskystes ou simplement de camarades soupçonnés d'opposition, partis pour combattre les troupes de Franco, de Hitler ou de Mussolini, ont été tués par leurs propres «camarades» staliniens. La défaite de la République espagnole est en partie due à cette lutte interne des troupes antifascistes et ce n'est pas là l'un des moindres crimes de Staline. Je fus autorisé à visiter les hôpitaux à la recherche de Kamerzin, mais le

temps et les moyens de le faire me manquèrent et Kamerzin ne revint jamais au pays.

Au cours de mes entretiens avec Togliatti, celui-ci me posa à brûle-pourpoint cette question: «Quelle est votre collaboration avec Hofmaier?» J'en fus étonné et ne lui cachai pas que des tensions et des conflits dus au caractère de Hofmaier, qui refusait tout contrôle de ses activités, s'étaient produits et que la collaboration était parfois difficile avec lui. Togliatti me confia que le Parti communiste italien se méfiait de lui. Après avoir fait une inspection des organisations clandestines du Parti communiste italien, il avait été arrêté à sa sortie d'Italie et toutes les organisations qu'il avait visitées étaient tombées aux mains de la police fasciste. Comment un camarade averti pouvait-il visiter toutes les sections sans remarquer qu'il était suivi? D'autre part, pendant sa longue détention, il ne s'était pas conduit en camarade envers les communistes incarcérés avec lui. Bref Togliatti me laissait entendre que l'attitude de Hofmaier avait fortement ébranlé la confiance que le Parti communiste italien avait mise en lui.

Lors de mon passage à Barcelone j'avais été logé au dernier étage d'une maison vide, avec ordre de descendre à la cave en cas d'alarme d'un bombardement. Une nuit, il y eut effectivement une alarme suivie de nombreuses détonations, mais je restai dans mon lit en me disant que si une bombe tombait sur la maison, je serais tué aussi bien à la cave qu'au grenier. J'étais surpris de découvrir en moi ce fatalisme, me croyant au contraire très craintif devant le danger. Il est vrai que lors de mes multiples arrestations et des longs interrogatoires que j'avais dû subir, j'ai toujours gardé mon sang-froid et débité force mensonges avec le plus grand calme. Pourtant, au moment de signer les procès-verbaux, ma main tremblait au point que je ne pouvais écrire mon nom que difficilement, signe d'une évidente tension nerveuse.

Codovilla, que j'avais retrouvé sur le *Winnipeg*, se rendait en Union soviétique pour quérir une aide accrue en armements. Parmi les passagers, un camarade polonais et un camarade roumain quittaient la France pour aller reconstituer le parti dans leurs pays respectifs, dissous par l'Internationale. Togliatti, que j'avais quitté à Barcelone, se trouvait à mon grand étonnement déjà à Moscou à mon arrivée. Pourquoi y était-il venu si rapidement?

Quand la résolution sur l'action du Parti communiste suisse fut admise par la grande commission, je demandai à notre office des

relations extérieures d'organiser rapidement mon départ. J'avais en poche mes billets d'avion par Stockholm, Copenhague et Amsterdam et l'argen du voyage. Mais mon passeport n'avait pas reçu le visa de sortie. Iejov, chef de la police russe, avait refusé de le signer. Je compris aussitôt que j'étais en danger. Iejov fut le plus sanguinaire des chefs de la Guépéou. Des milliers de camarades furent assassinés par ses sbires. J'avais été un ami politique et personnel de Boukharine fusillé une année auparavant pendant que je me trouvais en prison. Je n'avais rien écrit concernant son procès qui avait suscité en moi des doutes sur la liquidation de toute la vieille garde léniniste et j'avais eu l'imprudence d'écrire de prison à Hofmaier: «Le procès de Moscou vient à un bien mauvais moment et favorise le tournant de Chamberlain qui est nettement orienté vers l'isolement de l'URSS.» Et surtout cette phrase: «Je ne doute ni des crimes, ni des aveux, mais une question se pose à moi et me déprime: comment l'élite d'Octobre, tant de collaborateurs et amis intimes de Lénine, de vieux bolcheviks ont-ils pu en arriver là? Que le pouvoir corrompe certains hommes, je n'en doute pas. Mais une telle quantité, ça me dépasse.»

Ces réserves prudentes avaient été certainement communiquées par Hofmaier à Moscou. Puis j'avais commis une autre imprudence. Arrivé à Moscou, j'avais demandé ce qu'était devenu Platten, ami et homme de confiance de Lénine au temps de Zimmerwald, Platten qui avait accompagné Lénine dans le train qui le ramenait de Suisse en Russie, qui avait participé au Premier congrès de l'Internationale communiste en 1919 et sauvé la vie de Lénine lors d'un attentat. Il s'était joint à l'opposition de Zinoviev et m'avait invité à parler aux Suisses du *sovkhoze* qu'il dirigeait près de Moscou, quand je m'étais opposé à la politique de Staline. Il avait été emprisonné, puis relâché. Je l'avais revu après sa libération, mais sa femme, une Zurichoise du nom de Zimmermann, avait été fusillée comme «espionne». Puis Platten avait été de nouveau incarcéré lors des premières grandes purges. Je désirais savoir ce qu'il était devenu. Une réponse saugrenue me fut donnée: «Avez-vous confiance dans la Guépéou? Si oui vous n'avez pas besoin de savoir ce qu'il est devenu. Sinon dites-le.» Et je me tus.

Mais lorsque j'appris que Iejov refusait de me laisser rentrer en Suisse, je ne doutai pas que j'allais être arrêté et probablement «liquidé».

Durant trois jours et trois nuits d'insomnie j'attendis mon arrestation. Dès que j'entendais, la nuit, un pas dans le corridor, je

pensais que c'était «eux», car les arrestations se faisaient généralement la nuit. Chaque jour j'allais aux nouvelles au siège de l'Internationale communiste. Mais toujours pas de passeport. On m'avait retiré mon billet d'avion, périmé, et l'argent de mon voyage. Comment allais-je me défendre? Jamais je ne reconnaîtrais que mes critiques avaient «objectivement» aidé la contre-révolution puisque le Septième congrès avait admis la politique que, contre Staline, je préconisais en 1928 et en 1932. Si je refusais de reconnaître mes torts, je savais que je serais exécuté sans procès dans les caves de la Guépéou. Il me fallait donc jouer le jeu, comme tant d'autres, pour arriver jusqu'au procès public, et là dénoncer le régime et ses machinations. Une véritable «tempête sous un crâne», épuisante et déprimante. Je commençai à comprendre comment la résistance de tant de vieux révolutionnaires avait été brisée. J'étais résolu à ne pas me laisser briser comme eux. Je n'avais pas conspiré, mais j'avais combattu ouvertement, me soumettant à une discipline souvent humiliante. Bref, tout mon passé, dix-sept ans de luttes et d'efforts au service du communisme aboutissaient à cela! Celui qui trahissait la Révolution d'octobre, c'était Staline lui-même et je n'en doutais plus.

Le troisième jour quand, désespéré, je me rendis aux nouvelles, Dimitroff m'attendait dans son bureau:

— Vous avez été un ami politique et personnel de Boukharine, jugé et exécuté l'an dernier comme espion et contre-révolutionnaire et vous vous êtes tu. Certes, vous étiez en prison et ne pouviez pas écrire, mais vous ne l'avez pas fait depuis. Vous comprendrez que nous exigions de vous que vous vous désolidarisiez publiquement de Boukharine. Ce n'est pas ici que nous vous demandons de le faire. Choisissez pour cela la première occasion en Suisse. Staline, avec lequel nous avons discuté votre cas, est d'accord de vous donner le visa de sortie. Préparez votre départ.»

Si je refusais de me désolidariser de Boukharine, j'étais arrêté et mon compte réglé. Je pensai être plus utile à la mémoire et à la réhabilitation de Boukharine en rentrant en Suisse. Je promis donc de me soumettre à cette condition et reçus un nouveau billet d'avion, l'argent du voyage et le visa de sortie signé par Iejov lui-même.

Ainsi donc je vivais. Mais ce n'est que lorsque l'avion se posa à Riga que je me sentis vraiment délivré du cauchemar de ces trois jours d'incertitude, balancé entre la vie et la mort. Jamais plus je ne remis les pieds en Russie ni dans aucun des pays où les Russes pouvaient m'atteindre.

Bien des années plus tard, étant alors secrétaire central du Parti socialiste suisse, je fus désigné pour faire partie d'une délégation fraternelle à un congrès du Parti socialiste autrichien qui détenait le pouvoir à Vienne. Il fallait encore obtenir le visa des quatre puissances occupant Vienne. Or, les Américains et les Russes me refusèrent leur visa. Mais les amis autrichiens m'assurèrent que je pouvais aller à Vienne illégalement: on me donnerait à Innsbruck des papiers autrichiens et un laissez-passer pour Vienne. Mais je refusai d'aller illégalement à Vienne, car il aurait suffi que les Russes aient vent de ma présence pour qu'ils me fassent arrêter, ce qui eût créé des difficultés aux Autrichiens, aux Suisses et aux Russes eux-mêmes.

Délégué plus tard à un autre congrès socialiste autrichien, à Graz, zone d'occupation anglaise, j'y allai sans difficultés. Puis mes amis autrichiens m'invitèrent à aller avec eux à Vienne en m'assurant que, dans la voiture du chef de l'Etat et accompagné des membres du gouvernement, je ne risquais rien. Je refusai.

Après la mort de Staline, sous le règne de Khrouchtchev, l'Ambassade soviétique de Berne m'invita à ses réceptions diplomatiques et par deux fois des fonctionnaires de l'ambassade me proposèrent de faire partie d'une délégation en URSS de journalistes ou du Conseil suisse des associations pour la paix. Je refusai encore. D'ailleurs, depuis la chute de Khrouchtchev, je n'ai plus été invité aux réceptions de l'ambassade.

A qui dois-je d'avoir échappé en 1938 à l'exécution que Iejov préparait pour moi, sans doute sur l'ordre de Staline? Je ne doute point que Dimitroff que j'avais connu déjà en 1920 lors du Deuxième congrès de l'Internationale communiste, et Togliatti, venu d'Espagne pour présider la Commission suisse, soient intervenus en ma faveur. D'autre part j'étais conseiller national et devais rentrer pour la session de septembre. Si j'avais été retenu en Russie, mon arrestation aurait été très rapidement connue et la députation communiste au Parlement réduite de 50%! Et surtout la Suisse ne jouait pas un rôle bien prédominant dans la politique de Staline qui confondait Suisse et Suède. Et puis il ne s'était pas encore attaqué aux pays latins. Les Français, les Italiens, les Belges, les Espagnols n'avaient pas été liquidés à Moscou comme l'avaient été et le furent les Polonais, les Allemands, les Balkaniques, les Finlandais, les Tchèques et les Autrichiens. La liquidation des républicains espagnols ne commença qu'après la défaite de la République, parmi les réfugiés en Russie.

Peut-être Staline était-il simplement de bonne humeur ou dans un état d'euphorie sous l'influence de la vodka, le jour où il donna l'ordre de me laisser rentrer en Suisse.

Dès lors je me posai la question, non seulement du culte de la personnalité et de la dictature personnelle de Staline et de sa police, mais aussi de la Révolution russe, du Parti bolchevik, de la possibilité d'une telle dégénérescence et des perspectives de régénération après la mort de Staline. La lecture du *Zéro et l'Infini*, de Koestler, et des *Mémoires d'un Révolutionnaire*, de Victor Serge, déporté en Sibérie comme trotskyste et sauvé grâce à une large et énergique campagne internationale d'intellectuels, ne m'a pas convaincu. Ce n'est que *L'Aveu* d'Artur London qui m'a donné l'explication plausible du comportement des persécutés devant leurs juges. Mais London non plus ne donne aucune raison valable du régime de terreur qui s'est installé en URSS sur les bases de la Révolution d'octobre, ni de la dégénérescence du parti de Lénine.



XXIII

L'INTERDICTION DE RUNA ET L'EMPRISONNEMENT DE JENNY

La revue hebdomadaire d'information de l'Internationale communiste dont l'édition allemande était l'*Inprekorr* (Internationale Presse-Korrespondenz), et l'édition française la *Correspondance internationale*, avait son centre de rédaction à Berlin, l'édition française paraissant à Paris. Le rédacteur en chef responsable des deux éditions, Julius Alpari, était un vieux militant communiste hongrois. Il travaillait avec une équipe de journalistes, tous communistes de la première heure, allemands, hongrois et autrichiens. La revue, abondamment documentée, était pour le mouvement communiste mondial une source d'informations infiniment précieuse. Durant les années vingt, pendant toute la période de la République de Weimar, elle parut régulièrement, en pleine légalité. Mais dès que le nazisme devint menaçant en Allemagne, les rédacteurs, se sentant en danger, prirent leurs dispositions pour quitter l'Allemagne et se rendre dans un pays offrant des garanties de parution légale.

En 1932 déjà, Julius Alpari pria Jenny d'envisager et de préparer la parution à Zurich d'un bulletin de presse destiné à informer la presse communiste d'Europe et d'Amérique, en transmettant les télégrammes des correspondants d'Europe orientale et occidentale et d'Amérique. Aidée de quelques camarades, Jenny parvint à mettre sur pied ce bulletin qui parut à partir de l'été 1932, d'abord bihebdomadaire, puis quotidien. Bientôt les télégrammes arrivèrent tous les jours d'un peu partout et le service de presse augmenta en volume et en importance. Il s'inscrivit au Registre du commerce sous le sigle RUNA (Rundschau-Nachrichten-Agentur). Une équipe de collaborateurs, tous communistes de Suisse alémanique, fut constituée. On trouva des locaux appropriés pour installer machines

à écrire, appareils à polycopier, matériel en suffisance et tout le service d'expédition. Télégrammes et téléphones de l'étranger arrivaient en grand nombre pour alimenter le service de presse qui, rédigé en allemand et traduit en français, comptait déjà dès 1934 jusqu'à trente et quarante pages par jour.

L'abonnement des journaux communistes à ce service, soi-disant versé par eux, était en réalité couvert par une subvention de l'*Inprekorr* et figurait dans la comptabilité au crédit des journaux servis, de manière que l'appareil fonctionnait en toute légalité, sans aucun heurt, avec un personnel exclusivement suisse et communiste.

Mais il fallait aussi et surtout sauver l'*Inprekorr* avant que les griffes nazies ne l'atteignissent. Peu avant l'incendie du Reichstag, au début de 1933, l'équipe rédactionnelle émigra à Vienne. Mais bientôt là aussi le terrain devint brûlant. Julius Alpari et ses collaborateurs, une quinzaine de personnes environ, familles comprises, décidèrent de se transporter à Zurich et d'y prendre domicile illégalement pour préparer et publier en Suisse leur revue. Jenny et ses camarades de RUNA furent priés de trouver des gîtes illégaux et sûrs pour tout ce personnel clandestin, chez des amis ou des sympathisants communistes offrant toute garantie de sécurité. Bien des connaissances nous fournirent à ce moment-là une aide appréciable et la revue, dont le rédacteur officiel responsable était un communiste bâlois, Otto Schudel, put paraître régulièrement, imprimée à Bâle, sous le nom de *Rundschau*. Déjà en 1933 le procès monté contre Dimitroff pour l'incendie du Reichstag fut rapporté dans ses moindres détails sous forme de télégrammes à RUNA pour les rédacteurs de la *Rundschau* qui provisoirement avaient fait de notre logement à l'Albisstrasse leur bureau de rédaction.

Il était donc urgent de trouver à Zurich un bureau de rédaction illégal qui pût collaborer en sourdine avec RUNA, destinataire officieux des envois et télégrammes destinés à la *Rundschau*. Jenny s'adressa à l'une de ses connaissances, M[lle] Gritta Baerlocher, de Baden, compagne de l'écrivain français Jean-Paul Samson, émigré en Suisse pour refus de servir. D'une famille très considérée, elle était la personne qui convenait et fut d'accord de prêter son nom pour la location d'un bureau à la Löwenstrasse, local avec lequel RUNA pouvait communiquer sans risques par une cour intérieure. Et le petit jeu de transmission et d'échanges de télégrammes, d'articles de presse et de documents commença à travers la cour. Néanmoins les illégaux restaient très craintifs et croyaient voir souvent dans

EXCURSION AU
PIZ OT, AU-DESSUS
DE SAMEDAN,
EN AOÛT 1939

LA MAISON DE
BOUDEVILLIERS,
DOMICILE DE
LA MÈRE DE JULES
HUMBERT-DROZ,
OÙ IL CONSERVAIT
SES ARCHIVES

L'ART D'ÊTRE GRAND-MÈRE (1941)



L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE (1941)



PREMIERS ESSAIS SUR UN VÉLO!

des indices sans importance quelque tentative de la police de mettre son nez dans leur repaire rédactionnel. On trouva alors un autre moyen de communiquer pour tranquilliser les illégaux. Le factotum chargé du courrier, un petit Appenzellois, jeune communiste discret et peu bavard, fut déplacé au service de l'appareil illégal pour assurer la liaison avec Jenny. On fit l'achat de deux petites mallettes en tout point semblables. A une heure convenue tous deux se retrouvaient dans un bar sans faire mine de se connaître et prenaient une consommation côte à côte non sans avoir auparavant déposé chacun sous la table sa mallette à documents. Le premier qui s'en allait emportait la mallette de l'autre et vice versa. Ce petit manège dura bien des mois jusqu'au jour où vint par Julius Alpari l'ordre de Moscou de transférer l'appareil illégal de la *Rundschau* à Paris. Et l'on organisa le départ à Paris de toute l'équipe des rédacteurs clandestins de la *Rundschau*, qui se fit heureusement sans accrocs.

Cependant RUNA, légale, continuait à paraître, alimentée par les subventions camouflées de l'Internationale communiste. A Zurich, comme dans toute la Suisse, le climat politique se détériorait. L'arrogance des fascistes, tolérés et souvent encouragés par les autorités cantonales et fédérales y contribuait fortement. En Suisse alémanique, la population manifestait ouvertement son hostilité à tout ce qui avait un relent nazi ou fasciste. Il fallait se garder de parler bon allemand si l'on ne savait pas le dialecte. Pour la police cantonale, RUNA, avec ses télégrammes quotidiens venant de partout, était devenue suspecte et l'ordre fut donné en haut lieu de faire passer toutes les dépêches qui lui venaient de l'étranger par la censure fédérale, à Berne. Dès ce moment plus aucun télégramme ne parvint à RUNA sans le sceau officiel *unbeanstandet* (non contesté).

Depuis 1933, trois rédacteurs en chef s'étaient succédé à RUNA. En 1939, elle comptait une équipe de huit à neuf collaborateurs. Au mois de septembre, peu après la déclaration de guerre, tous les collaborateurs masculins furent mobilisés et seules deux femmes se chargèrent d'assurer la parution du bulletin de presse, car les informations de l'étranger arrivaient toujours, bien qu'en moins grand nombre. A ce moment-là l'état-major de l'armée installa sur le territoire de Zurich une base militaire chargée du contrôle de tout ce qui touchait à la sécurité du pays, et bien entendu de la surveillance de RUNA! Lors de la mobilisation des troupes françaises, un télégramme *unbeanstandet* fut délivré à RUNA, daté de Nancy, annonçant qu'un bataillon français envoyé à la frontière avait

chanté l'*Internationale*. Ce télégramme fut le prétexte d'une descente de police dans les bureaux de RUNA qui furent mis à sac de fond en comble. Toutes les collections du bulletin de presse paru depuis 1932 furent emportées sur des camions et Jenny et sa collègue emmenées sous bonne garde à la prison de la police cantonale, chacune gardée au secret pendant des heures avant d'être questionnée puis transférée dans sa cellule respective. La perquisition avait eu lieu au début de l'après-midi. Jenny fut enfermée dans un petit réduit d'un mètre sur deux jusqu'à la nuit, puis interrogée par un policier jusque tard dans la nuit. Les deux emprisonnées passèrent deux semaines et demie au secret, enfermées dans des cellules dont le grabat était scellé au mur durant la journée, à peine éclairées à travers une lucarne grillagée et sans installation sanitaire. Le premier interrogatoire fut suivi d'un second de quatre heures, un dimanche après midi. Mais tous les efforts de la police furent vains pour étayer une accusation quelconque. Le matériel séquestré avait été envoyé à Berne, à la *Bupo*, chargée d'instruire l'affaire.

Nous pûmes correspondre avec Jenny pendant son emprisonnement. Je lui écrivais en date du 14 octobre 1939:

«Il faut donc abandonner l'espoir de te voir rentrer au foyer avant la fin de la semaine. Nous avons reçu ce matin ta première lettre et je me hâte d'y répondre puisque tu n'es pas rendue à la liberté et à ta famille. Je connais bien les us et coutumes de ton nouveau home, l'exquise amabilité du personnel, la qualité de la cuisine et je suis souvent en pensée et de tout mon cœur auprès de toi pendant ces journées brumeuses et sombres d'automne et ces longues soirées dans le noir. Mais je sais que ni la solitude ni le régime qu'on t'impose n'ébranleront ta fermeté et ta vaillance. La prison trempe le caractère et affermit la volonté. Ce sont les mois de prison que j'ai subis qui ont fait de moi un révolutionnaire. Ainsi ceux qui croient nous affaiblir par leur répression ne font que nous renforcer.

Ne t'inquiète pas pour nous. Nous avons pris des mesures pour tenir. Louise continue à venir comme auparavant. La lessive est repassée et rangée. Bref, la vie quotidienne s'est organisée. Sans doute il manque l'âme du foyer, ton inlassable activité, ta douceur, le charme que tu donnes à toutes choses. Tout cela ne se remplace pas et c'est heureux. Il faut que l'imagination et le cœur soient sans cesse en alerte pour peupler le home de ta présence. Et puis quand le vide malgré tout s'impose, et le froid et l'ennui, je me plonge dans la besogne qui ne manque point et j'essaye de rendre largement les coups qu'on croit nous porter.

Profite de ces quelques jours pour te reposer. Tu en as grand besoin. Les dernières semaines ont été pour toi très fatigantes.

Si l'on verrouille ton lit à la muraille pour la journée, demande que l'on t'autorise à t'étendre pendant le jour. Si cela est nécessaire, je demanderai un certificat médical. Peux-tu lire? Dis les livres que tu désires avoir. Dis-nous aussi ce que tu désires comme fruits et comme complément de nourriture. Dès que Me Zellweger le pourra, il ira te voir et s'efforcera, si ta détention devait durer au-delà d'une semaine, de te faire transporter à la prison de district, où il y a plus de lumière. As-tu besoin d'une couverture de laine supplémentaire? Bref, exprime tes vœux que nous nous efforcerons de satisfaire.

Je n'ai pas encore prévenu ta famille, dans l'espoir que tu serais rapidement relâchée, mais hier Marie a téléphoné, éplorée et larmoyante, et débordante de charité. Elle a invité les enfants à aller manger chez elle. Mais ni l'un ni l'autre n'ont envie d'accepter. Zou est très vaillante et ses amis ne la lâchent pas. Chuard lui-même lui a téléphoné aujourd'hui. Les amis de Toto non plus ne l'abandonnent pas. Ces bourgeois comprennent qu'on vit dans des temps exceptionnels où les coquins courent les rues tandis que ceux qui osent avoir des idées peuplent les prisons. Marie avertira ta famille en y mettant tout le doigté dont elle est capable.

J'espère bien que nous pourrons bientôt aller te voir et je compte toujours que tu sortiras bientôt et que nous fêterons ton retour. En attendant il faut patienter... je sais que c'est plus facile à conseiller quand on est dehors que lorsque la vie est réduite aux quatre murs d'une sombre cellule. Mais je sais aussi que ton esprit vagabonde et que ton cœur est avec nous. J'écris ces lignes moins pour te distraire et t'encourager que pour passer un moment à babiller avec toi et te donner aussi un signe d'affection. Les enfants se joignent à moi pour t'embrasser bien, bien tendrement.»

Et la lettre suivante de Jenny croisait la mienne:

«Kantonale Polizeikaserne
(Gefängnis) Zurich, 15 octobre 1939.

J'ai devant moi un long dimanche. En ce moment les cloches de neuf heures s'ébranlent et remplissent ma cellule de leurs graves vibrations. Dans la cour, invisible, des bruits métalliques, des chocs, des pas de soldats et plus lointain le roulement des trams et des autos dans la rue. Dans la prison, la tranquillité qui marque le dimanche. Il me faudra encore remplir cette journée de mes pensées et de mes lectures. Et pourtant, malgré le manque d'activité et de mouvement, les journées ne me paraissent pas longues. L'heure des repas me surprend dans mes réflexions ou mes lectures. Je termine cette admirable biographie de Mme Curie. Cette femme admirable, ce génie, a eu une vie dure, austère, elle qui a donné sa brillante intelligence et toute sa vie pour le bien de l'humanité entière, elle eut, dans toute sa carrière de savant, à souffrir de la méchanceté et de la mesquinerie, soit des autorités, soit du monde bien coté. Mais elle a tenu bon jusqu'au bout. A plusieurs reprises elle a

dédaigné les honneurs et la fortune, n'ayant qu'un seul but: rendre service à la science et à l'humanité. Son mari, qu'elle a perdu dans un terrible accident, l'égalait en intelligence et en grandeur d'âme, la surpassait même, si cela est possible. Il refusa de vendre sa découverte et d'en faire un gros profit «parce que ce serait contraire à l'esprit scientifique». Il se préoccupait de l'application qu'on ferait de ce radium doué de propriétés si extraordinaires et si puissantes. «On peut concevoir que dans des mains criminelles le radium puisse devenir très dangereux», disait-il à l'Académie des sciences de Stockholm en recevant le Prix Nobel, «et l'on peut se demander si l'humanité a avantage à connaître les secrets de la nature... les explosifs puissants ont permis aux hommes de faire des travaux admirables. Ils sont aussi un moyen terrible de destruction entre les mains des grands criminels qui entraînent les peuples vers la guerre.» (Citation page 185.) Il avait lui aussi horreur de cette guerre qui ne sème que détresse et souffrances, de cette guerre que nous voudrions arrêter avant qu'elle n'ait fait de toute l'Europe un champ fumant de décombres et de cadavres. Mais, qui nous comprend? On nous accuse des pires monstruosités, alors que la chose est très simple: nous voulons avant tout le bien des peuples. Ces idées, je les tourne et les retourne dans ma tête et je les précise. J'ai maintenant du temps pour le faire.

Je pense beaucoup, beaucoup à vous trois, qui êtes mon bien le plus précieux. Ne vous faites aucun souci pour moi, je n'ai nullement à me plaindre. Le personnel est correct, la nourriture... mangeable. Vos petits envois me sont un bien agréable complément à l'ordinaire. J'ai reçu également les petites lettres de Zou avec le linge et le pullover, ainsi que le bouquin de Zimmermann. J'aimerais avoir du Lénine (1914–1918), du Prenant *(Biologie et Marxisme)* et quelque roman pour me distraire, Stendhal ou autre. Pas de romans policiers, je les ai en horreur.

J'attends avec impatience votre première visite et vous embrasse bien bien tendrement en attendant.»

Et ces quelques lignes à Zou:

«Ma chère petite,

Je n'ai pas pu te répondre immédiatement ce matin parce que l'encre et la plume m'ont été reprises alors qu'on me remettait tes lignes.

Ma santé est très bonne, mon humeur également. Ne m'apporte pas d'habits, mais du linge et quelques mouchoirs. Comme nourriture, du fruit — que j'ai en abondance en ce moment — de temps en temps du chocolat et quelques biscuits. Si tu peux joindre au linge une paire de ciseaux à ongles, ma boîte à poudre et une houpette fraîche ainsi qu'un petit flacon d'eau de Cologne, j'en serais bien aise.

J'ai écrit ce matin une lettre, mais je pense qu'elle ne vous parviendra que dans deux ou trois jours.»

Après plus de deux semaines de détention, les deux prisonnières furent remises en liberté provisoire, sous avis d'une citation ultérieure. Au début de décembre, en effet, un avis de la *Bupo* leur communiquait que toute l'affaire de RUNA n'aurait pas de suites, faute de preuves, avis qui n'était accompagné ni d'excuses ni de dédommagements pour les torts causés.

XXIV

RÉCIT DE JENNY EN BUTTE AUX TRACASSERIES POLICIÈRES

Rendue à la liberté et à ma famille, je m'inscrivis sur-le-champ à l'Office du travail où j'allai «timbrer» trois fois par semaine pour trouver sans tarder quelque emploi et pouvoir retirer ne fût-ce qu'un maigre secours de chômage de mon syndicat, la FCTA (Fédération du commerce, des transports et de l'alimentation), auquel j'avais adhéré en 1934. La secrétaire de l'Office du travail, employée jeune et dynamique, me questionna longuement sur mes antécédents et mes qualifications professionnelles. A plusieurs reprises elle me procura des travaux de secrétaire de quelques heures ou quelques jours, soit chez des commerçants de passage à Zurich, une fois même à la Banque Nationale. Je m'efforçais de remplir de mon mieux des obligations qui me restaient étrangères car je ne pouvais y associer ni mon cœur ni mes convictions. Mais en cette sombre année 1939 il fallait bien subsister et prendre le boulot qui s'offrait.

Un matin de novembre, la secrétaire de l'Office du travail m'accueillit avec un sourire de satisfaction: «Voici enfin pour vous un travail intéressant!» J'avais à me présenter sans attendre chez le correspondant attitré de *Paris-Soir* à Berlin, qui avait fui l'Allemagne pour s'installer à Zurich, y continuer son service d'information du journal et servir aussi de relais entre les capitales de l'Est européen — Budapest, Prague, Sofia, Bucarest — et Paris. Une lettre de recommandation de l'Office du travail fit le nécessaire pour convaincre Robert Lorette, le journaliste en question, de m'engager sans exiger d'autres références. Le 6 novembre j'entrais, en qualité de secrétaire et de traductrice, au service de *Paris-Soir*, par personne interposée. Noter les téléphones venant des capitales de l'Est, les transmettre à Paris, traduire des articles parus dans la presse alle-

mande, qui pouvaient contenir d'intéressants détails pour la presse française, rédiger de temps à autre des articles pour *Paris-Soir* quand le correspondant était absent — ce qui lui arrivait souvent — ce genre de besogne répondait déjà mieux à mes goûts et à mes aptitudes. Tout allait bien quand, un beau jour, M. Lorette m'appela dans son bureau et me pria aimablement de décliner mon identité, ce que je fis en toute franchise. «Je viens d'en être informé, me répondit-il, aujourd'hui seulement. C'est le Deuxième Bureau de Paris, autrement dit le service de contre-espionnage, qui m'en a avisé en me laissant entendre que l'on ne tolère pas que j'aie pour secrétaire la femme du président du Parti communiste suisse. C'est pourquoi je suis contraint de vous congédier. Il est vrai que j'ai été moi-même communiste, il y a longtemps. J'étais rédacteur du journal communiste d'Algérie et sans doute la police française continue-t-elle à avoir l'œil sur moi.» Le 30 avril 1940, je quittais mon emploi à *Paris-Soir*.

A nouveau réduite au chômage, je me mis en quête de travaux de traduction auprès des entreprises de cinéma, avec l'aide d'un camarade qui avait des relations dans ces milieux, et j'en obtins à la Paramount, à la Metro-Goldwyn-Mayer et à la Twentieth-Century-Fox. Mes heures blanches, je les employais à taper des adresses au Bureau de la ville pour employés sans travail *(Arbeitsstelle für Stellenlose)* ou, le lundi matin, à faire des relevés pour le Sport-Toto. Vers mars 1941, l'Office du travail me délégua au journal *Die Tat* (organe des indépendants) pour remplacer un employé mobilisé. Travail sans intérêt, ambiance très peu sympathique où rivalités et jalousies empestaient l'atmosphère. Vint le 1er Mai. Le chef de bureau, un certain Oehler, dont on n'ignorait pas les sympathies nazies, nous laissa libres de travailler ou d'être absents ce jour-là. Je chômai évidemment et défilai dans le cortège aux bannières rouges. A la Bahnhofstrasse j'aperçus, parmi les badauds, «mon» chef auquel ma présence dans le cortège n'échappa pas. Le lendemain il me reçut par ces mots: «Vous pouvez vous en retourner. Nous n'avons plus besoin de vos services.» — Une fois encore la guillotine sèche.

Mais en ces temps de crise économique et de mobilisation, avec la guerre aux frontières, à un moment où mon mari était éliminé de tout travail politique dans le Parti communiste, traité comme un pestiféré par les militants du parti et ne retirait plus aucun salaire, mes emplois intermittents et sans lendemain ne suffisaient pas à

nourrir la famille. Jules me déchargeait des travaux du ménage et donnait quelques leçons de français. Quant à moi, il me fallait à tout prix chercher et trouver une place si possible stable. Mes bonnes relations avec les entreprises américaines de cinéma où l'on me traitait aimablement, bien qu'au courant de mon identité, m'ouvrirent la porte du journal *Ciné suisse,* où j'obtins un poste à mi-temps en qualité de traductrice et de rédactrice. C'est alors que je fus de nouveau arrêtée avec mon mari, pour propagande communiste illégale. J'avais assumé la rédaction d'une petite feuille communiste clandestine, *Die Wahrheit* (La Vérité), publiée par la section du parti de l'arrondissement 3. Retenue en prison préventive durant une semaine, j'eus à subir l'interrogatoire d'un sergent de la police cantonale zurichoise que j'avais en horreur pour avoir déjà eu affaire à lui lors de mes précédentes détentions. Après m'avoir mis sous le nez le dernier numéro de *Die Wahrheit,* dont l'article de fond était de moi, il me dit brusquement: «C'est vous qui avez écrit cet article!» Je rétorquai: «Me croyez-vous capable d'écrire un tel article?» — «Non!» fut sa réponse. «Alors, lui dis-je, pourquoi me posez-vous cette question?» Peu après j'étais relâchée.

Mais l'astucieuse police profita de ma mise sous les verrous pour opérer à *Ciné suisse* une descente et une perquisition, y mettre le bureau sens dessus dessous et indisposer le patron à mon égard. Quand je me représentai au travail, le chef, M. Berner, me dit qu'à regret il ne pouvait me garder à son service après cette intervention intempestive de la police dans son bureau. Je le priai de m'entendre avant de me congédier et lui exposai tous les détails de mon arrestation et de ma détention. «Alors, me dit-il d'un ton grave, s'il en est ainsi vous pouvez rester.» C'est ainsi que je fus plus de deux ans attachée à la rédaction de *Ciné suisse.* Je quittai cet emploi parce qu'il devenait un poste à plein temps et que l'autre moitié de mes journées était réservée à un autre travail qui m'était mieux rétribué.

En janvier 1941, une petite annonce parue dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* demandait une secrétaire à mi-temps, de langue maternelle française, ayant quelques connaissances de l'espagnol. Cela répondait à mes qualifications et, à tout hasard, j'envoyai une offre. Quelques jours après j'étais invitée à me présenter et fus aussitôt engagée. J'avais bien sûr accompagné mon offre d'adresses de références. J'eus pour tâche d'installer à Zurich une maison de commerce d'exportation de machines à écrire et à calculer, dont les firmes correspondantes existaient déjà à Paris et à Madrid. Le

directeur, un Glaronnais, voulait avoir un pied-à-terre en Suisse et y avait fait revenir sa famille. Me voilà donc lancée dans les affaires, domaine que je n'affectionnais qu'à demi et dont je ne connaissais guère les rouages. Dénicher un local, acheter du mobilier, l'installer, faire les démarches indispensables auprès de la Chambre de commerce furent mes premiers pas et mes premiers contacts dans ce monde des affaires. J'étais la seule employée de l'entreprise qui depuis lors a pris un grand essor, tout à la fois dactylo, secrétaire du directeur, «homme» de confiance, bonne à tout faire. J'y travaillais le matin, l'après-midi étant consacré à *Ciné suisse*. Souvent mon chef s'attardait à discuter avec moi, recherchant les questions politiques où je me sentais à l'aise. Il me questionnait sur mes opinions que je ne cachais pas. Si bien qu'un certain jour, sur le coup de midi, alors que j'allais me retirer, il me dit à brûle-pourpoint: «Connaissez-vous un certain Humbert-Droz, communiste?» Ma réponse tarda. J'étais surprise de sa question, le croyant au courant puisque je lui avais indiqué des références. Je pensai: «Si je dis: oui, c'est mon mari, il engagera une discussion interminable. Mais il me faut rentrer chez moi, apprêter le repas, manger, puis être à deux heures pile à *Ciné suisse* où mes arrivées sont rigoureusement contrôlées. Impossible de perdre du temps en discussion». Et je répondis: «Non, je ne le connais pas!» De retour au logis, j'abordai mon mari par ces mots: «Tu sauras que je suis un Judas. Je t'ai trahi pour ne pas perdre une place. Mais demain je rectifierai.» Le lendemain matin, à l'arrivée du directeur, je le priai de m'accorder un entretien, ce qu'il fit aussitôt, et je lui déclarai: «Ce que je vous ai dit hier n'est pas vrai. Humbert-Droz, c'est bien mon mari.» Il me regarda longuement, sans surprise, réfléchit, puis, très calme, me répondit: «Eh bien! madame, cela ne change en rien votre situation ici. Vous resterez ma secrétaire.»

J'ai travaillé pendant dix-neuf ans dans cette maison d'exportation, tantôt à mi-temps, tantôt à plein temps, et ne la quittai qu'en 1959, lorsque nous changeâmes de domicile pour revenir à La Chaux-de-Fonds.

XXV

INTERDICTION DU PARTI COMMUNISTE ET RECOURS A L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE ENTRAINANT L'ARRESTATION DE LA FAMILLE ET DU CHAT

En 1939, lors de mon intervention contre la ratification par l'Assemblée fédérale d'une modification de la Constitution vaudoise interdisant le Parti communiste, le conseiller fédéral Baumann, chef du Département de justice et police, avait souligné que ce n'était aucunement l'intention du gouvernement d'interdire le Parti communiste suisse.

Promesse fallacieuse! On ne peut faire confiance aux déclarations gouvernementales!

Deux années ne s'étaient pas écoulées que, le 6 août 1940, le Conseil fédéral prenait l'arrêté suivant:

« *Arrêté du Conseil fédéral*

instituant des mesures contre l'activité communiste ou anarchiste

Article premier. — Il est interdit au Parti communiste, à ses organisations auxiliaires ou connexes et aux groupements anarchistes ou affiliés à la Quatrième Internationale (trotskyste) d'exercer n'importe quelle activité.

La même interdiction s'applique aux organismes substitués aux partis, mouvements ou groupements auxquels une activité est interdite.

Art. 2. — Celui qui aura contrevenu à l'interdiction prévue à l'article premier, celui qui sous une forme quelconque aura fait de la propagande communiste ou anarchiste, ou aura favorisé une telle propagande sera, si aucune peine plus grave n'est applicable, puni de l'emprisonnement pour trois ans au plus ou d'une amende de 5000 francs au plus. Les deux peines peuvent être cumulées...

Art. 3. — Les étrangers peuvent être expulsés et les citoyens suisses privés de l'exercice des droits civiques.

Les actes commis à l'étranger tombent sous le coup de l'article 2 s'ils sont dirigés contre la Suisse.

Art. 4. — Les infractions prévues dans le présent arrêté relèvent de la juridiction pénale fédérale.»

L'hypocrisie de cet arrêté crève les yeux. Le Parti communiste n'était ni interdit ni dissous. La liberté d'association garantie par la Constitution était donc respectée. Mais en interdisant «n'importe quelle activité» au Parti communiste, le gouvernement condamnait ses organisations à l'inaction complète, ce qui équivalait à une interdiction.

Je demandai par écrit une entrevue au chef du Département de justice et police pour savoir exactement ce que comportait cette formule «n'importe quelle activité». L'arrêté visait-il l'activité publique ou aussi la rencontre privée des membres d'une organisation et l'encaissement des cotisations, bref l'activité interne d'une organisation non interdite? Les membres communistes des autorités cantonales et communales pouvaient-ils siéger ou non, avaient-ils le droit de prendre part aux scrutins, de commenter un projet soumis aux parlementaires, ou n'étaient-ils plus que des figurants? L'arrêté du 6 août était muet à cet éagrd et pouvait être interprété arbitrairement. Selon les lois en vigueur, un parlementaire élu par le peuple devait pouvoir exercer son mandat. J'adressai donc le 30 septembre au conseiller fédéral Baumann la lettre suivante:

«En date du 8 août 1940, la direction du Parti communiste suisse écrivait à votre département, lui proposant l'envoi d'une délégation dans le but d'obtenir des précisions et éclaircissements sur l'application de l'arrêté du Conseil fédéral du 6 août interdisant toute activité du Parti communiste.

Vous avez répondu en date du 9 août que vos occupations ne vous laissaient pas le temps nécessaire pour recevoir une délégation de notre parti, mais que vous étiez prêt à envisager les questions que nous pourrions vous poser par écrit.

En date du 12 août, nous vous avons communiqué par lettre notre opinion sur une série de questions se rapportant à l'application de l'arrêté du Conseil fédéral.

Plus de six semaines ont passé sans que le département ait répondu à notre lettre ou ait apporté d'une autre manière les précisions nécessaires à l'application de l'arrêté en question. Les derniers incidents concernant l'annulation d'une interpellation communiste au Grand Conseil de Bâle-Ville démontrent que les autorités cantonales n'ont pas plus que nous reçu de directives précises. La situation créée laisse le champ libre aux interprétations les plus diverses,

extensives ou restrictives, de l'arrêté du Conseil fédéral et permet les mesures les plus arbitraires. C'est le bon plaisir des organes de police et non plus le droit qui régit dès lors la position du Parti communiste dont le Conseil fédéral n'a pas demandé la dissolution et dont les fractions parlementaires élues par le peuple souverain sur la base des lois en vigueur, continuent de siéger.

Au nom du Parti communiste, je tiens à protester contre le fait que l'examen promis dans votre lettre du 9 août n'a pas encore eu lieu ou n'a pas encore abouti à une clarification des problèmes posés par notre lettre du 12 août.

Nous nous réservons le droit de porter devant le Parlement fédéral et devant le peuple la question du rétablissement des libertés et des garanties constitutionnelles suspendues et remplacées par l'arbitraire policier grâce à une série d'arrêtés du gouvernement fédéral.

Il s'agit en cela non seulement d'une question de droit, mais d'une question essentiellement politique. Des milliers de citoyens suisses, payant leurs impôts et faisant leur service militaire, sont dépouillés des droits démocratiques les plus élémentaires à cause de leurs opinions politiques, tandis que les fascistes et nazis étrangers jouissent de ces libertés et les utilisent contre le pays.

Toute activité lui ayant été interdite, le Parti communiste n'a pas même la possibilité de mettre en garde ses membres et la classe ouvrière contre les faux documents répandus sur son activité par la presse suisse.

Le Conseil fédéral, qui interdit toute propagande communiste, a autorisé la publication par des dizaines de journaux de soi-disant «directives de la Centrale de l'Internationale communiste pour sa section suisse». Les documents publiés par l'*Arbeitgeber-Zeitung* sous la forme de directives réitérées de l'Internationale communiste sont des faux grossiers. Il suffit de lire dans les «directives» publiées le 14 septembre le ridicule panégyrique des trotskystes suisses, «passés maîtres dans la théorie léniniste et dans la pratique du travail illégal» et l'ahurissante explication des différends entre Staline et Trotsky pour se rendre compte et se convaincre du caractère apocryphe de ce document. Les directives qu'il contient pour le travail de désagrégation de l'armée et du moral de la population civile indiquent assez clairement son origine et le but poursuivi par ses auteurs.

Une propagande étrangère cherche à utiliser habilement l'interdiction de l'activité communiste qu'elle a elle-même provoquée pour désorienter la classe ouvrière et l'engager à des actes de sabotage et de désagrégation nationale. Elle le fait en Suisse par ces publications réitérées de faux documents, comme elle l'a fait en France avec succès par Radio-Humanité.

Il n'est pas impossible que des ouvriers mécontents et des soldats démoralisés par suite des difficultés économiques croissantes considèrent ces directives comme émanant réellement de l'Internationale communiste et les appliquent en croyant sincèrement suivre les directives révolutionnaires. Le Conseil fédéral, par son arrêté du

6 août et par l'interdiction de la presse communiste, non seulement empêche le Parti communiste de mettre les ouvriers en garde contre ces menées et leurs auteurs, mais en autorisant la publication de ces soi-disant directives de Moscou, il favorise ces menées étrangères contre notre indépendance.

Ou bien le Conseil fédéral et les organes compétents de censure croient à l'authenticité de ces mystifications et ils ont alors le droit, en vertu même de l'arrêté du Conseil fédéral du 6 août interdisant toute propagande communiste, d'interdire la publication et la diffusion à des dizaines de milliers d'exemplaires des « directives de l'Internationale communiste pour la Suisse », ou bien le Conseil fédéral ne croit pas à l'authenticité de tels documents. Son devoir est alors de rechercher quels buts politiques poursuivent les auteurs de ces faux et d'empêcher les menées dirigées par l'étranger ou les agents de l'étranger contre notre pays.

Il est impossible en effet que le Conseil fédéral considère ces publications réitérées comme le simple fruit de la fantaisie d'un rédacteur, ou qu'il se serve lui-même de telles méthodes de diversion pour détourner sur les communistes l'attention du public et préparer contre eux une action de police, au moment où l'opinion publique s'inquiète à nouveau, et à juste raison, des menées frontistes et nationales-socialistes chez nous. »

Copie de cette lettre a été adressée à une quinzaine de rédactions qui avaient reproduit les « directives ».

Je n'obtins pas de réponse, ou plutôt elle vint le 26 novembre 1940 sous forme d'un nouvel arrêté du Conseil fédéral « concernant la dissolution du Parti communiste suisse »:

« *Article premier.* — Tous les organismes communistes existant en Suisse sont dissous, toute activité leur est interdite.

L'interdiction vise aussi les groupements qui seraient substitués aux organismes dissous.

Des communistes ne peuvent être membres d'une autorité fédérale, cantonale ou communale. »

Le groupe communiste au Grand Conseil bâlois, fort de quinze membres, faisait partie de la majorité gouvernementale socialiste. Allait-on porter atteinte au régime parlementaire comme on l'avait déjà fait dans les communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds?

Des précisions étaient nécessaires. Elles vinrent le 17 décembre 1940 à travers un nouvel arrêté du Conseil fédéral « assurant l'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral qui concerne la dissolution du Parti communiste »:

« *Article premier.* — Le Département fédéral de justice et police désignera, sur la proposition du Ministère public de la Confédération, les organismes qui, en raison de leur caractère communiste, tombent

sous le coup de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 novembre 1940 concernant la dissolution du Parti communiste suisse.

Le Conseil fédéral statuera dans les cas importants.

Art. 2. — Le Ministère public confisquera les écrits communistes de toute nature appartenant aux organismes dissous.

Art. 3. — La fortune des organismes dissous sera confisquée. Les gouvernements cantonaux ou les autorités désignées par eux prendront les mesures nécessaires à la liquidation.

Si une liquidation laisse un solde actif, ce solde appartiendra au canton sur le territoire duquel l'organisme dissous avait son siège. Si la fortune était affectée à des buts sociaux, elle devra être employée d'une manière aussi conforme que possible à sa destination première.

Art. 4. — Les autorités fédérales, cantonales ou communales qui comptent des membres communistes prononceront elles-mêmes l'exclusion de ceux-ci.

Le Conseil fédéral se réserve de reviser la décison des autorités cantonales ou communales.»

Ainsi la *Bupo*, police fédérale dirigée par le Ministère public fédéral, avait pleins pouvoirs pour sévir, pour chasser les élus du peuple, confisquer ce qu'elle considérait «écrit communiste» et voler la caisse des organisations communistes ou supposées telles.

Le régime policier s'installait en Suisse.

La situation était ainsi entièrement clarifiée et la Constitution foulée aux pieds. Je rédigeai, en qualité de président du parti, un recours de droit public que je voulus adresser au Tribunal fédéral, gardien de la Constitution et des droits des citoyens.

Mais, à l'unanimité contre trois voix, le Parlement avait conféré les pleins pouvoirs au Conseil fédéral. Le Tribunal fédéral n'était plus compétent pour juger de la légalité des arrêtés du Conseil fédéral. Seul le Parlement pouvait recevoir et discuter un tel recours. Il avait nommé une commission des pleins pouvoirs dans ce but, présidée par le socialiste Johannes Huber de Saint-Gall.

J'adressai le recours suivant contre l'interdiction du Parti communiste suisse à l'Assemblée fédérale:

«En qualité de président du Parti communiste suisse au moment de sa dissolution, j'adresse le présent recours à l'Assemblée fédérale contre les arrêtés du Conseil fédéral concernant l'interdiction de l'activité du Parti communiste suisse du 6 août 1940 et les arrêtés concernant la dissolution du Parti communiste suisse des 26 novembre et 17 décembre 1940.

Ce recours est adressé à l'Assemblée fédérale parce qu'elle est l'instance légale compétente pour juger les actes du Conseil fédéral, les déclarer licites ou contraires à la Constitution.

Les arrêtés contre lesquels ce recours s'adresse ont été votés

en vertu des pleins pouvoirs conférés au Conseil fédéral par l'Assemblée fédérale en date du 30 août 1939 par le paragraphe 3 de l'«arrêté fédéral sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité» et sur la base de l'article 102, chiffres 9 et 10, de la Constitution fédérale.

L'Assemblée fédérale a seule compétence de discuter, d'accepter ou de rejeter les arrêtés du Conseil fédéral pris en vertu des pleins pouvoirs. Deux fois par année, elle est appelée à se prononcer sur les mesures adoptées par le gouvernement sur la base de ces pleins pouvoirs. L'article 5 de l'arrêté fédéral du 30 août déclare: «L'Assemblée fédérale décide si ces mesures doivent être maintenues en vigueur.» Elle discutera, dans sa session de juin 1941, du quatrième rapport du Conseil fédéral sur l'usage des pleins pouvoirs et du rapport de gestion du Conseil fédéral pour l'année 1940 au cours de laquelle les arrêtés d'exception du Conseil fédéral frappant l'activité et l'organisation du Parti communiste suisse ont été adoptés.

L'Assemblée fédérale ayant délégué ses pouvoirs au Conseil fédéral, par l'arrêté fédéral du 30 août 1939 sur les mesures propres à assurer la sécurité du pays et le maintien de sa neutralité, il est clair que les arrêtés du Conseil fédéral votés en vertu de ces pleins pouvoirs ont pour le Tribunal fédéral la même valeur juridique que les arrêtés fédéraux eux-mêmes sur la constitutionnalité desquels il n'a pas à se prononcer. Le Tribunal fédéral a donc refusé — lors de recours qui lui furent adressés par des membres du Parti socialiste genevois et par des membres du Grand Conseil de Bâle-Ville — d'entrer en matière sur le fond des recours et les a renvoyés au Conseil fédéral.

Il est cependant évident que le Conseil fédéral ne peut être juge et partie et qu'il ne peut, sans ridiculiser les institutions démocratiques et l'idée même du droit, statuer lui-même sur un recours visant l'un ou l'autre de ses arrêtés.

C'est la raison pour laquelle le soussigné n'a adressé de recours ni au Tribunal fédéral, ni au Conseil fédéral, mais s'adresse à l'autorité juridique compétente pour discuter de la légalité constitutionnelle et de l'opportunité politique des arrêtés du Conseil fédéral, compétente aussi pour «décider si ces mesures doivent être maintenues en vigueur».

Quand l'Assemblée fédérale se sera prononcée, il restera au Parti communiste la seule possibilité d'en appeler au souverain, c'est-à-dire au peuple suisse. Mais un tel recours au peuple n'est possible que si les libertés constitutionnelles lui sont rendues. Une consultation populaire au cours de laquelle le Parti communiste n'a aucune possibilité de faire entendre ses arguments ne serait qu'une parodie ne servant qu'à discréditer davantage encore les institutions démocratiques.

Le peuple suisse s'est du reste librement prononcé par deux fois dans les votations fédérales des 24 septembre 1922 et 11 mars 1934. Il a rejeté les deux lois Haeberlin qui tendaient à créer la base légale pour l'interdiction du Parti communiste.

Les arrêtés du Conseil fédéral sont anticonstitutionnels.

Les arrêtés du Conseil fédéral visés par le présent recours suppriment, pour une catégorie de citoyens suisses, les droits constitutionnels fondamentaux de notre Etat démocratique. La Constitution fédérale est violée dans son article 55 qui garantit la liberté de la presse, prévoyant que seules «les lois cantonales soumises à un recours de droit public au Tribunal fédéral statuent sur les mesures nécessaires à la répression des abus».

La Constitution fédérale est violée dans son article 56 qui dit: «Les citoyens ont le droit de former des associations pourvu qu'il n'y ait, dans le but de ces associations ou dans les moyens qu'elles emploient, rien d'illicite ou de dangereux pour l'Etat.» Ici encore la Constitution prévoit que «seules des lois cantonales statuent sur les mesures nécessaires à la répression des abus».

L'annulation de ces libertés fondamentales de la Constitution entraîne la violation d'une série de lois, en particulier des lois réglant l'élection des représentants du peuple.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'élus des Grands Conseils de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Zurich, Genève, de conseils municipaux et de commissions parlementaires diverses ont été chassés, par les arrêtés fédéraux des 26 novembre et 17 décembre 1940, des fonctions que les électeurs souverains leur avaient confiées en vertu des lois en vigueur. Dans certaines localités, comme Le Locle, La Chaux-de-Fonds, on n'a même pas procédé à de nouvelles élections pour remplacer les élus communistes, les partis s'étant «démocratiquement» entendus pour le partage de ces sièges entre eux. Il est évident que l'interdiction d'un parti politique qui, à Bâle-Ville, détenait 15 sièges au Grand Conseil et était soutenu par plus de 4500 électeurs, ne prive pas seulement une partie de la population (11½%) de son droit de vote et de sa représentation parlementaire; elle fausse le jeu normal des institutions démocratiques parlementaires en augmentant considérablement le nombre des abstentions et en incitant un certain nombre d'électeurs, qui ne peuvent plus s'exprimer librement, à influencer les listes des autres partis (voir l'exemple de Bâle-Ville).

Mais cette suppression des libertés constitutionnelles annule en fait, pour des milliers de citoyens, l'article 4 de la Constitution fédérale qui affirme: «Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Il n'y a en Suisse ni sujet, ni privilège de lieu, de naissance, de personne ou de famille.»

Les arrêtés du Conseil fédéral créent une inégalité devant la loi. Des citoyens suisses ont perdu leurs droits politiques et sont mis hors la loi, non parce qu'ils ont commis un crime ou un délit et par suite d'une condamnation, mais uniquement à cause de leurs convictions philosophiques et politiques. L'article 49 de la Constitution fédérale qui affirme que la liberté de conscience et de croyance est inviolable se trouve ainsi violé aussi, dans son esprit, par les arrêtés fédéraux en question.

Les arrêtés du Conseil fédéral créent deux catégories de citoyens devant la loi, ceux qui jouissent du privilège des libertés constitu-

tionnelles et ceux qui sont privés de leurs droits politiques à cause de leurs convictions. Les citoyens suisses ainsi privés de leurs droits politiques restent cependant soumis à leurs devoirs civiques. Ils doivent payer leurs impôts, faire leur service militaire, respecter les lois et arrêtés; dans les cantons où le vote est obligatoire, ils sont même obligés d'aller voter, bien qu'ils ne puissent le faire selon leurs convictions.

Des milliers de citoyens suisses qui ont toujours accompli consciencieusement leurs devoirs civiques, des soldats qui ont plusieurs centaines de jours de mobilisation au service du pays, et auxquels leurs supérieurs ne peuvent rien reprocher, sont privés des libertés que des fascistes et nationaux-socialistes étrangers continuent d'utiliser dans notre pays pour en discréditer et en miner les institutions démocratiques et pour organiser la cinquième colonne.

Le Parti communiste est-il un danger pour le pays?

Le Conseil fédéral, pour légitimer une telle violation de la Constitution et des traditions démocratiques de notre pays, affirme que le Parti communiste représente un danger pour l'Etat. Malgré les centaines de perquisitions opérées tant au siège du Parti communiste qu'aux domiciles privés de ses militants, malgré la violation systématique de l'article 36 [4] de la Constitution fédérale qui garantit l'inviolabilité du secret des lettres et des télégrammes, malgré le travail de centaines d'agents de police et de mouchards chargés de suivre et de surveiller les communistes, le Conseil fédéral ne peut présenter un seul document qui établisse que le Parti communiste soit en liaison avec un Etat étranger ou qu'il ait fait un acte quelconque qui mette en danger l'indépendance du pays et qui porte atteinte aux libertés constitutionnelles. Au contraire, tant les documents de l'Internationale communiste que ceux du Parti communiste suisse soulignent la nécessité de défendre l'indépendance nationale du pays et les libertés démocratiques du peuple. Il n'est pas douteux que les communistes conçoivent ces tâches d'une autre manière que le Conseil fédéral et sa majorité. Mais c'est leur droit constitutionnel de chercher à conquérir la majorité des citoyens à leur programme politique et de combattre celui du gouvernement. La démocratie parlementaire cesse d'exister là où la classe dominante enlève aux travailleurs les droits qui leur permettent de défendre leurs intérêts dans le cadre des lois et de la Constitution. Le gouvernement, par les mesures illégales et anticonstitutionnelles qu'il prend, provoque fatalement l'activité «illégale» de ceux qu'il prive de leurs droits.

Le Tribunal fédéral a formulé, en 1932, d'une façon claire, la doctrine constitutionnelle envers le Parti communiste suisse. Dans son arrêt du 20 mai 1932, dans la cause Humbert-Droz contre le Conseil d'Etat neuchâtelois, il établit les «limites dans lesquelles la propagande politique contraire au régime établi doit être tolérée en vertu des principes de liberté régissant le droit public suisse actuel». Il écrit:

«... le Conseil d'Etat invoque dans sa réponse le Code pénal neuchâtelois (art. 116). Cette loi réprime les délits perpétrés contre la sûreté intérieure de l'Etat et l'article 116 permet aux juges de sévir déjà «quand l'attentat est manifesté par des actes préparatoires tels qu'assemblées organisées pour l'exécution...» Il suffit de se rappeler les faits qu'on vient d'exposer pour se rendre compte de l'inapplicabilité de cette disposition, tant dans sa lettre que dans son esprit. On n'est pas en présence d'assemblées organisées en vue de l'exécution d'un attentat contre la sûreté intérieure du canton de Neuchâtel. Par là on ne peut évidemment entendre qu'un attentat doit être la conséquence directe, immédiate ou tout au moins très prochaine de l'assemblée. Il ne suffit pas qu'un orateur fasse d'une façon générale de la propagande pour des idées révolutionnaires qui, peut-être, se réaliseront un jour plus ou moins éloigné. Or, on l'a déjà relevé, c'est de cela qu'il s'agit dans le cas particulier. Le recourant a exposé la doctrine communiste dans des conférences contradictoires où ses adversaires politiques ont également pris la parole. Il n'a pas incité ses auditeurs à des actes de violence immédiats. Aussi bien n'a-t-il pas été traduit en justice. Le Conseil d'Etat ne cite aucune autre disposition du droit pénal neuchâtelois que le recourant aurait violée. Il n'y a eu ni délit contre l'Etat, ni actes préparatoires d'un pareil attentat et ce qui s'est passé dans les deux conférences ne permet pas de dire que, dans une nouvelle assemblée, le recourant enfreindrait la loi pénale...

»... On doit dès lors admettre que, dans son arrêté, le Gouvernement neuchâtelois ne vise pas uniquement les assemblées prévues par l'article 116 *Cp*, mais estime pouvoir interdire la propagande communiste parce qu'elle met en danger l'existence de l'Etat en prêchant la révolution et le recours à la force.

» Il est sans doute contraire aux principes juridiques en vigueur de modifier l'organisation existante de l'Etat autrement que par les voies constitutionnelles. Mais il est tout aussi indubitable que selon les principes régissant le droit public suisse actuel, la propagande de n'importe quelle doctrine, par la presse ou par la parole, est permise tant qu'elle ne dégénère pas en actes illégaux. En 1854, s'agissant de l'Association du Grutli, le Conseil fédéral a constaté que «l'hostilité sourde ou déclarée contre l'ordre établi ou le gouvernement» n'avait rien d'illicite, que «travailler et voter contre le gouvernement... c'est l'exercice d'un droit politique garanti, mais non un délit ni un danger pour l'Etat, aussi longtemps qu'on n'a pas usé de moyens coupables tels que la corruption, l'intimidation ou la fraude» (rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale du 28 janvier 1854 concernant le décret bernois relatif à l'Association du Grutli, *Feuille fédérale* 1854, I, p. 479, ch. 2; cf. Burckhardt, *Commentaires,* 3e éd., p. 507 et 508, 523 al. 4). Le Tribunal fédéral (*RO* 34, I, p. 260 et suiv.; cf. aussi 2, p. 196) a déclaré licite la propagande des Mormons en faveur de la polygamie — encore que celle-ci soit un délit contre les mœurs — tant que cette propagande ne provoque pas de façon illicite à commettre ce délit. Cet arrêté

a été rendu en vertu des articles 49 et 50 de la Constitution fédérale, mais ces dispositions ne garantissent pas à la manifestation de convictions religieuses une plus grande liberté que la Constitution fédérale n'en assure à la manifestation d'opinions dans d'autres domaines (*RO* 57, I, p. 116, ch. 2). On ne peut dès lors s'opposer à la propagande communiste si elle reste dans les limites d'un exposé de doctrine et s'efforce de gagner de nouveaux adhérents sans les inciter directement à se livrer à des actes de violence immédiats. On comprend sans peine l'indignation des auditeurs non communistes à l'ouïe de la doctrine et des propos du recourant, mais (sous réserve des articles 56 de la Constitution fédérale, 78 du Code civil et 11 de la Constitution neuchâteloise) les principes de liberté qui régissent actuellement la démocratie suisse obligent le citoyen à tolérer même l'exposé de théories contraires à l'ordre établi (cf. Bonhôte, *La Liberté d'association,* p. 221)...

» ... Les associations communistes ont, comme les autres associations politiques, le droit de déployer leur activité sur le territoire neuchâtelois, en tant qu'elles restent dans le cadre délimité plus haut. Et cette activité qui n'est pas interdite à l'association ne saurait être défendue à l'un de ses membres.

» L'arrêté du Conseil d'Etat ne trouve dès lors un appui ni dans le droit pénal neuchâtelois, ni dans les limites de la propagande licite d'idées, fussent-elles subversives, ni dans le caractère des associations communistes elles-mêmes. Aucune illégalité dans le but et les moyens employés ne pouvant ainsi être reprochée au recourant en ce qui concerne l'association à laquelle il appartient et les deux assemblées qui ont provoqué la mesure du Conseil d'Etat, la décision prise pour l'avenir manque de base et doit être annulée, sans qu'il soit nécessaire d'examiner si d'autres motifs encore exigent cette annulation.

» Cf. *Entscheidungen des Bundesgerichtes,* Band 58, pages 84 et ss.»

Cette jurisprudence est empreinte d'un réel respect pour la Constitution démocratique et il est regrettable que le Tribunal fédéral, après l'arrivée au pouvoir du national-socialisme en Allemagne et sous l'influence de considérations politiques qui en furent la conséquence, ait modifié par la suite sa doctrine.

Tous les Etats démocratiques ont du reste admis l'activité des partis communistes. Dans la plupart des Etats qui ont abandonné leur tradition et leur constitution démocratique, l'interdiction du Parti communiste fut le premier pas vers la suppression plus complète des libertés populaires.

Si le Parti communiste est un danger pour le pays, il l'était déjà lors de sa formation et au cours des vingt dernières années.

Il ne faut pas identifier le pays avec le régime actuel. La Suisse existait avant le développement du régime capitaliste; notre conviction et notre volonté c'est qu'elle lui survive et qu'elle ait sa place indépendante dans un monde socialiste libéré de la tutelle de l'argent.

Les communistes sont les adversaires résolus du régime actuel et ils ne l'ont jamais caché. Mais ils ne permettront pas que les banquiers, les gros industriels, les brasseurs d'affaires qui exploitent le travail des ouvriers, des employés et des paysans identifient la défense de leurs privilèges d'argent avec la défense du pays. Ce n'est pas mettre en danger la Suisse, mais au contraire la protéger et assurer l'avenir heureux de ses enfants que de vouloir supprimer les criantes injustices sociales.

Au moment où tant de familles de travailleurs et de soldats voient avec une inquiétude croissante le prix de la vie hausser de jour en jour et la ration alimentaire diminuer, n'est-ce pas un scandale que l'on puisse distribuer en Suisse des dividendes de 12%, 15%, 20%, 30% et qu'un gros industriel puisse déclarer lui-même au fisc un revenu annuel de plus de 14 millions de francs? Ce régime n'est-il pas contraire à l'esprit suisse et à notre belle devise nationale «Un pour tous, tous pour un»? Ne conduit-il pas le pays à la ruine matérielle et morale?

En menant la lutte pour l'amélioration des conditions de travail et pour l'augmentation des salaires, en s'attaquant aux privilèges de l'argent, en voulant que le travail et non plus le capital domine le pays, le Parti communiste est certes un danger pour le régime capitaliste, mais ce régime n'est pas la Suisse. Il est même nécessaire de le détruire pour sauver le pays et garantir son avenir. Débarrassés des parasites du gros capital, la Suisse et son peuple auront une existence plus belle et plus sûre. Rien n'est plus dangereux que d'identifier le pays aux privilèges de la classe exploiteuse et de considérer comme ennemis du pays ceux qui s'attaquent à ces privilèges. Ils en sont au contraire les vrais et les seuls défenseurs.

On accuse le Parti communiste d'avoir une idéologie étrangère... N'est-ce pas plutôt sous l'influence directe et indirecte d'une idéologie étrangère que son interdiction a été prononcée? Il suffit de rappeler le rôle de l'ancien conseiller fédéral Musy et de son adjoint, le chef S. S. Riedweg, de Géo Oltramare et d'autres «Suisses» de cet acabit dans la campagne d'interdiction du Parti communiste, pour établir que c'est sous l'influence étrangère que ces mesures d'exception ont été prises.

Il est au surplus ridicule de parler, dans notre pays, d'influence d'idéologies étrangères. La Suisse ne peut s'isoler du reste du monde. Elle a subi, au cours de son histoire, l'influence des grands courants d'idées, des systèmes philosophiques, religieux, économiques, sociaux et politiques qui ont changé le monde. Qui oserait prétendre sérieusement que le régime actuel est d'origine exclusivement suisse? Le christianisme, dans sa forme catholique et protestante, le libéralisme, le capitalisme, le socialisme, les mouvements fascistes et réactionnaires qui s'affublent des oripeaux nationaux sont tous d'origine étrangère. Il n'est pas de domaine où la Suisse soit restée étrangère au monde qui l'entoure. Elle a subi les influences du dehors, les a adaptées à sa vie nationale, elle a elle-même exercé une

modeste influence sur le cours de l'histoire d'autres peuples. Il ne pouvait en être autrement.

Il n'est du reste ni possible, ni désirable de s'isoler et d'ignorer les grands mouvements qui transforment le monde. Des membres du Conseil fédéral ont parlé eux-mêmes sous l'influence des événements internationaux de la nécessité pour la Suisse de s'adapter à la nouvelle situation créée en Europe. Ce qui est dangereux pour l'avenir de notre peuple, ce n'est pas de connaître les doctrines et les mouvements politiques qui sont en lutte dans le monde et de subir l'influence d'idéologies qui occupent tous les esprits, mais bien d'être mal informé, d'une manière unilatérale et de subir une seule influence étrangère, celle des Etats fascistes, qui est la plus contraire à nos traditions d'indépendance et de liberté. Ce fut la tradition glorieuse de notre peuple de choisir et d'adapter à sa vie nationale les mouvements internationaux de progrès social et politique et de rejeter les mouvements rétrogrades et réactionnaires. C'est pourquoi le mouvement communiste ne sera jamais considéré par le peuple suisse, si celui-ci garde sa liberté d'information, comme les mouvements fascistes et réactionnaires. C'est la raison pour laquelle le peuple suisse a repoussé par deux fois, en 1922 et en 1934, les lois d'exception Haeberlin dirigées contre le Parti communiste suisse. Le projet de loi Baumann, qui poursuivait le même but, ne fut même pas discuté par le Conseil national et fut officiellement retiré par le Conseil fédéral, après l'acceptation par le peuple du Code pénal fédéral. Le Conseil fédéral a affirmé, à l'appui de son retrait, que le Code pénal suffisait à garantir la sécurité intérieure et extérieure de la Confédération. Or, le Code pénal fédéral, qui fut accepté avec l'appui du Parti communiste suisse, ne prévoit que la répression des crimes et des délits. Il ne prévoit pas de «délit d'opinion».

C'est pourquoi nous affirmons avec le Tribunal fédéral que, si l'on respecte la Constitution, «l'on ne peut s'opposer à la propagande communiste si elle reste dans les limites d'un exposé de doctrine et s'efforce de gagner de nouveaux adhérents sans les inciter directement à se livrer à des actes de violence immédiats.»

Le Conseil fédéral s'appuie encore sur l'article 102, chiffres 9 et 10, de la Constitution fédérale, qui lui confère la tâche de «veiller à la sécurité extérieure de la Suisse, au maintien de son indépendance et de sa neutralité» et de «veiller à la sûreté intérieure de la Confédération, au maintien de la tranquillité et de l'ordre».

Mais l'article 102 n'autorise pas le Conseil fédéral à suspendre tout ou partie de la Constitution pour réaliser ces tâches. Au contraire, il dit expressément que les attributions et obligations du Conseil fédéral doivent être restreintes «dans les limites de la présente Constitution».

Le Conseil fédéral ne saurait donc s'appuyer sur l'article 102, chiffres 9 et 10, pour suspendre les libertés constitutionnelles.

De plus, le Code civil suisse prévoit, dans son article 78, que la dissolution d'une organisation politique dont le but est illicite

doit être «prononcée par le juge à la demande de l'autorité compétente».

En prononçant lui-même la dissolution du Parti communiste, le Conseil fédéral a violé aussi l'article 78 du Code civil.

A l'appui de mon recours, je tiens encore à ajouter les arguments suivants concernant l'opportunité politique des arrêtés visés:

En interdisant le Parti communiste, *la Suisse cesse d'être un Etat constitutionnel* (Rechtsstaat) *pour devenir un Etat policier.*

Les arrêtés du Conseil fédéral, nous l'avons démontré, suspendent en fait la Constitution et les lois pour une catégorie de citoyens. Ils forment une législation d'exception qui donne à l'arbitraire gouvernemental et policier entière liberté. Le Conseil fédéral n'a pas formulé d'une façon claire — et il ne pouvait pas le faire — ce qu'il entend par la «propagande communiste». Sous cette appellation générale peuvent être compris, selon le bon plaisir des organes de police, tout ce qui est simplement socialiste et marxiste et surtout tout ce qui contient une critique du régime capitaliste et des actes du gouvernement.

C'est ainsi que le Conseil fédéral ou ses organes de police ont déjà appliqué ces arrêtés anticommunistes à une série d'organisations, comme la Jeunesse socialiste suisse, qui n'avaient aucun lien avec le Parti communiste, et qu'on accuse communément de «communistes» tous ceux qui expriment leur mécontentement contre la politique gouvernementale.

La Fédération socialiste suisse et l'opposition du Parti socialdémocrate ont déjà été soumises en partie à l'application des arrêtés anticommunistes. Des perquisitions domiciliaires et des emprisonnements de plusieurs semaines ont frappé des membres du Parti socialdémocrate suisse, seulement parce que la police juge que leur activité et leurs écrits sont d'inspiration communiste. Au cours des perquisitions domiciliaires qui ont été opérées, on a saisi, dans la bibliothèque privée de citoyens, membres ou non du Parti communiste, des livres, des brochures que chacun peut consulter dans les bibliothèques publiques. La police a saisi à la Stauffacher-Buchhandlung des ouvrages qui sont aujourd'hui librement vendus par d'autres librairies. Le roman soviétique d'Ostrovsky fut saisi en allemand au moment où il était encore en vente en traduction française dans les librairies. La police a saisi dans ma bibliothèque privée des ouvrages de Marx comme le *Manifeste communiste* qui sont librement vendus depuis près d'un siècle dans notre pays. La police a saisi l'exemplaire de langue allemande, mais elle a laissé la traduction française. Elle a saisi dans ma bibliothèque privée des brochures et des ouvrages marxistes qu'elle a laissés chez d'autres camarades. Dans le canton d'Argovie, la police a donné comme directives à ses agents de saisir les ouvrages marxistes chez les ouvriers, mais de les laisser chez les intellectuels!

Le Conseil fédéral a fait emprisonner Karl Hofmaier et l'a retenu plusieurs fois en prison préventive, entre autres sous l'inculpation

d'avoir voulu publier l'ouvrage d'Engels connu sous le nom d'*Anti-Dühring*, dont la seconde édition parut librement en Suisse à Hottingen/Zurich, dans les éditions de la Volksbuchhandlung, en 1886 déjà.

Tous ces faits prouvent que l'arbitraire le plus absolu règne dans l'application des arrêtés fédéraux sur la répression de la propagande et de l'activité communistes. Les arrestations arbitraires et les perquisitions se multiplient, l'épuration des bibliothèques privées et la destruction des livres marxistes a commencé. Il est vrai que l'on ne les brûle pas encore sur la place publique, mais leur destruction secrète dénote-t-elle un plus haut degré de culture ou un reste de pudeur démocratique? La correspondance privée et les conversations téléphoniques sont non seulement contrôlées, mais des lettres sont quotidiennement séquestrées sans même que l'expéditeur ou le destinataire en soient avertis.

Des parents et des amis n'osent plus, par crainte d'être à leur tour soumis à toutes sortes de chicanes policières et d'être suspectés de communisme, entretenir des relations de famille ou d'amitié. Une partie de mes élèves de français ont abandonné leurs leçons de crainte d'être inquiétés par les organes de police. Il suffit que quelques amis aient été vus dans un café en ma compagnie pour qu'un agent leur demande leur identité.

Les organes de police procèdent, dans certains cantons (Tessin, Lucerne, Soleure, Zurich), à des emprisonnements arbitraires. Des citoyens, des femmes, des mères de famille, des jeunes gens sont maintenus plusieurs jours ou plusieurs semaines en prison sans être interrogés, sans que l'enquête soit remise à un juge d'instruction, puis relâchés aussi arbitrairement qu'ils ont été arrêtés, sans que jamais une accusation soit formulée et qu'un tribunal porte un jugement. Le Département de justice et police ne se soucie nullement du tort matériel et moral que subissent nombre de citoyens et de familles suisses et ne répond même pas aux demandes d'indemnités qui lui sont adressées par ceux qui ont été ainsi emprisonnés sans autre raison que les enquêtes de police.

La police ne fait pas ses enquêtes seulement pour découvrir les auteurs d'un délit qui a été commis; elle procède à des perquisitions et à des arrestations pour rechercher des délits présumés et elle dresse pour cela des listes de «suspects». Elle a procédé à l'arrestation de femmes et les a maintenues plusieurs jours en prison comme otages seulement parce qu'elle n'avait pas pu emprisonner leurs maris.

Il est arrivé déjà qu'un jeune homme qui refusait de faire les aveux qu'attendait de lui la police fédérale ait été frappé au visage par un agent. Il est arrivé aussi que les agents chargés d'une perquisition — au siège de la Jeunesse socialiste de Zurich — pénètrent dans les locaux par effraction et procèdent à la perquisition sans la présence des intéressés, en laissant le local perquisitionné dans un état semblable à celui des organisations ouvrières italiennes ou allemandes après le passage des bandes fascistes (voir les photos annexées).

Ce sont là des faits qui se renouvellent quotidiennement et qui démontrent que des milliers de citoyens suisses qui font leur devoir de citoyens sont soumis à un régime qui n'est pas celui d'un Etat démocratique, mais d'un Etat policier où règne l'arbitraire le plus absolu.

Le discrédit jeté sur les institutions démocratiques.

Le résultat d'une telle situation est évident. Dans tout Etat où le gouvernement viole lui-même la Constitution qu'il a solennellement juré de respecter, où il applique les lois et fait fonctionner les institutions démocratiques d'une façon arbitraire, le respect des citoyens pour la loi disparaît, l'autorité du gouvernement diminue et les institutions gouvernementales sont discréditées. De tous côtés, on réclame une plus grande autorité du Conseil fédéral. Ce n'est pas par des mesures arbitraires de répression et des lois exceptionnelles contre ceux qui demandent qu'on allège les soucis et les charges des travailleurs que le Conseil fédéral renforcera son autorité.

La façon dont les élus communistes ont été chassés de leurs fonctions, souvent après des remerciements pour leur travail consciencieux et le regret officiellement exprimé par les autorités dont ils faisaient partie, n'a certes pas contribué à relever le prestige du régime parlementaire. On sait maintenant qu'en Suisse, en vertu des pleins pouvoirs gouvernementaux, les élus du peuple peuvent être chassés et remplacés — sans même procéder à de nouvelles élections — par leurs adversaires politiques, que des journaux peuvent être interdits, des imprimeries séquestrées.

Le jour où un gouvernement fasciste ou révolutionnaire procéderait aux mêmes actes à l'égard des journaux, des imprimeries et des élus des partis gouvernementaux, ceux-ci ne pourront plus faire appel à la tradition et aux lois démocratiques qu'ils ont discréditées et violées.

Combien de gouvernements qui ont abandonné le terrain de la légalité sont-ils déjà devenus les victimes de leur propre politique antidémocratique? Le peuple suisse ne s'est jamais laissé museler et opprimer. Malgré les mesures illégales du gouvernement, il fait usage des droits et des libertés que lui garantit la Constitution. Il s'ensuivra certainement une répression plus forte et une lutte plus acharnée du peuple pour la restauration de ses libertés. Le peuple suisse cesserait d'être lui-même et trahirait ses plus belles traditions de liberté s'il acceptait sans lutte la limitation et l'anéantissement de ses droits démocratiques.

Le Conseil fédéral croit-il, par ses mesures antidémocratiques, sauver le régime capitaliste? L'histoire des vingt-cinq dernières années n'a-t-elle pas démontré que c'est précisément dans le pays où le mouvement ouvrier était interdit et persécuté et où l'appareil policier était continuellement à la chasse des révolutionnaires et de leur travail illégal — dans la Russie des tsars — que la révolution sociale a triomphé d'abord et s'est consolidée au pouvoir en créant le premier Etat socialiste?

L'interdiction du Parti communiste suisse ne l'a pas affaibli. Ses publications «illégales» sont plus lues et discutées que ne l'étaient ses publications légales.

L'affaiblissement de la défense du pays.

Le discrédit jeté sur les institutions démocratiques par les lois d'exception et le régime policier qui en est la conséquence affaiblit fatalement, en Suisse, la défense du pays. Maintes fois, les communistes suisses ont souligné le lien qui existe entre le respect et la défense des libertés populaires, l'amélioration des conditions de vie du peuple et la défense de l'indépendance du pays.

La défense du pays dépend avant tout de l'état d'esprit et du moral de la troupe et de la population civile. Or, quel peut être l'état d'esprit de ces milliers de soldats qui ont perdu leurs droits, qui ne peuvent plus lire leur journal, qui ne peuvent plus élire des hommes qui ont leur confiance, qui n'osent plus exprimer librement leur opinion, mais qui, au contraire, sont soumis à un mouchardage continuel, dont les lettres et les paquets venant de leurs familles sont ouverts, dont les effets sont fouillés en secret tandis qu'ils font leur service et dont les supérieurs doivent reconnaître cependant qu'ils sont de bons soldats auxquels on ne peut rien reprocher?

Nous n'avons cessé d'affirmer que la défense de l'indépendance de la Suisse devrait avoir le caractère d'un soulèvement résolu de tout notre peuple pour sauver ses libertés. Quel sera le moral de notre peuple si ces libertés, qu'il est prêt à défendre en même temps que l'indépendance nationale, sont supprimées par le gouvernement lui-même? Tous les observateurs attentifs des choses de France s'accordent à dire que l'interdiction du Parti communiste et l'arrestation de centaines d'ouvriers qualifiés et d'hommes de confiance des organisations ouvrières dans les usines de guerre de la région parisienne ont largement contribué à la défaite de la France. Bien plus, la bourgeoisie française a capitulé, elle a livré la place forte de Paris sans lutte à l'envahisseur, par crainte d'un soulèvement populaire pour organiser la résistance, par peur d'une deuxième Commune. A Varsovie, alors que les premiers détachements motorisés allemands s'étaient brisés d'abord contre la résistance des colonnes d'ouvriers armés, la bourgeoisie polonaise a procédé au désarmement des ouvriers. Où se sont recrutés en Norvège, en Belgique, en France, en Yougoslavie et en Grèce les agents de l'ennemi, les capitulards, les fuyards, les gens de la cinquième colonne? Et qui donc en Suisse a été pris de panique et a procédé aux évacuations de mai dernier? — une page de notre histoire qui n'est pas à la gloire de nos possédants! Dans aucun cas les communistes n'ont cédé à la panique et n'ont fait cause commune avec les capitulards. Ils sont aujourd'hui comme hier pour la défense de l'indépendance nationale des nations menacées dans leur existence par l'impérialisme des grandes puissances. Mais ils ne séparent pas plus aujourd'hui qu'hier la lutte pour l'indépendance du pays de la lutte pour la défense des libertés populaires. La destruction de nos droits démocratiques, dont l'inter-

diction du Parti communiste suisse est l'expression, affaiblit le moral de l'armée et du peuple. C'est un acte de défaitisme qui sera jugé, si la Suisse était entraînée dans le conflit et perdait son indépendance, comme un acte de haute trahison dicté par la crainte de la classe bourgeoise, plus anxieuse de défendre ses privilèges que de défendre le pays.

L'interdiction du Parti communiste permet à des adversaires sans scrupules de désorienter la classe ouvrière et de la faire servir à des buts contraires aux intérêts du pays et aux intérêts même des ouvriers. Le service de propagande du Troisième Reich a utilisé l'interdiction du Parti communiste français pour démoraliser le peuple de France et favoriser l'invasion et la capitulation. Radio-Humanité a journellement fait une agitation «révolutionnaire» qui favorisait l'invasion du pays par ses directives de sabotage et ses appels au meurtre. Des dizaines de milliers d'ouvriers se sont laissé prendre à une telle propagande parce que le Parti communiste de France ne pouvait faire entendre sa voix.

En Suisse, j'ai déjà attiré plusieurs fois l'attention du chef du Département de justice et police sur un fait semblable. La presse suisse publie, depuis l'interdiction du Parti communiste suisse, à intervalles réguliers, des «directives de Moscou» aux communistes suisses. Ces documents, auxquels la presse offre une large hospitalité, sont des faux qui ont pour but d'égarer les communistes, de les engager à procéder à des actes de sabotage ou à démoraliser l'armée. Il est pour le moins inquiétant que le Conseil fédéral, qui interdit la propagande communiste, autorise toute la presse suisse à publier le texte apocryphe de directives de Moscou qui tendent à affaiblir le moral de notre peuple. La police fédérale aurait une tâche plus utile si elle recherchait qui a intérêt à faire interdire le Parti communiste et sa propagande, pour pouvoir ensuite publier de faux documents destinés à égarer une partie de l'opinion publique et à affaiblir la résistance du peuple.

L'interdiction du Parti communiste a donc, en Suisse aussi, bien que sous une autre forme qu'en France, le résultat de favoriser les actes tendant à affaiblir le moral du peuple. J'ai demandé plusieurs fois au chef du Département de justice et police l'autorisation de publier des démentis aux faux répandus par la presse. Le Conseil fédéral n'a pas même daigné répondre, pas plus qu'à ma demande de me restituer les ouvrages saisis dans ma bibliothèque privée.

Les arrêtés anticommunistes compromettent notre ravitaillement.

Le ravitaillement du pays en matières premières, en carburants et en aliments devient de plus en plus précaire. Si la guerre s'étend et se prolonge, comme tout le fait penser, si le blocus se renforce par l'entrée en guerre des Etats-Unis, le peuple suisse se heurtera aux plus grandes difficultés. Le chômage, la faim et le froid le menacent.

Un des seuls pays qui pourraient encore ravitailler la Suisse est l'Union soviétique. Le Parti communiste n'a cessé, depuis vingt années, de réclamer du Conseil fédéral la reprise des relations

diplomatiques normales avec l'Union soviétique. Il l'a fait sans se lasser, aussi bien par la voix de ses représentants parlementaires que par la voie de la presse et de l'agitation politique.

Il a eu raison contre le Conseil fédéral. Si la Suisse avait rétabli des relations normales et cordiales avec l'URSS, son ravitaillement serait aujourd'hui en grande partie assuré. La politique antisoviétique de ces vingt dernières années à coûté à notre pays plusieurs milliards; elle entrave aujourd'hui encore notre ravitaillement.

Le Conseil fédéral envoie des délégations commerciales à Moscou. Par suite de la politique de ces dernières années, du manque de relations diplomatiques normales, de la campagne antisoviétique qui continue dans la presse si bien muselée lorsqu'il s'agit d'autres Etats, du mauvais vouloir de certains membres du Conseil fédéral, la Suisse n'a pas obtenu ce qu'elle désirait et l'accord ratifié reste en partie sans réalisation.

Il n'est pas douteux que la campagne anticommuniste et antisoviétique qui se poursuit dans la presse suisse, que les lois et les mesures d'exception contre les Amis de l'Union soviétique et contre le seul parti qui, au cours de ces dernières années, a mené la lutte pour la reprise de relations normales avec l'URSS, que l'arrestation de militants communistes accusés d'avoir voulu publier un roman considéré en URSS et ailleurs comme un chef-d'œuvre de la littérature soviétique, ne rendent plus difficiles les relations avec l'Union soviétique et ne portent un préjudice évident au ravitaillement du pays. Les impressions recueillies par les membres de la délégation en URSS confirment dans une très large mesure que la presse communiste suisse a renseigné le peuple suisse infiniment plus objectivement sur la situation en URSS que ne l'a fait à maintes reprises le Conseil fédéral lui-même et la presse de la majorité gouvernementale. La *Freiheit* fut interdite à cause de sa campagne lors de la guerre de Finlande. Or, l'issue de ce conflit a une fois de plus prouvé que la presse communiste avait dit la vérité et qu'elle avait eu raison de s'opposer à la campagne de mensonges et de diffamation de la presse autorisée.

Certes, l'Union soviétique ne s'immisce et ne s'immiscera pas dans les affaires intérieures de notre pays. C'est son droit cependant de tenir compte de l'orientation et des actes politiques des gouvernements qui s'adressent aux communistes au pouvoir en URSS pour recevoir du blé, de la benzine et des matières premières. Il n'a certainement pas échappé au Conseil fédéral que les militants communistes Rakosi et Weinberg furent libérés par le Gouvernement hongrois au cours des pourparlers commerciaux entre la Hongrie et l'URSS et que, dernièrement encore, la militante communiste Anna Pauker fut libérée par le Gouvernement roumain au cours des pourparlers entre la Roumanie et l'URSS pour un nouveau traité de commerce. L'Allemagne elle-même a libéré un grand nombre de communistes des camps de concentration.

Le Conseil fédéral pense-t-il favoriser le ravitaillement de la Suisse et les relations commerciales avec l'URSS en organisant la

chasse aux communistes suisses au moment où il s'adresse aux communistes de l'URSS pour ravitailler notre pays?

Nous ne demandons pas un traitement de faveur. Nous demandons simplement au Parlement qui contrôle les actes du Conseil fédéral qu'il reste fidèle aux traditions démocratiques du pays, qu'il rétablisse pour tous les citoyens les libertés constitutionnelles, qu'il respecte les lois et la volonté électorale du peuple souverain et que, en vertu de l'article 5 de l'arrêté fédéral du 30 août 1939, il fasse usage de ses pouvoirs pour décider que les mesures prises contre le Parti communiste ne soient pas maintenues en vigueur, parce que contraires à la Constitution et aux traditions démocratiques du pays et politiquement nuisibles à son ravitaillement et à sa défense.

Au nom du Parti communiste dissous:
Le président en charge au moment de sa dissolution,

JULES HUMBERT-DROZ,
ancien conseiller national. »

J'avais fait multicopier le texte français et l'avais déjà envoyé aux membres du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral ainsi qu'aux membres de l'Assemblée fédérale d'expression française et à la presse romande. Je remis le texte allemand à un imprimeur connu de mon fils pour qu'il en tire 3000 exemplaires que je destinais aux membres de l'Assemblée fédérale et à la presse d'expression allemande, comme aussi à des juristes, pasteurs et intellectuels de gauche.

Tout s'était fait au grand jour et tout à fait légalement, puisque les premiers exemplaires étaient déjà envoyés aux membres du Conseil fédéral et à une partie des conseillers nationaux. Je croyais faire usage de mon droit de citoyen et d'ancien conseiller national en recourant auprès du Parlement contre un acte arbitraire et anticonstitutionnel du gouvernement.

C'était une illusion. Le droit de recours ou de pétition à l'Assemblée fédérale était aussi devenu un crime.

Le jour où Jenny se rendit à l'imprimerie pour y chercher les épreuves, elle fut arrêtée en pleine rue par des gaillards de la police fédérale qui l'emmenèrent tout d'abord au poste, puis sous forte escorte à notre domicile. J'étais absent quand ils procédèrent à la fouille en règle de mon bureau, séquestrant tout ce qui leur tombait sous la main, jusqu'au jeu d'enveloppes préparées et adressées aux membres de l'Assemblée fédérale!

Quand j'arrivai chez moi, je fus immédiatement enfermé à double tour dans la salle à manger, tandis que se poursuivait la perquisition de mon bureau. Mon fils était parti à vélo en Suisse orientale, porter

aux sections le journal illégal du Parti communiste. Il rentra vers le soir, muni de sa canne à pêche qu'il avait emportée comme «couverture». Dès son arrivée, il fut interrogé sur l'emploi de son temps et déclara tranquillement qu'il était allé pêcher.

— Et vos poissons?

— Ils n'ont pas mordu. Je rentre bredouille!

On l'enferma dans sa chambre pendant que les cinq policiers continuaient leur fouille dans mon bureau. Le mandat de la police était clair: ordre de perquisitionner, même de nuit.

Jenny fut embarquée la première. Les policiers fouillèrent ensuite la chambre de Pierre et l'emmenèrent aussi.

Enfin la *Bupo* déverrouilla la porte de la salle à manger qu'elle perquisitionna en ma présence, passant ensuite à la salle de bains et à la cuisine. Minuit avait sonné depuis longtemps quand je fus emmené à mon tour. Au moment de fermer mon appartement dont les stores avaient été baissés, je protestai contre le fait que la police y laissait seule ma chatte qui, si nous restions emprisonnés, mourrait de faim et je les menaçai de porter plainte dans ce cas pour avoir martyrisé un animal.

— Avez-vous quelqu'un chez qui l'on puisse laisser ce chat pendant votre détention?

— A une heure du matin, avec cinq policiers de la *Bupo*! Non, je ne connais personne.

— Alors, on l'embarque aussi!

Et Minou fut enfermé dans ma cellule, vraisemblablement inculpé de complicité du crime d'avoir adressé un recours à l'Assemblée fédérale! Mais je dois à la vérité historique d'ajouter qu'il ne resta que trois jours en prison préventive et ne fut ni interrogé, ni inculpé, ni condamné. A la direction du Département de justice et police du canton de Zurich siégeait un socialiste, Jacques Kägi, ancien cheminot et bon garçon qui eut l'intelligence de découvrir que l'emprisonnement d'un chat était contraire à la protection des animaux! Il ordonna aussitôt la libération provisoire de Minou qui fut confié à une employée de la prison pendant notre détention. Mais ce même conseiller d'Etat socialiste ne découvrit pas que mon fils, qui n'avait que dix-huit ans et était donc encore mineur, ne devait pas être emprisonné, mais remis aux juges préposés à la juridiction des mineurs. Seule l'incarcération du chat l'avait préoccupé.

Nous restâmes vingt jours en prison durant lesquels la police fédérale s'installa dans notre logement, relevant les stores pour

donner l'impression que nous étions chez nous. Elle y reçut et ouvrit mon courrier et installa entre le rez-de-chaussée et le premier étage que nous habitions une permanence policière, véritable souricière qui happait au passage tous ceux qui venaient sonner à ma porte et les conduisait au poste pour y être interrogés.

L'enquête de la Police fédérale étant terminée, nous fûmes remis en liberté provisoire et j'allai chercher Minou, tout heureux de quitter sa pension et de se retrouver parmi nous.

Nous étions convenus tous trois, avant notre arrestation, de déclarer en cas d'interrogatoire que nous avions donné à l'imprimeur l'ordre de tirer 300 exemplaires du recours. Mais l'imprimeur, qui avait lui-même dénoncé à la police cette «propagande communiste», affirmait qu'il s'agissait de 4000 exemplaires, ce qui était aussi inexact que notre chiffre de 300.

Quelques semaines passèrent. Puis un juge d'instruction extraordinaire fut désigné en la personne d'un jeune juriste borné, Me Wüst, qui nous convoqua, le même jour mais à des heures différentes, Pierre le premier, puis moi-même et finalement Jenny. Je conseillai à Pierre de prendre avec lui sa brosse à dents pour le cas où il serait de nouveau arrêté. Il ne revint pas, et moi pas davantage. Puis ce fut le tour de Jenny qui était convoquée pour deux heures de l'après-midi. En rentrant du travail à midi, elle trouva le logis désert et comprit ce qui l'attendait. Mais devant la porte du logement elle vit un panier contenant deux kilos de raisinets (petites groseilles rouges) égrenés et la quantité suffisante de sucre — denrée fort rare en cette période de guerre — pour en faire de la confiture. C'était accompagné d'un gentil mot d'amis dévoués. Avant de quitter le logis avec sa brosse à dents, Jenny mit le tout ensemble dans une bassine pour éviter que les fruits ne se gâtent.

Notre sort était ainsi fixé pour un temps indéterminé. Nous fûmes à nouveau incarcérés, mais cette fois à la prison de district de Zurich, et le chat fut remis à sa pension par la police. L'instruction recommença et la police, une fois de plus, prit possession de notre chez-nous.

Le juge d'instruction nous mit au secret par crainte de collusion après quelques semaines de libération provisoire et les interrogatoires de la police. Mais il utilisa des moyens de pression et de démoralisation bien dignes du régime policier. Un jour que deux policiers accompagnaient Jenny à notre domicile pour y chercher du linge propre et pendre une petite lessive laissée dans la baignoire, ils

l'informèrent en rentrant à la prison que sa mère était morte. Elle demanda aussitôt à voir le juge d'instruction qui lui confirma cette nouvelle. Jenny écrivit aussitôt à notre fille qui, alors mariée, habitait Lausanne, pour la prier de nous excuser de ne pouvoir être présents aux obsèques. Elle reçut pour réponse la nouvelle que sa mère n'était pas morte. Sachant que la mère de Jenny était souffrante, le juge d'instruction Wüst avait remarqué dans notre courrier un faire-part mortuaire et, sans l'ouvrir, il avait communiqué, puis confirmé le décès de la mère de Jenny... alors qu'il s'agissait d'un oncle!

Le directeur de la prison vint un certain jour me trouver dans ma cellule, l'air bouleversé, et me demanda si je ne pouvais faire quelque chose pour mon fils qui était dans un état inquiétant de démoralisation sous l'effet de son incarcération. J'entendais effectivement, depuis quelques jours, par la fenêtre de ma cellule qui donnait sur la cour intérieure, les sanglots d'un détenu qui chialait. Sachant que Pierre avait supporté la prison préventive à la caserne de la police sans en être le moins du monde déprimé, j'étais étonné de ce que me disait le directeur de la prison et je lui dis:

— Que puis-je faire pour mon fils? Je suis emprisonné et au secret comme lui.

— Vous pourriez peut-être passer aux aveux devant le juge d'instruction.

— J'ai dit au juge d'instruction ce que j'avais à dire. Je ne puis ajouter autre chose sans mentir. Je regrette de ne rien pouvoir faire pour mon fils.

Pendant plusieurs jours j'entendis encore ces hurlements et à l'idée qu'ils venaient de Pierre je m'en faisais un sérieux souci. Puis, tout en restant angoissé, je me dis qu'il finirait par se calmer.

Après les treize jours où je fus gardé au secret, privé de lectures, même des livres pieux de la bibliothèque de la prison, alors que Jenny était autorisée à recevoir de la lecture, nous fûmes remis en liberté. Réunis les trois à la sortie, je posai à Pierre la question, devant le directeur qui nous libérait:

— Qu'est-ce qui t'est arrivé?

— Mais rien!

— Le directeur est venu me dire que tu étais déprimé!

— Déprimé? Moi qui chantais et sifflais l'*Internationale* et d'autres chants la journée durant!

Le directeur rougit mais ne pipa mot.

Au cours de ma détention j'avais remarqué que le rata m'était quelquefois apporté dans des gamelles qui portaient gravé dessous superficiellement par quelque détenu, sans doute au moyen de la cuiller qui accompagnait la pitance, l'insigne de la faucille et du marteau. J'en fis de même et peut-être d'autres aussi. L'idée, partie de Pierre, avait fait boule de neige au point qu'un gardien se rendit finalement dans sa cellule en portant une pile de gamelles toutes marquées de la faucille et du marteau et se plaignit amèrement à lui d'avoir ainsi détérioré la précieuse vaisselle de la prison. Pierre répondit par un grand éclat de rire: «C'est vrai, j'en ai gravé un, peut-être le premier!»

En rentrant chez nous, nous nous racontions ainsi nos impressions drôles et moins drôles de ces treize jours de détention. Et quelle fut notre surprise, en ouvrant la porte de la cuisine, de trouver sur la table quelques pots de confiture aux raisinets que la police, fort à l'aise dans notre logis, avait confectionnée elle-même. Puis Jenny alla rechercher Minou.

Pendant notre détention, la presse socialiste et la presse bourgeoise de gauche, démocrate, dénonça ces pratiques de la *Bupo*, protestant publiquement et vigoureusement contre les méthodes insidieuses et irrégulières du juge d'instruction Wüst et contre cette nouvelle incarcération en liaison avec une nouvelle instruction, déjà close par la police.

Le Conseil fédéral avait décidé que les délits prévus par son arrêté du 6 août 1940 interdisant toute activité communiste étaient du ressort de la justice fédérale. Mais, peu soucieux de respecter ses propres décisions, il nous déféra au Tribunal de district de Zurich. Le procureur réclamait trois mois de prison pour Jenny et Pierre et six mois pour moi.

Jenny fut acquittée, Pierre condamné à deux semaines de prison et moi-même à un mois réputé subi par les trente-trois jours de prison préventive. Me Zellweger, notre défenseur, interjeta appel contre cette sentence au Tribunal cantonal qui confirma l'acquittement de Jenny, réduisit ma peine à deux semaines de prison et constata que toute l'instruction menée par la police et le juge d'instruction contre Pierre, encore mineur, était illégale. Il n'aurait pas dû être arrêté, ni passer en tribunal ordinaire, mais être remis au juge des mineurs.

Le Tribunal cantonal renvoya donc son cas au Tribunal des mineurs

où il fut cité alors qu'il venait d'avoir dix-neuf ans, âge réglementaire pour être jugé par un tribunal ordinaire, et fut acquitté! On l'avait emprisonné pendant trente-trois jours illégalement et condamné à huit jours de prison tout aussi illégalement. Si cette condamnation avait figuré dans son casier judiciaire, elle l'eût empêché de poursuivre ses études universitaires.

XXVI

LE PACTE HITLER-STALINE

Le 23 août 1939, quelques jours avant l'agression de l'Allemagne hitlérienne contre la Pologne et le début de la Deuxième Guerre mondiale, Ribbentrop signait à Moscou, avec Molotov, en présence de Staline, un pacte de non-agression entre l'URSS et l'Allemagne hitlérienne. La nouvelle me fut communiquée le 24, à six heures du matin, par Marino Bodenmann, alors rédacteur de la *Freiheit*, à Bâle, qui me réveilla en sursaut. Ma première réaction orale fut:

— Merde! Il ne manquait plus que cela!

— Que faire?

— Naturellement chercher à l'expliquer par la volonté de l'URSS de rester en dehors du conflit et de maintenir son peuple en paix.

C'est ce que nous fîmes.

Cependant je ressentis cette nouvelle volte-face de Staline comme une trahison de toute notre politique de lutte contre le fascisme et pour la paix. Car il était évident que Hitler, avant d'engager la guerre, voulait s'assurer de ne pas être inquiété à l'Est. L'Allemagne ne pouvait lutter sur deux fronts et le pacte de non-agression lui assurait, sinon l'aide militaire directe, du moins la passivité bienveillante de l'URSS et une partie du ravitaillement dont l'Allemagne avait besoin. Par ce pacte, Staline s'engageait à ne venir en aide à aucune puissance qui pût «attaquer» l'Allemagne hitlérienne.

Jamais je n'avais éprouvé de sympathie pour Staline. Il est des gens qui vous inspirent d'emblée une sorte de répulsion, et Staline était pour moi de ceux-là bien avant déjà que je n'entre en conflit avec sa politique — une aversion du reste réciproque.

Staline changeait de politique subitement. Après avoir combattu et liquidé Trotsky et Zinoviev, il avait appliqué leur politique contre

les koulaks et contre la socialdémocratie, si brutalement que les tritskystes eux-mêmes en avaient été effrayés. Puis, après avoir combattu Boukharine et l'avoir condamné, il avait appliqué sa politique de front unique et de front populaire après le Septième congrès mondial. Enfin, après avoir livré des armes et des officiers à la République espagnole en lutte contre les hordes fascistes de Franco, de Hitler et de Mussolini, il s'alliait maintenant à l'Allemagne hitlérienne. Car ce pacte de non-agression était une véritable alliance. La preuve en a été apportée plus tard.

Ce pacte ne fut que le commencement d'autres trahisons: l'invasion de la Pologne par l'armée rouge et son partage avec Hitler, l'agression contre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie et leur annexion à l'URSS, alors que Lénine avait reconnu leur indépendance, deux guerres d'agression contre la Finlande et l'annexion d'une partie de son territoire. Mais là ne s'arrêtèrent pas ses trahisons et ses appétits impérialistes. L'URSS adhéra au pacte dit anti-comintern et discuta avec l'Italie, l'Allemagne et le Japon de projets nettement impérialistes du type de ceux que Lénine avait toujours combattus au cours de la Première Guerre mondiale. Un premier accord, ébauché à Moscou en 1940, prévoyait à l'article 2:

«L'Allemagne, l'Italie, le Japon et l'URSS s'engagent à respecter leurs sphères d'influence mutuelles. Dans la mesure où ces sphères d'intérêt entrent en contact entre elles, ils se consulteront régulièrement entre eux d'une façon amiable pour les problèmes s'élevant de ce fait.

L'Allemagne, l'Italie et le Japon déclarent pour leur part qu'ils reconnaissent l'étendue actuelle des possessions de l'URSS et qu'ils les respecteront.» [1]

... et à l'article 3:

«L'Allemagne, l'Italie, le Japon et l'URSS s'engagent à ne s'affilier à aucune combinaison de puissances et à ne soutenir aucune combinaison de puissances dirigée contre l'une des quatre puissances.

Les quatre puissances se prêteront mutuellement assistance de toutes les façons en matière économique et compléteront et étendront les accords existant entre elles.»

---

[1] Ce texte et les suivants sont tirés de la publication du Département d'Etat américain *La Vérité sur les Rapports germano-soviétiques de 1939 à 1941* (p. 192 ss.), qui reproduit un certain nombre de documents officiels allemands trouvés en 1945 par les armées américaines et britanniques dans les archives du Ministère allemand des affaires étrangères. La traduction française a paru en 1948 à Paris aux Editions EFE.

Une autre ébauche d'un protocole secret préparé à Moscou prévoyait:

«A la signature aujourd'hui de l'accord conclu entre eux, les représentants de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon et de l'URSS déclarent ce qui suit:

1) l'Allemagne déclare que, mis à part les revisions territoriales en Europe, à réaliser à la conclusion de la paix, ses aspirations territoriales sont centrées sur les territoires d'Afrique centrale;
2) l'Italie déclare que, mis à part les revisions territoriales en Europe, à réaliser à la conclusion de la paix, ses aspirations territoriales sont centrées sur l'Afrique du Nord et du Nord-Est,
3) le Japon déclare que ses aspirations territoriales sont centrées sur la zone d'Extrême-Orient au sud de l'île impériale du Japon;
4) l'URSS déclare que ses aspirations territoriales sont centrées sur le sud du territoire national de l'URSS en direction de l'océan Indien.

Les quatre puissances déclarent que, le règlement des questions particulières restant réservé, elles respecteront mutuellement ces aspirations territoriales et ne s'opposeront pas à leur satisfaction.»

Enfin, le 26 novembre 1940, l'ambassadeur d'Allemagne en URSS, von Schulenburg, envoyait le télégramme suivant à Ribbentrop:

«Très urgent — Moscou, le 26 novembre 1940.
Strictement secret
N° 2362 du 25 novembre
Pour le Ministre du Reich en personne

Molotov m'a demandé de lui rendre visite ce soir et en présence de Dekanosov m'a déclaré ce qui suit:

«Le Gouvernement soviétique a étudié le contenu des déclarations du ministre des Affaires étrangères du Reich dans le cours de la conversation finale du 13 novembre, et prend la position suivante:

Le Gouvernement soviétique est disposé à accepter l'esquisse de pacte des quatre puissances dont le ministre des Affaires étrangères du Reich avait marqué les contours au cours de la conversation du 13 novembre ayant trait à une collaboration politique et au soutien économique réciproque, sous les conditions suivantes:

1) à condition que les troupes allemandes soient immédiatement retirées de Finlande qui, selon la convention de 1939, appartient à la sphère d'influence de l'URSS, simultanément l'URSS entreprend d'assurer des relations pacifiques avec la Finlande et de protéger les intérêts allemands en Finlande (exportation de bois de construction et de nickel);

2) à condition que, dans le cours des quelques semaines à venir, la sécurité de l'URSS dans les détroits soit assurée par la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle entre l'URSS et la Bulgarie, laquelle est géographiquement située à l'intérieur de la zone de sécurité des frontières de la mer Noire de l'URSS, et par l'établissement d'une base pour les forces terrestres et navales de l'URSS, à portée du Bosphore et des Dardanelles, par le moyen d'un bail à long terme;

3) à condition que la zone sud de Batoum et de Bakou, en direction générale du golfe Persique, soit reconnue comme le centre des aspirations de l'URSS;

4) à condition que le Japon renonce à ses droits aux concessions charbonnières et pétrolières dans le nord de Sakhaline.

» Conformément à ce qui précède, l'esquisse du protocole concernant la délimitation des sphères d'influence, telles que le ministre des Affaires étrangères du Reich en avait indiqué les contours, aurait à être modifiée de façon à stipuler que le centre focal des aspirations de l'URSS se trouve au sud de Batoum et de Bakou, en direction générale du golfe Persique.

» De même, l'esquisse du protocole d'accord entre l'Allemagne, l'Italie et l'URSS ayant trait à la Turquie devrait être modifiée de façon à garantir une base pour des forces navales légères et pour des forces terrestres soviétiques sur le Bosphore et les Dardanelles par le moyen d'un bail à long terme comprenant — au cas où la Turquie se déclarerait disposée à se joindre au pacte des quatre puissances — une garantie de l'indépendance et du territoire turcs par les trois pays précités.

» Ce protocole devrait prévoir que, au cas où la Turquie se refuserait à se joindre aux quatre puissances, l'Allemagne, l'Italie et l'URSS sont d'accord pour mettre au point et exécuter les mesures militaires et diplomatiques nécessaires, et un accord séparé à cet effet devrait être conclu.

» De plus, il devrait y avoir accord sur:

a) un troisième protocole secret entre l'Allemagne et l'URSS concernant la Finlande (voir le point 1 ci-dessus);

b) un quatrième protocole secret entre le Japon et l'URSS concernant la renonciation du Japon aux concessions charbonnières et pétrolières du nord de Sakhaline (en échange d'une compensation adéquate);

c) un cinquième protocole secret entre l'Allemagne, l'URSS et l'Italie reconnaissant que la Bulgarie est géographiquement incluse dans la zone de sécurité des frontières de la mer Noire de l'URSS et que c'est par conséquent une nécessité politique qu'un pacte d'assistance mutuelle soit conclu entre l'URSS et la Bulgarie, qui n'affectera en rien le régime intérieur de la Bulgarie, sa souveraineté ou son indépendance. »

En conclusion, Molotov déclara que la proposition soviétique prévoyait cinq protocoles au lieu de deux envisagés par le ministre des Affaires étrangères du Reich. Il aimerait recevoir une déclaration sur le point de vue allemand. »

Le partage du monde en zones d'influence avec les Etats fascistes, dont l'impérialisme et l'anticommunisme étaient patents, mettait l'URSS au rang des Etats impérialistes. Staline cherchait à étendre son influence dans le monde non pour libérer des peuples, mais pour les assujettir et les exploiter. Ce sont les prétentions exorbitantes de Staline qui voulait, sans coup férir, tirer tous les avantages, qui indisposèrent Hitler et le décidèrent, en juin 1941, à attaquer l'URSS.

Hitler écrivit à Mussolini le 21 juin 1941 pour l'aviser de sa décision d'attaquer l'URSS, une lettre qui se terminait par le passage suivant:

«Pour terminer, laissez-moi vous dire une chose encore, Duce. Depuis que j'ai tout surmonté pour arriver à cette décision, je me sens à nouveau l'esprit libre. L'association avec l'URSS, malgré la sincérité totale des efforts faits pour arriver à une conciliation, m'a néanmoins été souvent très pénible, car, d'une façon ou de l'autre, elle m'apparaissait comme une rupture avec toute mon origine, mes conceptions et mes obligations antérieures. Je suis heureux maintenant d'être soulagé de ce tourment moral. »

Staline n'avait pas de tels scrupules!

Ce fut alors l'agression de l'Allemagne contre l'URSS et l'avance allemande jusqu'aux portes de Leningrad, de Moscou et de Stalingrad et l'alliance des Soviets avec les impérialistes occidentaux.

A Yalta, ayant une nouvelle fois changé de politique, Staline s'entendit avec Roosevelt et Churchill pour partager entre eux le monde en zones d'influence. L'URSS s'unissait ainsi à l'impérialisme britannique et à l'impérialisme américain pour un nouveau partage du monde qui lui assura d'importants territoires et le protectorat sur toute l'Europe de l'Est. Ni Khrouchtchev, qui condamna la politique stalinienne à l'intérieur du pays, ni ses successeurs n'ont modifié la politique de conquêtes impérialistes de Staline qui n'a fait que perpétuer et amplifier la politique impérialiste de la Russie des tsars.

Ce n'est qu'à la fin de la guerre que le caractère impérialiste de la politique de Staline devint manifeste. Le pacte Hitler-Staline de 1939 n'était qu'un début. Malgré nos tentatives de comprendre et d'expliquer, beaucoup de membres et de militants en vue du

Parti communiste suisse démissionnèrent, entre autres Otto Schütz, devenu plus tard secrétaire du Cartel syndical du canton de Zurich et conseiller national du Parti socialiste, et Max Wullschleger, devenu par la suite membre socialiste du gouvernement de Bâle-Ville. La perte des deux sièges communistes lors des élections d'octobre 1939 au Conseil national est due à cet acte inouï de Staline resté incompréhensible pour les électeurs communistes.

Une fois encore je restai à mon poste de président du Parti communiste suisse. Certes je n'ai jamais considéré, comme Nicole, que le national-socialisme de Hitler fût un «socialisme viril» et j'ai continué à combattre Hitler en le dénonçant comme le pire des fauteurs de guerre, impérialiste et tortionnaire, considérant le pacte Hitler–Staline comme une félonie que la dissolution de l'Internationale communiste en 1943 ne fit que confirmer. Mais je me disais que Staline n'était pas immortel et que le parti de Lénine finirait par le liquider.

Lorsque Hitler envahit l'URSS, je compris que sa victoire contre l'URSS serait une catastrophe sanglante pour la liberté des peuples et des individus. L'Union soviétique était menacée et envahie parce que Staline avait fait confiance à la signature de Ribbentrop et aux avances de Hitler. Staline ne tint aucun compte des avertissements que lui firent parvenir les Anglais concernant la préparation de l'agression de l'URSS par Hitler. Les troupes soviétiques postées à la frontière occidentale furent surprises dans leurs lits et faites prisonnières sans un coup de feu, ainsi que nous l'ont raconté des prisonniers soviétiques réfugiés en Suisse.

C'est l'Union soviétique et les libertés du monde qu'il fallait sauver. Malgré Staline et contre sa politique, le sort de ce qui subsistait de la Révolution russe et celui des démocraties capitalistes occidentales étaient liés contre le fascisme menaçant. On ne pouvait être neutre dans un tel conflit. En dépit de ma méfiance et de mon opposition croissante envers Staline et sa politique, je restais engagé dans la lutte contre le fascisme, aussi bien en Suisse que dans le monde. Staline n'était pas la Révolution russe, ni le socialisme. Pour moi il était un traître dont le parti de Lénine aurait raison. Je faisais encore confiance, comme avant, à la capacité de la Révolution russe et du Parti communiste soviétique de redresser la situation, comme ils l'avaient fait dans l'Internationale communiste au Septième congrès mondial.

Mais une situation nouvelle était issue de l'arrivée de Hitler au

pouvoir et de ses victoires. Si la Première Guerre mondiale avait opposé la socialdémocratie liée aux gouvernements de guerre aux internationalistes de Zimmerwald, opposition qui eut pour conséquence la scission du mouvement ouvrier mondial, la lutte contre le fascisme réunissait socialistes, communistes et démocrates pour la défense de la liberté, inséparable du socialisme, tous fraternellement unis dans les camps de concentration, dans la résistance armée, dans la conspiration contre les agresseurs et leurs sanglantes exécutions. Devant l'ennemi commun, la raison de la scission de 1920 disparaissait.

ANNEXE I

ARTICLES ET EXTRAITS D'ARTICLES NÉCROLOGIQUES SUR JULES HUMBERT-DROZ

LA SUISSE (18 octobre 1971)

«HUMBERT-DROZ ET LÉNINE»

On ne peut guère parler de Jules Humbert-Droz sans associer son nom à celui d'un autre grand homme: Lénine. Il fut en effet l'un des Européens de l'Ouest qui connurent le mieux le fondateur de la Russie soviétique. J. Humbert-Droz était aux côtés de Vladimir Ilitch Oulianov durant l'enfance de la grande révolution soviétique, notamment au cours du Troisième congrès du Parti communiste, à Moscou, en 1921, où il occupait le poste de secrétaire.

J'avais eu l'occasion, alors qu'on célébrait le centième anniversaire de la naissance de Lénine, de rencontrer M. Humbert-Droz, et de le questionner au sujet de la personnalité du grand homme d'Etat. Jamais je n'oublierai la façon dont mon interlocuteur me retraça les séquences de vie que Lénine et lui eurent en commun. A quelque quatre-vingts ans, J. Humbert-Droz conservait des souvenirs extraordinairement précis de cette époque exaltante pour le socialisme international, des souvenirs qu'il faisait revivre avec une actualité quasi hallucinante. D'une manière extrêmement simple, il décrivait celui qui fut pour lui un camarade, autant qu'un maître à penser, «*un praticien dans l'acception entière du terme qui vivait la théorie de Marx en situation, intensivement*». Et il ajoutait: «*C'est une aberration que de parler de marxisme-léninisme, car ni Marx ni Lénine n'ont voulu créer un système, une ligne de conduite définitive pour la classe ouvrière.*» Lorsqu'on l'interrogeait sur le paradoxe apparent qui existe entre l'espoir de la libération de l'homme qu'a toujours nourri Lénine et la situation actuelle en URSS, Jules Humbert-Droz devenait pensif. Et il se faisait lui-même théoricien de l'absolu, déclarant «*qu'une adaptation devait avoir lieu dans les pays socialistes. Le capitalisme d'Etat* (sous-entendu le régime soviétique actuel), *c'est l'antichambre.*» Il espérait sincèrement, profondément, en socialiste authentique, voir s'ouvrir un jour la porte de la chambre... Car J. Humbert-Droz ne pouvait souffrir la compromission. Il était devenu socialiste comme il avait été pasteur à ses débuts, de tout son être.» *Maxime Chatenay.*

L'IMPARTIAL (18 octobre 1971)

«... Pour beaucoup d'habitants de ce pays, il était encore ce révolutionnaire au verbe dur, aux yeux ardents, à la crinière de lion, dont l'image trônait, dans l'avant-guerre, sur maintes bibliothèques ou secrétaires familiaux, dans les milieux de gauche ou de l'Union chrétienne...

Pasteur d'abord, il se donna avec la ferveur des premiers chrétiens. Jamais toutefois il ne parvint à s'insérer dans cette Eglise nationale, dont, nourri dans le sérail, il connaissait tous les détours. Quelque chose lui manquait.

Lénine vint. Il y crut. Il le préféra à cette Eglise qui le laissait insatisfait, à ce Dieu qu'il cherchait et qu'il ne trouvait pas. Mais les jours de son guide étaient comptés. Si ce dernier eût vécu davantage, Jules Humbert-Droz se serait-il senti plus à l'aise dans les rangs du Parti communiste? On peut en douter. Certes, il portait au leader soviétique un attachement très profond et durable et il a soutenu jusqu'à ses derniers jours que le communisme actuel n'était qu'une perversion de la pensée léniniste. Il estimait, en outre, qu'il était resté, lui, beaucoup plus fidèle à cette pensée en adhérant au socialisme...

Passé à la socialdémocratie, Jules Humbert-Droz s'y voua corps et énergie. Secrétaire du Parti socialiste suisse, il fut d'une efficacité inégalée à ce jour. Ce n'est cependant pas lui faire injure que d'affirmer qu'il ne s'y sentit jamais complètement à l'aise. Lorsqu'il en parlait à ses intimes, il le reconnaissait d'ailleurs. Dans ce monde également, comme pour l'albatros, ses ailes trop grandes l'empêchaient de marcher comme il l'eût voulu...»

Willy Brandt.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE (18 octobre 1971)

«COMMUNISTE DE LA PREMIÈRE HEURE, RENIÉ PAR MOSCOU»

Avec tristesse, nous saluons aujourd'hui le départ d'un Chaux-de-Fonnier qui restera, dans le «musée imaginaire» de sa ville et de son pays, à côté d'un Cendrars, d'un Le Corbusier, d'un Grock ou d'un Albert Béguin — de ces hommes divers, non conformistes, vigoureux, dont la vie a toujours illustré le même paradoxe: le climat jurassien leur a donné la force de caractère dont ils se sont très tôt servis pour enfoncr la fenêtre, pour s'éloigner, pour se mesurer avec le vaste monde.

Humbert-Droz, secrétaire de la Troisième Internationale, comploteur de haut vol, «œil de Moscou», détesté, poursuivi d'un bout du globe à l'autre, mais œil si vif et pénétrant qu'on lui doit aujourd'hui le témoignage le plus complet sur la naissance d'un mirage — la Révolution prolétarienne — bientôt écrasée sous le poids d'un empire — la Russie stalinienne — fut l'enfant terrible de notre peuple sage. Et souvent ces voyous-là, quand leurs parents les ont chapitrés, punis, maudits, chassés à tous les diables, s'en reviennent plus chargés de gloire et de hauts faits que leur famille n'avait pu raisonnablement l'imaginer. Alors sonne l'heure de la réconciliation.

Pasteur à peu près athée — Dieu, pour lui, figurait la conscience de l'homme, et Jésus ne portait que le drapeau des non-violents — il avait

mis sa rigueur, son intransigeance morale au service du communisme. Il avait quitté son canton dans le fracas des polémiques, des poursuites pénales, des exclusions et du scandale. Moscou ne l'aurait pas non plus supporté très longtemps. Les autorités soviétiques ne durent-elles pas, en 1928, le traduire devant une commission disciplinaire: il avait... célébré Noël en allumant un sapin dans sa chambre! Et cet incident, moins sérieux que symbolique, précédait naturellement de plus graves et plus dangereux affrontements. Il servit la cause avec une efficacité, un talent, une autorité qui faisaient souvent trembler les camarades français, italiens, espagnols, allemands ou sud-américains dont il dirigeait et coordonnait les activités subversives. Mais le dictateur qui s'installait sur le trône encore chaud des tsars ne pouvait avoir pour collaborateurs que des esclaves. Humbert-Droz faillit, comme tant d'autres, le payer de sa vie. En 1937, il ne put sortir d'URSS, et regagner la Suisse, qu'au prix d'un marchandage odieux. Il promettait d'écrire ici des articles destinés à salir la mémoire de son «patron» Boukharine, et de surveiller, en outre, les démarches d'un camarade suspect de déviationnisme. Promesses qu'il se gardera de tenir. Et le Parti communiste suisse l'exclura pour crime de lèse-divinité.

Il entre dans les rangs socialistes, et reconnaît sans détour et sans byzantinisme que la révolution mondiale a raté. Non, croit-il, parce que son idéal même était faux. Mais parce que les ambitions l'ont trahie.

— Et si, lui demande-t-on, vous pouviez récrire l'Histoire...?

Il répond:

— Je ferais que Lénine vive. Il aurait empêché la déchirure fatale entre Staline et Boukharine. D'abord, il était très humain. Beaucoup plus que Trotsky lui-même, qui voulait régner en militaire, et briser par la mobilisation les grèves des prolétaires mécontents. Lénine savait bien aussi qu'une grève, dans un régime socialiste, c'est une contradiction. Mais il ne se payait pas de mots. Il professait que l'Etat révolutionnaire était néanmoins un Etat. Et même un Etat capitaliste. Or donc, jusqu'au jour où les biens et les pouvoirs arrachés aux bourgeois seraient redistribués, l'Etat devrait normalement affronter, tolérer des conflits. Le pire eût été d'installer une longue dictature. Staline, lui, l'a fait. Mais Lénine déclarait qu'on ne crée pas la justice à coups de décrets.

Humbert-Droz ajoute:

— Notre faute était de croire que l'exemple russe valait pour le monde entier. Du reste, il a bel et bien ébranlé tous les régimes bourgeois. Il a permis l'émancipation des peuples colonisés. Il a fait avancer, sous la menace, les ouvriers européens vers des salaires plus décents, vers une sécurité sociale plus juste, vers la cogestion qui maintenant s'amorce... Les travailleurs soviétiques eux-mêmes sont, hélas, parmi les moins bien servis. Preuve qu'il faut chercher d'autres formes de révolutions. Et les faire.

Ces «autres formes de révolutions», quand il publia le tome premier de ses prodigieux *Mémoires* — au début de l'année dernière — son grand âge et sa longue expérience les lui faisaient concevoir plutôt comme des évolutions. Mais pourquoi ne pas dire que, s'il avait fait un bon bout de chemin, l'Histoire en avait fait un, elle aussi, à la rencontre du jeune

homme impatient de 1910? Et que le jeune homme lui-même avait su la tirer fortement par la main?

Un mois après avoir fêté ses quatre-vingts ans, Humbert-Droz disparaît. Il laisse une femme avec laquelle il a pu dans sa carrière d'aventures, de voyages, de prisons, vivre un merveilleux roman d'amour et de fidélité, dont ses livres portent la marque émouvante. Car il était de ceux qui, malgré tous les échecs, réussissent leur vie comme un chef-d'œuvre.

Jean-Marie Vodoz.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE (24 octobre 1971)

«... Etonnante personnalité redécouverte à l'occasion de sa mort grâce à une interview réalisée l'an dernier par Gérard Valbert à l'occasion de la sortie de presse de ses *Mémoires.* Un passionné de justice et de vérité, un infatigable lutteur pour une société sans guerre, sans injustice, sans pauvreté. Inébranlablement, il est resté fidèle à ses convictions, et, paradoxalement, cette fidélité à soi-même et un souci d'efficacité l'ont fait passer du pastorat au journalisme, du socialisme au communisme, avant de redevenir socialiste, mais toujours chrétien et non violent.

Jules Humbert-Droz s'était senti mal à l'aise comme pasteur d'une Eglise qui ne s'occupait que du salut des âmes.

Au soir de sa mort, dimanche — la nouvelle n'était pas encore connue — l'émission protestante a fait allusion à ce vœu de Jules Humbert-Droz. Parler de l'Institut d'éthique sociale était — sans le savoir — comme un hommage à cet acharné défenseur de la paix, de la justice et de la fraternité.»

Daniel Pache.

LE PEUPLE VALAISAN (29 octobre 1971)

«... L'itinéraire politique d'Humbert-Droz, qui le ramena au mouvement socialiste suisse dont il était parti, reflète les cassures du mouvement ouvrier, mais l'homme fut remarquablement fidèle à l'idéal de sa jeunesse...

Humbert-Droz, qui collabora jusqu'au bout, il y a encore quelques mois, au journal socialiste *La Sentinelle* (morte juste avant lui...) était surtout un internationaliste rigoureux. Il n'a jamais perdu foi en l'unité ouvrière et en l'idéal d'une société socialiste.»

JOURNAL DE GENÈVE (19 octobre 1971)

«Quelques souvenirs»

Lorsque j'étais collégien, à La Chaux-de-Fonds, Jules Humbert-Droz faisait figure de personnage. Frais émoulu de la Faculté de théologie, cet homme, destiné semblait-il à répandre le message évangélique, était très tôt guetté par la frénésie révolutionnaire.

Cheveux en bataille — il avait renoncé au port du chapeau bien avant que ce ne fût devenu la mode — le visage encadré d'une forte barbe au poil naturellement frisé, la moustache effilée, l'œil vif derrière le pince-nez,

il avait, en plus jeune, quelque chose qui rappelait un autre socialiste à la vie ardente et agitée, le Français Jules Guesde.

Jules Humbert-Droz, je le revois en pleine action, dans l'après-midi du 14 novembre 1918, devant le monument Numa-Droz, dressé sur la place de la Gare dans la cité horlogère.

Par milliers, les ouvriers avaient répondu à l'appel du comité de grève. Un délégué des syndicats avait tenu des propos relativement modérés. Quand Jules Humbert-Droz monta à la tribune, le ton changea. On passait de l'administration à l'imprécation et à la menace. «Si le Conseil fédéral ne cède pas, il sautera!» clama le poing levé vers le ciel l'ancien pasteur devenu propagandiste de la foi marxiste.

Ce nouveau prophète avait, en effet, quitté le ministère pour le journalisme. Il était entré à la *Sentinelle* où brillaient alors Charles Naine et Emile-Paul Graber. Le néophyte avait été immédiatement séduit par la Révolution bolcheviste et ne cachait pas son admiration pour Lénine. Ses patrons étaient loin de partager tous ses enthousiasmes. Charles Naine avait même été amené à préciser, à la suite de quelques articles de son jeune collaborateur que lui, l'ancien, était bien décidé «à crever dans la peau d'un démocrate».

Le Conseil fédéral ne céda ni ne sauta. En revanche, la bisbille s'installa à la rédaction du quotidien socialiste jurassien et quelques mois après la fin de la grève générale, Jules Humbert-Droz avait choisi entre la Deuxième et la Troisième Internationale...» *G. P.*

RADIO–JE VOIS TOUT (5 novembre 1971)

«... L'existence de Jules Humbert-Droz illustre à merveille les contradictions de la gauche et de l'extrême gauche en Europe. L'homme est sorti indemne du guêpier, grâce à ses qualités d'humanisme. C'est à cette seule vertu qu'il doit ses revirements entre socialisme et communisme. Et non point à quelque opportunisme. Ce qu'il était opportun de rappeler ici...» *Cl. D.*

LA SUISSE (2 novembre 1971)

LE BONJOUR DE JACK ROLLAN

«Durant cette pause qu'a faite votre bon journaliste, quelques sujets ont passé entre les gouttes. J'en ai fait un petit bouquet — qui ne remplacera pas celui que j'ai négligé d'aller porter sur la tombe de ce Suisse illustre mort l'autre jour.

Je vais peu aux enterrements. Je crois si peu à cette formalité que je ne suis pas même certain d'aller au mien. La plupart du temps, ceux qui vont aux enterrements le font pour se montrer. Mais justement, pour une fois, à cet enterrement-là j'aurais voulu moi aussi me montrer... pour dire sans paroles: J'ai parcouru plusieurs dizaines de kilomètres pour faire savoir que cet homme avait mon admiration et, même, mon affection. Son courage, sa prodigieuse carrière, sa modestie, son idéal méritaient que l'on se rende par milliers à ses funérailles et que les journaux consacrent

une page à cette cérémonie, et que la télé y dépêche ses meilleurs reporters.
Mais la date des obsèques ne fut pas communiquée; la PRT (Presse–Radio–Télévision) avait autre chose à ne pas faire; les autorités n'annoncèrent même pas qu'elles s'abstiendraient; quant à l'Eglise, ce n'était vraiment pas son bon jour de sortir ses trompettes pour ce mauvais berger...

Et puis, La Chaux-de-Fonds, c'est nettement plus loin que Fribourg. Voilà pourquoi je n'étais pas, vous n'étiez pas, ils n'étaient pas à l'enterrement d'Humbert-Droz.

Il n'y a pas de quoi s'en vanter.»

LE MONDE (5 novembre 1971)

«Jules Humbert-Droz, le plus candide des anciens secrétaires de l'Internationale communiste, qui vient de mourir à quatre-vingts ans dans sa Suisse natale, nous laisse un document irremplaçable: les deux tomes de ses *Mémoires* où nous découvrons à la fois les coulisses du communisme mondial et leur reflet dans une conscience, scrupuleuse, mais prête à croire.

L'ancien pasteur helvétique était arrivé, en 1921, dans le Moscou de la famine, de la guerre civile, du blocus, pour y découvrir la grandeur humaine. Lénine inventait la praxis de la révolution marxiste qui n'avait encore jamais subi le feu du réel. Trotsky forgeait une armée rouge avec des paysans illettrés et montrait une effrayante intransigeance. Boukharine rayonnait de tout son humanisme d'intellectuel communiste profondément enraciné. C'est vers lui qu'allèrent aussitôt les sympathies de Jules et de Jenny Humbert-Droz...

De longues années durant il continua à croire que les déviations ne dureraient pas. Il n'a été définitivement exclu du Parti communiste suisse qu'en 1942. Même après l'exclusion, Jules Humbert-Droz conserva sa confiance dans un socialisme ouvert sur l'humain.»

Dominique Desanti.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE (novembre 1971)

«... Chaque révolution a attiré quelques chrétiens sincères. La grande Révolution française eut entre autres Jacques Roux, le curé rouge. La Commune eut Rossel, protestant cévenol. Vers la Révolution russe se dirigèrent, pour ne citer que les plus connus, le catholique Pierre Pascal, les protestants Raymond Lefebvre et Jules Humbert-Droz. Ce dernier essaya d'abord de regrouper quelques chrétiens d'extrême gauche, en France et en Suisse. Ils étaient alors très peu nombreux, mais on trouvait parmi eux quelques hommes dont la pensée avait suivi un cours assez inhabituel...

Puis vint l'époque des sinistres procès de Moscou. Les deux premiers ne semblent pas avoir troublé Humbert-Droz et il alla jusqu'à écrire une brochure contre Trotsky qu'il accusa d'avoir trahi l'URSS par soif du pouvoir, mêlant ainsi sa voix à la meute déchaînée. Le troisième procès,

au contraire, dirigé contre ses amis droitiers, Boukharine en particulier, changea complètement son état d'esprit. C'est alors qu'il comprit — a-t-il affirmé par la suite — que les aveux des accusés n'avaient aucune valeur. Mais il ne dit rien à ce moment. Agit-il avec trop de confiance, comme l'affirme Dominique Desanti, avec candeur, s'imaginant que les défauts du communisme russe disparaîtraient bientôt? Craignait-il pour lui et les siens? (et dans ce cas ceux qui ne se sont pas trouvés dans une semblable situation n'ont pas le droit de juger son attitude).

Ses enfants avaient déjà été exclus des pionniers et avaient dû changer d'école et il n'est pas certain que la nationalité helvétique eût longtemps protégé la famille. Ou bien partagea-t-il avec tant d'autres ce fétichisme du parti qui veut que l'on considère comme le pire des malheurs le fait de se couper de l'organisation qui est censée représenter le prolétariat, qui pousse à accepter tout au nom de ce parti, qui fit écrire à Paul Vaillant-Couturier, cet autre protestant d'origine: «Si la révolution n'est pas telle que nous l'imaginions, c'est que nous l'imaginions mal.»

Quand il le put, Humbert-Droz regagna la Suisse et ne tarda pas à être exclu du Parti communiste. Il adhéra alors au Parti socialiste dont il fut un dirigeant jusqu'à sa mort.

Ainsi disparaît un des communistes de la période héroïque, dont on peut regretter qu'il ne sut ou ne put réagir avec plus de conviction et de force contre la dégénérescence stalinienne.» *J. Gallienne.*

TAGES-ANZEIGER ZURICH (19 octobre 1971)

«La justice que cet homme a recherchée est certes celle qu'un Royaume de Dieu pourrait offrir, un paradis qui n'est point réalisable sur terre», écrivait, à propos des *Mémoires de Jules Humbert-Droz*, un critique qui affirmait avoir d'autres opinions. Jules Humbert-Droz est certainement l'un des grands utopistes de notre époque. Il a cru en l'avènement d'un «âge d'or» déjà prédit par les prophètes de l'Ancien Testament Josué, Michée et Osée: «Ils forgeront de leurs épées des hoyaux et de leurs lances des serpes; une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre.»

«... Le pasteur protestant neuchâtelois Humbert-Droz, qui termina ses études de théologie en présentant une thèse sur «Christianisme et socialisme», croyait au progrès en tant que «réalisation d'utopies». Récemment encore il déclarait: «J'ai lutté pour améliorer le sort de l'homme et de la société, en étant fidèle aux idéaux du socialisme, la liberté et la paix qui, dans mon idée, sont inséparablement liées à la recherche d'un monde meilleur.» Cet homme, dont le but était d'améliorer le monde, devait, comme son compatriote très proche Le Corbusier, trouver sa renommée à l'étranger. Ayant été l'un des trois secrétaires de l'Internationale communiste, il fut témoin et acteur d'un bouleversement dans l'histoire mondiale dont les résultats l'ont évidemment déçu. Il fut collaborateur de Lénine dans l'édification d'un monde nouveau qu'il espérait meilleur que ce qu'il en advint. Ce qu'il disait de Lénine pouvait peut-être s'appliquer plus encore à lui: «Lénine n'avait pas les allures d'un chef conscient de l'importance de son rôle dans l'histoire. Il était simple et cordial et mettait ses interlocuteurs à l'aise.» Encore à un âge avancé, Humbert-Droz

pensait que si Lénine avait vécu plus longtemps, l'histoire aurait suivi un autre cours. Le Suisse qui en «œil de Moscou» contrôla le développement des partis communistes en France, en Italie, en Belgique et en Amérique latine échappa de justesse aux épurations staliniennes. A une séance du Présidium de l'Internationale communiste le tsar rouge lui cria: «Allez au diable!» Humbert-Droz rentra en Suisse et y resta. «J'étais mûr pour la Sibérie, si j'étais resté là-bas», déclara-t-il plus tard.

Le haut Jura neuchâtelois était au siècle passé, alors que la Fédération jurassienne, socialiste et libertaire, avait son heure de gloire, le foyer des socialistes révolutionnaires. Avec un élan poétique Humbert-Droz glorifie dans ses *Mémoires* l'arbre de son pays, le sapin du Jura, le plus beau, qui se dresse solitaire et libre dans les pâturages, tel un individualiste. Jules Humbert-Droz aussi est resté toute sa vie un individualiste, un non-conformiste, même en se solidarisant toujours avec de grands mouvements d'idées. «J'ai reconnu la nécessité d'être toujours engagé dans l'Eglise, dans le Parti socialiste ou dans l'Internationale communiste.»

«Bien qu'individualiste-né, j'ai toujours considéré que l'union, l'organisation, l'action du grand nombre étaient nécessaires aux profondes transformations sociales. Des conflits ont surgi entre la discipline du groupe auquel j'avais adhéré librement d'une part, et ma liberté individuelle de l'autre. Deux ou trois fois dans ma vie j'ai connu le déchirement de cette nécessité de rompre avec le groupe et de recommencer ma vie.»

Jules Humbert-Droz n'a pas été un suiveur aveugle. Il est resté fidèle à lui-même. «Je n'ai pas cessé moi-même de chercher la vérité. Non pas la vérité absolue, qui n'existe pas, mais l'ensemble des idées et des principes qui dans l'état de nos connaissances et de notre société permet à chaque individu de développer toutes ses facultés dans l'intérêt du progrès commun de la collectivité humaine.»

Un observateur étranger pourrait interpréter comme de l'«instabilité» le fait d'avoir à plus d'une reprise modifié sa manière de penser. Mais «pour rester créateur l'homme doit sans cesse apprécier d'un œil critique le résultat de ses efforts et, partant de ses expériences, modifier s'il le faut ses opinions et son comportement, reconnaître loyalement ses erreurs et avoir le courage de changer d'idées.»

Avec une loyauté désarmante, Jules Humbert-Droz a avoué son «échec» et celui de sa génération. «Ma génération ne peut avoir la présomption de donner des leçons à la jeunesse d'aujourd'hui. Elle lui lègue un héritage bien lourd et n'a réussi qu'à compliquer les problèmes. Nous avons échoué dans nos efforts de renouveler la société pour la rendre pacifique, plus libre et plus heureuse.»

Mais la foi en la «nouvelle génération», en la jeunesse a caractérisé jusqu'à la fin ce lutteur pour «un monde plus juste». «Même dans des circonstances historiques différentes, l'humanité tend toujours au même but. En évitant nos erreurs, nos illusions, nos divisions, en se libérant des tabous et du conformisme qui ont paralysé et amoindri notre effort, les jeunes d'aujourd'hui atteindront peut-être le but; ils s'en rapprocheront certainement.»

Certainement? Les utopies de notre temps sont le plus souvent des utopies «négatives» dans le sens d'Orwell: la crainte d'une destruction

atomique et plus encore aujourd'hui d'une pollution universelle ont ébranlé la foi en un «âge d'or» à venir.

Dernièrement encore je parlais avec Jules Humbert-Droz de la manifestation d'Anet pour la création d'un service civil au cours de laquelle des contre-manifestants mobilisés l'avaient menacé. «Tu vois, j'ai connu pire», me disait-il sans présomption ni résignation. «La haine sourde de cette foule à Anet ne m'a pas touché.» Jules Humbert-Droz est resté inébranlable dans sa foi: un chevalier sans peur et sans reproche.»

Marcel Schwander.

VORWÄRTS, BALE (4 novembre 1971)

«C'était en été 1916, en pleine Première Guerre mondiale. Jules Humbert-Droz était emprisonné au Château de Neuchâtel et attendait sa comparution devant le tribunal militaire. Il avait refusé d'obtempérer à un ordre de marche militaire et encouragé ceux qui avaient reçu le même ordre à en faire autant. Les jeunes socialistes de La Chaux-de-Fonds, de Bienne et de tout le Jura ainsi que les *Jungburschen* de Bâle décidèrent d'organiser une marche sur Neuchâtel. De Bâle nous sommes partis en train jusqu'à Saint-Imier, si je me souviens bien, et avons continué à pied sur Dombresson, puis à travers le Val-de-Ruz en longeant Chasseral et Chaumont pour nous diriger sur Neuchâtel. Un grand nombre de jeunes des villages environnants avaient rejoint notre cohorte. A Neuchâtel les jeunes socialistes du Locle, de La Chaux-de-Fonds, de Bienne et de tout le Jura étaient déjà rassemblés. Nous avons longé la ligne du tram, face au Château, d'où l'on apercevait, très haut, les cellules de la prison. A une fenêtre grillagée flottait un petit morceau de tissu rouge. C'était Humbert-Droz. Cinquante ans ont passé depuis lors. Le 23 septembre dernier il fêtait son 80e anniversaire et aujourd'hui, 17 octobre, il est décédé à La Chaux-de-Fonds, sa ville natale.

... J'ai collaboré bien des années avec Jules Humbert-Droz, en Suisse du temps des *Jungburschen*, à l'Exécutif de l'Internationale communiste, en Espagne en 1931 et 1932, puis chez nous, au secrétariat et à la direction du parti Suisse. Nous avions bien des côtés communs et étions d'accord en bien des choses. Mais il y avait aussi des divergences dans les questions internationales et dans les questions suisses, sur des sujets importants et moins importants. A cela sont venues s'ajouter des difficultés internes dans le parti et des polémiques. En 1942 ce fut la scission...»

Edgar Woog.

FREIER AARGAUER (A. Z.), 10 décembre 1971

«... Il n'y avait pour lui pas de contradiction entre évolution et révolution. Il ne voyait en elles que des formes différentes du développement. Au printemps 1970, lors d'une interview à la Radio suisse, il formulait ainsi sa pensée: «Bien des choses que le passé nous a léguées en culture, en sécurité sociale et en possibilités de développement ne doivent pas être détruites, afin de ne pas avoir à recommencer à zéro. Je ne suis pas

d'avis qu'il faille se déclarer satisfait de la démocratie actuelle, ni de la situation sociale présente. Il faut encore que cela change. Aujourd'hui, quand existent la démocratie et la liberté, il est possible de le faire par les lois, par les moyens démocratiques, même s'il faut parfois secouer un peu la démocratie pour la sortir de son sommeil. Mais c'est une voie beaucoup plus sûre pour s'acheminer vers une société nouvelle que la destruction de ce qui existe déjà pour recommencer tout à nouveau avec une dictature, comme ce qui s'est produit en Russie. C'est la raison pour laquelle je suis en faveur de l'évolution dans les pays où la liberté existe. Dans ceux où règne la dictature, je pense qu'un bouleversement violent sera encore nécessaire.»

Humbert-Droz préconise donc l'évolution là où elle est possible, mais admet que la révolution se justifie là où elle est nécessaire. Il n'est pas question pour lui de substituer l'évolution à la révolution.

... Dans l'interview mentionnée, Raoul Lautenschutz a demandé à Humbert-Droz si l'objectif social qu'il cherchait à atteindre ne reste pas une vague utopie. Jules Humbert-Droz lui donna cette réponse: «Oui, si l'on pense que la paix entre les hommes est une utopie, que la liberté de l'individu est une utopie, que la guerre et la dictature et les traitements inhumains des gens doivent subsister, alors c'est une utopie. Mais je pense que l'humanité vit en société, qu'elle a soif de paix, de liberté et de justice et que l'on ne pourra pas enlever cela du cœur des hommes. La question est de savoir comment parvenir à ce but. Cela doit être fait par les hommes qui sont libres, qui peuvent penser et qui ont un cœur. C'est pourquoi j'estime que tous les efforts dans cette direction ne sont pas une utopie et qu'il n'est possible de continuer à vivre que si cela devient réalité. Aujourd'hui surtout, avec les armes atomiques, si une guerre éclate, l'humanité sera anéantie. C'est pourquoi je pense que, bien que je ne l'aie pas réalisé au cours de ma vie — et je sais parfaitement que ce ne peut être l'affaire d'une génération — j'ai du moins essayé d'orienter ma génération et la jeune génération vers ces idéaux.»

C'est aussi la tâche que conçoivent tous ceux qui voient en Jules Humbert-Droz un précurseur et un lutteur d'avant-garde pour un meilleur ordre social.»

Hans Hellauer.

BERNER TAGWACHT (19 octobre 1971)

«En 1942, Jules Humbert-Droz fut exclu du Parti communiste suisse. La même année il était invité à rentrer au Parti socialiste suisse dont il devint le secrétaire de 1947 à fin 1959. Il y déploya une activité intense, non pas dans l'esprit d'un homme déçu ni d'un idéologue borné, incapable de juger avec objectivité ce qui se passe dans le camp communiste et dans le camp capitaliste.

Le travail d'éducation était l'essentiel de son activité. Inlassablement il se rendait dans toutes les régions du pays pour faire des conférences sur les questions du jour, pour diriger des cours de militants où l'on traitait des problèmes de fond du socialisme, sans qu'il négligeât pour autant l'activité politique quotidienne, le recrutement pour le parti ou la conduite des campagnes en vue de votations ou d'élections. Bien qu'ayant

les qualités d'un intellectuel, il partait du principe que la théorie sans la pratique est aussi fausse que la pratique sans la théorie. Il traitait de préférence les sujets de politique sociale. Il s'accordait moins bien avec certains syndicats, mais donnait aussi, d'autre part, du fil à retordre au Parti du travail communiste quand celui-ci tentait de s'immiscer par-ci par-là à l'aide d'une manœuvre de front unique qu'il décelait sans peine.

Il collabora avec ardeur à la préparation de la revision du programme de 1959 du Parti socialiste suisse. L'emploi de l'expression «socialisme démocratique» lui paraissait alors être un pléonasme, car, disait-il, un vrai socialisme se passe de cet adjectif. Il s'occupa très intensivement des problèmes relatifs aux pays en voie de développement, des mouvements d'indépendance nationale dans le monde entier, sans négliger ceux des Etats satellites de l'Union soviétique. L'aide aux réfugiés a été, sa vie durant, un des devoirs de solidarité qui lui tenait particulièrement à cœur.

Qu'était-il en tant qu'homme et que personne? Au secrétariat du Parti socialiste, où j'appris à le connaître, j'ai trouvé en lui ce qu'on appelle un chic collègue: franc et direct, prêt à donner un coup de main, toujours très actif et jamais présomptueux malgré ses hautes connaissances. Ce n'est pas sans raison que tant d'ouvriers estimaient et aimaient Jules Humbert-Droz. Il avait du temps pour chacun d'eux et ceux-ci sentaient qu'ils pouvaient aussi lui confier leurs soucis et leurs problèmes.

Au secrétariat il avait une fonction de boussole. Nous autres qui étions pragmatiques pouvions souvent juger à son appréciation de la situation du degré de nos déviations à gauche ou à droite, par rapport à la théorie pure. La secrétaire, Anita Hüttenmoser, versée dans l'art d'écrire et de traduire, était la collaboratrice privilégiée et préférée de notre ami, d'ailleurs avec l'assentiment exprès de tout le team du secrétariat. Même le caissier ronchonneur, Hans Gabler qui, en général, n'avait guère de sympathie pour «l'extrême gauchisme», le portait dans son cœur...

... Il est vrai qu'il causa parfois quelques soucis aux présidents du Parti socialiste suisse, Hans Oprecht, Walther Bringolf et Fritz Grütter. Si Humbert-Droz était en général le modèle du membre discipliné du parti, qui observe rigoureusement et applique les décisions prises à la majorité après une discussion approfondie, cette qualité lui faisait défaut dès qu'il s'agissait de questions relatives au militaire, à la lutte contre le danger de guerre. Il était ici confronté avec un très grave conflit de conscience, bien qu'il manifestât de la compréhension pour le principe de la défense nationale. Dans de semblables situations il ne craignait pas, par exemple, de collaborer avec des forces extérieures au parti, voire contraires au Parti socialiste suisse.

Il lui arrivait de faire de grande projets pour une vieillesse plus paisible, mais presque tous se sont évanouis, sinon sa collaboration remarquable de journaliste à la *Sentinelle.* Il reprit domicile dans les Montagnes jurassiennes et y déploya une activité encore inégalée. Le socialisme est reconnaissant à ses promoteurs militants en les conservant jeunes jusqu'à un âge avancé. Aussi Jules Humbert-Droz laisse-t-il au mouvement socialiste suisse et international des ouvrages littéraires de valeur, avant tout une analyse précise de la Conférence de Zimmerwald et des études

sur les divergences survenues plus tard entre le communisme et la social-démocratie.

Ce sont des écrits où Jules Humbert-Droz expose avec clarté sa conception du monde, notamment l'idée que l'homme ne doit pas être contraint de vivre dans l'angoisse et dans la misère, qu'il faut instaurer un système social où personne ne peut être exploité économiquement, où chacun a le droit de vivre libre et de se développer culturellement, un système social qui garantit la paix aux peuples par une entente fraternelle. De là le grand intérêt avec lequel il a suivi l'expérience yougoslave de gestion des entreprises par les ouvriers, expérience dans laquelle il a vu une sorte de salut pour un principe de base du communisme. De là aussi sa participation active, jusqu'à ses derniers jours, aux actions du Conseil suisse des associations pour la paix.»

Fritz Escher.

DER BUND (3 novembre 1971)

«En été 1920, le comité de la gauche du Parti socialiste suisse, sous la présidence d'Ernest Nobs, délégua Jules Humbert-Droz et Walther Bringolf au Deuxième congrès de l'Internationale communiste à Moscou. Dans la salle de fêtes du «nouveau» Kremlin, plusieurs centaines de délégués étaient réunis... Environ quarante pays y étaient représentés. La délégation russe était la plus nombreuse. On y trouvait tous les noms célèbres et connus, sauf Staline... Vraisemblablement sur décision de Lénine, Jules Humbert-Droz fut nommé membre de la commission chargée d'élaborer les conditions d'admission dans l'Internationale communiste.

Ce Deuxième congrès a eu une importance décisive pour le développement ultérieur des organisations communistes et pour leur collaboration internationale. Il a fixé vingt et une conditions dites conditions d'admission pour tous les partis qui voulaient adhérer à l'Internationale communiste. Le procès-verbal original de ce congrès relate que Jules Humbert-Droz y prit la parole à propos des conditions et déclara: «Le parti suisse est connu pour sa tendance centriste, indécise, penchée tantôt à droite, tantôt à gauche en fonction des influences prédominantes. Au congrès d'août de l'année dernière, à Bâle, le parti suisse s'est détaché à l'unanimité de la Deuxième Internationale et a décidé à une grande majorité d'adhérer à la Troisième Internationale. Mais il a nommé comme secrétaires deux représentants qui s'étaient déclarés adversaires de la Troisième Internationale au congrès, Huggler et Graber. Là-dessus la direction du parti reprit en main l'initiative de reconstituer l'Internationale en commun avec le Parti socialdémocrate indépendant d'Allemagne et le Parti socialiste français. Tandis que les délégations du Parti socialdémocrate indépendant d'Allemagne (Dittmann, Stöcker et Crispien) et du Parti socialiste français (Cachin et Frossard) partaient pour la Russie, Paul Faure et d'autres socialistes indépendants d'Allemagne continuaient leurs pourparlers en vue d'une collaboration internationale... Une condition importante me paraît être l'exercice d'un contrôle sévère et continu de l'Exécutif de l'Internationale communiste sur les partis qui y ont adhéré.

Humbert-Droz se prononça pour l'observation des vingt et une conditions.

Après mon retour de ce congrès, Ernest Nobs me convoqua à Zurich pour un entretien, duquel il ressortit clairement que ni Nobs, ni d'autres membres de la gauche socialiste n'étaient disposés à se soumettre aux vingt et une conditions du congrès de Moscou. J'ai moi-même voté à Moscou pour ces conditions. Aujourd'hui, en jetant un coup d'œil rétrospectif, j'avoue sans ambages que cette attitude était fausse. Humbert-Droz lui aussi en a convenu plus tard. De toute manière l'éducation politique ne nous a pas nui, ni à moi-même, ni à Humbert-Droz.

Humbert-Droz accepta la proposition de se laisser nommer secrétaire de la jeune Internationale communiste. Il s'acquitta de manière loyale et disciplinée de sa tâche de secrétaire dans les partis communistes italien et français, comme aussi en Amérique latine. Cela dura jusqu'en 1927-1928.

C'est alors que Trotsky fut déporté d'Union soviétique, pour être plus tard assassiné par un émissaire de Staline. C'est aussi dans cette période que s'inscrit la politique dite ultragauchiste soutenue par Staline qui, après la scission des partis dans d'autres pays, proclama la division des syndicats et la création d'une Internationale syndicale rouge. La désagrégation des partis communistes en dehors de Russie commença. Un radicalisme de façade, le culte de la personne, le reniement des principes, mais la discipline aussi prirent la tête. Staline commença par limoger tous ceux qui n'étaient pas d'accord avec sa ligne et avec celle de son appareil. Boukharine, ami d'Humbert-Droz, fut victime de ces mesures...

Lors de mon séjour à Moscou, vers 1930, je m'entretins longuement avec mon vieil ami Fritz Platten... Quelques jours plus tard je rencontrai Humbert-Droz à l'Hôtel Lux où il logeait. Nous avons conversé près de deux heures sur la situation du mouvement communiste et du parti. Alors déjà j'étais tenu pour un renégat... Il semble bien que notre entretien ait été surveillé et entendu. Certains faits ultérieurs me le font croire. Mais j'étais un moyen de liaison avec l'opposition antistalinienne en Allemagne et j'avais à faire quelques communications importantes à Humbert-Droz. Quand nous nous sommes quittés, notre jugement sur Staline, le stalinisme, l'Internationale communiste et sa politique n'était plus très divergent. Revenu en Suisse, j'annonçai qu'Humbert-Droz ne pouvait tarder à rentrer. Ce qui arriva.

De retour en Suisse après avoir surmonté pas mal de difficultés du côté russe, Humbert-Droz assuma la présidence du Parti communiste suisse. Il fut membre du Conseil national près de deux ans. Vint la Deuxième Guerre mondiale, l'effondrement de l'Internationale communiste et des partis communistes en dehors de l'URSS, toute une période pendant laquelle Humbert-Droz réfléchit sur lui-même et sur les tâches et responsabilités politiques. Après son exclusion du Parti communiste et sa prise de contact avec le président d'alors du Parti socialiste suisse, Hans Oprecht, il ne se passa plus guère de temps avant que nous puissions nous entendre avec lui et finalement, Stocker ayant quitté le secrétariat, le nommer secrétaire du Parti socialiste suisse.

Il n'y a jamais eu entre Humbert-Droz et moi-même une entente

parfaite dans toutes les questions de politique intérieure et extérieure. Mais jamais on n'a pu contester qu'Humbert-Droz était et est resté un socialiste loyal et dévoué. Il a rendu de précieux services au Parti socialiste suisse, dans le canton de Neuchâtel et en Suisse romande et conquis aussi la confiance de ceux qui, au début, s'opposaient à lui ou le considéraient avec réserve ou méfiance.

Le jeune tolstoïen est, dans ses dernières années, retourné au tolstoïsme. Jamais il n'a cherché un avantage ou quelque ambition personnels, car il les réprouvait. Peut-être la grande force humaine gît-elle dans la victoire sur tout ce qui émane de la violence, parce que la violence commet l'injustice et l'engendre toujours.» *Walther Bringolf.*

CORRIERE DEL TICINO (20 octobre 1971)

«Avec Humbert-Droz disparaît l'un des derniers survivants de la vieille garde du mouvement ouvrier international, dont la pensée et l'action ont eu une grande influence sur le cours des événements politiques européens et extra-européens à partir, pourrait-on dire, du début de ce siècle. En effet, les chroniques ont eu souvent l'occasion de s'occuper, surtout entre 1916 et 1942, de l'agitateur et homme politique d'extrême gauche, Jules Humbert-Droz. Son nom est cité à côté de ceux de Lénine, Trotsky, Zinoviev, Zetkin, Rakosi, Kuusinen, Serrati, Turati, Treves et durant les années trente à propos de Staline.

C'est en effet par ses critiques de la politique imposée dans tous les secteurs de la vie soviétique par l'inventeur de la doctrine du «socialisme dans un seul pays» que l'ex-rédacteur du quotidien socialiste suisse *La Sentinelle* devait naturellement entrer en conflit avec Staline. Ce dernier, pour se débarrasser d'un idéaliste incommode, l'accusa de tramer de sourdes menées avec le groupe de «droite» dont le grand chef aurait été Boukharine, «le plus grand théoricien du Parti bolchevique», de l'avis de Lénine.

Pour échapper aux persécutions du Géorgien, Humbert-Droz rentra en Suisse où l'atteignit l'anathème du dictateur. Quant à Boukharine, collaborateur de Radek dans l'élaboration de la nouvelle Constitution soviétique de 1935, il fut condamné au procès de 1937–1938 contre les «droitiers» et, comme tel, liquidé avec Piatakov, Tomsky, Rykov et le même Radek. Devant la Cour, Piatakov déclara avoir eu depuis 1932 des contacts avec Boukharine et les autres accusés pour unir en une entente criminelle tous ceux qui s'opposaient à Staline.

Dans ce cas aussi l'autoflagellation n'a pas connu de limites.»

Bruno Stoppa.

Fragment d'un article de Jules Humbert-Droz intitulé: «*Je doute que l'Eglise puisse créer une fraternité humaine*», publié par la *Vie protestante* le 15 octobre 1971, la veille de sa mort.

«Les temps ont changé. Autrefois liée à l'Etat, elle (l'Eglise) était soumise aux impératifs de la politique du Parti radical. Elle s'en est libérée.

Elle a pris conscience des problèmes sociaux et il n'est plus rare de rencontrer des pasteurs engagés politiquement. Au temps de mes études, en Suisse allemande, des pasteurs ou professeurs de théologie comme Leonhard Ragaz, Kutter, Pflüger avaient adhéré au Parti socialiste et y militaient. Pflüger fut même élu au Conseil communal (exécutif) de la ville de Zurich, en tant que candidat du Parti socialiste. Wilfred Monod, dont j'avais suivi les cours à Paris, était membre de la SFIO. C'est le pasteur Paul Pettavel à La Chaux-de-Fonds qui, en 1903, lança pour la première fois une pétition en faveur d'un service civil compensatoire. Il eut, dans l'Eglise indépendante, à cause de ses idées sociales, les mêmes difficultés que moi dans l'Eglise nationale. Beaucoup plus tard j'ai collaboré, dans le Conseil suisse des associations pour la paix, avec de nombreux pasteurs. Les Eglises chrétiennes commencent aussi à défendre les objecteurs de conscience.

En revanche, sur le plan théologique, les Eglises ont fort peu évolué. L'Eglise catholique paraît en voie d'évolution. Beaucoup de prêtres remettent en question des dogmes et des tabous sacrés depuis longtemps. Par contre, il semble bien que le protestantisme couche sur ses anciens dogmes. Certes, il utilise des termes nouveaux, mais il reste une foi, un ensemble de croyances, une religion de passivité qui attend de Dieu, et non de l'effort des hommes, une société nouvelle de paix, de justice et de liberté. Or, la jeune génération veut vivre, agir, elle a besoin d'une vie nouvelle sur terre. Je ne la crois pas tourmentée par le péché et le besoin de repentance, de salut. Peu lui importe la vie éternelle, la résurrection des corps, ou seulement des âmes. Le christianisme pourrait lui donner l'exemple d'une vie de dévouement et de fraternité humaine. Mais il faudrait pour cela qu'il dise résolument non à la guerre et au service militaire, à la fabrication des armes, au nationalisme et au patriotisme, à tout ce qui n'est pas respect de la vie humaine et qui divise les hommes, et qu'il ne cherche pas des expressions nouvelles pour faire accepter les vieux dogmes.

... L'Eglise est-elle capable de créer cette fraternité humaine? Malgré la conscience qu'elle a prise des problèmes sociaux, j'en doute fort. Les études de théologie devraient inclure des cours de psychologie et de sociologie. Je pense que le médecin fait aujourd'hui une meilleure «cure d'âme» que le pasteur. J'aimerais me tromper!»

ANNEXE II

QUELQUES FRAGMENTS DE LETTRES DE CONDOLÉANCES PROVENANT DES MILIEUX LES PLUS DIVERS

JEUNES DU PARTI SOCIALISTE ET DES SYNDICATS

«J'ai en mémoire les paroles qui furent, je crois, les dernières que j'entendis de votre mari et qui déploraient amèrement la disparition de la *Sentinelle*. Je ne puis m'empêcher de lier aujourd'hui deux dates fatales la même année, toutes deux lourdes de sens pour notre mouvement socialiste. Lui présent, nous n'avons guère été de dignes successeurs de notre cher Jules Humbert-Droz, à bien des points de vue et surtout cette année. Je souhaite qu'en honneur à sa mémoire nous puissions être de meilleurs héritiers.»

Michel-H. Krebs, rédacteur à l'*Impartial,*
antérieurement rédacteur à la *Sentinelle.*

«Jules qui, toute sa vie, n'a cessé de crier sa foi en l'Homme, en la fraternité des Peuples, a souhaité beaucoup de simplicité pour son départ. Aux excès du verbe, il a une dernière fois encore réclamé de chacun de nous un moment de réflexion. Cette réflexion qui a toujours débouché chez lui sur l'action, nous la poursuivrons par nos très modestes moyens. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre aujourd'hui, c'est d'essayer avec le courage, la persévérance, le désintéressement qui étaient les siens, de redonner à notre mouvement le dynamisme qu'il a connu.»

Francis Matthey, licencié ès sciences économiques,
fonctionnaire au Département cantonal de l'intérieur,
et *Charles Augsburger,* chancelier de la
ville de La Chaux-de-Fonds.

«Bien sûr, il était âgé et atteint dans sa santé, mais quand on se trouve face à un personnage de l'Histoire, on oublie qu'il est mortel comme nous. Cependant Jules Humbert-Droz, par sa vie exemplaire et par son œuvre, hélas inachevée, restera vivant parmi nous qui avons eu la chance de le connaître et parmi tous ceux qui continueront à défendre l'idéal pour lequel il a donné toute sa vie.»

Loyse Hunziker, professeur.

«Sa présence lors de nos commissions de l'Environnement était pour moi un encouragement en même temps qu'elle me prouvait, s'il en était besoin, combien l'aîné s'intéressait à l'activité des jeunes et s'adaptait constamment aux exigences de notre temps.»

Jean-Jacques Miserez, ingénieur chimiste.

«Nous garderons un précieux souvenir de M. Jules Humbert-Droz qui a bien voulu nous consacrer la soirée du 7 octobre 1971.»

Groupe jeunesse FOMH. Le responsable: *Eric DuBois.*

D'UN JEUNE CANDIDAT A L'OBJECTION DE CONSCIENCE

«Pour moi, gamin de La Chaux-de-Fonds, c'était une des légendes de la ville que sa vie, jusqu'au jour où, cinquante ans après lui, j'ai rencontré les mêmes difficultés. Alors je l'ai rencontré pour lui demander aide et conseil. Il a bien voulu nous les donner, tout de suite. Je ne suis pas sûr que nous l'ayons remercié, mais j'espère que ce qui se fera en Suisse, dans l'esprit qui l'animait, sera un témoignage pour lui.»

Claude Chopard, étudiant à Genève.

D'UN JEUNE PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE BESANÇON

«Rentrant en France après un assez long séjour à l'étranger, j'apprends à mon retour le subit décès de votre mari.

Je sais qu'en pareille circonstance les mots n'ont pas grande portée. Je voudrais tout simplement vous dire quelle part je prends à votre douleur.

J'ai peu connu votre mari: il m'avait reçu, en votre compagnie, à trois reprises depuis deux ans et avait très volontiers accepté de préciser ses souvenirs sur ses jours à Paris à l'automne 21 puis au printemps 22. Plein d'humour, d'intelligence et de modestie, il dessinait pour moi la silhouette de militants restés bien lointains. Dès la première rencontre, il m'avait prêté plusieurs congrès de l'I.C. et de l'I.S.R. A moi qu'il ne connaissait pas dix minutes auparavant, qu'il savait sur d'autres trajectoires politiques que lui — puisque c'est par l'intermédiaire d'un ami du POP que j'avais obtenu rendez-vous de votre mari; il m'avait confié une quinzaine de lettres originales de Thorez et Crémet, alors qu'il était dirigeant de l'Internationale: il m'avait seulement demandé d'en prendre soin et de les lui rapporter. Cette gentillesse, cette bonté, cette confiance m'avaient été droit au cœur: à tant de générosité, on ne pouvait répondre que par de l'affection, quels que soient par ailleurs les désaccords politiques profonds qui nous séparaient.

L'histoire ne pourra omettre son rôle, qui fut important. Mais à côté de ce rôle-là, je n'oublierai pas l'homme sensible et généreux dont j'avais eu la joie de faire la connaissance.

A vous qui fûtes la compagne de sa vie, je voudrais dire mon affection et la part que je prends à votre peine. Si, par hasard, je pouvais vous rendre quelque service, j'en serais très heureux.

Je vous prie de croire, Madame, à ma sincère affection.»

Jean Charles, maître assistant.

DE CAMARADES DU PARTI SOCIALISTE

«L'exemple qu'il fut pour nous tous, aucun ne pourra l'oublier, conscient de la grandeur politique et de l'empreinte dont il a marqué le socialisme suisse tout entier.

Notre section a souvent eu le privilège de l'entendre et de s'enrichir à son contact, aussi vrai qu'on se sentait plus fort par sa seule présence. La clarté de ses exposés, la justesse de ses analyses nous font comprendre aujourd'hui qu'une des figures les plus marquantes de notre siècle vient de disparaître.»

J. Paroz,
président du Parti socialiste de Delémont.

«J'aime ce qu'il écrit de Lénine mort. Quatre lignes sans apparat disant l'essentiel: «Jamais il n'avait imposé son opinion, dicté sa volonté. Il gagnait la confiance et la sympathie par la clarté de sa pensée, par sa ténacité à la défendre et la simplicité des termes employés pour l'expliquer et la faire admettre.»

C'est beaucoup de cela que je ressentais devant Jules. On ne peut pas avoir côtoyé pendant près de dix ans un si grand socialiste, un pareil militant, sans en rester marqué. J'espère que nous saurons rester fidèles à son exemple et que nous n'oublierons rien de tout ce qu'il nous a appris.»

Me Raymond Spira, avocat et notaire,
président du Groupe des députés socialistes
au Grand Conseil neuchâtelois.

«C'est l'un des meilleurs qui s'en va. Il nous a tant appris, il nous a tant donné.»

Fernand Donzé,
président du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds,
directeur de la Bibliothèque de la ville.

«Tous vos amis sont dans la peine et dans le deuil, car ils perdent leur grand ami, celui qui si souvent sut ranimer la flamme vacillante de leur espérance en un monde de justice, de fraternité, de paix.

Jour après jour nous avons lu ses *Mémoires* merveilleux et attendions la suite... Jour après jour nous pouvions ainsi mesurer l'exceptionnelle dimension de Jules Humbert-Droz.»

H. Parrat, préfet de Delémont.

«C'était un grand sapin, il est tombé tout d'une pièce. Mais il n'a pas voulu qu'on fasse de bruit autour de ce qu'on doit appeler un événement

historique. Avec Jules Humbert-Droz disparaît une des plus grandes figures du mouvement ouvrier, une conscience, un témoin, une brillante, pénétrante intelligence. Il représente à mes yeux le type accompli du Montagnard épris de justice, de liberté, capable de résister à tout s'il est sûr d'avoir raison. Mais l'homme qui a vu le monde et a su en tirer tout l'enseignement possible. Devenu réaliste dans une certaine mesure, mais il me semble sans jamais cesser d'être un grand idéaliste. Pas toujours compris, bien sûr, cela tient à son format.»

André Tissot,
directeur du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

«Nous garderons sa mémoire — la mémoire d'un grand homme qui s'est engagé pour les buts essentiels de l'humanité: la solidarité, la liberté, la justice.»

Arthur Schmid, conseiller national,
président du Parti socialiste suisse.

D'ANCIENS AMIS SOCIALISTES CHRÉTIENS

«Ce matin, Alice [1] m'a dit gravement qu'un grand malheur était arrivé et que notre ami Jules Humbert-Droz n'était plus. C'est là en effet l'annonce d'une grande perte qui te frappe en tout premier lieu, mais qui nous atteint tous, nous, vos amis de jeunesse, vos collaborateurs, mais aussi le Parti socialiste et tout le pays et toute l'Internationale. Un deuil immense!

Depuis que j'ai lu le premier volume des *Mémoires* de Jules, depuis aussi que vous êtes venus me voir, je suis restée sous l'impression du magnifique ministère que toi et lui vous avez accompli ensemble.

Moi qui peux me rappeler le début de votre belle union, avec ses difficultés et ses promesses... la séance du tribunal au cours de laquelle j'avais été «témoin» de Jules... Et puis votre longue carrière... et les prisons de notre ami et sa fidélité à sa cause.»

Hélène Monastier.

«Que de souvenirs nous avons en commun! Un seul: je me vois un soir avec un petit groupe de socialistes chrétiens au bas du rocher des prisons, à Neuchâtel, là où maintenant on peut prendre l'ascenseur pour le Château. Nous avons chanté, je suppose, ou appelé et votre mari a répondu de là-haut. Vous lui avez demandé: «As-tu reçu la convocation du dentiste?» et j'ai cru un peu naïvement alors que c'était un langage secret convenu. Mais Jules était bel et bien en traitement, paraît-il.

Le troisième volume tant attendu des *Mémoires* pourra-t-il quand même paraître? Je l'attendais avec impatience et ne suis sans doute pas le seul.

Un autre exemple: sa soutenance de thèse, en 1914, peu avant la guerre. Un des professeurs, peut-être bien «le père DuBois», lui demanda en termes dont je ne puis garantir l'exactitude: «Et si une guerre éclatait,

[1] Alice Brugger, secrétaire du Conseil suisse des associations pour la paix (CAP).

et si la Suisse était attaquée, marcheriez-vous?» Jules a pris alors un temps, celui de respirer un peu, et a répondu: «NON!» Il y a eu alors dans cette aula bondée une espèce de soupir collectif d'horreur...

Oui, votre mari était un homme courageux, indépendant, et ça ne m'étonne pas du tout qu'il n'ait pas pu s'entendre avec ce tyran de Staline!»

Ed. Waldvogel, pasteur retraité,
Saint-Aubin (NE).

DES MILIEUX D'ARTISTES

«Comment ne pas être affligé de la disparition de ce roc, de ce bienfait qu'il était pour les hommes et pour toutes les causes justes qu'il savait défendre avec lucidité. Combien de fois ai-je pensé à lui comme à un exemple dans la quête de la vérité...

Il est si rare de rencontrer des êtres ayant su choisir de vivre jusqu'au bout les vicissitudes de la vie, ayant su dénoncer l'hypocrisie et l'injustice qui recouvre le monde.»

Lucien Schwob, artiste peintre,
La Chaux-de-Fonds.

«Voilà un cher ami qui ne pourra plus être parmi nous, sous les lumières des planètes et vivre toutes les belles saisons aux couleurs arc-en-ciel. C'est une grande personnalité talentueuse, possédant un caractère bien à lui. Il n'y aura plus ce type d'homme. Il est unique sur notre planète, grand, beau, venant à nous avec un sourire fin, son port de tête vous fixant bien, ce beau caractère avec profil olympien était toujours prêt à affronter les grandes difficultés du jour. Que de beaux souvenirs je conserverai jusqu'à mon dernier souffle. Durant l'exécution du modèle de son buste, j'ai passé des heures rayonnantes de lumière, de fraternité humaine et artistique... Je n'aurai plus le grand bonheur de le rencontrer, de voir son regard si lumineux comme des cristaux, son nez respirant la vie et sa bouche si fine et souriante de bienvenue, son menton bouclant un visage aristocrate, car il l'était de naissance, par des siècles huguenots...

Il fut dans sa vie une des personnalités libres. Il a reçu un don et il a rayonné sur notre siècle. Il a été toujours comme nos admirables sapins, bien vert, droit et tendant ses bras pour donner à tous ceux qui l'approchaient cette noble simplicité de nos majestueux sapins.»

André Huguenin-Dumittan, sculpteur,
La Chaux-de-Fonds.

(Lettre à Pierre Humbert-Droz, son fils)

«Ce n'est pas seulement le chef de ta famille que nous regrettons, l'extraordinaire homme d'action et l'écrivain...

Sa personnalité m'avait fortement impressionné. J'avais lu son livre avec l'intérêt que tu imagines et j'ai aussi lu les volumes suivants, si riches en souvenirs du plus haut intérêt historique.»

Aimé Montandon, artiste peintre,
Neuchâtel.

DE MAISONS D'ÉDITIONS

«Permettez-moi seulement d'exprimer ici ma reconnaissance pour avoir eu le privilège de connaître Jules Humbert-Droz, tant à travers son œuvre que grâce à ces quelques jours qu'il vint passer avec vous à Paris, il y a deux ans, où j'ai tant appris à l'écouter et à le regarder vivre.

Il reste dans mon souvenir comme une «personne» vivante auprès de qui j'ai su ce qu'étaient la ferveur et l'absolue honnêteté intellectuelle.»

Mme Odile Pidoux, des Editions Payot, Paris.

«La triste nouvelle nous a annoncé une perte, pour vous en premier lieu, mais c'en est encore une pour le monde qui précisément ces dernières années a vu sortir de la plume de votre mari grand nombre d'ouvrages importants pour l'histoire du mouvement ouvrier international.»

Fr. de Jong, directeur de
l'Institut international d'Histoire sociale à Amsterdam.

«J'apprends en ce moment, des journaux italiens, la bien triste nouvelle de la mort de votre mari. Vous n'imaginez pas la douleur immense que j'éprouve à l'idée que notre ami, notre collaborateur et estimé camarade, n'est plus là. Malgré que nous ne nous rencontrions pas très souvent, mon estime et mon amitié pour lui étaient vraiment sincères et par toutes les lettres que je possède de lui, je retiens que de sa part aussi l'amitié était la plus complète. Votre mari restera pour nous toujours un des plus chers camarades et l'Institut aura de lui le souvenir d'un des plus purs et honnêtes témoins de la lutte politique de ces années.»

Professeur *Giuseppe Del Bo,* directeur de
l'Institut Giangiacomo Feltrinelli à Milan.

«Cette mort nous a d'autant plus surpris qu'elle est arrivée le lendemain du jour où précisément nous avions publié un article que M. Humbert-Droz avait écrit sur notre demande pour notre rubrique de l'invité. Sachant que son texte était un peu plus long que ce que nous lui avions demandé, M. Humbert-Droz nous avait dit de le couper éventuellement; mais nous avons trouvé cet article tellement riche et complet que nous n'en avons pas retranché une seule ligne et nous sommes heureux aujourd'hui d'avoir procédé ainsi.»

Daniel Martin,
rédacteur neuchâtelois de la *Vie protestante.*

DE PERSONNALITÉS POLITIQUES OU AUTRES

«Il est si rare de rencontrer un homme de sa qualité, d'une telle probité intellectuelle et morale, d'un tel désintéressement personnel...

Cette fin brutale est-elle un bien, est-elle une cruauté? Je ne le sais, mais les éléments enchaînés qui y ont mené ont la résonance des épisodes d'une tragédie grecque — et portent le sceau du destin.»

Dr Pierre Jeanneret, La Chaux-de-Fonds.

«Je suis heureux d'avoir entendu votre mari nous conter un morceau de sa vie. Votre collaboration prend fin, mais je souhaite qu'aidée par son souvenir, vous allez pouvoir continuer son œuvre.»

Dr Daniel Thommen, La Chaux-de-Fonds.

«Il restera pour moi un exemple d'honnêteté, de rigueur, de franchise, de loyauté, d'intégrité absolue dans un monde où des hommes comme lui sont devenus des curiosités touristiques.»

Jo van Osselt,
administrateur du Théâtre populaire romand.

«Je suis très peiné par le départ de M. Humbert-Droz car j'ai beaucoup apprécié les quelques instants trop rares que j'ai pu passer avec lui depuis votre retour à La Chaux-de-Fonds. Je l'ai rencontré pour la dernière fois il y a quelques mois lors d'une conférence qu'il avait donnée dans un cercle des Montagnes. J'avais remarqué sa verdeur, son allant, sa totale franchise dans ses récits et surtout sa remarquable présence intellectuelle. Je possède aussi dans ma bibliothèque ses *Mémoires* que j'ai lus avec grand intérêt.

Au-delà de ce que la politique peut parfois séparer, j'avais pour lui un profond respect et je tenais à vous le dire aujourd'hui.»

François Jeanneret,
conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel.

«A l'époque où Jules Humbert-Droz dirigeait le secrétariat du Parti socialiste suisse, j'ai eu l'occasion de collaborer avec lui. J'ai appris à apprécier en lui une personnalité aimable et aux dons extraordinaires. S'appuyant sur des thèses appelant la persuasion et l'admiration, il s'est engagé durant toute sa vie pour la paix et l'amélioration des conditions sociales. Je garderai toujours le meilleur souvenir de Jules Humbert-Droz.»

Hans-Peter Tschudi, conseiller fédéral,
Berne.

«M. Jules Humbert-Droz a été pour moi, comme pour d'innombrables socialistes, un maître à penser, surtout un directeur d'âme, enthousiaste, magnifique d'allure, de clarté et de courage...

Je veux espérer que ce souvenir lumineux d'un homme exceptionnel vous aidera dans votre grande peine.»

Gilbert Baechtold, conseiller national, Lausanne.

«Notre chagrin est grand à l'idée de ne plus voir ce cher camarade Jules Humbert-Droz qui nous a tant donné par son exemple et ses vastes connaissances. Il va nous manquer énormément et je ne puis me faire à cette idée de ne plus l'avoir parmi nous aux séances du Conseil suisse des associations pour la paix.»

Arthur Villard, conseiller national, Bienne.

«Les mots me manquent pour exprimer tout ce que je ressens. L'initiative pour le droit au logement m'a permis d'entrer en relations avec lui et je dois vous avouer que ce fut pour moi une des plus belles figures d'hommes que j'aie eu l'occasion de trouver sur mon chemin. En peu de temps nous avons pu communier dans des préoccupations communes.»

Jean Queloz,
président du Mouvement populaire des familles, Lausanne.

«J'apprends avec beaucoup de peine par le *Monde* la mort de Jules Humbert-Droz dont j'avais encore eu récemment l'occasion d'apprécier les éminentes qualités intellectuelles. Dites bien à sa femme, à son fils, à tous les siens et aux camarades que leur deuil est le mien et transmettez-leur mes sentiments d'affectueuse sympathie. Je sais ce que perd le mouvement socialiste international!»

Edouard Depreux, ancien ministre français.
(Extrait d'une lettre à M. Fernand Donzé.)

«Permettez-moi de joindre ma voix aux hommages rendus à la mémoire de M. Jules Humbert-Droz. Je n'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui que ce printemps, mais j'ai été profondément marqué par cet entretien. Il venait de nous raconter sa vie. Je me suis rendu compte alors seulement à quel point la sincérité et la volonté avaient trouvé en lui un serviteur. La vie ne m'a pas placé dans les mêmes circonstances que lui, mais je crois que si tel avait été le cas, j'aurais cherché la vérité là où il l'apercevait et que seul un moins grand courage m'aurait retenu de mettre mes pas dans les siens. Son désir de servir la révolution m'apparaît légitime dans sa situation et le conflit où il s'est trouvé entre sa conscience et sa volonté d'obéissance au pouvoir soviétique est exemplaire. Toutes les situations politiques comportent un tel conflit. Aussi sa longue obéissance à l'Internationale comme ensuite au milieu où il a terminé son existence m'empêche de le considérer comme un anarchiste. Plus que d'autres il me paraît avoir accepté le poids des responsabilités sociales. C'était avant tout un idéaliste qui savait plier sa volonté à ses idées, au point de les incarner tout entier. Je me promettais de reprendre avec lui la conversation, de l'interroger sur les souvenirs si nombreux que ses livres évoquent pour la postérité. La nouvelle de son départ m'a bouleversé et j'ose espérer que ce témoignage d'émotion convaincra que le chagrin de ses proches est aujourd'hui partagé.»

Me Maurice Favre,
député au Grand Conseil neuchâtelois,
La Chaux-de-Fonds.

«Non seulement je l'ai toujours apprécié comme un adversaire politique loyal, mais j'ai été gagné par une vive admiration et un respect par la narration poignante de ses *Mémoires*. Sa fidélité inébranlable à ses principes de pacifiste est un exemple qui n'a d'égal que celui de Pierre Ceresole.

Et encore celui-ci n'a-t-il pas été exposé à des situations aussi tragiques et sainement aventureuses que celles de votre époux.»

D[r] *Arnold Bolle,* La Chaux-de-Fonds.

«Les services hautement efficaces et plus encore marqués du désintéressement si rare qui animait toute sa pensée et son action, qu'il a voulu rendre à la cause de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et du soutien à leurs victimes en Israël rendent encore plus douloureuse sa mort et plus chère la mémoire que nous conserverons de cet homme d'une honnêteté scrupuleuse, d'une intelligence supérieure et d'une passion irréfutable pour la justice et la fraternité. C'est avec chagrin mais avec fierté que nous nous inclinons devant une carrière aussi durement combattue, outragée, difficile et pourtant victorieuse. On pourrait dire de lui ce que Malraux disait du Corbusier: «C'est dans l'outrage que se révèle la personne...»

Je n'ai pas eu l'honneur d'approcher souvent M. Jules Humbert-Droz. Ces rares fois me firent considérer avec respect l'acuité et la pondération de son expression fondée pourtant sur une si irrépressible énergie.

Qu'à notre juste hommage s'ajoute encore la certitude que son œuvre humaine demeure et sera pour vous... la seule consolation digne de ce grand personnage.»

Jean-Marie Nussbaum, journaliste,
secrétaire de l'Association Suisse–Israël,
La Chaux-de-Fonds.

«Que le souvenir du cher disparu au grand cœur éclairé par une remarquable intelligence s'épanouisse dans nos mémoires. Ce souvenir est la continuation de ce que son existence a possédé d'idéal et de bienfaits pour les autres. Ce grand amour qu'il a possédé durant toute sa vie, dans tant de souffrances, de sacrifices pour les petits, les persécutés, les accablés, se rencontre avec sa soif de justice. Maintenant, dans sa mort, sa lumière irradie les volontés de ceux qui l'ont sincèrement connu, compris et aimé. Il fut un courageux et gênant athlète qui a pratiqué souvent jusqu'à l'héroïsme ce que beaucoup de chrétiens n'ont jamais fait.»

Mgr Alfred Ferraris,
curé de la paroisse d'Hauterive près Neuchâtel.

«La nouvelle du décès de Jules Humbert-Droz m'est arrivée par la presse italienne comme un coup de foudre... Quelle perte! Quel chagrin!... Je connaissais, j'aimais et j'estimais Jules depuis un demi-siècle, depuis 1921. Je me souviens de lui, de vous, de vos enfants dans les années 1924–1926 quand encore nous étions tous heureux de la vie et pleins de confiance dans l'avenir. Hélas les jours sombres ne devaient pas tarder à venir.»

Giuseppe Berti,
membre de la députation communiste au Sénat
de la République d'Italie.

«Les mots sont incapables d'exprimer les sentiments suscités par la disparition d'un ami aussi cher et respecté...

J'espère qu'il a eu la satisfaction de finir le troisième volume de son autobiographie par laquelle il a rendu un immense service au mouvement qui lui était si cher et qu'il a servi de façon si exemplaire.

Puisse ce petit mot vous apporter le souffle de l'amitié qu'il a su faire naître chez tous ceux qui l'ont connu.»

Daniel Norman,
correspondant de Londres au *Figaro* de Paris.

«Je crois que je puis un peu ressentir ce que la perte de Jules signifie pour toi. Combien je lui aurais souhaité de pouvoir terminer et publier l'œuvre gigantesque de la rédaction de ses *Mémoires*. C'eût été le couronnement de sa vie, une vie qui a été riche en tâches multiples et en épisodes très divers. Sa vie a été complète et pourtant il y manque cette dernière chose. J'espère beaucoup que tu pourras au moins à l'aide des documents terminer ce troisième tome si important.

Quand, l'an dernier, Jules est venu à Aarau nous parler de Lénine, il a dit que Lénine était un homme très simple. J'aimerais en dire de même de Jules: il était simple, sans prétention et cordial. Il a été pour Lili et moi comme une étoile qui nous a dirigés dans le dédale de la politique.»

Hellmuth Zschokke, Aarau,
militant socialiste, anciennement communiste.

IMPRIMÉ EN SUISSE

INDEX
DES NOMS DE PERSONNES

INDEX DE L'ANNEXE I

AUTEURS D'ARTICLES NÉCROLOGIQUES

INDEX DE L'ANNEXE II

AUTEURS DE LETTRES DE CONDOLÉANCES

INDEX DES SIGLES

Agitprop	Section d'agitation et de propagande du Secrétariat de l'Internationale communiste
Bupo	(Bundespolizei) Police fédérale suisse
EKKI	Comité exécutif de l'Internationale communiste
FOBB	Fédération syndicale des ouvriers sur bois et du bâtiment
Gestapo	(Geheime Staatspolizei) Police secrète allemande
I. C.	Internationale communiste
Inprekorr	Internationale Presse Korrespondenz
ISK	Internationaler Sozialistischer Kampfbund
ISR	Internationale syndicale rouge
LLL	(Campagne LLL) Lénine, Liebknecht, Luxembourg
NEP	Nouvelle politique économique
NKVD	Commissariat du peuple pour les affaires intérieures
NZZ	*Neue Zürcher Zeitung (Nouvelle Gazette de Zurich)*
OSR	Opposition syndicale révolutionnaire
PCO	Parti communiste d'opposition (Schaffhouse)
RUNA	Rundschau Nachrichten Agentur
SDN	Société des Nations
SLP	Service du Livre et de la Presse

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 15 JUIN 1972
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE COOP
A LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)
POUR LES ÉDITIONS DE LA BACONNIÈRE, A NEUCHATEL

Printed in Switzerland